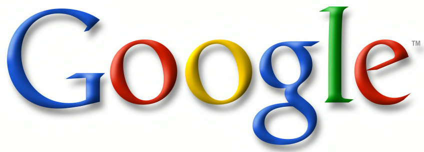
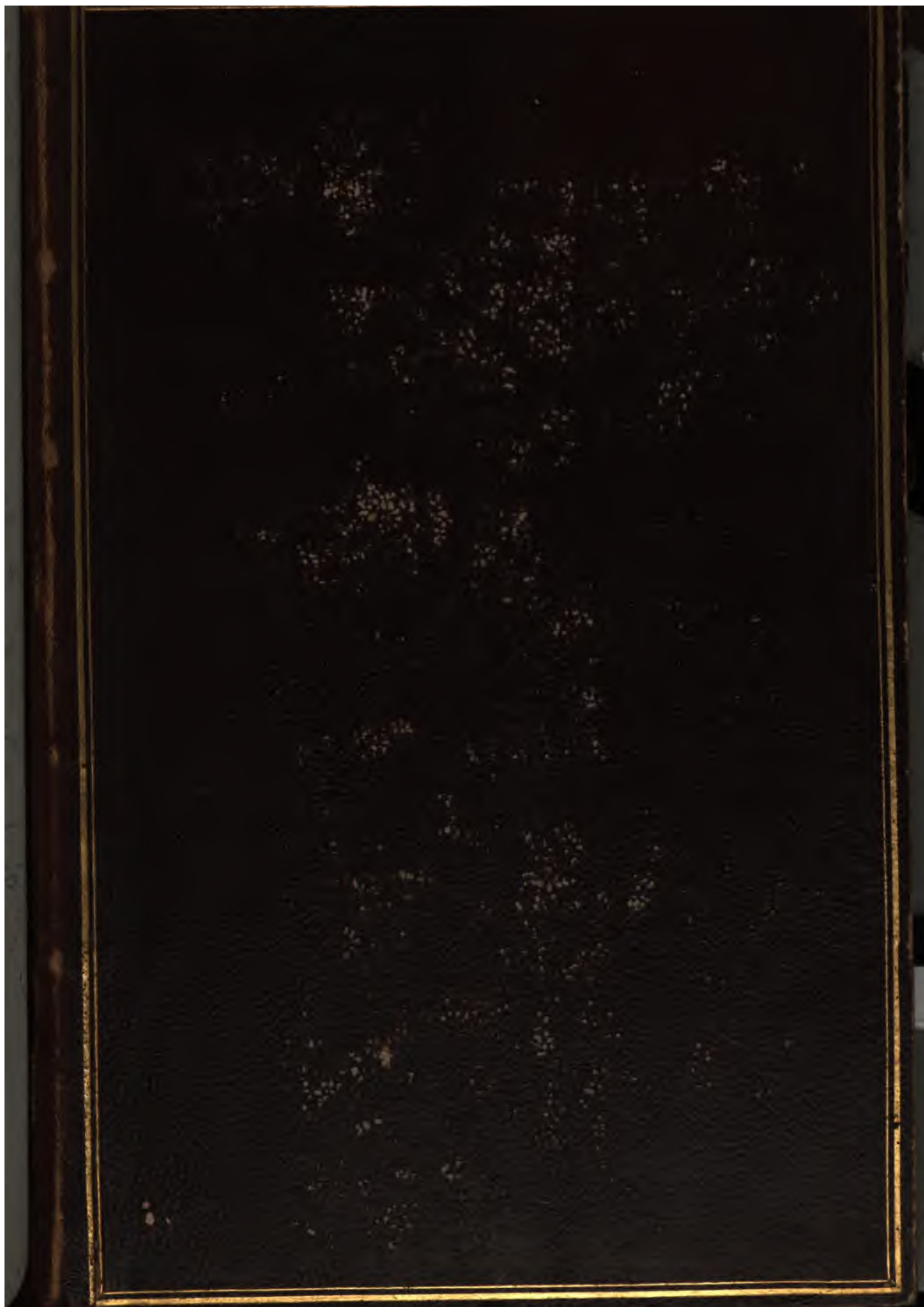






HISTOIRE PITTORESQUE

D'ANGLETERRE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A LA RÉFORME PARLEMENTAIRE DE 1832,

PAR M. LE BARON DE ROUJOUX.

PUBLIÉE PAR ALFRED MAINGUET,

Sous la direction archéologique de MM. le Bon Taylor et Ch. Nodier.

OUVRAGE ORNÉ DE 500 GRAVURES SUR BOIS

ET DE 6 CARTES GÉOGRAPHIQUES REPRÉSENTANT L'ANGLETERRE

A SES DIFFÉRENTES PHASES HISTORIQUES.

TOME DEUXIÈME.



A PARIS,

AUX BUREAUX DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE,

RUE JACOB, N° 19.

1837.

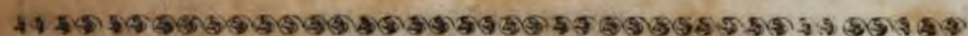

BODLEIAN
LIBRARY

POSSESSIONS ANGLAISES en FRANCE de 1163 à 1453

ANGLETERRE
MANCHE
NORMANDIE
BRETAGNE
MAINE
ANJOU
PERCHE
ORLÉANOIS
TOURAINE
POITOU
BERRY
NIVERNOIS
BOURBONNAIS
MARCHE
SAINTONGE
ANGOUMOIS
LIMOUSIN
AUVERGNE
LYONNAIS
PERIGORD
GUIENNE
QUERCY
ROUERGUE
AGENOIS
ARMAGNAC
GASCOGNE
BEARN
NAVARRE
ROUSSILLON
ESPAGNE
BOURGOGNE
CHAMPAGNE
DAUPHINÉ
ARTOIS
FLANDRE
PICARDIE

Lieues com. de France
Milles Anglais

Histoire pittoresque d'Angleterre. — Livraison 30 (bis) — Dressé et Gravé par J. Arnoux



HISTOIRE PITTORESQUE

DE

L'ANGLETERRE

ET DE

SES POSSESSIONS DANS LES INDES.

JEAN-SANS-TERRE.



anni long-temps du sol de l'Angleterre par son frère Richard, écarté du trône par l'ordre même de l'hérédité, méprisé de tous les souverains et haï des peuples, il ne sembloit pas probable que Jean-sans-Terre ceignît la couronne qu'il ambitionnoit, sans rencontrer les plus graves difficultés ; cependant l'astucieuse Aliénor étoit parvenue, dans la dernière année du règne de Richard, à rapprocher les deux frères ; non par attachement au comte de Mortain, mais en haine de sa belle-fille Constance, duchesse de Bretagne, et elle avoit obtenu du roi d'Angleterre un testament qui transmettoit le trône au prince Jean, au détriment de l'héritier légitime, Arthur, fils de Geoffroy, son frère aîné.

L'histoire du jeune Arthur est intéressante. La plupart des historiens l'ont traitée comme une simple anecdote, et c'étoit cependant la querelle et la guerre de la succession. C'est que l'Angleterre ne pouvoit prendre une grande part à des débats qui se passèrent hors de son territoire, et qui la touchoient d'autant moins qu'à la plus légère blessure qu'elle eût ressentie, elle se fût défaite de



Costumes du commencement du règne de Jean, tirés de la collection du docteur Meyrick.

l'un ou de l'autre des prétendants, et n'eût pas manqué sans doute de reconquérir le droit qu'elle avoit de choisir ses souverains. Geoffroy, troisième fils de Henri II, avoit épousé, dès son plus bas âge, la princesse Constance, duchesse de Bretagne, fille de Conan IV, le dernier des ducs bretons, qui se disoient de la race de Noménoé. Geoffroy ayant déclaré la guerre à son père, s'étoit rendu à la cour de France, où il avoit péri dans un tournoi, fort regretté des habitants de son duché de Bretagne, dont il n'avoit pas hésité à adopter et à défendre la nationalité. Il ne laissa en mourant qu'une fille, du nom d'Éléonore; mais Constance étoit enceinte, et la Bretagne fondoit l'espoir de son indépendance sur le fruit incertain de ses entrailles.

Une ancienne prophétie du Barde ou plutôt de l'enchanteur Merlin ou Myrdhin étoit accréditée dans l'esprit des peuples de la Bretagne comme de ceux de la Cambrie. Merlin faisoit entendre encore ses oracles dans la forêt de Brocéliande, du fond de la tombe où Viviane la fée, son élève, étoit parvenue à l'ensevelir vivant; le Barde avoit assisté à ce fameux combat qui vit succomber le grand Arthur, le fondateur de la Table-Ronde; il avoit aidé la fée Urgande à le transporter dans l'île invisible d'Avalon (Afallat), où le héros devoit se guérir de ses blessures, et d'où il reviendroit un jour à Kaerléon au pays de Galles, et dans le royaume du roi Marc, l'époux malheureux de la belle Iseult, afin de ramener à ses anciens sujets et alliés le bonheur qui leur étoit promis par les prophéties. Ces contes étranges, qui devoient périr avec leurs inventeurs, se perpétuèrent de siècle en siècle, et chaque fois qu'un événement fortuit, par quelque combinaison singulière, rappeloit le souvenir du chevaleresque Arthur, le peuple se pénétroit de l'idée que les temps prédits étoient arrivés, et se persuadoit que le grand Arthur alloit re-

paroître, et l'âge d'or avec lui. Les croisades, loin de servir à détruire cette croyance, lui donnèrent plus de force. L'aspect de l'Orient, les merveilles monumentales que les pèlerins avoient admirées en Grèce et en Égypte, des contes absurdes de génies, de magiciens, de trésors cachés ouverts à de simples talismans, de nations pétrifiées dans leurs villes, devinrent le texte de tous les récits; et parmi les croisés assez heureux pour regagner leurs foyers, on n'en comptoit pas un qui n'eût conversé avec le juif errant, ou rencontré Arthur endormi dans une grotte, au pied du mont Etna. Les moins crédules affirmoient pour certain qu'il étoit en ce moment en Bretagne, où il consultoit Merlin à son tombeau. L'apparition prochaine de ce monarque prit une telle couleur de réalité dans l'opinion populaire, que Henri II s'en effraya, et qu'il chercha les moyens de lui donner une autre direction. L'abbé de Glastonbury, Henri de Sully, parent du roi, fit partout annoncer qu'un barde, du pays de Pembroke, avoit eu révélation du lieu où étoient inhumés les restes du grand Arthur. L'île d'Afallat se trouvoit dans les domaines de l'abbaye. On y fit des fouilles en grand appareil, et l'on ne manqua pas d'y trouver une tombe, des ossements d'une grandeur démesurée, et une plaque d'or sur laquelle une inscription latine annonçoit que ces os étoient ceux du favori d'Urgande-la-Déconnue. Henri II ordonna qu'ils fussent placés dans un magnifique cercueil, et déposés dans l'abbaye de Glastonbury, et il pensa que les Gallois perdroient facilement les idées d'indépendance qu'ils puisoient dans leurs anciennes traditions, en perdant l'espoir d'être de nouveau gouvernés ou conduits à la victoire par le grand Arthur lui-même.

Mais la prophétie de Merlin avoit autant de partisans dans la Bretagne que dans le pays de Galles, et la découverte de Glastonbury n'y fit aucune impression sur les esprits ou n'y fut pas connue. Les barons, défenseurs de la nationalité bretonne, s'étoient presque tous rattachés au jeune Geoffroy, qui avoit montré des vertus, et qui se plaignoit de n'être pas né Breton; ils s'affligèrent de sa mort prématurée· et lorsque Henri II réclama la garde de Constance, sa bru, ils refusèrent de la laisser partir, et se réunirent autour d'elle pour empêcher un enlèvement dont elle étoit menacée. Constance accoucha d'un fils par une belle matinée de Pâques, et l'on ne sauroit dire quelle fut la joie des grands et du peuple. L'enfant ducal étoit de race bretonne, au moins par sa mère; il devoit respirer l'amour de la Bretagne avec l'air de son pays; l'avenir se présentoit sous de favorables couleurs; plus de domination étrangère, plus d'Anglois, plus de guerre. On fit des vœux pour sa conservation, dans toutes les églises; on orna de fleurs les vierges des bois et des fontaines; c'étoit le grand Arthur rendu, sous la forme d'un enfant, à l'amour des peuples bretons; et c'est ainsi que Merlin l'avoit entendu. Ce prodigieux enthousiasme étonna Henri II, qui prétendit imposer son nom à l'héritier de Geoffroy; mais les barons de Bretagne s'y refusèrent et l'appelèrent Arthur, à la grande satisfaction du peuple.

La politique de Henri II reconnut aisément la tendance de ce mouvement des esprits. Il vint à Nantes, accompagné de troupes nombreuses, convoqua les états, et réclama la garde et la tutelle de son petit-fils. Les barons furent unanimes pour conserver à la duchesse la surveillance et l'éducation d'Arthur; ils voulurent aussi que tous les actes d'état fussent revêtus de sa signature au nom de son fils, mais ils ne purent éviter que le roi d'Angleterre se réservât de la conseiller; et peu de temps après, en la menaçant de lui enlever cet enfant, il la força d'épouser son neveu Ranulfe, comte de Chester; mariage qui parut si honteux aux seigneurs bretons, que la plupart abandonnèrent le parti de l'Angleterre, et passèrent avec Richard à la cour du roi de France. Henri II mourut, et les Bretons, qui le détestoient, prétendirent que deux de ses serviteurs dont il avoit suborné les femmes, l'avoient étranglé avec le licol d'un vieux mulet, fin digne, suivant eux, d'un prince venu du diable, et au diable retourné.

Aussitôt que Richard Cœur-de-Lion eut occupé le trône, Constance convoqua les barons et les prélats de Bretagne, et fit casser son mariage forcé. Le nouveau roi prit en grande amitié son neveu Arthur, fils de son frère puîné Geoffroy, et dans son voyage à la Terre-Sainte, il imagina de le fiancer à la fille de Tancrède, roi de Sicile, et de le déclarer, par un acte authentique, son héritier et son successeur au trône d'Angleterre, dans le cas où lui-même mourroit sans enfans. Il comprit même la dot de la princesse dans les quarante mille onces d'or qu'il se fit donner. Mais le séjour de Richard en Palestine et sa longue captivité ne l'avoient pas corrigé de ses vices. Poussé par l'avarice qui le dominait, il reconnut à son retour que le duché de Bretagne étoit *bel et bon*, et il envia cette propriété à son neveu qu'une assemblée des états avoit couronné duc dès l'âge de neuf ans. Pour arriver à ses fins, il engagea Constance à se rendre à Bayeux, ainsi que son fils, sous prétexte de traiter avec elle de quelques affaires importantes, dans les épanchements de l'amitié fraternelle. La duchesse ne soupçonna qu'à demi le piége que Richard lui tendoit; elle laissa le jeune Arthur sous la garde des seigneurs qui dirigeoient son éducation et se mit seule en voyage ; mais à peine fut-elle rendue à Pontorson, que des agens apostés par Ranulfe, comte de Chester, lui déclarèrent qu'elle étoit prisonnière de cet ancien époux, et la conduisirent dans la forteresse de Saint-James de Beuvron. On lui offrit sa liberté à condition de livrer son fils à Richard; mais Constance déploya un noble caractère : elle écrivit aux barons de Bretagne pour leur annoncer l'attentat dont elle étoit victime et leur donner l'assurance qu'elle étoit personnellement résignée à toutes les souffrances, à tous les sacrifices, pourvu que son fils fût sauvé. Les seigneurs indignés renouvelèrent leur serment de fidélité au jeune prince et le confièrent au baron de Vitré qui le conduisit de château en château, aux dépens de sa fortune et au péril de sa vie, pour éviter les embûches de Richard. Après diverses aventures et des combats meurtriers, André de Vitré parvint à déposer Arthur au château de Brest, et à le mettre momentanément hors de l'atteinte de son persécuteur. Richard furieux déchaîna contre la Bretagne ses Cotteraux ou Brabançons, commandés par Tournehan et Marchadée; ils pénétrèrent jusqu'à la ville de Carhaix, pillant, égorgeant, brûlant, ravageant toutes les contrées qu'ils parcouroient. Les Brabançons furent enfin repoussés; mais les Bretons, redoutant un échec, irrémédiable si de nouvelles compagnies étrangères leur étoient



Effigie de William Marschall, comte de Pembroke, placée sur son tombeau, dans l'église du Temple, à Londres.

opposées, trouvèrent le moyen de conduire leur jeune duc à Philippe-Auguste, qui l'accueillit avec de nombreuses marques d'intérêt

(1198) et le prit sous sa protection. Ce fut peu de temps après que Richard trouva la mort devant le château de Chalus.

La résidence d'Arthur près du roi de France exaspéra Richard, et la méchante Aliénor n'eut pas de peine à lui faire adopter des dispositions favorables à Jean-Sans-Terre. Les droits d'Arthur furent mis au néant. Le comte de Mortain fut déclaré successeur de Richard; et celui-ci lui légua même les trois quarts de ses trésors. Aliénor transmit à Lackland (1) les principautés d'Aquitaine et de Poitou, et elle se rendit dans ces domaines afin d'engager les barons et les prélats à rendre hommage au nouveau roi et à lui jurer fidélité; ce qu'ils firent sans objection. La Normandie se soumit également à son autorité, et l'archevêque de Rouen lui remit la couronne ducale et l'épée; mais l'Anjou, le Maine et la Touraine se déclarèrent pour Arthur.

Jean passa promptement en Angleterre où les esprits étoient partagés entre Arthur et lui. L'archevêque de Canterbury, Hubert, William Marshall, comte de Strigul et de Pembroke, et le justicier Fitz-Peter, ministres et favoris du feu roi, et partisans de Lackland, avoient ordonné de prêter le serment d'allégeance au nouveau souverain; mais beaucoup de prélats et de barons qui, dans les tentatives de Jean pour enlever la couronne à son frère durant sa captivité, s'étoient opposés à son ambition, manifestèrent de l'hésitation. On tint un grand conseil à Northampton; et, par insinuations, promesses ou menaces, le primat et le justicier obtinrent la reconnoissance du prince Jean comme souverain de l'Angleterre, sous condition qu'il respecteroit tous les droits acquis. L'archevêque déclara hautement que la couronne appartenoit à la nation, que la nation seule avoit le droit de la donner au plus digne, et que par cette raison le conseil, qui représentoit le peuple, choisissoit en son nom, pour monarque, le prince Jean comte de Mortain. Jean ne jugea pas à propos de discuter alors ce principe d'élection et ne songea que plus tard au droit divin et à l'hérédité.

Le roi d'Angleterre se hâta de revenir sur le continent afin de punir les Angevins et les Tourangeaux de leur rébellion. Philippe de son côté avoit levé des troupes pour défendre, disoit-il, les intérêts d'Arthur. Il se fit accompagner de ce jeune prince, l'arma chevalier, lui confia la mission de placer des garnisons dans les forteresses de l'Anjou, du Maine et de la Touraine, et pénétrant sur le territoire de la Normandie, il brûla la ville d'Évreux. Le cardinal Pierre de Capoue, légat du pape, interposa son autorité spirituelle entre les deux monarques; il exigea du roi Philippe la liberté de l'évêque de Cambrai, fait prisonnier par ce prince; et du roi Jean, celle de l'évêque de Beauvais, qui languissoit encore dans les donjons du château de Rouen. Sur leur refus, il mit en interdit les deux royaumes. Dans cette conjoncture, les deux souverains eurent ensemble une entrevue; une armistice y fut conclue, et peu de temps après elle fut suivie d'une paix honteuse pour tous les deux. Philippe reconnut le roi Jean et s'engagea pour Arthur à ce que le jeune prince rendît hommage à son oncle pour le duché de Bretagne. Jean concéda au roi Philippe la ville d'Evreux et les châteaux conquis au nom d'Arthur, transféra plusieurs fiefs à Louis, fils de Philippe, que l'on maria immédiatement à Blanche de Castille, fille d'Alphonse et nièce de Jean-Sans-Terre, et paya comme relief de sa succession une somme de vingt mille marcs. Des cérémonies féodales donnèrent au traité toute sa force. Jean accomplit l'hommage qu'il devoit à Philippe (mai 1200), et jura fidélité à ce suzerain en présence et sous la garantie des barons. Quant aux droits d'Arthur, il n'en fut pas question, et les deux rois les sacrifièrent à des intérêts personnels ou à des vues ambitieuses qui n'amenèrent que des malheurs.

Philippe, à cette époque, étoit engagé

(1) Le nom de Lackland, ou Sans-Terre, étoit le surnom du plus jeune des fils du roi pendant sa minorité. Le roi Jean est pourtant le seul à qui l'histoire l'ait donné ou conservé.

dans une contestation très-épineuse avec la cour de Rome. Il avoit repoussé la main d'Ingelburge, princesse de Danemark, à laquelle il étoit fiancé, afin d'épouser Agnès de Méranie ou de Moravie. A la requête du roi de Danemark, les papes Célestin et Innocent embrassèrent la querelle d'Ingelburge, et sévissant avec rigueur contre le roi de France, mirent ses états en interdit. C'étoit dégager les peuples de toute fidélité à leur prince, et l'histoire a raconté comment Philippe fut amené à répudier la femme qu'il aimoit pour reprendre, au nom du concile de Soissons, la princesse de Danemark. La circonstance n'étoit pas heureusement choisie pour chercher un exemple à imiter dans cette partie de la vie du roi de France, et ce fut cependant ce que fit le roi d'Angleterre. Jean, lorsqu'il n'étoit encore que comte de Mortain, avoit épousé Hedwige, héritière de Glocester. Dès qu'il fut monté sur le trône, il songea que de tels domaines étoient trop peu considérables pour un souverain, et il obtint facilement d'un archevêque une sentence de divorce, sous prétexte de consanguinité. Il envoya demander la main d'une princesse de Portugal; mais avant le retour de ses ambassadeurs, il devint éperdument amoureux d'Isabelle, fille du comte d'Angoulême, Aymar Taillefer, mariée au comte Hugues de la Marche, mais encore éloignée de son époux à cause de son âge. Le prestige d'un trône séduisit sans doute la jeune fille; le roi l'enleva, l'épousa du consentement de son père, et le comte de la Marche se trouva réduit à fomenter secrètement des machinations de vengeance. Le primat archevêque de Canterbury n'hésita pas à couronner, à Westminster, la belle reine, et le roi Jean dédaigna toutes les menaces du souverain pontife.

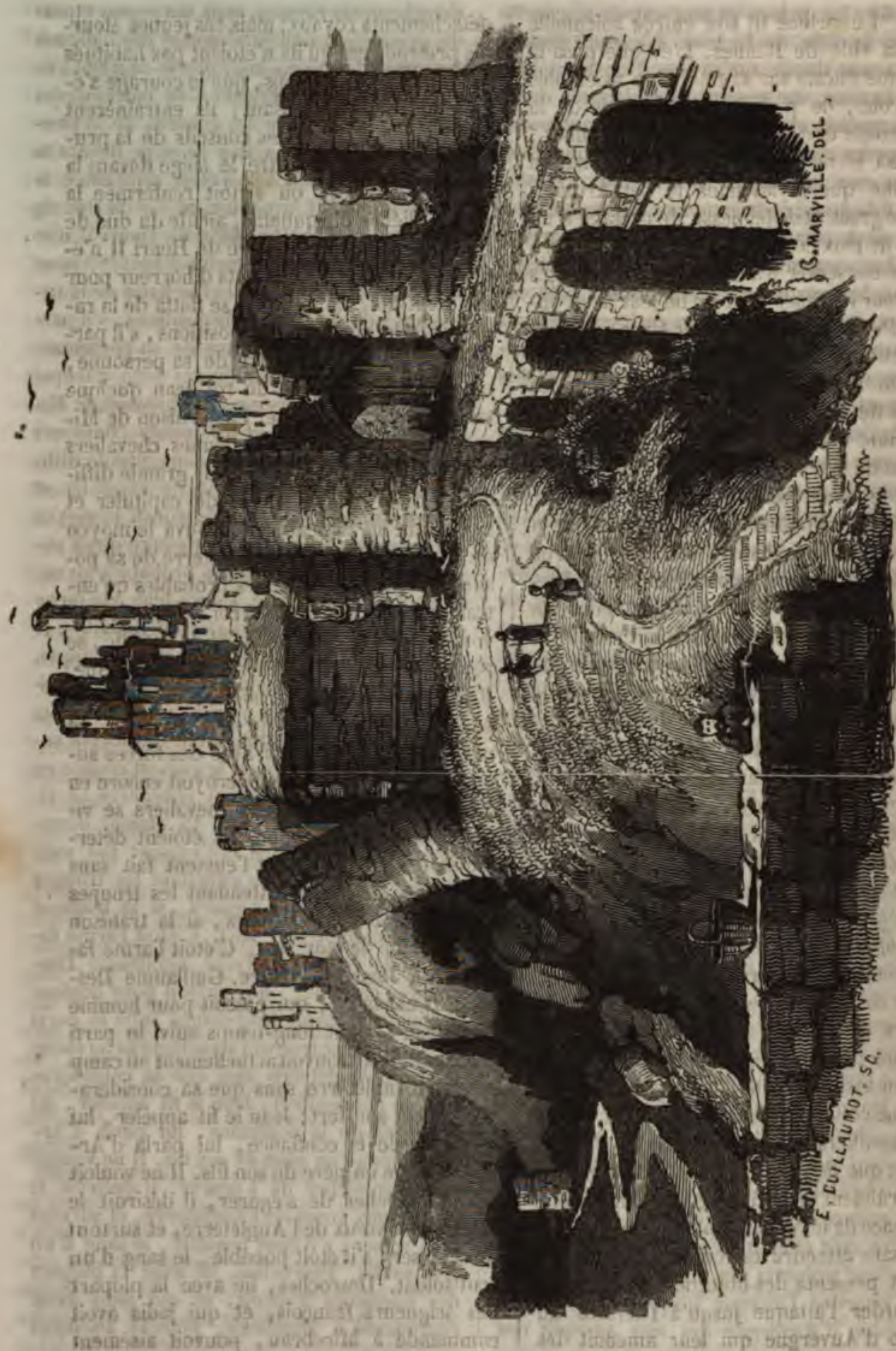
Mais le comte de la Marche, tout entier au souvenir de l'outrage qu'il avoit reçu, s'allia au comte d'Eu, son frère, et ils excitèrent des soulèvements dans l'Anjou et la Normandie. Le roi forcé de prendre les armes appela les barons anglois à son aide. Ceux-ci lui répondirent qu'ils ne le serviroient que lorsqu'il auroit solennellement reconnu et juré de maintenir leurs priviléges: c'étoit un premier pas vers l'indépendance; mais le temps n'étoit pas encore venu où ils devoient être écoutés. Jean parvint à les désunir; il en entraîna quelques-uns à sa suite et se fit donner des sommes d'argent par les autres. Rendu en Normandie et fier d'une évidente supériorité sur ses adversaires, il montra des prétentions qui alarmèrent tous ses vassaux. Il essaya de se délivrer de ses ennemis en les obligeant, suivant l'usage, à soutenir en champ clos leur bon droit, non contre lui-même, mais contre des spadassins dont il s'étoit entouré à grand prix. Les seigneurs appelés regardèrent avec dédain ces prétendus chevaliers et se considérèrent comme gravement insultés. Philippe étoit leur commun suzerain; ils lui demandèrent sa protection et citèrent Jean, duc de Normandie et d'Aquitaine, à comparoître devant le roi de France. Jean ne pouvoit récuser un tel tribunal; mais il déclara que pour avoir à répondre à cet appel, il eût été nécessaire que les barons mécontents se fussent présentés à sa propre cour et qu'il eût refusé de leur rendre justice. C'étoit en effet la règle suivie en pareille occasion. Les seigneurs lui demandèrent donc des sauf-conduits. Il les refusa d'abord, les promit ensuite, revint encore contre ses engagements, et montra tant de mauvaise foi que le roi de France, qui n'étoit pas beaucoup plus religieux observateur de sa parole, saisit cette occasion d'humilier un rival et se déclara hautement le protecteur du jeune Arthur et du comte de la Marche (1201). Les barons de Normandie, d'Anjou et de Touraine se rangèrent sous les drapeaux de Philippe et bientôt les forteresses du roi Jean tombèrent devant l'armée confédérée qui prit Tillières, Boutavant, Gournay et plusieurs autres places importantes.

Sur ces entrefaites la duchesse Constance, qui avoit conservé le gouvernement de la Bretagne quoiqu'elle eût épousé Guy, comte de Thouârs, vint à mourir. Philippe envoya le jeune Arthur prendre possession de son

duché. Le prince fit son entrée solennelle dans la ville de Rennes. L'évêque posa la couronne ducale sur sa tête. Une assemblée de barons, de prélats, de députés de la bourgeoisie et de délégués des communes, lui prêta serment au nom de toute la nation bretonne qui voyait dans le bel Arthur, paré de grace et de jeunesse, le présage d'un avenir de paix et de bonheur. Le prince jura de leur conserver leurs droits et priviléges et de leur restituer ceux qu'on leur avoit enleves. Puis il donna l'ordre de lever quelques troupes et partit en hâte pour se rendre auprès de Philippe. Les bénédictions et les regrets du peuple l'accompagnèrent.

Arthur, duc de Bretagne, reparut dans la tente du roi de France, fléchit le genou devant le monarque et le supplia de le créer chevalier. Philippe l'embrassa, lui ceignit sa propre épée, lui chaussa ses éperons d'or et reçut son hommage pour le duché de Bretagne et les comtés du Poitou, du Maine, de Touraine et d'Anjou. Il lui promit ensuite la main de sa fille Marie qui n'avoit encore que cinq ans, les fiança l'un à l'autre, et sur le desir qu'en témoigna le jeune duc, il lui confia le commandement de deux cents lances.

Arthur, rempli d'ardeur et d'espérance, se dirigea vers la Touraine sans attendre l'arrivée des troupes bretonnes, et se joignit après quelques jours de route aux comtes d'Eu et de la Marche et à d'autres chevaliers de renom. Hugues de Dampierre et Imbert de Beaujeu étoient attendus avec des forces de Savoie et du Berri. La Bretagne devoit fournir cinq cents chevaliers et quatre mille hommes de pied. L'armée enfin devoit se composer de quinze cents lances et de trente mille fantassins. Arthur n'avoit pas seize ans; son jeune cœur se gonfloit de joie, et de novices chevaliers qui l'entouroient ne l'entretenoient que de gloire et de hardis exploits. Tous brûloient de se distinguer, et dans leur impatience ils lui inspiroient le désir de combattre sans attendre les renforts. Arthur cependant présenta des objections; il proposa de retarder l'attaque jusqu'à l'arrivée du dauphin d'Auvergne qui leur amenoit des détachements royaux; mais ces jeunes étourdis prétendirent qu'ils n'étoient pas habitués à compter leurs ennemis, que le courage s'évaporoit en temporisant; ils entraînèrent Arthur; on fit taire les conseils de la prudence et l'on alla mettre le siége devant la ville de Mirebeau où s'étoit renfermée la vieille Aliénor d'Aquitaine, aïeule du duc de Bretagne. Or, cette veuve de Henri II n'éprouvoit que des sentiments d'horreur pour son petit-fils; mais celui-ci se flatta de la ramener à de meilleures dispositions, s'il parvenoit à se rendre maître de sa personne, ou du moins d'obtenir du roi Jean quelque transaction avantageuse. La garnison de Mirebeau étoit faible et les jeunes chevaliers s'emparèrent de cette ville sans grande difficulté; mais Aliénor refusa de capituler et se retirant au château, elle trouva le moyen de faire avertir le roi d'Angleterre de sa position et des conséquences probables qu'entraîneroit sa captivité. Le roi Jean, qu'on ne voyoit jamais sur les champs de bataille, se réveilla cette fois de son sommeil léthargique. Il partit de nuit, évita avec adresse des détachements ennemis qu'il rencontra, et parut devant Mirebeau avec des forces supérieures, tandis qu'on le croyoit encore en Normandie. Arthur et ses chevaliers se virent assiégés à leur tour. Ils étoient déterminés à se défendre et l'eussent fait sans doute avec succès, en attendant les troupes qui venoient à leur secours, si la trahison n'eût décidé de leur sort. C'étoit l'arme favorite de Jean-Sans-Terre. Guillaume Desroches, chevalier, qui passoit pour homme d'honneur, avoit long-temps suivi le parti d'Arthur; il se trouvoit actuellement au camp du roi d'Angleterre sans que sa considération en eût souffert; Jean le fit appeler, lui témoigna de la confiance, lui parla d'Arthur comme un père de son fils. Il ne vouloit que l'empêcher de s'égarer, il désiroit le rendre aux vœux de l'Angleterre, et surtout sans verser, s'il étoit possible, le sang d'un seul soldat. Desroches, lié avec la plupart des seigneurs françois, et qui jadis avoit commandé à Mirebeau, pouvoit aisément



Ruines du château de Corfe, comté de Dorset.

pratiquer dans la ville de telles intelligences que la guerre cessât à l'instant. Le chevalier hésita et mit pour condition à sa félonie qu'aucun des seigneurs assiégés ne seroit mis à mort ni emprisonné, et qu'Athur principalement seroit traité avec tous les égards et les honneurs dus au duc de Bretagne, neveu du roi. Je te le jure sur mon ame et sur celle de mon père, s'écria Lackland. Il s'engagea par des serments plus horribles encore et Desroches se rendit secrètement dans la ville. Le traître n'eut pas de peine à s'entendre avec quelques bourgeois las d'une guerre qui sembloit interminable : une porte de Mirebeau fut ouverte au milieu de la nuit; les soldats de Jean-Sans-Terre s'y introduisirent et s'emparèrent d'Arthur et de ses partisans, surpris dans leur premier sommeil. Quelques-uns voulurent se défendre; mais ils montrèrent en vain un courage digne d'un meilleur sort. Le roi Jean satisfait au-delà de ses espérances, n'attendit pas les troupes de Philippe-Auguste; il repartit en toute hâte pour la Normandie, fit enfermer Arthur dans un cachot du château de Falaise, envoya vingt-deux chevaliers des plus distingués par leur naissance et leur valeur dans la forteresse de Corfe en Angleterre, en donnant l'ordre de les y laisser mourir de faim, ce qui fut exécuté, et chargea un satellite d'assassiner Guillaume Desroches qui possédoit son secret. Desroches, averti du sort qui l'attendoit, remit au roi de France plusieurs places dont il avoit la disposition, et dévoré de remords consacra le reste de ses jours à la pénitence au fond d'un monastère.

Philippe-Auguste investissoit en ce moment la ville d'Arques. Pénétré d'indignation, il leva le siége et se rendit à grandes journées vers la Loire, afin de recueillir et de sauver les restes du parti d'Arthur. Il s'empara de Tours et brûla cette ville. L'hiver se fit sentir, et suivant l'usage de ces temps, vint mettre fin aux opérations militaires. Le roi de France espéra que des négociations lui rendroient bientôt le fiancé de sa fille Marie.

Mais Jean ne l'entendoit pas ainsi. Il ordonna de transférer Arthur dans les tours de Rouen, et lui demanda une renonciation à tous ses droits sur l'Angleterre, la Bretagne et les autres provinces du continent. Le jeune prince résista courageusement aux menaces de son oncle. « Vos tours ni vos épées » ne sauroient faire, répondit Arthur, que » Geoffroy mon honoré père, ne fût votre » frère aîné, que l'Angleterre ne soit mienne » de son chef ainsi que la Touraine, l'Anjou » et la Guyenne, et que la Bretagne ne m'ap» partienne de l'estoc de ma mère; je n'y » renoncerai que par la mort. — Tu mour» ras donc, reprit Jean. »

Le roi d'Angleterre se mit à chercher des assasins; il ne pouvoit les prendre dans un rang trop subalterne, parce que l'honorable gouverneur du château ne les eût pas laissé pénétrer seuls auprès de son noble prisonnier, et il s'adressa d'abord à Guillaume de Braye, l'un des commensaux de sa maison, qui lui répondit simplement qu'il étoit gentilhomme et non bourreau. Cependant quelques écuyers frappés de l'appât d'une haute fortune, consentoient à priver le malheureux Arthur de sa qualité d'homme et de l'usage de la vue : introduits près du jeune prince, sous le prétexte de lui porter des consolations, ils parvinrent à écarter un moment William Bruce le gouverneur, qui ne voyoit en eux que des amis, et ils se mirent en devoir d'exécuter leur infâme mission. Arthur effrayé, embrassa leurs genoux, versa des larmes et les supplia dans les termes les plus touchants de ne pas se souiller d'un pareil crime. Les bourreaux hésitèrent un instant, et ce temps suffit au prisonnier pour se mettre en défense. Il s'arma d'un banc qu'il brisa, et il combattoit d'une manière désespérée, lorsque le gouverneur entendit les cris de la victime et les imprécations des meurtriers. Transporté d'indignation, il chassa de la tour les envoyés de Jean-Sans-Terre; mais il ne sauva le jeune duc que pour quelques jours.

Jean-Lackland reconnut à cette tentative avortée, qu'il ne devoit s'en remettre qu'à lui-même du soin de sa vengeance. Un soir,

assez tard, il s'arma de pied en cap, déclara qu'il partoit pour Cherbourg, envoya sur la route un nombreux détachement de cavalerie, et suivi d'un seul écuyer, il se rendit au pied de la tour où gémissoit son infortuné neveu. Cet écuyer, Pierre de Maulac, alla de la part de Jean, déclarer au gouverneur que le roi ordonnoit l'élargissement immédiat d'Arthur; il lui montra le scing royal et se fit remettre le prisonnier qu'il conduisit à son maître. « Venez çà, » beau neveu, cria Jean; venez voir le jour » que vous aimez; je vous rends libre com- » me l'air et veux vous octroyer moi-même » un royaume à gouverner. » Arthur interdit et en suspens, sollicitoit en tremblant une explication lorsque son oncle ajouta: « Mon- » tez ce destrier, et venez avec moi. Vous » aurez temps suffisant pour me remercier; » tout va selon vos désirs. » Le jeune duc affoibli par la détention, le chagrin et l'inquiétude, eut quelque peine à se mettre en selle; il y fut aidé par Pierre de Maulac et par Jean lui-même. Une partie des cavaliers de la garde de Lackland avoit beaucoup d'avance sur le roi; celle qui approchoit le plus de sa personne reçut l'ordre de rester à certaine distance en arrière sous le prétexte que les nobles chevaliers vouloient causer en secret de leurs importantes affaires. On suivoit le bord de la mer: Jean et son neveu se trouvèrent bientôt sur la cime d'un rocher à pic qui formoit un effroyab'e précipice audessus des flots. Ce lieu étoit connu de Jean-Sans-Terre. Quand il se vit seul avec Arthur, sans autre témoin que Maulac, il tira son épée, et d'un coup terrible renversa sur le roc le pauvre jeune homme qui n'avoit ni arme ni armure. Arthur grièvement blessé, se traîna aux genoux de son oncle, lui cria merci, et lui promit de lui céder tout ce qu'il lui demanderoit; mais l'assassin s'étoit trop avancé pour reculer. « Tout est à moi » lui disoit-il, et voilà le royaume que je t'ai » promis. » Il le saisit par un pied et s'efforça de le précipiter. Arthur se debattoit avec l'énergie que donne le désespoir; il s'attachoit au roc et poussoit des cris lamentables. Jean voulut en finir: il le prit par les cheveux, lui enfonça son épée dans le cœur, traîna le cadavre au bord de l'abîme, et le jeta dans les flots qui s'ouvrirent et se refermèrent pour jamais sur le prince de Bretagne. Pierre de Maulac étoit l'impassible témoin de cette sanglante exécution.

Cet horrible attentat resta quelque temps caché; mais de sourdes rumeurs avertirent l'opinion, qui ne tarda pas à se manifester: elle éclata dans toute sa force, lorsque l'on apprit que le roi Jean réclamoit la possession du duché de Bretagne. Il fut dès lors avéré qu'Arthur n'existoit plus, et qu'il avoit péri par un crime. On en fut entièrement convaincu par l'enlèvement au nom du roi, de la princesse de Bretagne, Éléonore, sœur aînée d'Arthur, héritière de ses états. Jean la fit conduire en Angleterre, et l'y retint toute sa vie dans la captivité la plus étroite. Les Anglois la nommoient la vierge de Bretagne.

L'assassinat d'Arthur excita tant d'horreur parmi la noblesse et le peuple, que de ce moment l'autorité du roi perdit son prestige et sa force; mais ce fut naturellement en Bretagne qu'elle produisit le plus d'effet et le plus contraire à l'ambition de Jean. Jamais on n'y vit tant de pleurs, de deuil et de gémissements; jamais on n'y proféra tant de malédictions contre un meurtrier. Les prélats, les barons, les gentilshommes, les plus riches bourgeois, s'assemblèrent à Vannes, déclarèrent la guerre au comte de Mortain, et, l'écartant de la succession, ils adoptèrent, en l'absence et au défaut d'Éléonore, une autre fille de la duchesse Constance, et du comte Guy de Thouars, qu'elle avoit épousé après le couronnement d'Arthur. La jeune Alix comptoit à peine trois années. Son père l'apporta dans ses bras au sein des états. Les trois ordres décernèrent la présidence à Guy de Thouars, et lui confièrent la tutelle de sa fille et l'administration du duché. En même temps ils songèrent à la vengeance, et députèrent vers Philippe-Auguste l'évêque de Rennes, Pierre de Dinan, chancelier, et Ri-

chard, maréchal de Bretagne. Philippe parut pénétré de douleur, et saisit avec avidité cette occasion d'humilier un rival. Il envoya, suivant l'usage, de vers le roi d'Angleterre, un chevalier parent d'Arthur, afin de le sommer de comparoître à la cour des pairs de France comme vassal de cette couronne, et d'y venir répondre à l'accusation de parricide portée contre lui par les chevaliers de Bretagne et d'Anjou. Jean demanda ironiquement, s'il y auroit sauvegarde et sûreté pour son retour? Il trouva la réponse ambiguë, et se garda bien de se présenter. Les délais expirés, les pairs françois prononcèrent leur jugement. Jean, duc de Normandie, convaincu d'avoir assassiné le fils de son frère aîné, fut déclaré coupable de félonie et de haute trahison, et en conséquence condamné à perdre toutes les terres, seigneuries et fiefs qu'il tenoit par hommage du roi de France, son suzerain.

Il est évident que cette position étoit vivement désirée pour Philippe, et que, depuis long-temps il entroit dans les calculs de son ambition et de sa politique d'expulser le roi d'Angleterre des fiefs immenses qu'il possédoit sur le continent, et qui avoient été démembrés de la couronne de France. Aucune occasion plus favorable ne s'étoit présentée; l'indignation étoit générale. La Bretagne, irritée jusqu'à la rage, avoit juré qu'elle sacrifieroit pour se venger jusqu'au dernier de ses enfants; les grands vassaux de France qui, seuls, auroient pu redouter l'agrandissement de Philippe, ne prévoyoient pas ses desseins, ou se trouvoient trop désunis pour songer à s'y opposer; les sujets continentaux de Jean-Sans-Terre, effrayés des vices d'un tel prince, et las de la guerre, étoient loin de manifester aucun esprit de résistance aux entreprises d'un roi qui brilloit par de grandes qualités; il est même probable que leurs intérêts nationaux devoient les rattacher au gouvernement d'un souverain dont les peuples avoient un langage, des mœurs, des lois, des coutumes semblables aux leurs, et ils se prêtèrent sans résistance au grand changement qu'avoit médité, peut-être depuis la croisade, l'ancien frère d'armes de Richard.

Philippe secondé par les Bretons, s'empara de plusieurs châteaux en Aquitaine, en Poitou et en Normandie. Le comte de Thouars, à la tête des chevaliers de Bretagne, attaqua la forteresse imprenable du Mont-Saint-Michel, et s'en rendit maître par un de ces coups hardis qui ne réussissent que parce que le succès en semble impossible. Avranches, Andelys, Évreux, Domfront, Lisieux, Caen ne tardèrent pas à se rendre. Jean-Sans-Terre, tranquille dans la ville de Rouen et plongé dans une honteuse débauche, répondoit à ses courtisans qui s'effrayoient: « Laissez-les faire, je recouvrerai dans un » seul jour ce qu'ils n'auront pris qu'en plu» sieurs années. » Une fois cependant excité par leurs reproches, il rassembla des troupes, et déployant cette activité qu'il avoit déjà montrée lorsqu'il méditoit un grand crime, il se présenta devant Alençon et somma cette ville de lui ouvrir ses portes. Il avoit saisi avec assez d'adresse le moment où toutes les forces de Philippe étoient disséminées, et il comptoit, non sans raison, sur le succès de son habileté. Le roi de France étoit alors dans la ville de Moret, à quelques lieues de Fontainebleau. Toute la noblesse des comtés voisins étoit réunie dans cette petite place pour assister à un tournoi, et les combats à la lance alloient commencer, lorsque Philippe, instruit du mouvement de son ennemi, fit à ces brillants chevaliers la proposition de le suivre à l'instant sous les murs d'Alençon, où leur bravoure trouveroit plus d'une occasion de paroître dans tout son éclat. Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme, et les guerriers se mirent en marche couverts de leurs armures de fêtes. Jean ne jugea pas à propos de les attendre, et il s'enfuit si précipitamment et dans un tel désordre, qu'il abandonna ses tentes, son bagage et ses machines. Une année ne s'étoit pas écoulée depuis la mort d'Arthur, et il ne lui restoit déjà plus de ses vastes domaines continentaux que Rouen, Verneuil, For-



Ruines du château Gaillard, construit par Richard Cœur-de-Lion. (Normandie.)

laine, Château-Gaillard et un petit nombre de villes. Dans cette perplexité, Jean se plaignit de la perfidie de ses adversaires, il réclamoit l'intervention du pape, et demandoit aux foudres de Rome une puissance qui lui échappoit par sa propre lâcheté. Le peuple anglois, étonné d'une indolence ou d'une inhabileté sans égale, supposoit qu'un sortilége ou quelque pouvoir magique absorboit les facultés de son roi; les barons quittèrent ses bannières et se retirèrent dans leurs domaines. Furieux de cette défection, il en punit un grand nombre en confisquant leurs propriétés ou en leur infligeant de grosses amendes, et il donna des ordres pour réunir une armée nombreuse à Plymouth; mais lorsqu'elle fut rassemblée et qu'elle connut sa destination, elle lui députa l'archevêque de Canterbury pour lui annoncer qu'elle étoit déterminée à ne pas s'embarquer. D'une autre part les barons de France, stimulés par ceux de Bretagne, accoururent de toutes parts sous les bannières de Philippe. Ce fut en vain que le pape Innocent III voulut dans l'intérêt du roi Jean déployer l'autorité du Saint-Siége et poser en principe que les cours ecclésiastiques procédant de la volonté même de Jésus-Christ, les monarques étoient tenus de se soumettre à leur décision; les prélats et la noblesse repoussèrent cette prétention avec une indignation hautement exprimée et refusèrent l'intervention des deux légats du pontife. Philippe, certain de l'appui de ses

peuples poursuivit l'exécution de son projet.

Château-Gaillard étoit assiégé depuis près d'une année; cette forteresse construite par les ordres de Richard, sur un roc au bord de la Seine, passoit alors pour imprenable. Roger de Lacy la défendoit avec une nombreuse et courageuse garnison. Le roi de France résolut de la réduire par famine, et vint lui-même présider au sévère blocus qu'il avoit ordonné. Le comte de Pembroke instruit que l'armée victorieuse de Philippe se tenoit peu sur ses gardes, forma le projet de détruire les travaux de l'ennemi et de jeter du secours dans la place; il commandoit à trois mille cavaliers et à quatre mille hommes d'infanterie. Il arma une flotille de soixante-six petits bâtiments et lui confia la mission de briser un pont de bateaux établi par les François pour empêcher toute communication de la forteresse avec les contrées voisines. Ses préparatifs arrêtés, il supplia le roi de vouloir bien paroître à la tête de son armée afin de l'animer par sa présence; mais Jean, qui redoutoit les combats, revint à Rouen après quelques heures de marche et laissa Pembroke diriger seul son entreprise par terre et par eau. Le succès sembla d'abord couronner ses soins habiles et sa bravoure. Dans une attaque nocturne, il mit en désordre le camp des ennemis; mais lorsque le jour se montra il vit avec douleur qu'il n'étoit pas secondé par sa flottille, qui ne paroissoit point. Les François se rallièrent, et le repoussèrent avec vigueur. La flottille arriva pour être témoin de sa défaite et Philippe, délivré de ses premiers adversaires, la combattit avec des forces supérieures, et s'en empara. Roger de Lacy ne put continuer sa longue résistance; il fut forcé de se rendre (1204 mars.), et le roi de France, pénétré d'estime pour sa valeur, le combla de marques d'intérêt, et le fit traiter avec des égards distingués.

Jean-Sans-Terre voyant la Normandie entièrement ouverte aux armes de ses ennemis par la chute de ce boulevart, ne se supposa plus d'autre ressource que de passer en Angleterre. Sourd aux cris de ses peuples, il fit démolir les fortifications de Montfort-l'Amaury, Pont-de-l'Arche et Moulineaux, et confia le gouvernement de ce qui lui restoit de la Normandie non pas à quelque membre honorable de sa noblesse angloise si brave et si éprouvée, mais à deux chefs mercenaires de Brabançons qu'il tenoit à sa solde, puis il s'enfuit secrètement comme un malfaiteur. Instruit de son départ, Philippe poussa vigoureusement ses avantages, et les chefs brabançons, sans plus tarder, passèrent eux et leurs troupes au service de la France. En peu de jours, la Normandie fut conquise à l'exception de Rouen, d'Arques et Verneuil. Ces trois villes, animées d'un noble courage, se liguèrent pour le maintien de leur indépendance, et s'engagèrent généreusement à se prêter une assistance mutuelle. Elles envoyèrent des députés à Londres pour implorer le secours du roi d'Angleterre, mais Jean refusa de les entendre. Sur ces entrefaites, Rouen fut investi. Dans un premier assaut, Philippe emporta les dehors de la place, et, fort de ce succès, il fit offrir aux habitans la capitulation la plus honorable. Les Rouennois l'acceptèrent. Arques et Verneuil se rendirent aux mêmes conditions. Tout ce qui résistoit encore dans l'Anjou, le Maine, la Touraine, suivit cet exemple; et ce fut ainsi que ces vastes territoires, que ces opulentes provinces furent définitivement réunis à la couronne de France. La Normandie en avoit été séparée durant deux cent quatre-vingt-douze années, depuis la cession faite à Rollo par Charles-le-Simple, et les autres comtés avoient été annexés à la couronne d'Angleterre par l'avénement au trône de la race des Plantagenet.

La Bretagne et la France puisèrent des avantages inégaux dans ces événements extraordinaires. La Bretagne cessa d'avoir à craindre pour ses frontières la rivalité d'une province limitrophe, toujours disposée à servir l'ambition ou la vengeance des princes anglois; et comme elle avoit énergiquement contribué à l'agrandissement de la puissance françoise, elle parvint, au milieu

de l'asservissement général, à conserver une indépendance et des droits sociaux qui la rendirent redoutable, et lui valurent une véritable nationalité. Quant à la France, elle acquit une telle prépondérance sur tous les états qui jusqu'alors n'avoient reconnu en elle qu'une suzeraineté nominale, qu'il fût aisé de prévoir l'inévitable union de la Gaule entière en une seule monarchie sous son nom et ses drapeaux.

Quelque mécontente que fût l'Angleterre de l'infâme conduite de Jean-Sans-Terre, elle approuva cependant les efforts qu'il tenta pour recouvrer les possessions perdues en 1206. Guy de Thouars, qui gouvernoit la Bretagne au nom de sa fille Alix, mécontent de ne pouvoir obtenir pour lui-même le titre de duc, entretint une correspondance avec le roi d'Angleterre, et lui promit son assistance comme comte de Thouars, s'il se présentoit avec une armée sur le continent. Jean débarqua en effet près de la Rochelle, et s'aventurant à marcher sur Angers, il prit cette ville et la réduisit en cendres, puis il revint sur Nantes, et fit des préparatifs de siége. Philippe ayant à la hâte rassemblé quelques troupes, lui offrit la bataille; mais l'esprit du roi Jean retomba dans ses foiblesses ordinaires; au lieu de combattre il proposa une négociation, et à peine fut-elle ouverte qu'il s'échappa, repassa en Angleterre et rappela son armée.

La pusillanimité d'un tel monarque, en le déshonorant aux yeux des peuples, ne lui laissoit qu'une autorité très-incertaine sur ses grands vasseaux, et ceux-ci saisissoient toutes les occasions pour résister aux volontés royales, et détruire une à une les prérogatives de la couronne. Les membres influents du clergé, molestés en diverses circonstances par l'esprit arrogant et tracassier du roi Jean, songèrent à leur tour à resserrer son pouvoir dans des limites qu'il ne pût franchir; et cette nouvelle contestation eut des résultats aussi honteux que le meurtre d'Arthur et la guerre de vengeance.

Parmi les immunités de l'église que le roi juroit à son couronnement de maintenir intactes, se trouvoit compris le droit que possédoient certains chapitres d'élire leurs prélats. Ce privilége déplaisoit fort aux souverains, parce qu'à la plupart des évêchés et des grandes abbayes étoient annexés des baronnies et des propriétés dont la jouissance conféroit aux titulaires l'influence du pouvoir, du rang et de la richesse. Les rois avoient donc à craindre que ces hautes positions sociales fussent confiées à leurs ennemis, et à désirer la faculté d'en disposer eux-mêmes pour des favoris. Cette faculté leur appartenoit presque toujours en réalité par la forme même de l'élection. D'abord le chapitre ne pouvoit se réunir afin d'y procéder sans y avoir été préalablement autorisé par une licence royale, que le monarque accompagnoit ordinairement de sa recommandation en faveur d'un protégé ; et quand l'élection étoit accomplie, il falloit encore que la nomination fût approuvée du roi, qui donnoit ainsi l'investiture ou la refusoit à son gré. Dans quelques diocèses de l'Angleterre, il se présentoit un cas anormal assez singulier; ces cathédrales avoient été dans l'origine des monastères; c'étoient encore des moines qui en composoient les chapitres; et il arrivoit que ces hommes, étrangers au monde, séparés de tous les intérêts sociaux par goût, par habitude, par nécessité, chargés d'apprécier des talents, des services, un ordre de connoissances dont ils n'avoient pas même l'idée, élevoient aux siéges épiscopaux les sujets les moins dignes de les honorer.

Ce privilége, ou du moins celui de concourir à l'élection, avoit été réclamé par les moines de l'église de Christ-Church à Canterbury, toutes les fois que le siége primatial s'étoit trouvé vacant. Les prélats, de leur côté, prétendoient qu'il n'appartenoit qu'à eux de choisir leur archevêque; et le roi embrassoit constamment l'avis des prélats. Afin d'écarter les moines, il fixoit le lieu de l'élection à des distances considérables du monastère, usoit d'une foule de mesquins subterfuges de ce genre, et repoussoit tou-

jours la personne élue par eux, à moins qu'ils n'eussent porté leurs votes sur le protégé des évêques ou le sien. La querelle recommença lorsque la mort de l'archevêque-Primat Hubert fut annoncée, mais avec une gravité qu'elle n'avoit pas encore eue. Des moines jeunes et ardents, qui guettoient cet événement, loin d'attendre l'arrivée des évêques ni la licence royale, s'assemblèrent secrètement dans la nuit, et promurent au siége archiépiscopal leur sous-prieur Réginald; ils l'intronisèrent à l'instant, et l'envoyèrent à Rome pour solliciter la confirmation de son élection, en lui recommandant une extrême discrétion comme condition première du succès. L'amour-propre du moine ne put se contenir, et Réginald à peine rendu sur le continent se para du titre d'archevêque. La nouvelle en fut rapportée en Angleterre par les matelots du navire qui l'avoient déposé sur le sol françois. Le roi montra une colère furieuse. Les évêques suffragants traitèrent de crime de lèze-majesté divine et humaine cette téméraire entreprise; les moines les plus anciens de Christ-Church à qui les plus jeunes avoient caché leurs projets, et son exécution, s'offensèrent plutôt de l'exclusion qu'ils avoient essuyée que de l'irrégularité de l'élection, mais enfin ils s'en offensèrent, et les délinquants eux-mêmes indignés de l'indiscrétion du primat qu'ils avoient voulu se donner, ne prirent pas la peine de défendre leur élection. Le roi se mit alors à penser que si les évêques prenoient la résolution de contester encore le privilége des moines de Christ-Church et qu'il les appuyât, la discussion pourroit s'envenimer. Il imagina donc d'abandonner l'élection au chapitre, en faisant pressentir à chacun de ses membres que la nomination de John Gray évêque de Norwich lui seroit agréable. John Gray fut élu; mais les prélats, loin d'approuver cette espèce de transaction, ou plutôt de consentir à l'abandon d'un droit dont le roi faisoit si bon marché, écrivirent en cour de Rome pour se plaindre; et de leur côté, le chapitre de Christ-Church et Jean-Sans-Terre envoyèrent une députation de douze moines au saint-père afin d'obtenir la confirmation de leur nouveau primat.

Trois questions furent donc proposées au souverain pontife. La prétention des évêques n'eut aucun poids dans la balance de la haute cour ecclésiastique. L'élection de Réginald parut entachée de tant d'irrégularités, qu'elle fût annulée sans grande discussion; mais le pape ayant considéré qu'à lui seul appartenoit le droit de casser une pareille opération, déclara également nulle et invalide l'élection de John Gray, à laquelle on avoit procédé avant d'avoir consulté le saint-siége. John Gray d'ailleurs étoit un ministre favori du roi d'Angleterre et les canons s'opposoient à ce qu'un ecclésiastique possédât en même-temps le gouvernement spirituel des fidèles et le gouvernement temporel des peuples.

Mais ce n'étoit pas tout. Innocent III suivoit avec persévérance un système utile à l'agrandissement de la puissance pontificale, celui d'enlever aux princes le droit d'investiture, et aux seigneurs laïques le droit de nomination aux bénéfices ecclésiastiques, dépendants de leurs fiefs. Il profita donc de la circonstance pour faire élire sous ses yeux un primat d'Angleterre qui fût entièrement dévoué à ses volontés. Étienne Langton, jadis professeur et chancelier en l'université de Paris, honoré de la pourpre par la faveur d'Innocent III, étoit attaché à la cour de Rome d'intérêt et de reconnoissance. Il possédoit d'ailleurs des vertus, et se faisoit remarquer par une rare érudition. Le pape envoya chercher les douze moines de Christ-Church et leur ordonna d'élire Étienne-Langton; les moines déclarèrent que sans une licence royale, il leur seroit impossible de procéder à cette nomination. La cour de Rome écrivit au roi Jean; mais soit qu'il eût refusé de recevoir les dépêches pontificales, soit qu'il ne lui eût pas convenu d'y faire réponse, aucune permission n'arriva. Le pape réitéra ses ordres et menaça les moines anglois d'excommunication, s'ils ne se hâtoient d'obéir. Langton fut donc

nommé archevêque primat de Canterbury; mais une difficulté de même nature que la première s'éleva quand il fut question de le consacrer : suivant l'usage de l'Angleterre, il étoit de nécessité d'obtenir la sanction royale; cette sanction ne vint pas comme on le pense, et, sur le refus de la plupart des prélats romains, Innocent III prit la peine d'accomplir lui-même la cérémonie, et de conférer l'onction sainte au cardinal Étienne Langton comme archevêque de Canterbury, primat d'Angleterre, revêtu du caractère de légat du souverain-pontife dans le royaume.

On devoit s'attendre à toutes les violences avec un caractère aussi profondément irascible que celui du roi Jean. En vain le pape lui écrivit une lettre affectueuse accompagnée de quatre anneaux magnifiques ornés de pierres précieuses qui faisoient allusion aux vertus du roi; le diamant représentoit ses bonnes œuvres et la pureté de son ame, l'émeraude l'espérance, le saphir la foi sincère et brillante comme l'azur du ciel, le rubis l'ardente charité. Jean n'en montra pas moins un courroux tout terrestre. Il défendit à John Gray de résigner la dignité à laquelle il l'avoit fait appeler. Quand il reconnut que les malheureux moines de Christ-Church étoient disposés à céder aux volontés du chef de l'église, il chargea deux des chevaliers les plus brutaux de sa suite de les expulser de leur couvent. Ces farouches exécuteurs des volontés du maître se précipitèrent l'épée à la main sur des hommes désarmés prosternés au pied de l'autel, les conduisirent comme un vil bétail au bord de la mer, et les embarquèrent sur des bateaux délabrés avec injonction de traverser le détroit, et menace de mort s'ils reparoissoient sur le sol anglois. Le pape, instruit de cette violence fit passer encore au roi des exhortations où il lui rappeloit l'exemple de Becket et les suites qu'avoit eues son martyre; mais Jean ne répondit qu'en jurant par les dents de Dieu que jamais Langton ne mettroit les pieds en Angleterre.

La querelle s'étoit envenimée. La puissance du pape et celle du roi s'attaquoient corps à corps. Le saint-père donna l'ordre à trois évêques, ceux de Londres, de Worcester et d'Ély, de représenter à Jean-Sans-Terre toutes les malheurs dont un interdit accableroit ses peuples; un exemple récent étoit encore sous leurs yeux, et ils purent lui dépeindre par des faits l'état misérable où la résistance de Philippe avoit réduit naguère le beau royaume de France. Le roi les interrompit par d'indécentes invectives; il entremêla de honteux jurements la menace de les envoyer au gibet, de faire arracher les yeux, le nez et les oreilles à tous les Romains qui oseroient pénétrer dans ses états, de confisquer le temporel du clergé d'Angleterre, et d'entasser dans de mauvais navires tous les prélats, prêtres, moines et frères de son royaume dont il feroit présent au pape, dussent-ils périr en route. Les trois prélats se retirèrent désolés, mais quelques jours après ils fulminèrent au nom du souverain pontife une sentence d'interdit sur tous les états de la domination du roi, et s'embarquèrent à l'instant pour la France où ils s'étoient préparé un asile (1207).

L'interdit, avec l'appareil qui l'accompagnoit, étoit l'arme la plus terrible et la plus puissante que pût employer la cour de Rome. Si cette arme fut dirigée dans l'origine de son invention, comme on a lieu de le prouver, contre la violence et la tyrannie d'une noblesse qui ne respectoit aucun des droits de l'humanité, elle ne devint que trop tôt, par malheur, l'instrument de la vengeance et de la politique. La sentence d'interdit prononcée contre les souverains ou les princes régnants punissoit rarement le coupable, qui faisoit à volonté la paix avec le saint-siége; mais elle retomboit d'un poids affreux sur des peuples innocents. Personne n'ignore comment cette lugubre solennité étoit calculée pour agir sur les ames foibles, ignorantes et superstitieuses. L'exercice des pratiques les plus ordinaires de la religion étoit au même moment suspendu dans toutes les églises; les crucifix, les reliques des saints, leurs images peintes ou sculptées,



Costumes de la noblesse sous le règne de Jean-sans-Terre.

enlevés à la vénération des fidèles, gisoient sans honneur sur la terre, couverts de voiles noirs, et l'approche en étoit défendue. Les autels, mis à nu, étoient dépouillés de leurs ornements. On descendoit les cloches de leurs tours élevées et on les laissoit sur le

sol en les privant de leurs battants. Les prêtres seuls pouvoient assister à des messes qui ne se célébroient qu'à portes closes et qui étoient sévèrement interdites aux laïques. Les actes civils intimement liés à des actes religieux ne pouvoient plus s'accomplir. On ne procédoit aux cérémonies du mariage que dans des cas d'urgence extrêmement rares et encore ne le faisoit-on que dans les cimetières, parmi de hideux ossements. Les morts n'étoient plus inhumés dans une terre consacrée, mais jetés sans honneur au milieu des champs, ou dans des fosses communes, et déshérités de prières. L'abstinence de toute viande étoit rigoureusement ordonnée comme au temps du carême; toutes les réunions étoient condamnées, tous les plaisirs proscrits comme des crimes. Les plus pieux portoient des cilices et se couvroient la tête de cendres; les autres laissoient croître leur barbe et ne se permettoient aucun soin de décence ou de propreté. Une tristesse profonde se peignoit sur tous les visages. Le ciel sembloit, par la voix des prêtres, dénoncer à la terre une résolution de colère et de vengeance, et le peuple crédule étoit frappé d'horreur.

Le roi Jean se crut assez fort pour mépriser les conséquences de l'interdit, et il ne chercha d'abord qu'à se venger, même sur les moines qui lui avoient obéi et sur l'archevêque nommé par eux à sa recommandation. Il emprisonna les parents des trois prélats qui se disputoient le siége archiépiscopal, et confisqua leurs propriétés. Il ordonna que les biens de tous les couvents dont les religieux adhéreroient à l'interdit, fussent saisis, en déclarant par ironie à ces malheureux qu'il leur restoit une grande ressource, la justice du pape, et qu'ils étoient libres d'aller la solliciter; et comme il ne se trouva qu'un petit nombre de membres du clergé réfractaires aux volontés du souverain pontife, il s'empara de la totalité des revenus ecclésiastiques, et n'accorda même à ceux qui lui obéissoient qu'une indemnité annuelle insuffisante pour leur nourriture. Il alla plus loin : il essaya de décrier dans l'opinion du peuple les mœurs des prêtres, et il commanda de mettre à l'amende ou de jeter en prison toutes les femmes qui seroient désignés comme ayant avec eux des relations douteuses. Quelques auteurs, mal informés peut-être, ont écrit que la plupart des ecclésiastiques de cette époque avoient l'usage d'éluder les canons qui leur prescrivoient le célibat, en prenant sous leur toit une femme à laquelle ils étoient fidèles, et dont ils adoptoient les enfants sans leur conférer un titre légitime, mais en pourvoyant à leur subsistance et en leur faisant enseigner quelque honorable métier. Il est probable que cette licence n'étoit pas aussi générale qu'ils ont voulu le dire; mais le roi ne négligeoit aucun moyen de mortifier les prêtres qu'il regardoit comme ses ennemis, et il enveloppa dans la même haine les plus vertueux comme les plus irréguliers.

Afin d'occuper ses peuples et de détourner en partie leur attention des affaires de l'Église, le roi dirigea quelques expéditions militaires vers l'Écosse d'abord, et ensuite vers l'Irlande. Il prit pour prétexte de la première guerre, la réclamation que fit le roi des Écossois d'un droit prétendu sur les comtés de Cumberland, de West-Moreland et de Northumberland; Jean lui dénia ce droit, lui reprocha de donner asile aux Anglois rebelles, et trouva mauvais que ce monarque, son vassal, eût marié un fils sans l'autorisation du suzerain. Il vint donc camper avec une armée nombreuse près de Norham, non loin des rives de la Tweed. Le seul aspect d'une troupe si supérieure en forces à celle du roi d'Écosse, termina la querelle sans coup férir. Jean, qui n'aimoit pas les combats, mais que l'argent ne manquoit jamais de séduire, accepta quinze mille marcs qui lui furent offerts, reçut quelques otages pour en assurer le paiement, et consentit à rendre au roi d'Écosse toute l'amitié qu'un bon seigneur doit à son vassal. Après cette glorieuse expédition, il se jeta sur l'Irlande (1208). Une vieille querelle avec le roi de Connaught, Cathal, qui n'avoit pas régulièrement soldé quelques

marcs de la redevance féodale des baronies de son royaume, fut le premier grief qui amena cette injuste guerre. Jean avait en outre, disoit-il, à se plaindre des chefs de race angloise, qui n'obéissoient pas à ses ordres avec assez de ponctualité. Il débarqua donc en Irlande, sous la protection d'une puissante armée, se rendit à Dublin, y reçut avec apparat les hommages de vingt petits princes, chassa de leurs châteaux quelques barons qui osèrent lui résister, et divisa la province angloise en comtés, en ordonnant que les lois de l'Angleterre y fussent strictement observées. Cette expédition dura deux mois, après lesquels il revint à Londres et prit la détermination de porter le fer et le feu dans les pauvres chaumières du pays de Galles, dont les habitans, sous la bannière patriotique de Lhewlyn commettoient le crime irrémissible de défendre leur indépendance. Les Gallois, repoussés au pied du Snowdon par des forces supérieures, se virent forcés de traiter avec Jean-sans-Terre, qui reçut en otages vingt-huit jeunes héritiers des plus nobles familles. L'année suivante, le roi instruit qu'un parti de Gallois avoit tenté une incursion sur le sol de l'Angleterre, en représailles des vexations que faisoit éprouver à leurs familles le gouvernement des Marches, ordonna d'amener devant lui les vingt-huit enfans, présida lui-même aux apprêts de leur supplice, et les fit exécuter sous ses yeux, en attendant le repas qui lui étoit préparé.

Les courtisans du roi n'avoient pas assez de formules élogieuses pour exalter ses hautes vertus guerrières et sa magnanimité; mais ils ne pouvoient empêcher l'expression du mécontentement public d'arriver jusqu'à lui; et les troubles qui renaissoient d'eux-mêmes et les alarmes qu'excitoient la persécution des prêtres et la privation des sacrements et des cérémonies religieuses, tendoient sans cesse à irriter le prince et à augmenter son penchant à la tyrannie. Il indisposa contre lui tous les ordres de l'état, souilla de ses amours impures les familles les plus respectables, et, par des raffinemens singuliers de procédés vexatoires, mécontenta les hommes les plus indifférents. Il défendit sous peine de mort toute chasse de gibier à plume, unique passe-temps de la noblesse depuis que la même peine atteignoit les chasseurs de bêtes fauves; il commanda d'arracher toutes les haies ou d'abattre les murailles qui séparoient les terres en culture de ses forêts, afin que ses chevreuils, ses daims et ses sangliers y trouvassent leur pâture; enfin il exigea que les familles nobles lui remissent des otages, choisis parmi leurs propres enfans, pour lui répondre de leur fidélité. Lorsque des satellites vinrent de sa part demander ceux de William Bruce, ce chevalier qui, jadis, avoit garanti pour un petit nombre de jours la vie du malheureux Arthur, il leur fit répondre par sa femme Mathilde : « Dites à » votre maître que je ne lui donnerai pas mon » fils; il a fait égorger son propre neveu; quelle » sûreté auroit près de lui un enfant étranger » à son sang ? » Jean, dans sa colère, ordonna de se saisir du baron, mais celui-ci parvint à se sauver en Irlande; le roi fit alors arrêter Mathilde et son fils, et les condamna tous deux à mourir de faim dans la tour de Bristol.

Mais Rome n'oublioit pas que Jean-sans-Terre étoit un fils révolté qui persistoit dans son impénitence et qu'il falloit punir. Le roi n'ignoroit pas non plus qu'Innocent III ne savoit pas plier, qu'il avoit excommunié l'empereur Othon, et que ce monarque altier avoit fini par se soumettre, après avoir inutilement déployé toute sa puissance. Le pontife agissoit par une sorte de gradation dans les foudres qu'il lançoit. Instruit que l'interdit n'avoit pas les résultats qu'il en attendoit, il menaça le roi d'Angleterre de l'excommunication, et peu de temps après, il en fulmina les bulles (1209). Mais Jean fit exercer dans les ports une surveillance si active, que nulle part elles ne furent reçues; et il fit décider par ses théologiens que l'excommunication ne pouvoit avoir d'effet jusqu'à ce qu'elle eût été officiellement publiée. Cette mesure extrême de la part du saint-siége exposoit l'autorité royale au plus grand danger, car l'excommunicaion delioit les peuples



Sceau de Jean-sans-Terre (1).

du serment de fidélité et classoit les personnes qui en étoient atteintes parmi les proscrits ou les pestiférés; on leur refusoit le couvert, l'eau et le feu, et l'on ne pouvoit, à cet égard, braver les prohibitions sévères de l'Église et conserver avec elle aucune relation, sans s'exposer à partager leur sort. Ce châtiment entraînoit donc la déposition, et quand certains délais étoient expirés, le saint Père se croyoit seul le droit de disposer des états des princes excommuniés et de transférer leurs couronnes à d'autres têtes.

Ce fut Geoffroi, l'archidiacre de Norwich, l'un de conseillers de la cour de l'échiquier, qui le premier rappela à ses collègues les peines qu'ils encouroient en servant un excommunié. Il se leva de son siége et sortit. Jean donna l'ordre de le jeter dans un cachot et de le revêtir d'une chappe de plomb. Les évêques effrayés quittèrent secrètement le royaume; les principaux membres de la noblesse les imitèrent, et trois prélats seulement se résolurent à rester pour remplir les fonctions épiscopales. Le roi commença à redouter les suites de son entêtement forcené; il n'avoit d'ennemi redoutable que le roi Philippe qui se faisoit estimer des peuples par ses grandes qualités, et il sentit qu'un souverain pouvoit seul se trouver chargé d'exécuter les arrêts du saint-siége. Afin de se fortifier contre les projets qu'il lui supposoit et contre les entreprises du pape, il ima-

(1) IOHANNES DEI GRACIA REX ANGLIE, DOMINUS HIBERNIE. *Jean, par la grace de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande.* Le roi, assis sur son trône, la tête ceinte d'une couronne ouverte; il est revêtu du manteau royal, et tient d'une main une épée nue, de l'autre un globe surmonté d'une fleur.



Contre-sceau de Jean sans-Terre (1).

gina de leur susciter un adversaire dans la personne de Mohamed-al-Hessir, Émir-al-Moumenim, l'un de ces généraux maures qui, par leurs conquêtes en Espagne, menacèrent quelque temps l'existence du christianisme dans le midi de l'Europe. Le roi Jean parvint à décider un ecclésiastique de Londres, nommé Robert, à se charger de la mission singulière d'offrir à Mohamed la couronne d'Angleterre. Deux chevaliers, Ralph Fitz-Nicolas et Thomas Hardington, accompagnèrent Robert et répondirent de sa vie sur la leur et sur le salut de leurs âmes. Après un voyage difficile, les ambassadeurs arrivèrent à la residence du Maure; ils obtinrent audience, et traversèrent les différentes salles d'un palais magnifique au milieu d'une foule de gardes et de guerriers dont les armes et les riches vêtemens excitèrent leur surprise. On les avertit enfin de se prosterner devant un homme assis, seul, sur une pile de carreaux, et devant lequel se trouvoit un livre ouvert qu'il sembloit étudier attentivement. Ce livre étoit le Coran; et l'homme qui le lisoit, d'un aspect grave, d'une taille ordinaire, d'un maintien qui inspiroit le respect, étoit le célèbre Mohamed. Il reçut les envoyés avec bonté, prit la lettre qu'ils lui présentèrent, et la fit traduire à l'instant par un interprète. Jean lui proposoit, dès ce moment, la suzeraineté de son royaume, lui offroit

(1) IOHS : DVX NORMANORUM.......... COMES ANDEGAVIE +. *Jean, duc des Normands,.......... comte d'Anjou.* Le roi, armé de pied ne cap, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu aux armes d'Angleterre : de gueules à trois lions léopardés d'or; il est monté sur un coursier trottant à droite.

de le déclarer son successeur, et pour preuve de sa bonne foi, s'engageoit à embrasser l'islamisme. La condition sans doute étoit que le Musulman déclarât la guerre à Philippe-Auguste, et qu'il opérât une diversion en Aquitaine tandis que Jean l'attaqueroit sur quelque autre point vulnérable. Le général maure étonné pensa que le roi d'Angleterre n'étoit pas dans son bon sens. Il questionna les ambassadeurs sur ce royaume dont peut-être il n'avoit jamais entendu parler; sur ses richesses, sur sa population, sur le nombre d'hommes qui composoient ses armées, sur son éloignement des rives méridionales de l'Espagne : et quand il apprit que l'Angleterre étoit une île, et qu'il connut la distance qui en séparoit ses propres états, il fit un sourire dédaigneux et congédia les envoyés avec des présents et d'insignifiantes paroles d'amitié. Il parut se raviser cependant, fit rappeler Robert, et l'adjura par le respect qu'il portoit à sa propre croyance, de lui déclarer nettement quelle espèce d'homme étoit son maître. Robert, que les présents du Maure avoient rendu communicatif, répondit nettement que son maître n'étoit qu'un fou et un tyran, que ses sujets ne tarderoient pas à déposer : Dieu est grand ! s'écria l'emir ; et ce fut sa seule réponse à la proposition de Jean-sans-Terre. Robert, à son retour, reçut du roi, comme récompense, la charge lucrative de curateur de l'abbaye de Saint-Alban durant l'interdit (1).

On étoit rendu à l'année 1213, et le roi ne sembloit nullement disposé à s'abaisser devant la cour de Rome, lorsque l'archevêque Langton et les prélats expatriés, las de leur proscription, pressèrent énergiquement le pape de mettre un terme aux maux qui désoloient l'Angleterre. Innocent III consentit à porter un dernier coup au monarque indocile. Il prononça la déposition de Jean-sans-Terre, releva ses vassaux du serment d'allégeance, et le serviteur des serviteurs de Dieu se considérant comme le souverain de la terre, invita tous les princes et barons chrétiens à se réunir pour chasser un impie qui déshonoroit le trône. Mais afin d'assurer l'exécution d'une telle sentence, il falloit mettre en mouvement une puissante armée animée d'un même esprit, et lui donner un bras ferme pour la conduire. Le pape jeta les yeux sur Philippe, roi de France, qu'il avoit long-temps persécuté; il lui offrit la possession du royaume d'Angleterre et la rémission de ses péchés. Philippe se laissa séduire par les propositions libé es du Saint-Père; il rassembla des forces imposantes sur les côtes de la Normandie et de la Picardie, où le rejoignirent un grand nombre de barons Anglois, et tous ceux que le fanatisme portoit à combattre un excommunié dans l'espoir de conquérir le ciel. Une flotte de dix-sept cents navires, grands ou petits, fut réunie à l'embouchure de la Seine.

Le roi Jean, de son côté, n'entendit pas gronder l'orage sans chercher les moyens de s'y soustraire. Son intérêt devenoit commun à tous les souverains qui ne se soucioient pas de tomber dans la vassalité de la tiare, vassalité terrible, puisqu'il y alloit de la perte du trône. Il parvint à rattacher à sa cause plusieurs petits princes ennemis de Philippe, et qui pouvoient, en se réunissant, opérer une diversion favorable à ses projets de défense ; puis il fit sommer tous ses sujets d'accourir en armes sous ses drapeaux. La frayeur qu'inspiroit sa cruauté, non l'attachement à sa personne, lui amena plus de soixante mille hommes ; mais cette multitude n'avoit pas de vivres, et ne savoit pas se servir des armes qu'elle avoit apportées ou qu'on remettoit à chaque homme à son arrivée ; égarée par la superstition, elle ne voyoit qu'avec horreur le roi pour lequel il falloit combattre, et pas un peut-être de ces guerriers improvisés n'avoit conservé pour lui ce sentiment de fidélité sans lequel une armée est un instrument aussi dangereux qu'inutile. Jean s'aperçut promptement qu'il devenoit nécessaire de la licencier. Mais

(1) Ce fait est rapporté, par Matthieu Pâris, dans ses Vies des abbés de Saint-Alban ; il étoit moine de cette abbaye, et il assure l'avoir plusieurs fois entendu raconter à lui et à ses compagnons par Robert lui-même. Matt. Pâris, Vit. Abb. S.-Alban's, pag. 1041.)

prendre une telle mesure, c'étoit sceller l'acte de sa déposition.

Dans cette perplexité, le roi reçut la visite du cardinal Pandolfe, légat du pape et son ministre confidentiel. Innocent III l'avoit chargé d'une mission près de Jean, dans la persuasion qu'il trouveroit de plus grands avantages dans une réconciliation avec un prince faible et lâche que dans une alliance avec un monarque ambitieux, puissant et estimé. Le légat habile, admis en présence du roi d'Angleterre, commence par accroître ses craintes et ses soupçons en lui peignant la force de Philippe, l'ardeur des troupes ennemies qui croyoient marcher à une nouvelle croisade, le mécontentement de ses propres sujets, la situation déplorable où les avoient réduits l'interdit, la déloyauté de ses barons, sa situation personnelle comparable à celle du plus odieux malfaiteur, privé des sacremens consolateurs de l'Église et en grand danger de son salut. Nonobstant sa forfanterie d'impiété, Jean-sans-Terre étoit extrêmement superstitieux. A cette époque coïncidoit l'accomplissement d'une prédiction devenue populaire, faite par un ermite du nom de Pierre, lequel avoit annoncé qu'avant la fin du jour solennel de l'Ascension, le roi d'Angleterre auroit cessé de régner. Or, ce terme fatal étoit au moment d'expirer. Jean, poursuivi par les idées les plus funestes, fit céder à la nécessité son orgueil et son ressentiment, et s'en remettant à la discrétion de Pandolfe, il souscrivit sans balancer aux conditions les plus étranges. Il s'engagea d'abord à soumettre humblement toute sa conduite au jugement du souverain pontife; il reconnut Langton comme archevêque de Canterbury et primat d'Angleterre; il rétablit les exilés ecclésiastiques ou laïques dans tous leurs emplois, leur restitua les biens et terres dont il les avoit privés, ainsi que toutes les sommes illégalement saisies ou perçues par amendes, promit de les dédommager de leurs pertes, et pour commencer à les indemniser, leur distribua sur-le-champ huit-mille livres sterling; il fit rendre à la liberté les personnes emprisonnées, annula toutes les proscriptions, s'obligea par serment à ne plus prononcer de sentences illégales contre le clergé, annonça qu'il répareroit ses attentats aux mœurs et à l'honneur des familles, et se soumit même à rendre ses bonnes graces et sa faveur à ceux qui l'avoient le plus outragé. Quatre hauts barons jurèrent, pour le roi, l'observation de ce traité, d'autant plus pesant que Jean ne devoit être relevé des sentences d'interdit et d'excommunication qu'après l'exécution de toutes ces stipulations.

Le roi d'Angleterre, réconcilié avec la cour de Rome, remplit, le 15 avril 1213, en l'Église des Templiers, les formalités du serment de fidélité et de vassalité au pape, en présence de Pandolfe, des prélats, des barons et des chevaliers. Il jura, le corps désarmé, la tête découverte, et prosterné, d'être fidèle à Dieu, à saint Pierre, à l'Église romaine, au pape Innocent III et à ses successeurs; de ne jamais aider leurs ennemis en paroles, en actions ou en pensées, sous peine de la vie ou de la perte de la liberté, de suivre leurs conseils sans jamais les révéler, et de les aider de tout son pouvoir, afin de préserver et défendre contre tous le patrimoine de saint Pierre dont faisoient spécialement partie les deux royaumes d'Angleterre et d'Irlande.

Mais l'humiliation de Jean n'était pas à son plus haut période : il fallut, pour la combler, qu'il souscrivit une charte que l'écrivain le plus impartial ne sauroit qualifier : c'étoit un transport de la propriété de son royaume à l'Église et au pape comme son représentant. Ce titre étrange qui, par les termes qu'il emploie, paroît un acte de volonté spontanée, établit que Jean, roi d'Angleterre et d'Irlande, ayant à différentes fois offensé Dieu et notre mère la sainte Église, et voulant, en expiation desdites offenses, s'humilier lui-même à l'imitation de celui qui s'étoit humilié jusqu'à la mort pour notre salut, avoit, par l'inspiration du Saint-Esprit et non par crainte ou par force, mais de sa pleine volonté et du conseil de ses barons, librement concédé à Dieu et à ses apôtres saint

Pierre et saint Paul et à la sainte Église romaine, notre mère, et au seigneur pape Innocent, et à ses successeurs catholiques, tout le royaume d'Angleterre et tout le royaume d'Irlande, avec tous leurs droits et appartenances, pour la rémission de ses péchés et de ceux de ses proches tant vivants que morts, afin de les recevoir et tenir de la même manière que les feudataires reçoivent et tiennent, en présence du sage homme Pandolfe, sous-diacre et familier du seigneur pape; et, à cet effet, avoit fait et juré hommage lige, au seigneur pape Innocent et à ses successeurs catholiques et à l'Église romaine selon la forme prescrite, en présence de Pandolfe, comme il le feroit et jurreroit, s'il pouvoit se trouver en présence du seigneur pape; obligeant ses enfans légitimes et ses héritiers à perpétuité, afin qu'ils accomplissent l'hommage et prêtent serment de fidélité à tout grand pontife qui seroit dans le temps, et à l'Église romaine, sans y apporter de contradictions; et pour indice de cette perpétuelle obligation de lui et des siens, il veut et il statue que sur ses biens propres et sur les revenus spéciaux de toute nature de ses royaumes susdits, il soit prélevé annuellement pour l'Église romaine, indépendamment du denier de saint Pierre, mille marcs sterling : savoir cinq cents marcs à la Saint-Michel et cinq cents à Pâques, dont sept cents au nom de l'Angleterre et trois cents au nom de l'Irlande, comme rachat, pour lui et ses hoirs, de leurs libertés, justice, administration et droits régaliens; déclarant que si quelqu'un de ses successeurs est assez hardi pour attenter à cette volonté, il entend qu'il soit déchu du droit de la couronne; et afin que cet acte de concession et d'obligation dure à toujours, il en affirme le contenu dans la maison des chevaliers du temple près Douvres, le 15 de mai et l'an quatorzième de son règne, devant Henri archevêque de Dublin, Jean évêque de Norwich, Godefroi ou Geoffroi fils de Pierre, William comte de Salisbury (Guillaume longue épée), William comte de Pembroke, Robert comte de Boulogne, William comte



Effigie de William, comte de Salisbury, placée sur son tombeau.

de Warenne, Sigebert comte de Winton., William comte d'Arundel, William comte de Ferrars, William Riveré fils d'Héribert, et Warin fils de Gérald. A cet acte étoit annexé, revêtu du sceau d'or (1), le texte du serment prêté par le roi Jean.

Ce monarque indigne se vengea de son abaissement sur le misérable ermite qui avoit osé prédire qu'il perdroit sa couronne. Cet homme depuis l'indiscrétion qui l'avcit désigné à la colère du roi, étoit détenu au château de Corfe. Jean le condamna, comme

(1) L'original de cet acte et celui du serment sont insérés, en langue latine, dans les notes de mon histoire des Rois et des Ducs de Bretagne, tome II, note F, pages 430 et suivantes. Les chroniqueurs anglois les nomment les lettres détestables de leur esclavage.

imposteur à subir une mort douloureuse. Pierre de Pomfret amené devant lui avec son fils, soutint que sa prophétie étoit accomplie puisque ce prince s'étoit rendu vassal du pape et ne possédoit plus une couronne indépendante; mais le roi n'admit pas ce raisonnement; il ordonna que Pierre et son fils fussent traînés à la queue d'un cheval dans toutes les rues de Warham et attachés au gibet avant que l'existence ne leur défaillît. Les deux victimes subirent cet horrible supplice en présence et peut-être aux acclamations de la même foule qui avoit applaudi à leurs imprudentes prédictions.

Ce que l'on comprendra à peine, c'est que des historiens de nos jours aient prétendu excuser l'acte déshonorant de Jean-sans-Terre, sous prétexte que nos idées d'honneur et d'infamie, varient perpétuellement avec l'état changeant de la société, en s'appuyant sur ce que les institutions politiques du treizième siècle, et leurs principes de législation et de gouvernement, différoient totalement des nôtres, et en rappelant que l'état de vasselage étoit la condition d'une partie des princes de la chrétienté, ce qui prouve qu'il n'avoit en soi rien de dégradant. Ces arguments auroient quelque valeur, si le vasselage de Jean n'eût été que la reconnoissance d'un grand service, comme de la réunion à la couronne, par les soins du Saint-Siége, de quelque vaste territoire dont Rome se fût réservé la suzeraineté, ainsi qu'il étoit arrivé en d'autres circonstances, entre ces princes cités en exemple, et les monarques dont ils étoient devenus les vassaux. Mais cette fois la cour pontificale avoit abusé de la pusillanimité d'un roi qu'elle même avoit poussé au désespoir; et l'on pouvoit reprocher à sa rigueur des torts aussi graves que ceux de Jean-sans-Terre, quoique d'une autre nature, et une impardonnable avidité. Il est probable que les écrivains dont nous parlons ont voulu, par la défense des honteuses soumissions du roi vassal, justifier le Saint-Siége de ses actes d'orgueil et d'ambition.

Le cardinal légat, satisfait du succès de sa mission, informa le roi de France du retour d'un fils repentant au giron de la sainte Église, et le felicita d'avoir concouru à cet heureux résultat en rassemblant la pieuse armée qui devoit l'y ramener par la force et le châtiment. Cette sorte de raillerie blessa l'amour-propre de Philippe; il éclata en reproches, et se plaignit de la conduite frauduleuse et intéressée d'Innocent III qui l'abandonnoit après avoir recueilli tous les avantages d'une entreprise dont la France supportoit seule la dépense. Il réunit ses grands vassaux, leur peignit avec chaleur la politique hypocrite du pape et leur proposa de poursuivre ce qui étoit commencé, nonobstant les déclarations par lesquelles le légat donnoit à entendre qu'aucun prince chrétien ne pouvoit désormais, sans impiété, attaquer un souverain qui venoit d'annexer son royaume au patrimoine de saint Pierre. Tous les barons de Philippe s'engagèrent avec une sorte d'enthousiasme à le suivre dans son expédition, à l'exception de Ferrand, comte de Flandre, allié secret de Jean-sans-Terre; mais les barons le chassèrent de leur assemblée et conjurèrent le roi de France de sévir d'abord contre ce traître vassal. Philippe, en effet, porta ses armes en Flandre, s'empara d'Ypres, de Bruges et de Cassel, et campa bientôt sous les murs de Gand. Par bonheur pour Ferrand qui sollicita le secours de son allié, la flotte angloise que Jean avoit rassemblée dans sa détresse, étoit encore entière à Portsmouth et disposée à mettre à la voile; elle reçut ordre de sortir et d'attaquer les vaisseaux françois dans les ports. Elle rencontra la flotte françoise dans la rade de Damme, et le combat s'engagea. Les François avoient à se défendre à la fois des Anglois et des habitans, et ils auroient tous succombé, si le comte de Salisbury, Guillaume Longue-Épée, frère naturel du roi, n'eût disséminé ses forces : il donna le temps à l'armée de Philippe, de quitter les murs de Gand et de reprendre un combat qui touchoit à sa fin; elle força les Anglois, déjà descendus sur le rivage, à regagner leurs navires et leur tua deux mille hommes; mais

la flotte de France n'en fut pas moins détruite, et Philippe ayant perdu toute possibilité d'approvisionner ses troupes et de les entretenir, brûla Damme et regagna ses frontières.

Ce léger succès inspira au roi Jean une telle vanité qu'il en oublia ses disgraces passées, et qu'il porta la présomption jusqu'à se proposer d'envahir la France à son tour, lui qui n'avoit pas su défendre l'héritage continental de Henri II et de Richard Cœur-de-Lion. Il somma donc tous ses barons de le rejoindre à Portsmouth, et leur ordonna de s'embarquer; mais les barons, qui le méprisoient et qui n'attendoient que des revers sous un tel chef, s'y refusèrent jusqu'à ce qu'il eût publié l'ordonnance de rappel des exilés. Le roi n'osa leur résister et fit faire les publications légales de son traité avec la cour de Rome, puis il mit à la voile pour les côtes de France; mais rendu à Jersey, il s'aperçut qu'aucun des barons ne l'avoit suivi. Il fut forcé de revenir sur ses pas, et il prit terre, la rage au cœur et ne respirant que la vengeance. A peine débarqué, il se mit à la tête des mercenaires qu'il entretenoit, et sans autre formalité marcha contre ses barons dans l'intention de ravager leurs terres et de les exterminer; il s'avança jusqu'à Northampton où il trouva le primat Langton qui venoit de prendre possession du siége archiépiscopal de Canterbury. Langton interposa son autorité et dit au roi que s'il croyoit que ses barons fussent coupables, il devoit, selon le droit de l'Angleterre et l'équité, les accuser et les faire juger par leurs pairs. « Prêtre, s'écria Jean dans sa colère, » gouverne ton église et laisse-moi gouver» ner mes états! » Et il se remit en marche sur Nottingham; mais l'archevêque qui l'avoit suivi lui défendit de passer outre au nom de l'Église, et le menaça de renouveler la sentence d'excommunication et l'interdit dont il n'étoit pas encore solennellement relevé. Il fallut se résoudre à ne punir les barons que par voie judiciaire.

Alors arrivèrent en foule en Angleterre les exilés et les expatriés volontaires, les évêques de Londres, de Lincoln, de Bath, d'Ély, de Hereford, les moines de Christchurch et tous ceux qui avoient cherché sur le continent un asile contre les fureurs du roi Jean. Ce fut une joie générale. Le cardinal Langton présenta les prélats au roi; ils lui donnèrent le baiser de paix. Jean versa des larmes de componction, et, se jetant à leurs pieds, les conjura de lui faire miséricorde ainsi qu'à ses sujets. Ce repentir public parut sincère au cardinal; il conduisit le roi au chapitre de Winchester, lui dicta la formule d'un serment de fidelité au pape Innocent et à ses successeurs, et lui donna enfin l'absolution avec les formalités nécessaires. Jean s'engagea d'abord à aimer, défendre et protéger l'Église et le clergé, et ensuite à faire revivre les lois du bon roi saint Édouard, en abolissant les coutumes illégales, en restituant à chacun ses droits et en maintenant une exacte et rigoureuse justice pour tous.

Cependant l'interdit affligeoit encore la population pieuse de l'Angleterre, et il ne devoit être levé qu'après que le clergé auroit été indemnisé des pertes qu'il en avoit éprouvées; mais les réclamations s'élevoient à des sommes si exorbitantes que la commission de barons, chargée d'en opérer le réglement, ne se résolvoit à aucune décision. Le pape envoya un nouveau légat, Nicolas, évêque de Tusculum ou Frascati, avec ses pleins pouvoirs, pour amener cette épineuse affaire à sa conclusion. Les seuls moines de Canterbury demandoient vingt-quatre mille marcs d'argent, l'évêque de Lincoln en vouloit vingt-trois mille; les autres membres du clergé, grands et petits, réclamoient, dans la même proportion, l'ample réparation qui lui avoit été promise, et dix années des revenus de l'Angleterre n'eussent pas suffi pour les satisfaire. Le légat déclara péremptoirement que l'intention du Saint-Père étoit de ne pas annuler la sentence d'interdit avant le paiement de l'indemnité. Trois assemblées des barons eurent lieu sans résultat. Jean proposa une somme de cent mille marcs au clergé qui la repoussa dédaigneusement; enfin le pape donna l'ordre à son légat d'obliger les pré-



Ruines de la cathédrale de Hereford, bâtie sous Jean-sans-Terre

lats à traiter pour quarante mille marcs, sauf à régler ensuite à l'amiable le supplément qui seroit jugé convenable et ratifié en cour de Rome. Le clergé réclama; le souverain pontife défendit son vassal; quinze mille marcs payés aux prélats modérèrent leur importunité; les évêques et les titulaires d'abbayes se partagèrent les quarante mille marcs, et quant au clergé inférieur, il attendit, souffrit long-temps, et ne fut jamais dédommagé.

Certain désormais de l'appui du pape, et persuadé qu'il n'avoit plus rien à redouter de ses barons, Jean reprit ses sentiments d'hostilité contre la France, et s'embarquant de nouveau, descendit sur les côtes du Poitou, qui reconnoissoit encore en partie sa souveraineté (1214). Il marcha sur Angers, rencontra des envoyés du Saint-Père qui se rendoient en Angleterre avec la mission expresse de lever la sentence d'interdit, et dans l'excès de sa joie il assiégea un château qu'il crut pouvoir emporter au premier assaut. Mais il fut arrêté dans son triomphe par un détachement de l'armée de Philippe, commandé par le jeune Louis, fils de ce monarque. Il décampa si précipitamment qu'il abandonna ses tentes, ses machines et son bagage, et il se retira vers la Bretagne où, selon sa présomption, il eût obtenu de grands succès si l'armée françoise ne l'eût suivi de trop près. Sur ces entrefaites, il reçut la nouvelle de la fameuse bataille de Bouvines et de la victoire éclatante remportée par Philippe sur l'empereur d'Allemagne Othon, Ferrand, comte de Flandres, Guillaume, comte de Boulogne, et le comte de Salisbury, Guillaume Longue-Épée. Ces princes

avoient pénétré en France à la tête de plus de cent mille hommes, et l'armée de Philippe n'en comptoit pas la moitié. La journée avoit été fatale aux Anglais. Le comte de Salisbury, abattu d'un coup de massue par l'évêque de Beauvais que sa longue captivité n'avoit pas dégoûté du métier des armes, étoit resté prisonnier du prélat; le comte de Boulogne, l'un des témoins signataires du honteux acte de vassalité, s'étoit rendu à l'évêque de Senlis, et le comte de Flandres, l'allié du roi Jean, le prince dont la retraite avoit opéré naguère une diversion si favorable aux intérêts du vassal de Rome, étoit blessé et gisoit dans les prisons de Philippe. Jean ne songea donc plus qu'à regagner les rivages de l'Angleterre et à solliciter du roi de France une trève de cinq années, qu'il obtint.

Ce n'étoit pas la paix qui l'attendoit dans son royaume. Durant cette longue lutte de Jean-sans-Terre avec l'Église, les barons s'étoient accoutumés à discuter la légitimité des immunités ecclésiastiques, et ils en vinrent naturellement au souvenir et à l'examen de leurs propres droits depuis long-temps envahis par l'autorité de la couronne. Le gouvernement de Guillaume-le-Conquérant avoit été nécessairement absolu, car il falloit au prince un pouvoir sans bornes pour maintenir sa conquête et soumettre à ses lois, sans espoir de retour, la nation vaincue; les barons normands, éblouis par l'étendue des avantages présents, avoient consenti sans réflexion à l'abandon d'une portion de leurs franchises; mais plus tard et sous les successeurs de Guillaume, ils les réclamèrent sans grande insistance à la vérité, mais aussi sans succès. Henri Ier leur avoit octroyé, à son avénement, une charte assez favorable à leur liberté; renouvelée sous Étienne, elle fut de nouveau confirmée par Henri II, et cependant ces rois avoient continué à jouir d'une autorité illimitée. Le caractère odieux et méprisable de Jean-sans-Terre, ses actions basses, ses mœurs dépravées, ses exactions sans bornes, ayant mécontenté tous les ordres de l'état, ils pen-

sèrent que par honneur et pour leur [
sûreté, il devenoit urgent de ressais
privilèges qui, seuls, pouvoient assur
dépendance et le bonheur de la natior

Les premières ouvertures en furent
dans une réunion à Saint-Alban, des b
qui refusèrent d'accompagner le roi
sey; les secondes dans une assemblé
voquée à Saint-Paul de Londres, sou
texte de statuer sur les réclamations
niaires des exilés. L'archevêque de C
bury, Langton, qui probablement
durant sa proscription, conçu le pro
réformer le gouvernement de l'Angle
afin d'éviter qu'à l'avenir la volonté d'
disposât, comme Jean-sans-Terre, de
viléges de l'Église et des libertés du p
appela les barons dans une conférenc
ticulière, leur donna connoissance
charte de Henri Ier, dont il avoit trouv
copie dans un monastère, leur fit rema
les sages dispositions qu'elle conten
qui n'avoient pas reçu d'exécution, e
inspira un tel enthousiasme, qu'ils ju
de sacrifier, s'il le falloit, leur fort
leur vie, pour en obtenir le renouvelle
Après le retour du roi, Langton, q
perdoit pas de vue le but qu'il voul
teindre, réunit encore les barons à l'a
de Saint-Edmond, sous prétexte d'e
lébrer la fête, remit sous leurs ye
charte de Henri Ier, leur peignit énerg
ment la tyrannie sous laquelle ils g
soient, et leur représenta que jama
constance n'avoit été plus favorable à
treprise qu'ils méditoient. Les franc
libertés ou priviléges qu'il convenoit
demander, furent discutées et définie
les barons entraînés par l'éloquence d
lat, émus par le souvenir des outrage
le roi les avoit abreuvés, s'élancèren
après l'autre au maître-autel, et jurère
lennellement d'exiger le rétablissement
charte ou de renoncer à leur allégea
de déclarer une guerre à mort à Jean-
Terre, s'il refusoit de l'accorder. Ils co
rent de présenter leur requête aux fêt
Noël.

Le roi, ayant eu quelque avis du projet des barons, imagina de le déjouer en quittant Worcester, et se rendant à Londres, la veille même de la fête. Les confédérés y arrivèrent peu de jours après lui, et s'y trouvant réunis le 6 janvier (1215), fête de l'Épiphanie, ils lui présentèrent leur requête. Jean-Sans-Terre voulut d'abord user, envers eux, de sa supériorité royale; il se répandit en menaces, et leur ordonna de renoncer à leurs insolentes prétentions et de s'engager à ne jamais les reproduire par un écrit revêtu de leurs signatures et scellé de leurs sceaux, sous peine d'encourir sa disgrâce et d'être considérés comme traîtres. Le comte de Chester, le lord William Brewer et l'évêque de Winchester, se laissèrent intimider et se rendirent aux volontés de Jean; mais ils furent les seuls, et tous les autres se refusèrent à obéir. Le roi, effrayé de cette unanimité, crut échapper à la nécessité de s'expliquer, en remettant à une autre époque la réponse satisfaisante qu'il promettoit, si les demandes des barons lui sembloient équitables. Après un mur examen, les barons lui accordèrent un délai dont ils fixèrent la limite aux fêtes de Pâques. L'archevêque de Canterbury, le comte de Pembroke et l'Évêque d'Ély, consentirent à cautionner la parole royale.

Jean n'avoit demandé ce délai que parce qu'il venoit de concevoir l'espérance de désunir l'association en séparant la cause du clergé de celle de la noblesse, et il se fioit en son adresse pour combattre ensuite les deux puissances l'une par l'autre. Il se hâta donc de mettre le temps à profit, en offrant au clergé une charte par laquelle, renonçant à ce droit d'élection des évêques et des abbés, que ses prédécesseurs avoient si longtemps défendu comme une des plus utiles prérogatives de la couronne, il ne se réservoit que le pouvoir de donner la licence royale pour procéder à l'élection et la confirmation de la personne élue, déclarant que, dans le cas où il refuseroit la licence, il seroit loisible aux prélats de passer outre, et que s'il refusoit son approbation à une élection, elle n'en seroit pas moins légale et valide. Jean ne douta pas qu'un tel sacrifice, qui réduisoit un privilége important à une simple formalité, ne lui valût la reconnoissance du corps écclésiastique, et pour se créer des partisans parmi la bourgeoisie et dans la noblesse chargée de dettes, il prit la croix et fit vœu de conduire une armée en Palestine. Les priviléges dont jouissoient les croisés n'étoient pas à dédaigner. Du moment où la sainte marque du vœu de pèlerinage décoroit leurs habits, toutes les pénitences canoniques étoient commuées ou remises. De cette époque, à leur retour, leurs personnes et leurs biens, meubles et immeubles, étoient placés sous la protection de l'Église; leurs créanciers perdoient le droit de les obliger à s'acquitter; l'action de la justice étoit suspendue et toute procédure contre eux annulée. Ces immenses avantages avoient frappé l'esprit du roi Jean, qui forçoit ainsi l'Église à lui accorder une sauvegarde contre elle-même. Il n'avoit aucune volonté de se rendre en Terre-Sainte, mais il gagnoit du temps et se couvroit utilement d'un bouclier sacré. Il ne manqua pas non plus d'envoyer à Rome un de ses affidés, Guillaume Mauclerc, afin de se concilier les bonnes grâces de son suzerain et de se plaindre de l'insolence de ses barons. Ceux-ci, de leur côté, dépêchèrent au saint-père, Eustache de Vescey, chargé de présenter leur défense à ce seigneur féodal et de le supplier d'engager son vassal immédiat à rétablir et confirmer des priviléges qui leur appartenoient comme leur ayant été concédés par les ancêtres du roi. Le pape, satisfait de la suprématie qu'il avoit acquise sur le royaume d'Angleterre, et craignant de la perdre s'il favorisoit des hommes fiers et courageux qui se serviroient peut-être un jour de l'indépendance obtenue à l'aide de sa volonté pour en étendre les avantages au détriment de sa nouvelle puissance, jugea prudent de soutenir un prince qu'il méprisoit, mais qu'il trouvoit constamment disposé à s'abaisser afin de conserver sa couronne avilie. Il écrivit donc à Langton, lui commanda d'user de

toute son influence pour rétablir l'harmonie entre les parties contendantes, déclara que les barons n'étoient pas fondés à réclamer des droits qu'avoient exercés les ancêtres du roi sans contestation, et ne lui cacha pas qu'il étoit lui-même accusé d'avoir soufflé le feu de la discorde. Il écrivit aux barons et aux prélats, désapprouva leur conduite, leur défendit d'employer la force pour extorquer des concessions dont il promettoit d'obtenir en leur faveur tout ce qu'il seroit raisonnablement utile de leur accorder, pourvu qu'ils montrassent de la modération et de l'humilité, et, de sa souveraine autorité, prononça la dissolution de la confédération et défendit de la renouveler sous peine d'excommunication.

Les faveurs dont le roi Jean venoit de combler le clergé n'avoient pas produit dans l'esprit des membres du corps ecclésiastique cette soumission à ses volontés, cet attachement à ses intérêts qu'il s'étoit flatté d'en obtenir. L'ordre hiérarchique ne voyoit pas sans déplaisir que, depuis les dernières usurpations du saint-siége, ses immunités, ses coutumes particulières, ses priviléges spéciaux, fussent traités avec dédain ; que ses bénéfices ne s'obtinssent désormais qu'en cour de Rome ; que la haute administration de l'Église angloise, et même de minimes détails, se trouvassent totalement concentrés dans les mains du pape, et que le pontife, s'arrogeant sur elle une autorité despotique, prétendît se réserver à lui seul les avantages de la victoire, qu'à son grand péril le clergé d'Angleterre avoit remportée sur la puissance civile. Tous les épiscopats devenus vacants durant un interdit de six années, toutes les abbayes privées de leur chefs avoient été conférées à de nouveaux titulaires par le légat Nicolas, sans consulter les services, ni le mérite personnel, ni les coutumes du pays, ni la volonté des collateurs, et les plus importants bénéfices devenoient le prix de la servilité des étrangers. Ce système d'envahissement avoit surtout frappé l'esprit élevé de Langton ; il ne vouloit pas de supérieur dans son archevêché, et bien qu'il fût lui-même une des créatures du pouvoir pontifical, il prit la résolution de poser des bornes à ses prétentions.

Les barons, assurés de l'appui du clergé, se rassemblèrent à Stamford, dans la semaine de Pâques, accompagnés de plus de deux mille chevaliers, avec leurs écuyers et leur suite, et d'une multitude accourue peut-être par curiosité, mais qui faisoit hautement des vœux pour leur succès. Ils s'avancèrent en bon ordre jusqu'à Brackley, à quinze milles (cinq lieues) d'Oxford, où le roi faisoit alors sa résidence. Instruit de leur approche, Jean députa vers eux l'archevêque de Canterbury et les comtes de Warenne et de Pembroke, afin de prendre connoissance de leurs réclamations. Les barons remirent aux envoyés un écrit où elles étoient contenues. Mais le roi n'en eut pas plutôt entendu la lecture qu'il s'écria dans un accès de colère : « Que ne me demandent-ils aussi ma couronne ? Pensent-ils que j'irai leur accorder des libertés qui me réduiroient en servitude ? » Il réflechit toutefois, car la crainte commençoit à l'agiter, et il chargea de nouveau ses commissaires de retourner vers ses barons, de leur offrir la médiation du pape, seigneur suzerain de l'Angleterre, et de leur dire qu'il s'occuperoit incessamment de l'examen et de l'abolition des méchantes coutumes qui avoient pu s'introduire dans l'administration sous le règne de son frère et le sien. S'ils n'étoient pas satisfaits de cette concession, les envoyés avoient ordre d'affirmer que son intention étoit de faire remonter ses recherches jusqu'aux abus qui dateroient du règne de Henri II. Mais les confédérés persistèrent à obtenir tout ce qu'ils avoient demandé. Jean prétendit qu'il étoit du devoir de l'archevêque primat d'excommunier les barons, selon les ordres du pape ; et il fut soutenu dans cette opinion par l'ancien légat Pandolfe et par l'évêque d'Exeter. Langton répondit qu'il connaissoit mieux que personne les intentions d'Innocent III, que c'étoit à lui que le souverain pontife les avoit expliquées, et que ce seroit le roi qui s'exposeroit à l'excommunication s'il ne



Sceau des Barons de Londres (1).

se hâtoit de licencier et de renvoyer du royaume les bandes mercenaires qu'il tenoit à sa solde.

Durant ces inutiles discussions, les barons organisèrent une armée qu'ils appelèrent l'armée de Dieu et de la sainte Église : ils nommèrent Robert Fitz-Walter, maréchal-général, et ils assiégèrent la citadelle de Northampton; mais la garnison étoit entièrement composée de ces étrangers dont Langton exigeoit le renvoi; les barons n'avoient pas de machines de guerre, et les assiégés se défendirent avec succès. William Beauchamp, gouverneur de Bedford, ouvrit volontairement les portes de sa forteresse aux confédérés, qui s'avancèrent jusqu'à Ware, à peu de distance de Londres, et entamèrent une correspondance avec les principaux habitans de la capitale, qui n'hésitèrent pas à se déclarer pour eux, et à les appeler dans leurs murs. Les barons entrèrent à Londres le dimanche 24 mai 1215, au son des cloches et aux acclamations du peuple; ils occupèrent à l'instant la Cité, et, fiers de leur supériorité, ils adressèrent des proclamations à tous les grands vassaux, nobles et chevaliers qui n'avoient pas encore adopté un parti, et déclarèrent qu'ils les traiteroient en ennemis, s'ils ne rejoignoient promptement l'armée de Dieu et de la sainte Église. L'effet de leurs menaces fut tel, que le roi Jean, qui se trouvoit alors à Odiham, dans le Hampshire, fut abandonné de toute sa cour et qu'il ne resta près de sa personne que sept chevaliers.

Le monarque hypocrite reconnut bien qu'il falloit céder ou se résoudre à la perte immédiate de sa couronne : pourquoi d'ailleurs, afin de la conserver, n'accorderoit-il pas quelques avantages à ses grands vassaux, lui qui, dans le même intérêt, avoit consenti à se faire le vassal du pape? La foi du serment pourroit-elle le tenir lié, lorsque ce serment étoit forcé? Des amis devoient sans doute garantir sa parole en engageant leur honneur, leur vie et leur fortune; mais Jean n'aimoit que lui-même, et peu lui importoit les victimes de sa perfidie. Ces réflexions faites, il essaya de proposer encore quelques expé-

(1) SIGILLVM BARONVM LONDONI. *Sceau des barons de Londres.* Ce sceau extrêmement curieux et rare, est celui dont se servirent les barons ligués contre Jean-Sans-Terre.

dients, tels que celui de référer au pape de la décision de tous les différents, en accréditant près du saint-père huit barons, quatre nommés par lui et quatre par les confédérés; mais il n'insista pas, il prit un grand air de satisfaction, déclara qu'il avoit toujours professé une haute estime pour les chefs de ses adversaires; que son intention de faire droit à leurs justes réclamations avoit été constamment manifestée par lui; qu'il avoit seulement voulu se réserver la détermination du moment opportun; mais que, puisqu'on en jugeoit autrement, il étoit disposé à tout accorder.

On fixa le jour et le lieu de la conférence. Runnimead, lieu fort inconnu alors, mais depuis bien célèbre, situé entre Staines et Windsor, devint le théâtre de la révolution qui se préparoit. Les deux armées campèrent séparément comme des ennemis. Les débats durèrent peu de jours; on voyoit d'un côté le maréchal-général Fitz-Walter, accompagné d'une immense foule de barons, mais debout et dans une attitude respectueuse; et de l'autre le roi, assis, conseillé par Pandolfe et huit évêques, et suivi de quinze gentilshommes seulement, parmi lesquels on comptoit encore plusieurs partisans déclarés de ses adversaires. Le 19 juin 1215, Jean-Sans-Terre, signa sans hésitation, l'acte qu'on exigeoit de lui, et qui prit le nom de grande charte ou charte des libertés.

Ce monument important de l'histoire des libertés angloises ne faisoit pas, comme quelques auteurs l'ont prétendu, de grands principes de législation, et n'avoit pas une portée qui l'élevât au-dessus de son siècle: ce n'étoit ni un nouveau code, ni une amelioration réfléchie de la jurisprudence de la nation. Il ne s'agissoit, dans les intentions des chefs de la ligue, que de ramener l'institution féodale à ses premiers termes, de la libérer des usurpations successivement opérées par le pouvoir absolu des rois, et de la purger des abus que leur despotisme y avoit introduits en violation des lois ou règlements d'Édouard et de Henri Ier. Les premiers articles concernoient le clergé d'Angleterre; la possession de ses coutumes ou libertés lui fut assurée, et le roi sembla se féliciter d'avoir prévenu lui-même les désirs de l'Église par la charte de libre élection qu'il lui avoit naguère octroyée; on y ajouta la clause favorable que, dans le cas de culpabilité d'un ecclésiastique, l'amende à laquelle il pourroit être condamné ne seroit pas proportionnée à la valeur de ses bénéfices, mais seulement à celle de ses biens patrimoniaux. Les articles suivants eurent pour objet d'obvier aux abus qui s'étoient glissés dans l'exécution de la loi féodale. Les rois avoient, selon leur cupidité, arbitrairement élevé les reliefs ou redevances de tout héritier qui succédoit à un fief, et les sommes qu'ils exigeoient étoient de nature à entraîner souvent la ruine du vassal de la couronne; ces reliefs furent ramenés à leur taux primitif de cent livres sterlings pour le fief d'un comte, de cent marcs pour un baron, de cent shillings pour un chevalier. Le roi fut astreint à ne tirer des terres des pupilles, dont la garde noble lui étoit dévolue, que des services raisonnables; il devoit veiller à l'entretien de leurs châteaux, maisons, moulins, étangs et parcs, et ne commettre aucun dégât dans leurs biens meubles ni parmi leurs serfs ou esclaves; il lui étoit en outre expressément interdit de céder, pour de l'argent, cette garde ou tutelle: il fut établi que désormais les héritiers, durant leur minorité, les héritières à tout âge, ne seroient plus mariés forcément ou plutôt vendus, sans l'avis des parents ou malgré leur propre volonté, ce qui n'avoit eu lieu que trop souvent lorsqu'ils possédoient de grands biens; que les veuves auroient la faculté de jouir librement de leurs propres héritages, de leurs dots, de leurs douaires, réglés au tiers des revenus de l'époux, et du droit de rester en veuvage ou de se remarier de leur plein gré, pourvu toutefois qu'elles donnassent caution de ne passer en secondes noces que du consentement de leurs seigneurs.

La levée des subsides et scutages ou aides fut limitée à trois cas légaux: la captivité du roi, qui entraînoit la nécessité de son rachat,

la réception de son fils aîné dans l'ordre de chevalerie et le mariage de sa fille aînée. Aucun autre aide ou scutage ne pouvoit être imposé sans l'avis favorable du grand conseil des tenanciers directs de la couronne, archevêques, évêques, abbés, comtes, barons, personnellement assignés par un writ ou cédule royale, et barons du second ordre par lettre circulaire du shérif; ces avis ou assignations devoient être envoyés quarante jours à l'avance, et spécifier le lieu et l'époque de l'assemblée, ainsi que l'objet dont on auroit à s'occuper. Ces formalités, dûment observées, lioient les membres absents aux résolutions des membres présents, comme s'ils eussent eux-mêmes pris part aux délibérations.

Les cours de justice avoient pour coutume d'accompagner la personne royale dans ses diverses résidences, et l'on peut imaginer à combien de fâcheux inconvénients donnoit lieu cet usage, quand il falloit que les juges, les plaideurs et les témoins, se transportassent d'une extrémité du royaume à l'autre. La charte statua que désormais le banc de justice civile ou des plaids communs, créé par Henri II, à Westminster, seroit permanent, et tiendroit ses assises dans un lieu fixe et déterminé. La cour du banc du roi et celle de l'échiquier, qui ne connurent plus que des causes criminelles et des matières de finances, furent les seules qui continuèrent à suivre le souverain dans ses excursions. Il fut en outre déclaré que nul ne seroit promu aux fonctions de juge, shérif, bailli, coroner ou constable, s'il n'étoit versé dans la connoissance des lois, et il leur fut interdit de tenir leurs plaids dans toute action où la couronne seroit intéressée, ainsi que de mettre un homme en jugement sur de simples soupçons ou rumeurs, et autrement que sur preuves fournies par des témoins. Les tournées des juges ambulants furent régularisées, fixées à quatre époques déterminées dans l'année, et ces tribunaux, composés, pour chaque comté, de deux juges ambulants et de quatre chevaliers; et comme les derniers monarques, trop bien imités en cela par le roi Jean, ne s'étoient pas faits scrupule d'extorquer, par des moyens iniques, des sommes d'argent de tous les plaideurs, une des concessions de la charte portoit, en termes précis : « Nous ne voudrons, » ne refuserons ni ne différerons droit ou » justice à personne. » Le bannissement illégal de tous les parents, alliés ou amis de Thomas Becket, sous Henri II, avoit laissé de longs souvenirs : Jean, lui même, avoit imité son père en exilant, dépouillant, emprisonnant les parents de Langton et des évêques du même parti; la charte établit donc qu'à l'avenir aucun homme libre ne pourroit être arrêté, emprisonné, dépossédé de ses terres, ni proscrit, ni banni, ni outragé, ni lésé de quelque manière que ce fût, dans sa personne ou ses biens, que par le jugement légal de ses pairs et en vertu des lois du pays; elle régla qu'il y auroit proportion entre la quotité des amendes, la nature des délits et la valeur des fortunes; voulut que les comtes et barons ne pussent être condamnés à ce genre de satisfaction pécuniaire que par leurs pairs, afin qu'elle n'entraînât pas leur ruine totale, et pour accorder quelque faveur aux vilains et paysans, marchands ou laboureurs, elle statua qu'en aucune circonstance ils ne seroient privés, le marchand de toute sa marchandise, le laboureur de sa charrue et de ses instruments aratoires.

Cet acte important restreignit ou supprima plusieurs des droits que les monarques s'étoient arrogés. Mais nous avons déjà dit que parmi les coutumes qui écrasoient le peuple, nobles et vilains, celle de nourrir et défrayer les monarques et leur cour, durant leurs voyages et leur séjour dans les villes et campagnes, étoit une des plus onéreuses. Édouard l'avoit abolie, Henri I[er] avoit promis de suivre cet exemple, mais hors quelques adoucissements apportés à l'exécution de cet usage dans les premières années de son règne, il avoit fermé les yeux sur les déprédations de ses domestiques pourvoyeurs, et sous Henri II et sous Richard, elles étoient devenues intolérables. La charte

arrêta qu'aucun comptable, bailli ou autre officier, ne pourroit s'emparer, au nom du roi, ni de grains, ni de denrées, ni de meubles, de qui que ce fût, sans en payer immédiatement la valeur, à moins de stipulation contraire faite à l'amiable entre eux et les propriétaires de ces objets; qu'ils ne pourroient requérir ni les voitures, ni les chevaux des hommes libres sans leur consentement préalable, ni faire couper leurs bois, soit pour l'usage journalier du roi ou de la cour, soit pour celui des châteaux royaux, sans une permission expresse.

Les anciennes libertés dont avoient joui la ville de Londres, les cités, bourgs, villes et ports de mer, leurs libres coutumes, par terre et par eau, leur furent confirmées. On renouvela l'ordonnance qui établissoit, dans tout le royaume, l'uniformité des poids et mesures. Les marchands étrangers eurent la liberté de parcourir l'Angleterre en exerçant leur industrie, ainsi qu'il en étoit autrefois, sans être soumis aux exactions qui, depuis plusieurs règnes, leur interdisoient tout commerce avec cette contrée; le droit de répresailles fut toutefois conservé au roi pour les temps de guerre et comme garantie du sort des marchands anglois en pays étranger. La charte rendit à la puissance publique les forêts de chasse créées depuis le règne de Jean, et institua une commission de douze chevaliers dans chaque comté, afin de rechercher les fâcheuses coutumes des forêts et garennes, et la conduite des forestiers et garenniers qui, pour leur profit et celui du roi, créoient sans cesse de nouveaux délits, les plus oppressifs, les plus odieux qu'on puisse imaginer, et ruinoient, par des amendes, les personnes qui habitoient sur les limites des forêts, ou qui possédoient des terres ou des maisons dans leur enceinte. On n'a pas oublié que la mort ou la perte des membres étoient les seules peines que les tribunaux forestiers appliquassent aux coupables qui avoient osé s'attaquer à la venaison du roi. Leur puissance étoit si redoutée, leur iniquité si avérée, que l'innocent accusé n'attendoit jamais qu'un jugement decidât de son sort; il offroit sa fortune pour racheter sa vie.

Les dispositions que nous venons de rapporter se bornoient aux grands tenanciers de la couronne, classe élevée de vassaux immédiats, peu nombreuse relativement à la nation entière; mais de ces barons dépendoient des vassaux, des sous-tenanciers qui avoient pris part à l'entreprise, qui formoient son véritable corps d'armée, et qui s'attendoient nécessairement à partager les avantages obtenus. En effet, on inséra pour eux, dans la charte, une clause qui portoit que toutes les libertés et coutumes octroyées par le roi à ses tenanciers, en ce qui le concernoit, étoient également accordées par les membres du clergé et par les seigneurs laïques à leurs tenanciers, en ce qui les concernoit.

Quelques articles relatifs à certains intérêts nés du moment, et devant s'évanouir avec leur cause, furent ajoutés à la charte. Le roi prit l'engagement de restituer à tout Anglois ou Gallois les terres, châteaux, droits ou priviléges dont il les auroit dépouillés sans jugement, ainsi que les amendes et amerciements illégalement permis; de remettre aux barons les écrits et les ôtages qu'il en avoit exigés en diverses circonstances, comme garantie de leur fidélité; de renvoyer au roi d'Écosse, Alexandre, ses sœurs et ses ôtages, et de lui rendre, comme baron d'Angleterre, les droits et libertés dont il l'avoit grevé en lui déclarant une guerre injuste; Jean se soumit même à suivre l'avis et la décision des pairs d'Écosse en cour du roi, s'il se présentoit quelque difficulté dans l'exécution de cette mesure. Le prince de Galles, Lewellyn, obtint les mêmes avantages, et on lui renvoya son fils et ses otages.

Ce ne fut pas tout encore; les barons connoissoient trop bien leur maître pour lui accorder une confiance illimitée. Ils exigèrent, en conséquence, que Londres restât entre leurs mains, et que le gouvernement de la Tour fût confié à l'archevêque primat, jusqu'à l'exécution des articles de la charte. Pour la mieux assurer, ils instituèrent une



Vue de la Tour (1).

commission dont on ne détermina point la durée et revêtue de pouvoirs sans bornes. Quatre de ses membres en permanence, devoient prendre connoissance de toutes les infractions aux lois, de tous les abus à réprimer, afin d'en avertir le roi, dont le devoir étoit de les réparer. S'il se refusoit à le faire, ou s'il y mettoit seulement de la lenteur, la commission des vingt-cinq, avertie par son comité, se rassembloit de droit, convoquoit un grand conseil national et rappeloit le monarque à l'observation de la charte. Si le roi persistoit, on devoit lui déclarer la guerre, s'emparer de ses châteaux et le forcer enfin à rendre à ses sujets la justice et les droits qui leur appartenoient. Tous les hommes libres du royaume reçurent l'ordre de prêter serment d'obéissance aux vingt-cinq barons, et les francs tenanciers de chaque comté choisirent les douze chevaliers créés par la charte, dont les attributions étoient à peu près les mêmes que celles du comité des quatre, et qui lui servoient d'instructeurs et de correspondants. L'histoire, si oublieuse, ne nous a conservé que les noms de vingt-trois des mainteneurs des libertés publiques, institution qui ne survécut pas aux circonstances qui la firent naître (1).

Les stipulations que nous venons d'analyser conférèrent à vingt-cinq personnes un pouvoir souvent supérieur à celui du roi, et les introduisirent forcément dans l'exercice de la puissance exécutive, puisqu'il ne pouvoit exister aucune affaire dans le gouvernement qui ne se rattachât directement ou indirectement à quelqu'un des articles de la grande charte; elles furent long-temps considérées comme le palladium des libertés nationales, et cependant elles n'avoient statué qu'en faveur de deux classes privilégiées. La troisième, la plus nombreuse, la plus

(1) Cette partie de la Tour, bâtie par Guillaume-le-Conquérant, et restaurée par ses successeurs, est distinguée des autres par le nom de Tour-Blanche, *White-Tower*.

(1) Ces vingt-trois conservateurs furent les comtes de Clare, d'Albemarle, de Glocester, de Winchester, de Hereford, Roger Bigod, comte de Norfolk, Robert de Vère, comte d'Oxford, William Marshall jeune, Robert Fitzwalter, Gilbert de Clare, Eustache de Vescey, Guillaume de Mowbray, Geoffroy de Say, Roger de Montbezon, William de Huttingfield; Robert de Ross, gouverneur de Chester, William d'Aubenie, Richard de Percy, William de Lanvalay, Hugues Bigod, et Roger de Montfichet.

utile, celle des paysans alors appelés serfs ou vilains, ne fut pas même nommée dans la discussion; il fallut des siècles et d'autres révolutions pour l'élever au rang des hommes.

Le roi Jean possédoit trop de sagacité pour ne pas s'apercevoir que cette charte *qu'il octroyoit* alloit donner une direction nouvelle à la législation de ses états; que par elle la résistance aux usurpations de son despotisme étoit devenue légale, et qu'à l'avenir elle ramenoit les efforts de la nation, dans ses décrets avec la couronne, à la discussion de certains points bien déterminés. Il se promit donc de ne laisser échapper aucune occasion d'en éluder l'exécution, et il se montra, en attendant, maître en l'art de dissimuler. Sa gaieté ne l'abandonna pas un instant, il surveilla lui-même le prompt envoi aux shérifs des ordres qui leur étoient nécessaires pour procurer la plus fidèle exécution de ses engagements, publier la charte, élire les chevaliers des comtés, et recevoir le serment d'obéissance aux conservateurs; il licencia ses troupes étrangères, accepta de nouveau l'hommage des barons qui le lui avoient retiré, et leur rendit féodalement leurs propriétés et leurs dignités, en les comblant de marques de courtoisie. Les barons satisfaits, quittèrent Runnymead, et, dans l'orgueil de leur triomphe, ils annoncèrent un grand tournoi pour le 2 juillet, à Stamford.

Aussitôt que le roi se vit délivré de leur odieuse présence, il donna cours à toute la violence de son caractère. Il devint sombre, taciturne et sembloit parfois s'abandonner à des accès de rage; il rouloit les yeux, grinçoit des dents, rongeoit du bois et de la paille, maudissoit hautement le jour néfaste de sa naissance et se livroit à de telles extravagances qu'on eût pu facilement le prendre pour un fou. Il n'étoit que furieux. Ses affidés le calmèrent en flattant sa passion de vengeance. Le plus prompt moyen d'y arriver étoit pour lui le meilleur. Des envoyés chargés d'or partirent à l'instant pour la Flandre, la Picardie, la Guyenne, avec ordre d'acheter à tout prix les services des compagnies mercenaires qui s'y trouvoient; d'autres furent députés vers Innocent III, afin de se plaindre au pontife des outrages faits à son autorité suzeraine et d'implorer sa puissante intervention. Il suspendit la restitution des terres par lui saisies sur les barons, ordonna secrètement de fortifier et d'approvisionner ses châteaux, et conçut le projet de s'emparer de la cité de Londres remise en garantie à ses ennemis.

Les barons cependant eurent avis des menées ténébreuses du roi: ils remirent à d'autres temps leur tournoi, jugèrent même convenable de ne célébrer cette fête militaire que sous les murs de Londres, et chargèrent quelques-uns d'entre eux de se rendre à Winchester, près de Jean, et de lui faire part des doutes que l'opinion publique concevoit sur sa sincérité. Le roi parut s'offenser de ces craintes, offrit de hâter l'exécution de la charte, et, sur la requête des députés, envoya aux shérifs l'ordre de s'emparer de tous les biens, meubles et immeubles des personnes qui s'étoient refusées à prêter serment aux conservateurs. A son tour, il demanda une garantie aux barons: il désiroit que chacun d'eux en particulier lui souscrivît présentement un acte d'hommage et de fidélité envers et contre tous qui les obligeât à défendre, en toute circonstance, ses droits et ceux de ses héritiers. On conçoit aisément que les barons devinèrent le piége et le repoussèrent; l'archevêque et la plupart des prélats, à leur exemple, déduisirent leurs motifs par écrit.

Quelques auteurs contemporains, et par suite, la plupart des écrivains modernes, ont rapporté que le lendemain de la signature de la grande charte, Jean s'étoit retiré dans l'île de Wight, et que, durant trois mois, adoptant la profession de pirate, il avoit parcouru les mers et s'étoit couvert d'une nouvelle honte en commettant, sur d'inoffensifs navigateurs, les crimes dont se rendent coupables les écumeurs de mer. Mais des actes publics, d'une date authentique, prouvent sa résidence à Winchester, à Oxford et er-

mite à Douvres. Après l'entrevue sans résultat de Winchester, le roi en indiqua une seconde à Oxford, qui fut encore moins fructueuse; il en demanda une troisième qu'il fixa aux dernières journées du mois d'août; mais quand les barons s'y présentèrent, Jean étoit parti pour Douvres, dans l'intention d'y recevoir lui-même les Brabançons ou rouptiers auxquels ses agents avoient promis le pillage des plus belles provinces de l'Angleterre et le partage des confiscations. La plupart étoient des misérables suivis de leurs femmes et de leurs enfants qu'ils nourrissoient de vols en attendant les beaux domaines promis à leur rapacité.

Les démarches secrètes lui avoient parfaitement réussi, et il se trouvoit à la tête d'une armée formidable, lorsque les barons, qui s'étoient endormis dans une imprudente sécurité, commencèrent à concevoir de sérieuses alarmes. Ils hésitèrent à reprendre les hostilités et laissèrent encore maladroitement au roi le temps d'accroître ses forces. Enfin, ils chargèrent Guillaume d'Aubenie ou d'Albiney, du commandement de la forteresse de Rochester l'une des garanties données par le roi, mais qui n'avoit ni vivres, ni munitions, ni machines de guerre. Aubenie étoit un brave chevalier, et il n'hésita pas à se sacrifier pour retarder la marche des mercenaires de Jean, qui l'assiégèrent, et que l'armée des barons n'osa pas attaquer en face. Après deux mois de siége, après divers assauts, Aubenie réduit à la tour de garde, ayant perdu la majeure partie de ses compagnons, affoibli par les persécutions et la famine, fut obligé de s'abandonner à la merci du roi, qui donna l'ordre de le pendre avec tout ce qui restoit de la garnison. Savary de Mauléon osa cependant, au nom du parti de Jean, lui faire observer qu'une telle exécution produiroit à leur préjudice de terribles représailles. Il parvint, avec difficulté, à soustraire à la cruauté du roi les chevaliers prisonniers que l'on renferma dans des châteaux forts, mais dont tous les compagnons de rang inférieur furent pendus.

Ce fut durant ce siége que Jean-sans-Terre reçut la réponse d'Innocent III au message qu'il lui avoit adressé. Le pape, aussi transporté de colère contre les barons que Jean-sans-Terre lui-même, adoptoit, sans restriction, le parti de son vassal. Eux, qui cependant admettoient les appels à son autorité, ils avoient osé se constituer juges de leur seigneur; ils avoient renoncé à leur allégeance, ils avoient violé, sans scrupule, les priviléges des défenseurs de la Croix, ils avoient attaqué, combattu, le possesseur d'un fief du Saint-Siége, ils avoient imposé des lois à celui qui n'en pouvoit recevoir que de son supérieur féodal! ils étoient coupables de mépris pour les décisions du souverain pontife, de tentatives d'abaissement de la royauté, d'empêchement de la croisade; en conséquence, le pape annuloit la charte comme dérogatoire à la dignité de la chaire du prince des apôtres, extorquée par la force, et honteuse pour la nation, et il ordonnoit à Langton de prononcer une sentence d'excommunication contre tous ceux qui persévéreroient à soutenir les prétentions injustes auxquelles cet acte avoit prétendu donner un caractère de légitimité.

A la réception de cette bulle, Jean se hâta de révoquer toutes les concessions qu'il avoit faites, et d'abjurer ses serments; et comme les barons ne parurent pas disposés à se jeter à ses pieds, il donna l'ordre à l'archevêque primat de fulminer l'excommunication qu'ils encouroient. Langton s'étoit trop avancé pour obéir à de pareilles intimations; il s'y refusa, et, sur l'avis que le roi en fit passer au pape, le primat fut suspendu de ses fonctions épiscopales et mandé au concile général de Rome. Innocent III alors fulmina une bulle nominale d'excommunication contre les principaux chefs de la ligue des barons, et mit en interdit la ville de Londres. Les barons n'en tinrent aucun compte, et déclarèrent que le Saint-Siége n'avoit reçu du Christ, par le saint apôtre Pierre, que le contrôle des matières ecclésiastiques, et qu'il ne lui appartenoit pas d'intervenir dans les affaires temporelles.

Jean voyoit avec joie arriver le moment où

il alloit savourer une complète vengeance. Il divisa son armée en deux corps, il en confia un à son frère naturel, le comte de Salisbury, avec la commission de porter sans pitié le fer et la flamme dans les comtés de Cambridge, d'Essex, de Middlesex, de Hertford, d'Ely et de Huntingdon, et, se mettant à la tête de l'autre, il s'avança vers les provinces du nord, dans lesquelles avoient déjà pénétré le jeune roi d'Écosse, Alexandre, allié des confédérés. Jamais, depuis la guerre d'extermination de Guillaume-le-Conquérant, l'Angleterre n'avoit eu à gémir d'une dévastation pareille à celle que la vengeance du roi Jean infligea aux contrées septentrionales. Rien n'échappoit à la sanguinaire avidité des mercenaires dont il s'étoit entouré. Lui-même leur donnoit l'exemple, en mettant le feu le lendemain aux maisons où il avoit reçu l'hospitalité la veille; les villes, les villages, les châteaux, livrés aux flammes, projetoient de toutes parts sur les campagnes leurs sinistres lueurs ou leurs longues colonnes de fumée. Les soldats épuisoient tous les genres de tortures sur les malheureux dont ils s'emparoient, sans égard au sexe, à l'âge, au rang, à la profession, afin qu'ils révélassent les lieux où ils pouvoient avoir caché quelques effets. Wark, Alnwick, Morpeth, Mitford, Roxburgh, Dunbar, Berwick, Haddington, furent consumés en huit jours. Les habitants fuyoient dans les forêts, sur le sommet des rochers qui sembloient inaccessibles; les champs étoient abandonnés et sans culture; toutes les transactions ordinaires de la ville, les marchés, les échanges, les achats arrêtés, la désolation générale, jusque dans les comtés où les massacreurs n'avoient pas pénétré. Il arriva même que les nobles des provinces du nord, qui s'étoient montrés très-ardents pour le recouvrement des libertés nationales, et qui avoient témoigné, avec trop de raison, leur mécontentement des garanties illusoires exigées de Jean-sans-Terre, certains de n'obtenir aucune grace de ce tyran, prirent la fuite avec leurs femmes et leurs enfants, et se choisirent une nouvelle patrie, en transportant leur allégeance au jeune roi d'Écosse, et lui jurant foi et hommage.

Réduits à la dernière extrémité, et n'ayant pas su combattre les brigands soldés par Jean-sans-Terre, à cause de cet ancien préjugé qui leur défendoit d'attaquer l'armée où se trouvoit l'étendard royal, respect irréfléchi qui avoit préparé leur ruine, les barons voyant, du haut des remparts de Londres, leurs propriétés ravagées, concédées en fiefs aux chefs des mercenaires, adoptèrent, après plusieurs jours de pénibles débats et de lâches lamentations, un remède désespéré. Ils se résolurent à proposer la couronne d'Angleterre à Louis, fils aîné de Philippe-Auguste. Le besoin de la défense naturelle en avoit sans doute fait un droit pour eux, et c'étoit le seul qui pût excuser leur détermination; mais ils crurent devoir pallier la prétention de disposer de la couronne en la couvrant de l'apparence de la légitimité. Jean, suivant eux, étoit sans capacité légale pour occuper le trône, parce qu'il avoit été condamné pour crime de trahison sous le règne de son frère Richard, parce que ses pairs à la cour de son suzerain le roi de France, l'avoient déclaré coupable du meurtre d'Arthur son neveu, et de félonie, parce qu'il avoit changé la nature de sa souveraineté et s'étoit déposé lui-même, en la réduisant, d'indépendante qu'elle étoit, au vasselage d'une puissance étrangère. Quant au motif qui les engageoit à proposer le trône au prince Louis, plutôt qu'à tout autre, c'est que Louis avoit épousé Blanche de Castille, dont la mère étoit fille de Henri II, que Richard n'avoit pas laissé d'enfants, que ceux de Geoffroy n'existoient plus, qu'ils ne vouloient pas de ceux du tyran qu'ils abhorroient, lesquels étoient d'ailleurs incapables, comme étant nés après la condamnation de leur père, tandis que la reine de Castille vivoit encore, qu'elle étoit actuellement la véritable héritière du trône de Henri II, et que Blanche sa fille avoit des droits à la couronne, qu'ils faisoient valoir pour elle jusqu'à ce qu'un autre prétendant se présentât avec un meilleur titre. Il falloit

que la détresse des barons fût bien grande pour que d'aussi foibles raisonnements eussent quelque succès en Angleterre, où cependant ils furent bientôt accueillis par la plus nombreuse portion de la noblesse.

Le roi de France hésita d'abord à accueillir, pour son fils, les propositions des barons; mais le jeune Louis dont l'ambition se trouvoit excitée par l'appât d'une aussi belle couronne, s'écria qu'il n'étoit vassal de son père que par les fiefs qu'il tenoit de lui en France, que Philippe devoit rester étranger à ce qui concernoit l'Angleterre et qu'il soumettoit, au jugement de ses pairs, la question de savoir s'il devoit renoncer à un trône auquel il avoit un droit légitime du chef de sa femme. Il sortit, demanda aux barons anglois vingt-quatre otages que l'on choisit dans les premières familles, et il se rendit à Calais où il fit appel à ses vassaux. Une flotte fut promptement équipée, elle porta dans la Tamise un corps nombreux de chevaliers et des lettres de Louis qui annonçoient aux barons qu'avant Pâques il seroit auprès d'eux avec une puissante armée. Philippe accrédita des agents auprès de la cour de Rome, afin de prévenir et d'apaiser le ressentiment du Saint-Père, et ne fit aucun cas de l'excommunication dont le menaça le cardinal légat Gualo que le pape envoyoit en ce moment dans la Grande-Bretagne.

Les arguments sur lesquels les confédérés avoient fondé le transport de leur allégeance d'un souverain à un autre, ne touchèrent nullement Innocent III; on prétend même qu'il en plaisanta, et dès que les dépêches de Gualo lui furent arrivées, il fulmina une sentence d'excommunication contre Louis et ses adhérents; et il intima l'ordre à l'archevêque de Sens, d'excommunier également le roi Philippe. L'archevêque ne jugea pas prudent d'obéir au mandat du pape, avant d'avoir consulté les évêques. Il les réunit à Melun, dans un synode, et ces prélats furent, à l'unanimité, d'avis de surseoir à toute menée de ce genre, attendu que le pontife étoit mal informé. Heureusement pour eux, la mort d'Innocent vint arrêter les effets de sa colère, et Jean perdit son plus ardent défenseur.

Le fils aîné de Philippe-Auguste, ne manqua pas à sa parole; il sortit de Calais avec une flotte de six cent quatre-vingts bâtiments qu'une tempête dispersa. Les marins des Cinq Ports en détruisirent une partie. Jean, dont l'armée étoit considérable, s'avança vers les côtes pour s'opposer au débarquement de son ennemi; mais à peine eut-il appris que le jeune Louis débarquoit à Sandwich (30 mai 1216), qu'il décampa et se rendit à Winchester, puis de cette ville à Bristol, en ravageant tous les pays qu'il traversoit. Que pouvoit-on attendre de mieux d'un prince qui n'avoit donné, durant sa longue carrière, que des preuves de lâcheté et de cruauté?

Les premiers pas du prince françois furent marqués par des succès; il s'empara de la forteresse de Rochester, dégagea la capitale en repoussant les mercenaires qui occupoient ses environs, et fit son entrée, accompagné des barons et des citoyens, qui le conduisirent en procession à Saint-Paul (2 juin), où il prononça le serment d'usage, et reçut l'hommage de ses sujets. La nouveauté eut de tout temps le droit de plaire : le jeune monarque gagna par son affabilité l'affection des personnes assez heureuses pour l'approcher, et s'attira leur confiance et l'appui du clergé, en conférant au frère du primat Langton l'office de chancelier. Le bruit de ses vertus civiles et guerrières se répandit de toutes parts. Le Lincolnshire, le Yorkshire, tous les comtés voisins de Londres se soumirent. Le roi d'Écosse le reconnut, et lui offrit son amitié. Les mercenaires du roi Jean désertèrent et prirent du service dans les troupes du roi Louis, ou retournèrent sur le continent. A la sommation de Louis, les princicipaux barons de Lackland l'abandonnèrent. On remarquoit parmi eux les comtes d'Oxford, d'Albemarle, de Warenne, d'Arundel, le jeune William Marshall. Guillaume-Longue-Épée, comte de Salisbury, frère naturel de Jean-sans-Terre, dont la gloire avoit

été redoutable aux François, vint lui-même augmenter la cour du nouveau monarque. Il avoit à se venger de son infâme frère, qui n'avoit pas respecté les liens du sang, et dont la lubricité venoit de déshonorer sa couche. Les confédérés s'occupèrent alors à réduire les forteresses encore occupées par les troupes du roi Jean. Le comte de Nevers assiégea le château de Windsor, et Louis investit celui de Douvres. La garnison se défendit avec courage, et il usa inutilement quatre mois à cette opération. Alexandre, roi d'Écosse, vint le visiter durant ce blocus, lui rendit hommage, et en reçut la confirmation des concessions qu'il avoit déjà obtenues des barons; ce monarque s'empara de Carlisle.

Cependant les barons, par une manœuvre inhabile, conseillée par le comte de Nevers, avoient abandonné le siége de Windsor, et s'étoient portés sur Cambridge, où ils espéroient surprendre le roi Jean; mais celui-ci s'étoit retiré à Stamford, et ils se virent forcés de rejoindre Louis devant la cité de Douvres. Jean profita du moment pour s'emparer de Lincoln, et, suivant sa méthode, il distribua les terres des confédérés à ses partisans. Le roi Louis eut la maladresse de l'imiter; il fit de grandes concessions aux chevaliers françois, donna le comté de Lincoln à Gilbert de Gand, et celui de Winchester au comte de Nevers. La discorde ne tarda pas à éclater entre les Anglois et les étrangers; la perfidie s'en mêla. On sema le bruit que le vicomte de Melun, à son lit de mort, avoit révélé l'intention du prince et de ses principaux conseillers de traiter les barons anglois comme des criminels, qui ayant trahi leur dernier souverain n'hésiteroient pas à trahir le nouveau s'ils y trouvoient un intérêt, et le projet de distribuer leurs biens et leurs dignités à ses affidés françois. Toute absurde que fût cette histoire, elle s'accrédita. Plusieurs barons et chevaliers, conduits par Salisbury, qui les avoit assurés de leur pardon, rejoignirent l'étendard du roi Jean, et celui-ci n'épargna pas les promesses de libertés, de droits et de priviléges. Son armée étoit nombreuse, ses approvisionnemens immenses et son trésor considérable. Il prit, à ce qu'on croit, la résolution d'offrir la bataille à son ennemi, revint de Lincoln à Lynn, marcha sur Wisbeach, et voulut traverser le Wash à Cross-Keys; mais cette contrée avoit été couverte par de hautes marées, et il s'y étoit formé des fondrières accrues encore par le cours incertain de la Welland. Comme il avoit passé la rivière avec ses troupes, il voulut voir si ses bagages le suivoient; mais en se retournant, il eut la douleur de reconnoître que ses fourgons et ses chevaux de somme s'étoient engloutis avec toutes ses richesses, ses joyaux, son or, sa couronne, ses ornements royaux dans un gouffre qui ne pouvoit les lui rendre. Le désespoir s'empara de son cœur, et le brisa. Il alla passer la nuit dans un couvent de Bernardins, à Swineshead, et il y fut saisi d'une fièvre ardente. Le lendemain, 15 octobre, on le mit avec difficulté dans un litière, et on le conduisit au château de Sleaford, où il retrouva assez de forces pour dicter une lettre au pape Honorius III, et lui recommander l'intérêt de ses enfants. Le 16, on le transporta au château de Newark; il sentit approcher sa fin, se confessa, désigna comme son successeur son fils aîné, Henri, et demanda d'être enterré à Worcester, près des reliques de saint Wulstan. Trois jours après, le 19 octobre 1216, il expira. Jean-sans-Terre n'avoit pas beaucoup plus de quarante-huit ans; mais la débauche et l'excès des plus hideux sentiments avaient dû nécessairement abréger sa carrière; il régnoit depuis dix-sept années.

L'histoire, si indulgente pour les rois, si habile à trouver des excuses à leurs plus mauvaises actions, n'a cependant parlé que des vices de Jean-sans-Terre. Il falloit que ce fût un monstre bien épouvantable, puisque ses trésors même ne lui ont pas obtenu un panégyriste. Ambitieux, non comme un grand cœur, mais avec toutes les petitesses d'une ame vile, dont le crime et la perfidie sont les seuls moyens, il devient arrogant s'il prospère, abject et pusillanime jusqu'au désespoir s'il rencontre le plus lé-



Effigie de Jean-sans-Terre, placée sur son tombeau, dans la cathédrale de Worcester.

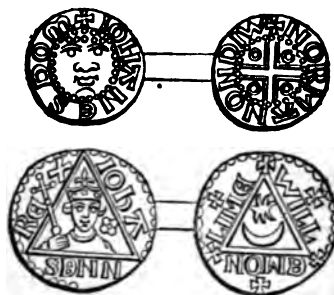
ger obstacle. Bas et rampant dans l'adversité, sa dissimulation est si habituelle, qu'il apprend aux autres à l'imiter et ne trompe plus personne.

La reine Isabelle d'Angoulême éprouva toute la violence de son caractère. Jean, le plus impudique des hommes, lui qu'un grand nombre de barons ne poursuivoient que

parce qu'ils avoient à venger la honte d'une sœur, d'une fille ou d'une femme, supposa que la sienne vouloit le punir en l'imitant, et il fit pendre aux colonnes de son lit deux jeunes infortunés qu'il déclara ses amants. Toute sa vie ne fut qu'un crime prolongé.

Jean-sans-Terre laissa trois fils légitimes : Henri III, qui lui succéda, Richard et Edmond, et trois filles, Jeanne, qui épousa par la suite le roi d'Écosse Alexandre, Éléonore, qui fut mariée à William Marshall le jeune, comte de Pembroke, et en secondes noces à Simon de Monfort, comte de Leicester, et Isabelle, qui devint impératrice d'Allemagne en épousant Frédéric II. On lui connut plus de dix enfants illégitimes.

Si l'on recherche avec attention les causes qui amenèrent les événements importants de ce règne, on remarquera que l'assassinat d'Arthur en fut l'origine immédiate; que, sans ce meurtre, Jean n'eût pas été excommunié, Philippe ne lui eût pas déclaré la guerre, et ne se seroit pas emparé du duché de Normandie, *forfait* par son vassal; le Saint-Père ne seroit pas devenu seigneur suzerain de l'Angleterre; que ce fut ce crime qui détacha les barons de leur allégeance, leur rendit odieux leur souverain et les engagea ensuite, d'accord avec le clergé, à combattre pour obtenir une charte de droits et de libertés, monument du plus haut intérêt, et dont l'influence bienfaisante s'est fait sentir jusque dans les derniers siècles. Mais cette charte, abhorrée par celui qui la concéda sous l'inévitable aiguillon de la nécessité, fut également loin de plaire à ses successeurs, et avant qu'elle pût acquérir en réalité force de loi, elle reçut trente-cinq ratifications successives, quatre sous Henri III, deux sous Édouard Ier, quinze sous Édouard III, sept sous Richard, six sous Henri IV, et une sous Henri V. Ce fut encore en 1209, à l'époque où le pape offroit à la France la couronne d'Angleterre, que Jean-sans-Terre, dans une charte qu'il octroya aux citoyens de Londres afin de les rattacher à son parti, leur reconnut le droit d'élire annuellement un maire et les membres du conseil commun, ainsi que celui d'élire et de déplacer à volonté les shérifs. La charte que Guillaume-le-Conquérant avoit jadis accordée à la ville de Londres, n'avoit été en réalité qu'une patente de protection où il promettoit que les habitants de la Cité ne seroient pas traités en esclaves. De ce moment, un ordre plus régulier s'insinua dans l'administration publique, et amena peu à peu une distribution plus équitable de la justice pour tous ceux qui n'étoient ni ecclésiastiques ni nobles. Sous un monarque vertueux, le peuple n'eût pas obtenu, parce qu'il ne l'eût pas demandé, un aussi grand nombre d'importantes concessions.



Monnoies frappées sous le règne de Jean-sans-Terre (1).

(1) I. IOHANES DOM (pour *Iohanes Dominus Hiberniae*), *Jean, seigneur d'Irlande*. Une figure ronde.
R. NORMAN ON DEVV (*Norman à Dublin*), *Norman* est le nom du monnoyeur. — Une croix.

II. IOHANNES REX (*Jean, roi*). Buste du roi, de face, enfermé dans un triangle : il tient de la main droite un sceptre terminé en croix.
R. WILLELM ON LIME (*Guillaume à Limerick*). Un croissant et une étoile enfermés dans un triangle.

HENRI III.



hacune des actions de Jean-sans-Terre portoit un fruit empoisonné; en léguant son fils Henri III à la nation angloise, il ne lui donna qu'un monarque aussi méprisable que lui-même; mais Henri n'étoit encore qu'un enfant, et les graces et l'abandon de cet âge ont l'ordinaire avantage de couvrir des défauts qui ne se développent qu'à une époque plus reculée. Les partisans de la dynastie des Plantagenet se bercèrent d'un espoir flatteur et se préparèrent à défendre les droits de son jeune rejeton.

La ville de Londres et tous les comtés méridionaux de l'Angleterre, reconnoissoient l'autorité du prince Louis; le roi d'Écosse s'étoit déclaré son vassal ainsi que les princes de Galles, et dans le nord, sa cause, bien qu'elle n'eût pas totalement triomphé, étoit la plus populaire. Cependant les barons qui n'avoient pas abandonné le roi Jean, adoptèrent pour leur monarque Henri de Winchester son fils, âgé de dix ans; plus instruits que Louis de France des coutumes du pays, ils se hâtèrent de satisfaire aux préjugés du temps qui eussent empêché le peuple de considerer Henri comme souverain tant qu'il n'eût pas été sacré et couronné; ils le conduisirent à Glocester, et, dans la cathédrale de cette ville, en présence du cardinal légat Gualo, les évêques de Winchester, d'Exeter et de Bath, posèrent sur la tête du jeune Henri III, un cercle d'or qui remplaçoit la couronne de son père perdue dans un abîme, accomplirent la cérémonie du sacre, et reçurent du nouveau roi, au nom du pape, le serment de vassalité au Saint-Siége (28 octobre 1216). Dès le même jour, le comte de Pembroke, maréchal d'Angleterre, prit le titre de gardien ou protecteur du royaume; le cardinal lui confia le soin de la personne du roi, et pour premier acte de souveraineté, le petit prince publia une amnistie pour le passé, promit des libertés pour l'avenir, requit le serment des grands tenanciers de la couronne, et ordonna de porter, durant trois mois, un bandeau blanc autour de la tête en l'honneur de son avénement. Le comte de Pembroke, dont les talents étoient remarquables, sentit que le succès dépendoit de son activité, et qu'il étoit nécessaire, pour faire reconnoître son autorité, que le titre qu'il s'étoit arrogé fût régulièrement confirmé. En conséquence, il convoqua, pour le 12 novembre, un grand conseil à Bristol. Des évêques, des abbés, des comtes, des barons, des chevaliers s'y rendirent; ils firent le serment d'allégeance, et Pembroke, au nom

de son pupille, proposa de réviser la grande charte, afin de concilier, disoit-il, les prérogatives royales et les droits acquis par le peuple. De soixante-six articles, la charte fut réduite à quarante-deux. On suspendit l'exécution de ceux qui enlevoient au roi le droit de lever des aides et scutages, qui réprimoient les abus des forestiers et officiers royaux, qui interdisoient au souverain la faculté de marier les héritières sans l'aveu des parents, qui permettoient le partage entre les héritiers des biens des personnes mortes sans tester, qui accordoient à tous la liberté d'entrée et de sortie du royaume, qui concédoient au clergé l'entier privilége des élections; on décréta un tarif pour les transports à l'usage du roi, que l'on fixa au taux de dix deniers par jour pour un char à deux chevaux et de quatorze pour un char à trois chevaux; on prit enfin quelques mesures pour le paiement de ses dettes; et comme on craignoit que les opposants ne voulussent pas de la charte avec ces modifications, on déclara que les articles n'étoient pas définitivement révoqués, et qu'ils seroient soumis à une prochaine discussion. Ce qui frappa le plus la classe populaire fut la clause par laquelle on rendoit au roi la faculté de lever des subsides sans l'avis du grand conseil, mais la noblesse n'en étoit pas personnellement lésée, et sans doute elle se promettoit de soutenir au besoin ses vassaux et tenanciers dont la détresse lui eût été préjudiciable.

Le prince Louis s'aperçut bientôt que la mort du roi Jean ne lui étoit pas aussi favorable qu'il l'avoit espéré. L'innocence de Henri III, sa jeunesse, sa beauté, lui attiroient les vœux de tous les Anglois, tandis que l'on fuyoit l'arrogance des François et le mépris qu'ils sembloient témoigner aux indigènes. Louis n'étoit pas assez habile ou assez indépendant des grands qui partageoient sa fortune pour leur refuser les dignités et les terres qu'il leur distribuoit avec profusion, au détriment des barons de l'Angleterre. Les bruits les plus sinistres trouvoient croyance même dans les principaux nobles qui appréhendoient, disoient-ils, d'être égorgés traîtreusement. Le pape répétoit ou faisoit répéter toutes les semaines l'excommunication fulminée contre Louis, rappeloit aux barons leur antique loyauté, stimuloit le zèle du légat, déclaroit que la tyrannie de Jean avoit disparu avec le tyran, et soutenoit son jeune vassal des armes puissantes de l'Église. En peu de jours le parti de Henri III se montra formidable; Louis se vit obligé de lever le siége de Douvres; il s'empara cependant des châteaux de Hereford dont il eut la maladresse de refuser le gouvernement à Robert Fitzwalter, l'un des principaux antagonistes du feu roi et qui réclamoit cette forteresse comme sa propriété; il prit aussi celui de Berkhamstead, et Pembroke, en sollicitant une trève jusqu'aux fêtes de Pâques, lui remit en garantie deux autres citadelles. Louis saisit cette circonstance pour se rendre en France et y rassembler des troupes fraîches; mais l'adroit maréchal sut mettre à profit son absence et parvint à détacher un grand nombre de confédérés du parti de l'étranger. Au retour de Louis et à la rupture de l'armistice, les royalistes anglois investirent le château de Montsordel. Les royalistes du parti françois, commandés par le comte du Perche, marchèrent à l'ennemi, le forcèrent à lever le siége et entrèrent à Lincoln aux acclamations des habitants; mais il falloit s'emparer du château, et il fut vaillamment défendu par Nicolette de Camville, héroïne illustrée par ce fait d'armes. Pembroke rassembla une formidable armée à Newark, et tandis qu'il la disciplinoit et la préparoit au combat, le légat du pape exhortoit les soldats, excommunioit leurs adversaires et accordoit aux défenseurs de Henri tous les priviléges des croisés. Ils arborèrent la croix blanche sur leurs vêtements et s'approchèrent de Lincoln en sept divisions. Les confédérés effrayés du nombre de leurs adversaires se crurent à l'abri derrière les remparts de Lincoln; mais, tandis qu'ils les défendoient avec courage, Nicolette de Camville fit une sortie vigoureuse et mit le désordre dans leurs rangs; la porte du nord fut alors forcée et toute retraite coupée; les vainqueurs

tuèrent beaucoup de soldats, mais point de barons ni de chevaliers, soit que la noblesse royaliste voulût épargner le sang de ses propres alliés ou amis, soit qu'on les réservât pour en obtenir de fortes rançons. Le comte du Perche fut le seul qui succomba; il refusa de se rendre à un *traître d'Anglois*, et un soldat lui brisa le crâne d'un coup de lance. Cette bataille, que l'on appela « la belle de « Lincoln » assura la couronne à Henri III. Trois comtes, onze barons et quatre cents chevaliers de ses ennemis y furent faits prisonniers. La ville fut livrée au pillage; on brûla les églises, on massacra les enfants, on noya les femmes qui s'étoient sauvées en foule sur des bateaux; et le légat déclara que les meurtriers n'avoient pas même besoin d'absolution.

Louis de France, à cette douloureuse nouvelle, abandonna le siége de Douvres, et revint à Londres, le centre et l'ame de son parti; mais bientôt l'avis d'un désastre plus cruel encore lui apprit que tout espoir s'évanouissoit. Une flotte nombreuse, qui lui portoit des secours, sous le commandement d'Eustache Lemoine, célèbre pirate, avoit été attaquée et défaite par une escadre tirée des Cinq Ports, et qui, malgré son infériorité, n'avoit pas hésité à chercher le combat; une manœuvre habile avoit coupé la ligne françoise et livré ses vaisseaux au courage des Anglois. Richard Fitz-Roy, l'un des enfants naturels de Jean et d'une fille du comte de Warenne, refusa la rançon que lui offroit Eustache, lui coupa la tête, la plaça sur un pieu, et promena ensuite de ville en ville cet horrible trophée.

Cette seconde défaite ruina définitivement le parti du fils aîné de Philippe-Auguste; les barons s'empressèrent de faire leur soumission au régent, et Louis, qui commençoit à concevoir des craintes pour la sûreté de sa personne, conclut un traité de paix à des conditions honorables. Amnistie fut accordée à tous les Anglois ses partisans, ils furent réintégrés dans leurs biens et leurs dignités, et tous les prisonniers de part et d'autre furent rendus à la liberté. Philippe-Auguste apaisa le pape en lui donnant l'assurance que son fils avoit accepté l'offre des barons anglois sans son consentement et contre son avis, qu'il ne s'étoit servi d'autres troupes que de ses propres vassaux, qu'une défense sévère l'avoit éloigné de la cour de France lorsqu'il y étoit revenu dans l'intention de lever une seconde armée, et que sa femme seule, Blanche de Castille, avoit équippé une flotte pour aller le délivrer, lorsqu'il s'étoit trouvé en danger de tomber dans les mains de ses ennemis. Ces singulières excuses de Philippe donnent la mesure de l'immense autorité du pape à cette époque. Le Saint-Père étoit d'ailleurs trop pénétrant pour s'y laisser tromper; mais il y vit une preuve de soumission et il les accepta comme valables.

Il est à remarquer que la plupart des historiens ont affirmé qu'afin d'obtenir des conditions favorables, le prince Louis s'étoit engagé, par serment, à restituer à Henri III toutes les provinces conquises par la France sur Jean-sans-Terre, lorsque la mort de Philippe l'appelleroit au trône héréditaire. Cet engagement étoit trop important pour n'être pas mentionné au traité, et une telle omission le rend tout-à-fait improbable. Cependant il fut plus tard l'objet de réclamations pressantes, quoique sans succès. Henri III, devenu paisible possesseur de la couronne d'Angleterre, perdit peu de temps après les prudents conseils et la protection de Pembroke, qui mourut. La reine, sa mère, dont les mœurs ne passoient pas pour exemplaires, épousa le comte de la Marche, et se rendit en France avec lui. Le pape Honorius se déclara tuteur du jeune prince, comme suzerain, et conféra au cardinal Gualo, son légat, toute l'autorité de ces paternelles fonctions. Le légat s'en servit pour apaiser peu à peu l'esprit d'insubordination qui n'étoit pas encore éteint dans le cœur des barons; il revit la charte, qui fut encore sanctionnée avec des additions, telles que la démolition de tous les châteaux construits ou rebâtis durant la guerre civile, l'ouverture des forêts à tous hommes libres, la commutation de la peine



de mort, pour délit de chasse, en une amende ou emprisonnement d'un an, et la régularisation des droits de péage. Le clergé seul fut sévèrement puni. La cour de Rome ne lui pardonna pas d'avoir dédaigné son interdit et refusé d'excommunier les barons révoltés. Plusieurs évêques, abbés ou dignitaires ecclésiastiques furent déposés, bannis, ou suspendus, et tous les autres condamnés à des amendes qu'ils payèrent entre les mains du légat et qui s'élevèrent à de très fortes sommes.

En 1219, Gualo reprit le chemin de Rome, et remit tous ses pouvoirs à Pandolfe. Pierre des Roches, évêque de Winchester et Hubert de Burgh, grand justicier, avoient succédé au maréchal comte Pembroke. Le premier avoit joui de toute la confiance du roi Jean, autant que Jean pouvoit accorder sa confiance; le justicier étoit connu par sa brillante défense de la ville de Douvres. Ces deux ministres ne tardèrent pas à devenir rivaux, mais Pandolfe maintint entre eux une balance égale. Ce cardinal parvint encore à pacifier les frontières du pays de Galles, à négocier des traités entre l'Angleterre et l'Écosse, à marier au roi d'Écosse, Alexandre, la princesse Jeanne, sœur aînée de Henri III (1221), à obtenir de ce jeune monarque qu'il donnât sa main à l'une des princesses écossoises prisonnières à Londres depuis plusieurs années, et à honorer Hubert de Burgh de l'alliance de la seconde. Ces entreprises accomplies, Pandolfe retourna près du Saint-Père.

Avant son départ, Pandolfe engagea les deux ministres qu'il laissoit revêtus de la souveraine puissance à ne pas permettre que désormais un baron possédât le commandement de plus de deux châteaux royaux, et à déclarer que le roi étoit désormais en âge de prendre en main les tutelles ou curatelles, et de disposer librement de ses terres et châteaux. Hubert ne manqua de demander immédiatement au nom du roi la remise des châteaux et tutelles; mais il éprouva une vive résistance de la part des barons, et principalement des comtes d'Albemarle et de Chester. Cependant après quelques combats partiels, l'attaque et la prise de quelques forteresses par les deux partis, une ou deux excommunications, les rebelles firent leur soumission; on les reçut en grâce. Le comte d'Albemarle fut réconcilié avec l'Église, la clémence royale lui restitua ses biens et ses dignités; mais quatre-vingts chevaliers qui avoient défendu avec courage le château de Bedford furent pendus et les archers envoyés en Palestine, où ils tuèrent, dit la chronique, un grand nombre de Sarrazins.

Le peuple anglois ne perdoit point de vue, toutefois, la consolidation des principes adoptés et promulgués par la grande charte. Philippe-Auguste étant mort en 1223, Louis VIII étoit monté sur le trône de France, et le ministère de Henri III s'étoit empressé de sommer le nouveau roi de se conformer à l'engagement prétendu qu'il avoit contracté de restituer la Normandie, le Maine et l'Anjou. Louis VIII, indigné, répondit aux ministres anglois qu'il les trouvoit bien audacieux de lui rappeler comme engagements loyaux des paroles qui n'étoient nullement restées dans son souvenir, mais qui, dans tous les cas, n'auroient pu le lier qu'autant que, suivant les conditions écrites de ses traités, les barons anglois ses alliés n'eussent pas été forcés de racheter leur tranquillité par le paiement de grosses amendes, et que les libertés spécifiées par la grande charte eussent été respectées. La discussion s'envenima. Louis VIII conduisit une armée dans le Poitou, s'empara de La Rochelle, s'avança jusque sur la rive droite de la Garonne, et laissa percer le projet d'expulser les Anglois du peu de provinces qu'ils possédoient encore en France. Henri convoqua un grand conseil, et sollicita un subside. Les débats les plus vifs lui laissèrent d'abord peu d'espoir de l'obtenir; cependant les besoins de la couronne étoient si manifestes, qu'on finit par lui accorder un quinzième de tous les revenus, à condition que la charte recevroit une nouvelle ratification. Les officiers royaux avoient paru dédaigner les deux confirmations octroyées au commencement de son règne, et

en avoient exécuté aucun article. Les chartes furent donc reconnues de nouveau par le roi, le 11 février 1225, avec des articles additionnels relatifs à la fixation du douaire des veuves au tiers des biens du mari, aux bornes à mettre à l'aliénation légale des terres d'un vassal, qui devoit en conserver une portion suffisante pour accomplir honorablement les services de son fief, à des limites de même genre imposées aux aliénations de main morte en faveur de l'Église, à quelques formalités judiciaires, et à la forme de la levée du scutage.

Henri III ayant créé son frère Richard, comte de Cornwall, lui confia le commandement d'une petite armée qu'il envoya en Gascogne, et lui donna pour mentor le comte de Salisbury leur oncle. Les événements militaires se bornèrent à de légères escarmouches.

Un armistice fut conclu par l'intermédiaire du légat, et le roi de France mourut en laissant le trône à son fils Louis IX, vénéré depuis sous le nom de saint Louis, mais qui n'avoit pas encore achevé sa douzième année. Les troubles de sa minorité eussent ouvert un champ libre aux entreprises de Henri, qui touchoit à l'âge de vingt ans, si les intérêts des barons anglois l'eussent permis; mais les embarras du souverain de la Grande-Bretagne égaloient ceux de son rival, et il fallut se borner à renouveler l'armistice d'année en année. Le ministre Hubert cependant, que l'évêque de Winchester des Roches avoit laissé en possession de l'administration durant un long séjour à Rome, se vit forcé de se rendre au cri public. Les barons du Poitou, ceux de l'Aquitaine, et même des Normands, offroient leur allégeance à Henri; Pierre de Dreux, duc de Bretagne, du chef de sa femme, avoit pris parti contre Blanche et Louis IX; les princes de Galles, les barons de l'Irlande, étoient accourus au premier bruit de guerre, et Henri, dans toute la présomption de la jeunesse, n'apercevant aucun obstacle à l'exécution de ses projets, convoqua ses grands vassaux et ses alliés à Portsmouth; il se croyoit déjà possesseur des plus belles provinces de la France.

La conquête n'étoit cependant pas si prochaine. Le roi n'avoit pas songé que, pour assurer le succès d'une entreprise de ce genre, de grands préparatifs étoient nécessaires, et sa colère devint inexprimable quand il s'aperçut que les vaisseaux disposés pour le transport de son armée n'étoient pas en nombre suffisant. Il se jeta sur Hubert, l'appela traître, tira son épée et l'en auroit percé si le comte de Chester n'eût arrêté son bras. Toutefois, il fallut remettre l'expédition à l'année suivante. Hubert n'épargna rien pour mettre la flotte en état de prendre la mer au printemps, et Henri s'étant embarqué (1230), alla descendre à Nantes en Bretagne. Ce ne fut pour ce jeune roi qu'un voyage de plaisir; quand les fêtes de la cour bretonne l'eurent fatigué, il se rendit à Bordeaux où il reçut l'hommage des peuples de la Gascogne; il revint encore à Nantes, accueillit avec une telle insouciance les envoyés normands, qu'ils s'empressèrent, en le quittant, d'aller grossir la cour de son antagoniste, dont l'armée s'emparoit d'Angers, d'Ancenis et d'Oudon, et il retourna honteusement en Angleterre avec le surnom de lâche, seul fruit de son expédition avortée.

On ignore quelle fut la cause réelle de la disgrace de Hubert de Burgh. Ce ministre, certainement habile, avoit acquis un ascendant immense sur le roi, qui le combloit d'honneurs et de graces. Si Henri III n'étoit pas le beau-frère de Hubert, c'est que la princesse Isabelle d'Écosse, que Pandolfe avoit voulu placer sur le trône d'Angleterre, s'étoit hâtée d'épouser le jeune comte Roger Bigod, qu'elle aimoit. Hubert n'en avoit pas moins été créé comte de Kent et grand justicier d'Angleterre pour sa vie, faveur inouïe jusqu'à ce jour. Il paroît qu'un caprice de Henri décida de sa chute. Pierre des Roches étoit revenu de Rome, et à son arrivée les jaloux avoient prédit la chute du favori, qu'ils accusoient de despotisme et de rapacité. Un jour que Henri se plaignoit de manquer



Seconde vue de la Tour de Londres.

d'argent pour réprimer de nouvelles invasions des Gallois, l'évêque de Winchester lui répondit en plaisantant qu'il en trouveroit chez Hubert et dans sa famille, où l'on accumuloit depuis longues années tout le numéraire de l'Angleterre. Hubert reçut à l'instant l'ordre de rendre compte de tous les subsides et amendes payés à l'échiquier, du produit des tutelles et de toutes les rentes du domaine royal depuis l'époque de sa nomination aux fonctions de grand justicier. Le malheureux ministre ne jugea pas à propos de se remettre aux mains de ses ennemis, il prit la fuite et se refugia dans le sanctuaire du prieuré de Merton. Le roi cependant lui accorda deux mois pour préparer sa défense, à la vive sollicitation de l'archevêque de Dublin, seul ami resté au ministre renversé; mais Henri revint promptement sur sa détermination, et comme Hubert quittoit son saint asile pour se rendre auprès de sa femme, il envoya trois cents hommes à cheval pour l'arrêter et le conduire à la Tour de Londres. Le comte de Kent parvint à leur échapper et se sauver nu dans l'église paroissiale de Boizars, où il s'assit sur les marches de l'autel, tenant une hostie consacrée dans une main et la croix dans l'autre. Les cavaliers ne furent pas retenus par la crainte de commettre un sacrilége, ils se saisirent de Hubert, l'attachèrent sur un cheval et le conduisirent à la métropole. Les murmures du peuple avertirent le roi que cette violation des priviléges de l'église n'étoit pas sans danger, le clergé se plaignoit, et une insurrection se préparoit peut-être quand il prit la résolution de renvoyer son ancien favori au sanctuaire dont on l'avoit arraché; mais l'ordre fut intimé au shérif d'Essex, sous peine de mort, de prendre des mesures qui rendissent sa fuite impossible. On creusa donc un fossé autour de l'autel et l'on environna l'église de palissades. Après quarante jours, le froid, la faim, les misères de toute espèce assaillirent si cruellement le ministre disgracié, qu'il se remit lui-même aux mains des gens qui le gardoient. On le conduisit à la Tour. Henri n'eut pas pitié du protecteur de son enfance, mais il céda aux conseils de quelques prélats, et lui fit rendre la liberté, en le sommant de comparoître devant ses pairs à Cornhill. Parmi les chefs d'accusation, ceux de sorcellerie n'étoient pas les moins accrédités; il ne s'étoit acquis, disoit-on, l'affection du roi qu'au moyen d'un charme magique, et de plus il

avoit dérobé dans le trésor royal une pierre précieuse qui rendoit invulnérable la personne qui la portoit, et il avoit fait présent de cette merveille au prince de Galles. Hubert ne voulut rien alléguer pour sa défense, il se remit de sa vie et de ses biens au bon plaisir du roi. Henri le fit condamner à la perte de toutes ses terres personnelles et à tenir prison au château de Devizes, sous la caution de quatre comtes, jusqu'à la mort de sa femme, époque à laquelle il devoit faire des vœux dans l'ordre des chevaliers du Temple. On remarquera que la comtesse de Kent jouissoit alors d'une parfaite santé. Une année après, Hubert redoutant de nouvelles rigueurs, parvint à escalader les murailles du château par un nuit obscure. Après des aventures curieuses, il rejoignit les barons révoltés, et rentra en grâce avec eux; la capitulation lui rendit ses biens, ses dignités et sa place au conseil (1234), mais il refusa prudemment de se charger du ministère que lui offrit encore son pupille.

Il est nécessaire de rétrograder de quelques années afin de faire connoître en peu de mots les événements de l'Écosse et du pays de Galles. On a vu que le roi d'Écosse, Alexandre, avoit épousé l'une des sœurs de Henri. A la majorité du roi d'Angleterre, Alexandre réclama comme son héritage naturel, confirmé par les traités, les trois comtés septentrionaux, le Northumberland, le Westmoreland et le Cumberland, ainsi que la restitution d'une somme de quinze mille marcs remise par Guillaume, son père, au roi Jean pour former la dot des princesses écossaises que Jean avait promis de marier à ses deux fils. Henri s'y refusa, et soutint qu'Alexandre lui avoit rendu hommage-lige pour la couronne d'Écosse; Alexandre prétendit qu'il n'avoit consenti à cet hommage que pour les terres qu'il possédoit en Angleterre. La discussion et la négociation durèrent dix ans. Enfin le cardinal Otto, légat du pape Grégoire IX, parvint à réconcilier les deux monarques. La question de l'hommage fut éludée. Alexandre renonça aux trois comtés du Nord, et reçut en compensation des terres dans le Penrith et le Tynedale d'un revenu annuel de deux cents livres pesant d'argent.

Mais les questions féodales ne prenoient jamais une fin complète. Alexandre mourut et laissa un fils de même nom, à peine âgé de neuf ans. Henri III imagina de solliciter du pape une bulle qui défendît à tous les évêques de couronner le jeune roi sans l'autorisation de son suzerain. Innocent IV occupoit alors le siége apostolique : il déclara que de telles prohibitions étoient trop inconvenantes pour entrer dans les usages de la cour de Rome. Trois ans après (décembre 1251), Henri, qui parut avoir oublié cette démarche, invita le jeune Alexandre à venir recevoir dans la ville d'York la main de la princesse Marguerite, sa fille, qui lui étoit fiancée par les traités anciennement conclus. Le roi d'Écosse, accompagné d'une cour brillante, se rendit aux désirs de son beau-père, et la cérémonie nuptiale s'accomplit avec une magnificence presque inconnue jusqu'à cette époque. Le luxe fut porté si loin, dit un contemporain, que l'on vit plus de mille chevaliers en manteaux de soie au lever de la mariée. Henri III reçut l'hommage de son gendre pour le Lothian et les autres terres qu'il tenoit en fief de la couronne d'Angleterre, puis il le somma de lui rendre un pareil hommage pour la couronne même de l'Écosse. Le jeune roi, bien conseillé, se tenoit sur ses gardes, et répondit simplement qu'il étoit venu pour épouser la princesse, non pour traiter de hautes matières d'état; qu'à son retour, il consulteroit ses barons. Il n'en eut pas le loisir, ou bien les discussions soulevées par la question amenèrent de vives querelles qui ne purent s'éteindre que dans le sang. L'anarchie désola le royaume d'Écosse. Les barons résolurent de rompre toute relation avec l'Angleterre. Ils séparèrent le roi de sa jeune épouse, et nommèrent un conseil de gouvernement présidé par deux régents, Robert de Ross et John Baliol (1255). Alexandre se retira à York, appela près de lui ses grands vassaux, et parvint à faire remettre en liberté la reine Marguerite. Henri III prit contre les barons

écossois le parti de ses enfants, qui l'avoient rejoint à Londres. Il arma de sa puissance la portion de la noblesse restée fidèle, et, faisant usage de sa suprématie féodale, il cassa le conseil de régence, et en institua un nouveau, tout en déclarant que cette action violente, mais nécessaire, ne formeroit pas un précédent attentatoire ou injurieux aux droits du monarque ni aux priviléges et libertés du peuple.

Des affaires d'Écosse, nous jetterons un regard sur celles du pays de Galles. Le souverain de cette contrée, prince de Galles et d'Aberthraw, et lord de Snowdon, se nommoit Llewellyn. Il avoit épousé une sœur naturelle de Henri III, fille de Jean et d'Agathe, comtesse de Ferrars. Les mœurs des Gallois conservoient encore toute la rudesse des anciens temps; jamais les traités de paix n'avoient arrêté leurs courses déprédatrices sur le territoire anglois, et ils déployoient dans leurs pillages une effrayante férocité, massacrant de sang-froid ou mutilant les malheureux qui tomboient entre leurs mains, et faisant périr dans les flammes les troupeaux qu'ils ne pouvoient enlever. Les Anglois des marches galloises leur rendoient rapine pour rapine, carnage pour carnage, crime pour crime, et il seroit difficile de décider de quel côté se trouvoit le plus de barbarie. Henri III avoit souvent marché dans les Galles contre son vassal et beau-frère Llewellyn; mais ce prince, au sein de ses montagnes et de ses marais, bravoit constamment les efforts des armées angloises, qui se retiroient battues et mécontentes. Les forteresses que le roi faisoit élever sur les frontières pour protéger ses sujets ne tardoient pas à être surprises et démolies; et la guerre, sans être officiellement déclarée, existoit de fait entre les deux contrées. Llewellyn vint à mourir. Son fils, David, lui succéda, et le premier acte d'autorité du nouveau prince de Galles fut d'emprisonner son frère naturel et son rival Griffith. A raison de cet attentat, Henri somma son neveu David de comparoître devant lui. Le prince, afin d'éviter un conflit qui ne pouvoit lui être favorable, remit Griffith aux mains du roi d'Angleterre (1241). Après quelques années, Griffith tenta de se sauver de la tour de Londres, et fut tué par les gardiens. Le prince de Galles et d'Aberthraw, délivré de ce compétiteur, essaya de se soustraire également à la domination de Henri III, et crut y parvenir en offrant au pape innocent IV de le reconnoître pour seigneur suzerain, et de tenir sa principauté de l'autorité du Saint-Siége. Le pape fit prendre des renseignements sur les relations réelles des contrées galloises et de l'Angleterre, et comme l'indépendance complète des premières ne lui parut pas bien prouvée, il refusa la proposition du prince David. Henri III, que l'on instruisit de cette démarche, voulut punir la déloyauté de son vassal, et, pour y parvenir, il prohiba sur toutes les terres des Galles du nord et du sud l'introduction des marchandises angloises, sous des peines sévères, et lui déclara une guerre de vexations journalières, puisqu'il ne pouvoit la faire en rase campagne. Les rigueurs d'un hiver extraordinaire et la privation des subsistances accablèrent les indigènes confinés dans les montagnes de Caernarvon et de Merioneth; mais David mourut, et ils élurent pour lui succéder deux nouveaux chefs, fils de Griffith. Ceux-ci n'eurent rien de plus pressé que de se soumettre au roi d'Angleterre, de se déclarer ses vassaux, de solliciter sa clémence et sa protection, et s'engagèrent à servir dans ses armées avec un détachement de leurs sujets (1246).

Durant la série d'années dont nous venons de retracer les minimes événements en Angleterre, le lâche Henri III, c'est le nom dont l'histoire l'a flétri, nouoit, dénouoit, renouoit encore des négociations avec la France. Il arriva toutefois que, après dix ans de trèves incertaines, le comte de la Marche, époux de la reine-mère Isabelle, insulta le comte de Poitiers, Alphonse, frère de Louis IX. Il avait été incité à défier ce prince, par Isabelle sa femme, qui prétendoit que le Poitou étoit le patrimoine de son second fils Richard, à qui Henri l'avoit donné. Alphonse déclara la guerre au comte de la

Marche, et Isabelle demanda du secours à son fils (1242). Le roi réunit un grand conseil, fit part à ses barons de la nécessité où il se trouvoit d'envoyer des troupes à sa mère, et lui demanda des hommes et de l'argent. Le grand conseil répondit que le roi de France n'ayant pas rompu la trêve, il ne seroit pas loyal de déclarer la guerre sans motifs à un monarque qui observoit les traités, et il se sépara. Isabelle, instruite du peu de succès des démarches de son fils, flatta son amour-propre et lui écrivit qu'il suffiroit de sa seule présence pour que les premiers sujets de l'Angleterre accourussent en foule sous ses drapeaux. Henri partit avec trois cents chevaliers, et, dit un historien, trente tonnes d'argent. Il fit voile pour la Gascogne, débarqua à Royan, et envoya des ambassadeurs défier le roi de France. Louis IX ne répondit qu'en sortant de Paris à la tête de ses troupes, qui pouvoient monter à vingt mille hommes, mais qui s'accrurent dans la route d'une foule de vassaux et de chevaliers avec leur suite. L'armée de Henri III et du comte de la Marche, s'avança jusqu'à Taillebourg, et bientôt elle aperçut l'armée françoise sur l'autre bord de la Charente. Un pont très étroit étoit jeté sur cette rapide rivière et défendu par un fort occupé par les Anglois. Henri, reconnoissant la supériorité de l'ennemi, voulut donner le signal de la retraite; mais déjà les François avoient attaqué le pont, et bientôt l'oriflamme brilla sur la rive gauche du fleuve. Les Anglois se défendoient avec courage, mais accablés par le nombre toujours croissant de leurs adversaires, ils prirent la fuite vers Saintes, et furent poursuivis avec ardeur. Henri III, entouré par plusieurs corps, eût été fait prisonnier si son frère Richard ne se fût avisé d'un stratagème qui le sauva. Ce prince revenoit de la Terre-Sainte, il quitta ses vêtements de guerre, endossa l'habit de pélerin, et, le bourdon à la main et la tête nue, il s'avança seul vers le corps le plus rapproché de l'armée françoise, et pria qu'on l'introduisît près du comte d'Artois. La croix qui apparoissoit sur son humble robe lui valut les respects des soldats; le comte d'Artois, aussi pieux que le roi son frère, accueillit le pélerin et le conduisit au monarque. Richard se garda bien de lui apprendre qu'il venoit de le combattre, il lui raconta les bons offices qu'il avoit rendus aux chevaliers françois en Palestine, et lui demanda un armistice de vingt-quatre heures pour lui et sa suite. Le bon Louis IX l'accorda sans hésiter et sans songer au résultat de la courtoisie; Henri III et son frère montèrent à l'instant à cheval, et en peu d'heures se trouvèrent à l'abri derrière les remparts de Saintes, sous lesquels les François arrivèrent le lendemain. Plusieurs sorties où beaucoup de sang fut versé de part et d'autre ne servirent qu'à démontrer au comte de la Marche le danger de sa position. Il envoya secrètement son fils Hugues au roi de France. Le jeune chevalier se jeta aux pieds du monarque offensé et en obtint facilement le pardon de son père, sous condition de restituer au prince Alphonse les châteaux dont le comte de la Marche s'étoit emparé, d'en livrer trois autres où seroit placée garnison françoise, et de s'en rapporter, pour le reste de ses biens, à la magnanimité du roi. Henri III, instruit de ce traité et des dispositions prises par les habitants de la ville de Saintes, pour introduire l'ennemi dans la Cité, s'enfuit à Blaye si rapidement et pressé d'une telle terreur, qu'il oublia son trésor et les ornements de sa chapelle royale. Louis IX ne le poursuivit pas, mais lui fit proposer une trêve de cinq années, que le monarque anglois accepta avec grande satisfaction. Louis eût désiré qu'une paix sincère régnât entre les deux nations, et il eût consenti pour l'obtenir à d'immenses sacrifices; mais il falloit aliéner une partie des domaines de sa couronne, et le conseil des pairs lui en refusoit le droit. On négocia durant dix-sept années, après lesquelles Henri III consentit à renoncer à toute prétention sur la Normandie, le Maine, l'Anjou et le Poitou; Louis IX céda les siennes sur le Limousin, le Périgord, et le Quercy. et Henri se reconnut vassal du mo-



Costumes du temps de Henri III. — Soldats.

narque françois pour le duché d'Aquitaine. La honte de ce traité frappa tellement la nation angloise que le roi se vit obligé de défendre sa conduite dans une publication où il représenta ses actions sous un jour plus favorable, mais sans convaincre ses sujets.

Le clergé d'Angleterre et la cour de Rome s'engagèrent, sous le règne de Henri III, dans les plus fâcheux démêlés. Une sorte d'hiérarchie féodale s'étoit établie dans le gouvernement de l'Église avec ses cérémonies, ses prestations ou services, et ses prétentions. Le pape étoit le monarque ou suzerain, les évêques étoient les barons, les abbés des grands tenanciers, les divers dignitaires de l'Église des sous-vassaux. Les prélats prêtoient au Saint-Père, serment de fidélité et lui rendoient hommage lige, les prêtres faisoient hommage à leur évêque, les moines, en titre d'office, à leur abbé. Le pape, dans ses nécessités, demandoit des subsides à ses barons ou évêques, ceux-ci les imposoient sur le reste du clergé, et tant que les demandes du siége apostolique furent modérées, l'Église angloise se fit un devoir d'y satisfaire; mais elles se répétèrent si souvent et parurent tellement exagérées, qu'elle jugea prudent de se plaindre d'abord et de refuser ensuite le paiement des sommes dont on la grévoit. Un impôt créé dans l'origine pour aider à la conquête de la Palestine, et qui s'élevoit au vingtième des revenus du clergé, avoit été depuis cette époque exigé pour toutes les guerres entreprises par les papes contre les empereurs, et les pontifes ne se contentoient plus du ving-

tième, mais ils réclamoient un dixième et souvent même un cinquième ou un quart. Lorsqu'ils furent chassés de Rome et qu'ils eurent trouvé un asile en France, leurs besoins s'accrurent et leurs exigences parurent intolérables au clergé. En 1240 le cardinal Othon emporta, disent les chroniqueurs, plus d'argent du royaume qu'il n'en laissa. En 1244 le légat Martin répondit aux ecclésiastiques dont les plaintes venoient jusqu'à lui, qu'il étoit muni du pouvoir de suspendre et d'excommunier tous ceux qui se refuseroient à payer le tribut demandé. Les barons, qui, de leur côté, se trouvoient écrasés de taxes royales et qui ne s'étoient nullement occupés des exactions qui accabloient le clergé, s'aperçurent cependant que la pauvreté de l'Église rejetoit nécessairement sur eux les charges nationales; ils s'unirent aux évêques et députèrent vers Innocent IV afin d'obtenir de sa justice quelque adoucissement à la position du clergé. Le pape leur répondit par la demande d'un nouveau vingtième à imposer sur les pauvres, et d'un triple contingent sur les plus opulents. Les ecclésiastiques et les barons jetèrent les hauts cris; ces derniers même déclarèrent qu'ils étoient prêts à tirer l'épée pour la défense des droits de l'Église. Le roi, qui sembloit hautement les approuver, les jouoit en secret; il calma l'opposition par des promesses ou des menaces, et le clergé compta au pape onze mille marcs pesant d'argent. Mais une autre plaie se montra bientôt dans une honteuse nudité. Le pape, devenu suzerain de l'Angleterre, imagina de la traiter réellement en vassale; il n'attendit plus les représentations des patrons pour nommer aux bénéfices vacants, il les conféra directement, de sa pleine autorité, et loin de les donner à des membres de l'Église angloise, il les accumula sur des têtes étrangères, la plupart italiennes. Cet abus devint monstrueux. On vit un seul prêtre, chapelain du roi, réunir à la fois, sur sa tête, sept cents bénéfices; et si les individus comblés de tant de faveurs apparaissoient un moment sur le sol de l'Angleterre, ils ne tardoient pas à se décharger de l'exercice de leurs fonctions sur un substitut qu'ils rétribuoient à vil prix, et se hâtoient d'aller jouir de leurs gros revenus sous le ciel de l'Italie ou le climat heureux de la Provence. Le clergé, les seigneurs, qui prétendoient que la collation des bénéfices leur appartenoit, encouragèrent le peuple, excité par eux, à se former en associations. Un chevalier du nom de Twinge se mit à leur tête. On arrêta, on assassina les courriers du pape; on écrivit des lettres de menace aux bénéficiers italiens; on s'empara de leurs personnes, on les tint en chartre privée pour en extorquer des rançons; on enleva leurs grains et leurs bestiaux que l'on vendit aux enchères publiques et dont on distribua le produit aux pauvres. Henri III hésita long-temps à se mettre en devoir de réprimer des excès qu'il n'avoit pas su prévenir; cependant il menaça Twinge de sa colère s'il ne se rendoit à Lyon, pour obtenir le pardon du pape. Le chevalier, qui n'avoit pris les armes que pour défendre ses droits personnels à la collation d'un bénéfice et repousser un intrus, se présenta hardiment devant le souverain pontife et lui exposa les motifs de sa conduite. Le pape déclara qu'il n'avoit jamais entendu s'emparer de la nomination aux bénéfices qui dépendoient des laïques, mais qu'il maintenoit le droit du saint-siége à tous ceux dont les prélats, les abbés et les chapitres se permettoient de disposer. Instruit de cette décision, le clergé n'y vit que l'intention d'affoiblir le poids de ses réclamations en séparant ses intérêts de ceux des barons; il s'en montra indigné, et fit tant de bruit, que le roi et les seigneurs collateurs se réunirent encore à lui pour porter de vives remontrances à la cour apostolique. Innocent IV répliqua que le saint-siége se trouvoit dans un dénûment absolu, et que l'état affligeant de l'Église nécessitoit l'emploi de toutes ses ressources. Les débats durèrent plusieurs années, après lesquelles la mort de l'empereur permit au pape de retourner à sa résidence de Rome; mais le saint-père, ayant recouvré sa puissance, porta ses exigences à l'extrême; il

réclama la totalité du revenu des bénéfices vacants, la moitié du revenu des bénéfices possédés par des non-résidents, le tiers de ceux qui excédoient une rente annuelle de cent marcs, et le vingtième de tous les autres; il se déclara en outre héritier légal des ecclésiastiques décédés intestat et des propriétés acquises au moyen de l'usure; et il prétendit que le roi ni les barons ne pouvoient s'opposer à ce qu'il levât sur le peuple des contributions volontaires. L'argent qui sortit du royaume par suite de ces exactions est immense pour l'époque. Les seuls bénéfices donnés à des Italiens produisoient annuellement de soixante à soixante-dix mille marcs d'argent, somme beaucoup plus forte que le revenu de la couronne. Les remontrances du clergé n'amenèrent, sous Henri III, d'autre amélioration à cette situation que l'autorisation, conférée par le saint-père aux collateurs des bénéfices alors possédés par des étrangers, d'y présenter leurs élus, et de les mettre en possession au moment même où ils apprendroient la mort du titulaire, quelque provision que la cour de Rome eût pu donner.

La prétention des papes à disposer des couronnes vint occuper l'Angleterre d'un autre intérêt. Les successeurs de saint Pierre, habiles à saisir des circonstances favorables, avoient étendu sur la Sicile et l'Apulie leur suzeraineté féodale, et durant les dernières guerres contre l'empereur Frédéric, ils avoient déclaré ce monarque forfait de tous ses droits à ces deux royaumes. Frédéric avoit laissé trois fils, Conrad, né d'une première épouse, Henri, d'une seconde impératrice, sœur de Henri III, et Manfred, prince de Tarente, enfant naturel. Innocent IV, qui poursuivoit le père dans la personne de ses descendants, ne voulut concéder la couronne de Sicile à aucun de ces trois compétiteurs. Il l'offrit d'abord à Charles d'Anjou, frère de Louis IX, qui la refusa, parce que le roi de France étoit en Palestine; il choisit ensuite Richard, comte de Cornwall, frère de Henri III, et dont la richesse passoit pour être immense: Richard s'excusa, par prudence, et donna pour prétexte son incapacité à la guerre. Le pape, enfin, reporta cette faveur au jeune Edmond, second fils du roi d'Angleterre; mais Henri la repoussa respectueusement, ne voulant pas nuire, disoit-il, aux intérêts du fils de sa sœur, qu'un parti considérable appeloit au trône de Sicile. La question se simplifia par une de ces séries d'événements qui font apparoître et disparoître les ambitieux. Le neveu de Henri III mourut empoisonné. Innocent IV renouvela ses offres au jeune Edmond (1254), à condition que Henri III marcheroit immédiatement, avec une puissante armée, afin de mettre son fils en possession des états que lui accordoit le saint-siége, à titre de fief de l'Église. Tandis que l'on négocioit, Conrad vint à mourir; mais l'adroit Manfred, qui aspiroit à la couronne, masquant ses projets réels sous des protestations de soumission au pape, arriva, par ses intrigues, à susciter un nouveau compétiteur au prince d'Angleterre, dans la personne du jeune Conradin, fils de Conrad; et tandis que le pontife pressoit le roi d'Angleterre de se mettre en marche, il trompoit sa surveillance, attaquoit les troupes du saint-siége avec une armée nombreuse, et les mettoit en fuite. La nouvelle de cette défaite accabla le pape, qui mourut cinq jours après. Dès que son successeur, Alexandre IV, fut intronisé, et qu'il put s'occuper de politique, il adopta celle d'Innocent, confirma la couronne des Deux-Siciles au jeune Edmond, et, sous prétexte de faire la guerre et d'achever la conquête en son nom, il obtint de Henri III un crédit illimité dont il usa si largement, qu'en peu de mois la dette du roi d'Angleterre se montoit à cent trente-six mille marcs d'argent. Le succès cependant était loin de répondre à de tels efforts. Manfred, ayant à sa solde un corps de Sarrasins, combattit le cardinal Octavien et le comte de Hohenbourg, et défit entièrement les troupes pontificales. Alexandre écrivit à Henri III que tout espoir n'étoit pas perdu; que la Sicile et la Terre-de-Labour restoient constamment fidèles au jeune Edmond, et lui demanda des hommes et de

l'argent. L'éclat d'une couronne aussi contestée éblouissoit encore les yeux du roi d'Angleterre; il adopta, pour se procurer des subsides, tous les moyens que lui suggérèrent ses ministres ou les légats du pape, mais les grands tenanciers refusèrent obstinément de lui rien accorder. Manfred continua ses triomphes; il conquit la Sicile, l'Apulie, la Marche d'Ancone, et même une partie de la Toscane. Henri III ne prenoit cependant aucune détermination raisonnable; il n'envoyoit pas d'armée en Sicile, et ne renonçoit pas à ses prétentions pour son fils. En 1263, Urbain IV, impatienté, proposa de nouveau le trône des Deux-Siciles à Charles d'Anjou. Les prétextes de la guerre sainte n'existoient plus, Charles accepta les dons du saint-siége; et Clément IV, car les papes se succédoient rapidement, lui donna l'onction royale (1265). Le nouveau roi vainquit Manfred, qui périt dans un combat; et il demeura, pour quelques années, possesseur incontesté, sinon paisible, d'un trône qu'il perdit ensuite par une horrible catastrophe.

Ce fut le clergé d'Angleterre qui porta la peine de tant d'intrigues, d'ambition, de lâchetés et de crimes. L'évêque de Hereford résidait en cour de Rome comme représentant de l'Église d'Angleterre. Dès le moment où le saint-siége fut convaincu que Henri III ne vouloit ni ne pouvoit solder ses engagements, ce prélat, qui sans doute aspiroit à la pourpre romaine, déclara que l'Église angloise étoit assez riche pour subvenir aux besoins du trône apostolique; et afin de stimuler sa bonne volonté sans lui laisser aucune ressource dilatoire, il proposa au pape de tirer des lettres de change sur les évêques et les abbés. Cet avis fut adopté avec empressement, et l'on envoya chez les banquiers de Venise et de Florence des valeurs en billets de plus de cent cinquante mille marcs. A la première nouvelle d'une mesure si extraordinaire et si vexatoire, le clergé s'épuisa en plaintes et en réclamations; mais le légat Rustan rassembla les évêques et les abbés, leur fit lecture des ordres du pape, leur apprit que le roi donnoit de grand cœur son assentiment à une mesure qui lui étoit si favorable, et les menaça de l'excommunication s'ils ne payoient les lettres de change, qui du reste, suivant lui, étoient tirées au profit du roi, engagé envers le saint-siége. L'évêque de Worcester s'écria qu'on lui arracheroit plutôt la vie; l'évêque de Londres déclara qu'il prendroit un casque et une épée puisqu'on lui enlevoit sa mitre et sa crosse; mais tous ces cris furent inutiles; l'excommunication étoit là, présente, terrible, suivie de ses cruelles consequences, que les évêques qui les avoient créées connoissoient mieux que personne. Ils fléchirent, demandèrent au pape sa protection, voulurent composer avec le roi pour cinquante-deux mille marcs d'argent; mais aucune offre ne fut acceptée, aucune observation ne prévalut, et tout ce qu'ils obtinrent, ce fut qu'un dixième déjà voté par eux leur fût précompté sur le paiement définitif des billets. Le clergé recueilloit ainsi les fruits amers de la vassalité à laquelle le roi Jean avoit assujéti l'Angleterre.

Henri III, sans énergie, sans habileté, sans sagesse, sans esprit de conduite, livré à des favoris étrangers, auxquels il prodiguoit les revenus qu'il arrachoit avec tant de peine à ses sujets, privé de l'immense domaine qu'il avoit aliéné, recouroit sans cesse à la générosité de ses vassaux, et professoit toutefois l'aversion la plus marquée pour cette charte, si exigeante suivant lui, qu'il avoit été forcé de reconnoître. Dès l'année 1244, quand il voulut obtenir un subside, ses barons l'obligèrent à avouer ses erreurs passées et à confirmer par serment des actes qu'il détestoit. Quatre ans après, lorsqu'il sollicita de nouveaux dons gratuits, on lui reprocha ses parjures et l'abaissement où il plongeoit la noblesse de son royaume, en l'abandonnant pour investir de sa confiance des étrangers obscurs, et en la forçant à des alliances avec ces intrus. On voulut le faire rougir de ses sollicitations répétées de secours, adressées à un peuple qu'il affectoit de mépriser en toute autre occasion, et qu'il accabloit d'avanies, en enlevant par violence, chez les plus humbles citoyens comme aux



Sceau de Henri III (1).

palais des plus riches, les denrées que l'on consommoit dans sa maison, les vins dont il faisoit usage, les étoffes dont il étoit vêtu ainsi que ses commensaux. « Les navigateurs, » lui dit-on, évitent les ports de l'Angleterre » comme des repaires de pirates, et ces pi- » rates ne sont que les exécuteurs de votre » volonté royale. Ils dépouillent les mar- » chands des objets de leur négoce, avec une » telle rapacité, que le commerce, jadis si » florissant, est totalement interrompu entre » ce malheureux pays et les nations conti- » nentales; les pêcheurs même n'osent ap- » porter au marché les produits de leurs fi- » lets, et sont contraints de traverser le dé- » troit et de braver les périls de l'Océan pour » échapper aux rapines de vos pourvoyeurs. » Vos actes de piété, qui devroient édifier » vos sujets, ne deviennent pour eux qu'un » scandale honteux et sacrilége, quand ils » apprennent que vos nombreux cierges et » les étoffes de soie dont vous parez les au- » tels et les prêtres dans vos processions, » ont été violemment arrachés à ceux qui les » possédoient légitimement. » Henri convint de tout, donna de magnifiques promesses, condescendit aux plus humbles soumissions, et se moqua de la crédulité de ses barons dès que ses coffres furent remplis. Mais la né-

(1) HENRICUS : DEI GRACIA REX. ANGLIE DOMINVS HIBERNIE DVX AQVITANIE. *Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, duc d'Aquitaine.*

Le roi, assis sur un trône gothique, revêtu du manteau royal : il tient d'une main son sceptre, de l'autre un globe surmonté d'une croix.



Contre-sceau de Henri III (1).

cessité revint encore le forcer à de nouvelles supplications. En 1253, il réunit en grand conseil les barons et les prélats, et cette fois il prit pour prétexte du subside qu'il demandoit, une croisade à laquelle il s'étoit engagé. Comme les princes et plusieurs évêques, parmi lesquels on remarquoit ceux de Carlisle, de Winchester et de Salisbury, lui reprochoient plusieurs infractions à leurs priviléges, le roi leur répondit avec amertume, que sans doute il avoit des torts, mais surtout ceux d'avoir agi avec irrégularité en employant les prières, les menaces, et même la force pour les arracher à leur basse condition et les élever aux dignités qu'ils possédoient maintenant. « Résignez vos évêchés, » ajoutoit-il, et tâchez d'y rentrer par des » voies plus canoniques. » Ce sarcasme ne fit qu'aigrir la discussion. Toutefois il obtint un dixième des revenus ecclésiastiques et un scutage de trois marcs d'argent par fief de chevalier; mais l'assemblée exigea une ratification de la charte dans la forme la plus solennelle. Réunis dans la grande salle de Westminster, les évêques, une torche de poix noire à la main, lurent au roi la sentence d'excommunication à laquelle il se soumettoit

(1) HENRICVS DEI GRACIA REX ANGLIE DOMINUS HIBERNIE, DVC AQVITANIE. *Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, duc d'Aquitaine.*

Le roi, armé en guerre, la visière de son casque baissée : il tient d'une main son épée, de l'autre la bride de son cheval et son écu dont on ne peut distinguer les armoiries; il est monté sur un cheval qui trotte à droite.

s'il osoit enfreindre ses engagements. Aux dernières paroles de la formule d'anathème, tous ensemble jetèrent leurs torches sur la terre, en s'écriant : « Puisse l'ame de celui » qui encourra cette sentence exhaler cette » odeur infecte, et pourrir à toujours au fond » de l'enfer ! » Henri III, posant la main sur sa poitrine, répondit à cette imprécation en disant : « Ainsi Dieu me soit en aide, je jure » d'observer fidèlement cette charte, comme » homme, chevalier, et roi couronné et con» sacré. » Le lendemain les espérances du peuple étoient déjà trahies.

Le roi s'étoit marié à l'âge de vingt-neuf ans (1236) à la princesse Éléonore, fille du comte Raymond de Provence. L'évêque de Valence, Guillaume, oncle de la reine, l'ayant accompagnée en Angleterre, devint promptement favori de Henri III, qui en fit son premier ministre, et lui donna l'évêché de Winchester, vacant par la mort de Pierre des Roches, qu'il remplaça de toutes manières. Mais les barons se plaignirent de ce que l'administration tomboit constamment dans les mains des étrangers, et Guillaume prit le sage parti de retourner sur le continent. La prudence de cette détermination ne fit aucune impression sur l'esprit du roi, qu'elle n'éclaira point, et qui investit alors de toute sa confiance deux autres oncles de la reine, Boniface et Pierre de Savoie. Il créa le premier archevêque de Canterbury, et le second, seigneur de Richemond. Le mécontentement public fut porté à l'extrême. Les barons et les prélats avoient un moment fondé leurs espérances sur la protection de Richard, frère du roi, qui avoit eu la sagesse de préférer le rang de prince d'Angleterre au stérile honneur de recevoir du pape le titre de roi. Mais Richard nourrissoit secrètement de plus ambitieux projets. Il éprouvoit le besoin de se créer des partisans parmi les étrangers, et il demanda et obtint la main de Sanchette, seconde fille de Raymond de Provence. Enfin, Henri III appela dans ses états les quatre enfants issus du mariage de la reine Isabelle, sa mère, avec le comte de la Marche; ils étoient encore enfants; mais cela n'empêcha point qu'Aymar, l'un d'eux, ne fût revêtu d'un grand nombre de bénéfices, et promu à l'évêché de Winchester; que Guillaume ne devînt comte de Hereford et ne reçût de magnifiques domaines pour soutenir l'éclat de ce haut rang; que Guy, l'aîné de tous, ne se vît comblé de présents et de pensions dont il alla jouir dans sa seigneurie de la Marche, et que leur sœur, Alice, n'épousât abusivement le jeune comte de Warenne, pupille du roi.

Ces actions illégales et imprudentes maintenoient l'Angleterre dans un état constant d'irritation, que cependant les conseils et l'intervention de Richard parvenoient à calmer momentanément, lorsque ce prince jugea que les circonstances étoient favorables pour s'engager hautement dans l'entreprise que son ambition méditoit depuis long-temps. Il s'agissoit d'obtenir un jour la couronne impériale. Richard, aussi remarqué par ses économies que son frère par ses prodigalités, avoit administré ses grands biens avec beaucoup d'ordre; et tandis qu'on l'accusoit d'avarice, il se préparoit à dissiper, pour atteindre son but, les sommes immenses qu'il avoit accumulées. Le titre de roi des Romains sembloit assurer l'empire d'Allemagne au prince qui recevoit cette qualification du collége des électeurs; il devint vacant, et l'opulent Richard sacrifia, pour l'acheter, une partie de ses richesses. En 1256, trois des électeurs, ils n'étoient alors qu'au nombre de sept, se réunirent à Francfort, et conférèrent à Richard la couronne de roi des Romains; c'étoient l'électeur Palatin et les archevêques de Cologne et de Mayence; mais les quatre autres, l'électeur de Trèves, le duc de Saxe, le roi de Bohême et le marquis de Brandebourg, se rassemblèrent séparément, et donnèrent leurs suffrages au roi de Castille, Alphonse. Cependant une députation de prélats et de nobles se rendit près de Richard, et le détermina facilement à passer par le continent. Le bruit de son opulence lui valut beaucoup d'amis, et il fut couronné à Aix-la-Chapelle, en 1258, en présence d'un grand nombre de princes de

l'empire. Il avait emporté du royaume d'Angleterre, selon le dire presque incroyable les chroniques contemporaines, la somme effrayante de sept cent mille marcs d'argent; il eut une cour brillante et obséquieuse tant qu'il fut en état de satisfaire à la rapacité des Allemands; mais lorsque son trésor fut épuisé et qu'il eut dissipé ses dernières ressources en ordonnant la coupe de tous ses bois, il ne lui resta qu'un vain titre et une désolante solitude.

Ce ne fut cependant pas son unique sujet de repentir. En quittant l'Angleterre, il l'avoit laissée en proie à une agitation qui s'accrut durant son absence. La disette de numéraire exaspéroit la population, et l'on blâmoit hautement le roi d'avoir toléré l'exportation du trésor de Richard en Allemagne. Une saison déplorable détruisit tout espoir de moisson. La misère devint générale. Le peuple ne manqua pas d'attribuer ses maux à l'incapacité du gouvernement, et non à l'inclémence de l'atmosphère; et les prélats et les barons se coalisèrent avec l'intention d'enlever le sceptre aux mains incertaines qui le portoient.

Le premier instigateur de cette association fut Simon de Montfort, comte de Leicester. Le nom de cet ambitieux n'est que trop célèbre dans les fastes des guerres religieuses. Son père, ce fameux Simon de Montfort, qui avoit conduit, ordonné et exécuté, avec tant de fanatisme et de cruauté, le massacre des Albigeois, avoit laissé à ce fils cadet de grands biens en Aquitaine, et sa mère, Amicia, lui avoit transmis le comté de Leicester dont elle étoit héritière. En 1238, il avoit épousé la princesse Éléonore, sœur du roi et veuve du comte de Pembroke. Adroit et insinuant, il étoit parvenu, en s'opposant aux exactions du monarque et des papes, à se concilier l'affection des prélats, des barons, et même du peuple dont il avoit défendu les droits en diverses occasions. Le caractère inconstant et frivole de Henri III portoit ce prince à montrer parfois au comte de Leicester une extrême bienveillance et à lui accorder une confiance illimitée, et souvent aussi à le blesser par des affronts répétés, à le provoquer et à l'irriter sans motif. Le roi lui donna le gouvernement de la Guyenne, et durant cinq années, le comte mit tous ses soins à calmer les mécontentements des indigènes; il acquit une haute renommée dans l'exercice de ses fonctions; mais il fut accusé par l'archevêque de Bordeaux et quelques seigneurs gascons, de cruauté, de tyrannie et de péculat. Simon de Montfort réclama le privilége d'être jugé par ses pairs, et se présenta sous la protection de Richard, comte de Cornwall, frère du roi, et des comtes de Glocester et de Hereford. Henri voulut le faire condamner; mais n'y pouvant réussir, il exhala sa colère en termes peu mesurés, et prononça même le mot de traître. « Traître ! répliqua Simon, » je vous donne ici la preuve du contraire; » car si vous n'étiez mon souverain, vous » vous seriez déjà repenti de cet outrage! — » Je ne me repens, reprit le roi, que de » vous avoir reçu dans mes états et comblé de » richesses. » Le monarque se fût porté à quelque violente extrémité, si des personnes prudentes n'eussent arrêté l'explosion de sa fureur; mais il lui ôta le gouvernement de Guyenne, qu'il donna au prince Édouard, son fils aîné. Leicester alors lui rappela que cette fonction lui avoit été aliénée pour cinq ans, qu'il en avoit payé les arrérages annuels, et qu'il ne la céderoit qu'en échange d'une somme considérable. Après de nouveaux débats, il reçut cet acquit, et parut rentrer en grâce; mais si ses devoirs de beau-frère du roi l'obligeoient de paroître souvent à la cour, il n'en travailloit pas moins constamment à préparer sa vengeance et à fomenter le mécontentement du peuple. Les atteintes portées à la grande charte, les extorsions dont on accabloit le clergé, étoient le texte constant de ses discours. Il sembla donner l'essor à une piété profonde, jusqu'alors contenue par de vaines considérations. Les apparences de son amour pour le bien public éclatèrent en tous lieux. Il cultiva des liaisons particulières avec les membres les plus élevés de l'ordre de la noblesse, et devint, en peu

de temps, l'idole politique de l'Angleterre.

Le roi, dont les dettes s'accroissoient incessamment, convoqua un grand conseil à Westminster, dans l'espérance d'obtenir un subside (1258). La veille du jour fixé, les barons se rassemblèrent au palais de Leicester, alors décoré du titre de grand sénéchal, et conférèrent sur la nécessité d'interdire un souverain qui n'avoit plus de parole royale. Simon leur représenta l'oppression sous laquelle gémissoient tous les ordres de l'état, les rapines exercées sur le clergé, la violation des priviléges de la noblesse, l'incapacité de Henri, les intolérables abus introduits dans l'administration, nonobstant les ratifications solennelles de la grande charte, et il leur rappela le courage de leurs pères, qui, dans des circonstances plus difficiles, avoient su reconquérir leurs droits par leur union et au péril de leur vie. Les barons, émus de ce tableau, prirent la résolution de s'emparer des rênes du gouvernement, et le lendemain ils se rendirent dans la salle du conseil, armés de pied en cap. On remarquoit parmi les plus animés Roger Bigod, comte-maréchal d'Angleterre, Humfrey Bohun, grand-connétable, et les puissants comtes de Warwick et de Glocester. Au moment où le roi parut, ils mirent l'épée à la main. Henri effrayé se récria et demanda en tremblant s'il étoit leur prisonnier. « Vous êtes libre, sire, répondit Roger Bigod, et toujours notre souverain; vos barons même et les prélats de votre royaume m'ont chargé de vous manifester l'intention de vous accorder un subside considérable, afin d'aider à l'avènement de votre fils au trône de Sicile. Mais n'obtiendrons-nous pas aussi de votre grâce quelque bienveillant retour? Nous vous avons entendu déplorer en diverses occasions vos erreurs passées; le royaume toutefois est encore plongé dans la misère et ses ressources sont dévorées par d'insatiables étrangers. Il devient temps que l'autorité soit confiée à des mains habiles, à des hommes qui sachent remédier aux maux publics; c'est pourquoi nous vous demandons l'établissement d'une commission de prélats et de barons, chargée de ramener l'administration à des règles plus strictes, de corriger les abus et de préparer des lois salutaires. » Séduit par la promesse du subside, intimidé par l'appareil guerrier de ses barons, Henri donna son consentement à la création d'une commission formée par l'adjonction de douze membres à douze des personnes qui composoient déjà son conseil. Ces nouveaux conseillers devoient être nommés par les barons eux-mêmes, au sein d'un parlement que le roi se proposoit de convoquer incessamment à Oxford; il promit en outre d'obtenir du saint-père des modifications à l'onéreux traité qui concédoit la Sicile à son fils, et les barons s'engagèrent à pourvoir au paiement de ses dettes s'il observoit fidèlement ces conditions.

Le 11 juin 1258 s'assembla, dans la ville d'Oxford, le parlement fameux que les annales d'Angleterre ont marqué du nom de « *mad parliament* », le parlement furieux ou enragé. Les barons y parurent accompagnés de leurs tenanciers militaires en armes, et Henri, qui ne disposoit d'aucune force, se trouva réellement leur prisonnier. Ils se lièrent entre eux par des serments, et procédèrent à la nomination des membres du comité de réformation. Le roi désigna d'abord les siens; il choisit deux de ses frères utérins, son neveu, le fils du roi des Romains, et les grands officiers de sa couronne. Les barons élurent leurs principaux chefs, Leicester en tête, et tous les membres de ce comité, quelle que fût leur origine, jurèrent de réformer le gouvernement à la plus grande gloire de Dieu, à l'avantage du peuple et au meilleur service du roi. Il fut ensuite question de composer un nouveau conseil d'état. Les deux partis, agissant avec une modération apparente, convinrent de charger quatre personnes prises dans le sein du comité de la nomination des conseillers, et pour cet objet ils confièrent, de part et d'autre, leurs pouvoirs à deux de leurs opposants. Ceux-ci suivirent la même marche, et les deux factions se trouvèrent représentées en égal nombre, sept de chaque côté. Le choix d'un président

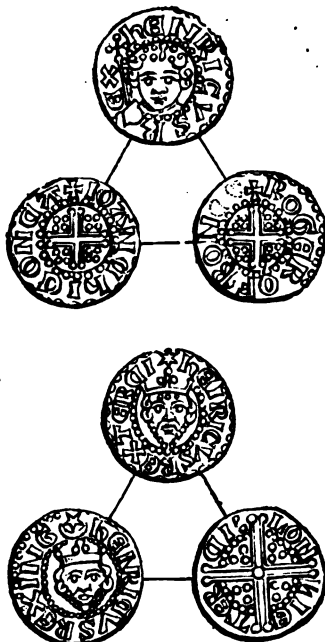
parut fait avec la même impartialité, il tomba sur l'archevêque de Canterbury, Boniface, parent de la reine, mais que l'on savoit secrètement jaloux de l'influence des frères du roi, et disposé à faire pencher la balance en faveur du parti populaire. Le comité entra immédiatement en fonctions, et son premier soin fut de confier les fonctions publiques aux partisans de la réformation. Vingt gouverneurs de châteaux royaux, la plupart des shérifs, le trésorier, le chancelier, le justicier, furent révoqués et remplacés par des hommes qui firent serment au comité, le grand-juge d'obéir à ses ordres dans l'administration de la justice, le garde-des-sceaux de ne les apposer sur aucun acte, ordonnance ou concession qui ne seroit pas approuvé par le comité ou conforme à ses réglements, le trésorier de ne permettre aucun paiement sans l'autorisation du grand conseil, et les gouverneurs des châteaux, de les conserver fidèlement pour le roi, durant douze années, et de ne les rendre à personne dans cet intervalle, soit à lui-même, soit à ses héritiers, qu'à la réception d'un ordre du conseil. Ces dispositions prises et l'autorité royale envahie, le comité s'occupa des mesures pour lesquelles il étoit institué. Il ordonna d'abord que les francs tenanciers de chaque comté nommassent quatre chevaliers chargés de s'informer des abus dont on avoit à se plaindre et d'en rendre compte à la prochaine réunion du parlement. Il statua ensuite que le parlement s'assembleroit de plein droit trois fois par an, aux mois de février, de juin et d'octobre; que les francs tenanciers éliroient tous les ans un nouveau shérif, et que les shérifs, le justicier, le trésorier et le chancelier rendroient annuellement le compte de leur administration. Il interdit aux shérifs la faculté de condamner à l'amende les barons qui se dispenseroient d'assister à leurs séances judiciaires ou d'accompagner les juges dans leurs tournées, aux étrangers la tutelle et la garde des châteaux, et défendit de planter des forêts nouvelles, ni d'affermer les revenus des comtés. Par une autre disposition, il amena le parlement, c'est-à-dire le corps des comtes, des barons et des tenanciers de la couronne, à nommer douze de ses membres qui, seuls, furent chargés de le représenter aux réunions obligées, afin d'éviter à chacun des dépenses trop souvent répétées, et dont les décisions, prises conjointement avec le conseil d'État, eurent force de loi comme l'expression de la volonté de tous.

Cependant, les quatre frères utérins du roi et le comte de Warenne essayèrent de s'opposer à l'exécution des volontés des réformateurs, et leur causèrent un moment d'effroi; mais les barons, pour les réduire au silence, firent porter contre eux, devant les cours du roi, plusieurs plaintes en extorsions et contraventions. Les princes s'enfuirent, et cherchèrent un asile au palais épiscopal de l'évêque de Winchester, l'un d'eux. On les y investit: ils offrirent de se soumettre; on refusa d'accepter leurs propositions: ils demandèrent à quitter le royaume, et cette faculté leur fut accordée sous condition que de tous leurs trésors et du produit de leurs domaines ils n'emporteroient qu'une somme de six mille marcs d'argent. Cet exemple servit de conseil au comte de Warenne, à Henri, fils du roi des Romains, et même au prince Édouard, héritier présomptif de la couronne; ils prêtèrent le serment exigé; et le prince, qui portoit alors le titre de duc d'Aquitaine et qui étoit chargé de l'administration de cette belle province, fut placé sous la tutelle de quatre membres du comité. On força même le roi d'écrire au pape, afin d'en obtenir la déposition de l'évêque de Winchester et l'envoi d'un légat disposé à légitimer, par son approbation, les mesures réformatrices. Peu de temps après, on apprit que le roi des Romains, Richard, se dirigeoit vers l'Angleterre, dans l'intention de réparer le vide de son trésor en pressurant de nouveau ses tenanciers. Leicester, redoutant le retour de son ancienne influence, lui fit intimer, à Saint-Omer, l'ordre de s'arrêter ou de se soumettre au serment déjà prêté par son fils. Le souverain sans états voulut d'abord considé-

rer cette exigence comme un outrage; mais ses besoins étoient pressants, il s'humilia et obéit.

De nombreux murmures ne tardèrent pas à faire savoir aux barons régnants que les lenteurs qu'ils apportoient à terminer leurs travaux trompoient les espérances du peuple et ramenoient ses réflexions sur l'esclavage où ils maintenoient le roi. La discorde s'étoit mise entre eux, et de vives querelles s'élevèrent entre Leicester et le comte de Glocester. Un commun intérêt les lioit encore cependant; ils parurent se réconcilier, et en 1259 ils publièrent le code si impatiemment désiré, mais qui ne remplit nullement l'attente générale. Il ne présentoit qu'un petit nombre de changements dans les coutumes et lois municipales; il donnoit quelques légères garanties aux tenanciers inférieurs contre l'oppression de leurs seigneurs; il instituoit des commissaires chargés de surveiller la conduite des juges et de diriger leur jurisprudence, soit à la cour de l'échiquier, soit à celle du banc du roi, soit dans les tournées annuelles; il autorisoit enfin les grands tenanciers de chaque comté à se réunir à la Saint-Michel, et à désigner quatre candidats parmi lesquels les barons de l'échiquier étoient obligés de choisir les shérifs.

Le mécontentement du peuple s'accrut à la publication de ces vaines ordonnances. La rivalité des comtes de Leicester et de Glocester prit un caractère de violence et d'aigreur qui ne permit plus à ces deux chefs de parti d'avoir un même avis, ni de se remontrer dans une même assemblée. La modération du comte de Glocester lui valut une telle prépondérance, que Leicester affectant de ne plus prendre aucun intérêt aux affaires, déclara l'intention de se retirer en France et s'y retira en effet. Glocester crut pouvoir triompher de cette absence, et il manifesta le désir de se rapprocher du souverain; mais Leicester lui préparoit de nouveaux embarras. Il avoit rejoint, sur le continent, le prince Édouard, qui s'amusoit à déployer sa grâce et la vigueur de son bras dans les tournois, et lui avoit inspiré ses opinions et ses ressentiments. Instruit de ces circonstances, le roi se persuada, non sans motifs, que son fils formoit un complot pour le détrôner, et il prit une détermination quis 'accordoit peu



Monnoies de Henri III.

N. 1. HENRICVS. REX. *Henri, roi.* Tête de face de Henri III, tenant à la main un sceptre, terminé par quatre perles, comme sur le revers. Le roi a une couronne de perles.

R. N. 2. IOAN CHICONCA. *Jean Chic Onca.* Une petite croix cantonnée de quatre perles en croix.

R. N. 3. ROGER OF BON... *Roger le bon...* Une petite croix cantonnée de perles en croix.

Les légendes des revers de ces deux monnoies offrent les noms des officiers monétaires, défigurés par l'ignorance des ouvriers. On y remarque, outre les noms de baptême des officiers, le surnom ajouté au nom.

N. 4. HENRICUS REX TERCI, pour *Henricus rex tercius. Henri IIIe du nom.* Tête de Henri III couronnée.

N. 5. HENRICVS REX ANG. La fin de la légende se trouve sur le revers. Tête couronnée de Henri III.

R. LIE (*Fin d'Anglie, mot commencé sur la face.*) TERCI (pour *tertius.*) LON (pour *Londini*). *Henri III, roi d'Angleterre, à Londres.* Une croix qui ne se termine qu'au bord de la pièce, entourée de quatre perles en croix. Cette pièce a été frappée à Londres.

avec sa foiblesse et son indécision accoutumée. Il entra inopinément dans le conseil, et s'adressant à ses membres étonnés, il leur reprocha de n'avoir encore ni payé ses dettes, ni augmenté le revenu de l'État, ni réformé les abus; ils ne songeoient qu'à s'enrichir eux-mêmes et à se perpétuer au pouvoir; mais il renonçoit à eux, et sauroit bien sauver seul et convenablement le royaume d'Angleterre. Cela dit, il sortit sans attendre de réponse, s'empara du trésor, se retira à la Tour de Londres, récemment fortifiée, ordonna de fermer les portes de la Cité, réclama le serment de tous les citoyens âgés de plus de douze ans, et fit sommer les chevaliers des comtés d'accourir en armes à sa défense. Les barons, revenus de leur stupeur, rassemblèrent des troupes et annoncèrent qu'ils considéreroient comme traîtres à l'État tous ceux qui oseroient les attaquer. Les partisans du roi leur proposèrent de s'en rapporter à l'avis du prince Édouard, les adversaires y consentirent; mais quand Édouard arriva suivi de Leicester, il se déclara en faveur des barons, à l'étonnement général.

Sur ces entrefaites, Henri III reçut du pape Alexandre une bulle qu'il avoit sollicitée et qui le relevoit de son serment d'Oxford. Il la publia, changea tous les officiers de sa maison, nomma de nouveaux shérifs dans les comtés, remplaça les gouverneurs des châteaux royaux par des chevaliers dévoués, institua un chancelier et un justicier, annonça qu'il entendoit régner et gouverner désormais par lui-même, invita le peuple à le juger par ses actions et non par les rapports des barons, et déclara nulles les sommations faites aux chevaliers par les comtes de Leicester et de Glocester réconciliés, afin de les rejoindre en armes à jour fixe, aux environs de Saint-Alban.

Édouard cependant ne jugea pas convenable de tirer l'épée contre son père, et les barons, par ses secrets avis, proposèrent un projet de pacification. Ils abandonnèrent quelques articles de peu d'intérêt, et le roi fut forcé de leur accorder les points les plus importants, parce que le prince Édouard déclara que, nonobstant la violence qu'on avoit employée pour obtenir le serment d'Oxford, un monarque étoit religieusement tenu à sa parole, et que lui-même regardoit comme un devoir de maintenir la sienne. Leicester reprit le chemin de la France en alléguant pour prétexte qu'il ne pouvoit avoir aucune confiance dans les promesses d'un roi si souvent parjure. La situation difficile de l'Angleterre sembloit exiger la présence et toute la sollicitude du roi, mais Henri III n'avoit que des velléités de courage. Rendu à la liberté, il se crut à jamais tranquille possesseur de l'autorité souveraine, et laissant l'administration à des mains inhabiles, il alla faire en France un voyage de plaisir. Durant son absence, le prince Édouard s'aliéna l'attachement des barons, en confiant à des étrangers la garde de ses châteaux et en s'entourant de mercenaires. Leicester, instruit de ces particularités, jugea l'occasion favorable à ses projets, et revint en Angleterre, où il réorganisa son ancien parti. Le comte de Glocester, son ancien rival, n'existoit plus, et Gilbert de Clare, fils de ce seigneur et l'héritier de son titre, séduit par les talents remarquables et la haute renommée de Leicester, lui offrit ses richesses et l'immense crédit de sa famille. Henri III, de retour à Londres (1263), voulut exiger un nouveau serment des barons et des citoyens de sa capitale et des Cinq Ports. Le jeune comte de Glocester refusa de se soumettre à cette formalité et partit pour Oxford où le rejoignirent ses vassaux, et où il se mit avec eux sous les ordres de Leicester. Celui-ci déploya la bannière royale, s'empara de l'évêque de Hereford, prélat odieux à la masse du clergé par son dévouement aux volontés de la cour de Rome, mit en prison l'évêque de Norwich, qui avoit publié la bulle par laquelle le pape relevoit le roi de ses serments, ravagea les terres des étrangers, des partisans de Henri III, et de tous ceux qui refusoient de marcher sous ses drapeaux, et se dirigea sur Londres. Le maire, Thomas Fitz-Richard, et le peuple, se déclarèrent



Tour de Londres. Intérieur de la chapelle de la tour blanche.

pour les barons; les aldermen ou échevins, et quelques habitants de la Cité, prirent le parti du roi; et la guerre civile désola la capitale. On massacra des juifs, on pilla des banquiers lombards; on menaça d'un siége la Tour de Londres où résidoit Henri; son fils Édouard, après s'être emparé d'une somme de mille marcs d'argent, se retira dans son magnifique château de Windsor; la reine effrayée voulut le suivre par eau; mais la populace l'accabla des plus dégoûtants outrages et fit des dispositions pour couler sa barque au fond de la Tamise, au moment où elle passeroit sous une arche du pont. Le maire parvint cependant à la sauver et la conduisit au palais épiscopal.

Les événements rapportés par les historiens contemporains sont si souvent contradictoires, qu'il devient impossible de les concilier et de reproduire une série de faits assujétis à l'ordre des dates. Il paroît cependant que le prince Édouard devint prisonnier de Leicester ou qu'il feignit de l'être. Une négociation s'entama sous la médiation du roi des Romains; après trois semaines elle fut suivie d'un traité qui remit encore les châteaux royaux dans les mains des barons, bannit les étrangers et restitua leur force aux articles d'Oxford, à quelques modifications près, parmi lesquelles on introduisit la clause que l'assentiment du parlement seroit nécessaire pour ratifier cet accommodement. Deux sessions successives n'amenèrent aucun résultat. Mais plusieurs barons effrayés de l'ambition croissante de Leicester, ou jaloux de sa haute influence, ou gagnés par les largesses du roi et du prince Édouard, se déclarèrent en faveur des prérogatives de la couronne, et les hostilités recommencèrent sur tous les points de l'Angleterre. Le roi, secondé par le comte-maréchal Roger Bigod, le comte de Warenne, le comte de Hereford, Roger Mortimer, Robert de Brus et plusieurs autres seigneurs jadis ses adversaires, se crut assez puissant pour entrer en campagne. Il essaya d'abord de s'emparer de la ville de Douvres, mais il ne put y réussir. Peu de jours après, il rencontra Leicester, qui, suivi d'un petit corps de troupes, se rendoit de Kenilworth à Southwark. Le comte se crut perdu; il harangua ses compagnons, les engagea à vendre chèrement leur vie, mais à se préparer à la mort par des actes de religion

et en se couvrant de la Croix sainte comme d'un bouclier. Des hérauts vinrent lui commander de se rendre ; il les pria d'attendre jusqu'à ce qu'une messe solennelle qu'il faisoit célébrer fût achevée. La piété du temps n'eût pas permis un refus, mais durant ce délai, les habitants de la Cité, avertis de la situation dangereuse où se trouvoit leur favori, lui ouvrirent les portes, et l'introduisirent dans la capitale. Ce nouvel incident ayant changé la position respective des deux partis, il arriva qu'ils se trouvèrent suffisamment balancés pour qu'un arbitrage pût être proposé et accepté de part et d'autre.

Ce fut à la décision du roi de France, Louis IX, plus connu sous le nom de saint Louis, que l'on convint de s'en rapporter. Le bon monarque ne tarda pas à remarquer des deux côtés une haine et une défiance si fortes, qu'il ne conçut aucun espoir de réussir dans sa noble entreprise ; cependant il rassembla ses états dans la ville d'Amiens, et somma les parties adverses de se présenter devant lui. Henri III obéit à la sommation ; le comte de Leicester prétexta une chute de cheval, et se fit représenter par son fils, Pierre de Montfort. Louis entendit les allégations des deux partis, et comme il étoit impossible qu'un monarque, tout saint qu'il fût, condamnât un autre monarque en cause avec des rebelles, il déclara nuls les articles d'Oxford, comme réglements momentanés et devenus inutiles, même dommageables à la nation autant qu'à l'autorité royale, rendit au roi la nomination aux grandes charges de l'état et aux gouvernements de ses châteaux, lui reconnut le droit d'appeler à son conseil tous les étrangers qu'il regarderoit comme capables, le réintégra enfin dans l'exercice de la puissance qu'il possédoit avant la formation du parlement enragé, et lui imposa seulement la condition de proclamer une amnistie générale. Le pape confirma cette décision, et en ordonna l'exécution sous peine d'excommunication.

Mais la condescendance d'un souverain pour un autre souverain n'éveilla aucune sympathie en Angleterre. Les barons et le peuple ne virent dans la sentence de Louis IX, qu'un entraînement de position injuste et outrageant pour la nation. La guerre se ralluma sur tous les points. Les quatre fils de Leicester s'emparèrent de la ville de Worcester, tandis que le comte préparoit, à Londres, une convention de défense mutuelle, que le maire Fitz-Richard et ses aldermen signoient au nom de la Cité d'une part, et de l'autre douze barons, Hugues le Despenser ou le Dépensier, grand justicier, les comtes de Glocester et de Derby, et Simon de Montfort lui-même. La ville s'organisa militairement ; on nomma un maréchal et un connétable, et le son de la grosse cloche de Saint-Paul devint le signal des réunions armées. On jeta en prison les juges du banc du roi ; on détruisit le palais du roi des Romains à Westminster et à Isleworth, et l'on massacra des juifs afin de s'emparer de leurs richesses. C'étoit un usage qu'on n'avoit garde de laisser tomber en désuétude. Les comtes de Glocester et de Derby, livrèrent également des juifs à la fureur populaire dans les villes de Worcester et de Canterbury, sous prétexte de les forcer à recevoir le baptême.

Henri III et son fils, le prince Édouard, appelèrent à Oxford leurs vassaux militaires, rassemblèrent une armée et s'avancèrent sur l'ennemi. Les lords des marches d'Écosse, Baliol de Galloway, Brus ou Bruce d'Annandale, John Comyn, Henri Piercy, accoururent sous leurs drapeaux, réduisirent, en peu de jours, les forteresses de Northampton, Leicester et Nottingham, firent prisonniers quatorze bannerets parmi lesquels se trouvoit le fils aîné de Simon de Montfort, quarante chevaliers et nombre d'écuyers, et forcèrent le comte de Leicester à lever le siége de Rochester, et à se retirer dans la ville de Londres. L'instant décisif étoit proche. Quinze mille citoyens offrirent au comte le secours de leurs bras ; il sortit de la capitale, vint poser son camp en face de l'armée royale, et d'un lieu nommé Fletching, il écrivit à Henri III une lettre fort soumise en

apparence, mais qui parut bien dure et insolente parce qu'elle demandoit l'éloignement des méchants conseillers de la couronne. Le héraut d'armes revint avec des messages ou plutôt des défis du monarque, du prince Édouard et du roi des Romains. Selon la coutume des chevaliers, ils accusoient Montfort et Derby de parjure, les appeloient *foimentie*, les citoient à la cour du Roi, et les défioient en combat singulier. On se prépara, des deux côtés, à vider la querelle par la force.

Le comte de Montfort, aussi pieux que grand homme de guerre, consacra le reste de la journée (13 mai 1264) et toute la nuit à des actes de religion. Il n'eut pas de peine à persuader à ses soldats que sa cause étoit celle de Dieu, et leur ordonna de se décorer d'une croix blanche sur la poitrine et sur l'épaule; puis, au lever du soleil, il s'avança jusqu'à Lewes où se reposoit l'armée des royalistes. Leicester divisa la sienne en quatre corps, confia le commandement du premier à deux de ses fils et à Humphrey de Bohun, comte de Hereford, remit le second au comte de Glocester, assisté de William de Montchesney et de John Fitz-John; le troisième, composé de la milice de Londres, à Nicolas de Segrave, et se réserva le quatrième. Ces dispositions terminées, il appela devant les rangs le comte de Glocester et plusieurs autres jeunes seigneurs qui faisoient leurs premières armes, les fit mettre à genoux et leur conféra l'ordre de la chevalerie. L'évêque de Chichester prononça ensuite une courte prière, donna l'absolution générale, et promit la couronne du martyre à tous ceux qui périroient dans le combat. L'armée royaliste s'étoit formée en trois corps : le prince Édouard, le comte de Warenne et Guillaume de Valence conduisoient l'avant-garde; le roi des Romains et son fils, le grand corps de bataille, et Henri III, l'arrière-garde, où sa principale noblesse s'étoit réunie pour veiller à sa sûreté.

Le corps des milices de Londres, qui avoit réclamé le poste d'honneur, s'élança vivement sur celui du prince Édouard; mais s'il ne manquoit pas de courage, il manquoit de discipline et d'expérience. Édouard le rompit en quelques minutes, et le mit en déroute; mais il commit lui-même la faute immense de se laisser emporter à la poursuite des fuyards, et il les poussa jusqu'à quatre milles, en massacrant tout ce qu'il pouvoit atteindre. Leicester profita de ce mouvement, qui séparoit l'armée ennemie, et il se précipita sur les bataillons commandés par les deux rois. Il en fit un carnage effroyable. Robert Bruce, John Comyn, le roi des Romains se rendirent à Glocester; Henri III tenta vainement de se sauver, son cheval fut tué sous lui, et le comte de Montfort le fit prisonnier. Édouard reconnut ce désastre en revenant sur le champ de bataille. Les barons qui l'accompagnoient, et entre autres, le comte de Warenne et Guillaume de Valence, frère utérin du roi, l'abandonnèrent, et se dirigèrent, avec sept cents chevaux, sur Pévensey, où ils s'embarquèrent pour la France. Le prince, bien convaincu que la défaite de son père étoit irrémédiable, obtint de Leicester la permission de visiter le monarque, retenu au prieuré de Lewes, et lui démontra la nécessité d'accepter les conditions qui lui seroient proposées. Dès le lendemain, elles lui furent soumises ou plutôt imposées, et, le 15 mai 1264, fut conclu entre les barons et le roi captif le traité connu sous le nom de compromis de Lewes. Édouard et Henri d'Allemagne, son cousin, se constituèrent en otages pour la personne des deux rois leurs pères; tous les prisonniers faits de part et d'autre, durant la guerre, furent relâchés; et pour régler les termes d'un accommodement définitif, on arrêta que six arbitres françois, trois évêques et trois seigneurs, en désigneroient deux autres de leur nation qui s'adjoindroient, à leur tour, un seigneur anglois, et que ces trois derniers seroient revêtus des pouvoirs nécessaires pour délibérer un plan de gouvernement. On ne conçoit pas trop comment les barons, qui s'étoient révoltés contre leur souverain parce qu'il avoit admis des étrangers dans ses conseils, se résolurent si facilement à

soumettre le sort de l'État à la décision d'un comité d'arbitres étrangers. Ce n'étoit, sans doute, qu'une déception, et il paroît que les arbitres refusèrent, eux-mêmes, l'office dont on les vouloit charger.

Leicester, devenu tout puissant, traita constamment le roi avec de grandes apparences de respect, mais sans jamais le perdre de vue, et le traînant après lui, de place en place, lorsque l'intérêt des affaires publiques l'obligeoit à voyager. Le roi des Romains fut renfermé d'abord au château de Wallingford, et ensuite à celui de Kenilworth, et l'on confia les deux jeunes princes à la surveillance du gouverneur de Douvres. Leicester, ayant concentré en lui seul la puissance civile et militaire, apposa, sans consulter le roi, les sceaux de l'État sur les actes qu'il publioit, dans le but d'affoiblir l'autorité royale. Il institua, dans chaque comté, un magistrat sous le nom de conservateur de la paix, chargé de faire arrêter toute personne portant des armes sans une licence spéciale, et de diriger l'élection de quatre chevaliers, destinés à représenter le comté au prochain parlement. Ce parlement, qui fut composé en totalité des partisans de Montfort, statua, sous le prétendu consentement de Henri, qu'un comité de trois personnes, les comtes de Leicester, de Glocester, et l'évêque d'Exeter, seroit autorisé à nommer, et, le cas échéant, à casser un conseil de neuf membres, qui devoit exercer les pouvoirs les plus étendus en l'absence du parlement, comme, par exemple, de choisir les gouverneurs des châteaux royaux, les grands officiers de l'État et ceux de la maison du roi, de répondre de la personne royale, de prendre des déterminations irrévocables, avec force de loi, à la majorité des deux tiers, de prononcer sur la liberté des étrangers qui parcouroient le royaume, et de faire observer les antiques et louables coutumes de la grande Bretagne.

Henri III n'avoit jamais possédé une autorité semblable à celle du comte de Monfort; et cette étrange situation ne pouvoit se maintenir. Le Pape et le roi de France se préparoient à porter des coups efficaces à l'édifice mal cimenté que Leicester avoit construit. A cette époque, il étoit facile de se donner une armée, pourvu qu'on possédât de l'argent, parce que les provinces maritimes regorgeoient d'aventuriers attirés par l'espoir du pillage, et qui s'engageoient à servir le premier venu pour une somme modique. La reine Éléonore réunit au port de Damme, en Flandre, une foule de ces mercenaires, et rassembla des vaisseaux pour tenter avec ses nouveaux soldats une descente en Angleterre. Louis IX favorisoit la princesse, et peut-être aidoit-il de son trésor les armements qu'elle dirigeoit. Cependant il arriva que Leicester, instruit des préparatifs de ses adversaires, somma aussi les tenanciers militaires de la couronne de le rejoindre aux dunes de Barham, avec toutes les forces spécifiées par les conditions de leur vassalité, infanterie et cavalerie; il rappela aux municipalités que la défense de la patrie exigeoit d'elles, selon leur population et leur richesse, un certain nombre d'hommes armés de lances, arcs, flèches, épées, arbalètes et haches; et disposés à servir durant quarante jours à leurs frais. Aucune excuse ne fut admise. Il eut bientôt une flotte formidable, il en prit le commandement, et il établit sa croisière dans la Manche, afin d'arrêter ses ennemis à leur passage. Les vents semblèrent ligués avec lui; ils dispersèrent l'escadre de la reine; le terme des engagements expira, et ses compagnies de mercenaires se débandèrent. Le cardinal Guido, envoyé par le souverain pontife, avec la mission de délivrer Henri, et d'excommunier les comtes de Leicester, de Norfolk et de Glocester, se laissa effrayer par des menaces. Il n'osa traverser le détroit, mais il manda près de lui les évêques de Londres, de Worcester, de Winchester et de Chichester, qui n'obéirent qu'après beaucoup de difficultés. Le légat leur ordonna, sous peine des censures ecclésiastiques, de publier en Angleterre la bulle et l'excommunication du Saint-Père. Les prélats avertirent en secret des officiers de la marine de Douvres de la singulière position dans laquelle ils étoient placés, et ceux-ci ne



Noble en habit de chasse, règne de Henri III.

manquèrent pas d'envoyer à leur rencontre des pirates armés dans les cinq ports, qui s'emparèrent de la bulle et la déchirèrent. Le cardinal Guido ne fut peut-être pas la dupe de l'excuse que lui adressèrent les évêques en l'instruisant de l'événement qui les empêchoit d'obéir ; mais comme il étoit lui-même assez pressé de retourner à Rome, où l'attendoit la tiare, il publia solennellement l'excommunication dans la petite ville de Hesdin, et repartit pour la capitale du monde chrétien, où, sous le nom de Clément IV, il occupa la chaire du prince des apôtres.

Les parlements, jusqu'à cette époque, n'avoient été composés que de barons et de prélats ; mais la situation extraordinaire des affaires publiques amena une combinaison qui introduisit dans les assemblées, des représentants des comtés, des cités et des bourgs, et qui fut l'origine de la création d'une chambre des communes. On sollicitoit de toutes parts l'élargissement des princes Édouard et Henri ; Leicester, las de ces réclamations, prétendit que ses pouvoirs n'étoient pas suffisants, et convoqua, pour les fêtes de Noël, un parlement, où il fit entrer, indé[...] ment des évêques et des seigneurs, [...] putés des bourgs et des villes; dis[...] utile en ce moment à sa toute pu[...] mais qui ne fut pas oubliée par la s[...] devint un des plus énergiques élém[...] la Constitution nationale, et qui [...] royaume des excès de la tyrannie a[...] tique comme du despotisme mona[...] Les principes du gouvernement fé[...] pouvoient plus suffire à des peup[...] voyoient chaque jour mettre en do[...] justice et leur convenance entre les r[...] barons. Le parlement, ainsi amendé [...] forme, arrêta, le 13 mars 1265, le[...] tions auxquelles Édouard et Henri [...] rendus à la liberté. Les principaux [...] établissoient que les chartes et ordo[...] seroient de nouveau ratifiées ; que l[...] les princes promettoient de ne jama[...] suivre le comte ni aucun de ses adhé[...] raison de leur conduite passée, sous [...] forfaire par le fait même l'allégeance [...] sujets et vassaux ; que les barons, d[...] le roi avant la bataille de Lewes, ser[...]

mis à renouveler leur hommage et à lui jurer fidélité, sous condition d'en être déliés de droit, s'il manquoit à sa promesse; que les châteaux royaux ne seroient confiés qu'à des personnes éprouvées et connues pour leur attachement à la charte; que le prince recevroit ses conseillers du comité d'état, et s'engageroit à ne pas sortir du royaume avant trois ans; qu'il remettroit au comte de Leicester la ville et le château de Bristol, ceux de Chester, du Pec et de Newcastle; que si le pape l'affranchissoit de ses serments, il promettoit sur l'honneur de ne pas faire usage de cette formule, et que le roi et les princes publieroient et feroient reconnoître ce traité par toutes les terres de leur vassalité, en Irlande, en Gascogne et en Écosse. Le prince Édouard, après la signature de cet accommodement, fut amené à Westminster-Hall, et déclaré libre; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que les barons n'avoient fait qu'allonger sa chaîne. Cependant Leicester, au faîte du pouvoir, gouvernoit l'Angleterre sans contrôle. Si quelques chefs éloignés, placés sur les confins de l'Écosse, tentèrent de se soustraire à l'exécution de ses volontés, il réprima leur désobéissance par la promptitude de ses déterminations. Roger de Mortimer, ayant pris les armes sur les frontières du pays de Galles, il le vainquit, et le força, lui et ses adhérents, à se soumettre au jugement de leurs pairs, qui les condamnèrent à l'exil, et confisquèrent leurs châteaux. L'ambition de cet homme d'état effrayoit sans doute les membres les plus élevés de la noblesse; mais sa piété sincère, ses vertus privées, ses talents administratifs, lui attiroient l'affection du peuple qui le considéroit comme le sauveur du pays, le protecteur du pauvre, le vengeur de l'Église, le réformateur des abus. La plus grande partie du clergé et les corporations religieuses vantoient sans cesse ses hautes qualités, et en faisoient le texte de leurs sermons. Il régnoit en réalité; mais il lui avoit fallu beaucoup d'années et de travaux pour arriver à ce but; une seule action suffit pour l'en précipiter, et ce fut précisément celle qui avoit paru la plus propre à consolider sa puissance, l'élargissement du prince Édouard. Une circonstance vint hâter cette chute. Leicester avoit jusqu'à ce jour admis dans ses conseils les plus intimes, Robert de Ferrars, comte de Derby, ainsi que le comte de Glocester; mais après une altercation assez vive, causée par la secrète jalousie du comte de Derby, Leicester le fit arrêter au nom du roi, et constituer prisonnier à la tour. Glocester, qui craignit le même sort, prit la fuite, atteignit ses propriétés, situées sur les confins du pays de Galles, y déploya la bannière royale au milieu de ses vassaux, et invita Mortimer et les exilés à le rejoindre en armes. Leicester le suivit de près avec des troupes nombreuses et aguerries, et pour donner plus de poids à sa cause aux yeux du peuple anglois, toutes ses mesures furent prises et publiées au nom du roi, qu'il emmena dans son expédition, ainsi que le prince Édouard. Hereford lui ouvrit ses portes. Des seigneurs, qui se donnèrent pour des amis communs, intervinrent pour proposer un accommodement. Le comte de Montfort consentit à ouvrir des négociations, et des arbitres furent choisis, de part et d'autre, afin de régler les termes d'un traité. Cette apparente bonne foi, ce désir de la paix, ce rapprochement préparé entre deux rivaux, n'étoient que des piéges pour se détruire plus sûrement. Ainsi, du moins, l'ont établi les ennemis de Leicester, afin de se justifier de leur propre fourberie, et cette fois il fut pris pour dupe. Thomas de Clare, frère du comte de Glocester, avoit paru indigné de la conduite de ce rebelle, mais il n'agissoit ainsi que pour entretenir des intelligences plus certaines avec Édouard, et il préparoit toutes choses pour assurer la fuite de ce prince. On profita d'un moment où Édouard s'étoit dirigé vers Widsmar, sous prétexte de se promener et d'essayer des chevaux. Le prince fatigua dans ses courses les personnes chargées de le surveiller, et, un peu avant le coucher du soleil, il reconnut le signal dont ses libérateurs étoient convenus. Près de la montagne de Tulington, il trouva des chevaux frais, il saute rapide-



Ruines du château de Ludlow, comté de Salop.

ment en selle, et s'enfuit à toute bride. Ses gardiens le poursuivirent, mais il avoit l'avantage, et il n'eut pas fait un mille, qu'un corps nombreux de chevaliers sortit d'un petit bois et accourut à son aide. C'étoit Roger de Mortimer qui l'attendoit et qui le conduisit au château de Wigmore. Le lendemain le prince se trouvoit près de Glocester, à Ludlow, et se préparoit à marcher contre Leicester.

Leicester, surpris de la fuite d'Édouard, ne songea pas qu'il avoit pu rejoindre Glocester, et ne conçut aucun soupçon du complot formé et exécuté sous ses yeux. Il supposa que le prince s'étoit rendu dans le Pembrokeshire, où le comte de Valence avoit opéré un débarquement avec cent vingt chevaliers, peu de jours auparavant. Il ne fut détrompé qu'en apprenant l'accroissement de l'armée royaliste, la prise des forteresses de Worcester et de Glocester, et la destruction de tous les ponts sur la Severn. Par une inconcevable erreur, au lieu de s'avancer rapidement sur ses adversaires, selon sa méthode accoutumée, il restoit inactif à Herefort, ordonnoit aux tenanciers de la couronne de se réunir à Worcester dont il ignoroit la perte, invitoit les évêques à excommunier les rebelles, concluoit avec Llewellyn, prince de Galles, un inutile traité, et se laissoit enfermer dans une province reculée, où il se trouvoit privé de toute communication avec ses amis. Il se détermina enfin à prendre l'offensive, et, se dirigeant vers le

Sud, il s'empara du château de Monmouth, qu'il détruisit, et se renferma à Newport. Édouard l'y suivit, et l'obligea de se retirer dans le pays de Galles, où il attendit des nouvelles de son fils dont il espéroit une heureuse diversion en sa faveur.

Le jeune Simon de Montfort assiégeoit Pevensey, quand il reçut l'ordre de se rendre à Worcester. Il partit à l'instant, saccagea Winchester qui avoit voulu lui refuser le passage, traversa Oxford, et parvint à Kenilworth où il attendit de nouveaux ordres de son père. Mais le prince, averti par une femme qui lui servoit d'espion, de l'arrivée de Simon et du peu du soin avec lequel il se gardoit, quitta Worcester dans la nuit, et, à la pointe du jour, cerna toutes les maisons où reposoient Montfort et ses compagnons. Douze bannerets et leurs équipages furent faits prisonniers; Simon, qui logeoit au prieuré, parvint à se sauver nu dans le château.

Leicester, cependant, étoit parvenu à réunir assez de bateaux pour traverser la Severn; il prit sa route sur Evesham et se proposa de gagner le lendemain le gîte de Kenilworth; mais Édouard, qui surveilloit ses mouvements, arriva près d'Evesham avant son ennemi et plaça ses troupes en trois divisions dans les positions les plus avantageuses. Leicester, trompé par les bannières que portoient ses ennemis et qui n'étoient que les trophées de leurs exploits de la veille, prit d'abord l'armée royale pour celle de son fils, mais il reconnut bientôt son erreur à la supériorité du nombre et à la sagesse des dispositions, et il s'écria : « Que le seigneur ait » pitié de nos ames, car nos corps sont au » prince Édouard! » Le pieux général voulut, avant le combat, recevoir le sacrement, et il passa une heure en prières. Il essaya ensuite de se faire jour en attaquant une des divisions d'Édouard, mais ses soldats, affoiblis par les maladies contractées dans le pays de Galles et par une mauvaise nourriture, étoient privés de force s'ils ne l'étoient pas de courage. Ils furent repoussés, se formèrent en cercle et combattirent encore avec l'énergie du désespoir. Le fils aîné de Leicester fut tué à ses côtés. Leicester lui-même tomba mort sur le corps de cet infortuné jeune homme, et la bataille ne fut plus qu'un long massacre (4 août 1265). Henri III, que le comte de Montfort avoit forcé de paroître dans les rangs, tomba de cheval légèrement blessé, et il est probable qu'il eût perdu la vie s'il ne se fût hâté de crier : « Arrête, com« pagnon, je suis Harry de Winchester! » Édouard n'étoit pas éloigné, il reconnut la voix de son père, le tira de la mêlée et le mit en lieu de sûreté. Cent soixante chevaliers du parti de Leicester périrent dans le combat. Le corps du comte fut livré aux outrages des vainqueurs, qui n'eurent pas la générosité de respecter les restes d'un ennemi mort; ils furent cependant recueillis et inhumés dans l'église de l'abbaye de Kenilworth, où ils ne tardèrent pas à opérer des miracles. Long-temps sa mémoire fut en vénération au peuple anglois.

La mort de Leicester n'amena point une restauration subite de la puissance royale dans toute l'Angleterre. La ligue des barons se trouva sans doute rompue, mais le peu de sagesse des mesures prises par le nouveau conseil du roi et leur inhabile rigueur allumèrent, sur presque tous les points, une guerre dévastatrice. Henri III, ou plutôt son fils Édouard, convoqua un parlement à Winchester, et ce parlement ne fut composé que des ennemis des barons et des innovations introduites par eux dans les formes du gouvernement. On y décida que les habitants de la cité de Londres seroient privés des priviléges de leur charte, et que toutes les concessions et patentes délivrées sous le sceau du roi, durant la tutelle exercée par Leicester sur ses volontés, seroient annulées. La famille de Leicester et la comtesse sa femme, sœur de Henri III, furent bannies du royaume à perpétuité, et leurs propriétés confisquées. On appliqua la même peine à toutes les personnes qui avoient pris les armes en faveur du comte de Montfort. On emprisonna le maire de Londres Fitz-Richard, et l'on s'empara de ses biens qui

furent partagés entre les partisans d'Édouard ; et quand il ne resta plus personne à condamner ou à punir, une déclaration du roi accorda une amnistie générale à tous ceux qui prouveroient que la contrainte seule les avoit forcés à prendre le parti des barons. Cette condition, impossible à remplir, réveilla des craintes et des haines. Les victimes de l'espèce d'inquisition politique qui vint à s'établir, poussées par le désespoir, ou par la misère, ou par l'esprit de vengeance, reprirent encore le glaive et se retirèrent dans des lieux écartés, dans les marais, sur les montagnes, au fond des forêts, d'où leurs bandes furieuses s'élançoient sur les troupes isolées et les détruisoient aisément. Deux années de poursuites et de combats ne suffirent pas pour anéantir les insurrections successives. Édouard marcha d'abord sur l'île d'Axholm, où s'étoient fortifiés Simon de Montfort et les chevaliers fidèles à la mémoire du grand comte ; et après divers événements, il força ses adversaires à chercher un asile sur le continent. Les habitants des Cinq ports, que Leicester avoit beaucoup favorisés durant son gouvernement, s'étoient refusés à reconnoître la nouvelle autorité, et, s'adonnant au métier de pirates, ils s'étoient emparés d'un grand nombre de vaisseaux appartenant au roi ou à ses sujets soumis. Édouard conduisit contre eux une armée formidable, les effraya par la prise de Winchelsey qui fut emportée d'assaut, et qui subit toutes les horreurs de cette position. Cependant ils étoient encore à redouter, et le prince désiroit rattacher à sa cause leur puissante marine ; en conséquence, il leur fit offrir leur pardon et la confirmation de tous leurs priviléges ; ils acceptèrent ces conditions et firent serment de fidélité au roi. Adam Gourdon, baron du Hampshire, attira ensuite l'attention du prince et ses armes victorieuses. Ce guerrier courageux commandoit de nombreuses bandes dans le Berkshire et le Surrey ; surpris dans un bois, près d'Alton, il fut défié en combat singulier par le brave Édouard. La victoire fut long-temps en balance entre les deux chevaliers, mais elle se déclara enfin pour le prince qui démonta son adversaire, le blessa et le fit prisonnier. Édouard rendit à l'instant la liberté au baron dont il venoit d'éprouver la valeur, l'embrassa, lui offrit son amitié, le présenta à la reine, et lui fit restituer ses biens confisqués (1267). Après cet exploit, le prince assiégea le château de Kenilworth, confié par Leicester à la foi d'un chevalier nommé Hastings ; mais la garnison de cette forteresse se défendit avec une extrême énergie, et il fallut six mois et la présence de toute la chevalerie du royaume pour le déterminer à se rendre.

Durant ce long siége, le prince Édouard reconnut par plus d'une fâcheuse expérience que les rigueurs du parlement de Winchester, loin d'atteindre le but qu'on se proposoit, aliénoient au roi les cœurs de ses plus fidèles sujets. On n'avoit pas oublié les grands talents et les hautes vertus de Leicester, simulées suivant ses ennemis, mais du moins long-temps apparentes et dont le peuple avoit apprécié les avantages. Son habileté dans l'art de la guerre n'étoit pas surpassée par celle d'Édouard ; il s'étoit montré supérieur dans les mystères de la politique ; il avoit su gouverner les hommes, et conduire les affaires publiques avec assez d'adresse pour conquérir des partisans affectionnés dans toutes les classes ; il avoit défendu les droits du peuple, ceux de la noblesse, ceux du clergé, avec un noble courage ; si Henri III avoit su reconnoître et diriger les éminentes qualités de son beau-frère, il eût trouvé dans ses vues élevées des moyens sûrs d'accroître la fidélité de ses sujets en augmentant l'éclat du trône ; il s'en fut fait un inébranlable appui. Telle étoit l'opinion générale sur le comte de Montfort, et on commençoit à l'exprimer si hautement qu'Édouard en fut frappé. Désapprouvant l'imprudence du parlement de Winchester, il engagea le roi à user de plus d'indulgence. Ce fut dans ce dessein que Henri III institua un comité de douze évêques et barons, chargés de rédiger des clauses de nature plus équitable et plus pacifique que celles de l'ordonnance d'Eves-



Costumes du temps de Henri III (Chevalier).

ham. Cet acte de clémence qui porte le titre de *Dictum* de Kenilworth, rangea les délinquants sous trois catégories. La première atteignoit quelques grands coupables, tels que Hastings qui se maintenoit encore au château, et le comte de Derby dont l'épée, jointe à celles de ses amis, interdisoit l'approche de ses propriétés confisquées à tous ceux qui auroient essayé de s'en emparer; dans la seconde étoient compris tous les hommes qui avoient pris les armes contre le souverain pour quelque cause et à quelque époque que ce fût; dans la troisième, on avoit placé les officiers civils, ceux qui avoient conservé ou accepté des emplois sous le gouvernement de Leicester. La remise de peine que l'on proposa à tous ceux que la mort n'avoit pas encore atteints, fut un accommodement relatif à la confiscation de leurs propriétés. On permit aux personnes comprises dans la première catégorie de les racheter au prix d'une somme fixée à sept années de revenu, de cinq années pour la seconde, et de deux pour la troisième. La plupart de celles-ci acceptèrent cette faveur, et furent admises à donner caution pour leur conduite future; mais l'impossibilité de réunir immédiatement de fortes sommes, fit que la garnison de Kenilworth, et une foule de barons réfugiés dans l'île d'Ely, refusèrent ce genre de grace. La forteresse pressée par la famine fut forcée de se rendre après quelques mois, mais par capitulation, avec sûreté de la vie et des membres, et même avec armes et bagages. Les rebelles de l'île d'Ely, qui se défendoient avec courage, eurent bientôt l'espoir d'imposer eux-mêmes des conditions à leurs ennemis. Le comte de Glocester, en concourant à la délivrance du prince Édouard, avoit conçu le projet de remplacer en tout Leicester dont il n'avoit pas les talents; et dans sa présomption il se plaignit hautement du peu d'égards et de puissance qu'on lui accordoit. Le Dictum de Kenilworth fut une occasion pour lui d'exprimer son mécontentement avec plus de vivacité comme avec plus de raison. Ce n'étoit point là ce qu'on lui avoit promis. Au lieu du pardon généreux pour tous, qui avoit été la condition de sa défection, on mettoit à l'indulgence des restrictions qui équivaloient à la peine la plus cruelle. La ville de Londres, privée de sa charte municipale, entendit les plaintes du comte de Glocester, et bientôt partagea son esprit de rébellion. Le peuple courut aux armes et le choisit pour chef (1267, avril). Les proscrits des diverses parties du royaume accoururent en foule, et se rangèrent sous sa bannière. Le prince de Galles, Llewellyn, prit aussi les armes et la puissance de Henri III se trouva de nouveau en grand danger; mais les temps n'étoient plus les mêmes; Édouard savoit former des armées, les commander et se battre; il parvint à réunir trente mille guerriers, et vint assiéger la ville de Londres. Soit cependant que Glocester jugeât impossible de résister à cette masse, soit qu'il n'eût levé l'étendard qu'afin d'obtenir du prince des conditions plus favorables pour ses amis et lui-même, il crut devoir céder et sollicita la médiation du roi des Romains. Henri III reçut ensuite sa soumission et lui pardonna ainsi qu'aux autres insurgés qui l'imitèrent. Le prince de

Galles lui-même fit un traité qui lui conserva son titre et reconnut tous ses droits, sous l'engagement d'un tribut annuel de vingt-cinq mille marcs. Un parlement, assemblé à Marlborough, porta le roi à reconnoître une partie des statuts établis par les barons. Le clergé donna un vingtième de son revenu pour faciliter aux personnes pauvres le rachat de leurs propriétés confisquées. Le pape accorda au roi le dixième du revenu de l'Église durant trois années; cet argent fut employé à jeter des ponts sur les rivières et à créer des routes à travers les marais qui défendoient l'approche de l'île d'Ely, et les réfugiés qui s'y tenoient encore se rendirent, sous condition de jouir de tous les avantages du Dictum de Kenilworth et des traités subséquents. Ainsi la paix parut enfin rétablie sur le sol de l'Angleterre, et il est juste de dire qu'on la dut en grande partie aux sages conseils du souverain pontife et de son légat Ottoboni. Le pape alors étoit le même Guido, évêque de Sabine, qui avoit été témoin des premiers débats entre Henri III et ses barons. Après la bataille d'Evesham, il écrivit au roi que la modération et la clémence étoient les plus fermes piliers du trône. Le légat, à son arrivée, désapprouva toutes les mesures de rigueur qu'on avoit prises, et sa présence et ses avis ne contribuèrent pas peu au rétablissement de la tranquillité publique.

Avant son départ, Ottoboni appela un grand concours de peuple à Northampton (avril 1268). Les princes et la plupart des seigneurs de la cour s'y trouvèrent. Le cardinal leur dépeignit les misères des chrétiens de l'Orient, leur prêcha la croisade, et parvint à si bien émouvoir tous les cœurs, que le prince Édouard, Edmond son jeune frère, et Henri d'Allemagne, fils du roi des Romains, accompagnés de vingt-deux bannerets et de plus de cent chevaliers, arborèrent la croix et jurèrent d'aller combattre les infidèles. Le comte de Glocester prit l'engagement de suivre en Palestine le prince Édouard.

L'esprit de superstition qui régnoit à cette époque ne permit pas de remarquer tout ce qu'il y avoit d'imprudent et d'inhabile dans le départ de l'héritier présomptif de la couronne, lorsque les plaies de la guerre civile saignoient encore et que la santé du roi déclinoit rapidement en raison de son âge, et sans doute aussi des infortunes qu'il avoit subies. Louis IX, roi de France, nonobstant la longue et douloureuse captivité qu'il avoit subie, et les pertes cruelles qu'il avoit éprouvées dans sa première expédition en Terre-Sainte, n'avoit pas hésité à se croiser une seconde fois, et il étoit déjà parti à la tête d'une brillante armée. Un prince anglois ne pouvoit se laisser dépasser en une telle occasion, et il devoit en servant le Ciel, montrer aux Musulmans une valeur qui n'admettoit pas de rivalité. Édouard, ayant achevé ses préparatifs de départ, voulut se distinguer par quelques actes de popularité. Il obtint de son père une nouvelle charte qui rendoit à la ville de Londres ses anciennes libertés, et le pardon du comte de Derby. Il mit alors à la voile, accompagné de sa femme, Éléonore, fille d'Alphonse, roi de Castille, et se dirigea vers les côtes de la Mauritanie, où le roi Louis IX étoit descendu, dans l'intention d'obliger le Bey de Tunis à payer tribut au roi de Sicile, son frère. Mais l'intempérie du climat avoit déjà mis fin à la vie du saint monarque et à son expédition (nov. 1270). Philippe-le-Hardi, son fils et son successeur, étoit au moment de s'embarquer, afin d'aller prendre possession de ses états. Édouard reconnut que le trajet des côtes de Tunis à celles de la Palestine, à travers la Méditerranée, dans la saison des tempêtes, seroit extrêmement dangereux, et il prit la détermination de fixer ses quartiers d'hiver à Trapani, en Sicile. Son cousin Henri, qui l'accompagnoit, eut la curiosité de visiter la ville de Viterbe, où se faisoit alors l'élection du pape qui porta le nom de Clément IV, et où le nouveau roi de France et celui de Sicile s'étoient rendus. Un matin, tandis qu'il accomplissoit ses dévotions dans une église, une voix terrible lui cria : « Traître Henri! » cette fois, tu ne nous échapperas pas! »

Il tressaillit, car il la reconnut, et il se retourna dans l'espoir de s'échapper, mais il fut alors atteint par ses deux cousins proscrits, Guy et Simon de Montfort, qui le frappèrent à la fois. Le malheureux prince embrassa l'autel et supplia le prêtre qui disoit la messe de le sauver; cet ecclésiastique, en effet, voulut interposer la majesté de son ministère entre les assassins et leur victime, mais il fut tué, et son acolyte eut le même sort. Henri succomba bientôt; les deux fils de Leicester traînèrent le cadavre du fils du roi des Romains à la porte de l'église, et, remontant à cheval, ils allèrent se placer sous la protection du comte Aldobrandini, dont la fille avoit accordé sa main à Guy de Montfort. Cet assassinat sembla frapper d'horreur les souverains et les grands rassemblés à Viterbe; le roi de Sicile donna l'ordre à ses chevaliers de poursuivre les meurtriers; le collége des cardinaux les excommunia; mais soit que le comte Aldobrandini parût trop puissant pour qu'on osât attaquer son gendre, soit que les princes n'eussent exprimé qu'une frivole indignation, les deux Montfort parvinrent à se soustraire aux premières recherches, et leur crime fut bientôt oublié. Le roi des Romains, qui n'abandonnoit aucune de ses prétentions à l'empire, se maria de nouveau, dans l'espoir d'obtenir des héritiers, à la fille d'un prince d'Allemagne, nommé Théodoric de Falckmor; mais la mort ne tarda pas à l'atteindre à son tour, et sa tombe fut érigée dans l'église de l'abbaye de Hales, près de celle de son fils. Henri III, accablé de tant de pertes, usé par de longues infirmités, pressa le retour de son fils, que de nouveaux embarras de gouvernement rendoient urgent. Cette démarche faite, le roi s'affoiblit visiblement de jour en jour, et il expira le 16 novembre 1272, à Westminster, dans la soixante-quatrième année de son âge, et la cinquante-septième de son règne. Son corps fut inhumé dans une tombe de cette abbaye, qui naguère avoit renfermé les ossements d'Édouard-le-Confesseur. C'étoit Henri III qui les en avoit fait extraire, afin de les placer plus glorieusement dans une châsse d'or. Édouard fut immédiatement proclamé roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine et lord d'Irlande, et tous les seigneurs présents aux obsèques de Henri, jurèrent sur son cercueil fidélité à son successeur.

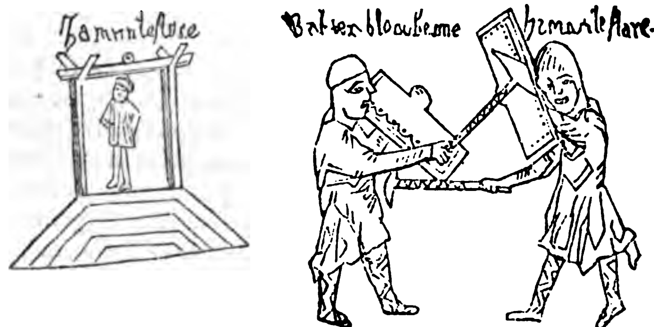
Henri III avoit eu beaucoup d'enfants, dont quatre seulement lui survécurent, deux fils, Édouard Ier et Edmond, et deux filles, Marguerite, reine d'Écosse, et Béatrix, duchesse de Bretagne. Edmond, devenu prodigieusement riche par la confiscation, en sa faveur, de tous les biens de la famille de Montfort, fut le premier prince de la célèbre maison de Lancaster, dont un des descendants enleva par la suite le sceptre à la branche légitime.

L'incapacité de Henri III forma le trait le plus saillant de son caractère. Sa fausseté, sa perfidie, son ingratitude, sa lâcheté ont été excusées par la plupart de ses historiens qui se sont complus à n'en voir la source que dans une foiblesse qui le déterminoit à tout sacrifier à des avantages présents et passagers; toutefois, il importe peu que l'inconstance de sa conduite, l'impétuosité de son ressentiment, son amour pour les étrangers, ses profusions à ses favoris soient dus à une grande mollesse d'esprit ou à toute autre cause. Il est avéré que, lorsqu'il put gouverner par lui-même, il déploya la volonté la plus arbitraire, se mit constamment au-dessus des lois, mécontenta la nation par des impôts non consentis, levés d'une manière vexatoire, et faussa scandaleusement ses plus solennelles paroles. S'il n'entraîna pas ses peuples dans des guerres étrangères, s'il n'entretint pas à grands frais des armées de mercenaires, ce ne fut pas à sa sagesse que l'on dut ces avantages, mais à la persistance du fléau de la guerre civile qu'entretenoit sa mauvaise foi et sa pusillanimité.

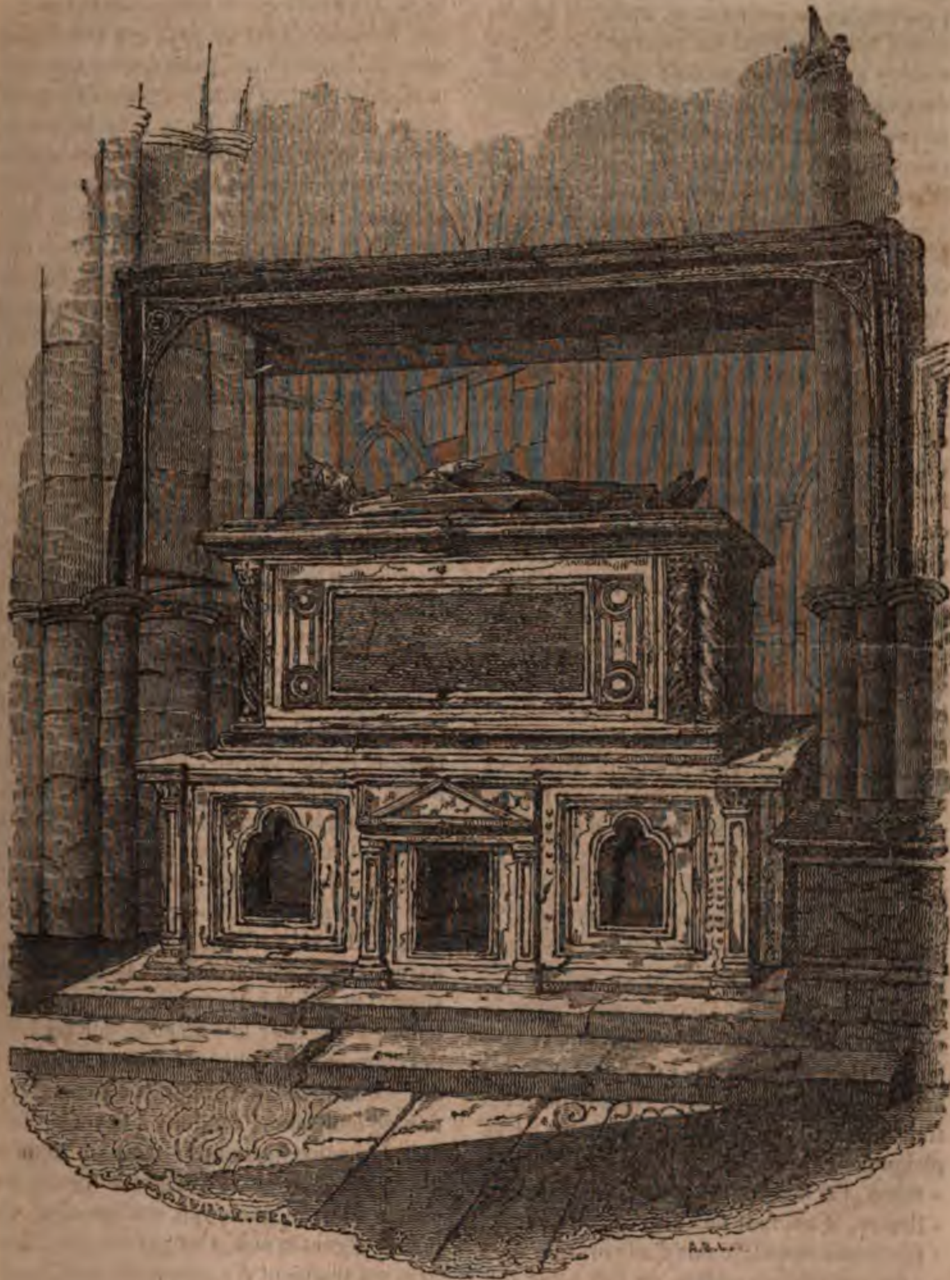
Le peu de bien qui fut fait sous son règne est dû en réalité au grand sens de l'ambitieux Leicester. Ce fut lui, qui, en 1265, composa un parlement non-seulement de lords spirituels et temporels, mais encore de représentants des comtés, des cités et des bourgs; jusqu'à cette époque, le roi n'appeloit aux

parlements ou grands conseils, que les tenanciers en chef de la couronne, les gens tenant en baronie, parmi lesquels étoient classés les prélats. Quelquefois les lords et les évêques se faisoient accompagner par leurs vassaux personnels ou leurs moines, mais ceux-ci ne paroissoient au conseil que comme simples spectateurs, bien que, dans quelques actes, il ait été fait mention de leur présence, et si, dans des circonstances difficiles, les monarques, incertains de l'état réel du pays présenté par des barons trop intéressés, imaginèrent de faire élire par les cours des comtés, un nombre quelconque de chevaliers chargés de s'enquérir des abus, de les faire connoître au souverain, et de présenter des pétitions pour en obtenir le redressement, ceux-ci n'avoient point entrée au parlement, quoiqu'ils fussent parfois appelés à l'époque même de leurs sessions. Ce fut à la réunion de Saint-Alban, convoquée par Leicester, qu'on vit pour la première fois paroître pour chaque comté trois chevaliers élus avec le mandat de traiter des intérêts communs du royaume. L'assemblée de 1265 qui ne tarda pas à suivre celle de Saint-Alban, confirmée par Henri III à Windsor, fut établie sur des bases de même nature, mais on y adjoignit des députés des villes et des cités qu'un accroissement successif en population et en richesses avoient rendues propriétaires de priviléges importants achetés aux seigneurs appauvris, qui nommoient eux-mêmes leurs magistrats, discutoient et instituoient leurs lois municipales, tenoient des foires, créoient des péages, et subvenoient souvent par des dons gratuits aux besoins de la couronne. Après la chute de Leicester, on parut oublier les services que ces représentants avoient rendus au roi, lorsque les grands tenanciers se trouvoient dans l'impossibilité de venir à son aide; mais de nouvelles nécessités engagèrent à s'en souvenir, et l'on fut si satisfait de leur générosité, que désormais on appela régulièrement au parlement, non-seulement des députés des comtés, mais encore des représentants des cités, des villes et des bourgs. Des motifs semblables amenèrent aux mêmes assemblées les abbés et prieurs qui ne relevoient pas immédiatement de la couronne.

Parmi les améliorations législatives que produisirent à la longue les nombreuses confirmations de la grande charte, bien que les agents du trône cessassent d'en exécuter secrètement les dispositions aussitôt que le danger qui avoit motivé les concessions royales étoit passé. On doit noter les barrières opposées à la dilapidation des biens des pupilles par les tuteurs, et les réglements relatifs à l'usage des terrains vagues dans les domaines seigneuriaux, réglements qui conservèrent aux tenanciers les pâturages communs nécessaires à l'entretien de leurs bestiaux, sans enlever aux seigneurs la faculté d'opérer des défrichements dans des proportions convenables. On remarquera encore l'abolition des jugements par épreuve, absurde coutume dont l'iniquité frappoit de-



Fac-simile d'une gravure du commencement du règne de Henri III, représentant l'épreuve par le combat. Le nom des combattants est écrit au-dessus d'eux, et non loin se voit la potence où l'on suspendoit le vaincu.



Tombeau de Henri III, à Westminster.

puis long-temps les esprits sages. Mais la difficulté de substituer une nouvelle forme de jugement à l'épreuve, dans les cas où elle étoit admise, défioit toute la sagacité des

plus habiles jurisconsultes; enfin, il fut ordonné que les individus susceptibles d'être soumis à l'épreuve seroient divisés en trois catégories: l'une, des accusés contre lesquels se présentoient de graves présomptions, et ceux-ci devoient tenir prison jusqu'à ce que le conseil du roi voulût prononcer sur leur sort; la seconde, des accusés dont la culpabilité étoit un peu plus incertaine, et ils étoient bannis du royaume; la troisième, des hommes contre lesquels il n'existoit que de légers soupçons, et ils n'étoient astreints qu'à fournir caution de leur loyale conduite à l'avenir. On aperçoit aisément ce qu'avoit de défectueux cette prétendue justice, mais tout son arbitraire étoit une haute équité, si l'on compare ses résultats possibles à ceux de l'épreuve, par lesquels il pouvoit arriver constamment que l'innocent fût condamné.

Nous avons entretenu nos lecteurs des extorsions exercées sur les juifs par les ordres de Henri III, et l'on ne peut concevoir que des hommes détestés des peuples à cause de leur religion, de l'usure dont ils faisoient profession, et des immenses richesses mal acquises qu'on leur supposoit, persistassent à résider en Angleterre, où leur vie n'étoit pas un seul jour en sûreté. La cupidité les y retenoit. Ils prêtoient à cinquante et soixante pour cent, quoique un édit leur eût défendu de porter l'intérêt de leur argent à plus de quarante, taux qui déjà semble exorbitant, mais qu'ils élevoient en raison des dangers auxquels ils s'exposoient et dont le moindre étoit l'insolvabilité volontaire des lords qu'ils obligeoient. Lorsque Henri III avoit besoin d'argent, il en exigeoit des juifs sous peine d'être pendus, et quand ils se plaignoient, le roi leur répondoit : « Je suis » ruiné, j'ai des dettes, je ne possède pas un » denier, il me faut de l'argent, de quelque » façon que ce soit; je sais d'ailleurs que vous » avez crucifié un enfant en moquerie des » souffrances de Jésus-Christ. Comte de » Cornwal, vous en ferez pendre cinq en » mémoire des cinq plaies de Notre-Sei» gneur ! » et le comte de Cornwal exécutoit à la lettre les ordres sanguinaires du roi son oncle. On pense que le commerce devoit être peu florissant dans un pays où l'on traitoit ainsi les hommes qui possédoient des capitaux; mais d'autres motifs encore s'opposoient à son accroissement. Dans tous les comtés s'étoient organisées des bandes de malfaiteurs, auxquelles les seigneurs accordoient asile dans leurs forteresses, ou qu'ils commandoient et conduisoient eux-mêmes. Aucune route de l'Angleterre n'offroit de sécurité aux voyageurs, continuellement exposés à être emprisonnés et mis à rançon, blessés ou assassinés. Les baillis, les shérifs, les gens de justice, d'accord avec les brigands, ne réprimoient aucune de leurs violences, et les marchands, las de porter des plaintes inutiles aux organes des lois, avoient fini par prendre les armes et commercer le glaive en main. Instruit enfin de ces abus à cause d'un vol très-considérable commis dans le Hampshire, le roi ordonna de convoquer le jury pour juger les accusés. Les douze jurés, tous riches propriétaires du comté, se trouvèrent d'intelligence avec les délinquants, et prononcèrent leur absolution. Le roi, sur le rapport de son conseil, fit emprisonner les jurés, et prescrivit d'en nommer d'autres, qui, tout aussi coupables que les premiers, n'osèrent cependant acquitter les criminels, mais cherchèrent à les excuser en alléguant que plusieurs d'entre eux, officiers de la maison du roi, n'étant pas payés de leurs gages, s'étoient trouvés dans la nécessité de voler. On admit cette raison, et l'on se contenta de prélever une amende sur les biens des chevaliers ou écuyers compris au nombre des voleurs, en les astreignant à fournir caution de leur bonne conduite à l'avenir. Telle étoit la justice du temps; mais on autorisa les villes, bourgs et villages à former des compagnies de guet, qui stationnoient aux portes durant la nuit, s'emparoient des étrangers qui tentoient d'y pénétrer après le coucher du soleil et avant son lever, et fournissoient une garde à tout marchand voyageur qui le requéroit. Si même le marchand comptoit son argent devant le bailli et le maire, et qu'on le volât ensuite sur le terri-



toire de la communauté, celle-ci, considérée comme violatrice de la paix du roi, étoit condamnée au remboursement.

Ce fut sous Henri III que les ordres monastiques des frères prêcheurs ou Dominicains, et des frères mineurs ou Franciscains, s'introduisirent en Angleterre, où ils ne tardèrent pas à obtenir, de la piété des fidèles, des dons assez considérables pour bâtir des églises et des couvents nombreux. Cette introduction fut l'objet d'un grand enthousiasme populaire et de vives discussions entre les évêques. Les nouveaux moines, accueillis des grands et bien reçus du roi, furent appelés dans les conseils privés, où ils obtinrent en peu de temps une haute influence dont ils jouirent durant trois siècles. Une révolution religieuse les détruisit d'un seul coup. Il n'en reste, parmi l'esprit des peuples, qu'un vague souvenir, et sur la terre, que de pittoresques débris des vastes édifices qu'ils habitoient.



Croix normande placée dans la cour de l'église de Eyam.



ÉDOUARD Ier.



douard * avoit quitté Trapano peu de temps après l'assassinat de son cousin Henri d'Allemagne, fils du roi des Romains, et sa flotte s'étoit dirigée vers la Terre-Sainte. Il fut accueilli à Saint-Jean-d'Acre, comme le libérateur futur de la Palestine, l'héritier de la valeur du célèbre Richard Cœur-de-Lion; mais il n'amenoit avec lui qu'un corps de mille cavaliers, et lorsqu'il eut rassemblé sous ses banières tous les chrétiens qui portoient les armes en Syrie, il ne compta que sept mille hommes en état de combattre. Sa présence toutefois rendit le courage aux croisés en effrayant leurs ennemis. L'émir Bondocdar, sultan du Caire, que les chrétiens nommoient sultan de Babylone, crut devoir se retirer en Égypte,
l'on s'en rapporte à quelques crédules
niqueurs de cette époque, le grand Kh
Tartarie ou le Schâh de Perse, encore
du souvenir de Richard, envoya des amb
deurs au prince Édouard, pour lui pro
une alliance offensive contre ce sultan ba
nien qu'il qualifioit d'ennemi des Mogols
flatteuses propositions n'eurent, à ce
paroît, aucun résultat. Édouard, dura
séjour de dix-huit mois à Saint-Jean-d'
tenta une inutile expédition sur Naza
s'empara de deux petits châteaux, et su
une caravane. Tels furent ses princ
exploits. Il courut de plus grands da
un jour qu'il s'abandonnoit au repos
sa tente. La grande passion des c
étoit de convertir les musulmans au
tianisme, et ils n'omettoient aucune occ
de porter la lumière dans l'esprit des
dèles. Édouard étoit entré en corre
dance avec l'émir de Joppé, instrume
sultan du Caire, et lui avoit envoyé de
présents; et comme il cherchoit, par t
les séductions possibles, à en faire un
sélyte, il recevoit avec une extrême
fiance le messager de l'émir. Soit que l
eût donné l'ordre à son esclave d'assas
Édouard, soit que l'esclave, en hain
sectateurs du Christ, eût conçu de lui-
ce projet horrible, il saisit le moment
prince paroissoit livré au sommeil, et lui
un coup de yataghan vers le cœur. Éd
ne dormoit pas, il repoussa du bras l'
meurtrière, se précipita sur l'assassi
renversa et le perça de son propre poig

* Cette lettre, initiale du nom d'Édouard, est tirée d'un manuscrit de son règne. Elle représente le couronnement du roi, son costume et ceux des archevêques de cette époque.

mais il étoit blessé lui-même. Le bruit se répandit que cette arme étoit empoisonnée. Édouard se résignant à une mort prochaine, dicta son testament. Les troubadours ont raconté, depuis, que la princesse Éléonore, sa femme, au péril d'une vie pieuse et sans tache, s'introduisit en secret près du lit de son époux assoupi, et suça le poison de sa blessure. Si cette version est la plus poétique, elle n'est pas la plus exacte; un chirurgien scarifia la plaie, et les soins empressés de la princesse secondant son habileté, il rendit en peu de temps la santé au prince Édouard, qui, jugeant désormais sa présence peu nécessaire en Syrie, entama des négociations avec le sultan du Caire. Une trève de dix années assura un long repos aux habitants de Saint-Jean-d'Acre, et le prince anglois reprit le chemin de l'Europe.



Costume d'Aveline, comtesse de Lancastre, et coiffures de femme (1270 à 1273).

Édouard reçut en Sicile, la nouvelle de la mort de son père, et il en parut assez touché pour répandre des larmes. L'archidiacre de Liége, qui l'avoit accompagné en Palestine, dans les premiers temps de son expédition, et que le collége des cardinaux en avoit rappelé pour l'élever au trône pontifical où il siégeoit sous le nom de Grégoire X, lui envoya l'invitation de se rendre à Rome (1273), et lui prépara un véritable triomphe le long de sa route. Les peuples avertis, accouroient au devant du martyr de la Croix, du champion de la chrétienté, et les magistrats et le clergé le conduisoient processionnellement. Après un court séjour à Rome et à Civita-Vecchia, où résidoit Grégoire, il traversa l'Italie, toujours accueilli avec de grands honneurs, et se rendit à Paris, où il fit hommage à Philippe, pour les terres qu'il tenoit du droit de la couronne de France. De Paris, au lieu de retourner en Angleterre où il étoit impatiemment attendu, Édouard se dirigea vers la Guyenne, ne perdant aucune occasion de faire de beaux coups de lance et de déployer son adresse dans les joûtes. Le comte de Châlons (sur Marne) préparoit alors un tournoi où il avoit invité les plus notables guerriers et la plus haute noblesse; il ne manqua pas de supplier le roi d'Angleterre d'y paroître, et de lui accorder l'honneur de se mesurer avec lui. Édouard se présenta dans la lice, accompagné de mille chevaliers. Les joutes commencèrent avec courtoisie; mais dans ces jeux sanglants, la colère ne tardoit pas à s'emparer des hommes qui ne vouloient d'abord que faire briller leur adresse. Les archers d'Édouard, qui l'avoient suivi dans l'intérieur des barrières, mécontents de la chute de quelques-uns de ses champions, se précipitèrent dans les rangs des François, coupèrent les sangles de leurs selles, éventrèrent leurs chevaux, renversèrent les chevaliers, en égorgèrent quelques-uns et en firent d'autres prisonniers. Le tournoi ne fut bientôt qu'une véritable boucherie, qui ne cessa que lorsque le roi d'Angleterre eut forcé le comte de Châlons à se rendre. Cet événement odieux fût nommé la petite bataille de Châlons. Les chevaliers des deux nations s'accusèrent de part et d'autre de trahison et leurs historiens ont accablé d'injures mutuelles les bandes de combattants. Le fait est qu'on enterra les morts, que les blessés firent panser leurs plaies, et que l'affaire fut bientôt mise en

oubli. Telles étoient les mœurs du moyen âge.

L'Angleterre réclamoit en vain son monarque. Après le tournoi de Châlons, il s'étoit arrêté à Montreuil sur Mer, où il s'amusoit à rabaisser l'orgueil de la comtesse Marguerite de Flandre, qui avoit fait saisir sur ses terres des laines d'origine angloise, comme garantie d'une somme due au défunt comte de Flandre, pour services militaires. Henri III, de son côté, s'étoit emparé des draps de fabrique flamande que les négociants avoient importés en Angleterre, et dès l'arrivée d'Édouard en France, ce prince avoit, sur le rapport du conseil de régence, défendu l'exportation des laines, sous des peines rigoureuses. Il en résulta que les manufactures de Flandre et les commerçans de l'Angleterre furent ruinés. La comtesse reconnut la première le tort que ces mesures arbitraires faisoient à ses peuples. Les impôts ne se payoient plus, et la misère étoit au comble. Elle fit supplier Édouard d'accorder une entrevue à son fils. Les marchands de Londres députèrent au jeune comte, pour lui donner des conseils, d'accord avec les fabricants de Flandre; car leur intérêt étoit le même, et il importoit peu aux Anglois de quel côté leur vînt une amélioration. Après quelques paroles humiliantes adressées au fils de Marguerite par Édouard, le différend fut accommodé, et les relations commerciales des deux contrées rétablies comme par le passé.

Enfin le champion de la Croix toucha le rivage de l'Angleterre (août 1274), et fut accueilli avec des cris de joie. Il trouva le royaume assez paisible. La régence, composée d'hommes de savoir et de conscience, étoit parvenue à maintenir les esprits dans une sorte de trève, en annonçant sans cesse l'arrivée du roi, de la justice duquel on avoit tout à espérer comme on avoit tout à redouter de sa colère. Édouard s'occupa d'abord de réprimer les désordres que les guerres civiles et la foiblesse de son père avoient introduits dans les diverses branches de l'administration. Impatient et passionné, il s'irrita des lenteurs des tribunaux accoutumés, et créa une commission chargée de parcourir l'Angleterre, et de rechercher et punir les délits et crimes de toute espèce. Le zèle de ces nouveaux magistrats ne leur permit pas toujours de distinguer l'innocent du coupable; sur le moindre soupçon ils accusoient et condamnoient; la plus légère présomption étoit par eux élevée au rang des preuves; ils portèrent la terreur dans toutes les parties du royaume, remplirent les prisons de malheureux, fatiguèrent les bourreaux, et rétablirent les finances du roi au moyen des nombreuses amendes qu'ils imposèrent. Les cris du peuple épouvanté parvinrent cependant à Édouard, qui annula prudemment sa commission; il la remercia du soin qu'elle avoit mis à remplir ses coffres, et fit retomber sa colère et ses projets d'exaction sur cette malheureuse nation israélite, que les persécutions les plus actives et les plus cruelles ne pouvoient dégoûter du séjour de l'Angleterre. Afin de l'écraser de nouveau, on imagina de l'accuser en masse du crime de fausse monnoie ou d'altération du poids des espèces. Toutes les rigueurs des tribunaux furent déployées contre elle. On pendit à Londres, dans un seul jour, deux cent quatre-vingt juifs, chacun entre deux chiens; c'étoit indiquer suffisamment le cas que l'on faisoit de la vie de ces infortunés. On ordonna la confiscation de leurs biens meubles, de leurs maisons, et même de leurs terres, s'ils avoient osé en acquérir. On réserva seulement une portion de l'argent produit par cette infame exaction, pour le distribuer à ceux qui consentiroient à recevoir le baptême; mais cet intérêt ne put en séduire qu'un bien petit nombre, et quelques années après, le roi résolut, dans son zèle cupide, de chasser définitivement de l'Angleterre cette race détestée, et de s'emparer de tout ce qu'elle possédoit. A un jour marqué (2 mai 1287), tous les juifs, sans distinction d'âge ni de sexe, furent jetés en prison et détenus dans des cachots infects, jusqu'à ce qu'ils eussent racheté leur liberté au prix d'une somme de douze mille livres

pesant d'argent pur. Ce paiement effectué, ils reçurent des passe-ports avec ordre de quitter le royaume dans l'espace de deux mois, sous peine de mort. Tous leurs trésors, toutes leurs créances, toutes leurs propriétés, quelle que fût leur nature, leur forme ou leur destination, furent confisqués au bénéfice de la courone. Soixante-cinq mille cinq cents de ces proscrits s'embarquèrent dans les ports qu'on leur désigna; les marins chargés de les expatrier, imitant la barbare avidité de leur souverain, les dépouillèrent du peu qu'ils avoient sauvé, et pour comble d'horreur, se délivrèrent de leurs reproches en les jetant à la mer. Édouard ordonna, dit-on, quelques poursuites contre ces assassins.

L'ambition de ce prince guerrier ne tarda pas à se développer, et il conçut le projet d'établir l'unité de souveraineté dans toute l'île de la Grande-Bretagne. Dans cette vue, il tourna d'abord ses armes contre le pays de Galles. Le prince Llewellyn, le plus puissant des vassaux de la couronne, aspiroit à l'honneur d'assurer l'indépendance des états qu'il gouvernoit, et il refusa de venir au couronnement d'Édouard lui faire hommage et prêter serment de fidélité. Il motiva sa détermination sur la présence à la cour d'Angleterre de ses ennemis personnels, dont la fureur ne manqueroit pas de mettre sa vie en danger; il demanda un sauf-conduit, exigea des otages choisis dans les plus grandes familles, et réclama la liberté de sa fiancée, Éléonore de Montfort, fille de Leicester, que l'on retenoit prisonnière à Londres, contre le droit des gens. Les prélats et les barons, qui jadis avoient pris parti avec Llewellyn contre Henri III, intercédèrent en sa faveur; mais Édouard repoussa toutes les conditions qu'il mettoit à son voyage à Londres, et lui proposa simplement un sauf-conduit: en même temps, le monarque obtenoit du parlement un subside d'un quinzième, levoit une armée, et déclarant son vassal coupable de rébellion, il se disposoit à envahir la principauté de Galles. Afin de mieux réussir dans l'exécution de ce projet, il offrit sa protection au frère de Llewellyn, David, qui se plaignoit de l'exiguité de son patrimoine, et celui-ci appela sous les bannières d'Édouard tous les mécontents Gallois. Vers le milieu de l'été (1277), le roi se mit en marche, s'empara des châteaux de Flint et de Rhuddlan, prit Anglesey, repoussa Llewellyn dans les rochers de Snowdon, s'assura de tous les passages, interrompit, au moyen d'une flotte nombreuse, toute communication de ses adversaires avec la mer, et, dans cette position, résolut de ne pas compromettre le sort de son armée dans une bataille et d'attendre les résultats inévitables de la famine. Llewellyn, en effet, confiné dans ses forêts et sur ses montagnes stériles, épuisa rapidement ses dernières ressources, et, réduit au désespoir, se soumit sans réserve à la loi du vainqueur. Édouard lui imposa pour condition une amende de quinze mille livres (1), la cession entière de quatre districts situés entre Chester et la rivière de Conway, la tenure d'Anglesey comme fief de la couronne angloise à la rente annuelle de mille marcs, la prestation du serment et l'accomplissement de l'hommage à Rhuddlan et à Londres; Llewellyn devoit en outre fournir des otages pour garants de sa conduite future, et payer à son frère David une indemnité qui fut arbitrée.

Édouard, par ce traité, crut avoir accompli l'assujettissement des Galles, et il pensa que son but seroit définitivement atteint, s'il s'attachoit Llewellyn par les liens de la reconnoissance. En conséquence, il lui remit successivement l'amende de quinze mille livres, et la rente de l'île d'Anglesey, mit en liberté ses otages, et consentit à son mariage avec la fille de Leicester. Il déploya la même générosité envers David, réconcilié par ses soins avec son frère, lui conféra de sa main l'ordre de la chevalerie, lui fit présent de propriétés considérables, et lui donna la main de la riche héritière Éléonore, fille du comte Ferrars. Mais cette modération du roi n'étoit pas imitée par ses agents, et les lords

(1) Quelques auteurs disent 50,000 livres sterlings.

des Marches commettoient avec impunité des violences de toute nature sur les terres des Gallois. L'introduction des lois et de la jurisprudence angloises dans les districts cédés, la division nouvelle de ceux-ci en provinces et cantons, l'abolition rapide et intempestive des usages nationaux, exaspérèrent les habitants de ces contrées. Les paysans gallois, qui avoient hérité de la haine de leurs ancêtres pour les Anglois, ne supportoient qu'avec indignation l'oppression sur laquelle ils gémissoient; David lui-même regarda comme un outrage l'ouverture d'une route à travers ses futaies, exécutée par l'ordre du roi, et le supplice de quelques-uns de ses vassaux par sentence des justiciers anglois, quoique, suivant les lois du pays de Galles, ils eussent offert le prix de leur vie. Les usurpations des officiers royaux engagèrent Llewellyn à porter ses plaintes au roi, qui promit justice, et négligea de la rendre. Édouard irrita encore cet esprit indépendant en exigeant de lui la promesse de renvoyer du territoire de sa principauté toute personne qui, par un motif quelconque, auroit encouru le déplaisir du monarque. Les Gallois se préparèrent en secret à tirer l'épée pour arracher leur pays à son asservissement, dussent-ils succomber encore dans cette lutte honorable. Une ancienne prédiction, conservée et commentée par les bardes, entretenoit le peuple dans la croyance, qu'à l'époque où les pièces de monnoie de l'Angleterre deviendroient rondes, un prince de Galles seroit couronné à Londres. Merlin l'avoit dit; et comme pour satisfaire à cette prédiction, le roi Édouard venoit d'émettre une monnoie ronde, avec défense de la couper par moitié ou par quart, selon le vieil usage; les temps étoient donc accomplis.

Ce fut le prince David qui commença les hostilités (mars 1282). Il surprit au sein d'une nuit obscure et orageuse le château de Hawarden, s'empara du justicier Clifford, qu'il envoya prisonnier à la forteresse de Snowdon, et massacra ses chevaliers et ses gens. L'insurrection éclata de toutes parts. Llewellyn assiégea les châteaux de Flint et de Rhuddlan. Tous les chefs de famille ou de clan rassemblèrent leurs vassaux, et, s'élançant avec eux sur les frontières angloises, ils y portèrent avec rage la flamme, le glaive et la dévastation. Édouard, surpris, convoqua promptement ses tenanciers militaires, se procura de l'argent au moyen d'un emprunt forcé, prit le château de Hope, qui appartenoit à David, et pénétra dans le pays de Galles. Ses premiers pas furent loin d'être des succès; il perdit quatorze bannerets et nombre de chevaliers; et, quoiqu'il se fût emparé d'Anglesey, cet avantage même ne lui valut qu'un grand désastre. Il avoit fait construire un pont de bateaux sur le Menai, détroit qui sépare Anglesey de la Grande-Bretagne, et un corps de troupes considérable s'étoit engagé sur ce pont, lorsqu'un parti de Gallois déboucha d'une colline prochaine, où il s'étoit tenu caché. Les cris sauvages qu'ils poussèrent, leur apparition inattendue mirent le désordre dans les rangs des Anglois, qui se refoulèrent en masse sur les bateaux; le pont se brisa, et les flots engloutirent une partie des fugitifs.

Il paroît que des propositions de paix furent faites à Llewellyn par l'intermédiaire de l'archevêque de Canterbury, et qu'elles furent repoussées. Édouard rassembla des forces considérables près de Carmarthen. Llewellyn courut à sa rencontre, laissant son frère à Snowdon. Les Anglois, commandés par Edmond Mortimer, occupoient la gauche de la Wye; les Gallois gardoient le pont jeté sur cette rivière, et Llewellyn, après avoir donné ses ordres, entra seul dans une grange isolée, afin de se livrer un moment au sommeil. Mais les Anglois passèrent la rivière à gué, et un chevalier, nommé Frankton, armé de toutes pièces, pénétra dans la grange où reposoit le prince de Galles. Llewellyn, quoique sans armure, essaya de se défendre, mais Frankton le tua d'un coup de lance, et rejoignit sa bannière sans s'informer du rang de l'homme qu'il avoit assassiné. Les Gallois, surpris de la disparition de leur chef, se battirent en désespérés, et deux mille d'entre eux restèrent sur le champ de bataille. On découvrit

bientôt après le corps de Llewellyn. Édouard lui fit trancher la tête, et, par une amère et honteuse dérision, ordonna qu'elle fût exposée sur la tour de Londres, entourée d'une couronne d'argent. Il accomplissoit, par cet acte de vengeance barbare, la prédiction de Merlin.

Les chefs gallois qui avoient suivi Llewellyn se hâtèrent de faire leur soumission; mais le malheureux David, qui connoissoit le caractère vindicatif du roi d'Angleterre, se dévoua lui-même au sort d'un proscrit, et chercha un asile dans les montagnes. Après six mois d'une vie errante, de perfides amis l'enchaînèrent et le traînèrent avec sa femme et ses enfants au château de Rhuddlan. L'infortuné prince sollicita vainement la faveur de se jeter aux pieds du roi; Édouard vouloit une vengeance plus complète. Il fit traduire David devant une cour composée de onze comtes et de cent barons, et les termes de la convocation annoncèrent formellement qu'il en attendoit une rigoureuse condamnation. Tous les délits commis par les Gallois dans leurs excursions sur le sol de l'Angleterre devinrent le crime de leur prince, et l'on n'admit point en compensation les ravages causés par les Anglois sur le territoire des Galles. La sentence prononça contre David un supplice épouvantable. Il dut être traîné au gibet sur une claie, comme traître au roi; ses entrailles durent être arrachées et jetées sous ses yeux dans un brasier ardent, comme profanateur de la Passion du Christ en s'emparant du château de Hawarden le dimanche des Rameaux; ensuite, après avoir été pendu comme meurtrier des chevaliers tués dans ce château, son corps, divisé en quatre quartiers, dut être exposé dans quatre des villes les plus importantes du royaume. Édouard voulut que cette sentence fût exécutée à la lettre; et les villes d'York et de Winchester se querellèrent pour la possession de l'épaule droite, beaucoup plus noble sans doute que l'épaule gauche. Ne croiroit-on pas lire l'histoire d'un peuple antropophage? Par malheur, toutes les nations ont à se reprocher des faits de même nature.

Par l'extinction de la famille de Llewellyn, Édouard s'étoit délivré des seuls adversaires qui pussent lui disputer la possession du pays de Galles. Mais le peuple gallois étoit antipathique au peuple anglois, et, pour le réduire, il ne suffisoit pas de le comprimer. Le roi ne crut pas encore y parvenir en changeant les divisions territoriales, en introduisant la jurisprudence angloise, en proscrivant par ordonnances les usages du pays, en nommant prince de Galles son second fils Édouard, dont Éléonore étoit accouchée au château de Carmwron; il reconnut que les traditions anciennes conservées et chantées par les bardes dans les fêtes de famille et dans les cérémonies publiques, entretenoient chez les Gallois un esprit d'indépendance, un amour de la gloire, un génie belliqueux, qu'il lui importoit d'anéantir : il songea donc à réduire au silence des voix poétiques dont il redoutoit la puissance, et, ne pouvant asservir les bardes, il ordonna de les mettre à mort. Ainsi disparurent en un jour (1284), victimes d'une politique barbare, les annales vivantes du pays de Galles. La harpe sonore fut brisée, et le sang des poètes cimenta le despotisme du monarque. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'on trouve encore de nos jours des écrivains qui approuvent ou qui cherchent à pallier ce crime épouvantable.

Cette atroce expédition terminée, Édouard alla jouer le rôle de justicier sur le continent. Les vêpres siciliennes avoient couvert de sang françois cinq cités du royaume de Charles d'Anjou, et le fourbe Pierre d'Aragon, qui avoit équipé une flotte sous prétexte d'entreprendre une croisade contre les infidèles, s'étoit rencontré sur les côtes de Sicile, tout prêt à s'emparer du trône dont on venoit de chasser le monarque. Charles combattit encore quelque temps avec une armée d'aventuriers dans le sud de l'Italie, le pape excommunia Pierre d'Aragon; et le roi de France, Philippe III, pénétra dans la Catalogne à la tête d'une puissante armée; mais ayant éprouvé quelques revers dans les Pyrénées, il fut forcé de se retirer; Doria, qui commandoit la flotte aragonoise et sicilienne, détruisit

une escadre françoise, et fit prisonnier le prince de Salerne, fils de Charles d'Anjou. Sur ces entrefaites, les princes belligérants vinrent à mourir (1285). Philippe IV, encore très-jeune, succéda à Philippe III, et une régence fut nommée. Les deux fils de Pierre se partagèrent son héritage. Jacques eut la Sicile, et Alphonse l'Aragon. La régence françoise pria Édouard de se charger de l'office de médiateur, et la paix ne tarda pas à se conclure entre de jeunes princes qui n'avoient pas hérité des haines paternelles. Il étoit plus difficile d'obtenir la liberté du prince de Salerne; cependant Édouard y parvint; mais à peine son protégé fût-il délivré de ses chaînes, qu'il souleva quelques villes de la Sicile, prit le titre de roi, se fit couronner et voulut reconquérir son trône par la force des armes: il fut vaincu, et sa tentative fut la dernière en ce genre de la maison d'Anjou (1289).

Durant quatre années d'absence, Édouard oublia le soin de son royaume pour s'occuper d'intérêts étrangers; mais il fut averti du mécontentement de ses sujets par le refus d'un subside demandé, en son nom, au parlement. Il se hâta de revenir en Angleterre, et sur quelques plaintes qu'on lui porta contre les prévarications des juges, il les accusa, en masse, devant un parlement qu'il convoqua à cet effet, les fit condamner, et leur imposa de telles amendes, qu'il en retira une valeur quadruple de celle du subside qu'on lui avoit refusé; elle se monta à plus de cent mille marcs d'argent; et un auteur célèbre (1) affirme que l'élévation de cette somme est *seule* une preuve suffisante de leur crime. Nous n'oserions émettre une pareille opinion, et nous avons peine à croire qu'il ne se soit pas rencontré un seul juge intègre dans toute l'Angleterre. Quoi qu'il en soit, Édouard se vit en mesure de défrayer ses opérations militaires, s'il lui convenoit d'en entreprendre.

La situation de l'Écosse attira ses regards, et ouvrit un vaste champ à son ambition. Alexandre III, roi d'Écosse, qui avoit épousé, en premières noces, la princesse Marguerite, sœur d'Édouard, mourut d'une chute de cheval, peu de temps après un second mariage avec Iolette, comtesse de Dreux, ne laissant d'héritier que sa petite-fille, âgée de trois ans, fille du roi de Norwége Éric (1286). Cette jeune princesse, qu'on nomma la Vierge de Norwége, fut reconnue par les États écossois et proclamée reine. Éric écrivit au roi d'Angleterre, en 1289, pour lui demander sa protection en faveur de sa fille; et un traité entre l'Écosse, la Norwége et la grande Bretagne fut signé à Salisbury, par des députés des trois royaumes. Éric devoit envoyer sa fille en Angleterre, libre de tout engagement matrimonial, et le roi Édouard devoit la rendre aux Écossois, lorsque les troubles excités dans leurs campagnes par quelques mécontents seroient apaisés. Le but du monarque anglois étoit de marier la jeune reine Marguerite à son fils Édouard, et d'accomplir ainsi le projet, qu'il nourrissoit depuis long-temps, de réunir l'île entière sous un même sceptre. Dès l'année suivante (1290), il amena, par ses intrigues, les États d'Écosse à solliciter cet hymen. Le saint-père accorda les dispenses nécessaires entre cousins, et l'on signa un traité de mariage, dans lequel les plénipotentiaires écossois stipulèrent que les droits, lois, libertés et coutumes de leur pays, seroient inviolablement conservés, et qu'en cas de mort des conjoints, sans enfants, la couronne d'Écosse retourneroit à l'héritier naturel le plus proche, entièrement, librement et sans sujétion aucune. Édouard y ajouta des clauses qui lui garantirent ses droits acquis ou à acquérir, réserve qui n'effraya pas la noblesse écossoise, mais dont il entendoit bien se servir à l'occasion. Ses desseins, toutefois, échouèrent par la fin prématurée de la vierge de Norwége. Trop jeune et trop foible pour supporter les fatigues d'une traversée dans des mers orageuses, elle parut tellement indisposée en route, qu'il fallut la débarquer dans une île des Orkneys, où elle expira, et sa mort livra l'Écosse aux hasards des discordes civiles. Seize compétiteurs puissants

(1) Hume.

réclamèrent le trône devant le conseil de régence, et firent valoir des droits plus ou moins fondés. Parmi ces réclamations, les régents en rencontrèrent dix qui ne supportoient pas un sérieux examen, et ils déclarèrent que le véritable héritier devoit être un descendant de David Ier. La branche aînée de ses descendants étoit éteinte; la branche cadette, par David, comte de Huntingdon, donnoit trois compétiteurs: John Baliol, Robert Bruce, et John Hastings, descendants, à des degrés différents, des trois filles du comte. Marguerite, l'aînée, avoit épousé Allan de Galloway, dont la fille Dervorgild s'étoit mariée, à son tour, à John Baliol, et d'où étoit issu John Baliol, lord de Galloway; Isabelle, la seconde, avoit donné sa main à Robert Bruce, dont elle avoit un fils qui portoit le prénom de son père; Ada, la troisième, s'étoit alliée à Henri Hastings, dont le petit-fils vivant étoit John Hastings, lord d'Abergavenny, lequel se contentoit du tiers de la succession. La discussion fut promptement réduite aux seules prétentions de Baliol et de Bruce, et ces dernières n'étoient fondées que sur ce que Bruce étoit petit-fils du comte de Huntingdon, tandis que Baliol n'étoit que son arrière-petit-fils. En règle commune; le trône sembloit appartenir de droit au représentant de la fille aînée du comte; mais l'influence de Bruce étoit puissante. Le conseil n'osa se prononcer entre les deux rivaux, et le parlement, voyant l'Écosse menacée d'une guerre civile, prit le parti de soumettre la contestation au jugement du roi d'Angleterre.

Édouard saisit avec avidité cette occasion de faire revivre son droit de suprématie féodale sur l'Écosse, et à l'ouverture qui lui fut faite au nom du parlement, il répondit qu'il se portoit arbitre entre les concurrents, non comme fondé de pouvoir, mais en qualité de lord suzerain de l'Écosse dont les rois n'étoient que ses vassaux. Cette hautaine déclaration étonna les barons écossois, qui reconnurent sans peine que la souveraineté absolue étoit le but vers lequel tendoit l'ambition d'Édouard; mais leurs murmures n'arrêtèrent pas le roi d'Angleterre. Il essaya d'abord de prouver son droit en faisant rechercher dans les archives des monastères, dans les plus anciennes chroniques, même dans les ballades populaires, tous les passages qui pouvoient lui être favorables. Il n'arriva cependant à aucune conclusion certaine, si ce n'est que les rois d'Écosse devoient hommage aux rois d'Angleterre pour les terres qu'ils possédoient dans ce dernier pays, de même que les rois anglois étoient tenus envers les rois de France, pour l'Aquitaine et leurs autres principautés continentales. Mais Édouard en appela à son épée, comme jadis Henri II l'avoit fait envers Guillaume-le-Lion devenu son prisonnier. Il rassembla une armée, se rendit au château de Norham, sur la rive méridionale de la Tweed, à la frontière des deux royaumes, et somma les prélats, les barons et les communautés d'Écosse de se présenter devant lui. Ils s'assemblèrent, en effet, à Upsetlington, sur la rive opposée, et les conférences s'ouvrirent dans l'église de Norham (1291, 10 mai). Roger-le-Brabanzon, grand-justicier d'Angleterre, les informa qu'Édouard étoit venu près d'eux, afin de décider la cause importante de la succession à la couronne: qu'il se proposoit de rendre justice exacte à toutes les parties; mais qu'il exigeoit qu'au préalable la nation écossoise le reconnût en qualité de seigneur suzerain et lige du royaume, par un acte tout rédigé que l'on soumettoit à la signature des représentants de l'Écosse. Ce discours fut prononcé en langue françoise, la seule dont on fit usage durant toute la discussion. Il ne fut accueilli que par un morne silence. Édouard leur donna jusqu'au premier de juin pour se décider; et, dans l'intervalle, les barons écossois s'entendirent pour répondre séparément qu'ils ne pouvoient prendre aucune résolution sur une aussi importante concession, jusqu'à ce qu'ils eussent un roi. Le 2 juin, Édouard leur fit dire, par l'évêque de Bath, son chancelier, qu'il regardoit leur silence comme un consentement, et il interpella d'abord Robert Bruce de déclarer hau-



Vaisseaux anglois vers la fin du treizième siècle.

tement qu'il accepteroit la décision du roi d'Angleterre comme celle du seigneur suzerain de l'Écosse. Bruce répondit affirmativement; les autres concurrents, même ceux dont les droits avoient été repoussés par le parlement, mais qu'Édouard avoit convoqués, suivirent son exemple, à l'exception de Baliol, qui s'absenta le premier jour, reparut ensuite, demanda un délai pour consulter ses amis, et ne sembla donner son adhésion qu'à regret. L'acte qui constatoit la vassalité de la couronne d'Écosse étant signé, Édouard décida que les titres des compétiteurs seroient soumis à l'examen d'un conseil composé de quarante Écossois désignés par Baliol et ses adhérents, quarante autres choisis par Bruce et les siens, et vingt-quatre Anglois nommés par le roi d'Angleterre, lequel devoit prononcer entre les prétendants, sur le rapport du conseil.

Tandis que cette assemblée s'occupoit à Berwick d'admettre ou de repousser les titres que présentoient les concurrents, Édouard essayoit d'obtenir du saint-siége la reconnoissance de sa suzeraineté sur l'Écosse. Le pape Nicolas IV s'y refusa nettement; mais l'ambitieux monarque ne s'arrêta point à cet échec. Il se fit remettre tous les châteaux royaux de l'Écosse, et obligea les tenanciers militaires à lui jurer fidélité. Les commissaires enfin lui soumirent leur rapport; il étoit favorable aux droits de la branche aînée, nonobstant la plus grande proximité du sang dans les représentants d'une des branches cadettes. Édouard prononça dans ce sens, et Jean de Baliol, déclaré l'héritier direct de David par sa fille aînée, reçut du roi d'Angleterre la couronne d'Écosse, en lui faisant hommage lige et promettant fidélité et loyauté. Quand toutes



Portrait et costumes d'Édouard Crouchback ou le Bossu, comte de Lancastre, frère du roi, et d'un de ses chevaliers, d'après un Missel du temps d'Édouard Ier.

les formalités eurent été minutieusement accomplies (26 décembre 1292), Édouard restitua scrupuleusement au nouveau souverain les places fortes dont il étoit dépositaire, et satisfait de se montrer irréprochable dans tous les objets apparents, il commença le système d'empiétements successifs et de vexations qui devoit fonder sa domination sur l'Écosse.

Afin de faire sentir au roi créé par un acte de sa volonté tout le poids de la suprématie qu'il prétendoit s'arroger, Édouard força les conséquences du vasselage, et encouragea les appels aux tribunaux de l'Angleterre et surtout à sa juridiction personnelle, si bien que, sous prétexte de rendre une justice égale au plus humble comme au plus élevé, au pauvre comme au riche, au foible comme au puissant, il accueillit des appels contre John Baliol lui-même et le fit citer six fois à la barre du parlement dans la première année du règne de ce malheureux prince. L'intention

d'Édouard d'irriter le roi d'Écosse, de l'exciter à la révolte, et de s'emparer de ses états par une confiscation légale résultant des règles de la vassalité, se manifesta par les ordonnances qu'il rendit contre Baliol, et qui stipuloient qu'en cas d'appel et de refus de répondre dès la seconde sommation, le roi d'Écosse perdroit ses droits à connoître du fond des causes et seroit mis à l'amende, selon le bon plaisir du roi d'Angleterre; que s'il étoit convaincu d'avoir injustement dépossédé un vassal de ses propriétés, les biens litigieux seroient restitués au réclamant qui transmettroit son hommage direct à la couronne suzeraine, et que Baliol seroit passible d'une amende; enfin, que des jugements contraires à l'équité ou des emprisonnements arbitraires, soumettroient constamment ce roi subalterne à des amendes ou à des démarches dégradantes. Parmi les appels signifiés à Baliol, celui qui blessa le plus son amour-propre lui vint de Macduff, comte de Fife. Durant la régence, ce seigneur avoit réclamé des terres sur lesquelles un mineur avoit aussi des droits, et il s'en étoit emparé. Baliol fit emprisonner Macduff, qui en appela à l'équité du suzerain. Une première assignation resta sans réponse; la seconde fut délivrée au roi d'Écosse dans son château de Stirling par le shériff du Northumberland, non pas à raison des torts dont se plaignoit Macduff, mais parce que John Baliol avoit méprisé l'autorité d'Édouard. Ce prince jugea prudent de comparoître. Il repoussa fortement l'accusation de mépris, et soutint d'ailleurs que Macduff ne devoit pas être recevable dans son appel; mais les prélats, barons et juges qui composoient le conseil du roi, décidèrent, sous sa présidence, que la cause étoit du nombre de celles que les règles de la vassalité attribuoient au roi d'Angleterre; que Macduff avoit droit à des dommages arbitrés par Édouard, et que le roi d'Écosse ayant, par son silence lors de la première sommation, manqué à ses devoirs de vassal et commis un acte de mépris et de désobéissance, perdroit trois de ses châteaux avec leurs prérogatives royales, lesquels seroient remis aux mains d'Édouard. Baliol se retira dans ses états, indigné du rôle honteux qu'il venoit de jouer, et faisant des vœux pour qu'il se présentât une occasion de briser les chaînes dont l'accabloit le roi d'Angleterre.

Édouard ne tarda pas à méditer lui-même sur les désavantages attachés à la condition subalterne de vassal. Les lois, à cette époque, avoient si peu de puissance et protégeoient si foiblement les choses et les personnes, qu'à la plus légère provocation, celles-ci recouroient à la force brutale et se faisoient justice elles-mêmes. Deux vaisseaux, l'un anglois, l'autre normand, étant à la hauteur de Bayonne, envoyèrent leurs chaloupes à terre afin de faire de l'eau. Les embarcations se rencontrèrent à la même source, les équipages se querellèrent et les Anglois tuèrent un Normand. Les matelots de Normandie furieux de la mort de leur camarade, attaquèrent un vaisseau anglois, s'en emparèrent, pendirent entre deux chiens un marchand de Bayonne qui s'y trouvoit, et relâchèrent ensuite le navire avec des expressions de mépris. Les marins des cinq ports, irrités, se vengèrent en courant sur tous les vaisseaux françois qu'ils rencontrèrent, et ceux-ci usèrent de représailles sur les navires d'Angleterre et de Gascogne. La mer fut couverte de pirates; les Hollandois et les Irlandois s'allièrent aux Anglois. Les Génois et les Flamands s'unirent aux François. Une flotte de bâtiments marchands sortie des havres de la Normandie, de la Flandre et de la Bretagne, prit tous les navires anglois qu'elle rencontra dans la Manche, pilla les côtes de Gascogne, et se retira dans le port de Saint-Mahé en Bretagne. Les Anglois, qui avoient armé quatre-vingts vaisseaux de force supérieure, vinrent y joindre leurs ennemis, et leur envoyèrent un cartel. Il fut convenu de part et d'autre qu'on se battroit à outrance; que, pour éviter la fuite de quelque lâche, un vaisseau seroit fixé dans un lieu choisi de consentement mutuel, et que tous les autres y seroient amarrés dans un ordre réglé. On peut juger par de tels préparatifs

de l'acharnement avec lequel la victoire fut disputée ; après que des flots de sang eurent coulé elle se déclara pour les Anglois, et comme on ne faisoit aucun quartier, les vaincus périrent dans la mer ou dans les flammes qui consumèrent leurs vaisseaux. Quinze mille hommes du parti françois trouvèrent, dit-on, la mort dans cette funeste rencontre, et les Anglois emmenèrent un grand nombre de prises (1293).

Dès que cette nouvelle fut parvenue à Philippe, il demanda satisfaction au roi d'Angleterre comme duc d'Aquitaine, attendu que les marins de Bayonne avoient pris part à l'action. On ne répondit pas au roi de France, et celui-ci donna l'ordre au sénéchal de Périgord de s'emparer des terres d'Édouard placées dans sa juridiction, tandis que le parlement de Paris citoit ce monarque à comparoître devant son suzerain, trente jours après Noël. Édouard proposa d'en référer à des arbitres, et envoya son frère Edmond à la cour de France dans l'espoir qu'il y seroit accueilli avec bienveillance. Il le fut en effet ; mais on profita de la foiblesse de son intelligence pour lui faire agréer une mesure dont les résultats amenèrent la spoliation de l'Aquitaine. Il écrivit à son frère que Philippe n'exigeoit de satisfaction que pour la forme et pour conserver son honneur, et qu'il donneroit promesse de remettre fidèlement la Gascogne aux mains d'Édouard, si, durant quarante jours, Édouard déposoit ce duché dans celles de son suzerain. Ce singulier traité, signé d'Edmond, de la reine de France, sa belle-fille, et de Philippe (1294, 1er janvier), fut ratifié par le roi d'Angleterre, et la Gascogne fut occupée par les officiers civils et militaires du roi de France.

Il est difficile de comprendre comment l'adroit et pénétrant Édouard tomba dans un piége aussi grossier, tout semblable à celui qu'il avoit naguères tendu aux Écossois ; il a dit lui-même qu'on l'avoit flatté de l'espérance d'épouser Marguerite, sœur de Philippe, et que le duché de Guyenne devoit être l'apanage des enfants qu'il pourroit avoir de cette princesse. Des écrivains ont prétendu que l'imminence d'une guerre avec l'Écosse l'avoit empêché de réfléchir aux suites probables d'une telle concession, dont le refus eût amené en même temps une rupture avec la France. Quoi qu'il en soit, à l'expiration des quarante jours, Édouard reçut une sommation nouvelle de comparoître devant son suzerain. Il voulut plaider par avocats devant le conseil, mais leurs arguments furent repoussés. On le condamna par défaut, et une sentence formelle confisquant la Guyenne, l'annexa à la couronne de France. Édouard toutefois ne se laissa pas intimider par ce revers ; il envoya des troupes en Guyenne, renia par des hérauts, suivant l'usage, la suzeraineté de Philippe et fit de grands préparatifs pour aller en personne reconquérir les places fortes que les François occupoient dans son duché. Mais cette expédition n'étoit pas destinée à combattre sur le continent. Les vents contraires la retinrent à Portsmouth durant près de deux mois ; et les Gallois, qui n'attendoient que le départ du roi d'Angleterre pour se révolter, supposant qu'il avoit mis à la voile, s'insurgèrent de toutes parts et pénétrèrent sur le territoire anglois. Le belliqueux Édouard marcha contre les rebelles (1295) au plus fort de l'hiver. Les Gallois lui résistèrent avec courage ; mais, après quelques mois, ils furent de nouveau réduits à implorer la clémence du vainqueur, qui condamna leurs chefs à une rigoureuse détention, les priva de leurs propriétés et concéda celles-ci à leurs héritiers, en les menaçant de toute sa colère si jamais ils essayoient d'imiter la déloyauté de leurs pères.

Édouard, après avoir soumis les Gallois, revint à ses premières dispositions pour recouvrer ses domaines d'outre-mer ; mais il apprit alors que les barons écossois avoient engagé leur monarque à ressaisir son indépendance, qu'une alliance offensive et défensive avoit été conclue entre Baliol et Philippe, et que Jeanne, fille aînée de Charles de Valois, frère du roi de France, étoit fiancée au jeune Édouard, héritier de Baliol. Le roi d'Angleterre renonça donc encore à son voyage. Il

confia d'abord le commandement de ses troupes en Guyenne à son frère Edmond, qui mourut en arrivant à Bordeaux, et ensuite au comte de Lincoln; puis, afin de déjouer les projets de Baliol, il le somma de comparoître devant la Cour à Newcastle sur la Tyne (mars 1296). Baliol, retenu dans ses montagnes par la sagesse de ses barons, se garda de se remettre dans les mains de son ennemi, et rassembla des troupes qui marchèrent contre celles d'Édouard. Édouard entreprit le siége de Berwick, prit cette ville d'assaut et passa sept mille Écossois au fil de l'épée. Les Écossois, par représailles, détruisirent Hexham et Corbridge. Le comte de Warenne, avec une force imposante, investit la forteresse de Dunbar, dont la garnison promit de se rendre si elle n'étoit secourue sous trois jours. Le troisième jour parurent en effet sur les hauteurs les troupes écossoises; mais ce fut pour leur malheur. Elles se précipitèrent en désordre sur l'armée angloise qui reçut le choc sans s'ébranler, et, les attaquant à son tour, les mit aisément en fuite. Leur perte fut immense, et les vainqueurs parcoururent l'Écosse sans éprouver de résistance sérieuse. Perth, Forfar, Bréchin, Saint-Andrew se rendirent l'une après l'autre; Édinbourg se soumit sans combattre; Stirling l'imita; Jedburgh, Dunbar, Roxburgh ouvrirent leurs portes à des conditions favorables; enfin, le malheureux Baliol, digne d'un meilleur sort, se vit forcé de se présenter devant Édouard, monté sur un cheval de femme et tenant à la main une baguette blanche, signe de vasselage. Le roi d'Angleterre l'obligea de signer à un acte par lequel Baliol, se déclarant lui-même déchu du fief d'Écosse, reconnoissoit à son suzerain le droit d'en ressaisir la possession et de recevoir l'hommage des barons et des francs-tenanciers. Cette renonciation au trône fut faite à Kincardine, le 2 juillet 1296 et Baliol immédiatement envoyé à la Tour de Londres. Après trois mois de captivité, le prince dépossédé obtint la faveur de se retirer dans les domaines patrimoniaux qu'il possédoit en Normandie. Le pape garantit la promesse solennelle faite par Baliol de ne s'immiscer désormais en quoi que ce soit dans les affaires de l'Écosse, et la personne du monarque détroné fut délivrée au légat du saint-siége, qui le conduisit sur le continent, où il mourut ignoré peu d'années après. Tel fut le sort d'un prince qui avoit commis le crime de vouloir assurer l'indépendance de sa patrie.

Édouard, délivré de toute crainte sur le résultat de la guerre d'Écosse, voulut anéantir jusqu'au souvenir de l'ancienne liberté de cette contrée. Il donna l'ordre de détruire les monuments antiques, les chartes conservées dans les monastères, les annales, les archives où se trouvoient des actes qui pouvoient rappeler la mémoire de l'indépendance écossoise. Il fit briser les sceaux anciens et ceux de Baliol, et il envoya à Londres les insignes de la royauté ainsi que le siége de pierre sur lequel s'asséyoient les rois d'Écosse à la cérémonie de leur couronnement. Ces actes de vandalisme étoient dignes du despote qui avoit ordonné la mort des bardes gallois. Les barons, les prélats, les grands-tenanciers, les représentants des bourgs et communautés, firent serment de fidélité. Il confia les fonctions élevées de l'État à des Anglois, et nomma Warenne, comte de Surrey, régent ou gardien de l'Écosse. Ces dispositions prises, il s'embarqua enfin pour la Guyenne, où se maintenoient ses généraux, et dont il espéroit faire aussi facilement la conquête.

Mais tandis qu'une alternative de légers revers et de succès de peu d'importance l'occupoit sur le continent, l'administration de l'Écosse étoit abandonnée au génie rétréci et aux mains avides du grand-justicier Ormesby, et du trésorier Cressingham. Édouard, persuadé que le souvenir des châtiments qu'il avoit fait tomber sur les principaux membres de la noblesse effraieroit pour long-temps les hommes tentés de les imiter, n'avoit laissé qu'un petit nombre de troupes pour protéger l'autorité de ses agents. Il s'étoit trompé. l'espoir de la vengeance animoit en secret les cœurs ulcérés des plus généreux Écossois, et la plupart n'attendoient qu'une occasion

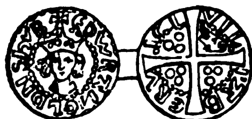
pour relever l'étendard de l'indépendance. Elle ne tarda pas à se présenter.

William Wallace, le dernier des fils d'un gentilhomme pauvre, mais d'ancienne race, né aux environs de Paisley, dans la partie occidentale de l'Écosse, professoit un amour ardent pour son pays, et nourrissoit la haine la plus profonde pour ses oppresseurs. Le jeune enthousiaste avoit coutume de dire qu'il étoit du devoir de tout Écossois de travailler à délivrer la patrie du joug des étrangers. Un Anglois l'entendit et l'outragea. Wallace vengea son injure en appelant au combat l'insolent agresseur et lui arrachant la vie. Un arrêt de mort fut lancé contre lui, quoiqu'il n'eût combattu que pour sa légitime défense. Il se réfugia dans les bois, et fit admirer aux proscrits nombreux qu'il y rencontra, l'héroïsme de son caractère, son désintéressement et sa constance à supporter la rigueur des saisons, les fatigues et la faim. Il acquit en peu de temps une haute influence sur leurs destinées, et les proscrits le choisirent pour leur chef (1297). Il ne tenta d'abord que de légères entreprises, ménageant avec art les forces de ses compagnons, et ne se hasardant contre un ennemi plus nombreux que lorsque le mouvement du terrain et la connoissance qu'il possédoit des défilés, des marais, des montagnes et des forêts, assuroient à sa prudence une victoire peu coûteuse. Rapide dans sa marche, il attaquoit les Anglois à l'improviste, les mettoit en déroute, et passoit au fil de l'épée ceux qui lui résistoient trop long-temps. Dans une de ses expéditions, il rencontra, vainquit et tua le shériff du comté de Lanark. Cet exploit, qui répandit la terreur parmi ses adversaires, et qui combla de joie ses compatriotes, multiplia le nombre des révoltés, et la nation écossoise regarda bientôt Wallace comme le vengeur de la honte dont la couvroit sa soumission au roi d'Angleterre. Sir William Douglas, l'un des principaux barons de l'Écosse, lui amena de nouvelles troupes, et tous deux concertèrent le projet de surprendre à Scone le justicier Ormesby, et de le punir de ses crimes. Ormesby s'échappa, mais ses trésors devinrent la proie des insurgés, et tous les étrangers revêtus de quelques fonctions, effrayés par cet exemple, se sauvèrent en Angleterre. Le mouvement devint alors général, et l'évêque de Glascow, Wisheart, le régularisa en déterminant le sénéchal de l'Écosse à se déclarer, avec lui, défenseur de l'indépendance écossoise. Ils appelèrent auprès d'eux les différents chefs des insurgés. Wallace, Andrew Moray, Douglas, Richard Lundy, Alexandre Lindsay, s'empressèrent d'obéir. Le rival de Baliol, Robert Bruce, comte de Carrick, qui se trouvoit à l'armée d'Édouard, fut en secret pratiqué par des partisans de la liberté de l'Ecosse, parvint à s'échapper avec quelques amis, et atteignit le camp des patriotes après avoir couru de grands dangers.

Aussitôt qu'Édouard apprit cet événement, il envoya l'ordre de former deux armées sur les frontières d'Écosse, et de réduire cette contrée. Ces deux corps furent commandés par sir Robert Clifford et Henri lord Percy, sous la direction générale du comte de Warenne, qui se mit en marche avec quarante mille hommes, et se proposa de réparer par son activité les torts de sa première négligence. En effet, il s'empara d'Annandale, et surprit à Irvine une partie des insurgés, déjà divisés par les prétentions de leurs chefs. Sir Richard Lundy, effrayé des germes de discorde qu'il voyoit chaque jour se développer, abandonna la cause des patriotes. Les membres les plus importants de la noblesse écossoise, surpris de cette défection, ne virent désormais pour eux d'autre moyen de salut qu'une prompte soumission. Le grand sénéchal d'Écosse, le comte Lenox, l'évêque de Glasgow, Robert Bruce, Douglas et Lindsay, sollicitèrent, bien qu'à contre cœur, une capitulation, et Warenne consentit à la leur accorder sous condition qu'ils emploieroient toute leur influence à procurer la soumission des rebelles, et que Wallace ni Moray ne seroient compris dans cette faveur. Les deux généreux proscrits rassemblèrent leurs soldats pour leur donner un dernier adieu, et les ajourner à de meilleurs temps. Mais la lâcheté des barons avoit accru leur popula-

rité. La plupart des insurgés se déclarèrent liés à leur sort, et, sous les ordres de ces chefs de leur choix, ils se retirèrent en bon ordre au-delà du Forth. Toutefois, les nobles écossois n'abandonnèrent pas entièrement leurs tenanciers, et ils leur firent souvent passer en secret des secours en hommes, en subsistances et en argent.





Monnoies d'Édouard Ier (1).

Wallace et Moray, retirés dans les montagnes du Nord, et protégés par cette position, essayèrent de faire traîner la guerre en longueur jusqu'au moment où ils se croiroient en mesure de prendre l'offensive avec avantage. Warenne s'avança sur Stirling, et rencontra enfin Wallace, campé à Cambuskenneth, sur la rive gauche du Forth. Le trésorier Cressingham, impatient de venger les outrages dont on l'avoit accablé, pressa vivement Warenne d'attaquer les Écossois, et ce général imprudent, nonobstant les représentations de Richard Lundy, donna l'ordre à ses troupes de traverser le Forth, sur un pont assez étroit. Wallace, qui observoit leurs manœuvres, laissa passer tranquillement une moitié de l'armée angloise sur la rive gauche, et ne permit de commencer l'attaque que lorsqu'il reconnut que le pont étoit dans un tel état d'encombrement que la retraite seroit impossible au milieu d'un combat. Alors il s'élança sur les ennemis, suivi de ses fidèles compagnons, les mit en désordre avant qu'ils se fussent formés, et les repoussa jusque dans la rivière, où il en noya une partie, tandis que le reste tomboit sous le tranchant du glaive. La victoire fut complète. On trouva le corps de Cressingham parmi les morts, et la rage des Écossois, sur les restes de ce misérable, ne s'apaisa que lorsqu'ils eurent écorché son cadavre et fabriqué des sangles avec sa peau. Warenne, témoin du massacre de ses soldats, sans pouvoir leur porter secours, perdit tout courage, et retourna en Angleterre. Les forteresses de Roxburgh et de Bervick se rendirent aux insurgés, et l'Écosse se trouva encore une fois délivrée de la présence de ses ennemis. Wallace, révéré comme libérateur de la patrie, donna à ses troupes le nom d'armée de Jean Baliol, roi d'Écosse, et reçut lui-même le titre de régent ou gardien pour le roi, et de général en chef de ses armées. Il jugea convenable de convoquer un parlement à Perth, afin de s'occuper de l'administration du pays, tandis qu'il mettoit les frontières en état de défense; mais le ciel en ordonna autrement.

Le pape Boniface VIII, par l'organe de ses légats, insistoit fortement près des rois de France et d'Angleterre, pour rétablir une paix ardemment désirée par les peuples. Édouard avoit jusqu'à ce moment refusé d'acquiescer aux propositions du pontife, mais dès qu'il eut appris le triste résultat du combat de Cambuskenneth, il se hâta de recon-

(1) GROAT, ou pièce de 4 pence. Une croix. — EDWARDVS : DI (*Dei*) GRA TIA : REX : ANGL ORVM : *Édouard, par la grâce de Dieu, roi des Anglois.* Buste de face d'Édouard I, la couronne en tête; de chaque côté une étoile, et dessous son cou une autre étoile. Le buste est placé au milieu d'une rosace.

R. Première Légende : EDV. DVX AQVT (Aquitanice DNS (*Dominus* HIBN (*Hiberniæ.*—2e Légende : CIVI TAS LONDONI. A. *Cité de Londres.* Une croix patée; dans chacun des quartiers, trois perles. Argent.

2. Half-penny. Une croix. — EDW ARDVS. R EX. ANGL ORVM. DNS HYB ERNIÆ. *Édouard, roi des Anglois, seigneur d'Irlande.* Buste de face d'Édouard I; la couronne en tête.

R. VILLA BERVICI. *Ville de Berwick.* Une croix patée; dans le premier, troisième et quatrième quartiers, trois perles; dans le second, une hure de sanglier. Argent.

noître le saint Père comme souverain arbitre dans sa querelle avec Philippe, conclut un armistice, apposa sa signature à un traité préliminaire, mit à la voile par un vent propice, fit son entrée dans la ville de Londres, apaisa le mécontentement des citoyens et de la noblesse en affectant la résolution de confirmer et d'observer les chartes, rassembla toutes les forces militaires de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Irlande, et à la tête d'une armée de près de cent mille hommes, il marcha rapidement sur l'Écosse (1298). Berwick et Roxburgh lui ouvrirent leurs portes; il se porta sur le Forth sans rencontrer d'ennemis; mais bientôt les approvisionnements lui manquèrent, la disette et les maladies firent de grands ravages dans ses troupes, et il se vit forcé d'opérer un mouvement rétrograde.

La circonstance étoit favorable pour les Écossois; mais la désunion s'étoit mise dans leurs conseils; les défiances, les animosités personnelles, les jalousies, rompirent l'accord nécessaire aux délibérations, et les barons s'étonnèrent de ce qu'un simple et douteux gentilhomme comme Wallace ne se fût pas contenté de sa propre gloire, et qu'il eût osé s'élever au rang de régent d'Écosse. Ils l'accablèrent de tant d'humiliations, que Wallace résigna la régence et ne se réserva que le commandement d'un corps d'armée. Édouard apprit bientôt que la discorde affoiblissoit ses adversaires. Il avoit reçu par mer plusieurs convois de subsistances; il s'arrêta à Templeliston, fit rafraîchir ses troupes, et se dirigea sur la forêt de Falkirk, près de laquelle campoit l'armée écossoise. Les Anglois passèrent une nuit dans les landes de Linlithgow, et le lendemain (22 juillet 1298) s'engagea la bataille qui devoit décider du destin de l'Écosse. Un des corps Anglois se perdit d'abord dans un marais; mais une seconde division, commandée par l'évêque de Durham, parvint à tourner la position de l'ennemi, et se précipita sur ses piquiers avec ardeur, tandis que deux autres corps, soutenus par des machines de guerre qu'Édouard avoit amenées du continent, l'attaquoient



Coiffures militaires du temps d'Édouard Ier, tirées de la chambre peinte à Westminster.

en face et pratiquoient des ouvertures dans les colonnes écossoises. La cavalerie, qui pénétra bientôt par ces brèches sanglantes, acheva la destruction de l'armée indépendante. Elle prit la fuite dans toutes les directions, et perdit vingt mille hommes selon quelques historiens, et quarante mille suivant une autre version.

Dans cette affreuse catastrophe le génie de Wallace ne l'avoit pas abandonné; après des prodiges de valeur, il avoit sauvé le corps qu'il commandoit et s'étoit retiré en bon ordre derrière une petite rivière nommée le Carron. Ce fut dans ce lieu qu'au risque d'encourir la défaveur d'Édouard et d'exciter sa colère, le jeune Robert Bruce vint trouver le généreux patriote et l'exhorta à plier son courage sous l'ascendant d'une fortune supérieure et d'une puissance irrésistible; une plus longue opposition accroîtroit sans résultat les maux du pays, et Wallace avoit déjà fait la triste expérience de l'orgueil des seigneurs écossois, qui regardoient sa supériorité comme injurieuse pour eux-mêmes. Le héros répondit que s'il avoit accepté le titre de régent, c'est qu'aucun chef important parmi

la noblesse n'avoit osé, pour l'amour du pays, assumer sur sa tête une telle responsabilité ; qu'elle en devoit rougir, et que Bruce lui-même, qui réunissoit l'éclat d'un nom royal au mérite personnel, étoit le plus coupable ; que, sous ce prince, les chefs écossois ne se fussent pas abandonnés à de honteuses dissensions et se fussent montrés invincibles ; que le péril étoit grand sans doute, mais que le ciel offroit à sa vertu le prix le plus digne des souhaits d'un noble cœur, l'honneur d'arracher sa patrie à la servitude ; que pour un grand peuple, il n'existoit pas de maux dans l'indépendance, et que la mort étoit mille fois préférable aux fers d'un insolent vainqueur. Ces sentiments pénétrèrent dans l'ame généreuse de Bruce ; l'ardeur dont Wallace étoit animé passa dans son sein, et il se promit de saisir la première occasion favorable pour tenter la délivrance de son pays opprimé. Il quitta bientôt en effet la cour d'Édouard, que l'impossibilité de nourrir et de payer ses troupes ramenoit en Angleterre, et qui, de toute cette expédition poursuivie à grands frais, n'avoit recueilli d'autre avantage que la possibilité de fortifier et de ravitailler ses forteresses du Lothian. Le Galloway et l'Écosse du nord au-delà des deux détroits ne reconnoissoient que l'autorité de Baliol nonobstant son abdication et sa captivité. Les insurgés instituèrent un nouveau conseil de régence qu'ils composèrent de l'évêque de Saint-Andrew William Lamberton, du comte de Carrick, Robert Bruce, et de John Comyn, lord de Badenoch, l'un des anciens prétendants à la couronne. Ce conseil ordonna le siége de Stirling, et cette forteresse importante se rendit, à l'époque même où le roi d'Angleterre épousoit à Canterbury la princesse Marguerite sœur de Philippe, et marioit son fils âgé de treize ans à la jeune Isabelle fille du monarque françois (novembre 1299).

Les Écossois, décidés à défendre leur liberté s'étoient adressés à Boniface VIII et se soumettoient à sa décision. Ils avoient sollicité la protection du saint-siége, et des envoyés avoient, de leur part, présenté au pape la longue série des preuves qui établissoient que les rois d'Angleterre n'avoient et ne pouvoient avoir sur l'Écosse d'autre suzeraineté que celle de la force brutale. Boniface admit leur réclamation, adopta même leurs arguments ; et en écrivit à Édouard, en déclarant qu'il appeloit en cour de Rome toutes les contestations qui existoient entre le souverain de l'Angleterre et celui de l'Écosse ou le peuple de cette contrée. L'archevêque de Canterbury Winchelsey reçut cette bulle singulière avec ordre de la présenter au roi, dont le quartier général étoit alors établi à Kircudbright, contrée occupée par des partis écossois, et tellement ravagée, que durant six semaines le prélat erra dans des sables et des marais, manquant de tout et ne pouvant approcher du monarque. Enfin, il parvint à l'atteindre dans un lieu nommé Caerlavaroch et il lui remit le rescrit du saint père (26 août 1300). Édouard parut surpris, mais sa situation étoit alors fort critique, et il se soucioit peu de se faire un ennemi du souverain pontife. Il demanda du temps pour réfléchir et consulter son parlement, promit une réponse satisfaisante, accorda un armistice aux Écossois, et convoqua les principaux jurisconsultes de ses universités et les savants des monastères qu'il chargea de rechercher, réunir et discuter les faits et les actes qui pourroient jeter des lumières sur la question. L'étrange dénoûment qui résulta de leur long et probablement consciencieux travail, fut signé et scellé par cent quatre comtes ou barons au nom du peuple anglois. Il déclaroit en substance que le saint-siége ne possédoit aucune autorité temporelle sur l'Écosse, que les rois d'Angleterre n'avoient jamais été tenus de plaider relativement à leurs droits temporels sur ledit royaume devant aucun juge ecclésiastique ou séculier, et que leurs peuples n'entendoient pas qu'ils se soumissent, en aucune manière, à la juridiction papale. L'envoi de cet acte fut accompagné d'une longue lettre d'Édouard où il expliquoit au pape, non comme un intimé à son juge, mais comme un fils à son père ou un ami à son ami, comment la suze-

rainété qu'on lui dénioit remontoit aux temps d'Élie, de Samuel, de la guerre de Troie. Boniface communiqua ce long mémoire à l'ambassadeur d'Écosse qui le transmit au conseil de régence, et celui-ci répliqua par l'organe de Baldred Basset, que les Écossois n'étoient nullement issus des Troyens, mais de Scota fille de Pharaon, et que leur pays étoit devenu fief du saint-siége par la donation que le grand Constantin avoit faite aux successeurs du prince des Apôtres, de toutes les îles de l'Océan occidental. Mais durant cette bizarre discussion, le roi de France et Boniface VIII, par des prétentions maintenues de part et d'autre avec une extrême animosité, en étoient arrivés au plus



Costumes des chefs écossois du temps d'Édouard Ier.

haut degré d'emportement. Les outrages se renvoyoient d'un trône à l'autre. Le pape excommunioit son adversaire, et le menaçoit de le déposer. Philippe accusoit le pontife d'hérésie et le retenoit en captivité. L'un et l'autre recherchèrent l'amitié ou la neutralité d'Édouard, et celui-ci profita de la circonstance pour se faire restituer la Guyenne et conclure une paix honorable avec la France. Philippe avoit, il est vrai, promis aux Écossois d'obtenir en leur faveur des conditions avantageuses; mais de plus pressants intérêts l'entraînèrent, et ce malheureux peuple fut encore oublié. Il ne lui resta qu'à combattre, et il se mit en mesure de résister aux attaques dont il étoit menacé.

Ce fut à John de Segrave qu'Édouard donna l'ordre de recommencer les hostilités. Ce commandant marcha de Berwick sur Édinbourg en trois divisions; mais à Roslin son premier corps rencontra l'armée d'Écosse dirigée par John Comyn et Simon Fraser, fut enveloppé et promptement détruit. Segrave et vingt chevaliers tombèrent dans les mains de leurs ennemis qui, poursuivant leur succès, attaquèrent la seconde division et la culbutèrent sur la troisième; mais celle-ci, composée de troupes fraîches, rétablit le combat, et profitant de la fatigue des Écossois, défendit assez long-temps le champ de bataille pour rendre à peu près infructueux l'avantage de le conserver. Toutefois, le bruit de la victoire rendit au peuple son énergie; la plupart des forteresses occupées par les troupes d'Édouard capitulèrent; et ce monarque s'aperçut qu'il falloit recommencer sa conquête sur nouveaux frais. Son habileté, son activité se réveillèrent. Il rassembla une nombreuse armée, équippa une flotte considérable qui, s'avançant le long des côtes à mesure qu'il pénétroit dans les terres, assuroit ses subsistances dans toutes les positions qu'il prenoit, traversa le Forth sans éprouver de résistance, et vit s'ouvrir devant lui la plupart des villes qui devoient l'arrêter. La forteresse de Brechin fut la première qui osa lui tenir tête; il en fit le siége et ne la prit, au bout de vingt jours, que parce que le brave gouverneur de cette citadelle fut tué d'un coup de pierre; mais alors les garnisons des châteaux tentés d'imiter celui de Brechin, se découragèrent et se rendirent. Édouard fit son entrée à Banff et

Aberdeen, ravagea tout le plat pays, et revint prendre ses quartiers d'hiver à l'abbaye de Dumferline (1304). Ce fut dans cette résidence qu'il conclut un traité de paix avec Comyn, seul régent d'Écosse à cette époque. Les conditions générales n'en furent pas très rigoureuses : les prisonniers et les otages durent être mis en liberté; Comyn et ses partisans ne furent astreints qu'au payement d'une amende, Fraser et Boys à l'exil durant trois années, l'évêque de Glasgow, Wisheart, le lord sénéchal James, l'ancien régent John Soulis, à une résidence de deux ans au sud de la Trent, Lindsay et Graham à celle de l'Angleterre pendant six mois; mais le brave Wallace dut se soumettre, sans condition, au bon plaisir du roi son souverain seigneur. Il connoissoit trop bien le caractère d'Édouard pour compter sur sa clémence. Il conservoit sans doute encore quelque espoir de relever sa patrie tombée, et, les armes à la main, il se retira dans les forêts et sur les montagnes d'où jadis il s'étoit élancé, plein d'ardeur, avec le généreux projet de reconquérir l'indépendance de l'Écosse.

La forteresse de Stirling tenoit encore. Elle étoit défendue par William Oliphant, que l'on somma de se rendre et qui demanda la faveur de consulter John Soulis l'un des anciens régents. Édouard n'écouta cette proposition qu'avec dédain, et une sentence de proscription fut lancée contre Oliphant et sa garnison; mais ce brave capitaine lui fit réponse que sa vie étoit sous la protection du ciel parce qu'il défendoit une cause dont la justice n'étoit pas douteuse. Durant quatre mois, il soutint toutes les vicissitudes d'un siége poussé avec acharnement, et ses archers mirent souvent en danger la vie même d'Édouard, qui, dans sa colère, s'exposoit imprudemment à leurs coups. Enfin toutes les subsistances de la garnison se trouvant épuisées, Oliphant descendit un matin de la citadelle, suivi de vingt-cinq de ses compagnons, pieds nus, en chemise, les cheveux épars et la corde au cou. Les infortunés se jetèrent aux pieds d'Édouard et implorèrent sa miséricorde pour eux et les autres habitants du château. « Je n'en ai pas pour vous, » leur dit-il rudement, vous devez vous rendre à ma volonté. — Nous ne pouvons » faire autrement, reprirent-ils, mais quelle » est-elle? — Que vous soyez pendus comme » traîtres que vous êtes. Résolvez-vous à ce » supplice ou retournez au château pour y » mourir de faim. — Mon existence est dans » vos mains, dit Oliphant; mais ces braves » et honorables chevaliers!... ma vie ne vous » suffit-elle pas? — Non, non s'écrièrent » ses compagnons, si vous périssez, nous » voulons périr avec vous. » Les seigneurs anglois qui entouroient Édouard unirent leurs efforts pour le fléchir, et le monarque, satisfait de la possession de Stirling qui complettoit la soumission de l'Écosse, se rendit à leurs vœux, et se contenta de les envoyer prisonniers en Angleterre.

Cependant le grand nom de Wallace troubloit le repos du tyran de l'Écosse. Il ne se croyoit pas assuré de sa conquête tant que ce guerrier, libre encore, pouvoit apparoître à ses compatriotes, et faire passer dans leur ame une étincelle de son patriotisme. Édouard avoit d'ailleurs à venger sur lui sa politique et les défaites de ses généraux. Dans l'impossibilité de s'en emparer de vive force, il eut recours à la trahison, et promit de l'or et des faveurs. La voix honteuse, mais puissante, de l'ambition et de la cupidité se fit entendre de sir John Monteith, l'un des barons écossois qui avoient combattu pour la cause de l'indépendance, compagnon de Wallace et son ami de cœur. Il s'étoit soumis au roi d'Angleterre, qui lui avoit confié le commandement de la forteresse de Dunbarton, mais il n'avoit cessé d'entretenir des relations avec son ancien chef. Instruit par Wallace lui-même du lieu de sa retraite, l'infâme Monteith parvint jusqu'à lui sous les dehors d'une compatissante amitié, lui offrit un asile dans son propre château, et, durant le sommeil du brave, le livra aux satellites d'Édouard. Le monarque ordonna que Wallace, chargé de chaînes, fût amené à Londres, et il le fit juger sous la triple accusation de trahison, de meurtre et de pillage. On abreuva d'ou-

trages le héros de l'Écosse. Placé à la barre de la salle de Westminster, il fut décoré par dérision d'une couronne de lauriers. Il se défendit toutefois avec calme et noblesse : « La » trahison, dit-il, ne pouvoit lui être reprochée, car il n'étoit pas vassal d'Édouard, » et ne lui avoit, en aucune circonstance, » rendu foi ni hommage. Les meurtres et les » pillages dont on lui faisoit un crime, n'étoient que les résultats affligeants, mais » inévitables, de la guerre ; et, sous ce rapport, les Anglois avoient à se faire plus de » reproches fondés que les Écossois. Devoit-» il d'ailleurs être seul responsable du hasard » des combats, et appeloit-on meurtriers les » soldats qui accomplissoient, au péril de » leur propre vie, de grandes actions dans » les batailles ? » Mais ses sages raisonnements, sa constance, sa magnanimité n'eurent aucune influence sur l'esprit de ses juges ; il étoit condamné d'avance. Un verdict de culpabilité fut rendu contre lui. On traîna le plus vaillant des défenseurs de l'Écosse à la Tour de Londres, et il subit une mort ignominieuse en faisant des vœux pour sa patrie (23 août 1305). Si le roi d'Angleterre, par ce mémorable exemple, prétendit intimider les Écossois, il se trompa grandement, car, moins de six mois après le supplice de Wallace, toute l'Écosse se trouva de nouveau soulevée; s'il ne rechercha qu'une basse vengeance, on peut placer cette action cruelle au même rang que le massacre des bardes gallois, celui des juifs et la mort terrible de David Llewellyn.

Nous suivrons l'histoire de la guerre d'Écosse avant d'entretenir nos lecteurs de l'administration et de la législation particulière à l'Angleterre sous le règne d'Édouard Ier. La mort ignominieuse de Wallace anima peut-être le peuple écossois d'une indignation plus profonde que les innovations apportées à main armée par le conquérant dans ses lois et son gouvernement. L'envie, la jalousie, toutes les basses passions s'éteignirent sur la tombe du héros, et les cris de liberté, de vengeance et de guerre se firent entendre du nord au sud de la contrée. Baliol n'existoit plus ; il avoit abdiqué pour lui et pour les siens, et n'avoit laissé qu'un fils, qui gémissoit enfermé dans la Tour de Londres. Robert Bruce, l'un des anciens prétendants au trône de l'Écosse, avoit aussi payé le tribut à la nature; mais son petit-fils qui portoit le même nom, jeune homme d'une haute espérance et d'un grand courage, conçut le projet de faire revivre des droits qui lui sembloient abandonnés. Il ne songea qu'à la gloire de cette entreprise, persuadé que les Écossois n'attendoient qu'un chef pour se ranger sous ses étendards et se soustraire à la servitude qui les accabloit. Les difficultés mêmes qu'on lui fit entrevoir, le système d'oppression qui sembloit créé pour apprendre à ses concitoyens qu'ils ne devoient pas tenter une lutte inégale, les maux, dont on lui déroula le noir tableau, ne lui semblèrent que des motifs plus pressants pour les arracher à l'humiliation dont les abreuvoient des vainqueurs insolents. Après avoir pris sa détermination, il hasarda de s'en ouvrir à John Comyn, lord Badenoch, l'un des anciens régents de l'Écosse, qu'il supposoit animé des mêmes sentiments que lui; mais Comyn, après s'être engagé par serment à partager avec Bruce les périls de son entreprise, réfléchit au peu de probabilité d'un succès, et résolut de révéler au roi d'Angleterre le projet de conspiration. Édouard étoit pris de vin au moment où Comyn lui fit part du secret que Bruce lui avoit confié ; il exhala imprudemment sa colère en propos prononcés à haute voix, et manifesta l'intention de s'assurer, non-seulement de la personne de Bruce, mais aussi de celles de ses trois frères. Le comte de Glocester entendit, dit-on, les paroles du roi, et pour avertir Bruce du danger qu'il couroit, il lui envoya une paire d'éperons, et une bourse où se trouvoient douze pences en argent. Bruce pénétra le mystère, et les chroniqueurs ajoutent, qu'afin qu'on ne reconnût pas sur la neige dont la terre étoit couverte la direction des pas de ses chevaux, il les fit ferrer à rebours. En sept jours il parvint à Lochmaben, s'y reposa, y acquit la preuve de la trahison dont

il étoit victime, et, de ce lieu, se rendit à Dumfries où il trouva un grand nombre de gentilshommes écossois rassemblés, et parmi eux le délateur Comyn. Des historiens rapportent que Bruce informa ses compatriotes qu'il venoit vivre ou mourir avec eux pour assurer le salut de la patrie, que leur soumission à un monarque étranger étoit une fatalité qui les avoit couverts de honte aux yeux des nations indépendantes, eux dont les généreux ancêtres n'avoient jamais hésité entre la mort et l'esclavage; que leur nouveau dominateur ne croiroit son usurpation assurée que lorsqu'il auroit exterminé l'antique noblesse du pays et même les chefs de familles de race pure; qu'enfin, il étoit plus glorieux de périr les armes à la main que de redouter sans cesse, et peut-être de subir, l'un après l'autre, le contact flétrissant de la main du bourreau, seule récompense qu'Édouard réservât aux vertus, à la valeur et au patriotisme. Ce discours ralluma l'esprit de vengeance qui sommeilloit dans l'ame des auditeurs, et produisit une telle impression qu'ils prirent la résolution d'unir leurs efforts pour affranchir leur patrie et faire reconnoître les droits de Bruce à la couronne écossoise. Comyn seul essaya de s'opposer à ce mouvement, en énumérant les forces prodigieuses dont le victorieux Édouard disposoit, et le jeune Bruce, qui tenoit à obtenir satisfaction du perfide, lui demanda une conférence particulière dans une église de minorites ou frères gris. Comyn vint l'y joindre (1306, 10 février), et Bruce lui présenta des lettres qui donnoient la preuve de son crime. Leur conversation, assez paisible d'abord, fit bientôt place à l'explosion de la colère. Peu d'instans après on entendit des cris étouffés. Bruce, pâle et agité, se précipita vers la porte de l'église, en disant aux personnes de sa suite: Je crois que j'ai tué Comyn! — N'est-ce donc qu'une simple conjecture? s'écria Kilpatrick, en s'élançant, l'épée à la main, dans les cloîtres. Je veux m'assurer de lui! Il y trouva la victime qui respiroit encore. Des moines l'avoient relevé, et sir Robert Comyn, son oncle, étoit accouru à son secours. Sir Robert tira son épée et se précipita sur les assaillans, mais il fut tué par Christophe Scaton, beau-frère de Bruce. Kilpatrick alors plongea son poignard dans le cœur de John Comyn; et depuis cette époque, il prit pour armes, et plaça dans son écusson, une main tenant un poignard ensanglanté, avec la légende: *I Will secure him!*

L'indépendance de l'Écosse devoit être le résultat du meurtre de Comyn. Bruce et les nobles qui partageoient ses vœux et sa destinée, s'étoient placés dans la nécessité de secouer le joug de l'Angleterre ou de périr dans leur tentative. Ils prirent les armes, dispersèrent quelques détachemens anglois et s'emparèrent de plusieurs châteaux. Afin d'imprimer à son entreprise un caractère religieux, Bruce se fit sacrer et couronner roi d'Écosse, sous le nom de Robert Ier, par l'évêque de Saint-Andrew, dans la forteresse de Scone; et comme il prévit qu'Édouard ne tarderoit pas à venir l'attaquer avec une formidable armée, il appela sous son étendard tous les Écossois en état de porter les armes.

L'âge, les fatigues, les maladies, qui avoient affoibli le tempérament du roi d'Angleterre, lui faisoient alors un besoin du repos, et ce ne fut pas sans douleur qu'il se vit forcé de recommencer la conquête de l'Écosse. Il chargea d'abord le comte de Pembroke, Aymar de Valence, de se porter à marches forcées, avec des troupes aguerries, sur les lieux occupés par les rebelles; convoqua toute la jeune noblesse d'Angleterre pour recevoir de sa main l'ordre de chevalerie, en même temps que son fils, le prince Édouard, entendit et accepta les vœux que chaque récipiendaire fut admis à prononcer au banquet royal, sur le cygne ou le paon chevaleresque, fit entendre lui-même le serment de venger la mort de Comyn, tandis que son fils juroit de ne pas dormir deux fois dans le même lieu jusqu'à ce qu'il fût entré en Écosse, et partit pour Carlisle, qu'il désigna comme le point de réunion de ses tenanciers militaires.

En arrivant à son quartier général, le roi



Vêtement royal, costume d'apparat.

d'Angleterre apprit que le comte de Pembroke avoit détruit la petite armée de Bruce près du bois de Methven dans le Perthshire; que celui qu'il nommoit un chef de rebelles s'étoit distingué par son courage, avoit eu trois chevaux tués sous lui, et ne devoit la vie qu'au secours que lui avoit inopinément porté son beau-frère Seaton, et qu'il s'étoit retiré vers les monts Grampians avec un petit nombre d'insurgés, en laissant aux mains du général anglois, le comte d'Athol, sir Simon Fraser, Christophe et Alexandre Seaton, et plusieurs autres chefs importants. Bruce et ses amis errèrent pendant plus de deux mois entre Breadalbane et Athol; mais le comte de Lorn qui avoit épousé une femme de la maison de Comyn, les découvrit près de Loch-Tay, se précipita, suivi de tout son clan, sur l'infortuné Bruce, le défit et s'empara de plusieurs de ses compagnons. Le roi d'Écosse, presque seul, traversa le Loch-Lomond, reçut asile au château de Dunavarty, résidence du lord de Kintyre, et s'embarquant sur un bateau pêcheur, se déroba aux poursuites de ses ennemis dans une petite île située au nord de l'Irlande.

Le vindicatif Édouard eut alors, malgré son état de foiblesse, un redoublement de rage, et il se livra sans réserve à toute la férocité de son caractère. Il commanda que les meurtriers de Comyn, leurs complices, les gens qui les auroient recelés, fussent mis à mort par un horrible supplice, et que tous les rebelles fussent pendus ou décapités; il voulut même que les personnes entraînées par force à la suite des insurgés, ainsi que ce qu'il nommoit le bas peuple, fussent abandonnés aux châtiments arbitraires ordonnés par ses lieutenants. Ses volontés furent rigoureusement exécutées. L'échafaud retentit de cris de douleur et ruissela du sang de Nigel frère de Bruce, du comte d'Athol, des deux Seaton, de Herbert de Norham, de Simon Fraser. On plongea dans des cachots infects l'évêque de Glasgow, celui de Saint-Andrew, l'abbé de Scone. Les femmes ne furent pas épargnées. La comtesse de Carrick, reine d'Écosse, dut une sorte de liberté aux supplications du comte d'Ulster son père; on se contenta de la reléguer et de la faire garder étroitement dans un de ses domaines personnels, sous les yeux d'un petit nombre de serviteurs choisis par Édouard, et dont l'un devoit rester constamment dans sa chambre; mais la comtesse de Buchan et sa sœur Marie, qui du droit de leur famille avoient placé la couronne sur la tête de Bruce à la cérémonie de Scone, furent enfermées dans des cages construites en treillis de bois et de fer, et détenues dans les tourelles des forteresses de Berwick et de Roxburgh, où personne ne dut les approcher, si ce n'est une servante chargée de leur porter quelque frugale nourriture une fois par jour. On dispersa leurs compagnes, leurs parentes, leurs amies, dans les couvents les plus austères, où elles furent soumises à la discipline religieuse. Enfin, et pour clore cet épouvantable cours de vengeances et d'exécutions, Duncan Macdowal s'empara des deux derniers frères de Bruce à Lochrain, et les envoya prisonniers à Carlisle où ils furent mis à mort par les ordres du roi. Des historiens célèbres de nos jours approuvent ces crimes politiques, et prétendent qu'on ne doit pas accuser Édouard

de cruauté, attendu que la plupart des victimes de son ambition lui avoient fait hommage et juré fidélité. Ils oublient que des serments arrachés sous le tranchant du glaive ne sont jamais considérés comme obligatoires dans la pensée des hommes forcés de les prêter, qu'Édouard ne possédoit sur l'Écosse qu'un droit usurpé, et que le dernier sentiment qui s'éteint dans les cœurs généreux est l'amour de la patrie. A ceux qui meurent pour la défendre, ne contestons pas au moins un dernier rayon de gloire.

La santé d'Édouard s'amélioroit en dictant ces ordres sanguinaires, et il se disposoit à jouir en repos du fruit de sa victoire, lorsqu'il apprit que Bruce, débarqué sur la côte de Carrick, avoit surpris un détachement anglois près de Turnberry, s'étoit porté en hâte dans la région des montagnes et des forêts, et que, rejoint par ses vassaux, il avoit battu le comte de Pembroke, et renfermé Ralph de Monthermer dans la forteresse d'Ayr dont il faisoit le siége. La colère du roi n'eut pas de bornes à cette nouvelle; il voulut monter à cheval afin d'aller lui-même châtier les traîtres; mais le nombre de ses jours étoit compté; à peine eut-il fait six milles, qu'une prostration de forces absolue vint arrêter sa marche; et, après quatre jours de lutte, il expira le 7 juillet 1307 à Burgh sur les sables. Il étoit âgé de soixante-neuf ans, et il en avoit régné trente-cinq.

L'histoire semble nous enseigner que les hommes éprouvent le besoin d'être gouvernés avec une verge de fer, et qu'ils ne sont jamais plus heureux que lorsque la pointe acérée du poignard les aiguillonne, ou que le tranchant du fer de l'échafaud leur apporte des sensations inaccoutumées. Selon les écrivains anglois les plus renommés, Édouard mourut respecté de ses sujets et singulièrement révéré, nonobstant la haine qui remplissoit tous les cœurs : c'étoit le modèle d'un roi politique et guerrier; il avoit de l'adresse, de la vigilance, du courage, de l'audace, de la pénétration; il punissoit avec sévérité, mais il traitoit avec bonté, avec affabilité ses courtisans, ses esclaves; il étoit économe lorsque les dépenses à faire lui sembloient inutiles, mais il savoit ouvrir les trésors publics dans les occasions convenables! Les propriétaires, les marchands, les cultivateurs, et surtout les juifs, savoient mieux encore comment il les remplissoit; et il nous est difficile de trouver dans les plus sages actions de son règne des compensations aux actions honteuses et aux crimes qu'il commit. Peut-être a-t-il suffi du succès pour l'absoudre aux yeux de ses panégyristes, bien que, suivant eux-mêmes, son équité, son intégrité fussent constamment douteuses. La plupart des historiens du 18e et du 19e siècle, semblent encore placés sous l'influence de son bon plaisir. C'est à leurs basses louanges qu'Édouard Ier doit le titre éclatant de Justinien anglois; nous dirons en peu de mots comment il le mérita.

Le célèbre comte de Leicester ayant remarqué que la civilisation toujours croissante donnoit à certaines classes de la société, celles des propriétaires, des marchands, des artisans, une prépondérance, une force, une considération qui n'avoient aucune place dans les institutions féodales, s'en fit un appui en introduisant leurs représentants aux assemblées parlementaires. Henri III n'osa déroger à ce qui étoit devenu coutume, et même après sa mort, les députés des villes, bourgs et communes furent convoqués à Westminster, afin de jurer fidélité au nouveau roi son fils, alors en Palestine. Édouard parut les oublier l'espace de dix années, mais durant ses guerres avec les Gallois il songea à tirer parti de leur dévouement, et les réunit comme tiers-ordre pour en obtenir un subside particulier. Après onze autres années, le roi n'arrachant plus par les tailles qu'il faisoit percevoir les sommes dont il ressentoit le besoin, les appela encore à son parlement, et en reçut un secours pécuniaire beaucoup plus élevé que celui des nobles et des prêtres. De ce moment (1295) il ne cessa de les convoquer, mais uniquement pour leur demander de l'argent; et à l'ordinaire, il les renvoyoit avant que la noblesse et le

clergé eussent prononcé sur les affaires qu'il leur soumettoit.

Mais du contact de ces hommes tirés de tous les points de l'Angleterre, il arriva qu'ils s'entendirent, se firent part de leur situation respective, conférèrent entre eux sur les moyens de remédier aux griefs dont ils avoient à se plaindre, se soutinrent mutuellement dans les pétitions qu'ils eurent la facilité de présenter à la couronne, et, pour leur argent, obtinrent quelquefois des redressements avantageux. Ce ne fut pas la sagesse d'Edouard qui amena ce résultat, mais son intérêt personnel.

Parmi les expédients dont se servit ce prince pour se procurer de l'argent, on peut remarquer l'enquête qu'il fit faire relativement à la possession des fiefs provenant de la couronne, de temps immémorial. Durant les guerres, durant les proscriptions diverses, les expatriations, les interrègnes, les dévastations, la plupart de ces fiefs avoient changé de main, et les titres originaux étoient perdus ou égarés. On força les propriétaires actuels à les représenter devant une commission chargée de constater leur validité. Cette commission refusa d'admettre des copies, même comme simples documents tendant à prouver la légalité de la possession, et fit subir une rigoureuse investigation et des épreuves imaginées par l'esprit de chicane le plus ardu à des titres considérés comme incontestables. Elle adjugea au roi toutes les terres dont il lui plut de déclarer l'origine douteuse, et décida qu'on n'en obtiendroit la restitution qu'après le paiement d'une amende arbitrairement fixée par elle. Le mécontentement devint si général et s'exhala si hautement, qu'Edouard fut forcé de revenir sur ses instructions spoliatrices, et d'en limiter l'effet aux possessions antérieures au règne de Richard Cœur-de-Lion.

Cette tentative n'ayant pas produit tout ce qu'il en avoit espéré, Edouard se crut assez puissant pour s'attaquer directement aux richesses du clergé. Il nomma des commissaires auxquels il confia la mission de rechercher les trésors des monastères et des églises, fit enregistrer ceux qu'on découvrit aux rôles de l'échiquier, et s'empara de la majeure partie de cet argent, sous la dénomination d'emprunt. Or, ces sommes étoient loin d'appartenir, en totalité, à des corps monastiques; la plupart même consistoient en dépôts opérés par des particuliers, à cause de la protection et de la sûreté qu'ils croyoient rencontrer à l'ombre des autels. Les murmures les plus vifs éclatèrent; mais le roi, sans se laisser intimider, réclama du clergé, comme subside, la moitié de ses revenus, qu'ils provinssent de bénéfices ou de fiefs laïques. Cette demande se présenta sous de telles formes que l'archevêque de Canterbury jugea prudent de quitter le royaume avant de manifester son opposition, et que le doyen de Saint-Paul, chargé de faire des représentations au roi, tomba mort en sa présence, épouvanté de l'air de sévérité répandu sur la physionomie d'Edouard. Il fallut céder; mais l'année suivante (1296), la même exaction se reproduisit sous des formes plus accablantes encore. Le pape Boniface VIII déploya son autorité en faveur du clergé par une bulle d'excommunication contre toute personne qui imposeroit des fardeaux illicites aux ecclésiastiques, et contre ceux-ci mêmes dans le cas où ils se soumettroient à les payer. Edouard consulta, pour la forme, ses pairs laïques, et, sur leur avis, proscrivit en masse, mit hors la loi tout le clergé régulier et séculier, en confisquant, au profit de la couronne, ses fiefs, ses blés, ses troupeaux et ses meubles (1297). On peut juger de l'effroi qui s'empara de tout le corps ecclésiastique, et qui s'augmenta encore quand on vit que les agents du trésor ne s'arrêtoient pas à de vaines menaces. Un synode, promptement rassemblé, reçut l'avis officieux que si le subside primitivement demandé par Edouard étoit payé sans délai, avec une forte amende pour couvrir le dédain dont le clergé s'étoit rendu coupable envers l'autorité royale, le monarque ne séviroit pas avec rigueur. Mais les évêques, les abbés, les prieurs, les doyens, les archi-



Sceau d'Édouard Ier (1).

diacres crurent de leur devoir de montrer de la constance, et déclarèrent qu'ils étoient déterminés à souffrir. Il en arriva ce qui arrive constamment lorsque les foibles sont aux prises avec les forts. Dès que le synode fut dissous, nombre de bénéficiers sollicitèrent, en secret, la faveur royale; les uns transigerent, d'autres payèrent l'amende en se faisant arrêter et dépouiller par les officiers du fisc d'accord avec eux pour ce vol simulé; d'autres encore déposèrent des sommes d'argent dans des lieux dont ils faisoient donner connoissance aux agents; presque tous usèrent de ruse, afin d'éviter l'excommunication prononcée par le pape, de satisfaire aux ordres du roi, et de racheter leurs propriétés. Toutefois, quelques ecclésiastiques, plus loyaux ou plus inflexibles, parmi lesquels on remarquoit l'archevêque de Canterbury et l'évêque de Lincoln, sacrifièrent à leur conscience la jouissance de leur temporel, et ne vécurent, durant plusieurs années, que des aumônes de leurs diocésains ou de leurs paroissiens. Cette opération

(1) EDVVARDS : DEI : GRACIA : REX : ANGLIE : DOMINVS : HYBERNIE : DVX : AQVITANIE. *Édouard, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, duc d'Aquitaine.* — Édouard I, assis sur son trône, les pieds posés sur deux léopards. Il a la couronne en tête, et tient d'une main le globe du monde et de l'autre un sceptre, au-dessous duquel on voit une colombe. Deux léopards semblent servir de supports au trône. Dans le champ, deux châteaux, placés l'un à droite, l'autre à gauche, qui rappellent les armes d'Éléonore de Castille, femme de ce prince.



Contre-sceau d'Édouard Ier (1).

tortionnaire valut au roi des sommes immenses.

Après avoir ainsi violemment puisé dans les bourses de sa noblesse et de son clergé, le monarque conçut le projet de s'adresser à celles des négociants de son royaume et des propriétaires non tenanciers. Indépendamment des taxes et des droits additionnels dont il avait frappé les deux principaux articles du commerce de l'Angleterre, les cuirs et les laines, il arracha aux marchands un emprunt de la valeur de tout ce qu'ils en destinoient à l'exportation ; puis il fit saisir dans les ports la laine et les cuirs, et les fit vendre à son profit. En même temps, il commanda une réquisition gratuite et forcée de bestiaux et de blé froment. Il préparoit, en ce moment, son expédition pour la Guyenne (1297); mais la patience de la nation s'épuisoit ; et lorsque cet acte de violence et de despotisme fut connu de l'armée, il s'éleva, parmi les seigneurs comme parmi les soldats, un murmure universel. Le connétable Humphrey Bohun, comte de Hereford, et le grand maréchal d'Angleterre Roger Bigod, comte de Norfolk, refusèrent le commandement des corps que le roi leur destinoit. Edouard, fu-

(1) EDVVARDVS DEI : GRACIA REX : ANGLIE : DVS (*Dominvs*) HYBERNIE DVX AQVITANIE. — *Édouard, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, duc d'Aquitaine.* Le roi, armé, casqué, et la couronne royale posée sur son casque, tenant de la main droite une épée nue, et portant au bras gauche un écu à ses armes ; il est monté sur un cheval galopant à droite, dont le caparaçon est brodé à ses armes.

rieux, s'écria, en s'adressant à l'un d'eux : « — De par Dieu, sire comte, vous irez, ou » vous serez pendu! — De par Dieu, sire roi, » répliqua le mécontent, je n'irai, ni ne serai » pendu! » Ils quittèrent à l'instant Salisbury où se trouvoit la cour, furent suivis de trente bannerets et de plus de quinze cents chevaliers, et se rendirent dans leurs domaines d'où ils chassèrent les officiers royaux qui s'occupoient de l'enlèvement de leurs bestiaux et de leurs blés.

Édouard, malgré la colère qui le dévoroit, sentit que la modération étoit son unique ressource; il ne priva point les deux comtes de leurs fonctions, il se contenta de les remplacer provisoirement, et chercha les moyens de se réconcilier avec l'Église. Dans cette intention, il rappela l'archevêque de Canterbury primat de l'Angleterre, lui restitua son temporel et le nomma Conseil du prince Édouard son fils; il rassembla ensuite à Wesminster-Hall les principaux personnages de la noblesse, du clergé et des citoyens de Londres, et, monté sur une plate-forme, il prononça un discours où, blâmant lui-même la rigueur des mesures qu'il avoit adoptées pour se procurer de l'argent et des approvisionnements, il s'excusoit sur l'absolue nécessité, mais prenoit l'engagement d'honneur de rembourser ce qu'il avoit forcément emprunté; il n'agissoit ainsi d'ailleurs qu'afin d'arracher ses sujets bien-aimés, ses hommes liges, à la rapacité, à la cruauté des François, des Écossois, des Gallois, gens altérés du sang de ses peuples. Il conjuroit ses auditeurs de suspendre toute animosité; il leur donneroit satisfaction à son retour, et s'il devoit périr, il leur laissoit le prince son fils, qui, placé par eux sur le trône, récompenseroit leur fidélité. L'habile et rusé monarque termina ce discours en versant des larmes abondantes. Le bon archevêque ne cacha point l'émotion qu'il éprouvoit, elle gagna de proche en proche et la multitude poussa des sanglots, en faisant retentir l'édifice et les rues adjacentes du bruit de ses acclamations. Le roi rendit grâce au clergé de cet enthousiasme populaire et fit expédier à ses shériffs l'ordre de rendre aux ecclésiastiques les biens séquestrés; puis il se mit en route pour Winchelsey, persuadé que l'adresse qu'il avoit déployée auroit assez de retentissement pour tenir en respect les mécontents.

Mais les deux comtes ne s'étoient pas endormis, ils connoissoient toute la portée du ressentiment d'Édouard, et bientôt on présenta au roi un acte qui contenoit les remontrances des archevêques, évêques, abbés et prieurs, des comtes, barons et chevaliers, et enfin de la communauté d'Angleterre. On s'y plaignoit des atteintes portées à la grande charte et à la charte des forêts, de l'enlèvement violent des blés, des cuirs, des troupeaux, des laines, dont la valeur, disoit-on, s'élevoit à plus de moitié de celle de toutes les terres du royaume, et de la taxe arbitraire imposée sur la petite quantité qu'on en avoit laissée aux marchands. On demandoit une prompte réformation de ces abus. Le roi répondit qu'il ne pouvoit s'occuper de matières de cette importance en l'absence de son conseil, dont une partie avoit déjà fait voile pour le continent. Il s'embarqua lui-même, sans délai, en laissant des ordres sévères relatifs aux perturbateurs de la paix publique, aux fabricateurs de faux rapports, aux ecclésiastiques qui se permettroient de prononcer des censures contre les officiers du fisc et aux personnes qui se refuseroient à payer leur quote part des subsides.

A peine Édouard avoit-il pris la mer que le connétable, le grand maréchal et les barons leurs alliés, accompagnés d'un corps nombreux d'infanterie et de cavalerie s'emparèrent des portes de la ville de Londres et se rendirent à l'échiquier, se plaignirent au trésorier et aux juges de l'énormité des impôts et des saisies illégales, et leur défendirent de lever le dernier subside qui n'avoit pas été voté par le concours des trois ordres. Ils rassemblèrent ensuite les citoyens à l'hôtel-de-ville, leur représentèrent que leurs libertés étoient envahies par un monarque avide et despotique, et les invitèrent à faire cause commune avec la noblesse et le clergé pour obtenir une confirmation nouvelle des deux

chartes. Ils retournèrent ensuite dans leurs domaines avec le même appareil militaire.

En apprenant cette sorte de rébellion, Édouard songea d'abord à se venger; mais il se trouvoit dans une situation difficile. Il ne pouvoit abandonner le continent sans courir le risque d'éprouver des pertes irréparables; les Écossois avoient fait irruption dans les comtés du Nord, et il importoit de ménager la noblesse et le clergé. Il consentit donc à confirmer de nouveau les deux chartes nationales, et donna l'ordre au conseil de régence de s'adjoindre l'archevêque primat, six évêques, vingt-trois abbés et prieurs, le connétable, le grand maréchal et huit barons, afin de pourvoir aux mesures les plus pressantes. Ce conseil convoqua un parlement dans lequel, après des discussions assez vives, la confirmation absolue des deux chartes fut annoncée au peuple anglois, avec des dispositions nouvelles qui portoient qu'à l'avenir aucune taxe, aucun subside, ne seroient levés sans l'assentiment unanime des trois ordres de l'État; qu'aucun officier royal ne pourroit prendre blés, cuirs, laines, ou autres marchandises sans le consentement des propriétaires; qu'aucun mauvais péage (Evil toll) ne seroit désormais sous aucun prétexte prélevé sur le sac de laine; que tous les statuts contraires à cette charte et aux lois, libertés et priviléges du clergé et des laïques seroient abolis et déclarés nuls à jamais; que toute offense, rancune, mauvais vouloir étoient remis aux comtes de Norfolk et de Hereford; que deux fois par an, aux fêtes solennelles, la grande charte seroit lue dans les cathédrales de l'Angleterre, et que tous ceux qui tenteroient de s'opposer à la teneur de ses articles seroient excommuniés.

Édouard ne les avoit signés qu'avec désespoir, quoiqu'ils lui eussent été payés par le vote de subsides. Il comptoit sur quelque événement favorable pour annuler ces concessions et à son retour en Angleterre, en 1298, il en plaisanta comme d'objets de nulle valeur; mais les comtes Bohun et Bigod le requirent d'en ratifier la confirmation en présence du parlement. Il s'en excusa sur la proximité de son départ pour l'Écosse. A son retour, fier de sa victoire de Falkirk, il en parla plus hautement, et ne consentit à les ratifier qu'en y ajoutant la clause « sauf mes » droits et ceux de ma couronne ». C'étoit annuler virtuellement les avantages de leurs stipulations. Le connétable et le maréchal reconnurent le piége et quittèrent le parlement suivis de leurs partisans. Édouard, qui comptoit sur l'appui du peuple, ordonna de réunir les citoyens au cimetière Saint-Paul et de leur lire l'acte qu'il entendoit leur octroyer. Des applaudissements couvrirent d'abord la voix du shériff, mais quand ce magistrat donna connoissance de la restriction royale, des cris de haine et d'horribles malédictions retentirent de toutes parts. Édouard s'effraya, promit de tout accorder, et convoqua un nouveau parlement où il renouvela ses concessions. Toutefois, en 1304, après la soumission de l'Écosse, il tenta encore de rétracter ses promesses, et s'adressa au pape afin d'en obtenir une bulle qui le relevât de ses serments. Il reçut en effet du souverain pontife cette triste et honteuse faveur (décembre 1305); mais il n'osa en faire usage, et par sa mort, qui ne tarda pas à le délivrer de tout soin terrestre, ses concessions restèrent acquises au peuple anglois. On ne sauroit certainement faire honneur à sa mémoire de l'octroi d'un bienfait qui lui fut arraché par la force des circonstances, et par le bon accord des nobles, des prêtres et du peuple.

Nous avons retracé à nos lecteurs l'oppression inouïe, la persécution monstrueuse auxquelles Édouard abandonna les misérables enfants d'Israël, et l'épouvantable catastrophe qui leur ravit leurs biens, leur patrie, et les livra sans défense à la féroce avidité des mariniers chargés de les jeter sur le continent. Avant de les proscrire en masse, le Justinien anglois les avoit écrasés d'impôts, assujettis à une capitation annuelle comme esclaves, taxés par le même motif, non d'après les lois, mais selon sa volonté. Il leur avoit défendu d'élever des synagogues, de posséder aucun fief ou franc-ténement, de

prêter à intérêt ni de se livrer à aucun commerce libre, et leur avoit interdit de plaider devant les tribunaux ordinaires. De honteuses marques distinctives apposées à leurs vêtements les désignoient constamment à la haine irréfléchie et au sanguinaire fanatisme du peuple; et l'on comprend difficilement que le sentiment de l'outrage dont les juifs étoient accablés ne leur ait pas inspiré le courage d'entreprendre une défense énergique puisqu'ils se savoient destinés à périr.

L'administration de la justice reçut cependant quelques améliorations sous le règne d'Édouard I[er]. Les limites de la juridiction des cours du banc du roi, de l'échiquier et des plaids communs, furent définies avec plus de soin. On réduisit celles des cours ecclésiastiques à la connoissance du parjure, de la diffamation, des causes matrimoniales et testamentaires, du refus de paiement des dîmes et des legs pieux. Les juges ambulants reçurent ordre de tenir dans chaque comté trois assises par an. Afin d'écarter les voleurs qui infestoient les grandes routes, il fut arrêté que les haies et les taillis dont elles étoient bordées, seroient arrachés sur une largeur de deux cents pieds de chaque côté. Le roi commissionna des chevaliers pour surveiller l'exécution de ce réglement et de tous ceux qui se rattachoient à la sûreté des villes et des bourgs, et au logement des étrangers; on les appela conservateurs. Dans la suite des temps, armés de pouvoirs plus étendus, ils reçurent le nom de juges-de-paix, qu'ils ont conservé jusqu'à nos jours. Une autre institution, qui prit naissance à cette époque, fut celle de juges prévotaux, nommés juges tray-le-bâton, ou traîne-bâton, dénomination due à la verge qui marquoit leur emploi. Ils étoient chargés de parcourir successivement et rapidement les comtés, et de prononcer sommairement sur le sort des voleurs de grand chemin. Après la soumission de l'Écosse, ils firent pendre un grand nombre d'hommes, dont la plupart n'étoient coupables que d'avoir des envieux ou des ennemis puissants.

L'aliénation des propriétés subit également des modifications assez importantes. Les possesseurs actuels de fiefs furent privés de la faculté de les vendre, afin que leur



Effigie de la reine Éléonore, placée sur son tombeau à Westminster.

ission demeurât assurée à la même fa-
à travers les générations successives,
l'intention du donateur. En même
il fut interdit aux tenaneiers de franc-
r héritage, de les ériger en manoirs,
stice, profits et immunnités, en concé-
s portions de leur franc-fief à d'autres
us, sous condition de service militaire;
ient qu'aujourd'hui, en Angleterre,
réclamation pour droit de manoir ne
re admise, si elle ne remonte à l'an-
90.

uard Ier avoit eu quatre fils et onze
e sa première femme, Éléonore de
, comtesse de Ponthieu; mais tous
décédés en bas âge, à l'exception d'Édouard II et de trois de ses sœurs; Éléonore elle-même étoit morte en 1290, près de Lincoln, et le roi, qui l'aimoit tendrement, avoit ordonné que, dans la translation de son corps à Westminster, on élevât des croix à toutes les stations que feroit le cortége, afin que les fidèles eussent occasion de prier pour le repos de son ame. Plusieurs de ces monumens existent encore, et l'on admire leur élégance. En secondes noces, Édouard avoit reçu la main de Marguerite de France, qui lui avoit donné une fille, morte dans l'enfance, et deux fils, Thomas, créé comte de Norfolk, et Edmond, comte de Kent.



Croix élevée à Walthan par ordre d'Édouard Ier en mémoire d'Éléonore.

ÉDOUARD II.



E sceptre de l'Angleterre étoit tombé des mains d'un monarque à grand caractère, à volonté puissante, dans celles d'un jeune prince sans énergie, doux, pacifique, recherchant avec ardeur les plaisirs frivoles, et n'ayant encore étalé publiquement ni vices ni vertus. Édouard II ne comptoit que vingt-trois ans lorsqu'il monta sur le trône. Sa figure intéressante avoit prévenu le peuple favorablement, et ce fut avec joie qu'on lui prêta serment de fidélité.

Avant d'exhaler son dernier soupir Édouard Ier avoit donné à son fils, qui fondoit en larmes au chevet de son lit, de ces sages avis que les rois mourants tiennent toujours en réserve pour leurs héritiers. Il lui avoit prescrit de continuer la guerre d'Écosse, et lui avoit fait jurer, en présence de ses barons, et au nom de tous les saints, que, dès que l'ange de la mort auroit disposé de son ame, son corps seroit placé dans une chaudière d'eau bouillante, jusqu'à ce que la chair se séparât des os; qu'on inhumeroit cette chair avec les cérémonies ordinaires; mais que les ossemens seroient déposés dans une châsse, et que le jeune Edouard les feroit porter à l'armée toutes les fois qu'il iroit combattre les Écossois. Le monarque expirant avoit encore enjoint au prince de Galles de prélever trente-deux mille marcs d'argent dans le trésor, pour l'entretien de cent quarante chevaliers en Terre-Sainte, et lui avoit défendu, sous peine de malédiction, de rappeler jamais en Angleterre un jeune débauché, nommé Gaveston, qui avoit été le compagnon des amusements d'enfance du nouveau roi, et qu'Édouard Ier avoit jugé prudent d'exiler à perpétuité. Édouard II promit à son père tout ce que celui-ci lui demanda; mais, loin de continuer la guerre en personne, et de poursuivre Robert Bruce, il se hâta de retourner en Angleterre, après avoir reçu l'hommage des barons, et ne parut désormais s'occuper que des préparatifs de son mariage avec la princesse Isabelle, fille de Philippe-le-Bel, et de ceux de son couronnement.

Pierre ou Piers de Gaveston étoit le fils d'un gentilhomme de Guyenne, dont les services

avoient été agréables au défunt monarque. Placé par faveur auprès du prince de Galles, admis aux mêmes études, aux mêmes exercices, il s'étoit efforcé de lui plaire; et, par sa complaisance, par les talents qu'il possédoit, par son esprit vif et délicat, par les graces de sa personne, il étoit parvenu à inspirer au jeune Édouard un tel attachement, que ce prince ne pouvoit plus se séparer de son ami. L'ascendant toujours croissant du favori alarma le vieux roi, il soupçonna que les qualités aimables qui distinguoient Gaveston cachoient un cœur corrompu, et, à la suite de quelques remontrances sur la dissipation où se plongeoient les deux condisciples, il chassa du royaume le gentilhomme gascon. Le premier acte de souveraineté d'Édouard II, nonobstant ses promesses solennelles, fut de rappeler Gaveston et de le combler de biens. Il lui donna les riches propriétés qui avoient formé l'apanage du roi des Romains, Richard; lui conféra le titre de comte de Cornwall; le créa lord chambellan, et lui fit épouser la princesse Marguerite, sa nièce, sœur du comte de Glocester. A tant de bienfaits, ou de prodigalités, il ajouta la donation de terres magnifiques en Guyenne, lui fit présent des sommes destinées à la guerre sainte, et lui confia jusqu'à l'exercice de la souveraineté. En peu de jours le gouvernement fut changé. Le grand trésorier Langton, évêque de Lichfield, qui jadis avoit refusé de l'argent au prince de Galles et à son favori, fut emprisonné et dépouillé de ses biens. Edouard, à la sollicitation de Gaveston, destitua le chancelier, les barons de l'échiquier, les juges des différentes cours, et, cédant aux plaisanteries mordantes de son confident, il fit enterrer à Westminster les ossemens de son père, destinés à conduire les Anglois à la victoire. Enfin, Édouard, ayant terminé les préparatifs de son voyage en France, s'embarqua le 25 décembre 1307, laissant Gaveston régent du royaume et investi de la plénitude de ses pouvoirs.

Le favori signala sa puissance par une ostentation inconsidérée. Enivré de sa prospérité, il se montra fastueux à l'excès, avide et prodigue, insolent et altier, prenant plaisir à épuiser sur les seigneurs anglois les traits aigus de son esprit railleur. Les barons, qui regardoient sa naissance comme inférieure, ne cachèrent pas leur mécontentement d'une élévation qui blessoit leur orgueil, et Gaveston sembla s'attacher, en les mortifiant sans cesse, à fournir des armes à leur animosité. Edouard, ayant fait hommage au roi de France pour la Guyenne et le Ponthieu, épousa, le 25 janvier 1308, la princesse Isabelle. On célébra cet hymen par des fêtes magnifiques, et dès qu'elles furent terminées, le jeune roi reprit le chemin de ses États. A son débarquement se présentèrent les barons anglois, qui venoient le féliciter; mais Édouard, sans daigner les remarquer, se jeta dans les bras de Gaveston, versa des larmes, l'appela son frère, et lui donna des marques singulières de l'attachement le plus passionné. Les cérémonies du couronnement s'accomplirent avec éclat, mais non sans déplaisir de la part des barons. Ils regardèrent comme un affront général le soin que prit le roi de ménager à Gaveston la place d'honneur, de le charger de la haute fonction de porter la couronne, et de lui donner le droit de marcher immédiatement avant lui. Ils se réunirent donc à l'instant et prirent la résolution de demander à Édouard le bannissement de son indigne favori, conformément aux volontés du dernier monarque. Le roi promit de donner une réponse au prochain parlement, et dans l'intervalle il chercha les moyens d'adoucir les plus opiniâtres adversaires de son ami; mais Gaveston, dédaignant leur colère, seul dispensateur des faveurs de son maître, couvroit ses ennemis de ridicule par des sarcasmes piquants, les écrasoit par son luxe et la magnificence de ses équipages, et dans les tournois, soit hasard, soit adresse, désarçonnoit, sans ménagement, les principaux chevaliers de l'Angleterre, les Pembroke, les Lancastre, les Warenne, les Hereford. Ces succès indiscrets achevèrent d'exaspérer leur amour-propre, et dès que le parlement fut assemblé, les barons lui demandèrent l'expulsion

du favori avec des formes qui n'admettoient pas la possibilité d'un refus; car le comte de Lancastre, cousin germain du roi, et premier prince du sang, s'étoit fait accompagner d'un nombreux cortége de gens armés, et il avoit été imité par de hauts personnages. Le parlement décida que l'insolent étranger seroit banni du royaume, et les évêques prononcèrent contre lui une sentence d'excommunication, s'il ne partoit immédiatement. Gaveston, effrayé, se soumit à tout ce qu'on exigea de lui. Le roi laissa éclater les marques du plus violent désespoir; mais pour honorer jusqu'au dernier moment l'ami dont on le séparoit, il alla lui-même le conduire à Bristol, et lui fit un nouveau présent de terres considérables en Gascogne et en Angleterre. Gaveston s'embarqua, et ses ennemis ne tardèrent pas à savoir qu'au lieu de se rendre sur le continent, il s'étoit fait conduire en Irlande, dont le roi l'avoit nommé lord gouverneur. On apprit, en même temps, que son début avoit été honorable, qu'il avoit pris le commandement des troupes, s'étoit distingué dans plusieurs engagements contre les indigènes insoumis, et tenoit l'état d'un prince avec une magnificence inouïe.

Édouard, pressé d'argent, sollicita un subside du parlement qui suivit (avril 1309); mais les députés des communes, qui commençoient à connoître leur puissance réelle, mirent pour condition à leur vote qu'on feroit droit préalablement à la pétition présentée en redressement de griefs. Dans cette pétition on se plaignoit de l'avilissement des monnoies, de l'empiètement des intendants et maréchaux de la maison du roi, hors des matières et des limites de leur juridiction; des rapines exercées par les officiers pourvoyeurs du roi, aux foires et marchés; des droits additionnels illégalement imposés sur les vins, les draps et d'autres objets; des ordres, sous le sceau royal, qui servoient de chartes de pardon à des coupables indignes de clémence; des plaids communs tenus sans autorité légitime par les connétables de châteaux, et de plusieurs autres points importants. Le roi promit d'examiner, mais comme il étoit entièrement absorbé par la douleur que lui causoit l'éloignement de Gaveston, il prorogea le parlement, et remit sa réponse à trois mois.

Toute sa sollicitude étoit, en ce moment, employée à rompre l'union des barons et à les rattacher à ses volontés par d'immenses sacrifices. Lancastre obtint la charge héréditaire de grand-maître; on calma le comte de Warenne par des concessions territoriales, le comte de Lincoln fut comblé de bienfaits, et le pape enfin fut supplié de relever Gaveston du serment de ne jamais retourner en Angleterre, qu'on lui avoit arraché. Le saint-père accorda cette demande, mais à condition que le favori se soumettroit au jugement de l'Église, et se laveroit des fautes dont il étoit accusé. Cette restriction fut loin de plaire à Édouard; mais, dans son impatience, il rappela sur-le-champ Gaveston, alla le recevoir à Chester, le conduisit en triomphe à Langley, dans le comté de Hertford, assembla le parlement à Stamford, et en obtint un acte qui lui permettoit de rendre à l'exilé ses places et ses dignités.

L'expérience qui devoit éclairer Gaveston n'eut aucune influence sur sa conduite. Les mêmes extravagances, les mêmes profusions, les danses, les festins, les folles parties de plaisir se succédèrent avec fracas et ostentation. Aucun seigneur de la cour, quelque élevé qu'il pût être par sa naissance, ses emplois et ses dignités, ne fut à l'abri des sarcasmes dont Gaveston amusoit Édouard. Le comte Thomas de Lancastre étoit appelé le pourceau ou le comédien; le comte de Warwick étoit le chien noir des bois; Glocester, le coucou; Pembroke, Joseph, le juif; le roi rioit de ces sottises, et bientôt le favori fut en horreur à tous les grands du royaume. Il voulut donner un tournoi, et personne n'accepta son invitation; on enleva même, dans la nuit, les barrières et les échafaudages préparés. Enfin, Édouard ayant convoqué un parlement à York, reçut un refus des principaux barons, sous prétexte qu'ils étoient trop inférieurs à Gaves-

ton, et qu'ils redoutoient sa malignité. Ils désobéirent à une seconde sommation ; mais ayant appris que le favori se tiendroit à l'écart, ils se rendirent à la troisième, et s'assemblèrent, en armes, à Westminster, accompagnés de leurs tenanciers, également armés.

Ce parlement présenta requête à Édouard pour en obtenir la formation d'une commission de pairs, qui, sous le nom d'ordonnateurs, seroient autorisés à dresser des ordonnances pour l'administration du royaume, le réglement de la maison du roi, et la réforme des abus. L'inhabile monarque étoit au pouvoir de ses barons, et il fut forcé de consentir à leur demande, ce qu'il ne fit qu'à regret (20 mars 1310), bien que l'archevêque primat, sept évêques, huit comtes et treize barons, chargés de nommer la commission, déclarassent que cette concession provenoit de la libre volonté du roi, qu'elle ne formeroit pas un précédent attentatoire aux droits de la couronne, et que les pouvoirs des ordonnateurs ne leur seroient confiés que pour une année. Les huit comtes, les sept prélats et six barons composèrent le comité qui promit solennellement de remplir les vœux du parlement en l'honneur de Dieu, en l'honneur de la sainte Église et à son profit, en l'honneur du roi, et au profit du souverain et du peuple.

Afin de se délivrer de la présence des ordonnateurs qu'il avoit pris en haine, Édouard déclara qu'il vouloit poursuivre avec activité la guerre d'Écosse, et il donna rendez-vous à ses tenanciers sur les rives du Forth. L'imprudent Gaveston rejoignit en route le monarque plus imprudent encore, et de nouvelles faveurs le comblèrent. Édouard le créa grand-justicier des forêts au nord de la Trent, lui donna le château de Nottingham, et lui confia le commandement de l'armée qu'il formoit à Berwick. Gaveston pénétra en Écosse, déploya de la valeur, et força Bruce et ses partisans à se renfermer dans les forteresses qu'ils possédoient. Toutefois, aucune action éclatante ne vint absoudre le favori et justifier l'attachement aveugle de son souverain. Édouard eut encore besoin d'argent ; il convoqua un parlement, et se rendit à Londres pour recevoir le code réformateur dressé en son absence. Gaveston se retira dans le comté de Northumberland, et se fortifia dans le château de Bambórough.

La plupart des statuts préparés par les ordonnateurs annonçoient de la sagesse, et introduisaient des améliorations réelles dans l'administration de la justice, dans la répartition des impôts, dans l'exécution de la charte. Des mesures étoient prises pour le paiement des dettes du roi, l'abolition des réquisitions arbitraires de provisions pour l'usage de sa maison, l'établissement des taxes sur la laine, les draps et les vins, la nomination des grands officiers de la couronne, des gouverneurs des cinq-ports et des shériffs, les cas où le roi s'absenteroit de son royaume, les appels, la juridiction des maréchaux et intendants de la cour. Mais plusieurs articles blessèrent vivement le cœur d'Edouard, et l'on ne peut se défendre d'attribuer en partie leur rigueur à l'esprit de vengeance plutôt qu'à l'amour du bien public. L'un d'eux annuloit toutes les concessions faites par le roi depuis un an, et conséquemment celles qui concernoient Gaveston ; un autre bannissoit à jamais de l'Angleterre le favori qui, disoit-on, avoit dissipé la fortune publique, formé une association de sicaires qui avoient juré de le défendre, contre tous autres, à la vie et à la mort, donné des conseils perfides au souverain, aliéné par ses méfaits l'affection des sujets à leur maître, et obtenu des chartes en blanc, scellées du sceau royal et revêtues de la signature d'Edouard. On n'accordoit à Gaveston qu'un court délai pour sortir du royaume, et, passé le terme fixé, il devoit être traité en ennemi de la nation. Gaveston ne fut pas le seul courtisan atteint par la colère des barons : il fut défendu au lord Henri Beaumont d'approcher de la personne du monarque, et l'on confisqua ses revenus pour assurer la restitution des concessions à lui faites par le roi depuis la création du comité des ordonnateurs. Sa sœur, Lady Vesey, qui lui avoit procuré ces donations,

fut comprise dans la même proscription, et on lui retira le château de Bamborough.

Le roi, plus effrayé pour son favori que pour lui-même, se souleva contre ces rigoureuses dispositions, se plaignit, s'emporta même jusqu'à la menace. Mais les barons sentoient toute leur force; ils connoissoient la foiblesse du caractère d'Édouard, ils avoient sondé la position fausse où l'avoit placé son inhabileté; ils se montrèrent inexorables, et l'amenèrent enfin à signer et à publier les ordonnances. Cependant, par une protestation de peu de valeur, il se réserva la faculté de révoquer les réglements qu'on arrachoit à ses convictions et qui pouvoient anéantir l'autorité royale, s'il étoit prouvé qu'aucun d'eux fût attentatoire aux justes droits de sa couronne.

Ce fut le premier novembre 1311 que Gaveston se sépara du roi, baigné de ses pleurs et navré de ses gémissements; mais le monarque formoit déjà des plans pour rappeler près de lui l'ami qu'il venoit de recommander comme un frère au duc et à la duchesse de Brabant. Édouard commença par proroger le parlement, dont il prononça la dissolution peu de jours après. Il prétexta ensuite la nécessité de surveiller les mouvements des Écossois, et, s'éloignant de ses barons, il arriva dans la ville d'York, d'où il écrivit à Gaveston de venir le rejoindre. Le favori n'hésita pas un instant. Dès le 18 février 1312, une proclamation royale apprit aux barons qu'il s'étoit placé sous la protection de son souverain, que l'ordonnance de bannissement étoit illégale et contraire aux droits du roi et aux coutumes du royaume; que Gaveston n'avoit pas cessé d'être un bon et loyal sujet, et qu'il s'offroit à prouver que les accusations dont on l'accabloit n'étoient que des calomnies. Une ordonnance royale, du 24 février, lui rendit tous les biens qu'il avoit possédés, et lui conféra de nouveau les fonctions et les dignités dont on l'avoit dépouillé.

Un orage épouvantable se grossit rapidement sur la tête de l'inconsidéré monarque et du favori pour lequel il jouoit sa couronne. Les barons, qui reconnurent que la perte de Gaveston ou la leur devenoit inévitable, renouvelèrent l'alliance qu'ils avoient contractée deux années auparavant. Ils se réunirent, choisirent pour chef Thomas de Lancastre, petit-fils de Henri III, possesseur de six comtés, et, sous prétexte d'un tournoi, ils rassemblèrent en armes tous les chevaliers qui leur devoient le service militaire. Guy, comte de Warwick, le connétable Humphrey Bohun, comte de Hereford, Aymar de Valence, comte de Pembroke, et même Robert de Winchelsey, archevêque de Canterbury, accoururent au premier signal, et l'adhésion de ce prélat à la nouvelle ligue détermina le clergé à se déclarer contre le roi et son protégé. Lancastre, à la tête d'une armée, se dirigea sur York, tandis qu'Édouard, qui ne se doutoit pas de ce mouvement, ordonnoit la révision des ordonnances et convoquoit par lettres un conseil à cet effet. Le danger ne se révéla qu'à l'approche des premiers détachements. Le roi s'enfuit à Newcastle, où il fut suivi par Lancastre, et il n'eut qu'un moment pour évacuer la forteresse. Il atteignit Tynmouth; un vaisseau s'y trouvoit, prêt à mettre à la voile; Edouard et Gaveston montèrent à bord; et, malgré les prières et les larmes de la reine Isabelle, le roi partit, abandonnant la princesse sur le rivage, et se fit conduire à Scarborough, où il déposa son favori, comme en lieu de sûreté, et d'où il se rendit à York. Lancastre, dont l'unique but étoit de s'emparer de Gaveston, établit son camp entre York et Scarborough, et fit assiéger ce château par les comtes de Pembroke et de Surrey. Édouard voulut parler en maître; il donna l'ordre aux troupes de se retirer, mais elles refusèrent obéissance à leur foible souverain, et Gaveston se rendit au comte de Pembroke, avec la condition que, si dans le cours de deux mois aucun accommodement général n'étoit convenu entre le roi et les barons, le comte remettroit le favori au château de Scarborough, qui seroit conservé dans l'état où il le livroit à ses adversaires. Il fut encore stipulé que Pembroke et le lord Henri

Percy répondroient de la sûreté de Gaveston, sous peine de la perte de leurs terres, de leurs membres et de leur vie, et qu'il n'auroit d'autre prison que son propre château de Wallingford. Le comte de Pembroke le conduisit à Dedington, et, sous un prétexte insignifiant, le laissa sous la garde de quelques serviteurs. Gaveston se livra donc au repos avec sécurité; mais, aux premiers rayons du soleil, une voix qu'il ne connoissoit que trop bien, celle du comte de Warwick, du chien noir des bois, lui cria qu'il eût à se vêtir et à sortir à l'instant de sa chambre. Le prisonnier obéit à cet ordre formel, et se vit entouré des vassaux militaires de son ennemi, qui le placèrent snr une mule, et le conduisirent en triomphe au château de Warwick. Lancastre, Hereford, Arundel, Surrey et plusieurs autres chefs s'y trouvèrent réunis, et tinrent conseil sur le sort de l'infortuné Gaveston. L'un d'eux opina pour qu'on lui laissât la vie; mais un autre s'écria qu'un renard pris appartenoit aux chiens, et qu'il ne falloit pas se donner la peine de le chasser une seconde fois. La peine de mort fut donc prononcée, au mépris de toutes les lois civiles et militaires, et contre les termes exprès de la capitulation. La malheureuse victime se jeta vainement aux pieds du comte de Lancastre, et sollicita sa pitié par les expressions les plus touchantes; elle n'en obtint que des réponses dédaigneuses. On conduisit Gaveston à Gaversike, qui portoit alors le nom de Blacklow-Hill et se trouvoit dans la juridiction de Lancastre, et le bourreau lui trancha la tête en présence même des comtes (19 juin 1312).

Cet assassinat ne fut vu qu'avec horreur par la nation. Gaveston étoit, sans doute, un débauché, mais ce délit ne méritoit pas la mort. La plupart des défauts qu'on lui reprochoit, son insolence, son faste, son esprit railleur ne pouvoient blesser que les grands qui entouroient la personne du roi. Il étoit donc victime de l'implacable vanité des hauts barons, et l'on fit des vœux pour que le sang versé retombât sur leur tête. La douleur du roi fut immense et se manifesta par les plus violents transports; toutefois elle s'apaisa graduellement, et il ne lui resta qu'une détermination bien arrêtée de se venger. Il reconnut que la dissimulation lui étoit nécessaire, revint à Londres et pardonna publiquement au comte de Pembroke qui déclara que l'enlèvement de Gaveston par Warwick avoit eu lieu sans son consentement et en son absence. Édouard rassembla des troupes nombreuses; et il se préparoit à combattre les barons ligués et réunis à Dunstaple, lorsque les légats du pape et les envoyés de la France s'entremirent afin de prévenir une guerre civile. Les conditions d'une réconciliation générale furent discutées, les barons exigeoient pour leur sûreté que Gaveston fût déclaré traître à l'Angleterre, mais Édouard repoussa leur demande avec indignation. Ils consentirent enfin à solliciter à genoux le pardon du roi, dans la salle du trône à Westminster. Cette apparence de soumission flatta le facile monarque; il fit proclamer une amnistie générale, et délivra des actes particuliers d'amnistie à tous les lords et chevaliers de la confédération. La naissance d'un fils vint à cette époque le détourner de ses chagrins, et la mort cruelle de son favori parut effacée de sa mémoire.

Tandis que le monarque et la noblesse de l'Angleterre entretenoient le trouble dans l'état pour une querelle misérable en elle-même, les Écossois avoient mis à profit la circonstance, et leurs progrès excitoient une rumeur générale. Un paysan rusé, nommé William Binnock, s'étoit emparé du château de Linlithgow par un stratagème assez commun, en cachant des hommes armés sous des bottes de foin et tenant les portes forcément ouvertes par la disposition de ses chariots. Bruce avoit pris par escalade Perth et Roxburgh; Randolf comte de Moray avoit planté la bannière de l'indépendance sur les remparts d'Édimbourg, et le gouverneur de Stirling, Mowbray, s'étoit engagé à rendre cette forteresse s'il n'étoit pas secouru avant la fête de saint Jean-Baptiste (1314). Édouard, réveillé par les cris de ses sujets, ordonna des levées d'hommes, somma

ses tenanciers militaires de le suivre, appela au champ de bataille des vassaux de l'Aquitaine, demanda des mercenaires à la Flandre et des secours aux tribus irlandoises, et se mit en route pour Berwick quoique les barons témoignassent encore de l'opposition à ses volontés, et que le clergé lui eût refusé un subside. Surrey, Warwick, Arundel, Lancastre et beaucoup d'autres désobéirent à ses ordres; néanmoins son armée devint imposante, et il se dirigea vers Stirling, traînant après lui de nombreuses machines de guerre. Il parut en vue de la ville la veille de la fête désignée.

Robert Bruce ne comptoit pas sous ses drapeaux plus de trente mille hommes assez mal équipés. L'armée d Édouard étoit beaucoup plus considérable, mais les historiens anglois n'ont pas conservé le nombre de ses combattants, et les historiens écossois l'ont exagéré. Les dispositions de Bruce montrèrent de l'habileté; il s'appuya d'un côté sur le village de Bannock, incendié depuis quelque temps, de l'autre sur un marais, et, pour se défendre de la cavalerie, il fit creuser sur le front de son armée des fosses étroites et profondes, garnies de pieux aigus et recouverts de légères claies revêtues de gazon. Édouard Bruce le dernier des frères du roi d'Écosse, commanda l'aile droite, le comte de Moray l'aile gauche. Le centre fut composé des gens des comtés d'Argile de Carrick et des Iles, et Robert se mit à la tête d'un corps de réserve destiné à soutenir les combattants qui foibliroient.

Un engagement assez vif eut lieu la veille de la bataille entre un corps de cavalerie écossoise conduit par Robert Bruce lui-même et un corps anglois, commandé par Henri Bohun. Ce chevalier d'une haute renommée fut tué par Bruce qui, d'un coup de hache d'armes, lui fendit la tête, et comme cet exploit se fit en présence des deux armées, les Écossois en tirèrent un favorable augure pour le succès du combat qui se préparoit, tandis que les Anglois parurent s'en effrayer. Le 25 juin, au lever du soleil, l'abbé d'Inchaffrey monté sur une éminence célébra l'office divin et rappela à ses auditeurs, dans un discours in spiré, que la patrie leur avoit en naissant im posé l'obligation de mourir pour sa défense Puis il se mit à leur tête, et, les pieds nus, l crucifix en main, il les conduisit sur le lie choisi pour le combat, et dès que les rang furent formés il leur donna sa bénédictio et adressa au ciel une dernière et ardent prière. Toute l'armée écossoise s'agenouill en même temps et quelques chefs anglois, le voyant dans cette attitude, s'écrièrent: Il sont à genoux, ils nous demandent miséri corde. — Oui, répliqua Ingelram de Umfra ville, ils la demandent en effet, mais il s'adressent à Dieu seul!

Il paroît que l'infanterie angloise fut char gée de commencer l'attaque. Le premie choc fut terrible. Bruce fit avancer sa ré serve, ébranla le corps qui lui étoit oppo et le mit en désordre. Le comte de Gloceste neveu d'Édouard, s'élança suivi de sa cava lerie pour rétablir le combat, mais les che valiers entraînés par leur ardeur se précipi tèrent dans les fosses préparées par leur adversaires et Glocester y périt avec un foule d'autres. La cavalerie écossoise, com mandée par sir James Douglas, poursuivi les fuyards et en fit un grand carnage. Un troupe de gens des équipages que Rober avoit munie d'étendards pour lui donne l'apparence d'un corps d'armée parut alor sur les hauteurs, une terreur panique s'em para sur-le-champ des Anglois encore en ligne ils jetèrent leurs armes et s'enfuirent dans tou tes les directions. Édouard poursuivi ne s'é chappa qu'avec peine. Il se réfugia dans le murs de Dunbar, où il s'embarqua pou l'Angleterre, ses trésors, ses approvisionne ments, ses machines de guerre, son servic particulier tombèrent dans les mains de l'en nemi. La victoire des Écossois fut complète et l'indépendance de leur patrie assurée pa les résultats de ce combat connu sous le non de bataille de Bannock-Burn, Bannock-le brûlé (24 juin 1315).

La politique de Robert Bruce fut hono rable. Il traita ses prisonniers avec beaucoup d'humanité. Les plus distingués furent échan-



Coiffures de femmes (1315 à 1320).



Costume de femme (1315 à 1320).

gés contre la comtesse de Carrick sa femme, contre l'une de ses sœurs, veuve de l'infortuné Christophe Seaton, contre sa fille, le comte de Marr, l'évêque de Glasgow. Une autre sœur de Robert, Marie, renfermée dans une cage à Roxburgh, servit de rançon à Walter Comyn. La comtesse de Buchan fut rendue à la liberté après sept ans de la plus cruelle prison, et une surveillance presque aussi pénible durant plusieurs autres années. Bruce, affermi sur le trône, se vit entouré des membres de sa famille qui avoient survécu à tant de désastres, et pensa que la fortune, jusqu'alors contraire, s'étoit réconciliée avec ses destinées.

Robert Ier proposa un traité entre l'Écosse et l'Angleterre; mais Édouard, en acceptant des paroles de paix, lui refusa le titre de roi. Bruce rompit à l'instant les négociations, et reprit les hostilités. Les Irlandois, sommés par Édouard de venir à son secours, avant la bataille de Bannock-Burn, s'étoient bien gardés d'obéir; ils prenoient intérêt aux efforts d'une nation opprimée qui combattoit pour son indépendance, et ils reçurent avec enthousiasme la nouvelle de la victoire des Écossois. Les Anglois n'étoient donc pas invincibles, et l'Irlande conçut l'espérance de recouvrer aussi sa liberté. Elle demanda des troupes au roi d'Écosse qui lui envoya six mille hommes commandés par son frère, Édouard Bruce. Cette armée, débarquée près de Carrick-Fergus, fut rejointe par les O'nials. Ils prirent et saccagèrent Dundalk et Atherdee, obtinrent quelques succès contre divers détachements anglois, et se maintinrent en assez bonne position. En janvier 1316, Édouard Bruce reçut des renforts, et défit les Anglois à Arscol, dans le comté de Kildare, et à Kenlys, dans le Meath. Ses victoires ranimèrent les Irlandois qui, jusqu'alors, étoient restés spectateurs de la lutte. Les O'brien, les O'carrol, les O'toole, les Archbold prirent les armes, et l'Irlande ne présenta bientôt plus qu'une scène de dévastation et de carnage.

Édouard Bruce songeoit cependant à ses intérêts personnels, plus qu'à ceux du pays. Donald O'nial, qui prenoit le titre de monarque héréditaire de l'Irlande et de prince de Tyrone, lui céda tous ses droits à la souveraineté, et Bruce se fit couronner roi d'Irlande; mais tandis qu'il s'occupoit de ce soin

frivole, la discipline des troupes régulières l'emportoit sur la bravoure inconsidérée des indigènes. La tribu des O'moores et celle des O'connor, dont le chef se nommoit Phelim, roi de Connaught, furent presque détruites par lord Richard Birmingham. Onze mille morts, parmi lesquels étoit Phelim lui-même, restèrent sur le champ de bataille, et la joie des Anglois fut immense. Cependant l'arrivée de Robert Bruce en arrêta les transports. Il débarqua sur les côtes de l'Ulster, s'empara de Carrick-Fergus, et parcourut presque toute l'Irlande, dans une marche triomphale; mais la famine et les intempéries de la saison causèrent de tels ravages dans son armée, que le roi d'Écosse jugea prudent de retourner dans ses états. Tandis que ces événements se passoient, le roi d'Angleterre avoit référé en cour de Rome de la conduite des Irlandois. Jean XXII les menaça d'excommunication, s'ils persistoient dans leur rébellion. Les tribus et leurs chefs s'en effrayèrent; et, par un mémoire justificatif, ils se plaignirent au saint-père de l'oppression et des trahisons dont ils étoient victimes, telles, disoient-ils, que l'assassinat d'un Irlandois par un Anglois ne passoit pas pour un crime aux yeux de leurs tyrans. Hommes libres, ils avoient juré une guerre à mort à qui vouloit les réduire à la condition d'esclaves, et c'étoit dans le but d'une défense légitime qu'ils avoient choisi, pour leur protecteur et souverain, Édouard Bruce, frère du roi d'Écosse. Jean XXII fut frappé de la franchise et de la noblesse des expressions du mémoire. Il chargea ses légats de remontrer énergiquement au roi d'Angleterre les torts dont il se rendoit coupable, et ceux-ci en obtinrent la promesse d'un redressement complet des abus dont se plaignoient les Irlandois.

Cette promesse, dès qu'elle fut connue, influa puissamment sur l'opinion générale. Sir Roger Mortimer, gouverneur de l'Irlande, se conduisit avec assez de sagesse pour ramener à l'obéissance plusieurs chefs importants. On mit en jugement les Lacis convaincus de favoriser ouvertement les Écossois, et l'on relâcha le comte d'Ulster, parent du roi d'Écosse. Les Archbolds, les O'briens firent leur paix avec l'Angleterre. La moitié de la population du Connaught se battit contre l'autre moitié, et affoiblit d'autant le parti de l'indépendance. Enfin, Édouard Bruce ayant rencontré à Fagher, dans le voisinage de Dundalk, l'armée du lord Birmingham, fut défait par ce général, et périt dans le combat. Birmingham n'eut pas honte de présenter lui-même à Édouard I[er] la tête du malheureux Écossois. Il en reçut, pour récompense, le titre et la dotation de comte de Louth; et le corps du dernier frère de Robert Bruce fut partagé en quatre morceaux et envoyé aux quatre principales villes de l'Angleterre. La couronne d'Écosse coûtoit cher à son possesseur. Quant à l'Irlande, dupe de sa confiance dans les paroles d'Édouard II, elle vit recommencer le système de déprédation et de tyrannie dont elle avoit été momentanément délivrée.

La famine et la peste exerçoient alors leurs ravages en Angleterre. Les négociants avoient obtenu, dès l'année 1314, l'autorisation d'acheter des blés en France et de les importer en Angleterre; mais ce secours fut insuffisant, et le parlement, pour remédier à la détresse qu'on attribuoit, sans doute, à l'avidité des propriétaires et des marchands, imagina de fixer un maximum pour le prix des denrées. Il en arriva que les possesseurs les cachèrent, et que leur prix augmenta si exorbitamment que le roi lui-même manqua souvent de pain à sa table (1315). La récolte suivante avorta presque partout, à la suite de pluies longues et orageuses. Une épizootie se déclara sur le bétail; une dyssenterie épidémique et d'autres maux aussi cruels se développèrent parmi les hommes. Des murmures éclatèrent de toutes parts. Le parlement, indécis, supprima le maximum et défendit le roulement des brasseries à bière. Mais loin de baisser, le prix des matières alimentaires de première nécessité continua à s'élever, et la misère devint telle, qu'après que des gens affamés eurent dévoré les animaux morts et les débris les plus immondes,

on vit des pères s'assouvir des chairs de leurs enfants, et des hommes s'acharner, comme des oiseaux de proie, sur des cadavres humains.

La rareté des denrées causoit encore d'autres désordres. Les riches, les seigneurs, les propriétaires n'avoient pu conserver auprès d'eux les nombreux serviteurs qui formoient leurs maisons; et ceux-ci, dans leur désespoir, s'étoient organisés en bandes de voleurs que la crainte des punitions légales ne pouvoit plus réprimer. Il fallut que les habitants isolés des hameaux, ceux des bourgs et même des villes, contractassent entre eux des associations pour résister aux brigands. Il s'en forma de toutes parts et de toutes sortes; l'esprit de haine et de vengeance ne tarda pas à s'en mêler, et le meurtre l'assassinat et la rapine couvrirent le sol de l'Angleterre de sang, de larmes et de deuil.

Des divisions d'une nature dangereuse partageoient aussi le conseil d'Édouard. Le retour humiliant de ce monarque rendit aux barons, qui avoient constamment adhéré aux vues du comte de Lancastre, la puissance qu'ils avoient perdue par leur soumission forcée, après la mort de Gaveston. Ils avoient refusé de suivre Édouard en Écosse; ils refusèrent de paroître au parlement jusqu'à ce que les ordonnances fussent complétement en vigueur. Le roi céda; Lancastre fut mis à la tête du conseil, et disposa du ministère; mais Édouard manquoit de franchise comme d'énergie, et l'on s'aperçut bientôt qu'il n'attendoit qu'une occasion pour se délivrer d'une tutelle qui lui pesoit. Les amis du monarque, les amis de Lancastre ne se voyoient qu'avec méfiance et aversion, et bientôt ils s'accusèrent mutuellement d'entretenir des relations secrètes avec les Écossois : les uns parloient d'une correspondance du comte avec Bruce, et le comte, de son côté, prétendoit avoir surpris une lettre signée de la main d'Édouard. Cependant le roi jugea convenable de reprendre l'offensive; il nomma Lancastre général des armées angloises, partit en hâte pour York, et somma ses tenanciers militaires de se rassembler à Newcastle; mais Lancastre, qui s'attachoit à faire échouer tous ses plans d'opération, engagea secrètement les barons à lui désobéir; et le roi, se voyant peu secondé, revint dans sa capitale, afin d'y recevoir deux légats de Jean XXII, les cardinaux d'Ossat et de Fiesque.

Ces deux éminences étoient envoyées pour travailler à l'établissement d'une paix durable entre l'Angleterre et l'Écosse, et elles commencèrent par proclamer, au nom du saint-père, une trêve de deux années. Édouard se soumit respectueusement aux volontés de l'Église, et les légats firent demander un sauf-conduit à Bruce, qui refusa de les entendre, parce que le souverain pontife ne le qualifioit, dans la suscription de ses lettres, que de lord Robert de Brus, gouverneur de l'Écosse. Les comtes et les barons écossois déclarèrent, en même temps, que le parlement ni la noblesse n'entreroient en négociation que lorsque Bruce auroit été reconnu roi d'Écosse. En conséquence, l'armée écossoise redoubla ses efforts, s'empara de Berwick, de Harbottle, de Wark et de Mitford (1318), brûla ou mit à rançon Skipton, Rippon, Northallerton, Scarborough et Boroughbridge, et força enfin le conseil gouvernemental d'Angleterre à prendre des mesures pour éviter de plus grands désastres. Lancastre réunit ses tenanciers et ceux de ses partisans aux vassaux d'Édouard, et se hâta d'investir Berwick dont la perte étoit considérée comme une calamité publique. Bruce, de son côté, fit une tentative sur York, afin de s'emparer de la reine Isabelle qui y tenoit sa cour. Il ne parvint qu'à combattre l'archevêque qui, dans un accès d'humeur belliqueuse, avoit armé ses ecclésiastiques, et s'étoit avancé jusqu'à Boroughbridge, à la tête de douze mille hommes. Le prélat fut battu, et plus de trois cents prêtres ou moines périrent dans le conflit; les milices, dans une déroute complète, perdirent plus de trois mille des leurs. Le siége de Berwick fut levé, et le roi d'Angleterre, las d'une guerre désastreuse et qui sembloit interminable, proposa sérieusement la paix au roi

d'Écosse. Bruce, qui n'en éprouvoit pas un moindre besoin, et qu'inquiétoit l'excommunication prononcée contre lui par les légats, consentit à conclure une trève de deux années, sous le simple nom de Robert de Brus (1320). Il profita de ce délai pour recouvrer la bienveillance du saint-père. Des commissaires furent nommés par le pape et le roi de France pour se réunir, dans un congrès, avec les délégués des souverains en procès; mais les conférences traînèrent en longueur.

Avant la funeste catastrophe de Gaveston, le comte de Lancastre, dans le but d'enlever à cet infortuné une portion de la faveur dont il jouissoit, avoit placé près du roi, comme simple chambellan, l'une de ses propres créatures, un jeune homme d'une famille ancienne et honorée, nommé Hugues-le-Despenser (le dépensier), ou simplement Spenser. Il étoit doué de beaucoup d'agréments extérieurs, brilloit par quelques talents acquis, montroit du zèle et de l'attachement à son souverain; et le foible cœur d'Édouard, où la mort de son favori avoit laissé tant de vide, ne tarda pas à le choisir pour donner au moins quelque change à son sentiment inoccupé. Le jeune Spenser devint promptement l'arbitre des volontés de son maître, qui le combla de ses faveurs, et lui fit épouser une de ses nièces, fille du grand comte de Glocester tué à Bannockburn, ce qui le mit en possession de la plus grande partie du comté de Glamorgan et de propriétés immenses sur les frontières du pays de Galles. Le père de Hugues Spenser étoit un vieillard plus vénérable encore par la valeur dont il avoit donné mainte preuve, par ses services incontestés, par sa sagesse et son intégrité, que par ses nombreuses années, et il pouvoit suppléer par ses conseils à l'expérience et aux lumières qui manquoient à son fils. Mais aussitôt que Lancastre eut reconnu l'influence qu'avoit acquise le jeune Spenser sur l'esprit du roi, il le regarda comme un rival de sa propre puissance, le peignit comme un homme hautain, avide, ambitieux, inspira sa haine aux seigneurs de son parti, et tous ensemble résolurent d'aviser au moyen le plus prompt pour perdre le nouveau favori. Ils furent servis à souhait.

William Braouse, baron de Gower, propriété féodale voisine des terres de Hugues-le-Despenser, avoit, à défaut de postérité masculine, substitué sa baronie à son gendre, Jean de Mowbray, et par celui-ci, au comte de Herefort. A la mort de Braouse, Mowbray, selon l'usage, devoit obtenir l'autorisation du roi, et jurer foi et hommage avant de se mettre en possession du fief. L'omission de cette formalité attribuoit de droit la baronie à la couronne; mais Mowbray, sans remplir la condition imposée par la vassalité, se saisit de l'héritage et s'installa au château de Gower. Spenser, apprenant que ce seigneur avoit forfait la baronie, engagea le roi à la réclamer comme lui étant échue par droit d'aubaine, et le pria de lui en faire présent. La discussion du droit de propriété étoit du ressort des tribunaux; mais les seigneurs des Marches de Galles, convoqués par Mowbray, armèrent huit cents hommes d'armes, cinq cents cavaliers, dix mille hommes de pied; et, pénétrant sur les terres non gardées des deux Spenser, ils s'emparèrent de dix de leurs châteaux, et emportèrent, détruisirent ou brûlèrent tous les biens-meubles de vingt-trois manoirs, de vastes monceaux de blé, quatorze cents bœufs, dix-huit cents vaches avec leurs veaux, trente-huit mille moutons, deux mille quatre cents porcs, deux cent vingt chevaux ou jumens, des armes et armures pour quatre cents hommes, des approvisionnements immenses en vin, miel, lard, viandes salées, et tout l'argent dû par les tenanciers, et évalué à quatre mille livres sterling. Ainsi se composoit alors la fortune d'un gentilhomme. Ces déprédations commises, les envahisseurs réclamèrent l'appui du comte de Lancastre, et, par une convention signée avec lui, du comte de Herefort, des seigneurs des Marches et de trente-quatre barons et chevaliers, tous s'engagèrent, pour le bien du roi et de sa famille, pour la gloire de Dieu et de la sainte Église, à poursuivre les deux Spenser jusqu'à

s eussent obtenu leur exil ou leur
ancastre, à la tête de l'armée des
rés, marcha vers Londres, en lais-
mettre sur la route d'affreux dégâts;
l il fut à Saint-Alban, il envoya au
messagers afin de demander le ban-
nt des deux hommes que les barons
proscrits.
ux Spenser étoit en ce moment em-
-delà des mers pour le service du roi,
s commandoit une flotte chargée de la
nce des cinq ports. Édouard répondit
oyés qu'il ne condamnoit jamais un
sans l'entendre, sans lui donner la pos-
le répliquer à ses accusateurs. Cette
étoit sage; mais que pouvoient des
d'équité sur des gens déterminés, et
tendoient le succès que de leur au-
es confédérés, après s'être consultés,
irent au parlement, alors réuni à
nster, l'entourèrent de soldats, et,
nt dans la salle, présentèrent contre
: Spenser un acte d'accusation qui
utoit d'avoir usurpé le pouvoir royal,
s des mesures contraires à la lettre
arte, éloigné le roi des grands de sa
is ses graces à prix et nommé des
habiles. Aucun fait n'étoit apporté en
Les prélats protestèrent contre l'acte
on vouloit qu'ils donnassent leur
n; on dédaigna de consulter les dé-
es villes, bourgs et communes; les
s de la noblesse furent les seuls à
t les barons confédérés se firent telle-
douter des amis et partisans du roi,
x-ci même donnèrent leur assenti-
la sentence qui déclara que Hugues-
enser le père, et Hugues-le-Despen-
ls, étoient bannis à tout jamais, que
iens étoient confisqués, et qu'ils se-
assibles de la peine des traîtres s'ils
nt dans le royaume ou refusoient
tir au jour fixé. Amnistie fut accor-
ancastre et à ses alliés pour tous les
mmis par eux et leurs soldats.
cte de violence produisit la déconsi-
complète de l'autorité du monarque,
lus minces hobereaux se crurent en droit d'insulter la famille royale. Le lord Badlesmère, qu'Édouard avoit nommé gouverneur de Ledes, au comté de Kent, s'étoit fait bien venir des rebelles en trahissant quelques-uns des secrets de son maître, mais le roi lui avoit pardonné. La reine Isabelle, voyageant avec sa suite dans le comté, voulut prendre pour une nuit son logement à Ledes; le gouverneur étoit absent, et Lady Badlesmère, sa femme, refusa insolemment à la reine l'entrée du château; elle osa même faire tuer quelques-uns des gens du roi qui s'étoient avancés jusqu'aux portes. Édouard, qui ne cherchoit qu'une occasion de se venger des barons, poursuivit avec une énergie inaccoutumée les auteurs de l'outrage fait à la reine. Il assiégea le château de Ledes; les lords des Marches, excités par Badlesmère, se rassemblèrent pour défendre leur allié; mais avant leur arrivée le château étoit pris; le gouverneur provisoire, Colepepper, avoit été pendu avec onze de ses chevaliers, et Lady Badlesmère renfermée dans une prison. Ils se retirèrent avec honte.

Édouard, s'étant assuré par cette courte expédition que les troupes écoutoient encore sa voix, fit un appel secret à ses amis, et se crut assez puissant pour faire annuler la sentence rendue contre les deux Spenser. Ils revinrent en Angleterre. Le jeune Spenser se constitua prisonnier, et représenta, dans une pétition, l'illégalité du jugement qui le condamnoit. Les prélats, convoqués par Édouard, déclarèrent que ce jugement étoit contraire à la Charte, et qu'ils avoient protesté contre son exécution; les comtes de Pembroke, de Richemond, de Kent et d'Arundel, affirmèrent qu'ils n'avoient consenti à cette iniquité que par crainte; et le roi, joyeux, reprit sous sa protection ses deux favoris. C'étoit beaucoup pour lui que d'avoir osé le faire, et surtout d'avoir devancé ses adversaires en armant le premier. Il marcha sur les frontières du pays de Galles, surprit des barons qui n'étoient plus préparés à la résistance, et s'empara de leurs châteaux. Le comte de Lancastre craignit dès-lors la destruction de son parti. Sa popularité n'é-

toit plus la même. Le peuple, que les victoires des Écossois avoient exaspéré, le soupçonnoit d'avoir contribué à leurs succès par une lâche trahison. Il avoit, disoit-on, reçu de Bruce quarante mille livres pour lever le siége de Berwick. Il sentit la nécessité d'agir avec vigueur, et, repoussant toute dissimulation, il convoqua les barons, ses partisans, à Doncaster, et déclara hautement son alliance avec l'Écosse. Robert Ier avoit promis que, sous aucun prétexte, ses troupes ne s'empareroient d'une partie quelconque du royaume d'Angleterre à titre de conquête. Randolfe, comte de Murray, et sir James Douglas, amenèrent quelques faibles bataillons aux comtes de Lancastre et de Herefort; les lords des Marches brûlèrent Bridgenorth; et tous ensemble assiégèrent le château de Tickhill. La guerre civile fut ainsi déclarée. Cependant Edouard s'avançoit à la tête de trente mille hommes. Il vouloit passer la Trent à Burton, mais les rebelles défendirent, pendant trois jours, le pont de cette ville. Les royalistes traversèrent la rivière à gué, et leurs adversaires, très-inférieurs en nombre, se replièrent en hâte sur le comté d'York. De Pontefract, Lancastre écrivit au roi d'Ecosse pour solliciter de prompts secours. A Boroughbridge, il rencontra des détachements de l'armée d'Edouard, commandés par le gouverneur d'York, sir Simon Ward, et le gouverneur de Carlisle, sir Andrew Harcley, qui s'opposèrent à son passage. Le comte de Herefort fut tué dans l'action. Lancastre conduisit sa petite troupe à un gué; mais il fut repoussé et il se vit perdu. Il essaya de tenter la fidélité de Harcley par des présents, sans réussir. Il sollicita une trêve de douze heures, dans l'espoir que les Écossois arriveroient à son secours durant la nuit; mais il fut encore déçu dans cet espoir. Au point du jour, sommé de se rendre, il s'agenouilla devant un crucifix, et s'écria : « Je me rends à toi, mon Dieu! je n'espère » qu'en ta miséricorde! » On le conduisit à York, puis à son propre château de Pontefract, et une commission martiale, présidée par Edouard, et composée de six comtes et des barons royalistes, le condamna à subir la peine des traîtres, c'est-à-dire à être traîné, pendu et mis en quartiers. Le souvenir de la mort de Gaveston, la certitude que Lancastre préparoit un sort semblable aux Spenser, rendirent Édouard inexorable, malgré la douceur habituelle de son caractère. Tout ce qu'on put obtenir en faveur du comte, fut la commutation du supplice ignominieux de la potence en décapitation. La populace et les suppôts de la justice accablèrent d'outrages l'infortuné petit-fils de Henri III. Ils le conduisirent au lieu de l'exécution sur un cheval sans bride, le couvrirent de boue, et l'accompagnèrent avec des huées, l'appelant par dérision le roi Arthur, nom qu'il avoit eu la faiblesse de prendre dans ses traités avec l'Écosse. Les outrages ne cessèrent que lorsque le bourreau eut fait tomber sa tête (1322). Quels que fussent les crimes du comte de Lancastre, ce jugement étoit aussi peu légal que celui par lequel avoit péri Gaveston. Ses principaux adhérents, Badlesmère, Fleming, Chesney et plusieurs autres, au nombre de dix-huit, traduits devant leurs pairs, furent jugés par les lois du pays, condamnés à mort et envoyés à l'échafaud. L'exil et les confiscations en punirent quelques autres. Édouard convoqua un parlement à York. Comme le roi étoit triomphant, tous les membres de cette assemblée furent du parti du vainqueur, et se prétendirent plus royalistes que lui-même. On revisa les ordonnances, dont on annula les dispositions contraires à la pleine puissance du souverain; on décida qu'aucune mesure arrêtée par un sujet du roi, en vertu de quelque pouvoir ou commission que ce fût, ne seroit valable si elle portoit un préjudice quelconque aux droits de la couronne; et qu'à l'avenir, toute proposition de loi relative au trône, au royaume ou au peuple, seroit discutée et confirmée par le roi en plein parlement, sous l'assentiment des prélats, comtes, barons, corporations et communautés d'Angleterre. On raya des registres la sentence prononcée contre les Spenser. Le roi créa le vieux père comte de Winchester. Le fils reprit sur le caractère d'É-

on ascendant accoutumé, et l'un et
içurent d'immenses domaines, pro-
les confiscations, en dédommage-
leurs pertes. L'envie et leur propre
nce ne tardèrent pas à préparer un
ste à ces favoris.
ile Édouard conçut alors le projet
vrer sa suzeraineté sur l'Écosse. Il
jusqu'aux rives du Forth avec une
mbreuse, mais mal commandée et
l administrée. Les subsistances de-
ientôt si rares qu'il fallut se retirer,
aucune action éclatante eût effacé la
Bannock-Burn. Il arriva même que
ne nuit qu'Édouard passoit à l'ab-
Biland, un détachement écossois
les chevaliers qui composoient sa
fit prisonniers Jean de Bretagne,
Richemond, et Henry de Sully,
nme françois, et se seroit emparé
i-même s'il ne s'étoit enfui en toute
York. Un traître avoit dirigé cette
e des Écossois; c'étoit Harlay, le
r de Lancastre, que le roi pour ré-
e avoit doté du comté de Carlisle et
it nommé gouverneur des marches
t. On découvrit ses relations avec le
sse. Arrêté et jugé, il fut condamné
ses titres, à voir briser son épée et
ons d'or, à être traîné et pendu
oir eu les entrailles arrachées et
son corps ensuite dut être coupé en
attachés sur les murailles des qua-
ières villes du royaume, et sa tête
r le pont de Londres pour rester en
aux traîtres et en exécration à la
. Une trève de treize années fut en-
clue entre l'Angleterre et l'Écosse.
paix provisoire n'avoit rien d'hono-
nais Édouard étoit menacé d'une
vec la France, et bien que le calme
it rétabli dans l'intérieur de ses états
lui présager d'heureuses années, il
as assez aveugle pour ne pas s'aper-
l'une fermentation sourde menaçoit
on repos. Une conspiration formée
dre à la liberté les prisonniers de
bridge fut déjouée par la vigilance
des Spenser; mais bientôt ils eurent à craindre pour leurs jours, et plusieurs complots contre la vie des deux favoris durent avertir le roi que le parti de Lancastre n'étoit pas éteint, et que la haine qu'ils avoient inspirée au peuple devenoit un sentiment universel.

La suzeraineté de la Guyenne étoit l'intarissable source des prétentions des rois de France et des prétextes de guerre avec les rois d'Angleterre. Charles-le-Bel se plaignit de ce qu'Édouard n'avoit pas assisté comme grand vassal à son couronnement, et n'avoit pas renouvelé pour lui la cérémonie de l'hommage; il s'empara de l'Agenois, et le comte de Kent, frère du roi, rendit à son ennemi la forteresse de la Réole afin de s'assurer une trève de quelques mois. Le pape interposa son autorité pour rétablir la paix entre les deux souverains, mais Charles exigeoit toujours qu'Édouard vînt en personne à sa cour. Afin d'aplanir le différend, on imagina d'envoyer en France la reine Isabelle, sœur de Charles-le-Bel, suivie d'une cour brillante. Cette reine dont l'ambition avoit aspiré à prendre sur Édouard l'ascendant que, sans doute, elle méritoit autant que le jeune Spenser, n'avoit pu supporter l'orgueil de ce favori; et quoiqu'elle eût dissimulé sa haine, elle en avoit assez laissé paroître pour que Spenser n'osât conseiller à son maître le voyage de France. Il craignoit que dans cette contrée, où Isabelle étoit toute-puissante, le crédit de cette princesse ne l'exposât à des périls certains. A son arrivée dans sa patrie, Isabelle fut entourée d'un grand nombre d'Anglois réfugiés, débris de la faction de Lancastre, et parmi lesquels elle distingua le lord Roger Mortimer de Wigmore, deux fois condamné à mort pour haute trahison, deux fois gracié par le roi. Ce baron actif et entreprenant s'étoit évadé presque miraculeusement de la prison où il étoit détenu, et il avoit trouvé un asile en France où il ne songeoit qu'aux moyens de se venger. Son esprit, ses agréments personnels, captivèrent l'affection de sa souveraine; elle le créa surintendant de sa maison;

et bientôt elle sacrifia son honneur et la fidélité qu'elle devoit à son époux, à la passion insensée qui l'entraînoit vers un proscrit.

Un traité ignominieux fut proposé à Édouard par son frère Edmond, comte de Kent, dont la reine trompoit le sens peu éclairé. Il devoit retirer ses troupes à Bayonne et remettre la Guyenne au roi Charles, qui la lui auroit restituée après la cérémonie de l'hommage, en conservant toutefois l'Agénois jusqu'à ce que les pairs de France eussent prononcé sur la validité de son droit, ou qu'il eût été indemnisé par Édouard des frais de la guerre, si les pairs n'admettoient pas que cette province fût de son domaine. Le roi d'Angleterre, après quelques jours d'hésitation, signa ce traite honteux et prit la résolution de se rendre à Beauvais pour y accomplir la cérémonie de l'hommage; mais à Douvres il se trouva indisposé (juin 1325), et par des messagers il fit part au roi Charles des motifs de son retard. Charles répondit que s'il consentoit à résigner la Guyenne et le Ponthieu à son fils le prince de Galles, il se contenteroit de l'hommage du petit prince aux mêmes conditions. Édouard eut la foiblesse d'y consentir, et son fils, à peine âgé de douze ans, s'embarqua pour la France accompagné d'un brillant cortége de chevaliers.

Cependant, lorsque les cérémonies furent terminées, Édouard rappela la reine et son fils par les lettres les plus pressantes. Isabelle écrivit que sir Hugues-le-Despenser étoit son ennemi personnel, et que ses jours et son honneur seroient en danger, si elle habitoit le même pays. Le roi, dans ses réponses, témoigna un extrême étonnement de cette calomnieuse assertion. Selon lui, la reine avoit toujours traité Hugues Spenser avec amitié, et depuis son absence elle lui avoit écrit des lettres pleines de bonté. Jamais le roi n'avoit causé à son épouse aucun chagrin ni disgrace; tout au plus, et encore dans le plus grand secret, lui avoit-il adressé quelques paroles de correction, mais sans sévérité, et parce qu'elle étoit tombée en faute. Il lui commandoit donc d'abandonner ses feintes raisons, et de reve[illegible] toute hâte. Il ordonna aussi à son fils [illegible] prendre promptement la route de l'A[illegible] terre. Mais la reine, au lieu d'obé[illegible] répandre les bruits les plus déshon[illegible] pour Édouard, laissa lever des trou[illegible] son nom, renvoya toutes les person[illegible] sa suite, et de celle du jeune prince, d[illegible] fidélité lui étoit suspecte, et intima se[illegible] ment aux barons du parti de Lan[illegible] l'ordre de la rejoindre au moment o[illegible] poseroit le pied sur les rivages de l'A[illegible] terre. Édouard se plaignit à Charle[illegible] termes énergiques. Le roi de Franc[illegible] probablement protégeoit la faction d[illegible] nemis du monarque anglois, n'osa cepe[illegible] prêter ouvertement son appui à la re[illegible] au prince contre un époux et un père[illegible] belle se vit donc forcée de se retire[illegible] cour de Guillaume, comte de Hainaut[illegible] dirigée par Mortimer, elle mûrit ses [illegible] et fiança son fils Édouard à Philippa[illegible] du comte. Celui-ci mit à sa disposition[illegible] mille hommes d'armes. Les exilés en[illegible] nèrent sa personne; et, s'embarqua[illegible] port de Dort, elle alla descendre, san[illegible] dent et sans obstacle, à Orewel, sur l[illegible] de Suffolk (24 septembre 1326).

Le comte de Kent, frère d'Édouar[illegible] duit par les artifices de sa belle-sœur, [illegible] accompagnée. Le comte de Richemo[illegible] comte de Leicester, le lord Beaumont, [illegible] que de Norwich, la rejoignirent au m[illegible] où elle descendit en Angleterre. Rob[illegible] Watteville, envoyé par le roi pour s'[illegible] ser à son débarquement, se rangea s[illegible] bannière avec toutes ses troupes. On [illegible] la reine Isabelle comme la libératri[illegible] pays. Les évêques d'Ély, de Lincoln, [illegible] reford, lui amenèrent de nombreux va[illegible] L'archevêque primat lui envoya de l'a[illegible] et un autre frère du roi, le comte d[illegible] folk, se rendit dans son camp. La [illegible] alors publia un manifeste où elle do[illegible] entendre que le but qu'elle se propos[illegible] toit que la délivrance du roi mis en [illegible] par les Spenser; elle se vantoit des s[illegible] immenses que le roi de France son fr[illegible]



Sceau d'Édouard II (1).

noit à sa disposition, et parloit de son armée avec une singulière exagération. Ces sortes de jactances réussissent dans tous les siècles, et le peuple qui, sur la foi de magnifiques promesses, se crut à l'abri de tous les despotismes, même de celui des barons, se prononça presque partout pour la reine Isabelle; la présence du prince de Galles à l'armée de sa mère le confirma dans cette disposition.

Les barons s'en étonnèrent. Ils étoient ennemis des Spenser, mais ils n'entendoient pas que la reine devînt la dominatrice du royaume. Plusieurs d'entre eux proposèrent donc qu'elle se réconciliât avec le roi son époux, et que, par de sages dispositions, on les obligeât à gouverner selon les vœux et les conseils du parlement; mais l'évêque de Hereford, Orleton, politique expérimenté, qui, pour la cause de Lancastre, avoit été dépouillé de tous ses biens et du temporel de son église, convoqua les principaux barons, leur représenta la conduite emportée, vindicative, brutale, d'Édouard envers la reine, et affirma que la vie d'Isabelle seroit

(1) EDWARDVS : DEI : GRACIA : REX : ANGLIE : DOMINVS : HYBERNIE : DVX : AQVITANIE. *Édouard, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, duc d'Aquitaine.* — Édouard II, assis sur son trône, les pieds posés sur deux léopards; il a la couronne en tête, et tient d'une main le globe du monde et de l'autre un sceptre, au-dessus duquel on voit une colombe. Deux léopards semblent servir de support au trône. — Le contrescau d'Édouard II est le même que celui d'Édouard Ier. (*Voyez* page 109.)

en danger, si cette princesse étoit forcée de retourner près de lui. En même temps, il fit publier une proclamation où l'on rappeloit au peuple toutes ses misères, les exactions dont on l'accabloit, le meurtre ou l'exil des défenseurs de ses droits, l'oppression de la veuve et de l'orphelin, les déprédations commises dans les églises, et enfin la tyrannie des deux Spenser et l'esclavage volontaire d'Édouard. C'étoit pour le bonheur de la nation, pour la restauration de l'Église que s'avançoit l'armée; il étoit ordonné à tout sujet loyal de la rejoindre, et le pape excommunioit tous ceux qui portoient les armes contre la reine.

Le malheureux Édouard s'aperçut qu'il n'étoit pas en sûreté dans la ville de Londres. A ses instances pour qu'on s'armât en sa faveur, les citoyens n'avoient répondu que par des protestations de fidélité personnelle; ils possédoient des priviléges; ils ne devoient combattre que l'étranger; la reine et son fils avoient droit à leurs respects. Le roi, inquiet, crut de l'intérêt de sa sûreté de quitter sa capitale, et de se diriger vers les montagnes du pays de Galles. Mais à peine eut-il passé les portes, que la populace déchaînée massacra le vertueux évêque d'Exeter que le hasard jeta sous ses pas, s'empara, par surprise, de la tour de Londres, délivra les prisonniers, et commit d'horribles excès. Le peu de personnes attachées à la personne du roi par devoir ou par sentiment, se cachèrent ou se retirèrent dans la campagne.

Édouard, poursuivi par son frère, le comte de Kent, atteignit Bristol, et en confia la garde au vieux Spenser, comte de Winchester. Il essaya de lever une armée dans le Glamorghanshire; mais il lutta vainement contre une inconcevable indifférence, et il s'embarqua pour la petite île de Lundy, accompagné de son jeune favori. La reine le suivoit avec une hâte extrême, usant de tous les moyens pour soulever contre lui l'opinion du peuple, et faisant prêcher à Oxford, sur le texte de la Genèse : « Il y a inimitié entre » toi et la femme, et elle te brisera la tête »; exécrable abus des paroles sacrées, et qui ne prédisoit qu'un assassinat ! Elle parut ensuite sous les murs de Bristol, et ses intrigues eurent un tel succès qu'après trois jours, la garnison et les bourgeois, d'accord, livrèrent la ville et le château. Son gouverneur, le Despenser, comte de Winchester, étoit alors âgé de quatre-vingt-dix ans. Ce fut à ce vénérable vieillard, qui n'avoit d'autre tort que celui d'avoir trop vécu, qu'Isabelle osa donner pour juge, ou plutôt pour bourreau, l'un des exilés, du nom de Guillaume Trussel, misérable qui ne fut pas ému à l'aspect des cheveux blancs du vieux comte, et qui ne lui permit pas même de prononcer une parole pour sa défense. Le Despenser, prévenu d'avoir exercé une influence maligne sur l'esprit du roi, fut condamné à subir une mort cruelle, sans accusation formelle, sans audition de témoins, sans interrogatoire. On lui arracha, vivant, les entrailles; on le suspendit à un gibet; on coupa son cadavre en morceaux, que l'on jeta aux chiens; et sa tête, placée au bout d'une pique, fut exposée aux insultes de la populace, moins coupable, sans doute, que la reine inconsidérée qui permettoit de telles atrocités.

Édouard, rempli de douleur et d'effroi, s'étoit embarqué pour l'Irlande, mais les vents le repoussèrent sur les côtes inhospitalières qu'il abandonnoit ; il prit terre à Swansea et parvint à se cacher entre le monastère de Neath et le château de Caerfilly. Ses adversaires, s'arrogeant tous les pouvoirs, déclarèrent le royaume sans monarque et nommèrent dérisoirement le jeune prince de Galles tuteur ou gardien de l'état. Le frère du comte de Lancastre connu jusqu'à ce jour sous le nom de comte de Leicester, parvint alors à s'emparer, en corrompant quelques misérables, du jeune Spenser et de Baldock, le chancelier d'Angleterre, resté fidèle à la cause royale. A cette nouvelle, Édouard, dans l'espoir de sauver son favori, quitta sa retraite et alla se rendre à Leicester, qui l'envoya au château de Kenilworth. Mais tandis que sa générosité le livroit ainsi à ses ennemis, ceux-ci sacri-

ins pitié les captifs à leur ambitieux nent. Spenser, jugé par Trussel, fut ié comme voleur, traître et contu- à être traîné, pendu, éventré, déca- s en quartiers. « Hors d'ici, lui cria royable juge, hors d'ici, traître. Va, i recevoir le prix de ta tyrannie, it, traître convaincu! » L'infortuné, l'une robe noire sur laquelle étoient s de sa famille renversées, la tête cou- in rouleau d'orties, fut pendu à une élevée de cinquante pieds. Le comte el, Simon de Reading et d'autres rs fidèles subirent le même supplice, ils fussent restés neutres depuis le ement de la reine; mais ils possé- les terres voisines des domaines de ;r et à sa convenance. On retrouve is les siècles de ces hideuses combi-

t au chancelier Baldock, comme il ;u les ordres sacrés, on n'osa pas le ner aussi légèrement, mais on lui in- n supplice non moins affreux; on le x mains de la populace qui le traîna la prison de Newgate en l'accablant ;es, et il y expira peu de temps après les des mauvais traitements qu'il suyés.

ine, déjà toute-puissante par l'armée obéissoit et par la volonté des ba- nvoqua an nom du roi le parlement ninster, afin de porter les derniers i souverain captif. L'évêque de He- e chargea de l'accuser. Dans un dis- emarquable par sa véhémence et par le vengeance qui sembloit y régner, le :procha au monarque son incapacité, ligalité, son attachement à de vains , le mauvais choix de ses ministres et gence qui lui avoit fait perdre l'Écosse artie de la Guyenne. La mort du comte castre lui fut comptée comme un 'autant plus grand que d'éclatants i, opérés sur la tombe de ce seigneur, ient aucun doute sur sa sainteté. Le nt alors fut sommé de répondre ca- iement à la question de savoir s'il convenoit que le prince de Galles fût pro- clamé roi, ou si le monarque prisonnier de- voit conserver la couronne. Au moment où l'assemblée se disposoit à en délibérer, une foule d'hommes en armes et de populace sol- dée qui entouroit le parlement, fit entendre des hurlements féroces. Nul n'osa invoquer les lois ni la raison, aucune voix ne s'éleva en faveur d'Édouard II, et le régent son fils fut proclamé roi d'Angleterre sous le nom d'É- douard III. On le porta sur le trône (8 jan- vier 1327); les pairs laïques et les prélats lui jurèrent fidélité, et le peuple l'accueillit avec les plus bruyantes acclamations, comme il eût accueilli le père s'il eût été vainqueur.

Cependant Édouard II n'avoit point ab- diqué, et il fut résolu qu'il seroit déposé. L'évêque de Winchester, Stratford, pré- senta contre lui un bill en six articles, où les charges qu'on lui reprochoit étoient accu- mulées, et, en présence d'Édouard III occu- pant le trône, on déclara qu'Édouard de Caernarvon avoit cessé de régner, et qu'É- douard de Windsor le remplaçoit. La reine Isabelle jugea convenable de donner à la na- tion le spectacle d'une hypocrite douleur; elle versa publiquement des larmes sur l'in- fortune qui accabloit son époux; elle se plai- gnit du parlement qui dépassoit ses pouvoirs; elle alla même jusqu'à engager son fils à re- fuser le sceptre qu'on lui offroit. Ce n'étoit qu'une ruse pour obtenir que l'on forçât Édouard à résigner la couronne. Une scène infâme, préparée chez la reine et par ses conseils, fut jouée au château de Kénilworth. Deux prélats, l'évêque de Winchester et ce- lui de Lincoln, précédèrent, près d'Édouard, la députation qui venoit lui faire part de la détermination du parlement; ils firent d'a- bord enlever ses vêtements durant son som- meil, et ne lui laissèrent qu'une robe noire dont il fut obligé de se couvrir. Ils attaquèrent ensuite, avec toutes les ressources de leur adroite dialectique, le caractère trop foible du monarque, afin d'obtenir son consente- ment. Leurs menaces donnoient à entendre au malheureux Édouard que, s'il se refusoit à l'abdication, son fils seroit déposé comme

lui, et que le peuple choisiroit un roi dans une autre famille. Leurs promesses lui laissoient entrevoir un établissement digne de lui et un revenu de prince. Ils exaltèrent la grandeur d'ame dont il alloit donner une preuve éclatante, et lui assurèrent les bénédictions du peuple qui lui devroit une paix si désirée et si nécessaire. Quand ils crurent l'avoir ébranlé, ils l'amenèrent dans la salle où s'étoit arrêtée la députation que présidoit l'évêque de Hereford, Orleton, son ennemi mortel. A l'aspect du vindicatif prélat, Édouard, saisi d'une horreur involontaire, perdit l'usage de ses sens. On parvint à le rappeler à la vie, ou plutôt à la souffrance, et il lui fallut entendre le discours envenimé d'Orleton. Édouard eut la force de répondre qu'aucun acte valable ne pouvoit émaner d'un prisonnier; mais qu'il supporteroit avec patience sa mauvaise fortune, et qu'il remercioit le parlement d'avoir conservé la couronne dans sa famille. Cela dit, William Trussel, l'assassin judiciaire des Spenser, au nom des comtes, barons et hommes libres, prononça quelques paroles solennelles pour retirer à Édouard, jadis roi d'Angleterre, leur hommage et leur vassalité, et Thomas Blount, l'intendant de sa maison, rompit le bâton de sa charge et déclara tous ses officiers dégagés du service royal, ainsi que cela se pratiquoit à la mort des monarques. On proclama ensuite que le roi avoit volontairement abdiqué.

L'opinion publique ne tarda pas à prendre une nouvelle direction. Le caractère de la reine, le commerce criminel qu'elle entretenoit avec Mortimer, et qu'elle n'avoit pas même la pudeur de tenir secret, ouvrirent les yeux des hommes les moins avisés. On commença à ne plus voir en elle qu'une femme dénaturée qui, par ambition, avoit abandonné, attaqué, détrôné son époux, qui s'étoit servie du fils comme d'un instrument pour perdre le père, qui avoit déshonoré la nation en la poussant à des cruautés inouïes. L'adultère qu'elle affichoit fit horreur; et en même temps que l'on détestoit ses égarements, et qu'elle devenoit de plus en plus odieuse au peuple, on reprenoit d'autre sentiments pour le monarque captif. Il inspi roit de la pitié, du respect, de l'affection on n'attribuoit plus les écarts de sa conduite si fort exagérés, à une dépravation volon taire, mais à la douceur de son esprit don il avoit été trop facile d'abuser. Leicester lui-même, devenu comte de Lancastre, e chargé de la garde de sa personne, sédui par cette auréole de bonté, de mansuétud qui éclatoit autour de son prisonnier, se mi à le traiter avec humanité, et prit à tâch d'alléger ses souffrances, en adoucissant le rigueurs de sa détention. La reine et se conseils redoutèrent une réaction; et pour l prévenir, enlevèrent au comte de Lancastr la garde d'Édouard de Caernarvon, et l confièrent à Jean de Maltravers dont la hain pour ce prince ne s'étoit que trop montrée Afin de le faire oublier du peuple, on l transféra successivement de Kénilworth Corfe, de cette forteresse à Bristol, et d Bristol au château de Berkeley. On adjoigni d'abord à Maltravers, Thomas Gournay, e ensuite le lord Berkeley lui-même. Ils sem bloient avoir reçu l'ordre de travailler à la faire perdre la raison par les traitements in dignes et les rigueurs dont il étoit l'objet L'infortuné ne pouvoit penser que la rein sa femme eût la plus légère connoissance d son horrible position; il la supposoit retenu loin de lui contre son gré. Il la demandoit il vouloit jouir de la compagnie de ses enfants et d'elle seule il attendoit, disoit-il, sa conso lation. Isabelle l'apprit, elle en frissonna Elle craignit que ses scandaleuses relation avec Mortimer n'appelassent enfin sur ell les censures de l'Église; et, dans une assem blée d'évêques et de barons, elle obtint un singulière ordonnance qui lui interdisoi toute cohabitation avec Édouard de Caer narvon. Cependant les plus cruelles appré hensions la tourmentoient; elle n'ignoroi pas que des associations secrètes s'étoien formées dans le but de rendre la liberté l'auguste captif. Elle témoigna toutes se craintes à son amant, et Mortimer juge qu'Édouard avoit trop vécu.

Berkeley étoit un chevalier trop honorable pour qu'on osât lui proposer de souiller la noblesse de sa vie par un assassinat; mais Gournay, Maltravers et un autre scélérat nommé William Ogle ne résistèrent à la proposition qui leur fut faite d'abréger les jours du roi, qu'autant qu'il le fallut pour stipuler les conditions de leur infâme traité. Une maladie dangereuse atteignit Berkeley; il se fit transporter à son manoir de Bradley, et les trois meurtriers restèrent les maîtres du château. La nuit suivante, on entendit des cris affreux qui partoient de la chambre de la victime. Ils cessèrent; et le lendemain les citoyens de Bristol et la noblesse du voisinage apprirent la mort d'Édouard de Caernarvon, et furent invités à venir voir le corps. La contraction de ses traits étoit horrible, quoique aucune marque de violence ne se fît apercevoir. Les domestiques ne parlèrent que des cris aigus dont avoit retenti le château, sans qu'il leur fût permis d'approcher de la chambre du monarque. Le bruit courut que les assassins l'avoient fortement lié sur un banc, et lui avoient introduit, à travers une corne, un fer rouge dans les intestins (27 septembre 1327). Aucune recherche ne fut ordonnée, et l'église de l'abbaye de Saint-Pierre, à Glocester, ensevelit, pour toujours, le corps de la victime et les preuves du délit.

Ce crime inouï ne resta cependant pas sans vengeance. Nous verrons bientôt l'audacieux Mortimer livré lui-même aux bourreaux. Ogle et Maltravers furent condamnés à mort sous le règne d'Édouard III. Lord Berkeley subit une courte détention pour avoir eu l'imprudence de placer près du roi des hommes dont la droiture ne lui étoit pas assez connue. Gournay, arrêté en Espagne, fit probablement des révélations qui compromettoient des personnes d'un rang trop élevé pour qu'on osât sévir contre elles, et afin de couvrir d'un silence éternel une vérité terrible, les messagers qui conduisoient le délateur en Angleterre, exhibèrent, en pleine mer, l'ordre de le décapiter, ce qui fut exécuté. Édouard II, dont la fin fut si tragique, étoit un homme doux et simple, indolent, facile et sans pénétration. Il régnoit sur une noblesse factieuse, qui avoit pour but constant de s'emparer des prérogatives de la couronne. Elle ne lui reprochoit aucune injustice; mais elle méprisoit sa foiblesse, se plaignoit du choix de ses ministres, et regardoit le pouvoir qu'il leur déléguoit comme un envahissement de ses propres droits. Les grands parvinrent à persuader au peuple que les désordres dont il souffroit provenoient des fausses mesures du gouvernement royal, et tout le blâme en fut rejeté sur la personne du souverain. Le clergé ne manqua pas de jouer un rôle dans les mouvements qui renversèrent les lois du royaume, et qui amenèrent la déposition et l'assassinat du monarque, et ce rôle se distingua par des actes d'une violence effrénée. Les favoris d'Édouard, Gaveston et les deux Spenser s'attachèrent, par malheur, à flatter les goûts du roi pour de frivoles amusements, pour la chasse, pour les plaisirs de la table, et ne songèrent pas que leur premier devoir eût été de l'éclairer, et de déployer une sage énergie dans l'exercice de l'autorité qu'il leur abandonnoit. Si la reine eût calculé plus honorablement sa position, elle eût conquis sur l'esprit du roi l'empire successivement usurpé par Gaveston et Spenser; elle n'eût pas, il est vrai, publiquement assouvi sa passion adultère; mais elle eût vécu grande et respectée, et ne se seroit pas attiré l'exécration générale qui la couvrit d'opprobre jusqu'à sa mort. L'infortune d'Édouard, celle de ses jeunes ministres, n'eurent point pour origine les fautes réelles du monarque, mais la turbulence des grands, la furie du peuple excité par eux, et la dépravation d'une reine.

Isabelle avoit donné quatre enfants à Édouard : deux fils et deux filles. L'aîné régna sous le nom d'Édouard III; le second, nommé Jean, comte de Cornwall, mourut dans sa première jeunesse. Jeanne, l'aînée des filles, épousa David Bruce, roi d'Écosse; et Éléonore, la seconde, Reginald, comte de Gueldres.

Ce fut sous le règne d'Édouard II que le pape Clément V abolit l'ordre des chevaliers


Sceau de l'ordre des templiers, en Angleterre.

du Temple. On connoît l'épouvantable catastrophe qui marqua, en France, la fin de cet ordre célèbre. L'Angleterre ne se souilla point d'un pareil crime. Les Templiers furent, à la vérité, arrêtés, le même jour, dans la Grande-Bretagne et en Irlande ; mais ils ne furent pas plongés dans les cachots, et l'on se contenta de les soumettre à une stricte surveillance. Les ordres du pape qui avoit supprimé l'institution, prescrivirent de répartir les chevaliers dans divers couvents où ils reçurent une pension alimentaire ; leurs grands biens furent donnés aux hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.


Costume des templiers.

ÉDOUARD III.



douard III (1), dont le règne est signalé dans l'histoire par des victoires éclatantes et de grands revers, commença sa mémorable carrière sous les auspices honteux d'un adultère et d'un parricide. Ce monarque s'empara de l'Écosse, mit la France à deux sa perte par les batailles de Crécy et de Poitiers, et lui imposa, par le traité de Brétigny, des conditions dont elle ressentit la douloureuse influence durant plus d'un siècle; cependant il ne tarda pas à perdre ses conquêtes, trop chèrement achetées, sur le continent comme sur les frontières septentrionales de son royaume. Le résultat le plus certain des actions de sa vie fut l'épuisement de toutes les ressources de l'Angleterre; mais la gloire militaire semble l'avoir absous aux yeux des écrivains de sa nation, qui, pour la plupart, ne retracent son histoire qu'avec un sentiment passionné. Nous allons voir s'il le mérita.

Dès qu'Édouard II fut enseveli, la reine Isabelle et son amant Mortimer se livrèrent avec frénésie aux passions qui les avoient unis, et puisèrent sans ménagement dans les coffres de l'état. Isabelle reçut vingt mille livres sterlings, sous prétexte de payer les dettes qu'elle avoit contractées, et se fit assigner une pension annuelle d'une égale valeur, somme immense à cette époque. Le jeune roi, dirigé par sa mère, conféra le titre de comte de March à Mortimer, et lui donna la plupart des domaines confisqués sur les Spenser et leurs partisans. On révoqua tous les actes de proscription passés au parlement contre le comte de Lancastre et ses adhérents; une amnistie générale rassura les amis de la reine contre les chances de l'avenir. Leicester, comte actuel de Lancas-

lettre, tirée d'un manuscrit anglois du ouard III, représente ce roi donnant à son ace de Galles, une charte qui lui concède neté de la Guienne.

tre, devint le tuteur ou gouverneur du roi, et le conseil de régence fut composé des archevêques d'York et de Canterbury, des évêques de Winchester, de Worcester et de Hereford, des comtes de Norfolk, de Kent et de Surrey, et des barons, lords Piercy, Ross, Wake et Ingham.

Le roi d'Écosse, Bruce ou Robert Ier, avoit profité de la longue trève consentie entre Édouard II et lui pour s'affermir sur le trône; mais il se rappeloit avec indignation que les actes du traité ne lui avoient pas accordé la qualification de roi, et il jugea que la minorité d'Édouard III étoit une circonstance qu'il ne falloit pas laisser échapper, s'il vouloit conquérir définitivement ce titre. La régence d'Angleterre eut avis des préparatifs qui se faisoient en Écosse, et, dans l'intention d'éviter de nouvelles hostilités, elle proposa la négociation d'une paix définitive; mais Bruce avoit déjà rassemblé son armée, et vingt-cinq mille hommes, commandés par Randolfe, comte de Murray, et le lord Douglas ravageoient les provinces septentrionales. Il fallut donc se résoudre à combattre. Les tenanciers militaires furent convoqués, et l'on acheta, à prix d'argent, les services de Jean de Hainaut et des étrangers qu'il traînoit à sa suite. Ces mercenaires irritèrent tellement les Anglois par leur insolence, qu'après divers combats particuliers entre eux et les archers du comté de Lincoln, il devint indispensable de les renvoyer sur le continent. L'armée angloise, qui devoit se porter à soixante mille hommes, se trouva ainsi réduite à environ quarante mille, et se dirigea sur Durham.

La discipline des Écossois et leur manière de combattre, ne ressembloient en rien à celles des Anglois. Ils avoient peu de gens de pied, et ne comptoient que quatre mille hommes d'armes ou chevaliers capables de résister au choc d'un corps d'armée dans un jour de bataille; tout le reste étoit monté sur de petits chevaux accoutumés comme leurs maîtres à la fatigue et à la plus frugale nourriture. Ces soldats n'étoient pas suivis de nombreux et incommodes chariots d'approvisionnements; un peu de farine d'avoine ou d'orge, qu'ils portoient derrière eux dans un sac, et l'eau du voisin ruisseau suffisoient à leurs plus pressants besoins; s'ils enlevoient du bétail, à l'instant même, il étoit abattu, dépecé et cuit dans sa peau, dont on formoit une espèce de sac ou de chaudron que l'on remplissoit d'eau, et que l'on suspendoit à quatre pieux sur un brasier. Ces troupes légères s'avançoient et se retiroient avec une extrême rapidité, et elles entretenoient avec succès une guerre de dévastation, de pillage et d'engagements partiels, funeste aux détachements peu nombreux. L'armée angloise, où se trouvoit le jeune Édouard, qui déployoit déjà son caractère martial, ne les rencontra nulle part, mais elle vit partout des traces de leur passage dans les villages incendiés et les campagnes ravagées. Elle traversa la Tyne, toujours prête à combattre, et s'arrêta sept jours à Haydon. Les pluies continuelles, la disette et la fatigue jetèrent le découragement parmi les soldats, qui crièrent à la trahison. Il fallut changer le plan d'opérations. Édouard proposa une pension de cent livres sterlings, et le titre de chevalier, au premier qui lui feroit connoître les mouvements des Écossois. Quatre jours après, il vit arriver, à toutes brides, l'écuyer Thomas de Rokesby, qui lui apprit que les Écossois l'ayant fait prisonnier, l'avoient relâché afin qu'il pût gagner la récompense promise. Le roi et l'armée suivirent la direction que Rokesby leur indiqua. Édouard passa la nuit à l'abbaye de Blancheland, et le lendemain, il découvrit, non loin des bords de la Wear, les ennemis qu'il poursuivoit depuis si longtemps, mais dans un poste si avantageux, qu'il eût été imprudent de les attaquer. Le roi d'Angleterre envoya un héraut aux chefs écossois, soit pour les engager à descendre dans la plaine et à accepter le combat, soit pour demander qu'on lui laissât la possibilité de passer la rivière, et de marcher à leur rencontre. Les Écossois lui répondirent qu'ils n'avoient pas sollicité ses conseils pour choisir leur position, et qu'ils ne la quitteroient pas à son bon plaisir; qu'il étoit libre d'essayer de



Costumes militaires au commencement du règne d'Édouard III.

les en chasser. Toute la nuit, ils fatiguèrent les oreilles angloises du bruit de leurs fanfares sauvages. Deux jours se passèrent à chercher les moyens de les accabler, puisqu'on disposoit de forces supérieures, et deux nuits à entendre l'infernale harmonie de leurs prétendus instruments de musique; mais un beau matin, on s'aperçut qu'ils avoient dis-

paru. L'armée d'Édouard les retrouva cependant le même jour, mais placés sur une montagne plus escarpée, et conservant toujours l'avantage du terrain, et les passages de la rivière. Le jeune roi vouloit combattre à tout risque. De sages conseils modérèrent son ardeur, et il établit son camp en face de l'ennemi. Vers une heure du matin, des cris affreux l'arrachèrent au sommeil. Douglas ayant passé la rivière, à la tête de deux cents hommes déterminés s'avançoit vers la tente du roi, dans le dessein de l'enlever, ou de le tuer, selon quelques écrivains, ce qui est peu probable. Les serviteurs d'Édouard se sacrifièrent pour le sauver. Son chapelain et son chambellan périrent avec plus de trois cents hommes accourus près du roi. Déjà les cordes de sa tente avoient été coupées, mais il parvint à s'échapper, et Douglas se retira sans avoir éprouvé de grandes pertes. Le lendemain, deux trompettes annoncèrent que les Écossois, durant ce conflit nocturne, avoient repris le chemin de leur pays (5 août 1327). On douta de ce rapport, et l'on conserva inutilement la position que l'on occupoit dans le parc de Stanhope. Lorsqu'on reconnut enfin la vérité, il étoit devenu impossible de se mettre à leur poursuite. L'armée revint à Yorck, où elle fut dissoute. Des négociations s'ouvrirent, et la paix vint anéantir tout sujet de ressentiment entre le roi d'Angleterre et le roi des Écossois. Édouard ou Mortimer, en son nom, voulut bien renoncer à sa suzeraineté; il fit rendre à l'Écosse la pierre sur laquelle on asseyoit les rois de cette contrée à leur couronnement. David, fils de Bruce et son héritier, fut fiancé à la princesse Jeanne, sœur d'Édouard, et Robert Bruce prit l'engagement de verser une somme de trente mille marcs d'argent dans le trésor de l'Angleterre. Le parlement approuva ce traité.

Si cette paix étoit avantageuse à l'Écosse, il faut avouer aussi que c'étoit un grand bienfait pour l'Angleterre qui ne s'étoit pas encore relevée des maux que lui avoit causés la guerre civile. Mais elle fut envisagée sous d'autres rapports par la foule des grands que l'élévation de Mortimer et sa toute-puissance commençoient à blesser. Il ne leur fut pas difficile de faire croire au peuple que l'Angleterre étoit humiliée, et des murmures éclatèrent de toutes parts. Roger Mortimer, par son arrogance et sa cupidité, sembloit avoir pris à tâche de s'approprier les erreurs qui avoient conduit à la mort Gaveston et les deux Spencer. Sa scandaleuse liaison avec Isabelle lui permettoit d'envahir l'autorité royale; il parvint à supplanter tous les membres du conseil de régence; seul, il approchoit de la personne du roi; ses avis prévaloient constamment sur les observations les plus judicieuses; ses créatures occupoient toutes les places; une garde de cent quatre-vingts chevaliers veilloit à sa sûreté. Il se fit nommer comte des Marches de Galles, et, lorsque Robert Ier, roi d'Écosse, paya les trente mille marcs d'argent stipulés dans le traité de paix, cette somme, au lieu d'être consacrée aux besoins de l'état, fut partagée entre la reine et Mortimer.

On conçoit aisément qu'une aussi étrange conduite dut faire beaucoup d'ennemis au *Paramour* d'Isabelle, ainsi que l'appeloient les annalistes du temps. Les princes du sang royal, comtes de Kent, de Norfolk et de Lancastre, s'allièrent pour lui résister; mais Mortimer devina le but de leurs réunions intimes, et, comme le parlement étoit convoqué à Salisbury, un ordre du roi défendit à tous les barons de se faire accompagner de leurs vassaux en armes. Les princes ne s'y rendirent qu'avec leur escorte ordinaire, mais Mortimer y parut avec une armée. Le comte Henri de Lancastre, tuteur du roi, et président du conseil, étonné de cette démonstration belliqueuse, s'arrêta près de Winchester. Alors le favori traînant à sa suite le jeune roi et la reine mère, imagina, pour effrayer son antagoniste, de ravager ses domaines. Le comte de Lancastre se retira d'abord, mais rejoint par les oncles du roi, comtes de Kent et de Norfolk, il se disposoit à prendre l'offensive, lorsque la pusillanimité des deux princes leur fit entrevoir une prompte soumission, comme l'unique

.e salut. Lancastre, forcé d'imiter
nple, sollicita le pardon royal, et
e amende égale à la valeur de la
e ses biens. Ses amis, sir William
et les lords Wake et Beaumont,
ent un refuge sur le sol hospitalier
ince.

ner étoit donc triomphant; mais il
oyoit pas suffisamment vengé, et il
toute sa haine sur le malheureux
Kent, homme d'un caractère sim-
ui gémissoit du rôle que la reine lui
jouer dans l'horrible tragédie dont
rophe avoit été la déposition et la
roi son frère. Le meurtre d'Édouard
narvon n'étoit plus dans l'opinion
une action équitable, mais un crime
mille bruits en couroient, et l'on
oit, parmi les plus vraisemblables,
i supposoit qu'Édouard II n'étoit
, qu'on avoit exposé le corps d'un
au lieu du sien, et que John Deve-
oit sous sa garde, dans le château
. Le comte de Kent donna croyance
ble, et laissa percer le désir de voir
rendu à la liberté et rétabli sur le
out à coup il fut arrêté (mars 1330),
levant le parlement convoqué à Win-
et accusé par Mortimer. L'infortuné
produire pour sa défense que des
n pape, qui lui apprenoient l'exis-
son frère, et l'exhortoient à tout
r pour l'arracher à sa prison. On
s de peine à prouver que ces lettres
supposées. Il resta donc chargé du
avoir engagé des mécontents à tirer
ntre Édouard III, ou plutôt contre
vernement; et les pairs, vendus à la
à Mortimer, le condamnèrent à subir
nent des traîtres. Isabelle n'écouta
supplication; elle eut même le soin
her qu'Édouard n'eût aucune con-
e des démarches faites en faveur de
e, dans la crainte qu'il ne voulût user
nce. Le comte de Kent fut traîné à
d, et resta quatre longues heures
plus cruelle des agonies; nul ne vou-
plir à son égard l'office de bourreau, et ce fut, enfin, un déserteur, à qui l'on promit sa grace, qui lui trancha la tête. L'innocence du malheureux comte étoit si évidente, que son exécution pensa soulever la population; mais une proclamation, qui ordonnoit aux schérifs de s'emparer de tous ceux qui se permettroient de dire que le comte de Kent avoit été sacrifié à la politique de la reine, ou qu'il n'avoit pas été légalement condamné, ou qu'Édouard de Caernarvon existoit encore, vint effrayer les plus hardis et les réduire au silence. Les terres du comte de Kent furent données au plus jeune des fils de Mortimer, et la puissance de ce favori parut dès-lors inébranlable.

Elle touchoit cependant à son terme. Édouard avoit épousé depuis près de trois années la comtesse Philippa de Hainaut, qui lui donna un fils, illustré depuis sous le nom de Prince Noir. Soit que cette paternité eût fait naître dans son esprit des réflexions sur sa situation personnelle et la dépendance où le retenoit sa mère, soit que l'époque de sa majorité (il venoit d'avoir dix-huit ans) lui eût rappelé qu'il avoit des devoirs à remplir, il s'aperçut, avec douleur, que sa carrière étoit déjà tachée de sang, et que si le crime d'avoir détrôné son père pouvoit être excusé par son extrême jeunesse, il ne pouvoit se justifier aussi facilement de la mort de son oncle dont il avoit signé l'arrêt. Les déréglements trop publics d'Isabelle ne lui étoient nullement cachés; il en détestoit l'auteur, et il forma le projet de se défaire d'un insolent ministre, et de se ressaisir de l'autorité qui lui appartenoit. Toutefois, il sentoit la nécessité d'user d'une grande circonspection et de beaucoup de mystère pour arriver à son but; car sa mère et Mortimer, qui le condamnoient à une sorte d'esclavage, avoient éloigné de lui toutes les personnes dont ces coupables amants redoutoient l'intimité. Édouard choisit pour confident le lord Montaigu, et celui-ci lui déclara qu'il étoit prêt à le servir à la vie et à la mort. Sir John Nevil de Hornby, sir Édouard Bohun, les lords Molins et Clifford formèrent avec Montaigu le

conseil secret du jeune roi, et ils arrêtèrent ensemble qu'on s'empareroit de la personne de Mortimer pendant la session du parlement, convoqué à Nottingham, en octobre 1330.

L'époque fixée pour l'exécution de ce singulier complot, qui devoit arracher un monarque à la domination d'un sujet ambitieux, arriva promptement; mais l'accomplissement en étoit difficile. Isabelle, Mortimer et le roi furent logés dans la forteresse; le roi avec peu de suite, la reine-mère et son amant entourés d'une garde nombreuse toute dévouée. Pour plus de précaution, on plaça aux portes de puissantes serrures, dont tous les soirs on remettoit les clefs à Isabelle qui les déposoit sous son oreiller, et l'on forma, autour du château, une enceinte de soldats armés jusqu'aux dents. Il devint donc nécessaire de se donner un confident de plus, et de se livrer à la discrétion du gouverneur, sir William Eland. Ce fut Montaigu qui se chargea de lui faire pressentir les intentions du roi. Eland entra dans le complot avec zèle, et donna connaissance d'un passage souterrain inconnu à Mortimer, et qui conduisoit de l'intérieur de la forteresse à la partie occidentale du rocher sur lequel elle étoit bâtie. Des décombres en masquoient parfaitement l'entrée. On convint d'introduire de nuit les amis du roi par cette voie secrète.

Cependant Mortimer eut quelque avis de ce qui se passoit, mais un avis incomplet; et quoique, dans la journée, il eût averti le conseil qu'un attentat contre sa personne et celle de la reine-mère étoit concerté entre les partisans des exilés et que le roi lui-même n'y étoit pas étranger, quoiqu'il eût refusé d'ajouter foi aux dénégations d'Édouard, il se borna à redoubler de précautions aux portes du château. Vers minuit, Montaigu et ses affidés pénétrèrent par le souterrain, et parvinrent à l'escalier principal où le roi les rejoignit. Ils le montèrent sans bruit, et reconnurent que Mortimer, dans l'appartement de la reine-mère, tenoit conseil avec l'évêque de Lincoln et des créatures dévouées. Mais il falloit entrer, et la porte, gardée au-dedans, étoit, au-dehors, fermée de manière à ce qu'on ne pût l'ouvrir. Les conjurés s'étoient munis de haches d'armes; ils s'en servirent pour renverser l'obstacle qui les arrêtoit, et tuèrent les deux chevaliers qui défendoient le passage. Isabelle, couchée dans la chambre voisine, prit l'alarme, non pour elle, mais pour son amant; et sortant de son lit, elle vint, tout en larmes, se jeter aux pieds de son fils, en lui criant d'épargner son gentil chevalier, son doux ami, son bien-aimé cousin Mortimer. Ses supplications n'eurent aucun succès. Mortimer fut jeté dans une prison. Le roi déclara qu'à l'avenir, il entendoit gouverner seul son royaume, et il convoqua le parlement à Westminster, afin de juger le coupable.

Les accusations principales portoient que Mortimer avoit abusé de son ascendant sur l'esprit de la reine Isabelle, pour lui persuader que sa vie seroit en danger, si elle retournoit près de son époux; qu'il s'étoit emparé de toute l'autorité confiée à la régence par la loi; qu'il avoit causé la mort du feu roi en le transférant inhumainement de Kénilworth à Berkeley; que, sans motif, il avoit engagé le jeune roi à prendre les armes contre le comte de Lancastre et d'autres pairs du royaume dont la conduite étoit inoffensive; qu'il avoit insidieusement entraîné, par ses agents secrets, le comte de Kent dans le projet de rétablir sur le trône Édouard de Caernarvon; que sa cupidité ne s'étoit pas assouvie par la foule des domaines qu'il avoit envahis, et qu'après avoir dissipé le trésor royal, il avoit encore distrait, à son profit, vingt mille marcs, sur l'argent payé par le roi d'Écosse.

Mortimer ne fut point entendu dans sa défense : on n'interrogea aucun témoin; aucune forme légale ne fut accomplie. Les pairs le condamnèrent sur la notoriété. Ainsi avoient péri Gaveston, les deux Spenser et le grand comte Thomas de Lancastre.

Édouard voulut ensuite que les pairs, en qualité de juges du parlement, prononçassent sur le sort de sir Simon Bereford, sir John

Maltravers, John Deverel et Boeges de Bayonne, complices de Mortimer. Les pairs se soumirent à sa volonté, mais en se réservant, par une protestation, le droit de refuser de prendre connoissance de toute autre accusation qui ne concerneroit pas un pair du royaume. Tous furent condamnés à avoir la tête tranchée, après avoir été pendus. Mortimer et Bereford subirent leur peine aux ormes de Tyburn; les trois autres s'échappèrent, et l'on mit leur tête à prix.

Il fallut les sollicitations du saint-père pour qu'Édouard consentît à épargner la honte d'un jugement à la reine sa mère. Il l'exila dans son manoir de Risings, avec une pension de trois mille livres sterling, qui fut ensuite élevée à quatre mille. Elle y vécut vingt-sept années, dans l'isolement et le mépris général.

Édouard III, ayant pris les rênes du gouvernement, s'occupa d'abord de quelques réglements administratifs; mais son caractère ambitieux le portoit vers la guerre, et il recherchoit avec ardeur les occasions de la déclarer, n'importe à quelle puissance, sous un prétexte plausible. Le roi d'Écosse, Robert Bruce, après avoir enfin conquis l'indépendance de sa couronne, avoit payé son tribut à la nature, et laissé son fils David, à peine âgé de sept ans, sous la tutelle de Randolfe, comte de Moray (1329). Le traité de paix conclu avec l'Angleterre avoit stipulé que les lord Percy, Wake et Beaumont rentreroient dans les propriétés qu'ils avoient possédées en Écosse; mais ayant été exilés par Mortimer comme partisans du comte de Lancastre, le gouvernement écossois avoit refusé d'exécuter la clause du traité qui les favorisoit. Rentrés dans leur patrie après la chute du favori, ils revendiquèrent ces biens, et ne reçurent que des réponses évasives (1332). Wake, Beaumont, d'autres seigneurs anglois qui avoient droit à de semblables répétitions, et Édouard Baliol, fils de ce Baliol qu'Édouard Ier avoit forcé de répudier la couronne d'Écosse, se rendirent dans les comtés du nord, et résolurent de confier à leur épée la justice et le succès de leurs réclamations. La présence d'un ancien prétendant au trône écossois excita leur audace, et ils invitèrent Édouard à protéger leur entreprise. Il étoit difficile que ce monarque s'y engageât ouvertement; il avoit marié sa sœur au jeune David, et s'étoit soumis à payer au pape une somme de vingt mille livres sterling, s'il rompoit la paix qu'il avoit jurée. Il craignoit aussi qu'on ne l'accusât de violence et d'injustice, s'il attaquoit un roi mineur, son beau-frère, dont un traité solennel garantissoit l'indépendance. Cette minorité, toutefois, lui offroit une occasion bien favorable pour reconquérir une suzeraineté qu'il avoit toujours regrettée. Il se résolut donc à favoriser en secret les levées d'hommes que faisoit Baliol, et ne défendit pas à la noblesse angloise de prendre part à l'expédition. Cependant il enjoignit aux shérifs des comtés du nord de ne permettre, sur les frontières, aucun acte d'hostilité que l'on pût considérer comme une violation de territoire. Baliol et ses amis, les lords Stafford, Talbot, Mowbray, Ferrars, Umfreville, comte d'Angus, Fitz Warin, passèrent en Hollande, y rassemblèrent trois mille hommes, les embarquèrent pour Ravenspur à l'embouchure du Humber, réunirent dans ce port un petit nombre d'autres combattants, les distribuèrent sur des bateaux, firent voile pour l'entrée de la rivière du Tay, et prirent terre à Kinghorn, dans le comté de Fife.

Baliol apprit à Dunfermline que le comte de Moray, accablé d'années, venoit de mourir, et que Donald, comte de Marre, lui avoit succédé dans les fonctions de régent du royaume d'Écosse et de tuteur du roi. Donald ne possédoit aucune des qualités par lesquelles s'étoit distingué Randolfe; et le comte de Douglas, dont les talents militaires étoient incontestables, avoit été tué naguère en Espagne, dans une croisade contre les Maures. Ces nouvelles relevèrent les espérances de Baliol. Son aventureux courage s'en exalta, et il n'hésita pas, avec une poignée d'hommes, de marcher contre une armée écossoise qui s'avançoit en deux divisions de trente mille combattants. L'une étoit aux

environs de Dublin, commandée par le régent, et l'autre à Anchterarder, conduite par le comte de March. Baliol traversa la rivière d'Earn durant la nuit, passa entre les deux camps, jeta dans une horrible confusion celui du gouverneur du roi, et, à la faveur des ténèbres, massacra un grand nombre d'Écossois. Les premiers rayons du jour permirent à ceux qui survécurent de reconnoître l'ennemi, et ils se mirent en défense; mais le sort de la journée étoit décidé. Le régent, comte de Marre, périt dans le combat, les lords Athol et Monteith, Keith et Lindsey, le connétable Hay d'Errol et le comte de Carrick, fils naturel de Robert Bruce, partagèrent le même destin. Baliol marcha sur Perth en grande hâte, poursuivi par le comte de March qui se désespéroit de n'avoir pu prendre part au combat. Perth tomba devant l'heureux aventurier qui s'y fortifia, tandis que l'armée ennemie se dissolvoit par les dissensions et la disette. La flotte de Baliol attaquoit, en même temps, sur le Tay, l'escadre écossoise, et remportoit une victoire complète. Enfin, les anciens partisans de la famille de Baliol se déclarèrent en sa faveur, et le conduisirent à Scone où il fut couronné par l'évêque de Dunckeld.

Moins de deux mois avoient suffi pour opérer ces prodiges. Il ne fallut pas un temps plus long pour changer encore la destinée de l'Écosse. Les adversaires de Baliol lui proposèrent une suspension d'armes, afin de convoquer une assemblée dans laquelle seroient discutés les droits des deux prétendants à la couronne. Baliol, dont les finances étoient épuisées, et qui s'étoit vu forcé de congédier la plus grande partie des Anglois qui l'avoient accompagné, consentit à la réunion de ce parlement; mais durant l'armistice, que n'avoient pas accepté tous les chefs écossois, le nouveau comte de Moray et sir Archibald Douglas le surprirent auprès d'Annan; son frère, Jean Baliol, fut tué, et seul, sans ressources, abandonné de tous, le nouveau roi se sauva en Angleterre, dans la situation la plus déplorable (décembre 1332).

Lorsque Édouard apprit les premiers succès de Baliol, il songea à tirer parti d'un événement auquel il n'étoit pas étranger. L'adroit politique conclut, en secret, deux traités avec le nouveau roi. Par le premier, Baliol reconnoissoit que la couronne d'Écosse n'étoit qu'un fief de la couronne d'Angleterre, cédoit à Édouard la ville et le château de Berwick, avec des terres considérables, et s'engageoit à épouser la princesse Jeanne, la fiancée du jeune roi David; par le second, les deux monarques contractoient alliance offensive et défensive contre leurs ennemis respectifs. Ce préliminaire accompli, Édouard convoqua le parlement, et le consulta sur plusieurs questions. Exigeroit-il de Baliol l'aveu de sa vassalité? Réclameroit-il le trône d'Écosse comme sa propriété, héritage légué à ses descendants par Édouard Ier? Prendroit-il l'avis du pape sur ces cas importants, ou tout autre? Les membres du parlement furent assez clairvoyants pour reconnoître que la détermination d'Édouard étoit arrêtée dans sa pensée. Ils sollicitèrent des délais pour répondre, et se contentèrent de lui voter un subside, en le suppliant de s'abstenir désormais de toute taxe illégale, et de tout enlèvement de denrées pour le service de sa maison, et lui faisant observer que les revenus de la couronne devoient suffire à ses dépenses.

Les Écossois reconnurent que la guerre avec l'Angleterre étoit imminente. La tentative de Baliol accompagné d'une armée et d'une flotte angloises, étoit une odieuse violation de la paix. Ils augmentèrent la garnison de Berwick; ils confièrent le commandement du château au comte de March, celui de la ville à Alexandre Seaton, et rassemblèrent des troupes sur les frontières. Édouard se récria comme s'ils eussent été les premiers à enfreindre les traités, chargea Baliol de l'investissement de Berwick, le rejoignit peu de temps après, et poussa le siége avec une telle vigueur, que les habitants convinrent de se rendre, s'ils n'étoient pas secourus à un jour fixé. Le régent, sir Archibald Douglas, parut, en effet, avec une

onsidérable, et offrit la bataille à
l qui refusa de sortir de ses retran-
s. Douglas introduisit dans la place
mes et des vivres, et, laissant Ber-
es propres forces, pénétra dans le
nberland où il assiéga Bamborough,
e de la reine Philippa. Édouard
le nouveau la place de se rendre. Le
eur Seaton répondit qu'elle avoit été
e, et le roi, dans sa colère, fit met-
rt le fils de ce brave guerrier. Après
mmis ce crime inutile, il conclut ce-
, avec le comte de March, une con-
qui stipuloit la reddition de la ville,
in du troisième jour, l'armée écos-
voit pas introduit dans ses murs un
trois mille hommes. Le comte de
e hâta d'envoyer un courier au ré-
le troisième jour, celui-ci s'avança
troupes nombreuses. Édouard occu-
osition de Halidon-Hill; il attaqua,
rdre et avec impétuosité les hom-
gués qui se présentoient au combat,
gré leur courage et leur opiniâtre
e, il les vainquit et les mit en fuite.
en croit les chroniqueurs anglois,
ille Écossois, parmi lesquels le régent
et une foule de comtes et de barons,
t sur le champ de bataille (juillet
tandis qu'Édouard ne perdit qu'un
valier et son écuyer. On regrette de
exagérations admises par les plus
historiens. Berwick se rendit après
re, et la noblesse écossoise se sou-

i d'Angleterre, en replaçant Baliol
rône, ne s'opposa pas à ce que le
vid et Jeanne sa fiancée, fussent mis
les mesures politiques du nouveau
a, et ils passèrent en France où ils
leur résidence à Château-Gaillard.
onvoqua un parlement à Édin-
et lui annonça que par ses traités
uard, toute la contrée, à l'est d'une
ée de Dumfries à Linlithgow, ap-
t désormais à l'Angleterre. Berwick,
Roxborough et même Édinbourg,
ient compris dans cette cession, dont l'imprudence alluma contre Baliol une haine universelle. Dès que l'armée angloise eut été dissoute, l'Écosse tout entière prit les armes, expulsa Baliol, et proclama David Bruce, sous la régence d'Andrew, comte de Moray (1335). Édouard assembla une nouvelle armée, et revint en Écosse pour venger son vassal (1336); mais vainement parcourut-il en vainqueur le territoire conquis, la soumission n'existoit que dans le lieu même qu'il occupoit. La nation, comprimée, n'étoit ni abattue, ni domptée; elle se relevoit persévérante, animée par le ressentiment et la colère, encouragée par le moindre succès; et l'ambition d'Édouard s'étant bientôt élevée à la couronne de France, il laissa Baliol à ses propres forces. De ce moment la question fut décidée, les forteresses s'ouvrirent l'une après l'autre aux partisans de David, et son courageux antagoniste se vit réduit à chercher un asile dans les comtés du nord de l'Angleterre.

La couronne de France!... Tel fut le but éclatant que, durant de longues années, Édouard s'efforça d'atteindre à l'aide de sa bravoure, de son habileté, de la réunion des forces de ses provinces insulaires à celles des états continentaux dont il brigua l'alliance, des richesses de ses sujets qu'il ruina dans la poursuite de cette proie brillante, et de la reconnoissance d'un droit qui ne reposoit sur d'autre base que son ambitieux désir.

Philippe III, dit le Hardi, roi de France, étoit mort en 1285 en laissant deux fils, Philippe IV ou le Bel, et Charles de Valois. Philippe IV eut trois fils qui régnèrent successivement, Louis X ou le Hutin, Philippe V ou le Long, et Charles IV ou le Bel. Tous moururent sans postérité masculine. Mais Charles de Valois, frère de Philippe IV, eut un fils, et à l'extinction de la branche mâle aînée, celui-ci monta sur le trône sous le nom de Philippe de Valois. Édouard, roi d'Angleterre, ne comptoit pas quinze ans à cette époque, et sans doute il songeoit peu à la couronne de France; mais sa mère Isabelle, sœur des trois rois dé-

funts, eut pour lui cette prétention, nonobstant la coutume solennelle qui écartoit du trône françois les femmes et leur descendance. Elle réclama devant les douze pairs; mais ils déclarèrent que la loi salique étoit contraire à ses espérances, parce que cette loi fondamentale prononçoit péremptoirement l'exclusion des femmes, et ils ajoutèrent que, dans le cas même où elle ne s'opposeroit pas à ce qu'une femme portât un sceptre au lieu d'une quenouille, les filles des trois princes qui avoient régné possédoient des droits plus réels que ceux d'Isabelle et de son fils. La France donna peu d'attention à cette démarche ambitieuse. Philippe de Valois étoit un prince d'un âge mûr, brave et prudent; on lui reconnoissoit l'expérience des affaires; durant le peu de mois où la grossesse de la veuve de Charles le Bel avoit laissé entrevoir la possibilité d'obtenir un héritier direct du trône, il avoit rempli les fonctions de régent à la satisfaction générale, et le consentement unanime des grands et du peuple accueillit ses droits à la couronne.

A l'époque où Édouard III atteignit sa majorité, Philippe, selon l'usage du temps, le somma d'accomplir la cérémonie de l'hommage pour la Guyenne et le Ponthieu. Le roi d'Angleterre eût bien voulu se soustraire à cette obligation; mais ses conseillers lui firent remarquer que Philippe tenoit en sa possession la majeure partie des forteresses de la Guyenne, qu'il s'empresseroit de faire avancer des troupes pour s'emparer des autres, et que cette province étoit hors d'état de se défendre. La nécessité fut donc la loi que l'on suivit. Édouard se rendit à Amiens et fit hommage à Philippe, en des termes qu'on ne contrôla pas d'abord avec assez de soin, car ils devinrent l'objet d'une équivoque à la question du chancelier, « Vous reconnoissez-vous l'homme lige du roi de France, ici présent, et lui promettez-vous foi et loyauté? » Édouard avoit répondu *voire* et non pas *yes* ou *oui*; le *voire* normand, *verum*, fut considéré, par les courtisans du roi d'Angleterre, comme une expression générale ou douteuse qui n'impliquoit pas la vassalité lige. Cette subtilité parvint aux oreilles du roi de France; il exigea une explication avant de remettre les châteaux qu'il tenoit (1331), et Édouard fut obligé de déclarer, par un acte formel, que l'hommage qu'il avoit rendu étoit bien réellement un hommage lige. De ce moment, il conçut une haine féroce contre son cousin et se promit de s'en venger.

Divers incidents vinrent exalter cet esprit de vengeance. Philippe avoit donné asile au jeune David, roi d'Écosse, et quand l'expulsion de Baliol permit à ce prince de rentrer dans ses états, le roi de France l'aida de son argent et de ses vaisseaux. Édouard offrit ensuite à Philippe, de l'accompagner dans une croisade en Terre-Sainte, s'il vouloit abandonner la cause de l'orphelin, et le roi de France repoussa cette proposition avec indignation. Le roi d'Angleterre ressentoit encore le paroxisme de la colère où le jetoit le refus du monarque son suzerain, lorsque Robert III, comte d'Artois, prince du sang de France et beau-frère de Philippe de Valois, proscrit à raison de ses méfaits, vint lui demander sa royale protection. Matilde, comtesse héréditaire de l'Artois, tante de Robert, étoit décédée en 1318, laissant son domaine à sa fille, épouse de Philippe V; mais Robert, qui se croyoit des droits à la propriété de cette province, s'en empara les armes à la main. Philippe V l'en chassa, et Robert parut se condamner lui-même. Cependant lorsque Philippe de Valois, son beau-frère, ceignit la couronne, il le supplia d'ordonner la révision du jugement qui l'avoit privé du comté d'Artois. Le roi y consentit, et Robert présenta en cour de parlement, quatre chartes qui, disoit-il, devoient lui assurer la possession du domaine qu'il réclamoit. La comtesse Matilde les avoit, suivant lui, soustraites par inimitié et par ambition pour sa fille. L'examen de ces actes ne prouva qu'une imposture; ils étoient supposés, et cette déclaration publique couvrit Robert de confusion. Philippe abandonna les faussaires à la vindicte des lois.

La cour prononça contre eux la peine de mort ; les écrivains des titres furent exécutés; on permit à Robert de s'échapper, et il s'enfuit à Namur. Peut-être eût-il obtenu son pardon si, dans son aveugle rage, il n'eût tenté de se défaire du roi de France qu'il regardoit comme son ennemi personnel, une fois en soudoyant le poignard d'un assassin, une autre fois en recourant aux charmes, à la magie et aux adjurations d'un sorcier. Il ne réussit qu'à effrayer le habitants de Namur, qui l'expulsèrent de leur ville. Édouard l'accueillit à bras ouverts, lui donna une pension de huit cent livres sterling, et l'admit à tous ses conseils. Robert n'oublia rien pour réveiller dans l'imagination du roi d'Angleterre les idées ambitieuses qu'elle avoit enfantée sur la couronne de France ; et il le flatta d'un succès qu'Édouard étoit loin de croire impossible, comme le lui faisoient entendre de judicieux conseillers. Philippe eut connoissance des menées du proscrit. Il apprit que des préparatifs de guerre étoient ordonnés à petit bruit ; mais ne pouvant encore les considérer comme une rupture formelle, il jugea prudent de faire savoir ses intentions à qui seroit tenté d'ourdir des trames contre sa puissance. En conséquence, il fit proclamer que Robert d'Artois étoit coupable de félonie, et déclara qu'il considéreroit comme traître et parjure tout vassal de sa couronne, soit au dedans, soit au dehors du royaume de France, qui protégeroit le fugitif.

Le premier soin d'Édouard fut de rechercher des alliances dans la Belgique et en Allemagne. Le comte de Hainaut, son beau-père, devint son intermédiaire auprès des souverains, et les instances de cet adroit politique valurent au roi d'Angleterre l'assistance de l'empereur Louis de Bavière, des ducs de Gueldres et de Brabant, du marquis de Juliers, du comte de Namur, de l'archevêque de Cologne, des seigneurs puissans de Fauquemont et de Bacquen. Édouard fit mieux encore : il déposa les préjugés qui lui rendoient odieuse toute cause populaire, et, s'adressant directement à Jacob Von d'Arteveldt, le celèbre brasseur de Gand, plus connu sous le nom de Jacques d'Artevelle, il l'accabla de protestations d'amitié et parvint à se rendre favorable ce chef souverain des factions démocratiques de la Flandre, sous l'autorité duquel frémissoit et s'humilioit l'impérieuse noblesse du pays.

Pour subvenir aux frais de l'entreprise qu'il méditoit, Édouard engagea les joyaux de la couronne, emprunta forcément à tous les banquiers ou lombards de Londres, obtint du parlement, qu'il eut l'adresse de convaincre de la justice de sa cause, un subside composé de toute la laine de l'année, évaluée à vingt mille sacs ou cent mille livres sterling, s'empara du produit des mines d'étain, imposa des tailles fort illégales, et partit d'Orewell pour la Flandre, suivi d'une grande partie de la noblesse angloise (15 juillet 1338). La flotte arriva sans obstacle au port d'Anvers.

Les confédérés virent avec joie, sur le continent, un prince actif, brave et aventureux ; mais cependant ils n'osoient attaquer la France sans qu'elle eût donné quelque prétexte à leur agression. Édouard répandit de l'or, accorda de nouveaux priviléges commerciaux dans ses états aux marchands de la Flandre et de la Belgique, fiança son fils aîné à la fille du duc de Brabant, et se rendit à Coblentz, près de l'empereur, qui lui conféra le titre de vicaire de l'empire, fonction assez insignifiante en elle-même, mais qui lui donnoit une supériorité féodale sur les princes de la confédération et les obligeoit à lui obéir à la guerre. Cela ne suffisoit pas : les Flamands se considéroient comme vassaux liges de la couronne de France, et ils hésitoient à se placer en forfaiture selon les principes du temps. Afin d'obvier à cette difficulté, le roi d'Angleterre s'arrogea le titre de roi de France, délivra toutes ses commissions en cette qualité, et somma ses alliés de l'aider à détrôner l'*usurpateur* Philippe de Valois. Ces honteuses et inexcusables intrigues n'eurent pas encore tout le succès qu'en espéroit Édouard. L'argent commençoit à lui manquer. L'été

s'écoula en négociations. Le roi fut obligé de retourner en Angleterre.

Philippe, averti de l'orage qui se formoit, appela près de lui sa noblesse, ses grands vassaux, et les souverains ses alliés. Le roi de Navarre, le duc de Bretagne, et le comte de Bar, dont il étoit le suzerain, accoururent sous ses bannières. Le roi de Bohême, le comte Palatin du Rhin, les ducs d'Autriche et de Lorraine, l'évêque de Liége, les comtes des Deux-Ponts, de Genève et de Vaudemont, se déclarèrent en faveur de sa cause. Le pape, qui avoit excommunié Louis de Bavière, menaça de lancer les foudres de l'Église sur les agresseurs.

Édouard III reparut sur le continent au printemps de 1339.

L'irrésolution des confédérés, la lenteur de leur marche, la retraite des comtes de Namur et de Hainaut, qui ne voulurent pas attaquer les premiers leur seigneur lige, et qui déclarèrent que l'autorité du vicaire de l'Empire cessoit sur un territoire étranger, rien n'arrêta le roi d'Angleterre. Il conduisit d'abord une partie de son armée sous les murs de Cambray, ville où Philippe entretenoit une garnison, ravagea toute la contrée, et, la flamme à la main, s'avança jusqu'aux murs de Péronne, de Saint-Quentin et de Bapaume, incendiant les villages dans un rayon de douze lieues; il poussa même des détachements aux portes de Laon; mais il les rappela lorsqu'il apprit que Philippe s'avançoit avec des troupes nombreuses. Édouard s'arrêta au village de Flamengrie. Le roi de France prit position à Vironfosse, et fit des préparatifs pour s'y fortifier. Le roi d'Angleterre reconnut qu'avec des forces inférieures ce seroit une folie de risquer une bataille, il partit pour Avesnes, fit répondre aux hérauts de Philippe qui lui offroient le combat, que ce seroit pour un autre jour, et dès que son armée fut assemblée sur le territoire de la Flandre, il la congédia; conclusion ridicule d'une entreprise insensée, premier acte fatal d'une guerre d'invasion, dont les événements, déplorables pour les deux peuples, commencèrent et rendirent inextinguible la haine qui s'éleva entre la France et l'Angleterre.

L'entreprenant Édouard ne se découragea ni de cet échec, ni de la dette énorme qu'il avoit contractée; elle s'élevoit à trois cents mille livres sterlings, ou plus de soixante-douze millions de nos jours, valeur immense à raison de la rareté des métaux à cette époque. Il prit hautement le titre de roi de France, écartela ses armes des lis et des léopards ou lions anglois, confirma les deux chartes et les priviléges accordés aux bourgs et aux villes, réforma quelques abus dans l'administration de la justice, et parvint à obtenir pour deux années un subside d'un neuvième sur tous les revenus des barons et chevaliers, d'une somme égale sur les biens meubles des bourgeois, et de quarante shellings par sac de laine destiné à l'exportation. Il promit au parlement que, si le royaume de France devenoit sa conquête, le royaume d'Angleterre en resteroit néanmoins distinct et indépendant, et répondit au pape Benoît XII, qui lui avoit écrit une lettre sévère sur son ambition et ses liaisons avec l'excommunié Louis de Bavière, en éludant tout ce qui concernoit la guerre qu'il préparoit, et suppliant le pontife de se réconcilier avec l'empereur. Ces dispositions préalables terminées, il apprit que Philippe, qui s'attendoit à une seconde invasion, avoit équipé une flotte nombreuse à l'aide des Génois et des Normands, et qu'il l'avoit réunie dans le havre de Sluys ou l'Écluse. La sienne étoit déjà prête; il la rassembla au port d'Orewell, et annonça son intention de rechercher et de combattre l'ennemi. Ses plus intimes conseillers tentèrent de l'en détourner; mais Édouard les traita de conspirateurs, et s'écria que ceux qui avoient peur pouvoient rester chez eux. Il mit à la voile, et dès le lendemain son escadre reconnut la forêt de mâts qui s'élevoit au-dessus des dunes de Blankenberg. Le 24 juin 1340, les François à l'ancre, et disposés sur quatre lignes, furent attaqués par les Anglois. Le combat fut terrible; la première division françoise ne tarda pas à être écrasée par des vaisseaux

libres entre eux et qui pouvoient prendre le vent à volonté, tandis que leurs adversaires s'étoient amarrés l'un à l'autre par des chaînes de fer. Cependant les autres divisions balançoient la victoire, lorsque le comte Morley, avec une escadre armée dans les comtés du Nord, et les Flamands sortis de tous les ports de la Belgique, se précipitèrent sur la seconde et la troisième ligne des François, et ce secours inopiné décida du sort de la bataille. La quatrième ligne se défendit avec une telle énergie, qu'elle ne put être entamée, et qu'elle servit à sauver tout ce qui s'échappa du massacre; mais les trois quarts de la flotte françoise étoient détruits, et plus de vingt mille hommes avoient péri dans les flots ou sous le tranchant du glaive.

La reine Philippa et les cinquante nobles dames qui formoient sa cour avoient pris terre avant le combat, et s'étoient rendues à Gand. Édouard les y rejoignit. La gloire qui l'environnoit et l'or qu'il répandoit stimulèrent l'apathie de ses alliés, et, en peu de temps, il se vit à la tête d'une armée formidable. Les historiens élèvent à deux cent mille le nombre des hommes qui la composoient, et qui marchèrent sur Tournay et sur Saint-Omer, dont le roi d'Angleterre vouloit entreprendre le siége. Robert d'Artois le suivoit avec cinquante mille Flamands; mais une terreur panique dissipa cette foule en peu de jours. Édouard investit la ville de Tournay, où Philippe avoit placé trente mille hommes de garnison choisie, qui par leur résolution rendirent inutiles tous les efforts de son adversaire. On conçoit que, pour résister aux masses qu'Édouard traînoit à sa suite, il étoit nécessaire que le roi de France commandât à des forces considérables, et les chroniques n'hésitent pas à lui donner plus de trois cent mille hommes. Ces exagérations, que l'on retrouve dans tous les auteurs du temps, ne sont probablement que des fautes de copistes répétées de manuscrit en manuscrit; mais comment la judicieuse histoire les a-t-elle enregistrées? comment une sage critique les a-t-elle admises? Nous commençons une période où les millions de combattants sont prodigués. Notre franchise rappellera souvent à nos lecteurs que les nombres employés sont impossibles. Froissart, tant vanté, est peut-être sous ce rapport l'écrivain dont la véracité doit inspirer le plus de méfiance.

Le roi d'Angleterre ne parvenant pas à réduire Tournay, et s'apercevant enfin que, selon les prévisions de ses ennemis, son armée se détruisoit d'elle-même, envoya un cartel à Philippe de Valois pour lui proposer de décider du sort de la couronne de France en combat singulier, ou dans une action de cent hommes contre cent hommes, ou encore en bataille générale. Le roi de France répondit qu'un cartel adressé à Philippe ne pouvoit certainement le concerner; qu'Édouard, son vassal, ayant reconnu solennellement sa suprématie, commettoit un délit grave en provoquant son suzerain; que d'ailleurs les conditions du duel étoient trop inégales, puisque Édouard ne hasardoit que sa personne contre un royaume; mais que s'il vouloit engager la couronne d'Angleterre contre celle de France, bien que ce ne fût pas un juste équivalent, le roi de France accepteroit le défi. Au milieu de ces inutiles bravades, Jeanne de Hainaut, mère de la reine Philippa, et sœur de Philippe, fit entendre une voix conciliatrice. L'orgueilleux Édouard ne pouvoit se dissimuler le danger de sa position; le prudent Philippe n'avoit aucun avantage à retirer de la prolongation des hostilités; et tous deux accédèrent aux conditions d'une trève de neuf mois, qui comprit l'Écosse et la Guyenne. De nouvelles négociations, ouvertes à Arras sous la médiation des légats du Saint-Siége, prolongèrent d'une année cet armistice; mais toute la sagesse et l'influence du pape ne purent le convertir en une paix durable, parce que Édouard persistoit à exiger l'abandon du droit de suzeraineté sur la Guyenne, et à conserver le titre et les armes de roi de France. L'empereur Louis de Bavière, alors, révoqua le titre de vicaire de l'Empire qu'il avoit conféré au roi d'Angleterre, et la plupart des princes de la confédération aban-



Encadrement d'un manuscrit du 14e siècle, donnant à la fois un parfait spécimen et de l'art, et du dessin, et des costumes à cette époque.

son alliance, et conclurent des
iculiers (1340).
e d'Édouard fut au comble quand
ne le produit des impôts que le
lui avoit concédés ne pouvoit sa-
es besoins les plus pressants, et
harcelé par de nombreux et puis-
ciers. Les vingt mille sacs de laine,
ent la portion disponible du der-
le, n'étoient pas de nature à lui
e promptes ressources : il songea
urner en Angleterre, et, quittant
les murs de Tournay, il s'embar-
ment dans un port de la Zélande,
ur l'embouchure de la Tamise, et
rquer vers minuit à la tour de
es contrariétés qu'il éprouvoit lui
piré des dispositions si chagrines
oient concevoir de tels soupçons,
lever du soleil, il donna des ordres
ocation et l'arrestation de l'évêque
d, trésorier, de l'évêque de Chi-
ancelier, de sir John de Saint-Paul,
-général, garde du petit sceau,
and-justicier John Stonore, d'An-
ray, maire de Londres, et d'une
érifs, collecteurs de taxes et ad-
rs. Mais ce fut surtout contre
ne de Canterbury Stratford, pré-
onseil des finances, que se dirigea
ation. Stratford parvint à en évi-
emiers éclats en se sauvant dans
e, et il prit la résolution de braver
du roi, en s'appuyant des privi-
clergé confirmés par la grande
n conséquence, il prononça l'ex-
ation contre quiconque tenteroit
les libertés ecclésiastiques, et ré-
ribunal de ses pairs réunis en par-
douard craignit que l'emprisonne-
évêques de Lichfield et de Chi-
'attirât sur lui l'excommunication
, il les mit donc en liberté; mais en
ps il fit lire dans les églises un acte
l il accusoit l'archevêque de s'être
s, ou d'avoir dilapidé le produit
ides. Stratford répondit par une
, que les taxes n'avoient pu être le-vées, et que d'ailleurs le roi les avoit engagées pour payer des dettes antérieures. Le parlement s'assembla. Stratford, en habits pontificaux, se présenta aux portes de la salle, mais l'entrée lui en fut refusée par ordre du roi; la même interdiction arrêta également les deux évêques. Il protesta contre cette offense, en qualité de premier pair du royaume. Les lords se rangèrent de son parti, et le roi, qui craignit que cette affaire n'eût des suites dangereuses, lui permit de prendre séance; mais il la quitta lui-même, et porta son accusation contre Stratford devant les députés des communes, par l'organe de sir William Killesby et de sir John Darcy. Il espéroit ainsi susciter une désunion entre les chambres. Cependant les lords sollicitèrent vivement Édouard de reconnoître le privilége qu'ils avoient de n'être jugés que par la haute cour de parlement; Édouard repoussa cette prétention comme préjudiciable aux droits de la couronne; mais il céda aux représentations d'un comité composé de quatre évêques, de quatre comtes et de quatre barons, et plus encore au besoin d'obtenir des subsides. En le servant dans cette circonstance, Stratford ne tarda pas à recouvrer sa faveur.

L'arbitraire dont Édouard sembloit faire sa règle de conduite, l'épuisement de ses finances, ses entreprises hasardeuses et sans résultat, la désunion qu'il avoit provoquée entre lui et le clergé, le plaçoient dans une situation tellement épineuse, que le peuple osa murmurer hautement; et que les lords, les prélats, et les députés des communes, jugèrent le moment favorable pour obtenir le redressement des abus qu'ils étoient las de souffrir. Édouard n'hésita pas à leur accorder, avec une satisfaction simulée, tout ce qu'ils lui demandèrent (1341). C'étoit une confirmation nouvelle de la grande charte, sous la forme d'un statut qui établissoit que les pairs ne seroient plus emprisonnés, dépouillés, ni mis à mort sans avoir été jugés en parlement; que le roi prendroit l'avis de son conseil et des grands du royaume, pour nommer aux charges des principaux officiers



Mosaïque du temps d'Édouard III. Elle est à Ely, dans l'ancienne chapelle du prieur, et représente la tentation d'Adam et d'Eve.

judiciaires et de la couronne; qu'à chaque session du parlement, toutes les hautes fonctions, à l'exception de celles des présidents des deux cours de justice et des barons de l'échiquier, seroient supposées vacantes durant trois jours, et que dans cet intervalle les ministres, réduits à la condition de simples citoyens, pourroient être accusés en parlement, forcés de répondre, et finalement destitués s'il y avoit lieu. Cette dernière concession, que l'on a trop peu remarquée, et qui avertissoit les ministres prévaricateurs des dangereuses conséquences de leurs méfaits, parut accueillie par le roi comme une des mesures le plus sagement combinées pour la sécurité du peuple et l'honneur de son gouvernement; il y apposa sa signature avec empressement, et reçut en échange le don de trente mille sacs de laine que lui accorda le parlement. Mais à peine fut-il en possession de ce subside, que, répudiant toute honte, tout sentiment d'honneur, il ne rougit pas de déclarer par une circulaire à ses shériffs, que, préalablement à l'approbation dont il avoit revêtu le nouveau statut, il avoit signé une protestation qui le rendoit nul, de toute nullité, comme illégal et attentatoire aux droits de la couronne; qu'il n'y avoit pas apposé son seing royal de son plein gré, mais forcé par les circonstances; qu'il protestoit de nouveau, le révoquoit, et l'annuloit de sa pleine autorité, et défendoit au clergé de lui reconnoître aucune valeur, sous les peines les plus sévères. Si cet étrange abus de la parole royale donna lieu à de sérieux mécontentements, au moins restèrent-ils dans le silence. Édouard n'osa convoquer le parlement durant deux années; mais les événements extérieurs lui devinrent favorables, et, delivré des embarras qui l'avoient forcé à la dissimulation, il obtint des deux chambres qu'elles tendissent les mains à de nouveaux fers, et qu'elles révocassent le statut qui le blessoit. Les peuples qui s'abaissent ainsi, méritent de pareils monarques.

Les mortifications que la campagne de France avoit fait éprouver au roi d'Angleterre ne lui laissoient entrevoir la possibilité de reprendre la suite de ses projets que dans une douteuse perspective, quand un événement imprévu vint ranimer ses espérances, et lui ouvrir une route au sein des états qu'il

oit. Jean III, duc de Bretagne, prince e, loyal, adoré de ses sujets, mourut fants, en 1341. Il avoit accordé la Jeanne, sa nièce, au comte Charles s, neveu de Philippe de Valois, et éclarée son héritière ; mais le comte tfort, frère consanguin de Jean III, la couronne ducale, et se fit le vassal ard afin d'avoir un appui qu'il pût à celui de son rival (1). Les pairs de qui prirent d'abord connoissance de , adjugèrent le duché de Bretagne au le Blois, et Philippe mit une armée res de son neveu. Le roi d'Angleterre également des secours à Jean de t. Les incidents de cette guerre de en se partagèrent en alternatives de t de revers, mais sans compromettre ronnes de France ou d'Angleterre, i moment où expira la trève entre les onarques. Les armées de l'un et de se trouvoient en présence sur le terri- la Bretagne, et elles se disposoient uer la guerre, non plus au profit de de Blois ou de Jean de Montfort, ns l'intérêt personnel des deux rois s, lorsque le cardinal de Palestrine et Frascati, légats de Clément VI, se médiateurs entre les puissances, et ent une trève de trois ans et huit mois On devoit traiter des conditions de la s cet intervalle.

ève n'amena point ce résultat, et fut avant son expiration. Il paroît qu'É- ne l'avoit consentie qu'afin de se tirer sition critique où l'avoit placé la dis- ion malhabile de son armée ; et Phi- ans l'espoir que les intrigues et les es de Charles de Blois gagneroient se, mieux qu'une guerre désastreuse, des barons de Bretagne. A peine con- armistice fut violé par les deux par- nations s'accusèrent mutuellement die ; les deux souverains eux-mêmes se renvoyèrent de misérables injures. Le roi d'Angleterre, faisant allusion à l'impôt de la gabelle, monopole du sel récemment inventé par Philippe, l'appeloit *le roi salique* ; et le roi de France répondoit à Édouard en le nommant *le marchand de laines*. Ce qu'il y eut de bizarre, c'est que le parlement anglois prit feu pour son monarque raillé, lui conseilla de rompre la trève et de conquérir la paix par des batailles, et lui accorda un nouveau subside pour achever ses préparatifs.

Henri, comte de Derby, fils du comte de Lancastre, et cousin du roi, fut chargé de reprendre toutes les places de la Guyenne dont les François s'étoient emparés (juin 1345). Il prit terre à Bayonne, se rendit à Bordeaux, marcha sur Bergerac qu'il enleva, surprit avec un petit nombre d'archers et d'hommes d'armes le comte de Lisle qui assiégeoit Auberoche, tua ou fit prisonniers le commandant françois et les principaux officiers, et mit en pleine déroute une armée de douze mille hommes. Tonneins, Montpezat, Villefranche, Miremont, Montaigu, tombèrent successivement en son pouvoir. La Réole se rendit après un siége de quelques semaines. Angoulême ne tint qu'un petit nombre de jours, et la citadelle de Blaye seule lui opposa assez de résistance pour l'obliger à se retirer.

Édouard avoit mis à la voile pour Sluys, en même temps que son cousin pour la Guyenne. Il avoit conçu le projet de déposséder le comte de Flandres, et d'obtenir, pour son fils aîné, l'allégeance des sujets d'un prince qui refusoit de reconnoître un autre roi de France que Philippe. Il parvint à séduire quelques esprits imprudents à Bruges et à Ypres ; mais les citoyens de Gand, irrités de son insatiable ambition, se soulevèrent, menacèrent son existence et l'obligèrent à se préserver de leur indignation par une prompte fuite. L'assassinat d'Artevelle le priva d'un puissant appui dans les classes populaires, et il reprit la route de l'Angleterre assez peu satisfait du résultat de sa course. Édouard s'occupa sans délai

es, pour cette curieuse guerre de succession, des *rois et des ducs de Bretagne*, par M. le Leujoux, tome III.

lieues de Crécy, des éclaireurs l'avertirent que les ennemis l'attendoient dans la plus belle et la plus savante disposition du monde; et les vieux chevaliers qui composoient son conseil de bataille, l'engagèrent à différer le combat jusqu'au lendemain, afin d'avoir le temps de reconnoître les côtés foibles de l'armée angloise, et de ranger la sienne convenablement. Philippe adopta cet avis, et des hérauts coururent au devant des corps dont les masses se pressoient les unes sur les autres, en jetant le cri : Halte, bannières! de par le roi, Dieu et saint Denis! Mais la rapidité même de la marche de Philippe avoit excité une ardeur universelle; les arbalétriers, atteints par les chevaliers qui les suivoient, se trouvèrent dans l'impossibilité de s'arrêter; et comme un torrent dont la course n'est retardée par aucun obstacle, l'armée françoise, dans une confusion inconcevable, arriva en présence de l'ennemi.

Quelle étoit la force numérique des deux armées? La plupart des historiens donnent à Édouard vingt-trois mille hommes d'armes, cinq mille archers et mille Gallois seulement, à peu près le nombre des gens débarqués dans la péninsule normande; mais le roi d'Angleterre n'avoit alors que quatre mille hommes d'armes, et ce n'est pas sans surprise qu'on lui en retrouve vingt-trois mille après six semaines de combats et de marches précipitées; son infanterie galloise et irlandoise, qui s'élevoit à seize mille hommes, a disparu presque en totalité, et il a perdu cinq mille archers! Cette inexplicable différence, survenue en si peu de temps dans la nature des armes militantes, inspire des doutes sur la composition réelle de l'armée angloise et le nombre des combattants. Quant à celle de la France, des chroniqueurs la portent à soixante mille, d'autres à cent vingt-mille. La disproportion des deux chiffres est telle qu'on ne sauroit se faire une juste idée du véritable. Tout ce qu'un historien judicieux peut établir, c'est que l'armée françoise étoit supérieure en nombre à l'armée angloise.

Quoi qu'il en soit, six mille arbalétriers génois, on dit même quinze mille, commandés par Antoine Doria et Carle Grimaldi, pressés plutôt que soutenus par une division de cavalerie sous les ordres du comte d'Alençon, frère du roi de France, commencèrent l'attaque, et lancèrent leurs carreaux en poussant de grands cris. Il étoit alors cinq heures de l'après-midi. Un violent orage et des torrents de pluie avoient accablé l'armée en marche; les cordes des arbalètes étoient mouillées et relâchées, et leur décharge fit peu d'effet. Les archers anglois, dans la position qu'ils occupoient dès la veille, avoient pu donner des soins à leurs armes; ils les tirèrent de leurs étuis, et prirent une telle revanche sur les Italiens, que ceux-ci s'effrayèrent, rompirent leurs rangs, et se rejetèrent sur les hommes d'armes du comte d'Alençon, qui, loin d'entreprendre de les rallier, ordonna de passer les fuyards au fil de l'épée. Les archers continuèrent à les accabler; mais le comte d'Alençon, réuni au comte de Flandre, ayant reformé sa cavalerie et se faisant appuyer d'un corps formidable, repoussa les archers, et se précipita sur les chevaliers du prince de Galles. Arundel et Northampton s'avancèrent avec la seconde division, et le combat devint si terrible que Warwick, inquiet du résultat, envoya demander à Édouard une partie de la réserve. Le roi d'Angleterre, placé dans un moulin, épioit attentivement le conflit, et demanda si son fils étoit tué ou blessé. Sir Thomas Norwick, le messager, lui répondit que non. « En ce cas, dit Édouard, à lui tout » l'honneur de la journée; qu'il repousse » l'ennemi sans mon secours, et il aura bien » gagné ses éperons. »

Mais alors, selon les ordres du roi, on vit s'avancer deux machines de guerre nouvellement inventées, et dont on ne s'étoit pas encore servi en bataille rangée, quoiqu'on eût quelquefois tiré parti de leur étonnante puissance dans les siéges des places fortes; c'étoient deux canons. Ils commencèrent à foudroyer l'infanterie qui se pressoit en désordre, et ne tardèrent pas à la rompre complétement. Le comte d'Alençon continuoit à

combattre avec un immense courage, mais il fut tué, et nombre de chevaliers tombèrent à ses côtés. Les Gallois, armés de longs couteaux, se précipitoient sur tous ceux que démontoient les archers, et les égorgeoient sans faire de quartier. Le roi de France, dans ses inutiles efforts pour soutenir avec sa réserve la division de son frère, dont il ignoroit le sort, perdit encore un grand nombre de braves. Son cheval avoit été tué, et il en remontoit un autre, lorsque Jean de Hainaut s'emparant de la bride, l'entraîna forcément hors du champ de bataille. « Cette victoire vous est échappée, lui » dit-il, réservez-vous pour une revanche. » Le reste du combat ne fut qu'un long massacre. Le peu d'ensemble qui avoit régné dans les dispositions de l'armée françoise, fit que des corps détachés qui n'avoient point reçu d'ordres, vinrent se faire isolément écraser par la masse des troupes victorieuses. La nuit arriva. Le roi d'Angleterre, qui ne pouvoit apprécier l'étendue de sa victoire, défendit à ses gens de quitter leur poste, et pressant son fils dans ses bras en présence de ses généraux, il lui dit : « Persévérez dans » votre glorieuse carrière. Vous vous êtes » vaillamment conduit; vous vous êtes montré » digne de votre père et de la couronne. »

Le 27, à la pointe du jour, un brouillard épais couvroit le champ de bataille. Des milliers de François que la nuit avoit surpris combattant et qui l'avoient passée sous des arbres et près des haies éparses, en conservant l'espoir de se rallier à leurs drapeaux, les retrouvèrent en effet, mais arborés par les Anglois. Trompés par ce signal perfide, ils furent égorgés sans résistance et sans pitié. Un corps de milice qui venoit de Beauvais et ne savoit rien des événements, fut entouré et subit le même sort. L'archevêque de Rouen et le grand prieur de France tombèrent dans un piége semblable avec une nombreuse suite de chevaliers, et le massacre surpassa de beaucoup celui de la première journée. Tant de prisonniers eussent causé trop d'embarras, disent les panégyristes d'Édouard III!

Le carnage avoit été immense. Édouard chargea ses hérauts d'armes et deux de ses secrétaires de constater le rang et le nombre des morts et de les enregistrer; ils vérifièrent les armoiries peintes ou brodées sur les surcots, rassemblèrent quatre-vingts bannières, et, dans la même soirée, présentèrent au roi une liste qui comprenoit les noms de onze rois ou princes, de douze cents chevaliers, et de quatorze cents gentilshommes. Quatre mille hommes d'armes, et plus de trente mille soldats ou personnes de rang inférieur, gisoient morts sur le champ de bataille. Les Anglois n'avoient perdu que trois chevaliers, un écuyer et six archers; récit absurde, qui laisse de grands doutes, non pas sur le désastre de Crécy et le triomphe éclatant des Anglois, mais sur les résultats positifs du combat. Au nombre des princes tués, on comptoit le roi de Bohême, vieil aveugle qui avoit eu l'insigne folie de se précipiter dans les rangs ennemis entre deux chevaliers dont les palefrois étoient attachés de chaque côté du sien, le comte d'Alençon, frère du roi de France, les ducs de Lorraine et de Bourbon, les comtes de Flandre, de Vaudémont, de Blois et d'Aumale. Le cimier du roi de Bohême portoit trois plumes d'autruche avec la devise allemande, *Ich Dien;* le jeune prince de Galles s'en empara, et depuis cette époque ses successeurs l'ont constamment adoptée.

La mémorable victoire de Crécy, si l'on vouloit juger de ses conséquences par les exagérations des historiens, devoit assurer au roi d'Angleterre la possession de la France. Il n'en fut pas ainsi. Édouard n'osa marcher sur Paris. L'impossibilité de se rendre en Guyenne lui étoit démontrée; il voyoit d'immenses difficultés à retourner dans les ports de la Normandie, par lesquels il avoit entretenu des communications avec ses états, et il prit la résolution de se faire du port de Calais une place de sûreté, qui lui ouvriroit à volonté un chemin vers la France. En peu de jours, il se trouva sous les murs de cette ville, et en ordonna l'investissement. Philippe, en même temps, s'occupoit de répa-



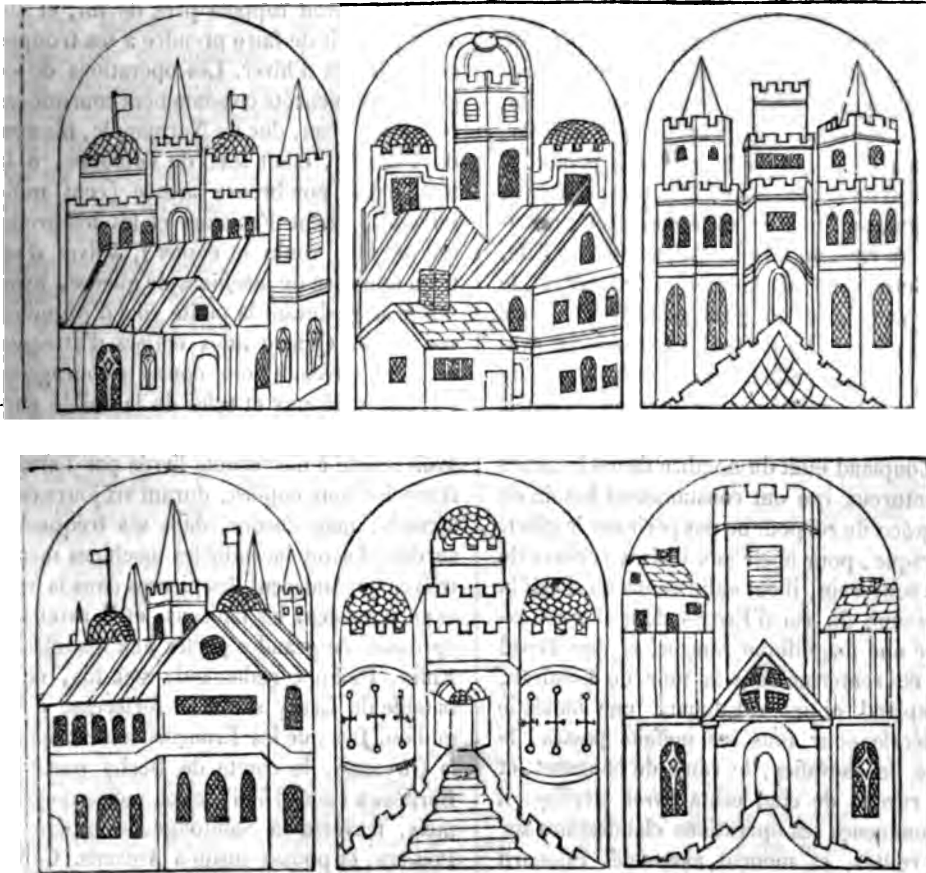
Vue d'une partie de l'église de l'hôpital de Sainte-Catherine, à Londres, élevée par Édouard III.



Portraits d'Édouard et de sa femme Philippa, faisant partie des sculptures en bois du chœur.

rer ses pertes; il rappeloit près de lui son fils Jean, duc de Normandie, qui balançoit en Guyenne les succès du comte de Derby, et sollicitoit le roi d'Écosse, David, de faire une diversion en Angleterre, en lui promettant son assistance.

David n'avoit pas oublié son exil et les outrages dont Édouard l'avoit accablé. La noblesse écossoise ne cherchoit, depuis longtemps, qu'une occasion favorable pour se venger; et, stimulée par l'ardeur de son jeune roi, elle réunit à Perth trois mille hommes d'armes et trente mille autres combattants. Cette armée pénétra dans le Cumberland, s'empara de la Pyle ou forteresse de Lyddel, pilla l'abbaye de Lanercrost, traversa Hexham, et porta la désolation dans les campagnes de Durham. Tandis que David se reposoit au château de Beaurepaire, aujourd'hui Bearpark, magnifique habitation de moines, une armée angloise se formoit à Auckland-Park; elle compta bientôt douze mille hommes déterminés, parmi lesquels on remarquoit beaucoup de gens d'église. Près de la reine Philippa se trouvoit alors l'illustre comtesse de Montfort, qui naguère avoit



Sculptures de la chaire de l'église de Sainte-Catherine; elles représentent six vues de l'hôpital, à cette époque.

déployé en Bretagne le courage et le caractère d'un chevalier. Ses nobles discours firent naître des sentiments généreux dans le cœur de Philippa; excitée par l'exemple de la comtesse, et montée sur un coursier de bataille, elle parut au milieu des défenseurs de l'Angleterre; et, dans un langage énergique et touchant, les exhorta à venger l'honneur d'Édouard, et à délivrer le sol de la patrie de la présence de ses barbares envahisseurs. Les ayant ensuite recommandés à Dieu et à saint Georges, elle se retira dans une forteresse.

L'imprudent David ne fut informé de l'approche de cette armée que par le célèbre Douglas, chevalier de Liddesdale, qui, l'ayant rencontrée près du pont de Sunderland, ne s'étoit échappé qu'avec peine. Les Anglois s'avançoient en ordre de bataille, et venoient de s'arrêter sur une éminence près de Nevil's-Cross. David n'eut qu'un moment pour disposer et ranger ses troupes. Les archers ennemis mirent le désordre dans sa cavalerie mal placée et rompue par des landes et des haiès. Le comte maréchal Édouard Keith et le comte de Moray tombèrent d'abord sous leurs coups. Ces chevaliers commandoient l'aile droite qui fut mise en déroute. L'aile gauche ne se défendit que foiblement. La noblesse, reconnoissant le péril, forma un

cercle autour du roi, afin de protéger sa retraite; mais le jeune monarque avoit trop de grandeur d'ame pour prendre le parti de la fuite, et trop de courage pour se rendre. Il prolongea le combat, reçut deux blessures, et fut renversé. Un gentilhomme anglois, nommé Coupland, s'élança sur le prince. A l'aide d'un détachement d'hommes dévoués, il parvint à l'enlever, et le conduisit prisonnier au château d'Ogle. Les comtes de Fife, de Sutherland, de Monteith, de Carrick, le lord Douglas et un grand nombre de barons se rendirent. La perte des Écossois fut évaluée à quinze mille hommes; et les débris de leur armée, recueillis par le grand sénéchal, regagnèrent la forteresse.

Coupland étoit du nombre de ces hommes aventureux qui ont constamment besoin de la grâce du roi pour ne pas périr sur le gibet. Lorsque, pour obéir aux ordres réitérés de son souverain, il eut enfin remis au shérif la personne du roi d'Écosse dont il avoit espéré une magnifique rançon, et que David eut été renfermé dans la tour de Londres, Coupland obtint d'Édouard une amnistie générale pour tous ses méfaits passés, le titre de chevalier, le rang de banneret, et un revenu de cinq cents livres sterling. Il recommença ses opérations clandestines sur les routes, et mourut assassiné. Édouard donna, en même temps, un nouvel exemple de son cruel despotisme. Il rassembla un conseil au camp, sous Calais, l'érigea en tribunal, et fit juger le comte de Fife et le comte de Monteith sans les entendre, sans qu'il leur fût permis de présenter une défense, au moins par avocat. Les juges prétendus condamnèrent les deux prisonniers comme coupables de trahison, sur la notoriété du fait, à subir la mort réservée aux traîtres. La sentence fut envoyée à Londres par ordre du Roi. On la lut aux deux comtes dans la tour, et Monteith fut exécuté. Il avoit jadis fait hommage et prêté serment de fidélité à Édouard. Le comte de Fife obtint, comme parent du roi, une commutation de peine.

En annonçant la victoire de Crécy au comte de Derby son représentant en Guyenne, Édouard l'avoit rappelé près de lui, et lui avoit prescrit de faire prendre à ses troupes des quartiers d'hiver. Les opérations de ce guerrier avoient été constamment couronnées de succès. Jean, duc de Normandie, fils aîné de Philippe, étant sorti de Toulouse, à la tête d'une nombreuse armée (cent mille hommes, disent Froissart et les historiens qui ont bien voulu le copier), suivie d'un train immense de machines de guerre, avoit mis le siége devant la petite ville d'Aiguillon sur le Lot. Quatre mois entiers d'attaques répétées n'avoient point épuisé le courage de sir Walter Manny et celui de la foible garnison qu'il commandoit. Non-seulement il avoit résisté à des assauts livrés par l'armée françoise tout entière, durant six jours consécutifs, mais encore, dans ses fréquentes sorties, il avoit incendié les machines meurtrières qui lançoient des pierres dans la ville et en écrasoient les maisons, et il avoit fait éprouver de grandes pertes aux assaillants. Enfin, Philippe redemanda son fils, et la bataille de Crécy sauva la forteresse d'Aiguillon. Dès que les François eurent quitté la Guyenne, le comte de Derby partit de Bordeaux (août 1346), et en moins de deux mois, traversa la Saintonge, s'empara de Poitiers, et poussa jusqu'à Ancenis. Ce fut là qu'il reçut les ordres d'Édouard; il ramena ses troupes, chargées de dépouilles, en Guyenne et en Gascogne, et se rendit auprès de son souverain (octobre 1346).

Édouard continuoit le siége de Calais. Ses premiers efforts n'ayant pas eu les résultats qu'il en attendoit, il prit la résolution de réduire les insolents bourgeois qui osoient résister à ses sommations, non par la force des armes, mais par la famine. Une flotte considérable bloqua la ville par mer, et des lignes de circonvallation interceptèrent toute communication avec l'extérieur; une ville nouvelle en bois s'éleva au milieu du camp des Anglois; la reine Philippa vint habiter les magnifiques baraques disposées pour cette souveraine et sa suite, et une cour brillante savoura, parmi le tumulte des armes, l'a-

ance et les plaisirs de la paix, tandis
a plus horrible disette moissonnoit les
eux défenseurs de Calais. Jean de
e, leur commandant, brave et pré-
it chevalier, jugea nécessaire de ren-
de la ville les habitants qui n'avoient
procurer des provisions pour plusieurs
Ils traversèrent, en gémissant, les li-
angloises, au nombre d'environ dix-sept
. Édouard en eut pitié, et leur fit dis-
r quelque nourriture et une petite
e d'argent. Mais la pénurie augmenta
les murs de Calais, et bientôt Jean de
e se vit forcé de recourir à une seconde
e du même genre. Cinq cents malheu-
furent expulsés de la ville; mais le roi
gleterre leur refusa, cette fois, le pas-
et tous périrent entre le camp et les
illes. On a peine à concevoir cette inu-
rocité, et nous n'hésiterions pas à la
r parmi les récriminations exagérées
se chargent mutuellement des peuples
ais, si les panégyristes d'Édouard III
eussent pris occasion de vanter son
caractère. Philippe, cependant, rece-
e la ville des messages qui lui annon-
la détresse où elle étoit plongée. Une
issives que lui adressoit le commandant
it que les chevaux, les chiens, tous les
ux vivants avoient été dévorés, et qu'il
toit d'autre ressource à la garnison
le sortir en masse, et de se faire tuer
ablement. Une flotte françoise parvint
ant à jeter des vivres dans la place;
une seconde fut détruite par l'escadre
se. A la Pentecôte de l'année suivante
), les vassaux de Philippe le rejoigni-
t, selon les incroyables chroniqueurs du
, le roi de France vint camper à Wis-
à la tête de deux cent mille hommes,
ins. Deux routes seulement permet-
l'approche du camp des Anglois : l'une
igeoit le long de la côte; mais elle étoit
e par une ligne de vaisseaux, montés
s plus habiles archers de l'Angleterre;
e traversoit des marais, et aboutissoit
nt de Nieulay que défendoit le comte
rby. Les deux cent mille hommes du roi de France ne découvrirent ni en masse, ni par divisions, aucune possibilité d'attaquer leurs ennemis, et Philippe envoya au roi d'Angleterre des hérauts pour le défier au combat en rase campagne, avec tous ses chevaliers. Suivant quelques historiens, Édouard accepta le défi; selon d'autres, il le refusa, version d'autant plus probable, que dès le lendemain, Philippe et toute son armée avoient disparu. Ce fut le signal de la chute de Calais.

Il ressort des événements eux-mêmes, que depuis le terrible échec de Crécy, l'armée du roi de France n'avoit pu se recruter que d'un très petit nombre d'hommes. En guerre avec la Bretagne et avec la Flandre, forcé de combattre l'Angleterre dans le Poitou, dans la Saintonge, sur les frontières de la Guyenne, Philippe s'étoit trouvé dans la nécessité de disséminer ses troupes sur un vaste espace. Il n'étoit donc pas en mesure d'obliger Édouard à lever le siége de Calais, et sa retraite ne pouvoit être considérée comme une fuite honteuse. Mais aussitôt que ses bannières eurent disparu, on vit flotter sur les murs du château l'étendard d'Angleterre aux armes écartelées de lis et de léopards. Le gouverneur fit signe qu'il désiroit parlementer, et Walter Manny se présenta de la part d'Édouard : « — Vous nous assiégez » depuis un an, cria Jean de Vienne; nous » nous sommes loyalement acquittés de notre » devoir; mais ayant perdu l'espoir d'être » secourus, nous sommes prêts à nous ren- » dre, la vie et la liberté sauves. — Non, » leur fit répondre Édouard; je les veux à » discrétion; je suis résolu à en tirer une » vengeance exemplaire. » Cette détermination fut rapportée aux habitants, qui se livrèrent à la douleur. Les armateurs de Calais avoient, depuis le commencement de la guerre, causé de grands dommages aux navires commerçants de l'Angleterre; ils n'ignoroient pas qu'Édouard s'étoit souvent réjoui dans l'attente du supplice qu'il réservoit, disoit-il, à ces pirates : les pirateries des marins des cinq ports ne lui étoient pas revenues en mémoire. Manny, que ses re-

lations actuelles avec Jean de Vienne avoient convaincu du noble courage de ce brave et de ses compagnons, représenta au roi que les citoyens de Calais pouvoient périr, mais non sans vengeance; qu'il alloit commencer une période de représailles, dont il ne verroit la fin qu'après avoir versé des flots de sang, et que les assiégés savoient qu'à tous risques, il valoit mieux encore tenter une sortie générale qui pouvoit les sauver ou les faire périr tous avec honneur, que de se livrer lâchement au bourreau. « J'en veux six, dit le » roi; je donne la vie au reste. »

Les habitants s'assemblèrent sur la place du marché. On se feroit difficilement, de nos jours, l'idée d'une telle position. L'illustre défense de Huningue, fait immense qui étonnera la postérité comme le siége de Calais, offre seule quelques rapprochements. Calais n'avoit plus dans son sein cette portion de la population qui, n'étant attachée à la conservation de la ville ni par une industrie productive, ni par une propriété territoriale, ne prend conseil que de ses besoins du moment. Ses citoyens, possesseurs de toutes les richesses renfermées dans ses murs, se regardoient comme solidaires, et il leur sembla d'abord impossible de s'arrêter à une résolution quelconque. Tandis qu'ils délibéroient en gémissant, Eustache de Saint-Pierre, vieillard vénérable, s'avança et s'offrit en holocauste pour le salut de tous; cinq autres suivirent ce noble exemple, et le 4 août 1347, Jean de Vienne, gouverneur de Calais, languissant des blessures reçues pendant le siége, se fit attacher sur un palefroi que lui amena un paysan, et donna l'ordre d'ouvrir la porte de la ville. Il étoit suivi de quinze chevaliers en deuil, sans casque, la pointe de l'épée rasant la terre, et de six généreux citoyens qui, tête et pieds nuds, trainoient après eux la hart destinée à les priver de la vie. Rendu devant le roi, le gouverneur lui présenta son épée et les clefs de la ville; les citoyens de Calais se mirent à genoux, et Jean de Vienne ainsi que ses chevaliers, après avoir rempli leur office, allèrent s'agenouiller près d'eux, implorant miséricorde. Les barons anglois intercédèrent pour ces braves; mais Édouard, toujours inflexible, manda quérir le bourreau. Cependant la reine Philippa, qui se trouvoit présente et que touchoit l'aspect vénérable et résigné de ces hommes abattus par de longues souffrances et par l'attente de la mort, se jeta dans les bras de son époux, les yeux baignés de larmes, et le pria de lui accorder le don des prisonniers. Édouard laissa paroître sur son visage tout son mécontentement, mais la courtoisie ne lui permettoit pas d'hésiter; il les remit donc à la reine, qui les conduisit à sa tente, leur fit donner des habits et de l'argent, servir un bon repas et guider en sûreté hors du camp. Tandis qu'elle s'occupoit de ce devoir charitable, Édouard prenoit possession de Calais, en chassoit tous les habitants, appeloit à les remplacer des Anglois qu'il dotoit de maisons et de jardins, et destinoit ce port à servir d'entrepôt aux cuirs, laines et produits métalliques en plomb et en étain qui composoient tout le commerce d'exportation de l'Angleterre. Ce fut une grande perte, une grande humiliation, une grande calamité pour la France.

La renommée guerrière d'Édouard III, l'honneur qu'il avoit acquis par tant de triomphes, le rendoit redoutable à toute l'Europe. La puissance pontificale seule ne plioit pas devant sa volonté, et le saint-père insista fortement près de lui, par l'organe de ses légats, les cardinaux de Naples et de Clermont, pour l'engager à conclure une paix devenue nécessaire aux peuples. L'influence imposante que le successeur du prince des Apôtres, parlant au nom du Ciel, parvint à obtenir dans les conseils des deux souverains, n'amena pas la cessation complète des hostilités, mais une trêve de peu de mois qui se prolongea ensuite durant six années. Toutefois, la guerre se continua encore dans la Bretagne dont le trône ducal étoit disputé entre le jeune fils du comte de Montfort et le comte Charles de Blois, alors prisonnier du roi d'Angleterre. Deux femmes, la comtesse de Blois et la comtesse de

Montfort, dirigeoient les partis ennemis et conduisoient leurs défenseurs aux combats. L'esprit chevaleresque d'Édouard ne changea pas un instant de direction, et ne pouvant ordonner des batailles, ce prince rechercha personnellement les occasions les plus aventureuses pour y déployer son courage, sa force et son adresse. On peut citer quelques-unes de ces folles actions qui lui valoient l'admiration de ses contemporains. Édouard apprit à Londres que l'homme qu'il avoit nommé gouverneur de Calais, Amérigo de Pavie, s'apprêtoit à le trahir et à livrer cette cité au gouverneur françois de Saint-Omer, Geoffroi de Chargni, au prix de vingt mille couronnes. Sous un prétexte frivole, il appela près de lui le misérable Amérigo, lui montra les preuves de sa trahison et lui promit un généreux pardon s'il tournoit sa perfidie au dommage des ennemis. Il fut donc convenu qu'Amérigo continueroit à traiter avec Chargni, et s'engageroit à introduire un corps de troupes françoises dans la citadelle, la dernière nuit de l'année 1348. Le roi d'Angleterre s'embarqua clandestinement avec mille hommes dévoués, et attendit dans un petit havre le signal que devoit lui donner Amérigo. A minuit, le 31 décembre, arriva le trésorier de Chargni, porteur des vingt mille couronnes, et tandis qu'il les comptoit, Édouard, averti, faisoit marcher ses compagnons vers la porte de Boulogne où les François s'étoient arrêtés. Walter Manny commandoit les Anglois, et le monarque s'étoit placé dans leurs rangs comme simple chevalier. Le combat fut opiniâtre; mais les François succombèrent. Édouard défia personnellement Eustache de Ribeaumont, chevalier renommé par sa valeur; et comme le jour étoit venu, ils luttèrent de vigueur et d'adresse en présence des deux partis. Deux fois renversé par son adversaire, le roi parvint deux fois à se dégager; mais à la seconde reprise, tombé sur ses genoux, il eut quelque peine à se relever à l'aide de son bouclier. Ribeaumont avoit reconnu le souverain; il lui eût été possible de s'emparer de sa personne, mais cet exploit ne lui eût valu qu'une mort certaine, car les François, pour la plupart, étoient prisonniers ou avoient quitté le champ de bataille, et les chevaliers d'Édouard se seroient précipités en masse sur leur imprudent ennemi. Il s'écria donc en s'adressant au monarque : « Votre valeur est incomparable, seigneur, » je me rends à vous. » Édouard combla les officiers françois de politesses en les conduisant au château. Il leur fit connoître le noble adversaire qu'ils avoient combattu, invita les chevaliers à souper avec lui et les fit servir à table par le prince de Galles et les chevaliers anglois. Après le repas, il prit un chapelet de perles (1) qu'il portoit à sa tête, le plaça sur celle de Ribeaumont, et lui dit : « Sire chevalier, je vous adjuge le prix de » la valeur dans le combat de ce matin; jamais je ne me suis trouvé dans un danger » aussi pressant. En portant ce chapelet pour » l'amour de moi, vous pouvez dire aux dames que le roi d'Angleterre l'a donné au » plus brave des chevaliers. Je vous quitte » de votre rançon. » Chargni et ses compagnons payèrent chacun une légère somme d'argent et furent remis en liberté. Amérigo reçut de la munificence du roi le château de Frétun; mais à quelque temps de là, Chargni, qui n'avoit pas oublié sa noire trahison, le surprit dans ses domaines, l'amena à Saint-Omer, et le fit pendre sur la place du marché.

Édouard s'exposa volontairement en mer à des périls plus grands encore. Don Carlos de la Cerda, vassal du roi de Castille, commandoit une flotte considérable qui faisoit le commerce, des côtes de Biscaye à celles de la Flandre. Le roi d'Angleterre prétendit le lui interdire, et lui fit défense de traverser le détroit. L'amiral espagnol se pourvut de munitions de guerre, enrôla des aventuriers et prit sa route à l'ordinaire avec un vent favorable. Édouard rassembla cinquante vaisseaux et se mit à croiser entre Douvres et

(1) Chapelet, ornement de tête, sorte de guirlande. Les dames portoient des chapelets de roses, de perles, de pierres précieuses.

Calais, dans l'intention, disoit-il, de châtier les insolents qui osoient méconnoître ses volontés. Vêtu d'un jacque de velours noir, et placé à l'avant du navire qu'il montoit, le roi se faisoit chanter des romances par ses ménestrels, lorsque la vigie signala l'escadre espagnole (août 1350). La trompette sonna, les chevaliers s'armèrent, et tous les bâtiments d'Édouard se dirigèrent en même temps sur les vaisseaux ennemis qui, d'abord, dédaignèrent leur attaque. Mais le combat devint opiniâtre. Le vaisseau du roi s'étant ouvert en abordant un navire espagnol, ne tarda à couler bas que le temps nécessaire pour que les chevaliers qu'il portoit s'emparassent de leur adversaire et y déposassent Édouard en sûreté. Le prince de Galles avoit couru des dangers de même nature; mais le comte de Derby, devenu duc de Lancastre, l'avoit arraché aux vagues dans le moment même où le bateau, sur lequel il s'étoit réfugié, s'engloutissoit. Les Espagnols perdirent quatorze navires; la perte des Anglois, en vaisseaux et en chevaliers de distinction, fut plus considérable encore; et le roi, après avoir célébré par des fêtes son prétendu triomphe, s'apercevant qu'en définitive la querelle n'étoit nuisible qu'aux intérêts de ses peuples, conclut une trêve de vingt années avec les villes maritimes des côtes occidentales de l'Espagne.

Il paraît que ce fut vers cette époque (1349) qu'Édouard institua l'ordre de la Jarretière. On sait peu de chose de son origine réelle. Le roi, dit-on, courtisoit la comtesse de Salisbury qui ne répondoit point à ses vœux. Dans un de ses voyages, il fut reçu au château de la comtesse; et elle, en dame bien apprise, lui en fit les honneurs avec magnificence. Mais, comme elle s'acquittoit avec grâce de la révérence qu'elle devoit au roi, sa jarretière mal attachée tomba. Édouard se hâta de la ramasser, et s'apercevant que quelques chevaliers se permettoient de sourire, il s'écria : « Honni soit qui mal y pense. J'en ferai une « distinction si honorable qu'il n'y aura ni « duc, ni prince, qui ne se fasse gloire de « l'obtenir. » Il créa donc l'ordre de la Jarretière, et le composa de vingt-quatre chevaliers seulement.

L'année 1348 avoit été marquée, dans toute l'Europe, par de grandes calamités. Des tremblements de terre ébranlèrent la Calabre et se firent sentir jusqu'aux confins septentrionaux de la Pologne. L'Angleterre n'en éprouva aucune secousse; mais des torrents de pluie l'inondèrent durant plus de six mois et détruisirent tout espoir de récolte. Pour comble de maux la peste noire se déclara à Douvres, dans les premiers jours du mois d'août. Les écrivains qui en ont parlé racontent qu'elle avoit pris naissance dans l'empire du Cathay; qu'après avoir exercé d'affreux ravages dans l'Hindoustan et la Grande-Tartarie, elle avoit atteint la Perse, s'étoit rejetée, d'une part, sur la mer Caspienne et la mer Noire, de l'autre, sur la rive du Nil; qu'un vent brûlant du sud l'avoit transportée en Grèce et sur les bords de la Méditerranée d'où elle avait pénétré en Italie. Elle n'avoit point été vaincue par les glaces éternelles des Alpes. Une grande partie de la population de la France avoit succombé à ses attaques, et actuellement elle venoit porter sa rage en Angleterre (1). Elle tuoit en peu d'heures, mais généralement en deux ou trois jours. Vers le milieu de novembre, on reconnut sa présence dans la ville de Londres. L'épouvante fut au comble; il périssoit deux cents personnes par jour. Les esprits superstitieux s'imaginèrent que la fin du monde étoit proche. Tous les liens de famille, tous les liens d'amitié, furent rompus. Le roi prorogea le parlement; les tribunaux cessèrent leur action; les églises retentirent de cris et de prières. Les habitants des villes fuyoient dans les campagnes, ceux des campagnes accouroient dans les villes, et ni les uns ni

(1) On remarquera que les symptômes de cette peste noire, tels qu'ils ont été décrits par les contemporains, ont la plus grande affinité avec ceux du choléra venu d'Asie en 1832, et que sa marche a été la même. Si l'Angleterre, cette fois, a été frappée avant la France, on peut croire que cela tient à l'activité de ses relations commerciales avec les contrées préalablement infectées

les autres ne rencontroient le soulagement qu'ils poursuivoient. Le fléau passa de l'homme aux animaux : les chevaux, les bœufs, les moutons, infectèrent, de leurs cadavres putréfiés, les champs laissés sans culture, et la famine ne tarda pas à moissonner à son tour une partie des malheureux échappés à la contagion. L'Irlande et l'Écosse parurent, durant quelques mois, à l'abri des attaques de l'épidémie, et, par un singulier hasard, il arriva que, lorsqu'enfin elle se déclara dans ces contrées, les Anglois domiciliés éprouvèrent seuls ses premières atteintes; ce qui fournit à la haine des Écossois, le serment populaire : « Par la vilaine » mort des Anglois! »

Il est probable que ce fut l'intensité du fléau, et non l'esprit de concorde des souverains, qui maintint entre eux cette paix hargneuse que l'on nommoit une trève. L'épidémie avoit anéanti tous les devoirs sociaux, et quand elle eut cessé, le roi reconnut qu'elle lui avoit créé de grands embarras. Les riches propriétaires, renfermés dans leurs châteaux afin d'éviter tout rapport avec les foyers d'infection, avoient renvoyé la plupart de leurs domestiques qui, se trouvant sans ressource et n'ayant pas à redouter l'activité de la justice, s'étoient réunis en bandes formidables, et rançonnoient à main armée les voyageurs et les fermiers. La mort, en sévissant parmi les classes pauvres de la société beaucoup plus fortement que dans les familles puissantes, n'avoit épargné ni les laboureurs ni les ouvriers, et la culture des terres ne pouvoit se reprendre, parce que l'on manquoit d'instruments aratoires et de fabricateurs. Il en résultoit que les gens qui se présentoient pour travailler exigeoient des gages exorbitants; que les propriétaires abandonnoient leurs rentes aux fermiers; que les seigneurs de fiefs, dans l'impossibilité de nourrir leurs vilains, leur faisoient forcément remise du travail que ceux-ci leur devoient, et que les fermiers, eux-mêmes, laissoient périr leurs moissons sur pied. Édouard crut remédier à ces maux en ordonnant que tout homme ou femme, de moins de soixante ans, sans prporiété suffisante ou sans profession connue, seroient tenus à se louer comme domestiques aux mêmes gages que par le passé. Il détermina le nombre de travailleurs qu'on pourroit prendre par acre de terrain, et défendit aux personnes charitables de faire l'aumône aux mendiants valides. Le pilori, l'emprisonnement, les amendes furent les moindres peines infligées aux contrevenants. Les shérifs, les baillis, tous les officiers de la couronne furent chargés de surveiller strictement l'exécution de ces ordonnances et celle du maximum établi sur les prix des denrées, comme sur celui des journées, et ne purent parvenir, quelle que fût leur sévérité, à empêcher qu'on ne les éludât.

On doit bien penser que la visite de telles calamités ne manqua pas d'être attribuée à la perversité humaine et à la juste vengeance du Très-Haut. Cette perversité, sans doute, étoit grande; mais les prédications auxquelles elle donna lieu dans les églises, en rase campagne, durant les foires, dans toutes les grandes réunions d'hommes, les colères saintes, qui tonnoient par la bouche des moines, se rattachoient à des points plus bouffons que sérieux. La critique la plus violente retomboit principalement sur les femmes, leurs vêtements et leurs mœurs. Elles étoient assez abandonnées de l'esprit de Dieu pour porter des tuniques de deux couleurs, des coiffures étrangères, des ceintures brodées, des joyaux d'or. Ce n'est pas tout, elles ne montoient plus comme jadis de simples haquenées, il leur falloit de nobles roussins de bataille, sur lesquels elles se rendoient aux joûtes et aux tournois, accompagnées de leurs chevaliers, et se méloient indiscrètement aux amusements des hommes. Le costume du sexe masculin n'échappoit pas non plus à la véhémente vespérie des moines. Les souliers pointus et la barbe frisée, les hauts-de-chausses exigus et les grandes manches, les chaperons de soie et les habits mi-partie armoriés devant et derrière, étoient autant d'inventions diaboliques qui concouroient à la perte des ames. Cette assertion



Costumes de femmes (1384).

parut tellement fondée au roi d'Angleterre, qu'il fit paroître un réglement bien capable de détruire à jamais tout scandale de ce genre, si l'esprit malin n'eût été pétri de ruses.

Il divisa la nation en six classes. Les laboureurs et gens de peine, les maîtres et métayers, les écuyers et les gentilshommes qui ne possédoient pas un revenu annuel de cent marcs, et les marchands dont l'avoir ne dépassoit pas cinq cents livres sterling, composoient les trois premières classes. L'usage de la soie, des étoffes d'or, des fourrures, des joyaux ou ustensiles d'or et d'argent, et des pierres précieuses ne leur fut pas permis. Les chevaliers et propriétaires dont les revenus atteignoient deux cents marcs, les commerçants dont les marchandises valoient mille livres sterling, ne pouvoient porter de joyaux ni d'étoffes d'or, et la forme de certains manteaux, robes ou surtouts garnis de fourrures rares, leur étoit spécialement interdite; il n'étoit pas défendu cependant aux femmes de ces chevaliers d'orner leurs cheveux de quelques bijoux. La sixième classe, dont on faisoit partie quand on jouissoit d'un revenu de quatre cents marcs ou davantage, avoit le droit de se parer de tous les objets que convoitoit la jalousie des autres, à l'exception de l'hermine et de certains ornements réservés au roi et aux princes de sa maison. Cette mesure eut des suites désastreuses pour le commerce de l'Angleterre. La plupart des ouvriers industrieux qu'entretenoit le luxe des grands et des hommes riches, abandonnèrent leur patrie, et versèrent leurs capitaux et leurs talents sur une terre plus hospitalière. Ils furent remplacés par une tourbe de fanatiques venus du continent septentrional, et connus sous le nom de Flagellants. Ces insensés se réunissoient sur les places publiques, se dépouilloient de leurs vêtements, de la tête à la ceinture, et se fouettoient jusqu'à ce que le sang ruisselât sur leurs épaules. C'étoit un nouveau baptême qu'ils prétendoient se donner. Le pape les avoit chassés de la France. Ils excitèrent l'étonnement des Anglois, qui leur prodiguèrent



Costumes d'hommes au quatorzième siècle · fou et nain.

les dons de la charité ; mails ils ne firent pas de prosélytes.

Philippe de Valois mourut sur ces entrefaites (1350), et son fils, le chevaleresque, mais malheureux roi Jean, monta sur un trône ébranlé par les efforts successifs des Anglois. Édouard, quoi qu'en aient dit ses panégyristes, n'étoit nullement revenu de ses rêves ambitieux, et il n'attendoit qu'une occasion pour faire valoir de nouveau ses prétentions à la couronne de France. Le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, descendant, par les femmes, de Louis X dit le Hutin, et gendre du roi Jean, prince actif, spirituel, entreprenant, inépuisable en ressources, mais sans foi ni principes, vindicatif et rusé, ne se refusant pas un crime, et ne redoutant aucun déshonneur, conspiroit à la cour de France contre la puissance même de son beau-père. Édouard venoit de remettre en liberté le connétable, comte d'Eu, sans rançon, mais sous la clause secrète que le comte lui livreroit la forteresse de Guisnes dont il étoit seigneur. Cette condition fut connue du roi Jean, qui prévint la trahison en faisant tomber la tête du traître, et le remplaça, dans sa haute dignité, par Don Carlos de la Cerda. Le roi de Navarre, qu'indigna la faveur de son sujet, fit poignarder Don Carlos, et, craignant la juste colère du roi de France, négocia secrètement avec l'Angleterre, par l'intermédiaire du comte de Lancastre. Ce crime fut encore découvert, et Jean eut la foiblesse de pardonner à Charles-le-Mauvais, qui, devenu plus insolent par l'impunité, conspira de nouveau contre son beau-père, en s'alliant à Geoffroy de Harcourt que Philippe de Valois avoit reçu en grâce. Le roi de France donna l'ordre d'arrêter le roi de Navarre, et punit exemplairement quelques-uns de ses complices. Mais le comte de Harcourt et Philippe, frère de Charles, armèrent sur-le-champ les forteresses dont ils disposoient, et sollicitèrent le secours du roi d'Angleterre.

En ce moment des envoyés de Jean et d'É-

douard discutoient près du pape Innocent IV les prétentions des deux monarques, afin de changer en paix solide une trève prête à expirer (1355). La sage sollicitude du pontife eût peut-être obtenu cet heureux résultat, si tout-à-coup les délégués du roi d'Angleterre n'eussent déclaré qu'ils n'entendroient à aucun accommodement, à moins que le roi de France ne renonçât solennellement à toute suzeraineté sur la Guyenne, le Ponthieu et toutes les provinces qu'Édouard possédoit comme vassal, du chef de la reine et du sien. Les barons de France, étonnés, déclarèrent que le roi n'avoit pas le droit de souscrire à une pareille renonciation; que la suzeraineté étoit inhérente à la couronne, non au prince qui la portoit, et qu'un tel joyau ne s'abandonnoit pas lâchement. Instruit de cette réponse, Édouard, qui tenoit dans ses ports une flotte toute prête, sous le commandement de son valeureux fils, le prince Noir, le fit partir à l'instant pour Bordeaux, avec trois cents voiles, et plaça sous ses ordres une armée de soixante mille hommes, parmi lesquels on remarquoit les comtes de Salisbury, de Warwick, de Suffolk, d'Oxford, et nombre d'autres seigneurs distingués. Cette armée entra immédiatement en campagne, et marcha sur Toulouse, pillant, massacrant, détruisant et brûlant sans miséricorde, ainsi que le vouloit le roi d'Angleterre, afin, disoit-il, que le roi Jean n'en pût retirer désormais ni hommes ni revenu. Cette troupe dévastatrice traversa l'Armagnac, passa la Garonne à gué, incendia les villes de Narbonne et de Carcassonne, aussi considérables alors que l'étoient celles de Londres et d'York, et après avoir réduit en cendres plus de cinq cents bourgs ou villages et plusieurs grandes cités, dans le court espace de sept semaines, elle revint à Bordeaux, chargée de dépouilles, et traînant après elle une foule de prisonniers. Édouard, de son côté, débarqué à Calais, quitta cette cité à la tête d'une brillante armée, s'avança jusqu'à Saint-Omer et Hesdin, et menaça même la ville d'Amiens; mais, après dix jours, il se vit obligé de rentrer à Calais, soit parce que les vivres lui manquoient, soit parce qu'une invasion des Écossois le rappeloit en Angleterre. Il se hâta d'atteindre le territoire de ces turbulents ennemis, acheta du vieux Baliol, au prix de cinq mille marcs et d'une rente de deux mille livres, les droits de ce prince au trône écossois, et se mit à traiter ses nouveaux sujets, non comme de loyaux adversaires, mais comme des traîtres et des rebelles. Il en arriva ce qui toujours est la suite de pareils excès, c'est que le massacre et les incendies laissèrent bientôt ses troupes sans provisions et sans moyens de s'en procurer, et qu'il fallut revenir en Angleterre après avoir éprouvé les horreurs de la famine.

Le prince de Galles, ou prince Noir, nom qu'on lui donnoit à cause de la couleur de son armure, reprit la campagne au printemps de l'année suivante, avec douze mille hommes seulement, remonta la Garonne jusqu'à la ville d'Agen, et parcourut le Quercy, le Limousin, l'Auvergne et le Berry. Son seul but étoit de détruire et d'enrichir ses soldats, non de conquérir et de conserver. Par suite de cet effroyable système, il faisoit réduire en cendres les villages, les villes, les fermes, les chaumières, fouler aux pieds les moissons, égorger les bestiaux qu'il ne pouvoit emmener, couler les vins et détruire les provisions que ne consommoit pas son armée. Il envoyoit à Bordeaux les captifs dont il attendoit une rançon, et livroit les autres à la férocité de ses soldats. Issoudun et Bourges lui résistèrent; Romorantin et Vierzon furent livrés aux flammes. Il ne put toutefois traverser la Loire, dont tous les ponts étoient rompus, et il prit le parti de revenir sur ses pas.

Mais durant cette incursion, le roi Jean avoit rassemblé une armée, et elle s'avançoit rapidement dans l'espoir d'en venir promptement aux mains et de délivrer le territoire de la France de la présence de cette bande de brigands. Les deux partis ennemis se rencontrèrent aux environs du village de Maupertuis, à cinq lieues de Poitiers. « Dieu » nous soit en aide, s'écria le prince Noir,

nnoissant la supériorité du nombre ıdversaires; c'est ici que nous au- soin de tout notre courage ! »

ultats de la bataille qui fut donnée, embre 1356, sont connus, et tous ɔur de l'armée angloise; mais, non- autorité des chroniqueurs, il nous sible d'admettre, avec certains his- ɔdernes, que, d'après la plus foible ı, le nombre des François fût à ce- nglois dans la proportion de sept t-à-dire que moins de douze mille n combattirent quatre-vingt mille.

conteur Froissart a commis tant rreurs, accréditées cependant par le, qu'une exagération de plus a ıent passer inaperçue. Il nous seroit à nous-mêmes de rectifier ce cal- s chiffres incontestables; la vérité donneroit douze ou quatorze mille u prince Édouard, et vingt-quatre mille au roi Jean; et encore faut-il r que ce nombre est immense, armée françoise ne se composoit ralerie. Quoi qu'il en soit, le prince mut, avec habileté, la disposition ı; et pour annuler autant que pos- nouvements de cette cavalerie, il demment ses troupes sur une émi- verte de vignes, coupée de buis- petits murs ou fossés, et accessi- ıent par un chemin ou défilé, qui t de passage qu'à trois ou quatre le front. Une partie de ses gens t de ses archers fut rangée en face e, et une autre, entre l'ennemi et rincipal des Anglois.

porte que par une incroyable in- le roi Jean fit camper son armée ıarais, qu'il fit mettre pied à terre alerie et ne conserva que trois rps composés chacun d'environ s chevaliers choisis et destinés à les archers anglois. L'imprudent se fiant à la supériorité du nom- loutoit pas un instant que l'armée ne fût forcée de se rendre à discré- lorsque le cardinal de Périgord, légat du pape, vint le supplier de ne pas exposer tant de braves aux chances d'un combat, ce ne fut qu'avec répugnance qu'il lui permit de tenter un accommodement. Le prince Noir, qui connoissoit tout le danger de sa situation, répondit au négociateur : « Sauf mon honneur, sauf celui de mon ar- » mée, j'accorderai tout ce qui sera raison- » nable. » Le légat courut donc d'un camp à l'autre, proposant, discutant, insinuant, et obtenant enfin du prince qu'il restituât ses conquêtes, mît les captifs en liberté et rendît les dépouilles dont ses soldats s'étoient enrichis. Il s'engageoit de plus à ne pas servir contre la France, l'espace de sept ans. Jean, persuadé, dit-on, par Eustache de Ribeaumont et par l'évêque de Châlons, exigea que le prince et cent de ses chevaliers se rendissent prisonniers. Le fils d'Édouard répondit qu'il aimoit mieux périr que de grever l'Angleterre du prix de sa rançon. La négociation fut rompue, et le combat remis au lendemain.

Le prince de Galles profita de ce délai pour se fortifier dans sa position; et des palissades en pieux pointus défendirent l'entrée du défilé par lequel on devoit l'attaquer. Il envoya le Captal de Buch avec trois cents hommes d'armes et autant d'archers sur le flanc de l'armée françoise qui s'étoit agglomérée sur un seul point sans prendre même la précaution d'éclairer ses environs, et le chargea d'attaquer inopinément l'arrière-garde de l'ennemi lorsqu'il le verroit engagé.

A la pointe du jour les maréchaux Jean de Clermont et Arnold d'Andreghen, à la tête de la cavalerie, s'avancèrent pour forcer le défilé; mais les archers, bien couverts par les buissons et hors de tout péril, choisissoient un but à leurs coups et atteignoient immanquablement de leurs flèches les chevaliers françois. Le détachement, nonobstant la mort du plus grand nombre, parvint, en brisant les haies et en forçant tous les obstacles, à gagner l'extrémité du défilé; mais il y trouva le prince Noir à la tête d'un corps d'élite. Le maréchal de Clermont fut tué, et d'Andreghen, démonté, fut obligé

de se rendre. Le peu de braves qui combattoient encore, se voyant privés de leurs chefs, s'effrayèrent et reculèrent en désordre sur la seconde division qui commença à chanceler.

Ce fut en ce moment que le Captal de Buch parut sur la hauteur voisine et se jeta sur le flanc de la division où trois des fils du roi de France étoient placés. Les chevaliers, chargés de la sûreté de ces princes, imaginèrent de les retirer à l'instant de la mêlée, et, sous la garde de huit cents lances, ils les envoyèrent à Chauvigny. Ce mouvement, que l'on prit pour une fuite, répandit l'alarme dans le reste de la division qui se dispersa de tous côtés. Le corps de l'armée françoise étoit encore intact et n'avoit pas combattu; mais le duc d'Orléans, qui commandoit la réserve, saisi de la même terreur panique, imagina de faire sonner la retraite, qui ne tarda pas à devenir une déroute générale. Le roi Jean pouvoit aisément se retirer; il avoit encore sous ses ordres un corps de cavalerie allemande et la division de chevaliers d'élite qu'il s'étoit réservée; mais il vit le prince de Galles s'avancer en bon ordre vers le marais où il s'étoit posté, et il ne voulut pas abandonner le champ de bataille. Le connétable de France, Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, s'élança sur les chevaliers anglois avec une ardeur sans égale, suivi des troupes étrangères. Leurs trois commandants et le duc d'Athènes furent tués au premier choc, et les Allemands prirent la fuite. A cette vue, le roi Jean, saisi d'un enthousiasme chevaleresque, fit mettre pied à terre à sa division au lieu de s'occuper d'une retraite possible, et avec ses trois cents hommes, ayant son fils à ses côtés, il combattit avec le plus admirable courage, non pour la victoire, mais pour l'honneur. Ce singulier honneur lui fut conservé intact. Le monarque, entouré par une armée, se défendit presque seul durant une heure, et, nonobstant deux blessures, fit mordre la poussière à plus d'un assaillant; un nouveau coup le porta par terre, et il eût été tué infailliblement, si les chevaliers anglois n'eussent regardé comme un devoir de le prendre vivant, et laissé une espace circulaire entre eux et lui, en lui criant de se rendre. Ceux qui osèrent l'approcher, subirent encore la peine de leur témérité, et le monarque ne cessoit de demander son cousin, le prince de Galles, afin de lui remettre son épée. Denis de Morbecque, chevalier de l'Artois, banni de France pour un meurtre, fléchit le genou devant le malheureux roi, et lui dit: « Le prince de Galles a quitté le champ de » bataille, mais daignez vous rendre à moi et » je vous conduirai vers lui. » Le brave Jean jeta son gantelet et se rendit avec son fils Philippe, à peine âgé de quatorze ans et qui avoit été blessé en défendant vaillamment son père. Ce fut ainsi que le sentiment extrême et trop irréfléchi de cette magnanimité d'apparat qu'on enseignoit alors aux princes, jeta le roi Jean dans les fers, et livra la France à toutes les calamités de la guerre intérieure et de la conquête. Il n'est pas un historien habile qui n'ait déployé toutes les ressources de son éloquence pour appeler l'admiration sur la grandeur d'âme, sur les vertus vraiment royales du monarque infortuné. Nous ne saurions avoir cette singulière indulgence: l'imprudence, l'orgueil, la forfanterie, l'incapacité, l'imprévoyance, se réunirent pour commettre une des plus grandes fautes qui jamais ait compromis la destinée d'un peuple; quelques accès d'une bravoure inconsidérée, d'ingénieuses sentences, de la résignation dans la captivité, ne sont pas une suffisante compensation aux maux qui en résultèrent.

Le prince de Galles s'occupoit de la poursuite des fuyards, lorsque le comte de Warwick vint lui annoncer la prise du roi de France. Le fils d'Édouard accourut à l'instant et assez tôt pour arracher le roi Jean à une mort qui devenoit inévitable. Morbecque n'avait pu conserver son prisonnier, les Anglois le lui avoient enlevé, les Gascons le disputoient aux Anglois; le sang avoit déjà coulé, et des soldats féroces se disposoient à massacrer le royal captif plutôt que de le voir passer dans d'autres mains. Warwick







Effigie du prince Edouard, placée sur son tombeau, dans la cathédrale de Canterbury, et détails de son armure.

apaisa les mécontents et conduisit respectueusement le roi de France à la tente du prince de Galles. Ce jeune vainqueur (il avoit alors vingt-sept ans) ne parut point ébloui de l'éclat d'un succès inespéré, et montra, dans le triomphe, une modération qui accrut encore sa gloire. Il reçut le malheureux Jean avec les plus grands égards, essaya de calmer son affliction, lui parla de sa valeur, qui, dans cette journée, avoit remporté le prix de chevalerie, et n'attribua sa victoire qu'au hasard et aux décrets d'une providence dont la sagesse humaine ne sauroit sonder la profondeur. Durant le repas que le prince fit préparer pour le roi, il se tint humblement debout derrière le fauteuil du monarque, le servit comme un varlet, et respecta constamment en lui le caractère de la puissance souveraine. Jean fut conduit à Bordeaux avec les principaux captifs.

Les avantages qui ressortirent de la victoire de Poitiers ne furent pas d'abord aussi importants qu'on pouvoit le supposer; à l'exception du produit de la rançon des prisonniers, qui enrichit les soldats anglois, leur position générale ne se trouva pas améliorée, et aucun nouveau territoire ne s'adjoignit à ceux que possédoit déjà l'Angleterre. Tout concourt à prouver qu'un très petit nombre de troupes françoises fut réellement engagé dans le combat, car peu de jours après, le Dauphin, fils aîné de Jean, et régent de France, avoit réuni une armée que rejoignoient les corps séparés, et que le prince Noir jugea assez redoutable pour ne pas risquer de ternir sa gloire en l'attaquant sans certitude de la vaincre. Il conclut avec le Dauphin une trêve de douze années, et au printemps suivant (24 mai 1347) il débarqua à Sandwich avec son noble prisonnier qu'il conduisit à Londres, en grande pompe. Son entrée dans la capitale fut une marche triomphale où l'on entoura d'honneurs le roi de France, tandis que le vainqueur affectoit une singulière humilité. Le monarque captif étoit exposé à la curiosité de la populace sur un superbe coursier de bataille, d'une blancheur éclatante et remarquable par la magnificence de son harnois. Le prince de Galles, au contraire, fidèle à sa couleur modeste, se tenoit près de lui sur un petit cheval noir, et rien dans son appareil ne le faisoit distinguer des plus simples chevaliers. Après plusieurs heures d'une marche lente et calculée, durant laquelle le vainqueur de Poitiers eut le loisir de savourer l'encens de la faveur populaire, la cavalcade atteignit la salle de Westminster où l'attendoit Édouard III sur son trône, entouré des barons et des prélats. Le souverain de la Grande-Bretagne se leva quand il aperçut le roi Jean, l'embrassa, lui fit les honneurs d'un splendide banquet, et lui assigna pour résidence le palais de Savoie.

Deux rois étoient en ce moment prisonniers d'Édouard, ceux de France et d'Écosse, et leur captivité sembloit devoir être éternelle; car le roi d'Angleterre exigeoit pour leur rançon des sommes que leurs sujets étoient hors d'état de réunir. David Bruce, en 1351, obtint la faculté de se rendre en Écosse, afin de conférer avec ses amis; la pauvreté du peuple ne lui permit aucun espoir, et il vint reprendre honorablement ses fers. En 1354 on négocia de nouveau; Édouard restreignit ses demandes à quatre-vingt-dix mille marcs d'argent, payables en neuf années; mais le parlement préféra la guerre à l'acquit onéreux de ce tribut. En 1357 la nouvelle de la victoire de Poitiers ayant appris aux Écossois qu'ils ne devoient plus compter sur l'appui de la France, ils proposèrent une somme de cent mille marcs en vingt paiements. Édouard l'accepta, en exigeant pour sûreté l'engagement de tous les prélats, barons et propriétaires, et vingt otages choisis parmi les héritiers des premières familles de l'Écosse; il voulut de plus que neuf comtes restassent constamment sous sa surveillance, et ne rendit la liberté à son beau-frère qu'après l'exécution de ces dernières conditions. La captivité de Bruce duroit depuis onze années.

Par la médiation du souverain pontife, on essayoit aussi à Bordeaux de convertir la trêve en paix. Ce n'étoit pas une entreprise

facile. Lorsque le prince noir partit pour l'Angleterre, les légats du pape le suivirent à Londres (1358). Les prétentions d'Édouard étoient exorbitantes, et il est à remarquer que les historiens s'accordent pour adopter la détestable maxime que l'état présent des affaires en justifioit la rigueur. Un court aperçu de la situation des choses en France nous apprendra si jamais le malheur du vaincu a pu justifier l'injustice et l'avidité du vainqueur.

La puissance civile étoit presque anéantie par la captivité du roi. Le dauphin, arraché au même sort par la fatale mesure qui causa probablement la perte complète de la bataille, ne comptoit encore que dix-huit ans, et manquoit à la fois d'expérience et de pouvoir. Le peuple reprochoit à la noblesse le lâche abandon où elle avoit laissé le monarque au plus fort du combat, et l'accabloit de honte et de mépris. L'assemblée des États sut parfaitement reconnoître le mal, mais non y porter remède; et, manquant de confiance dans les chefs actuels de l'administration, elle s'étendit en longues plaintes sur les malversations passées, dont elle demanda la répression en réduisant au néant l'autorité des hauts fonctionnaires. La ville de Paris, sous prétexte de veiller à sa propre défense, se rangea sous les bannières du fameux Marcel, prévot des marchands, tint le dauphin comme en charte privée, et laissant à la populace une licence dont celle-ci ne manqua pas d'abuser, elle autorisa le massacre des maréchaux de Normandie et de Bourgogne, Robert-de-Clermont et Jean-de-Conflans, en présence même du jeune régent. Le fils du roi captif, effrayé, quitta clandestinement la capitale, qui prit à l'instant les armes contre lui. Un grand nombre de villes suivirent ce triste et mémorable exemple, et le désordre gagna toutes les provinces. Des compagnies de mercenaires, qui avoient appartenu à l'armée angloise, et que la trève laissoit sans paie dans une dangereuse oisiveté, se recrutèrent de tous les bandits qui ne pouvoient vivre que de pillage, de tous les hommes que les maux de la guerre avoient privés de leurs demeures et de leurs familles. Elles dévastèrent les campagnes, incendièrent les fermes et les villages, firent le blocus des villes afin d'en obtenir des rançons. Les paysans se réunirent et s'armèrent, et, dans un esprit insensé de vengeance, s'attaquèrent autant à la noblesse qu'aux bandes qui causoient leurs misères; ils démolirent les châteaux ou les brûlèrent, et massacrèrent sans pitié tous les gentilshommes qui tombèrent dans leurs mains; les femmes, les enfants, rien n'étoit épargné par ces gens féroces; et quand, à leur tour, ils étoient surpris par des troupes régulières, nul n'échappoit à la mort. Tous les liens légaux étoient rompus; et, dans cette épouvantable anarchie, chaque homme, reprenant son indépendance, se trouvoit chargé de sa propre destinée qu'il conduisoit au gré de son caprice. Telle étoit la France comme l'avoit faite la bataille de Poitiers.

Pour comble de maux, le roi de Navarre, échappé de sa prison, vint jeter son épée dans la balance, fit revivre de prétendus droits à la couronne de France, que lui auroit légués sa mère, fille de Louis-le-Hutin, sollicita le secours secret d'Édouard qui ne manqua pas de le lui accorder, et entretint des intelligences avec Marcel qui lui avoit promis de lui livrer la ville de Paris, et se disposoit à commettre ce crime lorsqu'il fut tué.

Le roi Jean, après avoir long-temps refusé d'apposer sa signature à l'humiliant traité que lui présentoit Édouard, céda enfin dans l'espoir de recouvrer sa liberté; mais les états généraux de France jetèrent des cris d'horreur à la communication qu'on leur donna d'articles aussi déshonorants qu'onéreux, et répondirent par un refus formel. Édouard se plaignit de leur mauvaise foi!

Mais déjà tous ses préparatifs pour une nouvelle invasion étoient terminés, et onze cents transports conduisoient à Calais l'armée la plus nombreuse et la mieux équipée qu'on eût, depuis un siècle, formée en Angleterre (novembre 1359). Les chroniqueurs la portent à cent mille hommes. Nous prions

toujours nos lecteurs de se tenir en garde contre ce genre d'exagération, qui ne soutient pas l'examen. Selon leur rapport, six mille chariots, traînés par vingt-quatre mille forts chevaux, étoient venus sur cette flotte, non pour assurer les subsistances de l'armée, mais pour concourir au luxe des seigneurs anglois. Là se trouvoient leurs tentes, leurs pavillons, des forges particulières pour la réparation de leurs brillantes armures et des harnois de leurs coursiers, de petits moulins pour moudre plus convenablement leur blé, de petits bateaux de cuir bouilli qui devoient leur donner la facilité de pêcher dans les lacs et les étangs, et qui furent *très-utiles aux lords et aux barons durant le carême,* les autres prenant leurs provisions où ils en pouvoient trouver; les fauconniers enfin avec leurs éperviers, et les valets avec les chiens courants et les lévriers.

Dans l'impossibilité de résister en rase campagne à cette immense armée, le dauphin se contenta de mettre en état de défense les principales cités, et s'enferma dans la ville de Paris. Édouard, de son côté, forma le projet de se faire couronner roi de France à Reims, et prit sa route à travers la Picardie, l'Artois et le Cambrésis. Mais les habitans de Reims, stimulés par les exhortations de leur archevêque, et commandés par Jean de Craon, se défendirent avec tant d'audace et de succès, que le roi d'Angleterre fut forcé de lever le siége après deux mois de travaux et d'engagements partiels. Pour se venger, il ravagea toute la Champagne. Il se dirigea ensuite vers la Bourgogne, prit et pilla Tonnerre, Gaillon, Avallon, et plusieurs autres places. Le duc de Bourgogne acheta de cet ennemi redoutable une sorte de paix ou de trève de trois années, au prix de deux cent mille moutons d'or, et lui promit de le reconnoître comme roi de France, si la majorité des pairs consentoit à son couronnement. Édouard, en quittant la Bourgogne, porta la dévastation dans le Nivernois, la Brie et le Gatinois; et, suivant le cours de la Seine, vint prendre ses quartiers à Bourg-la-Reine, Mont-Rouge et Vaugirard. Ce fut là qu'il apprit qu'une flotte françoise, sortie de quelques ports de la Bretagne, avoit débarqué des troupes en Angleterre, s'étoit emparée de Winchelsey, et en avoit pillé les environs; que le roi Jean avoit été transféré dans l'intérieur, de place en place; qu'une levée forcée de gens d'armes s'étoit exécutée dans les comtés maritimes; qu'une escadre de quatre-vingts voiles s'étoit préparée à combattre les François, mais qu'ils s'étoient tranquillement retirés avec leur butin. Cette nouvelle frappa d'autant plus Édouard, qu'il commençoit à s'apercevoir de la diminution rapide de son armée, causée par de grands froids et par une disette de vivres toujours croissante. Sa détresse grandissoit si rapidement, que, s'il ne se fût hâté de mettre bas les tentes, afin de se rapprocher de ses principaux points de communication avec l'Angleterre, sa position fût devenue celle d'un vaincu et non d'un conquérant. Il envoya au jeune dauphin un cartel qui ne reçut pas de réponse, fit incendier les faubourgs de ce Paris qu'il convoitoit, et s'achemina vers la Bretagne. Comme il s'y rendoit, une missive du duc de Lancastre l'informa de la situation des choses et des esprits dans ses états. L'opinion générale s'accordoit à blâmer la continuation de la guerre. Si les troupes qui combattoient en France s'étoient enrichies des dépouilles de cette contrée, l'Angleterre s'étoit appauvrie, et le roi lui-même s'étoit ruiné. Aucun avantage réel n'étoit résulté de tant de combats et de victoires, et le but vers lequel on tendoit sembloit s'éloigner chaque jour. Les François, d'abord divisés, commençoient à se reconnoître et à réunir leurs efforts contre un ennemi commun. Les droits d'Édouard au sceptre des lis n'étoient reconnus par aucun des grands vassaux, et la plupart témoignoient hautement leur résolution de refuser leur assentiment à une domination étrangère. Le roi de Navarre étoit devenu le rival du roi d'Angleterre; et si la guerre continuoit, les troubles de la France la réduiroient à un tel état de désolation, qu'elle ne

seroit qu'une charge onéreuse pour son nouveau monarque. Tout ce que l'Angleterre renfermoit de gens sages et d'amis du roi, lui conseilloit de mettre fin à une entreprise qui l'avoit couvert de gloire, mais étrangement dispendieuse, et de s'assurer des avantages réels par une paix dont il pouvoit encore dicter les conditions.

Au moment où Édouard achevoit la lecture de cette lettre, arrivoit à Gaillardon le chancelier de France, porteur de nouvelles propositions. Le mécontentement que causoient au roi les avis du comte de Lancastre s'en accrut, et il s'imagina qu'on cherchoit à lui arracher un consentement. Il reprit donc rapidement sa marche; mais ce n'étoit plus cette marche triomphale qui avoit signalé son entrée en France: toute apparence de luxe s'étoit évanouie; des visages haves et maigris par le besoin annonçoient les souffrances journalières des soldats; la route se couvroit de chevaux morts; des masses de cadavres humains abandonnés aux oiseaux de proie, marquoient toutes les stations de l'armée; on eût dit que dans sa précipitation elle fuyoit un impitoyable ennemi, et cependant Édouard repoussoit avec opiniâtreté toute transaction pacifique. Si des troupes françoises, en moindre nombre, loyalement commandées et sagement disposées, l'eussent attaqué en ce moment avec quelque énergie, il ne seroit resté à cette glorieuse expédition et à ses chefs imprudents que le blâme mérité dont les eussent accablés toutes les nations. Enfin un orage terrible, le fracas d'une grêle de grosseur extraordinaire, le feu des éclairs, les coups répétés du tonnerre, opérèrent dans l'esprit d'Édouard III une révolution que les plus sérieuses remontrances n'auroient pas amenée. Le roi d'Angleterre étoit alors aux environs de Chartres; il descendit de cheval, s'agenouilla sur un tertre, tendit les bras vers la cathédrale dont il apercevoit les tours, et fit vœu à Madame la Vierge et à Monseigneur Jésus-Christ, d'écouter les propositions de paix qu'on lui faisoit, et même d'y accéder si elles lui sembloient honorables.

Dès le lendemain l'armistice fut proclamé, et le 8 mai 1360, un traité de paix, qu'on nomma la grande paix, fut signé à Bretigny. Les conditions principales disoient que le roi Jean recouvreroit la liberté moyennant le paiement de trois millions d'écus d'or en six années, pour caution duquel vingt-cinq barons, seize des prisonniers faits à Poitiers, et quarante-deux bourgeois des bonnes villes de France, devoient rester ou se constituer en otages; que le Poitou, la Saintonge, l'Agenois, le Périgord, le Limousin, l'Angoumois, le Quercy, le Rouergue, toute la Guyenne, le comté de Ponthieu, Calais, Guines, Montreuil sur mer, appartiendroient, en toute souveraineté, au roi d'Angleterre; que le roi de Navarre rentreroit dans ses biens et ses honneurs, et que Jean renonceroit à son alliance avec les Écossois. Pour compensation, le roi Édouard abandonnoit toute prétention à la couronne de France ainsi que ses droits, depuis long-temps infirmés, sur la Normandie, la Touraine, le Maine et l'Anjou. Le Dauphin donna son consentement à ces articles, mais il falloit encore celui du roi Jean. Afin qu'il l'accordât en connoissance de cause, Jean fut transféré à Calais, et son fils se rendit à Boulogne. De grandes contestations s'élevèrent au moment de la ratification du traité. Les deux rois, le vainqueur et le vaincu, exigeoient l'un de l'autre des renonciations solennellement faites de leurs prétentions respectives aux droits dont jouissoit l'adversaire, et les gens de loi les déclaroient impossibles avant l'exécution définitive des autres conditions. On éluda la difficulté en renvoyant les renonciations à une autre époque, et les deux monarques réconciliés, agenouillés sur les marches du maître autel de l'église de Saint-Nicolas à Calais, une main sur un missel, et l'autre sur une patène où reposoit une hostie consacrée, jurèrent l'observation des principaux articles du traité. « Mais, s'écria » Édouard, il est bien entendu, beau-frère, » que je ne suis lié qu'autant que vous serez » vous-même fidèle observateur de votre » parole! »

Les avantages obtenus par Édouard étoient immenses; mais afin de les réaliser il ne suffisoit pas de la volonté des rois contractants, il falloit encore que le peuple, que la noblesse, que les soldats se prêtassent à l'exécution des clauses stipulées. Les premiers obstacles vinrent des troupes mercenaires et indisciplinées d'Édouard. Ces hommes, la lie de toutes les nations européennes, ne s'étoient réunis sous sa bannière que dans l'espoir du pillage. La paix leur enlevoit cette ressource, et ils refusèrent de remettre aux François ou de rendre au roi d'Angleterre les forteresses dont ils étoient en possession. Édouard envoya contre eux, en Guyenne, une armée qui fut battue ou qui alla grossir leurs rangs. Le roi de France, qui suivit cet exemple, éprouva le même échec, et il fallut, par la suite, le grand nom de Duguesclin, et les avantages présumés d'une expédition en Espagne, pour purger le territoire françois du fléau que l'on nommoit les grandes compagnies.

Le roi Jean, dont la chevaleresque loyauté fut si funeste à ses sujets, étoit parvenu à restituer au roi d'Angleterre les territoires réclamés; mais la misère de ses peuples qu'il écrasoit inutilement d'édits bursaux, de tailles et de taillons, ne leur permit pas de couvrir à la fois les dépenses obligées de l'État et l'énorme rançon qu'Édouard exigeoit avec hauteur. En quatre années, Jean n'avoit encore satisfait qu'au tiers de ses engagements. Le roi d'Angleterre, dont la politique étoit moins franche que celle de son rival, imagina de tirer parti de l'amour du pays qui se manifestoit impatiemment dans le cœur des quatre principaux otages de France, que l'on nommoit les seigneurs des Fleurs-de-Lis; c'étoient les ducs d'Anjou et de Berry, fils de Jean, le duc d'Orléans son frère, et le duc de Bourbon son cousin. Il leur permit de revoir leur patrie, à condition que certains châteaux lui seroient remis et certaines clauses du traité expliquées en sa faveur. Les princes, en général, tiennent peu à la conservation intégrale du territoire national quand il s'agit de leur avantage ou de leur plaisir. Ceux-ci consentirent à tout; mais il falloit obtenir l'assentiment des barons, qui refusèrent nettement de le donner, alléguant que, pour aucune considération, ils ne vouloient devenir Anglois. Le duc d'Anjou, à qui le roi d'Angleterre avoit permis, sur sa parole, de quitter Calais, fut sommé de venir reprendre ses fers, et ne jugea pas con- venable d'obéir à cet ordre. On vit alors un singulier exemple de cet esprit de chevaleri mal entendu, d'honneur mal compris, qu l'éducation toute guerrière du temps insp roit aux souverains. Le roi Jean prit la dé termination d'aller se remettre aux mai de son ennemi, nonobstant les représen tations de son conseil, et sans songer qu' compromettoit, de gaieté de cœur, l'avenir son royaume. Ce malencontreux voy tant exalté par les historiens, se termi tragiquement. Le roi Jean, peu de m après son arrivée, mourut au palais de S voie (avril 1364). Son fils aîné lui succé sous le nom de Charles V. Les premiè années de son règne furent employées à te miner la guerre de succession de la Bretag et à expulser de France les grandes comp gnies.

Édouard III avoit formé une vaste pri cipauté de ses possessions entre la Loire les Pyrénées, et, sous le nom d'Aquitai l'avoit confiée au prince de Galles, qui vi tenir sa cour à Bordeaux. Il y accueillit, avec magnificence le fameux Don Pèdre, roi de Castille, surnommé le Cruel, et chassé de ses États; il embrassa la cause de ce monarque, parce que les grandes compagnies de France s'étoient enrôlées au service de Henri de Transtamare, et pénétra en Espagne avec une armée considérable; il vainquit les François et Duguesclin; rétablit momentanément Don Pèdre sur le trône; puis, trahi et joué par ce tyran, il revint à Bordeaux, avec une santé délabrée, des troupes indisciplinées et exigeantes, et tourmenté par l'impossibilité de remplir ses engagements avec elles, tant son trésor étoit épuisé. Dans cette fausse position, il eut recours aux moyens extrêmes; il donna aux compa-

gnies qu'il licencioit l'autorisation d'exercer leurs rapines sur le territoire françois, et il établit une nouvelle imposition, par feu et pour cinq ans, dans toutes les provinces de sa domination. Les barons de l'Aquitaine, rès peu partisans des Anglois en général, e récrièrent contre cette exaction, et en apelèrent du prince d'Aquitaine au roi de rance son suzerain. Charles V, dont la saesse avoit inspiré une grande confiance à es sujets, après avoir écouté les plaintes es comtes d'Armagnac, de Comminges, de érigord, du sire d'Albret et d'un grand mbre d'autres seigneurs, déclara que les ulations du traité de Bretigny avoient vé, de part et d'autre, les renonciations te prétention de couronne et droits de aineté jusqu'après l'exécution définitive utres clauses; que cette exécution nt pas eu lieu, il étoit encore suzerain quitaine; et en conséquence, il somma nce de comparoître à sa cour, afin d'y er sa conduite envers ses vassaux. Le Édouard lui fit savoir par un héraut 'y rendroit en effet, mais à la tête de te mille hommes. A la réception de rgueilleuse réponse, Charles, qui n'it pas la détresse du prince Noir, déa guerre à l'Angleterre, après qu'une ce judiciaire, rendue dans le délai de ance, eut confisqué, pour forfaiture sal, toutes les possessions angloises sur le continent. A la seule nouvelle des déclarations de guerre, la plupart des villes des provinces du nord, Abbeville, Roye, Le Crotoy, Saint-Valery, ouvrirent leurs portes et appelèrent des garnisons françoises. Les villes méridionales les imitèrent. Les forteresses tombèrent l'une après l'autre. L'état de dépérissement du prince de Galles ne lui permettoit pas de monter à cheval; Chandos avoit été tué; le Captal de Buch étoit prisonnier; aucun vengeur de l'Angleterre ne s'éleva; et, en peu de temps, Charles V eut recouvré la plus grande partie des provinces perdues par son père.

Ce ne fut pas sans une immense douleur qu'Édouard vit ainsi lui échapper des conquêtes qui lui avoient coûté tant de sang et de trésors. Dans sa colère il menaça de mort les otages du roi Jean, et ne fut arrêté que par la crainte des représailles. Il reprit le titre de roi de France, appela des aventuriers à son aide, en leur promettant la propriété des fiefs qu'ils pourroient conquérir, ordonna la levée et l'armement de tous ses sujets ecclésiastiques comme laïques, de l'âge de seize ans à soixante; mais le moment de la réaction et du malheur étoit arrivé: le comte de Pembroke et les troupes qu'il conduisoit à La Rochelle furent pris par une escadre, armée au nom du roi de Castille. Sir Robert Knolles, sorti de Calais afin de faire une diversion en se portant sur le Maine et l'Anjou, fut rencontré par le connétable Du Guesclin, et complétement défait. Le duc de Lancastre, qui partit également de Calais avec vingt-cinq mille hommes, n'en amena pas la moitié au prince de Galles, dont la situation devenoit plus critique de jour en jour. Ce guerrier, qui gémissoit au château d'Angoulême, en proie à la plus noire mélancolie, retrouva cependant son ancienne énergie quand il apprit que les ducs d'Anjou et de Berri s'avançoient pour l'assiéger. Il jura de se venger sur Limoges de l'affront que lui avoit fait cette ville en se déclarant pour les François. Il vint camper sous ses murailles, et, après un mois de travaux, il pratiqua une brèche qui lui ouvroit une route au centre de la cité. Les habitants crièrent miséricorde; mais le prince, sans écouter aucune représentation, ordonna le massacre de toute la population. Trois mille hommes, femmes ou enfants, furent égorgés sous ses yeux; et, de la litière où le retenoient ses infirmités, il prenoit plaisir au sang que l'on versoit. Quelques chevaliers, outrés de cette froide cruauté, résolurent de vendre chèrement leur existence, et, s'adossant à une muraille, tuèrent un si grand nombre d'assaillants, qu'ils furent bientôt à l'abri derrière un rempart de morts. Le prince, excellent juge en matière de combats, fut si émerveillé de ce haut fait d'armes, qu'il leur accorda la vie et leur permit de se racheter. Le massacre inutile

et honteux de la population de Limoges marqua d'un trait de sang les derniers jours de la carrière militaire du prince de Galles. Ce guerrier célèbre revint en Angleterre, vécut six années encore dans l'obscurité, et mourut loin de la cour, étranger aux démêlés politiques, à l'âge de quarante-six ans (1376).

Édouard ne possédoit plus en France, depuis plusieurs années, que Calais, Bordeaux, Bayonne et quelques forteresses sur la Dordogne. Dégoûté d'une guerre qui ne lui réservoit plus que des désastres, et sans doute aussi affoibli par l'âge et les fatigues, il demanda et obtint une trêve qui fut renouvelée à diverses reprises jusqu'à sa mort. Ce lion foudroyant, que l'admiration des peuples avoit entouré de la plus brillante auréole tant que la victoire avoit semblé lui obéir, n'étoit plus qu'un monarque incapable, à qui l'on reprochoit tous les actes de son gouvernement. Un parlement que le peuple nommoit le bon parlement, ne lui accordoit plus aucun subside sans l'accompagner de remontrances, sans blâmer les mesures de ses ministres, sans lui arracher quelque nouvelle concession. Il en vint à reprocher au monarque les secours qu'il avoit obtenus de son peuple, à récapituler les sommes immenses qu'il avoit reçues pour les rançons des rois de France et d'Écosse, à refuser de nouveaux impôts, à signaler les favoris du duc de Lancastre, n'osant attaquer de front ce fils chéri d'Édouard, comme coupable de malversations qui entachoient la probité du prince. Édouard se vit forcé de céder aux exigences du bon parlement. Il renvoya du conseil le chambellan lord Latimer, retira tous ses emplois au lord Nevil et fit jeter dans les prisons les fermiers de ses douanes. Le parlement alla plus loin encore; il osa s'attaquer aux affections du roi : il ordonna qu'Alice Perrers, jadis camériste de la reine Philippa, femme spirituelle et remarquable par sa beauté, seroit blâmée pour avoir essayé d'abuser de son influence sur le cœur de son souverain, en se faisant donner les bijoux personnels de la feue reine, et en sollicitant des causes dans les Cours royales par intérêt et sous la promesse d'un salaire.

Le prince de Galles avoit donné son approbation aux remontrances du bon parlement et l'avoit favorisé de son puissant appui; mais après sa mort, Édouard, livré aux suggestions du duc de Lancastre, refusa d'accueillir de nouvelles représentations, et prononça la dissolution de ce corps. Il réintégra au conseil les favoris du duc, en chassa les personnes qu'on lui avoit imposées, fit arrêter Thomas de Lamare, président ou orateur du parlement, et condamner comme concussionnaire William de Wickham, évêque de Winchester. Un nouveau parlement, composé des créatures du duc de Lancastre, excita quelque tumulte dans la ville de Londres; mais une capitation générale, votée par acclamation, et la publication d'une amnistie proclamée en retour au nom du roi, et parce qu'il venoit d'accomplir la cinquantième année de son règne, apaisèrent le mécontentement royal et les troubles populaires. Depuis ce moment, Édouard vécut obscurément à Eltham, livré aux soins d'Alice Perrers; son esprit s'étoit affoibli, et il mourut à Shène, le 22 juin 1377. Ses domestiques l'abandonnèrent avant qu'il eût expiré, et s'emparèrent de tous les meubles qu'ils purent emporter. Ce ne fut même que par une circonstance due au hasard qu'un prêtre l'assista dans ses derniers moments. Édouard III étoit âgé de soixante-cinq ans, et il en avoit régné cinquante-un.

L'histoire de ce règne est plutôt celle de la France que de l'Angleterre. Les événements que les historiens se complaisent à décrire se passent sur le continent. Là sont les prétentions, les victoires, les conquêtes et les revers. Il semble que le peuple anglois n'ait été considéré par eux que sous le rapport des armées, des flottes et de l'argent qu'il pouvoit fournir, et qu'avec un roi dont l'ambition dépassoit le jugement, l'administration tout entière s'étoit réfugiée dans les camps et sur les champs de bataille. Mais cependant, tandis que ce conquérant se couvroit d'une gloire qui éblouissoit les étran-



Effigie de la reine Philippa, placée sur son tombeau dans la cathédrale de Glocester.

gers plus que ses sujets, ceux-ci obtenoient, en compensation de leurs subsides, des lois équitables et d'avantageuses concessions.

Les abus les plus révoltants s'étoient enracinés dans l'administration de la justice. Les officiers des cours royales ne se faisoient aucun scrupule de s'enrichir, eux et leurs créatures, aux dépens des plaideurs; et il fallut toute la ténacité des parlements, dans leurs remontrances successives, pour obtenir enfin des améliorations. Ils arrachèrent à Édouard des statuts qui établissoient que les shérifs, les coroners ou procureurs du roi, les préposés aux aubaines et confiscations, ne tiendroient plus leurs emplois en fiefs pour un certain nombre d'années, mais qu'ils seroient choisis parmi les plus riches propriétaires et changés tous les ans; que les plaidoiries et instructions se feroient en anglois et non en françois comme par le passé; que le salaire des juges seroit augmenté afin de les mettre à l'abri de la corruption. Une utile extension fut donnée aux pouvoirs des conservateurs ou juges de paix, et ils durent tenir quatre sessions par an. Le crime de trahison fut défini et limité à sept cas : le complot ou la tentative d'assassinat du roi, de la reine et de leurs fils aîné ou héritier de la couronne; le viol de la reine, de la femme de l'héritier présomptif du trône et de la fille aînée du roi non mariée; la rébellion les armes à la main dans l'intérieur du royaume; l'alliance avec les étrangers ennemis du roi; le meurtre prémédité des grands officiers de l'état ou des juges royaux dans l'exercice de leurs fonctions; la fabrication de la fausse monnoie et la contrefaçon du grand sceau de l'état. Cette limitation étoit du plus haut intérêt, parce que le crime de trahison entraînoit la confiscation de toutes les propriétés du coupable, et qu'afin de remplir les coffres royaux et d'accroître le domaine du monarque, les juges s'étoient accoutumés à créer des trahisons par interprétation.

Il ne fut pas aussi facile de détruire un des plus intolérables excès de la puissance souveraine, le droit de pourvoyance ou de provisions. Partout où se trouvoit la personne du roi en voyage, lui, ses serviteurs et sa cour, étoient défrayés par les habitants. Tous les chevaux, toutes les voitures, étoient mis en réquisition sur un rayon de plusieurs milles de la route. On s'emparoit pour ainsi dire des maisons à main armée; on consommoit toutes les provisions qu'elles contenoient, et l'on emportoit souvent ou même on détruisoit ce qui n'avoit pas servi. Des ordres envoyés dans les comtés, obligeoient de fournir, au lieu de la résidence, à jour et heure fixes, les viandes, les boissons, les blés, les fourrages, le miel, la cire, les épices mêmes, nécessaires à la famille du roi et à tous les gens qui l'accompagnoient, dont le nombre dépassoit souvent mille personnes. Les grands officiers de l'état, les seigneurs qui, par leur puissance, se plaçoient au-dessus des lois, s'étoient arrogé le même privilége; et il arrivoit souvent que par des réquisitions aussi illégales, on approvisionnoit les garnisons des places fortes, les armées stationnées en pays étranger et les flottes qui les transportoient. Il est bien vrai que les pourvoyeurs royaux qui, pour exécuter leur charge, se faisoient accompagner par des soldats, promettoient paiement des fournitures qu'ils exigeoient, mais ils en fixoient les prix à volonté, se faisoient remettre des présents pour favoriser les uns aux dépends des autres et commettoient d'odieuses extorsions. Le trésorier, de son côté, ne vouloit payer que d'après l'avis du shérif, le shérif renvoyoit l'examen de la réclamation à un officier subalterne, et les plus absurdes subtilités étoient opposées au malheureux propriétaire qui finissoit, après des années de peines et d'inutiles démarches, par abandonner sa juste demande. On pourra se faire une idée des vexations qui ressortissoient de ce droit de pourvoyance en remarquant que le magnifique château de Windsor fut fondé, construit, élevé, décoré, meublé, par des manœuvres, maçons, charpentiers, peintres, artisans de toute espèce, requis et enlevés par violence dans toutes les provinces du royaume, et que s'ils reçurent un

salaire ce furent les comtés qui le payèrent. Les réclamations du parlement contre les pourvoyeurs ne furent point accueillies avec faveur par Édouard, et il fut impossible d'en obtenir autre chose que des réglements qui n'opposoient que de foibles barrières à l'énormité des concussions. Trois siècles après, les rois d'Angleterre usoient encore du droit de pourvoyance.

C'est, en réalité, du règne d'Édouard III qu'il faut dater l'origine des libertés dont le peuple anglois a conquis l'usage par sa persévérance. C'est sous ce prince, mais non toutefois par lui, que les soulagements légaux qui devoient un jour faire le bonheur de l'Angleterre ont été bien définis et spécifiés. Ainsi, tandis qu'Édouard, usant du pouvoir le plus arbitraire dont jamais monarque ait disposé, exerçoit, dans toute leur étendue, nonobstant les réclamations incessantes, ce qu'il nommoit les priviléges de la couronne, on lui dénioit le droit de suspendre le cours de la justice par sa volonté personnelle, de s'emparer des vaisseaux marchands qu'il érigeoit en vaisseaux de guerre, celui de faire enlever des hommes pour le service de ses flottes, origine de ce recrutement si arbitraire que l'on nomme aujourd'hui la *presse*, et de forcer le peuple, sans règle ni mesure, à fournir ses armées d'archers, d'hommes d'armes et de cavalerie légère. Les parlements se récrioient contre la tyrannie des emprunts forcés, invention des financiers de cette époque; contre la création des monopoles, les levées d'amendes exorbitantes et injustes, l'extension des forêts royales, celle de l'autorité du conseil privé ou de la chambre étoilée aux procès particuliers, la commission suspecte nommée de Tray-le-Baton, le pouvoir arbitraire de diverses cours illégales, et la détention des membres du parlement pour avoir exprimé trop librement leur opinion dans cette assemblée.

Le parlement anglois, après beaucoup de vicissitudes, avoit pris enfin une forme régulière; il se composoit de trois états, le clergé, les lords ou la noblesse, et les communes ou le peuple.

Le clergé étoit représenté par les prélats et dignitaires de l'Église, par les députés élus des chapitres et ordres inférieurs. Les prélats et dignitaires pouvoient se faire remplacer par des fondés de pouvoir.

La noblesse, ou les grands hommes de la terre, se formoit de trois classes : les barons grands vassaux de la couronne, qui siégeoient de droit au parlement, les chevaliers bannerets, gens riches et titrés, mais convoqués seulement à la volonté du roi, les juges des Cours royales et les membres du conseil.

Le peuple ou les petits des communes avoit pour représentants soixante-quatorze chevaliers, un par province ou shire, choisis ou censés l'être par la cour du comté, mais souvent par le shérif seul, et les députés des villes et des bourgs nommés par leurs concitoyens. Le nombre de ceux-ci étoit variable parce que les shérifs se dispensoient quelquefois d'envoyer les ordres de convocation aux villes de rang inférieur qui leur avoient déplu. Ces députés plébéiens, pour la plupart marchands ou artisans, étoient dédaignés des grands, mais ils faisoient cause commune avec les chevaliers, et ils se prêtoient un appui mutuel. On remarquera que les chevaliers et les bourgeois recevoient un traitement; il étoit de quatre shillings pour le chevalier et de deux seulement pour le plébéien; les villes en faisoient les frais.

Lorsque le parlement se réunissoit, tous les ordres siégeoient ensemble à la première séance. Un ministre du roi, presque toujours le chancelier, exposoit aux députés la situation du royaume et leur annonçoit quels seroient les principaux objets soumis à leurs délibérations. L'assemblée nommoit ensuite deux comités chargés de l'examen des pétitions et un clerc ou secrétaire-greffier, dont le devoir étoit d'enregistrer les actes du parlement. Le chancelier assignoit aux trois ordres des chambres séparées où les membres de chacun d'eux devoient s'assembler pour discuter et donner leur avis. Toutes les questions cependant n'étoient pas nécessairement communiquées à ces trois divisions. On soumettoit les affaires de l'Église au clergé,

les intérêts politiques à la noblesse, les matières de commerce et d'arts aux députés des communes; mais en principe général les trois ordres ne pouvoient être liés par une loi rendue sur la seule résolution de l'un d'entre eux. Les communes réclamèrent constamment l'application de ce principe, et quand une ordonnance leur sembloit oppressive, quand une imposition leur paraissoit injuste ou trop pesante, elles présentoient des pétitions pour réclamer contre des mesures prises sans leur consentement. Le roi souvent argua de la nécessité, elles insistèrent; il déclara que ses ordonnances ne formeroient point un antécédent défavorable aux droits de ses peuples, elles rédigèrent remontrance sur remontrance, et finirent par obtenir un statut qui stipuloit que toutes les ordonnances publiées sans l'aveu des trois ordres seroient considérées comme attentatoires aux libertés du royaume. Les décisions du clergé sur les affaires ecclésiastiques furent seules exemptées de cette formalité, mais il faut aussi observer qu'il ne s'occupoit jamais des questions soulevées ou proposées par les communes.

Aucun parlement n'accorda aux souverains plus de subsides que ceux qui furent convoqués sous Édouard III; mais ses grandes entreprises, ses guerres interminables l'obligeoient à recourir à tous les expédients pour se procurer de l'argent, et jamais il n'abandonna le droit qu'il croyoit avoir de lever des taxes à volonté, bien que souvent il déclarât qu'il n'en useroit que *raisonnablement* et dans le *cas d'absolue nécessité*. Il aliéna et mit en gage les joyaux de la couronne. Il s'empara un jour de tout l'étain extrait des mines de Cornwall, en s'engageant à le payer dans deux années, ce qu'il ne fit pas, et il ordonna de considérer et de punir comme rebelles tous les propriétaires extracteurs qui refusoient de livrer ou qui cachoient leur étain. Il mit sur les laines un impôt qui excita les cris les plus violents, et quand il voulut bien écouter des réclamations qui se présentoient accompagnées du don d'un subside, il s'étonna qu'on se plaignît, attendu, disoit-il, que c'étoient les acheteurs étrangers qui, en définitive, payoient cette imposition et non les vendeurs; on lui prouva que les étrangers n'en offroient que les anciens prix, mais il conserva le subside et continua la taxe, c'étoit double avantage. Il imposa, non-seulement les laines, mais les peaux en laine et les cuirs; il créa les droits qui portent les noms de tonnage et pondage, le premier concernant les liquides importés, l'autre les marchandises qui se livrent au poids, et il perçut à diverses reprises des tailles illégales sur les propriétés mobilières : on comprenoit parmi celles-ci les terres non nobles qui n'étant point sujettes à la main-morte, ou ne faisant jamais retour au seigneur, pouvoient être aliénées comme un meuble. Il étoit fort difficile d'estimer avec équité, la valeur des biens mobiliers, qui se composoient non-seulement des produits de la culture ou du ménage des champs, tels que les blés et bestiaux, mais encore des marchandises, bois de chauffage, ustensiles de toute espèce, effets d'habillement, argent monnoyé, lits, vases, siéges, linge, provisions, etc. Des commissaires faisoient l'inventaire de ces objets; leur propriétaire étoit admis à en déclarer le prix, mais afin d'avoir un contrôle de sa bonne foi, il étoit en même temps obligé d'affirmer la valeur des meubles de deux de ses voisins, qui, à leur tour, devenoient chargés d'estimer les siens. On peut aisément se faire l'idée de ce qu'un pareil procédé devoit éveiller de haines et susciter de querelles au sein de familles rivales et jalouses. Les collecteurs pénétroient dans tous les appartements et se livroient aux plus minutieuses recherches; rien n'étoit oublié par eux, ni une bague, ni une serviette, ni un chenet. Toutefois les chevaliers jouissoient de quelques exemptions pour leurs armures, leurs chevaux de combat, et les joyaux de leurs femmes. Les plaintes devinrent générales. Le roi, selon les réclamants, étoit trompé par les agents du fisc, qui recevoient des présents pour épargner certaines personnes, et qui grevoient les autres par ressentiment ou cupidité. Afin de remédier au mal, les corps de

municipalités furent autorisés à comrec le trésorier du roi pour de cerommes que les citoyens répartisitre eux et faisoient percevoir comme geoient convenable.

ension de la puissance de la tiare, ont le produit immense des taxes payoit au pape, avoient en diverses ances appelé l'attention et provoqué ntrances des parlements; mais ce fut ègne d'Édouard III qu'ils s'expliquèplus nettement sur la nécessité de rele joug de l'autorité pontificale. C'éces usurpations du saint-siége qui amené la misère, la famine, la peste, fléaux, toutes les calamités dans le e; elles avoient dépeuplé l'Anglenéanti l'industrie et le commerce, terre inféconde. Ces exagérations s reposoient toutefois sur le fondeel de l'énormité des secours pécuollicités par la cour de Rome, surtout a longue période de ses malheurs. Le e Saint-Pierre et le cens de vassalité par Jean-sans-Terre n'étoient pas tributs qui pesassent sur la nation. dans ses besoins, le pape demandoit aides au clergé, et quoique celui-ci sur la quotité et qu'il opposât de la e à la fréquence des réquisitions, il nstamment, et les valeurs métalliques faisoit le sacrifice étoient perdues ngleterre sans compensation. On it que les taxes annuelles payées au ostolique s'élevoient à des sommes plus fortes que les taxes qu'on u roi; mais ce qui excitoit les plus clamations, c'étoit le paiement des *fruits* sur *provisions* papales. L'orice droit exorbitant remontoit aux la primitive église, où le prêtre à nation croyoit devoir faire un préprélats qui officioient, où l'évêque quand il étoit consacré, défrayoit le teur et les personnes de sa suite. ge, que faisoit excuser la pauvreté niers ecclésiastiques, constitua une lorsque les successeurs de saint Pierre furent devenus des souverains temporels. On voulut proportionner le taux du présent à la valeur présumée du bénéfice; mais les discussions sur la réalité de cette valeur se renouvelant incessamment, la cour de Rome la fixa, pour tous les cas, à une année du revenu et requit cette imposition à chaque collation nouvelle. Elle n'en jouissoit cependant que dans les limites du domaine pontifical, et l'Angleterre ignoroit l'existence de ce genre de tribut, lorsqu'en 1246, l'archevêque de Canterbury, Boniface, obtint du pape Innocent IV, le revenu de la première année de jouissance de tous les bénéfices qui deviendroient vacants pendant six ans dans son diocèse. L'évêque de Norwich, Pandolfe, avoit déjà donné l'exemple de l'établissement d'une semblable taxe. D'autres prélats imitèrent Boniface et Pandolfe, et s'adressèrent au souverain pontife; mais Clément V, instruit de la richesse des bénéfices ecclésiastiques de l'Angleterre, se réserva pour lui-même les *premiers fruits*, et Jean XXII, qui vint ensuite, confirma les dispositions de son prédécesseur. Ce n'est pas que les papes eussent possédé dès l'origine la nomination directe à tous les évêchés; ils ne s'étoient attribué le droit d'institution que par degrés, et les actes par lesquels ils pourvoyoient aux dignités ecclésiastiques vacantes, ne prenoient que le titre de *provisions*, parce que la mise en possession du temporel appartenoit nécessairement au roi qui pouvoit la refuser. Cet empiétement sur les droits des chapitres, qui jadis élisoient les prélats, fut étendu par la cour de Rome aux bénéfices inférieurs; mais alors les plaintes acquirent de la consistance et de la gravité. La plupart des bénéfices provenoient de fondations pieuses dans les auteurs avoient réservé la collation à leurs descendants. Les papes les livroient, non pas à des prêtres sédentaires, mais à des individus qui ne résidoient pas, ou à des étrangers qui ignoroient la langue du pays. On pourroit croire que les rois, privés du droit de nomination aux prélatures, auroient dû embrasser avec chaleur le parti des patrons réclamants; mais si quelquefois ils étoient entraînés à protester, ils

trouvoient plus souvent avantage à garder le silence, parce que les papes ne refusoient jamais l'institution aux personnes spécialement recommandées par le souverain, et que celui-ci évitoit ainsi les discussions qu'auparavant il étoit souvent forcé de soutenir avec les chapitres, lorsqu'il y avoit dissidence dans le choix du titulaire; cette concession de bénéfices, provisionnellement accordée par le pape, donnoit encore au roi la facilité de récompenser et d'enrichir ses chapelains ou d'autres serviteurs, sans toucher au trésor de l'état ou à ses revenus. Le produit des premiers fruits étoit devenu si important que la cour de Rome entretenoit en Angleterre des agents chargés de surveiller l'exécution des bulles provisionnelles, de recevoir les réclamations en matière de bénéfices, de rendre certaines décisions, de citer les opposants au tribunal apostolique, de notifier les jugements rendus en cette cour et spécialement de recueillir l'argent des premiers fruits et de le transmettre au trésor du saint-père.

Les anciens patrons ou collateurs n'avoient pu voir une telle usurpation de leurs droits et tous les abus qui en résultoient, sans essayer de résister; et souvent il arrivoit que des querelles violentes s'élevoient entre les ecclésiastiques pourvus par eux et les porteurs de provisions papales, querelles où le peuple ne tardoit pas à prendre part, discussions qui s'approfondissoient à main armée. Le mal devint si grand, que des statuts de 1343 et 1344 défendirent l'introduction des lettres de provision, et prononcèrent des peines sévères contre les proviseurs qui tenteroient de se mettre en possession des bénéfices. La cour de Rome trouva moyen, soit par ses censures, soit par les intrigues de ses agents, d'éluder ces stipulations. Mais en 1376, le peuple et le clergé anglois se trouvèrent tellement irrités, que bien qu'Édouard III essayât encore de temporiser, il fallut exécuter strictement les statuts, et que tout ecclésiastique muni de la provison d'un bénéfice en opposition aux droits du patron, se vit menacé de dégradation, de confiscation et d'emprisonnement. Le cens de vassalité du roi Jean fut également aboli.

Si l'on veut réfléchir à tout ce qui dut être allégué de part et d'autre, durant le débat important qui fixa de telles limites à l'autorité temporelle des papes, à l'imprudence avec laquelle la cour de Rome dirigea cette discussion, aux singuliers dogmes que l'avidité de ses agents osa quelquefois poser en principe, aux réponses hardies qu'entraîna cette controverse, on reconnaîtra que déjà les éléments de la réformation, qui n'éclata qu'un siècle plus tard, s'accumuloient et fermentoient dans les esprits. Les prédications d'un pauvre prêtre, les persécutions dont il fut la victime laissèrent des germes qui, après avoir long-temps jeté de secrètes racines, se développèrent tout à coup, et changèrent la face religieuse de l'Angleterre.

Ce prêtre se nommoit Wycliffe (Wiclef). Il se fit d'abord connoître par l'énergie avec laquelle il attaqua les ordres de frères mendiants, qui s'étoient grandement multipliés depuis un siècle. Plusieurs de ces moines, nonobstant l'humilité qui leur étoit imposée par les statuts de leur institution, s'étoient insinués dans les cabinets des souverains; les mystères de la politique leur étoient connus; ils professoient les sciences dans les universités, et quelques-uns même avoient été élevés à la dignité épiscopale. Wycliffe les accusa d'hérésie, et blâma fortement cette honteuse mendicité, qui arrachoit aux fidèles des offrandes par le mensonge et l'importunité. L'archevêque de Canterbury, Islip, convaincu par les raisonnements de Wycliffe, le nomma recteur d'un collége qu'il avoit fondé à Oxford avec la condition que le rectorat et trois places de professeurs au moins seroient occupées par des moines de Christchurch. L'ancien supérieur Wooda et ses moines furent chassés; mais Islip étant mort, le nouvel archevêque, à son tour, renvoya Wycliffe, qui en appela au pape et fut condamné. Cette contrariété excita ce prêtre contre le souverain pontife; il pri le parti de défendre à l'université les droits de la couronne contre les prétentions romaines,

it distingué par le roi, reçut le titre de son apelain honoraire; puis, après avoir occupé cure de Fylingham dans le Lincolnshire, l'échangea contre celle de Lutterworth. ependant il continua toujours à professer Oxford, et quoiqu'il combattît la vie et les stérités des moines mendiants, il sembla rendre à tâche de les imiter, en s'habillant 'un tissu grossier et marchant nus-pieds. out à coup, il se mit à prêcher contre les ichesses que possédoit le clergé. Il frappa e ses sarcasmes le pape, les évêques, les bbés, les curés et les vicaires bénéficiers : hypocrites engraissés des biens de ce monde, veritables antichrists, traîtres à Dieu et à leur prochain. » Afin de propager ses prinipes, il forma un corps d'ecclésiastiques ntraînés par son éloquence, leur donna le om de « pauvres prêtres », leur inspira la ésolution de ne jamais accepter des bénéfies, et les envoya prêcher dans les campapes l'imitation du Sauveur, en pauvreté omme en vertu.

L'archevêque primat et l'évêque de Lonlres songèrent à venger les prélats leurs ollègues, dont Wycliffe et ses adhérents néprisoient l'autorité; ils le sommèrent de omparoître devant eux, à l'église Saint-Paul. Wycliffe y parut en effet; mais le duc le Lancastre et le lord maréchal Percy l'acompagnèrent. Le duc ordonna tout à coup l'apporter une chaise à celui qu'il considéoit comme un saint. L'évêque de Londres s'y opposa. Une violente altercation s'ensuiit. Le prélat appela le peuple à son secours. Le duc de Lancastre, poursuivi, parvint à s'échapper tandis que l'on pilloit son palais, et Wycliffe en fut quitte pour une réprimande, avec défense de continuer ses préfications. Il considéra toutefois l'indulgence les prélats et sa libération comme un véritable triomphe. La mort d'Édouard retarda le quelque temps la publication de ses docrines.

Édouard III n'avoit eu qu'une seule épouse, Philippa, comtesse de Hainaut. Elle lui avoit lonné cinq fils et quatre filles. L'aîné de tous, qui portoit aussi le nom d'Édouard, et que l'histoire connoît beaucoup mieux sous celui de prince Noir, fut un guerrier distingué par sa valeur, sa force corporelle, son adresse aux armes et sa courtoisie. On ignore quelle eût été sa conduite, s'il eût porté la couronne. Quelque vanté qu'il soit par les chroniqueurs, il est difficile de ne pas reconnoître dans ses principales actions une férocité qui ne le cède à aucune autre, une imprévoyance peu honorable, une prodigalité qui le jeta dans d'inextricables embarras. Son incursion en Espagne, en faveur de Pierre-le-Cruel, et sa retraite inconsidérée ressemblent à l'irruption d'une bande de brigands, et à leur fuite désordonnée quand leur coup est manqué. Le massacre de Limoges seroit à peine excusable, s'il eût été commandé par la nécessité de se défendre, et l'autorisation donnée à ses mercenaires, afin de s'acquitter de ses dettes envers eux, de ravager le territoire d'un peuple alors en paix avec lui, est un délit aussi impolitique que contraire à l'équité. Nous nous affligeons de dépouiller de ses joyaux une idole si merveilleusement ornée par ces annalistes qui voient toutes les vertus dans quelques beaux coups d'épée, ou dans une phrase de courtoisie adressée à un haut baron, tandis que l'on égorge ses pauvres compagnons de gloire; mais nous aimons avant tout la vérité. Il est probable que le fameux prince Noir n'eût été qu'un mauvais administrateur du royaume qui lui étoit destiné. Il avoit épousé la fille du comte de Kent, oncle d'Édouard III, décapité par ordre de son neveu, pour avoir osé croire un instant que son infortuné frère, Édouard de Caernarvon, n'avoit pas perdu la vie. La princesse ne lui avoit donné qu'un fils qui, sous le nom de Richard II, succéda à Édouard III.

Le second fils d'Édouard se nommoit Lionel, et fut duc de Clarence; le troisième étoit Jean de Gand, duc de Lancastre; le quatrième, Edmond, comte de Cambridge et duc d'York; le cinquième, Thomas, comte de Buckingham et duc de Glocester.

RICHARD II.



amais (1) la mort d'un prince de Galles, d'un héritier présomptif de la couronne, n'avoit eu un aussi grand retentissement en Angleterre
du prince Noir. Édouard vieillissoit
vers de ses armes l'avoient accablé
vroit à une obscure débauche dans
d'Alice Perrers; et les ducs de La
d'York et de Glocester n'avoient p
rendre populaires. Les communes s
rent. Elles supplièrent le roi de prés
parlement le jeune Richard de Bo
fils du prince Noir, à peine âgé de
Édouard III, cédant à leurs instance
son petit-fils à l'archevêque de Can
qui le conduisit devant les chambres
nonça comme le successeur des droi
père et l'héritier du trône. L'enfant
cueilli avec enthousiasme, et les co
demandèrent que le titre de prince
lui fût immédiatement conféré; mais
s'y opposèrent sous prétexte que ce
sions ne devoient se faire que de la
spontanée du souverain et dans les s
d'une grande fête. La proposition n'
pas de suite. Il paroît que l'opposi
suggérée par le duc de Lancastr
croyoit de meilleurs droits à la cour

Le lendemain de la mort d'Édo

(1) Cette lettre représente le roi de France Jean, et est l'initiale de son nom; elle est tirée d'un man
bibliothèque cottonnienne, contenant la ratif
le roi Jean, du traité de Bretigny; en voici l
cement: « Jehan, par la grace de Dieu, roy
à tous ceux qui cestes lettres verront, salut
certeins traitteurs et procureurs, pur nostr
aultres traitteurs et procureurs pur la parti
frère le roy d'Engleterre, à Bretigny, prè
tres, le viij jour darein passé, ait été fait trai
finale sur touz les débatz et discordes que no
poions avoir l'un contre l'autre, duquel le te
suit..... ».

juin 1377), Richard II fit son entrée dans la ville de Londres, sous la conduite de ses oncles. Les rues étoient tendues de tapisseries; on avoit érigé des arcs-de-triomphe; on jouoit des mystères sur des théâtres, en plein air, pour amuser le jeune roi, et des fontaines de vin couloient en plusieurs lieux pour augmenter la joie du peuple. Après trois semaines consacrées aux cérémonies des obsèques, Richard II fut couronné et sacré; il reçut l'hommage de ses oncles et de la noblesse, et créa quatre comtes et neuf chevaliers.

Les ducs de Lancastre, d'York et de Glocester semblèrent d'abord vouloir éloigner d'eux le fardeau de l'administration, soit que l'heure de donner carrière à leur ambition n'eût pas encore sonné, soit que les différences de leurs caractères les tinssent réciproquement en garde, et leur servissent de contre-poids mutuel. Il n'y eut pas de régence déclarée, et sur la requête des communes, les prélats et les barons nommèrent douze conseillers, savoir : deux évêques, deux comtes, deux barons, deux bannerets et quatre chevaliers pour aider le chancelier et le trésorier. Le duc de Lancastre et ses frères ne firent point partie de ce conseil; mais ils usèrent de toute leur influence pour le composer de leurs créatures.

Le dernier roi, cet Édouard III tant célébré, avoit laissé les affaires extérieures de l'État dans un grand désordre. La France, dont la trêve étoit expirée, recommençoit les hostilités; l'Espagne, qui refusoit d'admettre les prétentions du duc de Lancastre aux trônes de Castille et de Léon, du droit de sa femme, s'étoit alliée à Charles V, dit le Sage, et leurs flottes réunies ne cessoient d'insulter les côtes de l'Angleterre; elles avoient brûlé la ville de Hastings, et dévasté l'île de Wight, et causoient de grands dommages au commerce; enfin il étoit nécessaire de surveiller l'Écosse, dont les intérêts étoient si étroitement unis à ceux de France que la guerre avec l'une de ces provinces l'entraînoit nécessairement avec l'autre. L'archevêque de Canterbury, au nom du roi, demanda au parlement des secours, afin de s'opposer aux tentatives hostiles des ennemis du royaume, et de sauver l'honneur de l'État et du souverain. Les communes se déclarèrent trop peu éclairées pour donner un avis dans ces circonstances difficiles, et demandèrent qu'on leur adjoignît douze pairs d'Angleterre et Monseigneur d'Espagne, duc de Lancastre; mais le duc, se jetant aux pieds du jeune Richard, déclara qu'il ne reconnoissoit pas aux communes le droit d'exiger qu'il les guidât par l'exposé de son opinion; que, du vivant même d'Édouard III son père, qui le combloit honorablement de marques de sa royale confiance, elles l'avoient accusé de faits qui ressembloient à la trahison; que le sang qui couloit dans ses veines étoit celui d'une lignée renommée par sa loyauté; qu'il n'entendoit ni siéger à la chambre, ni se charger d'aucune des affaires de l'État, jusqu'à ce que son innocence eût été hautement proclamée, et qu'il demandoit le combat singulier contre ses accusateurs, comme le plus simple et le plus pauvre des chevaliers, à moins que le roi et ses pairs n'en jugeassent autrement.

Ce discours, calculé pour produire un grand effet, ne manqua pas son but. Les prélats environnèrent le duc et l'engagèrent à mépriser une calomnie qui n'avoit pas de portée; les pairs affirmèrent qu'aucun crédit n'avoit été accordé à des imputations obscures et sans fondement, et les communes remontrèrent que la preuve qu'elles étoient convaincues de sa haute probité résultoit de ce qu'elles avoient prié le roi de le leur donner pour conseiller. Le duc de Lancastre, en parlant d'oubli et de paix, eut l'air de pardonner à tous. Il redevint populaire. Il abandonna la malheureuse Alice Perrers au ressentiment des communes, qui la firent condamner au bannissement et à la perte de tous ses biens pour avoir sollicité des causes en cour royale moyennant salaire. Il reçut la totalité du dernier subside voté par le parlement, et conduisit en Bretagne une armée qui n'eut que des revers.

Quelques événements de peu d'impor-

tance occupèrent les années 1378 et 1379; mais l'esprit du peuple s'aigrit par les impôts et les contrariétés. Les Écossois avoient brûlé Roxburgh et surpris Berwick qui, cependant, n'avoit pas tardé à être repris. Une escadre du même pays s'étoit emparée d'une flotte de vaisseaux marchands, sortie du port de Scarborough. Il est vrai que cet échec avoit été promptement racheté par la valeur d'un citoyen de Londres, qui avoit armé plusieurs bâtiments à ses frais et capturé le commodore écossois avec seize navires espagnols ; mais l'orgueil national n'en restoit pas moins blessé. Une expédition envoyée en Bretagne, sous le commandement de John Arundel, s'étoit jetée sur les rochers et y avoit péri presque toute entière. Une seconde armée, confiée au comte de Buckingham, duc de Glocester, n'avoit pas éprouvé un sort aussi funeste; mais les seigneurs bretons ayant remontré au comte de Montfort, alors duc de Bretagne, combien étoit ardente la haine des habitants contre les Anglois ses alliés, l'avoient déterminé à faire sa paix avec le roi de France; et Montfort, considérant qu'avant tout son devoir étoit de conserver sa couronne ducale, avoit eu le bon esprit de les écouter. Au retour du printemps, il avoit donc invité ses amis d'Angleterre à reprendre le chemin de leur pays. Le retour inopiné de Glocester et de l'armée d'expédition, avoit été, pour Londres et tous les ports, un grand sujet de mécontentement.

Ce mécontentement éclata (1380) lorsqu'il fallut faire connoître au parlement l'épuisement des finances et le malaise général du peuple, si réel que les dernières impositions n'avoient donné que des produits minimes ou de moitié au-dessous des évaluations. Les communes exigèrent le renvoi du grand conseil et la nomination d'un comité de finances, composé, non seulement de lords comme par le passé, mais de membres de la chambre plébéienne, et, chose inouïe jusqu'à ce jour, de deux alderman de la ville de Londres et d'un alderman de la ville d'York. Ces concessions obtenues, elles accordèrent un subside considérable, mais insuffisant parce qu'on leur avoit caché le véritable état des choses. Il fallut donc recourir encore à leur générosité, peu de mois après, et leur annoncer que la somme immense de cent soixante mille livres sterling couvriroit à peine les besoins urgents. La demande leur parut *outrée* et *insupportable*. Cependant, après beaucoup de débats, elles accordèrent cent mille livres, à condition que le clergé en paieroit un tiers. Le clergé cria qu'il n'entendoit pas qu'on empiétât sur ses droits, et qu'il n'appartenoit qu'à lui-même de se taxer si cela lui convenoit. Il est probable qu'il accomplit ce devoir, et les communes finirent par accorder un impôt de trois groats par tête de tout individu des deux sexes âgé de quinze ans et plus. Le groat valoit quatre pennies. Cette taxe étoit exorbitante, et il fallut laisser aux villes et cités la faculté de la répartir selon la fortune des contribuables, ou de la payer, suivant l'expression consacrée, le riche aidant le pauvre. Mais le riche ne comprit cette condition que dans le sens le plus vague et comme facultative, et le pauvre ne s'aperçut d'aucune amélioration dans son sort. Le conseil du roi, qui, en définitive, vouloit de l'argent, laissa les provinces affermer à des collecteurs la levée de cette capitation, et ceux-ci s'apprêtèrent à user rigoureusement d'un droit acheté.

La fermentation étoit au comble. Elle ne provenoit pas seulement de la pénurie des finances, mais d'une foule de causes qui avoient agi longuement, séparément, et à petit bruit. Le peuple commençoit à réfléchir sur son sort et à le comparer à celui des membres d'une aristocratie guerrière et orgueilleuse qui l'accabloit de sa tyrannie et vivoit de ses sueurs. Les tenanciers et vassaux, qui avoient servi comme archers et hommes d'armes sur le continent, où leur bravoure leur avoit valu d'honorables traitements, où ils avoient marché de pair avec les seigneurs et les chevaliers, ne rentroient qu'à regret dans l'humble condition de serfs. Ils avoient assisté à la grande émancipation des bourgeois et artisans de la Flandre, et s'étoient appliqués quelques-uns de leurs prin-

; ils avoient vu le soulèvement des
ns en France, le massacre des collec-
en plusieurs lieux, les révoltes des
geois de Paris et de Rouen, et ils avoient
orté dans leurs foyers un esprit d'indé-
nce qui se répandit d'autant plus
ptement que l'esclavage personnel etoit
général en Angleterre qu'en aucun au-
ays. Des tenanciers, enrichis des dé-
es de l'ennemi et qui avoient assez pro-
 France du progrès des lumières pour
ir juger qu'on les trompoit en exi-
 d'eux des servitudes féodales qu'on
disoit inhérentes à la tenure en ville-
, avoient sacrifié le produit de leur paie
 leurs rapines, pour acheter à la cour
i, des copies du Domesday, grand ter-
éodal de l'Angleterre; et après l'avoir
, après en avoir commenté le texte,
usoient des services auxquels ils n'é-
 pas tenus, s'associoient pour défendre
iberté, et parvenoient, en intimidant
igneurs par leur union et leur persé-
ce, à obtenir les avantages qu'ils récla-
it. Les prédicateurs ambulants de Wy-
, répandus dans les campagnes, s'atta-
nt à enseigner l'égalité naturelle des
es, l'abus du droit de propriété, la
nie des distinctions sociales. Les hom-
es moins disposés à céder servilement
olontés des masses, obéissoient, malgré
 préjugés, au mouvement général du
 qui marchoit vers l'amélioration des
es, aux yeux desquels se levoit gra-
ment l'aurore de l'instruction et du
nement. Tout étoit disposé pour une
tion; les collecteurs en déterminèrent
sion.

n de leur faciliter la prompte percep-
e la capitation, on leur avoit donné des
es de surveillants ou commissaires au-
s à citer en justice les imposés négli-
 L'un de ces agents cita devant la cour
aids communs, les habitants en masse
lage de Fobbings en Essex; ceux-ci se
èrent, chassèrent le président de la
 assassinèrent les jurés, placèrent leurs
au bout des piques, et, précédés par cette sanglante enseigne, parcoururent les communes voisines dont ils réclamèrent le secours. Un prêtre qui prit le nom de Jack Straw (Jacques de Paille, Jacques Fétu), s'empara du commandement de cette troupe immense, et sous peu de jours toutes les campagnes de l'Essex furent en pleine rébellion. L'insolence et la brutalité des collecteurs servit merveilleusement l'insurrection. Dans la petite ville de Dartford, demeuroit un couvreur nommé Wat, et qui ajoutoit à son nom, suivant l'usage, la désignation de son métier, Wat the tyler. Il étoit père d'une belle jeune fille âgée de quatorze ans. Le collecteur exigea la taxe pour cette enfant. La mère déclara qu'elle n'avoit pas quinze ans, âge fixé par les statuts pour être mis au rang des contribuables. A cette époque les naissances n'étoient jamais légalement constatées parmi les gens du peuple, et les grands seuls possédoient des archives où ils déposoient les actes qu'ils faisoient écrire pour conserver la mémoire des événements arrivés dans leurs familles. L'infâme agent du fisc n'obtenant aucune preuve certaine de l'assertion de la mère, imagina de s'assurer par lui-même de ce qui faisoit l'objet de ses doutes; il se saisit brusquement de la belle jeune fille, et d'une main hardie mit le désordre dans ses vêtements; mais la colère de Wat Tyler ne permit pas à l'attentat de s'achever. Furieux comme la tigresse qui défend ses petits, il lança sur la tête de l'impudent collecteur le marteau qu'il tenoit à la main, lui brisa la cervelle, et se faisant un étendard de son tablier de cuir couvert du sang coupable, le nouveau Virginius appela aux armes et à la vengeance la population du comté de Kent. Un bourgeois de Gravesende donnoit au même moment un pareil spectacle à cette ville. Un noble l'avoit réclamé comme son serf. La famille du bourgeois avoit offert tout ce qu'elle possédoit pour le racheter, mais le noble exigeoit trois cents livres, et s'étant emparé du bourgeois, il l'avoit jeté dans un cachot. Les insurgés de l'Essex accoururent, le délivrèrent, et donnèrent des armes aux

gens de Gravesende, qui marchèrent sous la conduite du prétendu serf. Wat Tyler et John Ball furent nommés chefs des insurgés réunis à Maidstone, le premier, comme commandant militaire, le second, comme directeur des consciences et prédicateur. John Ball étoit un prêtre ambulant excommunié plusieurs fois par les archevêques successifs de Canterbury et par d'autres prélats, pour erreurs, schismes et scandales, et détenu à diverses reprises. Ils entrèrent en furie à Canterbury, tuèrent quelques opposants, obligèrent le maire et les aldermen de jurer fidélité à leur cause, grossirent leurs rangs de tous les individus qui voulurent les suivre et se mirent en marche pour la ville de Londres. Trois jours ne s'étoient pas écoulés que cette masse d'hommes indisciplinés s'élevoit à plus de cent mille. Ball eur fit en pleine campagne un sermon dans lequel il prit pour texte ces paroles : « Quand » Adam bêchoit et qu'Eve filoit, qui étoit » alors gentilhomme? » Il développa ces paroles, les commenta, prouva, sans difficulté, qu'il falloit chasser les archevêques, les évêques, les comtes, les barons, les juges, les légistes et les moines; qu'alors les hommes seroient tous nobles et jouiroient d'un pouvoir égal; et que, s'ils repoussoient les moyens d'être libres que Dieu mettoit en ce moment à leur disposition, ils agiroient dans un sens opposé au vues du Créateur, et ne devroient accuser qu'eux seuls de leur esclavage. Les auditeurs enchantés lui promirent de suivre ses conseils, de le faire chancelier du royaume et de l'élever au siége primatial de Canterbury. L'insurrection gagna rapidement les comtés de Hertford, de Sussex, de Surrey, de Suffolk, de Norfolk, de Lincoln, de Cambridge. Jacques Straw s'adjoignit à Wat Tyler; et cette cohue forcénée, sous la direction de ces enthousiastes, se mit à brûler les registres des tribunaux, à massacrer les seigneurs, les juges, les jurisconsultes, les jurés qui avoient le malheur de tomber dans ses mains, à démolir et à piller les châteaux et les manoirs. A Black-Heath, elle rencontra la princesse de Galles, mère du roi, qui se rendoit en pélerinage à Canterbury. La situation de la princesse étoit critique, mais elle usa d'adresse. Elle demanda à parler aux chefs, les interrogea, eut l'air de reconnoître l'équité de leurs réclamations et d'approuver leur conduite, et, pour achever de les gagner, elle les embrassa cordialement. Les baisers de celle qu'on nommoit la belle vierge de Kent, adoucirent les plus farouches. Ils lui permirent de retourner vers son fils, et lui fournirent même une escorte durant une certaine portion de sa route.

Le conseil du roi se trouvoit dans une grande perplexité; il ignoroit tout à l'exception de l'insurrection, et, dans son incertitude, ne prenoit aucune mesure convenable à la circonstance. Richard II, l'archevêque de Canterbury, Henri, comte de Derby, cousin du roi, quelques seigneurs et une centaine de chevaliers, s'étoient réfugiés dans la Tour de Londres. Les insurgés envoyèrent au roi des députés, et le supplièrent de leur accorder une conférence dont ils fixèrent le lieu à Rotherhithe. Richard y consentit, il monta dans sa barque et descendit la rivière; mais en approchant du point où il devoit s'arrêter, il entendit de tels cris et vit des hommes d'un si étrange aspect, que ses serviteurs ne lui permirent pas de mettre pied à terre, et, profitant de la marée, ils le ramenèrent à la Tour. Cette marque de méfiance irrita les paysans rebelles, qui, sans délibérer, se jetèrent sur Southwark, détruisirent les hôtels de la cour du banc du roi et de la maréchaussée, puis se rendirent à Lambeth où ils brûlèrent les archives de la chancellerie et les meubles de l'archevêque primat. Le lendemain, ils se portèrent sur la prison de Newgate dont ils mirent les habitants en liberté. Échauffés par ces exploits, il coururent ensuite à l'ancien palais des templiers, encore nommé le Temple, mirent le feu aux livres et aux archives, et brûlèrent de la même façon le magnifique manoir des chevaliers à Clerkenwel. Le palais de Savoie, qui avoit servi d'honorable prison au roi Jean, et qui ap-



Ruines d'une fenêtre gothique du palais de Savoie.

partenoit au duc de Lancastre, fut livré aux flammes et pillé. Ce n'est pas que les objets provenant des dévastations fussent partagés entre la totalité ou seulement quelques-uns des assaillants; ceux-ci montroient, au contraire, le plus singulier désintéressement. Un ordre, rigoureusement exécuté, prescrivoit de couper la vaisselle plate en petits morceaux et de la porter à la monnoie, de réduire en poudre les pierres précieuses et de jeter les meubles dans la Tamise après les avoir mis hors d'état de servir. Des cruautés sans nom accompagnèrent ces actes de probité grossière. Les insurgés arrêtoient tous les hommes bien vêtus qu'ils rencontroient, leur demandoient : « Pour qui » tiens-tu ? » et s'ils ne répondoient : « Pour » Richard et les communes d'Angleterre, » leur tranchoient immédiatement la tête. Les soldats flamands excitèrent surtout au plus haut degré les transports de leur rage : ils les égorgèrent dans les églises, dans les marchés, dans les maisons particulières. La nuit vint et ne suspendit pas ces actes horribles d'une vengeance irréfléchie (13 juin 1381.)

La garnison de la Tour, quelque dévouée qu'elle fût, étoit hors d'état de résister aux attaques des insurgés s'ils venoient à concevoir le projet de s'en emparer et la mère du roi ouvrit le conseil de recourir à des négociations, de faire des concessions, de calmer les esprits par des promesses. La multitude qui couvroit l'esplanade n'avoit pas encore fait connoître ses prétentions, et il étoit convenable de s'assurer d'abord si elles étoient admissibles; on n'entendoit que des cris parmi lesquels on distinguoit ceux de : « Mort à sir Robert Halen, le trésorier! » Mort à l'archevêque Simon, le chancelier! » Un héraut se présenta donc parmi eux au nom du roi, et somma les insurgés de se rendre à Mile-end, où Richard iroit à l'instant les écouter et répondre à leurs réclamations. Le jeune monarque parut en effet à cheval, et accompagné de peu de personnes sans armes (4 juin). Cette simple démarche eut le plus heureux résultat. La foule ouvrit ses rangs; des gens qui paroissoient avoir sur elle de l'influence, la maintinrent dans les bornes du respect, et Richard parvint tranquillement au lieu désigné qui fut bientôt entouré de plus de soixante mille hommes. Ils chargèrent six orateurs de remettre au roi une pétition où ils présentoient les demandes les plus sages dans la circonstance : l'abolition de l'esclavage, l'établissement d'une taxe ou rente de quatre pences par acre de terre féodale, en remplacement des services dits de villenage, la liberté du commerce,

c'est-à-dire la franchise d'achat et de vente aux foires et marchés, et une amnistie générale. Le roi parut approuver la modération de ce conseil improvisé, et donna l'ordre de faire faire de nombreuses copies de cette nouvelle charte, afin de la répandre parmi le peuple, et de savoir si elle satisfaisoit aux volontés générales; mais tandis que l'on travailloit à cette œuvre de paix, Wat Tyler et Jacques Straw, s'étoient emparés de la Tour; ils avoient mis à mort l'archevêque Simon Sudbury, sir Robert Hales, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, le confesseur du roi, William Apuldore, le fermier des impôts et trois de ses principaux agents, et faisoient porter leurs têtes en triomphe dans la ville de Londres. La princesse de Galles, mère du roi, s'étoit évanouie à cet affreux spectacle. On l'avoit placée dans une barque couverte, et ses femmes l'avoient déposée dans une maison de Carter-lane qui servoit de garde-meuble à la couronne. Richard alla l'y rejoindre, et nonobstant sa grande jeunesse, car il ne dépassoit pas quinze ans, il déploya un courage et un caractère qui étonnèrent ses amis et sauvèrent, en ces jours difficiles, la dignité et l'autorité royale.

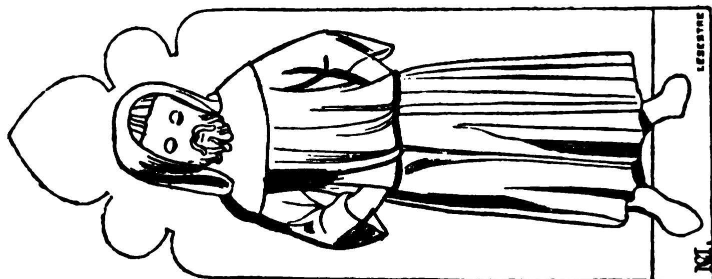
Le lendemain, Richard remonta de nouveau à cheval; il traversoit Smith-Field, suivi de soixante cavaliers au plus, lorsqu'il rencontra Wat Tyler avec un corps très-nombreux. Ce chef de rebelles s'arrêta dès qu'il eut reconnu que le roi s'avançoit; il fit faire halte à sa troupe, et s'approchant du monarque d'un air assez respectueux, il entra en conversation avec lui; comme il parloit, il affectoit de jouer avec un poignard qu'il portoit à la ceinture, et il posa la main sur la bride du palefroi royal. A l'instant même et sans qu'aucune parole élevée, aucun geste imprudent eussent fait soupçonner ce qui arriva, le lord maire de Londres, Walworth, placé près de Richard, tira une courte épée, en frappa Wat Tyler, lui en traversa la gorge. Le cheval du couvreur fit un mouvement qui le conduisit au milieu des courtisans du roi, et ceux-ci le renversèrent, et l'un des écuyers, Robert Standish, acheva de le tuer. Les bataillons de Wat Tyler, qui l'avoient vu tomber, ignoroient son sort; mais ne l'apercevant plus, ils crurent qu'on s'emparoit de sa personne, et les archers dressèrent leurs arcs pour punir ses assaillants; la mort du roi sembloit inévitable; mais, soit hasard, soit présence d'esprit, il s'avança vers eux, seul et au galop. Ce mouvement suspendit le leur. Il eut le temps de prendre la parole et de leur crier : « C'est » moi qui suis votre roi, moi, qui veux être » votre chef! rassurez-vous, bonnes gens de » mon peuple, Tyler étoit un traître! il ne » vous aimoit pas comme moi; venez, ve» nez, c'est moi qui vous accorderai tout! » Et piquant des deux, il traversa la foule étonnée et indécise, et il atteignit Islington à travers champs.

Le langage de la vérité est le seul que nous veuillons faire entendre à nos lecteurs, et le premier de nos devoirs est d'arracher leurs croyances aux vanités des historiens. Richard II, qui ne développa dans toute sa vie que le caractère d'un homme foible et médiocre, n'eut pas, à l'âge d'un enfant, ce génie inspirateur qui fait éclore à point les hautes pensées et les grandes actions. L'effroi l'avoit saisi; la masse incertaine, se trouvant tout à coup sans chef, ne sut point agir, et à l'instant même un corps de vieilles troupes, commandé par Robert Knolles, et qui se tenoit prêt à combattre, s'avança vers les insurgés. Ceux-ci étoient trop nombreux pour qu'on commît la faute de les attaquer. On se contenta de les rassurer sur les intentions du roi, de jeter parmi eux de bonnes paroles que l'on supposoit qu'il avoit prononcées, et de répandre parmi eux des copies de la charte que la veille il avoit promis d'octroyer; on leur défendit en même temps, sous des peines sévères, de passer la nuit dans la ville. La plupart se dispersèrent et regagnèrent leurs foyers.

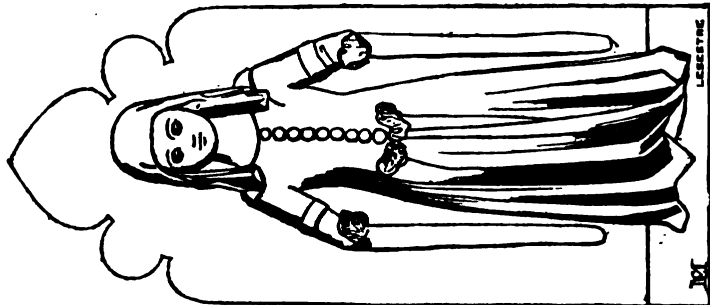
L'assassinat de Wat Tyler étoit évidemment prémédité, quoi qu'en aient écrit les chroniqueurs. L'armement secret des hommes d'armes de Knolles, leur apparition subite

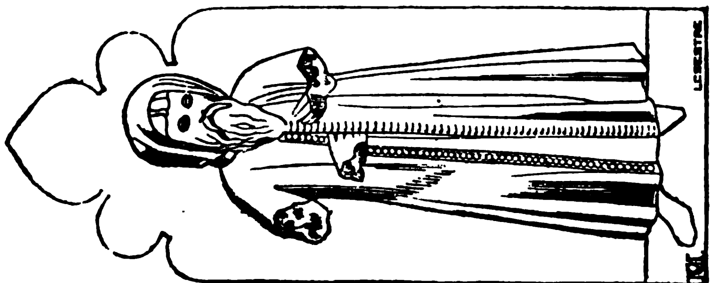
sur le lieu du meurtre; ce meurtre même commis par un magistrat, sans motif actuel et apparent, la défection des chefs subalternes, la prompte formation d'une armée de quarante mille hommes qui se déclara pour le roi, tout se réunit pour prouver que l'événement étoit préparé d'avance. Bientôt on vit arriver les nobles et les chevaliers que la crainte avoit retenus dans leurs châteaux; le péril étoit passé, et ils venoient réclamer l'honneur des services qu'ils n'avoient pas rendus, souffler au roi l'esprit de vengeance, et demander la punition éclatante de ces vilains qui avoient osé réclamer la liberté. Le conseil de Richard détermina sans peine ce prince à faire proclamer qu'il révoquoit toute parole d'affranchissement qu'il pourroit avoir donnée, à prescrire à tous serfs, vilains et vassaux, de reprendre le train ordinaire de leur esclavage, en accomplissant les services auxquels ils étoient assujétis, et à leur défendre toute réunion et association. Si dans quelques communes on essaya de défendre à main armée les libertés pour lesquelles on s'étoit insurgé, ces tentatives n'eurent d'autre résultat que la mort de plusieurs milliers d'hommes qui se sacrifièrent inutilement. On créa, pour condamner les prisonniers, non pour les juger, des tribunaux dont la forme étoit tout-à-fait inusitée. Trente-six personnes furent choisies parmi celles qui passoient pour avoir eu ample connoissance de toute l'affaire : on les divisa en trois chambres que l'on nomma des juris, et voici comment elles opéroient. Le premier juri étoit chargé de donner les noms des individus qu'il connoissoit pour avoir été chefs d'une escouade de révoltés ou membres de leurs conseils, le second attribuoit à chacun des inculpés, ainsi désignés, le délit dont il le supposoit coupable, et le troisième prononçoit la sentence. Aucun témoin n'étoit entendu, aucune défense permise; l'accusé n'étoit pas même interrogé; il suffisoit qu'un des jurés le déclarât convaincu d'après la notoriété, pour qu'il fût à l'instant envoyé à la mort. Le nombre des exécutions fut immense dans les premiers jours. Les condamnés étoient décapités; mais leurs parents ou leurs amis venoient la nuit s'emparer de leurs corps; et le supplice ne paroissant pas assez déshonorant ou assez effrayant pour le but qu'on se proposoit, on ordonna de les pendre et de les laisser exposés sur le gibet; toutefois, durant les ténèbres, les amis coupoient encore les cordes et enlevoient les cadavres. On prit alors le parti de les attacher avec des chaînes de fer. Jacques Straw et John Ball furent du nombre des suppliciés.

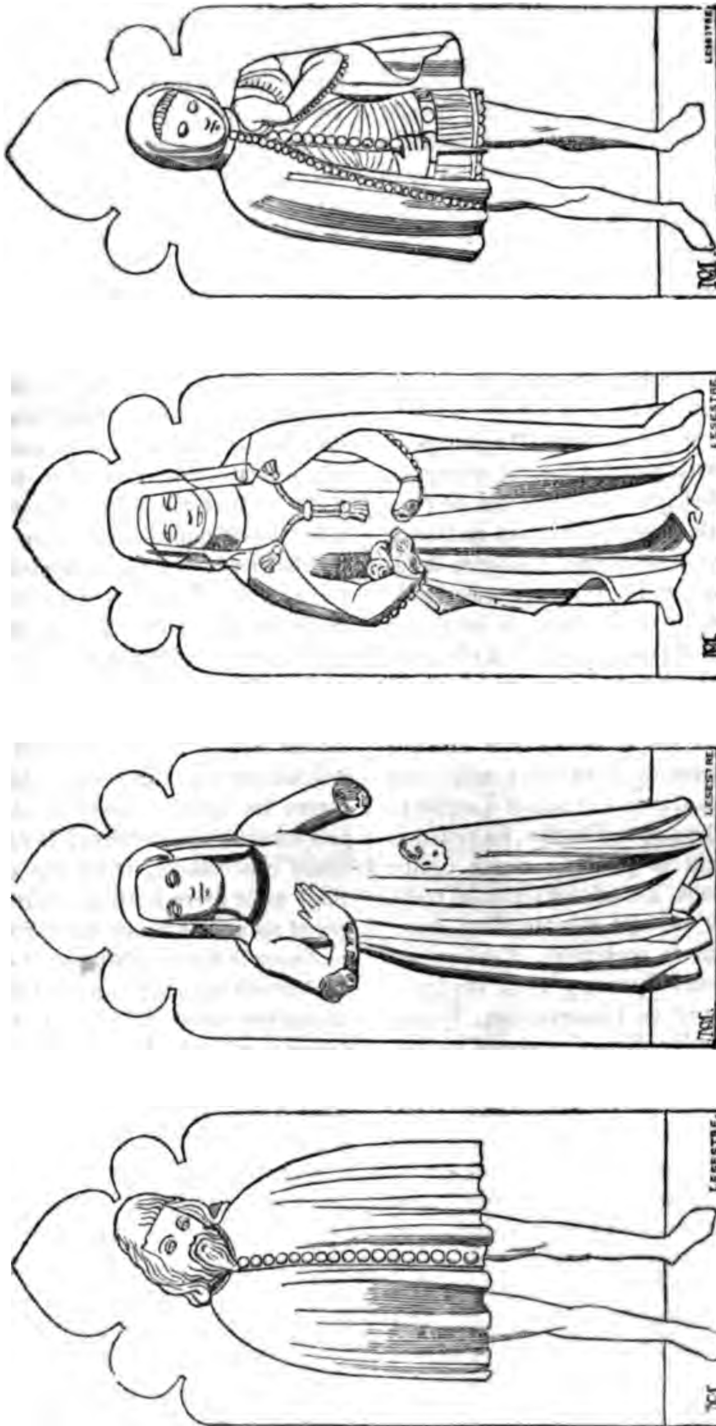
Le parlement, ou plutôt la chambre des lords, ratifia la révocation de la charte d'affranchissement; et quand le chancelier, au nom du roi, lui soumit la question de savoir s'il ne conviendroit pas d'abord d'abolir la servitude, elle répondit que ni persuasion, ni violence n'engageroit la noblesse à se priver du service de ses vilains. Les communes se récrièrent fortement contre les abus intolérables qui accabloient le peuple, et le forçoient à l'insurrection pour dernière ressource; les taxes et subsides avoient amené la misère la plus déplorable; la rapacité des officiers royaux de l'échiquier, de la chancellerie, des cours du banc du roi et des plaids communs ne pouvoit se comparer qu'à celle des pourvoyeurs plus insolents et plus avides que jamais. Ce qui devoit surtout attirer l'attention du roi et fixer sa sollicitude, c'étoit l'existence d'une association de bandits, qui prenoient le nom de mainteneurs : ils pilloient, non des maisons isolées dans les campagnes, mais des districts très étendus, enlevoient les propriétaires et les forçoient à leur payer des rançons considérables, s'emparoient des jeunes héritières, déclaroient peu de temps après qu'elles étoient mariées à l'un d'eux, et requéroient les parents, sous peine de la vie, de leur délivrer la fortune de la jeune épousée, qu'ils renvoyoient à sa famille quand ils avoient touché sa dot. Le roi, pour tout redressement, ordonna simplement la formation d'une commission d'enquête, et demanda un subside. Les communes, instruites par le passé, le refusèrent, en déclarant qu'une taxe nouvelle amèneroit une nouvelle insurrection, à




LESESTRE







25 Costumes de la fin du quatorzième siècle. Ces figures se trouvent sur le tombeau de Roger de Kerdeston, dans la cathédrale de Glocester, et représentent ses parents.

moins que le roi n'accordât une amnistie générale aux sujets loyaux qui avoient commis des actes illégaux en s'opposant aux rebelles, et aux insurgés qui n'étoient coupables que d'entraînement. On leur répondit que le roi n'octroyoit ses faveurs qu'après que la soumission des communes lui avoit prouvé qu'elles en étoient dignes. Il fallut donc voter le subside; et quelque temps après (janvier 1382), une amnistie fut publiée, avec un si grand nombre de restrictions, soit personnelles, soit pour des villes entières et des villages, qu'elle ressembloit plutôt à un décret de proscription qu'à un acte de grâce et de générosité.

Cependant la guerre entre l'Angleterre et la France n'avoit pas pris fin, et quoiqu'on se bornât à de légères hostilités qui ne pouvoient avoir de résultat utile, rien ne laissoit prévoir une paix prochaine. Peut-être la fatigue des habitants des deux royaumes, las de se combattre, de se détruire, de se ruiner mutuellement en pure perte, alloit-elle amener une pacification de fait, quand l'évêque de Norwich imagina de quitter la crosse pour l'épée. Dans sa belliqueuse ardeur, il proposa au roi de lever deux mille cinq cents hommes d'armes et autant d'archers, et d'aller combattre, en Flandre, les François qui soutenoient le parti du comte contre celui des Gantois, à condition qu'on lui cédât le produit du dernier subside d'un quinzième voté par le parlement. L'évêque de Norwich, Henri Spenser, avoit déployé, durant la guerre de l'insurrection, le plus singulier caractère. Sous l'armure d'un chevalier, il combattoit les rebelles, et les maintenoit en crainte dans les comtés de Cambridge, de Norfolk et de Huntingdon; sous la toge magistrale, il les jugeoit et les condamnoit; sous la mitre épiscopale, il leur administroit les dernières consolations de la religion; et la baguette de shérif à la main, il présidoit fièrement à leur exécution. Le pape, Urbain IV, alors reconnu par l'Angleterre, uniquement parce que la France reconnoissoit Clément VII, l'avoit revêtu de pouvoirs extraordinaires. Le parlement consentit à ratifier le contrat qui fut passé entre le roi et lui. Il s'embarqua, fit une heureuse traversée, prit Gravelines d'assaut, défit une partie de l'armée du comte de Flandre, poursuivit les fuyards jusqu'à Dunkerque, où il entra avec eux, et ravagea toute la côte jusqu'à l'Écluse. Après avoir réuni ses troupes à celles des Gantois, il entreprit le siége de la ville d'Ypres. Une armée françoise s'avança. Les citoyens de Gand ne crurent pas prudent de compromettre dans une seule affaire le sort de leur entreprise; ils se retirèrent, et les Anglois mutinés se sauvèrent à l'approche de l'ennemi. Une partie d'entre eux atteignit heureusement Calais. Quelques détachements restés à l'évêque le ramenèrent à Gravelines; mais il se trouvoit hors d'état de soutenir un long siége dans cette ville; il prit donc le parti d'en détruire les fortifications, et il revint honteux en Angleterre (1383). Là, suivant le commun usage, comme il étoit malheureux on le jugea coupable, et il fut accusé d'avoir vendu pour douze mille écus d'or le succès de son expédition. Toutefois il ne fut pas personnellement condamné pour ce motif; mais pour imprudence, inhabileté ou négligence; et ce furent les quatre chevaliers dont il avoit pris conseil, qui portèrent la peine de certaines concussions, telles que d'avoir reçu vingt mille livres sterling, pour les équipages et munitions laissés sur le continent. On confisqua le temporel du prélat et les terres des chevaliers, jusqu'à parfait paiement des dommages causés à l'État; et tous les cinq durent garder prison, à la volonté du roi.

La conduite de l'évêque de Norwich fut pour Wycliffe et ses prêtres ambulants une occasion nouvelle de tonner en chaire contre la mondanité du haut clergé. Depuis que l'évêque de Londres et le primat avoient renvoyé ce réformateur, sans condamner formellement ses doctrines, Wycliffe, triomphant, ne trouvoit que des admirateurs; et il est probable que ses principes, répandus dans le peuple par ses nombreux disciples, eurent une grande influence sur l'esprit des masses lors de l'insurrection de Wat-Tyler.

ffe n'étoit point un homme ordinaire; it beaucoup lu, beaucoup réfléchi, up étudié l'Écriture; ses mœurs étoient s, sa conduite exemplaire, et ses s ambulants s'efforçoient de l'imiter. sauroit refuser au premier de dire, faveur, qu'il attaquoit le vice avec la d'un apôtre; et, en faveur de ses dis-, que c'étoient de véritables prêcheurs liques. Mais le sujet le plus commun rs prédications n'étoit pas de nature à ncilier l'approbation du clergé. Sui-Wycliffe, la richesse des dignitaires astiques étoit plus qu'un crime; c'étoit résie, une insulte à Jésus-Christ, qui écu et qui étoit mort dans la pauvreté: rticipoit aux péchés de ces hommes, s dans la mollesse, en acquittant les et les rentes qu'ils nommoient leur rel; et les lords séculiers avoient le de s'emparer de leurs possessions, produit n'étoit point employé selon nté de Dieu; le pape, les prélats, les ciers de toutes les classes, tous ceux nsoient que les gens d'église devoient tés, n'étoient que des hérétiques, des ites, des esprits maudits et des anti-.

doctrines relatives à la foi étoient sou-résentées sous une forme énigmatique. se primitive, dans toute sa pureté, a perfection de sa discipline, avoit mille ans; mais, suivant la prophétie pocalypse, Dieu avoit permis que le dragon fût déchaîné, et le monstre l'instant engendré de sa queue les monastiques mendiants, qui corrom-, en se multipliant, la foi, la discipline mœurs. Wycliffe et ses pauvres pré-oient envoyés par Dieu, afin de coo-u rétablissement de l'évangile.

résence réelle étoit l'objet de ses dé-ions les plus hardies, mais les plus ypées. Il admettoit le purgatoire, et oit que la messe, dite avec la dévotion eur pur, profitoit aux ames chrétien-damnées à des peines expiatoires. Il oit la coutume de chanter dans les églises, parce que ces chants troubloient les hommes pieux qui prioient avec recueillement. Il frappoit d'anathème les indulgences, les pélerinages, la coutume des asiles, inventions du diable pour enrichir le clergé, mais non pour le rendre saint et lui créer des mérites aux yeux du monarque céleste.

Ainsi, d'après Wycliffe, l'Église dépendoit de l'État, et non l'État de l'Église; le clergé ne devoit posséder aucuns biens; les vœux monastiques n'étoient qu'une erreur condamnable, et la Bible constituoit la seule règle de foi donnée aux hommes. On retrouve dans ces assertions et les autres, la plupart des opinions que les réformateurs du 16me siècle ont propagées. Wycliffe fut évidemment leur maître; et afin de fixer irrévocablement les textes qui lui avoient fourni ses doctrines, il fit une traduction des saintes écritures, reléguées alors dans quelques rares bibliothèques, en multiplia les copies, et mit dans les mains des hommes le moyen d'exercer leur libre arbitre, par un examen personnel. Ce novateur dogmatique préparoit ainsi l'une des plus grandes révolutions qui aient tourmenté l'esprit humain.

Wycliffe, malgré ses violentes attaques contre le clergé, en fut traité avec assez de modération. En 1382, l'évêque de Londres, Courtenay, ayant été promu à la dignité d'archevêque de Canterbury, convoqua un synode, qui condamna vingt-quatre propositions du réformateur, dix comme hérétiques, les autres comme de simples erreurs. Un tremblement de terre, qui jeta l'effroi dans la métropole durant la tenue du synode, vint servir le fanatisme des partisans de Wycliffe. « Lorsque Dieu, » disoient-ils, au temps de sa passion, » devint la proie des bourreaux, la terre » émue protesta contre ce crime : ainsi » vient-elle de faire; elle a tremblé parce » qu'en accusant d'hérésie le pieux Wycliffe, » on accusoit le Christ et les saints du para-» dis. » Suspendu de ses fonctions de professeur, il en appela au parlement, en déclarant, entre autres choses, que le superflu

de l'Église étoit le patrimoine du pauvre ou de l'État, et qu'il étoit licite, et dans l'esprit de l'évangile, de consacrer au besoin de la nation les revenus des ecclésiastiques indignes. Les communes lui accordèrent une partie de ce qu'il demandoit; elles firent annuler un acte du parlement, passé, sans qu'on les eût consultées, entre les lords et le clergé, acte qui défendoit aux prêtres ambulants la prédication dans les églises, foires, marchés, cimetières et autres lieux, et ordonnoit aux shérifs de les arrêter ainsi que leurs adhérents, et de les retenir en prison jusqu'à ce qu'ils eussent consenti à se faire juger en cour ecclésiastique. Les communes déclarèrent qu'en adoptant cet acte sans discussion, ce seroit se soumettre à la juridiction des prélats, et les lords reconnurent la justesse de l'observation. Cependant Wycliffe, afin de faire cesser les persécutions qui affligeoient ses disciples, consentit à lire une profession de foi devant le primat et quelques évêques, et il est probable qu'elle leur parut orthodoxe puisqu'on lui permit de retourner à sa cure de Lutterworth. Il y vécut en paix deux années, et mourut, dit-on, d'une attaque d'apoplexie (1384). Ses doctrines



Chaise où mourut Wycliffe, conservée dans la cathédrale de Lutterworth.

ne périrent pas avec lui; elles firent, en peu de temps, de tels progrès, qu'elles acquirent des partisans plus nombreux que la pure religion catholique romaine.

L'inexpérience d'un jeune prince de dix-sept ans, que ses courtisans accabloient d'éloges sur l'énergie d'un caractère que le hasard seul avoit fait paroître comme empreint de résolution et d'intrépidité; la vanité qu'ils éveillèrent en lui, le défaut de jugement qui se montra dans toutes ses actions et l'ambition de ses oncles, le jetèrent dans une suite d'erreurs qui firent bientôt évanouir les espérances que la nation avoit conçues. Une opposition formidable ne tarda pas à blâmer toutes les mesures que prirent les ministres dont il s'entoura, et que par malheur il laissa trop souvent à l'intrigue le soin de désigner à son choix. Les plaintes qui frappèrent son oreille retentirent dans son cœur, et loin d'en rechercher la source afin de guérir les maux dont elles étoient l'expression, il ne sut que se livrer au soupçon et accueillir les défiances qu'il plaisoit à ses favoris de lui inspirer. Le duc de Lancastre, qui s'étoit retiré en Ecosse pour fuir les délations dont il étoit l'objet, reçut un acte par lequel Richard II reconnoissoit son innocence et lui permettoit de s'entourer de gardes pour sa sûreté personnelle. Il revint en Angleterre à l'époque où l'évêque de Norwich terminoit si malheureusement sa ridicule expédition; et il fut chargé de conclure un armistice avec la France. Il y parvint, et fit comprendre l'Écosse dans le traité; mais les Écossois refusèrent de le ratifier, et le duc, à qui le roi confia le commandement d'une armée, la conduisit sur le territoire ennemi, ravagea quelques villages, et brûla les immenses forêts où ses adversaires se réfugioient quand ils se voyoient trop pressés. A son retour, on le blâma de n'avoir obtenu qu'un aussi mince résultat; et un moine, introduit en secret près du roi, donna par écrit connoissance au monarque d'un complot qui tendoit à faire monter sur le trône le duc de Lancastre, son oncle. Le duc, instruit de la dénonciation, protesta de son innocence, et demanda le combat. Le moine persista; on le retint prisonnier jusqu'à plus

ample informé, et on le confia aux soins de John Holland, frère utérin de Richard et fils de Thomas Holland, comte de Kent, premier époux de la princesse de Galles sa mère. John Holland étrangla le moine dans la nuit même, et détruisit ainsi la preuve vivante du complot. L'écrit restoit; mais le moine l'avoit attribué au lord Zouch, et celui-ci protesta sous serment qu'il y étoit complétement étranger. Le duc de Glocester, un autre oncle du roi, tira son épée dans la chambre de Richard, et jura d'en percer quiconque oseroit soupçonner son frère de trahison. Lancastre saisit ce moment pour se rendre en France, sous prétexte d'obtenir une prolongation d'armistice; et le roi, dont l'atroce assassinat du pauvre moine avoit fortifié les soupçons, donna l'ordre de l'arrêter à son retour; mais le duc avoit trop d'amis pour ne pas recevoir des avis prudents; il revint secrètement en Angleterre, et s'enferma dans sa forteresse de Pontefract. La princesse de Galles eut assez d'influence sur son fils pour l'engager à se réconcilier avec son oncle, et à pardonner à John Holland.

La France cependant avoit envoyé des secours en hommes, en argent et en armures, aux Écossois; mais ceux-ci reçurent leurs défenseurs d'une façon peu hospitalière. Jean de Vienne qui les commandoit s'étonna du prix élevé auquel on cédoit, comme à regret, à ses gens, une nourriture grossière; ses chevaux manquoient de fourrage, et deux membres seuls de la noblesse écossoise avoient eu assez de courtoisie pour visiter les chevaliers françois. La jalousie nationale étoit éveillée, et les troupes indigènes ne sembloient pas disposées à entrer en campagne, ce qui cependant étoit dans l'intérêt général; il fallut que Jean de Vienne leur distribuât une somme considérable, et quand elles l'eurent reçue, elles s'ébranlèrent. Les François les précédèrent et s'emparèrent de quelques châteaux sur les frontières du Northumberland; mais le conseil de Richard, s'apercevant enfin que le danger s'accroissoit, le supplia de se mettre à la tête de l'armée angloise, et plus de soixante mille hommes, commandés par le monarque, s'avancèrent vers les comtés du Nord. A leur approche, les Écossois se retirèrent, en abandonnant leur pays aux ravages de l'ennemi. La surprise des François fut extrême; mais leurs alliés leur firent entendre qu'ils avoient mis leurs troupeaux en sûreté dans les forêts et les marais, que leurs chaumières et leurs meubles avoient peu de valeur, et qu'ils sauroient se dédommager de leurs pertes par une invasion bien calculée.

La mort de la princesse de Galles, mère du roi, retint Richard quelques jours dans la ville d'York. Sir John Holland, déjà chargé d'un meurtre, assassina lâchement le fils du comte de Stafford, l'un des hommes les plus honorés à la cour, et le roi ordonna que justice fût faite du coupable. Sir John Holland trouva un asile dans le sanctuaire de l'église de Saint-John de Beverley; mais Richard confisqua ses propriétés, et lui déclara que s'il quittoit le lieu de refuge, il le feroit attacher à un gibet. La princesse de Galles se jeta vainement aux pieds de l'un de ses fils pour sauver l'autre. Richard se souvenoit trop bien du moine étranglé par Holland; il fut inexorable; et la veuve du prince noir, la belle vierge de Kent, en mourut de douleur. Holland reçut son pardon quelques mois après.

Richard marcha sur Edinbourg, qu'il réduisit en cendres, ainsi que Perth, Dumferline et Dundee, et il s'apprêtoit à commencer le siége d'Aberdeen, quand il apprit que les Écossois, de leur côté, avoient pénétré dans le Cumberland, le Westmoreland et le Lancashire, et que les François entouroient Carlisle. Le duc de Lancastre lui donna le conseil de revenir sur ses pas, et de couper toute retraite à ses ennemis, ce qui sembloit fort possible; mais son chancelier Michel de la Pole, fils d'un riche commerçant et l'un de ses plus intimes favoris, lui inspira d'autres pensées et lui fit craindre que le duc n'eût l'intention de le pousser dans un piége. Richard déclara donc qu'il vouloit retourner en Angleterre, et qu'aucune considération

» auroit le pouvoir de le retenir. « Vous, » mon oncle, ajouta-t-il, et tous vos gens, » allez où vous vous croirez mieux, je n'y » mets pas d'obstacle. — En ce cas, répon» dit le duc, je vous suivrai, car où je me » crois le mieux, c'est près de vous. Je défie » aucun homme de vous aimer autant que » moi et mes frères, et je jeterois le gant à » qui oseroit avancer le contraire. » Le licenciement de l'armée suivit cette courte discussion, et les Ecossois remportèrent tranquillement dans leur pays les dépouilles des comtés qu'ils avoient ravagés (1385). Les deux favoris du roi, Robert de Vère, comte d'Oxford, jeune homme de mœurs corrompues, et Michel de la Pole, furent comblés de faveurs. Robert de Vère devint d'abord marquis de Dublin, titre jusqu'alors inconnu en Angleterre, puis duc d'Irlande, avec la concession de tous les reevnus de cette île et droit de souveraineté, sous la seule condition de verser annuellement 5,000 marcs au trésor de l'échiquier. Michel de la Pole fut créé comte de Suffolk, et reçut d'immenses domaines. Toutes les grâces désormais dépendirent du caprice de ces deux hommes.

A cette époque, la couronne de Portugal étoit réclamée par Jean, roi de Castille, qui avoit epousé la fille unique de Ferdinand, le dernier souverain de ce pays; mais la plupart des grandes cités refusoient d'admettre les droits d'une princesse qu'elles ne reconnoissoient que comme le fruit d'un hymen adultère. Elles offrirent la couronne au grand prieur d'Avis, frère du monarque defunt, et celui-ci sollicita le secours du duc de Lancastre pour combattre le roi de Castille, au trône duquel le duc élevoit aussi des prétentions du droit de sa femme. Richard, enchanté de se délivrer de la presence de son oncle, ne recula devant aucun sacrifice; il lui donna une armée de vingt mille hommes, et la conduisit à Plymouth, où s'embarquèrent le duc et la duchesse sur une flotte magnifiquement équipée. Lancastre prit terre à la Corogne, conquit une partie de la Galice, et entra en triomphateur dans le Portugal, dont le souverain l'accueillit avec transport, et lui demanda la main de sa fille aînée, Philippa, procréée d'un premier mariage; mais les succès du duc de Lancastre et des armes angloises ne durèrent qu'une saison. Le climat eut sur la santé des troupes l'influence la plus fâcheuse. Le roi de Castille reprit toutes les villes conquises (1387), et le duc se vit forcé de se rembarquer et de se retirer en Guyenne. Il avait une autre fille née de son second mariage avec la princesse Constance; des négociateurs engagèrent le roi de Castille à conclure un hymen entre son fils unique Henri et la jeune héritière des droits de la duchesse de Lancastre. La duchesse abdiqua ses prétentions en faveur de sa fille. Lancastre reçut deux cent mille couronnes comme indemnité de ses dépenses, et se fit assurer une rente annuelle de deux cent mille florins dont la moitié étoit reversible sur la tête de la duchesse. Henri et Catherine de Lancastre prirent le titre de princes des Asturies.

Tandis que ces événements se développoient, la France formoit le dessein d'opérer une descente en Angleterre. L'absence du duc de Lancastre qui passoit pour un général heureux et expérimenté, et celle de l'armée qui l'avoit suivi, lui semblèrent des circonstances favorables qu'il falloit saisir. Elle rassembla donc à l'Écluse (Sluys) une flotte considérable, dont il paroît qu'on s'effraya beaucoup plus en Angleterre que ne le méritoit en effet cette entreprise. La terreur devint universelle; on se leva en armes dans tous les comtés, on occupa toutes les positoins qui présentoient quelque importance; on réunit des vaisseaux de toutes parts, et le comte d'Arundel qui reçut le commandement de l'escadre eut l'ordre d'éviter un engagement général, mais d'attendre que le débarquement fût effectué pour détruire les navires ennemis. Les troupes de terre reçurent celui de dévaster entièrement la contrée devant l'armée envahissante, afin de l'affaiblir et de la réduire au désespoir par une disette absolue de toutes choses.

Mais ce mouvement belliqueux ne s'empara pas tellement des esprits que le peuple

plaignît, et que la noblesse ne fît en-
› des expressions de mécontentement
les favoris du roi. Leur insolence étoit
ie intolérable, et le duc de Glocester,
oit su conquérir une haute influence
chambre des communes, se forma un
dont les chefs principaux étoient les
de Warwick, de Northumberland,
isbury, d'Arundel et de Nottingham,
maréchal d'Angleterre. A peine le
ent fut-il convoqué (1386, 1er octobre),
se proposèrent de renverser l'admi-
ion que le roi livroit à ses favoris, et
stituer leurs principes et leurs créa-
Michel de la Pole, comte de Suffolk,
chancelier, ouvrit la session par un
rs où il démontra la nécessité d'opérer
version en envoyant une armée en
, et il engagea les chambres à délibé-
r cette question, et à voter les fonds
aires si elle étoit affirmativement réso-
s barons et les communes, loin de s'en
r, se mirent à récapituler une foule
fs dont les principaux étoient les taxes
elles qui appauvrissoient le peuple,
nt que les tenanciers étoient forcés
misère d'abandonner leurs fermes, et
s rentes dues aux propriétaires n'é-
plus payées. Les revenus publics sem-
inféodés à la rapacité des officiers
. Les dépenses de la maison du roi
énormes; il n'existoit qu'un seul re-
tant de maux, c'étoit le renvoi des
es et des membres du conseil, et la
nation du chancelier que les com-
accusèrent formellement devant la
re des lords. Cet orage grossissant ef-
Richard, qui espéra que les habitants
dres se déclareroient en faveur des
s rigoureuses dont il conçut d'abord
ée, l'arrestation des chefs des oppo-
t particulièrement du duc de Glo-
Mais le maire, les aldermens, et les
aux citoyens lui déclarèrent nette-
qu'il ne devoit pas compter sur leur
n. Le roi prit à l'instant le parti de
er du parlement, il se rendit à El-
vec sa cour, et fit intimer aux cham-
bres l'ordre de délibérer sans délai sur le subside. Le parlement résista, et déclara qu'il se dissoudroit sans pourvoir aux besoins du trésor, si Richard ne revenoit à Westminster. La discussion développa une immense exaspération; on rapportoit de tels propos du roi, qu'on ne pouvoit les pardonner même à l'irréflexion de sa jeunesse, et dans l'indignation qu'ils excitèrent on alla jusqu'à rappeler l'acte parlementaire de la déposition d'Édouard II. Richard fut contraint de céder; il nomma trésorier l'évêque de Hereford, donna les sceaux à l'archevêque d'Ely, et reprit sa résidence dans son palais en permettant d'instruire l'accusation portée contre Suffolk.

Il paroît que le but où tendoient les communes en cette circonstance, étoit de confirmer, par un acte solennel, le droit qu'elles réclamoient depuis long-temps, d'accuser les ministres, et non de déployer une extrême rigueur envers un homme dont la culpabilité étoit douteuse. Suffolk eut à se défendre devant les lords de sept chefs d'accusation. Ils portoient, en général, sur des échanges avantageux pour lui, avec le roi, au détriment du domaine royal, sur l'obtention d'une pension de cinq cents livres sterling, pour soutenir sa nouvelle dignité de comte, sur l'apposition du sceau de l'État à des choses illégales ou à des grâces non méritées. Dans sa défense, il essaya de prouver que, de toutes les accusations, la plupart étoient sans fondement, et que les autres ne comportoient pas un délit légal. Il rappela ses nombreux services, soit à la guerre, où deux fois il avoit été fait prisonnier, soit comme envoyé diplomatique, soit comme amiral, ambassadeur ou conseiller privé. Les avocats des communes ayant été entendus, Suffolk fut mis en liberté, sans caution; on l'acquitta ensuite sur quelques points de l'accusation; on le déclara coupable sur d'autres, et il fut condamné à rembourser diverses sommes, et à garder prison au bon plaisir du roi. Cette sentence ne fut pas mise à exécution.

Les ennemis du gouvernement de Richard

étoient en trop belle position pour ne pas essayer d'en saisir tous les avantages. Ils inspirèrent au parlement l'idée de réclamer la création d'un conseil permanent de surveillance ou de réformation. Richard s'y refusa avec emportement; il n'ignoroit pas les malheurs que des commissions de cette nature avoient attirés sur quelques-uns de ses prédécesseurs; mais on lui inspira des craintes pour sa vie, et il signa l'acte qui établissoit une commission permanente composée de onze prélats ou pairs, indépendamment des grands-officiers de l'État, chargée d'écouter les griefs du peuple, de remédier aux abus, de surveiller la conduite des membres des tribunaux, des officiers du roi et des employés en général, et d'examiner les comptes de la trésorerie. Cette commission s'arrogeoit tous les priviléges de la royauté; Richard le reconnut, et persista, nonobstant les supplications et les menaces, à ne lui accorder qu'un an de durée. Dès que la session fut terminée, il protesta publiquement contre tout ce qui avoit été fait dans ce parlement d'attentatoire aux prérogatives de la couronne. Les commissaires, parmi lesquels on remarquoit Glocester et le comte d'Arundel, ne s'arrêtèrent pas à cette protestation, et se mirent en possession des pouvoirs qui leur étoient conférés. L'amiral, comte d'Arundel, prit, peu après, le commandement de son escadre; il alla croiser dans la Manche, fit capture d'un grand nombre de bâtiments chargés de vins, ravitailla le port de Brest où le duc de Bretagne avoit reçu garnison angloise, et, se dirigeant vers Sluys, il détruisit quelques navires françois qui se trouvoient dans ce port, et qui n'étoient pas aussi formidables qu'on avoit voulu le faire craindre; puis il opéra un débarquement, et ravagea toute la contrée à dix lieues à la ronde. Telle fut la fin de cette expédition françoise qui, suivant les rapports fidèles des chroniqueurs les plus accrédités, avoit réuni cent mille hommes de cavalerie, quatre-vingt mille hommes d'infanterie, et un si grand nombre de vaisseaux, que, si on les eût attachés bord à bord, ils eussent formé un pont des côtes de Flandre à celles de l'Angleterre, espace de plus de soixante lieues marines. C'est avec de pareils documents que l'on écrit l'histoire!

En réalité, le roi étoit détrôné, non pas au profit de la nation, mais à celui d'une coterie aristocratique, dont les desseins n'étoient ni bien connus, ni peut-être bien arrêtés. Richard cependant ressentoit vivement le mépris dans lequel il étoit tombé; ses favoris ne manquoient pas d'aggraver à ses yeux les outrages dont on l'accabloit, sans qu'il l'eût mérité, et il n'acquiesçoit qu'en frémissant à sa propre dégradation. Il voulut s'instruire par lui-même de l'opinion de ses sujets, et pour y parvenir, il imagina de voyager. Il alla d'abord à York, et combla tous ceux qui l'approchèrent de bienfaits et de gracieusetés; sa munificence, sa courtoisie et ses grâces lui valurent ensuite de nombreux partisans à Chester. Invités à sa cour, et souvent à sa table, les gentilshommes des campagnes, les notables des villes ne juroient plus que par le jeune souverain, et tous promettoient à ses agents secrets d'accourir à sa défense au premier appel. Il osa enfin rassembler à Nottingham un conseil de jurisconsultes, dont firent partie sir Robert Bealknap, président de la cour des plaids communs, sir John Cary, premier baron de l'échiquier, sir Robert Trésilian, président de la cour du banc du roi, sir Roger Fulthorpe, sir John Holt, sir William Burg, juges à la même cour, et sir John Lockton, avocat du roi, et leur proposa quelques questions sur la foi de leur allégeance. Soit qu'ils fussent intimidés, soit qu'ils fussent en effet convaincus, ils établirent dans leur réponse que la commission qui dérogeoit à la majesté royale et à ses prérogatives étoit subversive de la constitution, que ceux qui avoient conseillé au roi de la créer, ou qui l'y avoient forcé, étoient passibles de la peine de mort; que quiconque l'avoit empêché d'user de ses droits étoit coupable de trahison, que le roi pouvoit dissoudre le parlement à sa volonté; qu'il appartenoit à lui seul de

déterminer l'ordre suivant lequel cette assemblée étoit appelée à discuter les questions qu'on lui soumettoit; qu'après la dissolution du parlement, tous les membres de ce corps qui oseroient signer des actes en cette qualité étoient des traitres; que, sans l'aveu du roi, les chambres ne pouvoient accuser les ministres; que la sentence prononcée contre Suffolk étoit une criante iniquité, et que tous ceux qui avoient osé parler du statut de déposition d'Édouard II avoient encouru la peine capitale. Cette imprudente déclaration fut immédiatement signée (août 1387) et scellée, en présence et à la participation des archevêques d'York et de Dublin, des évêques de Chichester, de Bangor et de Durham, et de Robert de Vère, duc d'Irlande. Tous promirent de garder le secret. Mais dès le lendemain, Roger Fultorpe eut l'imprudence d'en donner connoissance à un ami. Celui-ci en avertit le duc de Glocester, qui prévit à l'instant les desseins du roi, et se hâta de chercher les moyens d'en empêcher l'exécution.

Les dispositions du duc et de ses amis furent promptement arrêtées. Richard, dans une complète sécurité, s'étoit déterminé à former un tribunal des juges dont il possédoit la consultation, à faire arrêter son oncle, ainsi que les membres de la commission du gouvernement et d'autres chefs de l'opposition, et à les traduire, sous l'accusation de haute trahison, devant la cour dévouée qui ne pouvait manquer de les condamner. L'acte d'accusation fut préparé par le réferendaire John Blake. Le maire de Londres, sir Nicolas Bramber, reçut la confidence royale, et promit à Richard l'appui des corporations de la cité. Le roi fit dans sa capitale une brillante entrée, dix jours avant celui qui devoit voir expirer les pouvoirs de la commission, et l'enthousiasme qui se manifesta sur son passage l'induisit en erreur sur les véritables sentiments populaires.

Le lendemain cependant, il apprit avec effroi que les environs de Londres étoient occupés par des troupes nombreuses, aux ordres du duc de Glocester et des comtes de Nottingham et d'Arundel, l'un connétable, l'autre maréchal, et le troisième amiral d'Angleterre. Il imagina de défendre, par proclamation, à tous les paysans et propriétaires de vendre des aliments aux portions de l'armée qui leur obéissoient; mais les confédérés qui, dit-on, comptoient déjà quarante mille hommes sous leurs bannières, envoyèrent des messagers au lord-maire pour déclarer que leur unique intention étoit d'arracher la personne du roi aux traîtres qui abusoient de sa foible bonté, et qui opprimoient le bon peuple d'Angleterre. Les comtes de Derby et de Warwick rejoignirent à Waltham-Cross, Glocester, Arundel et Nottingham, et ces cinq personnes appelèrent ou citèrent par-devant la commission gouvernementale cinq des favoris ou principaux conseillers du roi, comme coupables de haute trahison. Les accusés étoient l'archevêque d'York, le duc d'Irlande, le comte de Suffolk, sir Robert Trésilian, *le faux juge*, et sir Nicolas Bramber, *le faux chevalier*. Les lords appelants, ce fut le nom qu'on leur donna, parurent ensuite devant Richard, qui les reçut dans la salle de Westminster. Ils se présentèrent avec les démonstrations les plus recherchées d'une extrême humilité, et s'agenouillèrent trois fois devant le malheureux monarque, qui lut dans leurs regards combien étoit profond l'abîme où on le précipitoit. Ils protestèrent de leur dévouement et de leur loyauté, et jetant leurs gantelets aux pieds du roi, ils offrirent fièrement de prouver, par le duel, la vérité de leur accusation. Richard donna la main à chacun d'eux, et leur fit servir des rafraichissements.

Le duc d'Irlande n'avoit pas attendu la fin de cette dangereuse comédie pour mettre ses jours en sûreté, et il s'étoit hâté d'atteindre les frontières septentrionales du pays de Galles. Le comte de Suffolk étoit parvenu à se sauver en France, et l'archevêque d'York avoit trouvé un asile secret aux environs de Newcastle. Le duc d'Irlande toutefois ne jugea pas à propos de se cacher. Il étoit porteur d'ordres de Richard qui l'autorisoient à dé-

ployer la bannière royale; il leva des troupes, reçut un renfort considérable d'archers commandés par Molyneux, le gouverneur de Chester, et s'avança rapidement vers la Tamise. Mais les lords appelants n'étoient pas restés inactifs; ils l'attendoient à Radcot, où l'on savoit qu'il espéroit traverser la rivière sur un pont qu'il croyoit libre. Le comte de Derby le gardoit avec des forces considérables. Le duc d'Irlande alla plus loin chercher un autre passage; il y rencontra le duc de Glocester. Dans ce péril extrême, Robert de Vère détacha son armure, revêtit un habit de paysan, et parvint à gagner l'autre bord sans être aperçu. Son valet, le jeune garçon qui avoit troqué ses vêtements contre les siens et le gouverneur Molyneux furent tués. Sa suite ne livra aucun combat, elle se dispersa, et l'on apprit quelque temps après qu'un bateau pêcheur avoit déposé le favori sain et sauf en Irlande. Dès que le roi eut connaissance de sa défaite par les lords appelants, il pensa prudent de se retirer à la Tour de Londres.

Richard commençoit alors ces belles années de la jeunesse qui touchent à la virilité, où le caractère déploie toute son énergie, où les plus nobles sentiments se développent dans une exaltation à laquelle il est souvent besoin d'opposer des bornes, où la pensée ne reçoit aucune inspiration qui n'ait passé par le cœur. Il avoit vingt et un ans, et certes si la nature eût mis en lui le germe des grandes actions, c'étoit l'époque où elles devoient éclore. Il n'en fut rien. Richard, intimidé, ne retrouva aucun souvenir des jours de Wat-Tyler. Il signa sans émotion tous les actes que lui présentèrent les appelants, ordonna l'arrestation de l'archevêque d'York, du duc d'Irlande et du comte de Suffolk, chassa de sa présence et de la cour les ladies Poynings, Mohun et Molyneux, ainsi que dix des lords qu'il avoit constamment admis dans son intimité, et fit renfermer dans les cachots de ses forteresses onze chevaliers dont le seul délit étoit un dévouement à toute épreuve à sa personne; il consentit même à se priver de son confesseur l'évêque de Chichester. Le parlement s'assembla, Richard donna publiquement au duc de Glocester les témoignages les plus marqués de son estime et d'une amitié presque filiale. Les appelants renouvelèrent leur accusation, requirent la condamnation par défaut des cinq accusés, et leur attribuèrent le projet d'avoir voulu faire périr les lords commissaires, le duc de Glocester, les comtes d'Arundel, de Nottingham, de Derby et de Warwick, et leurs partisans les plus connus. Lorsque les membres du clergé virent qu'il s'agissoit d'une condamnation capitale, ils annoncèrent que les canons de l'église leur défendoient d'intervenir dans les jugements de sang, et qu'ils étoient décidés à s'abstenir. Les évêques et les abbés quittèrent la Chambre, et les accusés, déclarés coupables, furent condamnés à subir la mort ignominieuse et cruelle réservée aux traîtres, ainsi qu'à la confiscation de leurs propriétés. sir Nicolas Bramber et Trésilian, les seuls qui tombèrent sous la main des sbires du gouvernement, furent envoyés à l'échafaud. L'archevêque d'York termina ses jours, peu de temps après, dans une petite cure qu'il avoit obtenue en Flandre et qu'il desservit avec une humble piété; le comte de Suffolk mourut de désespoir, en France, avant la fin de l'année, et le duc d'Irlande périt aux environs de Louvain, des suites d'une blessure reçue à la chasse du sanglier.

La vengeance des appelants n'étoit pas assouvie. Le baron de l'échiquier, les juges du banc du roi et l'avocat du roi, le référendaire John Blake qui avoit rédigé l'acte d'accusation, et le sous-shérif Thomas Usk, chargé de le signifier et de le mettre à exécution, furent accusés par les communes, à raison des avis extra-judiciaires qu'ils avoient donnés et signés. Usk et Blake dirent pour leur défense qu'ils avoient tout simplement obéi aux ordres du roi. On leur répondit qu'à cette époque le roi n'étoit pas libre, mais dominé par les ennemis de l'état, et qu'ils auroient dû s'abstenir. Les juges du banc du roi déclarèrent qu'on leur avoit extorqué leurs signatures par des menaces; ils se reconnurent coupables et sollicitèrent l'indulgence des lords. Fulthorpe même

ju'à dire que c'étoit à lui qu'on devoit
iverte du complot de Nottingham. Tous
condamnés à la mort des traîtres. Usk
e passèrent de la barre du Parlement
afaud. On sursit à l'exécution des
et par l'intervention des évêques on
la grâce singulière de commuer leur
n un bannissement perpétuel en Ir-
avec un traitement suffisant pour les
ivre, la confiscation de leurs biens
maintenue. L'évêque de Chichester fut
ent exilé en Irlande.

il falloit encore du sang, il falloit ef-
à jamais tous ceux qui seroient tentés
opposer aux desseins des appelants.
chevaliers choisis dans l'intimité du
r John Beauchamp, sir James Ber-
r John Salisbury et sir Simon Burley,
accusés comme fauteurs ou complices
îtres déjà condamnés. Il demandèrent
ver leur innocence par le duel judi-
les délibérations se prolongèrent; on
aux fêtes de Pâques, et le roi proro-
deux chambres. Durant cet ajourne-
les amis des malheureux prisonniers
tout en œuvre pour les sauver, sans
r y parvenir. Les plus grands efforts
faits surtout en faveur de sir Simon
. Ce chevalier, d'un rare mérite, avoit
rgé par le prince Noir de surveiller
tion de Richard, qui avoit conservé
iments d'un fils pour son ancien gou-
r. C'étoit Burley qui avoit négocié le
e du roi avec la princesse Anne, sœur
npereur Winceslas, roi de Bohême.
e, que le peuple, touché de ses vertus,
douceur et de sa générosité, avoit
le la bonne reine Anne, se jeta vaine-
aux pieds de Glocester; en vain le
de Derby, l'un des appelants, et ne-
duc, insista-t-il près de son oncle jus-
citer des tempêtes, rien ne put flé-
mbitieux. A la rentrée du parlement
fut condamné. Le roi, tout en pleu-
on gouverneur, signa son arrêt de
et la seule grâce qu'il obtint fut que
seroit décapité. Les trois autres che-
furent exécutés peu de jours après.
On traîna Salisbury sur la claie, on l'éventra et on le pendit. Beauchamp et Berners eurent la tête tranchée.

Il peut être intéressant pour nos lecteurs de savoir comment on procédoit à cette époque envers les individus accusés par les communes. L'acte d'accusation étoit d'abord lu en leur présence devant les lords assemblés. Les prévenus, interpellés de présenter leur justification, n'étoient point assistés de défenseurs. Les avocats des communes leur répliquoient et les enveloppoient facilement dans les détours d'une jurisprudence qu'ils ne pouvoient connoître. On n'interrogeoit pas de témoins, on se contentoit de ce que l'on nommoit la notoriété. On n'accordoit pas de conseil aux détenus, et ils n'étoient jamais entendus une seconde fois dans leur défense. Les lords examinoient ensuite l'accusation et ses circonstances, et, quand ils en avoient délibéré, ils prononçoient leur jugement. On rappeloit alors le prétendu coupable, on lui donnoit lecture de sa sentence, et le bourreau s'emparoit immédiatement de sa personne. Cette forme de procédure est encore, à peu de chose près, celle de tous les tribunaux exceptionnels, prévôtaux ou révolutionnaires.

Lorsque enfin Glocester fut las de faire couler le sang de ses ennemis, il conseilla au roi la dissolution de l'admirable parlement, ainsi qu'il le nommoit; mais il en obtint, avant de le renvoyer, le don d'une somme de vingt mille livres sterling, comme récompense des services rendus à la nation angloise par les lords appelants, et une amnistie générale dont il fit excepter dix-huit personnes. Dans la cérémonie de clôture, où le roi renouvela le serment de son couronnement, où les prélats prêtèrent de nouveau celui de fidélité, où les lords firent une seconde fois hommage au souverain, tous jurèrent de ne jamais souffrir qu'on détruisît les statuts qu'ils avoient arrêtés, ni qu'on rappelât de leurs jugements. L'archevêque de Canterbury dévoua tous ceux qui contreviendroient à cette promesse à la peine de l'excommunication.

Une année s'écoula sans événements remarquables, des combats partiels et sans résultat entre les Anglois et les Écossois, et quelques succès maritimes du comte d'Arundel contre des bâtiments marchands. Glocester sembloit avoir épuisé cette rigueur dont il avoit fait un si terrible usage. Les esprits se calmèrent, et beaucoup de dissidents se rapprochèrent de la personne du roi, qui s'étoit plié sans effort au joug imposé par son oncle. Mais Richard n'avoit rien oublié, il dissimuloit, s'assuroit des partisans, et le jour où il atteignit sa vingt-troisième année (3 mai 1389), il interpella le duc de Glocester, en plein conseil, de lui apprendre son âge. — « Votre altesse, répondit le duc, a » terminé sa vingt-deuxième année. — En ce » cas, reprit Richard, j'ai l'âge de ma grande » majorité, et je puis conduire moi-même les » affaires de mon royaume. J'ai été plus » long-temps en tutelle qu'aucun dans mes » états. Mylords, je vous remercie de vos ser» vices et ne vous en demande aucun désor» mais. » Les membres du conseil, surpris de cet acte d'autorité, gardèrent un profond silence. Richard en profita pour redemander les sceaux à Fitz Allan, archevêque de Canterbury, et les clefs de l'échiquier à l'évêque de Hereford; il dépouilla le comte d'Arundel de la charge d'amiral, déclara que les pouvoirs du conseil avoient cessé, et en institua sur-le-champ un autre, d'où furent exclus le duc de Glocester et le comte de Warwick; mais dans lequel il admit le duc d'York et le comte de Derby, qui probablement avoient recouvré sa faveur par des soumissions secrètes. Glocester se retira dans ses domaines, et le peuple apprit, par une proclamation royale, le succès d'une révolution de cabinet à laquelle rien ne l'avoit préparé; la satisfaction que lui causa la remise d'une portion du subside dernièrement voté, l'empêcha d'en examiner l'origine et les suites probables.

Elles mirent plusieurs années à se développer. Le dissimulé Richard usa d'abord modérément de son autorité; il sembloit jaloux de mériter l'approbation du parlement, il le consultoit souvent et l'invitoit à exposer ses griefs, s'il en avoit, contre les grands officiers de la couronne. Il parut réconcilié de bonne foi avec ses oncles, et lorsque le duc de Lancastre revint de la Guyenne, il l'appela au conseil, et y fit rentrer le duc de Glocester. Il eût même l'attention de ne pas heurter de front l'opinion des pairs en rappelant avec éclat les personnes exilées; ce ne fut que lorsque les esprits lui parurent complétement apaisés, qu'il se hasarda à leur permettre de revenir sans bruit à Londres, et qu'il fit apporter du continent le cercueil de son malheureux ami le duc d'Irlande. Mais si son gouvernement paroissoit presque irréprochable, l'intérieur de la maison royale n'étoit qu'une sentine de vices et de dégradantes débauches.

La grave discussion des provisions papales pour les bénéfices vacants en Angleterre prit fin durant ces années d'une tranquillité qu'on ne peut que nommer comparative. Plusieurs papes accordèrent des provisions à de simples agents du clergé, à des évêques, à des cardinaux. La puissance de ces princes de l'Église devint un obstacle à l'exécution des statuts d'Édouard III; ils exerçoient une si haute influence que le parlement autorisa le roi à donner des dispenses à ceux qui auroient rendu des services particuliers à la couronne. Des cardinaux, les dispenses descendirent promptement aux simples chapelains, et l'abus devint si notoire et si criant, que le parlement annula en 1390 les provisions accordées depuis le commencement de l'année, et prononça la peine de mort contre toute personne qui oseroit apporter ou envoyer en Angleterre une excommunication du pape relative à l'exécution des statuts. Les pairs spirituels protestèrent. On en référa au pape. Boniface IX occupoit depuis peu de jours le trône pontifical; il fulmina contre les statuts, les déclara nuls et de nul effet; et afin de montrer son pouvoir, il délivra immédiatement de nouvelles provisions à ses cardinaux. Il en arriva ce qui est ordinairement la suite des mesures irréfléchies. Les communes repoussèrent les prétentions

du pape, à *la vie et à la mort*; les lords approuvèrent cette déclaration et l'adoptèrent; et les prélats eux-mêmes, sans dénier au souverain pontife ses droits sur les membres de l'Église et sur les âmes des fidèles, déclarèrent que leur application en cette circonstance n'étoit qu'un envahissement de ceux de la couronne. Alors fut rédigé le fameux statut des proviseurs ou *de Præmunire*, qui mettoit à tout jamais hors de la protection du roi, les solliciteurs de bénéfices en cour de Rome, leurs notaires, procureurs, protecteurs, complices, fauteurs et conseillers, confisquoit leurs terres et meubles, et prescrivoit de les arrêter. Après des discussions qui sembloient interminables avec le conseil apostolique, une transaction supprima toute provision envers des étrangers à l'exception des cardinaux ; et il fut convenu que lorsque le pape voudroit conférer un bénéfice anglois à un indigène, celui-ci se muniroit d'avance de la licence royale.

Anne, la bonne reine, mourut en 1394; et pour distraire le roi de sa douleur, on lui conseilla une expédition en Irlande. Les indigènes, parmi lesquels on distinguoit les O'Nials, les O'Connors, les O'Brians, maintenoient leur indépendance dans l'Ulster, le Connaught et le Leinster. Mais ils étoient jaloux les uns des autres, désunis, et souvent ils acceptoient de l'argent de l'Angleterre pour repousser leurs propres concitoyens. Le même désordre régnoit entre les colons anglois. Les Anglois de race étoient les descendants des premiers envahisseurs, et se considéroient comme les possesseurs légitimes de la terre; ils s'étoient alliés aux indigènes, ils avoient adopté leur habillement, leurs mœurs, leur langage et leurs lois. Les Anglois de naissance étoient ceux qui s'étoient expatriés pour remplir des fonctions conférées par le roi, ou que l'exil avoit jetés sur la terre d'Irlande; ils étoient nécessairement protégés par le gouvernement, quels qu'ils fussent, et s'étoient faits les ennemis des Anglois de race. Les lois angloises, relativement à cette contrée, sembloient n'avoir été imaginées que dans l'intention d'en exaspérer les habitants. Tout Anglois qui se donnoit un nom Irlandois, qui apprenoit la langue de ce pays, qui adoptoit la forme des vêtements en usage, encouroit l'emprisonnement et la confiscation de ses biens; celui qui s'y marioit, qui donnoit à ses enfants anglois l'éducation irlandoise, qui adoptoit des enfants nés sur cette terre, qui devenoit aux fonts de baptême le protecteur spirituel d'un Irlandois et contractoit compérage avec une famille du pays, se rendoit coupable de haute trahison. Il en étoit de même de ceux qui consentoient à reconnoître la juridiction irlandoise, et à se faire juger par les lois *Brehon* (1).

Lorsque Richard II avoit créé duc d'Irlande son favori Robert de Vère, comte d'Oxford, et, lui conférant à vie le gouvernement de cette île, lui avoit concédé à perpétuité les terres qu'il pourroit conquérir sur les indigènes, il avoit eu pour but patent de repousser ceux-ci vers leurs anciennes limites, et de rétablir la paix dans cette contrée. L'exil du duc et sa mort avoient détruit tout espoir à ce sujet; mais les Irlandois s'étoient lassés de leurs dissensions, et les rapports officiels annonçoient qu'ils étoient disposés à se soumettre. Richard, accompagné et conseillé par le duc de Glocester et les comtes de Rutland et de Nottingham, et suivi d'une nombreuse armée, débarqua à Waterford. Les indigènes ne tentèrent pas une défense inutile. Leurs chefs, au nombre de soixante-quinze, rendirent hommage au roi d'Angleterre. Les quatre principaux rois de l'Irlande, O'Nial, O'Connor, O'Brian et Mac-Murchad, consentirent à se laisser créer chevaliers. La cour de Richard s'amusa beaucoup de leur civilisation grossière, et surtout des difficultés qu'ils trouvèrent à se couvrir des vêtemens de l'ordre. Les Anglois de race rentrèrent en grâce, et l'expédition se termina par une réconciliation générale.

Richard II, à son retour à Londres, demanda la main d'Isabelle de France, fille de

(1) Voyez l'Histoire de l'Irlande, de Thomas Moore, traduite par M. le baron de Roujoux.



Costumes de femme sous Richard II.

Charles VI, princesse âgée de huit ans seulement : c'étoit un moyen honorable de rétablir la paix entre les deux nations. Le duc de Glocester s'y opposa d'abord, mais ses frères, les ducs d'York et de Lancastre, lui firent entrevoir les avantages de cette alliance. La cour de France accorda la main de la princesse. On stipula une trève de vingt-cinq années entre les deux nations. Richard passa sur le continent pour recevoir sa fiancée (1396). On lui donna des fêtes magnifiques entre Ardres et Calais. La jeune reine suivit son époux, et fut couronnée à Westminster par l'archevêque de Canterbury.

L'opposition de Glocester au mariage de son neveu se renouvela lorsqu'il fut question de la trève de vingt-cinq années, et comme cette mesure avoit trouvé beaucoup d'opposants dans les militaires, il ne manqua pas d'encourager les préjugés vulgaires à ce sujet. La gloire du règne d'Édouard III et l'inaction de Richard II faisoient le texte de ses déclamations habituelles. Il se montroit rarement au conseil et presque jamais à la cour, blâmoit constamment les dispositions prises par le roi, accueilloit avec bienveillance les personnes que des griefs personnels indisposoient contre l'administration, parloit beaucoup de la supériorité de bravoure des Anglois sur les François, des facilités qu'ils auroient eues, mais que l'on négligeoit, à faire des conquêtes et à s'enrichir des dépouilles de l'ennemi, et il gémissoit hautement sur l'honneur blessé de l'Angleterre. Par cette conduite imprudente, ce prince devint, en peu de temps, très populaire; mais il se rendit redoutable à Richard, qui n'avoit pas oublié le meurtre de ses favoris, et qui nourrissoit au fond du cœur le désir de se venger.

La princesse Constance, seconde femme du duc de Lancastre, vint à mourir. Le duc avoit eu des relations très particulières, du vivant même de Constance, avec Catherine Swynford, veuve d'un simple chevalier, jadis préposée à l'éducation des filles de la duchesse; il en avoit plusieurs enfants, et l'épousa contre l'avis des ducs d'York et de Glocester; mais Richard, qui ne redoutoit plus le duc de Lancastre, dont l'âge avoit amorti l'ambition, approuva son oncle dans

tte circonstance, fit passer au parlement ı acte de légitimation de ses fils naturels, créa l'aîné d'entre eux comte de Sommert. Le duc d'York tenoit également un haut ng dans la faveur royale; Richard lui monoit de la confiance, et le comte de Rutland, s du duc, étoit admis dans son intimité. insi soutenu par deux de ses oncles, le roi it la résolution d'agir et fit surveiller avec in la conduite du duc de Glocester.

Celui-ci continuoit à être le moteur de utes les intrigues qui éveilloient les alarmes le ressentiment de Richard. Il parla tant la pusillanimité du roi, fait pour vivre ulement dans la compagnie des femmes et s évêques, que les communes présentèrent la chambre des lords un bill pour régler la aison royale, et pour demander que la ule des évêques et des dames qui composient la cour cessât d'y être défrayée. Riard déclara que ce bill empiétoit sur ses érogatives. Les communes s'excusèrent et jetèrent la faute sur Thomas Haxey, ecésiastique, créature de Glocester, et auteur la proposition. Une loi, faite pour la cirnstance, arrêta que quiconque oseroit proser de réformer quelque chose appartent à la personne du roi, à ses usages, ou la royauté, seroit considéré et puni comme aître. Haxey fut condamné à la peine de ort. Le roi lui fit grâce; mais par cette affire, il acquit la conviction que Glocester oit son irréconciliable ennemi, et que la pularité de ce prince ne lui donnoit cepennt pas assez de puissance pour que ses rtisans osassent se soulever contre l'expression formelle de la volonté royale.

On répandit alors le bruit que Glocester oit l'intention de s'emparer de la personne Richard, de l'emprisonner, et de se faire oclamer roi d'Angleterre à sa place. Ce uit venoit-il des courtisans du monarque, téressés à inventer des torts à qui les mésoit? Venoit-il de l'indiscrétion des imudents amis de Glocester? C'est ce que l'on sauroit établir. Le roi en profita. Touurs dissimulé, il invita le comte de Warck à dîner, le traita honorablement, et vers le soir le fit arrêter près Temple-Bar, dans la maison du chancelier, et, de la Tour où il fut d'abord enfermé, le fit conduire à Tintagel, dans le comté de Cornwall. Le chancelier, frère du comte d'Arundel, étoit alors archevêque primat de Canterbury; il devoit probablement ce nouveau poste à la bienveillance de Richard, quoiqu'il eût instrumenté dans le procès des favoris, et il voulut effacer d'un seul coup de pareils torts; en conséquence, il servit d'intermédiaire entre Richard et son frère, pour amener celui-ci à une conférence particulière avec le roi, à la suite de laquelle le comte d'Arundel fut appréhendé au corps, et envoyé au château de Carisbrook, dans l'île de Wight. Tandis que ces vengeances s'accomplissoient, Richard se rendoit au château de Pleshy, résidence du duc de Glocester. Le duc vint au-devant du roi jusqu'au milieu de la cour de son palais, avec tous les gens qui composoient sa maison. Le roi le pria de l'accompagner à Londres; et lorsqu'il le vit séparé de ses serviteurs, il lui fit déclarer qu'il étoit prisonnier. Le maréchal d'Angleterre, comte de Nottingham, s'empara de sa personne, le dirigea vers la Tamise, où se trouva un vaisseau prêt à mettre à la voile, et conduisit son prisonnier à Calais, où il l'enferma dans la forteresse dont il étoit gouverneur. Le roi fit ensuite publier que cette arrestation avoit été délibérée dans un conseil composé des comtes de Kent, de Huntingdon, de Salisbury, de Rutland, de Nottingham, de Sommerset, du lord le Despenser et de sir William Scroop, et qu'elle avoit reçu l'approbation des ducs d'York et de Lancastre et du comte de Derby. Ces grands seigneurs se rassemblèrent au château de Nottingham, et, à l'imitation des lords appelants, ils appelèrent, à leur tour, Thomas, duc de Glocester, Richard, comte d'Arundel, et Thomas, comte de Warwick, comme traîtres envers le roi et l'État d'Angleterre. Le jugement des appelés fut renvoyé à la prochaine session du parlement.

William Rickhill, l'un des juges du banc du roi, reçut à Eslingham, dans le comté de



Sceau de Richard II (1.)

Kent, l'ordre de rejoindre à Calais le comte de Nottingham, sans autre explication. A son arrivée, Nottingham lui remit une commission qui le chargeoit d'interroger Glocester dans sa prison. Rickhill, qui ne savoit de ce qui s'étoit passé que la disparition du duc, et qui le croyoit mort, entrevit toute la gravité de son mandat et les difficultés de sa position. En conséquence, il pria le gouverneur de lui permettre de se faire assister de deux témoins, qui seroient chargés de rendre compte de sa conduite et de rapporter au besoin ce qui se seroit passé entre Glocester et lui. Introduit près du prisonnier, il ne craignit pas de l'engager à ne répondre que par écrit à ses questions, et à en conserver copie. Quelques heures suffirent pour cet interrogatoire et pour les réponses de Glocester, que l'on nomma, depuis, sa confession. Le lendemain, les portes de la prison furent

(1) RICARDVS : DEI : GRACIA : REX : FRANCIE : ET : ANGLIE : ET : DNS (*Dominus*) HIBERNIE. *Richard, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, et seigneur d'Irlande.* Richard, la couronne en tête, tenant d'une main un ceptre et de l'autre un globe surmonté d'une longue croix. A ses pieds, de chaque côté, un lion. A droite un écu aux armes de France et d'Angleterre; dans des niches placées en pendant, un chevalier.



Contresceau de Richard II (1).

ickhill qui soupçonna un hor-
e, et se hâta de partir pour Lon-
mit son rapport au roi.
nent ouvrit sa session en pré-
, qui s'étoit entouré d'une force
dable (17 septembre 1397). Les
ient gagnés, ils s'étoient partagé
avoient reçu leurs instructions.
r John Bussy demanda la révo-

cation des statuts qui avoient institué jadis un conseil de régence, et la pénalité de la trahison pour tous ceux qui proposeroient désormais l'établissement de semblables commissions. Le parlement adopta cette proposition à l'unanimité, révoqua tous les pardons, graces, amnisties, accordés jusqu'à ce jour au duc de Glocester, et aux comtes de Warwick et d'Arundel, et statua que dans les jugements de sang le clergé pourroit se faire représenter par procureurs.

Ces mesures préparatoires arrêtées, les communes accusèrent de haute trahison Thomas Arundel, archevêque de Canter-

gende qu'au sceau. Richard, armé de
ortant au bras gauche un écu à ses ar-
de la main droite une épée nue enchaî-
re; il est monté sur un cheval galopant



Sceau de Richard II (1.)

Kent, l'ordre de rejoindre à Calais le comte de Nottingham, sans autre explication. A son arrivée, Nottingham lui remit une commission qui le chargeoit d'interroger Glocester dans sa prison. Rickhill, qui ne savoit de ce qui s'étoit passé que la disparition du duc, et qui le croyoit mort, entrevit toute la gravité de son mandat et les difficultés de sa position. En conséquence, il pria le gouverneur de lui permettre de se faire assister de deux témoins, qui seroient chargés de rendre compte de sa conduite et de rapporter au besoin ce qui se seroit passé entre Glocester et lui. Introduit près du prisonnier, il ne craignit pas de l'engager à ne répondre que par écrit à ses questions, et à en conserver copie. Quelques heures suffirent pour cet interrogatoire et pour les réponses de Glocester, que l'on nomma, depuis, sa confession. Le lendemain, les portes de la prison furent

(1) RICARDVS : DEI : GRACIA : REX : FRANCIE : ET : ANGLIE : ET : DNS (*Dominus*) HIBERNIE. *Richard, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, et seigneur d'Irlande.* Richard, la couronne en tête, tenant d'une main un ceptre et de l'autre un globe surmonté d'une longue croix. A ses pieds, de chaque côté, un lion. A droite un écu aux armes de France et d'Angleterre; dans des niches placées en pendant, un chevalier.

ses réflexions; mais ils n'eurent pas
sez généreuse pour s'abstenir, car
roient pas que de hautes récom-
ttendoient leur servilité. Derby et
furent créés ducs de Hereford et
rle; Nottingham, duc de Norfolk;
s de Kent et de Huntingdon, frères
lu roi, ducs de Surrey et d'Exeter;
Scroop, comte de Wiltshire; le
e Sommerset, fils du duc de Lan-
arquis de Dorset; les lords le Des-
Nevil et Percy, comtes de Glocester,
moreland et de Worcester. Richard,
omblant, espéroit endormir leur
; il attendoit une autre occasion
ever de se venger. Le parlement fut
après les fêtes de Noël; mais avant
tion de ses membres, ils prêtèrent
de maintenir toujours les actes qu'ils
de passer, sous la pénalité attribuée
ison. Ce serment fut enregistré à la
rie, et les prélats déclarèrent par
ésentant, le lord Thomas Percy,
vouoient à l'excommunication qui-
ontreviendroit à leurs dispositions,
ublic, soit en particulier. Le duc de
avoit pris de semblables précau-
ans auparavant, et la plupart des
actuels du parlement avoient juré
ais désobéir à ses statuts. Les ser-
litiques n'ont de durée que la puis-
celui qui les exige. Richard en fit
cruelle expérience.

lement servile se réunit à Shrews-
7 janvier 1398, montrant la même
n, affectant le même abandon de
es droits et des libertés du peuple
remière session. Richard demanda
ides, et les communes s'empres-
les voter, non pour un ou trois
nt l'usage, mais pour toute sa vie,
t ainsi les prérogatives de leurs suc-

Le roi les invita ensuite à casser
actes du parlement de Glocester.
procéder avec une apparence de lé-
fit venir les juges et les avocats les
bres, et on leur demanda leur opi-
les questions dont la solution, favo-
rable à Richard, avoit causé la mort ou l'exil des signataires de l'acte de Nottingham. Ils répondirent qu'ils approuvoient entièrement les réponses qu'on avoit faites alors; et les trois ordres du parlement, votant séparément, révoquèrent les ordonnances et statuts de la onzième année du règne de Richard. La condamnation de Trésilian et des autres magistrats proscrits avec lui fut cassée; et comme on ne s'arrête guère quand une fois on a franchi les limites légales, l'assemblée remonta jusqu'au règne d'Édouard II, et révoqua plusieurs des actes parlementaires de cette époque, entre autres les sentences prononcées contre les deux favoris le Despenser. Ainsi agissent les factions, dont chacune détruit successivement ce qui fut élevé par l'autre.

Richard cependant conservoit encore des craintes. Puisque l'on avoit pu révoquer les statuts de la onzième année de son règne, ne pouvoit-on pas aussi porter atteinte à ceux qui lui convenoient aujourd'hui? L'orateur de la chambre des communes proposa donc, à la demande du roi, de déclarer coupable de haute trahison toute tentative à cet effet. Cela ne lui parut pas encore suffisant: l'autorité du parlement n'étoit qu'une garantie momentanée, et il exigea que les pairs, le clergé et les communes prêtassent un nouveau serment sur la croix de Canterbury. Il voulut ensuite lier ses propres successeurs par des actes irrévocables, et quand il apprit que la chose étoit impossible, il s'adressa au pape qui lui accorda une bulle par laquelle il excommunioit tout prince qui attenteroit aux actes du parlement actuel.

Mais tandis qu'au mépris des lois et des chartes, Richard exerçoit une autorité sans bornes, la crainte s'emparoit des anciens partisans de Glocester, bien que le roi les eût comblés d'honneurs. Nottingham, devenu duc de Norfolk, eut une conversation avec Henri de Derby, à présent duc de Hereford, et lui fit part de ses soupçons. « Nous » sommes perdus, dit Norfolk; nous aurons » le sort de nos amis. — Comment donc? » reprit Hereford; le roi ne nous a-t-il pas

» pardonné, n'a-t-il pas déclaré au parlement que nous étions de bons et loyaux sujets? — Il annulera les actes qui font notre garantie. — Impossible! — Je suis mieux instruit que vous; sans quelques amis secrets, vous et le duc de Lancastre, votre père, vous eussiez été tués naguère en vous rendant à Windsor. Les ducs de Surrey et les comtes de Wiltshire et de Salisbury, ont juré de se défaire des ducs d'Albemarle et d'Exeter, du marquis de Dorset, de vous, de votre père et de moi. — Mais le roi a juré par saint Édouard d'être pour nous un bon seigneur. — Il me l'a juré par le corps-Dieu, mais je ne saurois m'y fier. — Voilà une triste position! — Et qui ne tardera pas à devenir plus cruelle, ajouta Norfolk en se retirant. » Il est probable que Hereford voulut se faire un mérite auprès du roi de la confiance qu'il conservoit en sa parole, et qu'il alla lui faire part de cette conversation. Richard, enchanté d'avoir trouvé l'occasion de sévir contre les deux appelants qui seuls avoient échappé à sa colère, exigea de Hereford qu'il soumettroit au parlement les particularités de l'affaire. En effet, Hereford accusa Norfolk devant les chambres, et mit par écrit la conversation qui inculpoit son ancien ami. Il songea, toutefois, que la sincérité du roi pouvoit se révoquer en doute, et il chercha à lier Richard à sa parole, en se jetant à genoux devant lui en présence du parlement, reconnoissant de nouveau qu'il avoit jadis trempé dans des complots contre la majesté royale, confessant sa faute et criant merci et miséricorde. Cette scène d'avilissement étoit probablement préparée. Richard lui pardonna pour la seconde fois, lui promit d'être pour lui un bon seigneur, et proclama une nouvelle charte d'amnistie, mensonge royal qui n'engageoit à rien. Le parlement alors fut dissous, mais, par le plus singulier abus de pouvoir, il nomma, d'accord avec Richard, un comité composé de douze pairs et de six membres des communes, tous à la dévotion du roi, et chargés d'entendre et de résoudre comme le feroit le parlement lui-même; toutes les pétitions, matières et sujets qu'il n'avoit pas eu le temps d'examiner. C'étoit livrer au gouvernement royal les priviléges constitutionnels des chambres, et rayer les plus importantes dispositions de la charte.

Le comité, présidé par Richard, appela donc devant lui le duc de Norfolk, à Oswaldstre. Nottingham comparut, s'agenouilla, et s'adressant au roi, lui déclara que son cousin, Henri de Lancastre, n'étoit qu'un menteur, et un faux traître. Le roi ordonna l'arrestation des deux parties, et décida qu'une haute cour de chevalerie jugeroit la contestation. Les barons, les bannerets, les chevaliers se réunirent à Windsor. Hereford persista dans son accusation. Norfolk nia tout ce qui se rapportoit au roi ou à son caractère dans la conversation incriminée, et la cour chevaleresque ordonna le duel judiciaire ou jugement de Dieu. Les gages de bataille furent échangés, et la lice préparée à Coventry.

Les deux champions étoient en présence, devant le roi, la noblesse et un immense concours de peuple. L'un d'eux, Norfolk, s'écria : Que Dieu aide au bon droit! Et Hereford fit le signe de la croix; puis, la lance en arrêt et le bouclier au poing, ils firent paisiblement quelques pas l'un vers l'autre, et s'arrêtèrent. Ce jeu ridicule joué, Richard, selon l'usage des tournois, jeta son sceptre entre les prétendus combattants, déclara qu'il ne souffriroit pas un duel entre deux personnes qui lui étoient alliées par le sang, et annonça qu'il en décideroit. En effet, Norfolk, l'accusé, fut exilé pour toute sa vie en Bohême ou en Hongrie, avec l'ordre de faire un pélerinage en Terre-Sainte. Hereford, l'accusateur, fut banni pour dix années. Leurs propriétés furent remises aux mains du roi, qui ne leur assigna qu'une très foible pension pour exister. Norfolk mourut de désespoir à Venise. Hereford se rendit à Paris; il perdit son père peu de temps après, et prit le titre de duc de Lancastre.

Délivré des lords opposants et appelants,

n'ayant plus rien à redouter de ses oncles, dont l'un avoit péri dans ses prisons, dont le plus âgé se disposoit à faire une mort chrétienne, et dont le troisième, le duc d'York, étoit dominé par la crainte, Richard s'abandonna à tous les excès de la tyrannie. Son comité représentoit le parlement et en avoit tous les pouvoirs; les subsides étoient votés pour sa vie; il n'avoit plus à redouter les remontrances d'une assemblée à esprit populaire; il se mit donc à faire expliquer et appliquer les lois selon ses caprices, ses amitiés ou ses haines; il leva des fonds par emprunt forcé, ou par des taxes personnelles arbitrairement fixées; il contraignit, nonobstant l'amnistie et les chartes particulières de pardon, toutes les personnes convaincues ou soupçonnées d'avoir approuvé la conduite de Glocester, à racheter de nouveau leur grace par le paiement de ruineuses amendes; il mit même dix-sept comtés hors la loi, sous le prétexte que jadis, à Radcotbridge, leurs habitants s'étoient prononcés en faveur du comte de Derby, contre le duc d'Irlande. L'oppression, qui d'abord n'avoit porté que sur la noblesse, atteignit enfin le peuple. Le mécontentement se propagea dans toutes les classes, et Richard perdit la popularité qu'il avoit conservée depuis plusieurs années.

Ce fut alors que mourut le duc Jean de Lancastre, oncle de Richard II, fils d'Édouard III. Ce prince, qui d'abord s'étoit appelé Jean de Gand, avoit épousé une arrière petite-fille d'Edmond, fils de Henri III, laquelle lui avoit apporté le nom de Lancastre et la plus grande fortune de l'Angleterre. Henri, comte de Derby, duc de Hereford, au moment de partir pour le lieu de son exil, avoit obtenu du roi des lettres-patentes qui lui permettoient de faire prendre possession, en son absence, par des procureurs, de tous les héritages qui pourroient lui survenir; mais lorsque l'exilé voulut entrer en possession des biens de son père, Richard, qui craignit de laisser une telle puissance dans les mains d'un homme qu'il avoit si cruellement offensé, fit déclarer, par son comité, qu'un proscrit étoit toujours frappé d'incapacité. Le comité révoqua les lettres-patentes, et condamna le procureur du nouveau duc de Lancastre à la peine de mort, comme coupable de trahison. Cette sentence épouvantable fut commuée en un bannissement à perpétuité; mais l'iniquité frappa tous les esprits. Henri Bowet, le fondé de pouvoirs de Hereford, étoit un homme d'une haute réputation de savoir et de probité : une foule immense l'accompagna pour lui faire honneur jusqu'au lieu de son embarquement. On se rappela les vertus de Henri de Lancastre, que les liens du sang ou ceux de l'amitié unissoient à la plus nombreuse partie de la haute noblesse angloise; on se rassembla en conférences secrètes; on discuta des projets de changement; la fermentation pénétra dans toutes les classes : il falloit une idole au peuple, et on lui montra Henri dans l'éloignement.

Richard qui, malgré son excessive dissimulation, n'avoit pas l'habitude de réfléchir aux suites de ses actions, apprit, à cette époque, que son cousin Roger, comte de March, alors héritier présomptif de la couronne et gouverneur d'Irlande, avoit été tué par un parti de révoltés. Il forma sur-le-champ le projet de le venger, réunit une partie de sa flotte à Milford Haven, et donna l'ordre au duc d'Albemarle de le rejoindre avec une centaine de vaisseaux. Albemarle se fit attendre près d'un mois, et le roi, qui étoit débarqué à Watterford, y resta tout ce temps dans l'inaction. La campagne enfin commença. Les troupes s'avancèrent vers Dublin, et d'inutiles escarmouches occupèrent assez l'attention de Richard pour l'empêcher de porter ses regards sur l'Angleterre.

Les amis de Henri de Lancastre n'étoient pas restés dans le repos. L'absence du roi leur parut une circonstance heureuse pour la réussite de leur projet, et ils écrivirent à Henri que le moment étoit venu. Arundel, le primat exilé, avoit quitté Cologne, lieu fixé pour sa résidence, et, sous le vêtement d'un moine, s'étoit fait introduire près de Henri, dans l'hôtel de Winchester (Bicêtre)

qu'il occupoit près de Paris. L'archevêque apprit à Henri que Richard avoit comblé la mesure de ses fautes; que la noblesse et les communes n'attendoient qu'un signal pour se soustraire à son sceptre sanglant, et qu'il avoit la certitude que les peuples accourroient en foule sous la bannière de Lancastre dès qu'elle apparoîtroit sur un point de l'Angleterre. Le duc se détermina facilement à suivre l'avis du prélat; mais il étoit nécessaire de détourner l'attention des ministres françois qui le retenoient sous une sorte de surveillance, à la recommandation de Richard II, gendre de Charles VI. Il demanda donc et il obtint la permission de visiter Jean IV, duc de Bretagne, son ami et son allié. Henri le trouva dans la ville de Nantes, et lui fit part de son projet que Jean IV approuva; le duc lui donna même trois grands vaisseaux bien approvisionnés et chargés de troupes, sous le commandement de Pierre de Craon. Le reste du cortége se composoit de l'archevêque primat, de son neveu, fils du malheureux amiral, comte d'Arundel, de quinze lances angloises et d'un petit nombre de domestiques, débris de son ancienne splendeur. Cette petite escadre partit de Vannes, et prit terre à Ravenspurn dans le Yorkshire (4 juillet 1399). Le gouverneur voulut s'opposer au debarquement; mais Henri, qui se gardoit de se faire connoître, parvint à lui persuader qu'il amenoit de France à Richard II, un détachement de mercenaires que le roi l'avoit chargé d'engager. Deux jours ne s'étoient pas écoulés, que les comtes de Northumberland et de Westmoreland, avertis par ses émissaires, le rejoignirent. Henri leur répéta, sous serment, les assurances déjà données, qu'il n'avoit d'autre intention que de recouvrer le duché de Lancastre et les titres et propriétés dont on l'avoit injustement dépouillé. Une proclamation annonça son arrivée, et invita tous ses amis et tous les vrais patriotes à venir défendre avec lui la cause de la liberté. Assuré d'un concours aussi important, il prit la route de Londres.

Richard II avoit confié la régence de l'Angleterre à son oncle le duc d'York, homme d'un caractère foible et d'un esprit étroit. Instruit des mouvements de Henri, il somma les tenanciers de la couronne de se réunir en armes à Saint-Alban. Quarante mille hommes se rendirent à ce quartier général, mais peu disposés à servir les intérêts de Richard, et déclarant hautement que les prétentions de Henri à l'héritage de son père étoient justes et légales. Les partisans du roi s'alarmèrent, et prévoyant un dénoûment funeste, les plus compromis d'entre eux s'enfuirent à Bristol. William Scroop, comte de Wiltshire, Bussy et Green, principaux meneurs du comité, se renfermèrent dans la forteresse commandée par sir Peter Courteney. Le duc d'York suivit la même direction quand il apprit que l'armée de Henri comptoit déjà plus de soixante mille hommes. Le proscrit traversa Londres, s'assura de la coopération des habitants de cette ville, par de brillantes promesses, et continua à se diriger vers l'ouest. Il rencontra le duc d'York à Évesham, soit qu'il l'eût atteint par la rapidité de sa marche, soit que le duc eût consenti à une entrevue. Elle eut lieu dans l'église de Berkley : Henri n'eut pas de peine à persuader son oncle de la justice de sa cause; les deux armées se réunirent, et formèrent une masse de plus de cent mille hommes, qui mirent le siége devant le château de Bristol. Courteney se rendit, et sans procédure, sans accusation, sans interrogatoire, sans défense d'accusés, le comte de Wiltshire, Bussy et Green, faits prisonniers, furent envoyés à la mort. Toujours des crimes, toujours du sang!

Après avoir ainsi commencé l'exercice du pouvoir souverain, Henri s'avança sur Chester, et il apprit que Richard faisoit des dispositions en Irlande pour reparoître en Angleterre avec une puissante armée. L'imprudent et malheureux monarque n'avoit eu connoissance de ce qui se passoit que par son chancelier sir Stephen Scroop, frère du comte de Wiltshire. Il exhala sa colère en plaintes et récriminations, se reprocha d'avoir trois fois pardonné au comte de Derby,

et enfin chargea le comte de Salisbury d'embarquer à Dublin une partie de ses troupes, tandis qu'il conduiroit lui-même le reste à Waterford, d'où il rejoindroit le comte sur les côtes du pays de Galles. Salisbury s'acquitta de son devoir, et prit terre à Conway, d'où il appela tous les Gallois aux armes, et forma, en peu de jours, une très-belle armée; mais Richard ne paroissoit point, et les chefs gallois, las de l'attendre, reprirent le chemin de leurs foyers. Le roi cependant débarqua à Milford-Haven. Les troupes qui l'accompagnoient étoient encore assez nombreuses; et près de sa personne se trouvoient les évêques de Londres, de Carlisle et de Lincoln, et les ducs de Surrey, d'Albemarle et d'Exeter. Mais à peine ses soldats et ceux qui les commandoient eurent-ils appris les succès de Henri, qu'ils abandonnèrent la bannière royale. Le peu qui resta fidèle n'inspiroit pas assez de confiance pour qu'on osât marcher à l'ennemi, et l'on engagea Richard à se rendre par mer à Bordeaux. Le duc d'Exeter, son frère utérin, le détourna de ce projet, en observant qu'abandonner l'Angleterre en ce moment ce seroit renoncer à la couronne; mais qu'il falloit se rendre à Conway, où Salisbury commandoit encore à de nombreux détachements. Il n'étoit pas aisé d'exécuter ce projet. Les troupes auroient pu s'indigner de l'abandon où l'on eût semblé les laisser, et l'on ne trouva rien de mieux qu'une fuite clandestine sous un déguisement. Le roi prit un vêtement de prêtre, et partit dans la nuit avec ses deux frères, l'évêque de Carlisle et un petit nombre de serviteurs. Dès que son départ fut connu, le duc d'Albemarle et d'autres seigneurs allèrent offrir leurs services à Henri.

Richard ne trouva que cent hommes sous les ordres de Salisbury. Dans sa détresse, il espéra encore qu'il pourroit trouver une retraite dans la forteresse de Beaumaris à l'île d'Anglesea, ou dans celle de Caernarvon; mais, sans vivres et sans garnisons, ces châteaux n'étoient pas en état de défense. Tandis qu'il essayoit de les armer, ses deux frères, porteurs d'un mémoire, s'étoient acheminés vers Henri, afin de s'assurer de ses intentions. Henri les reçut en monarque; les ducs d'Exeter et de Surrey s'agenouillèrent devant lui, et lui remirent le message du roi; mais Lancastre fit emprisonner Surrey, et accabla Exeter de telles marques de dédain que celui-ci en versa des larmes. Dans la crainte que Richard ne s'embarquât pour la France, où il attendroit et saisiroit les occasions favorables que pourroient lui fournir les événements futurs, Henri, qui vouloit s'emparer de sa personne, lui envoya le comte de Northumberland, à la tête de mille archers et de quatre cents hommes d'armes; mais avec l'injonction de ne pas laisser paroître ces forces qui pourroient l'effrayer, de l'attirer hors de sa forteresse par des protestations de soumission et de fidélité, et de le faire prisonnier. Northumberland s'acquitta merveilleusement de cette infâme mission. Il laissa une partie de ses gens dans les châteaux de Rhuddlan et de Flint, cacha le reste derrière des rochers, et, suivi de cinq personnes seulement, se présenta devant Conway, et sollicita une entrevue. Admis à l'instant, le traître remit au roi une lettre du duc d'Exeter son frère, qui l'engageoit à donner sa confiance au porteur. A force de serments et d'adresse, Northumberland parvint à persuader Richard, et lui fit part des propositions fallacieuses de Lancastre. Celui-ci sembloit se borner à demander que le roi voulût bien gouverner son peuple selon les clauses de la charte, et n'administrer la justice que selon les règles établies par les lois, ce qui se feroit s'il consentoit à confier à Henri de Lancastre l'office de grand justicier que ses ancêtres avoient occupé durant cent ans; il exigeoit, en outre, que l'évêque de Carlisle, les ducs d'Exeter et de Surrey, et le comte de Salisbury, se soumissent au jugement du parlement, comme accusés d'avoir conseillé l'assassinat de Glocester. Les amis de Richard déclarèrent par la suite qu'en acquiesçant à ces propositions, il leur avoit promis de ne jamais les abandonner au jugement dont on les menaçoit, et que s'il acceptoit en ce moment de

telles conditions, ce n'étoit que dans l'espoir de les sauver et de se venger lui-même dès qu'il auroit ressaisi le pouvoir. L'évêque de Carlisle exigea que Northumberland jurât, sur la sainte hostie, que les propositions qu'il venoit de faire ne renfermoient aucun artifice, et qu'elles recevroient leur entier accomplissement. Le comte déclara qu'aussitôt que Henri de Lancastre connoîtroit l'adhésion du roi, il se rendroit à Flint-Castle, se jeteroit aux pieds de son maître, le prieroit de lui accorder son pardon, et le suivroit à Londres comme le plus humble de ses serviteurs. Il entendit avec recueillement la messe qui fut célébrée, et prononça, sur l'hostie, un serment solennel, dont on lui dicta les paroles. Le roi et l'envoyé de son ennemi se trompoient mutuellement. Northumberland prit immédiatement congé, sous prétexte de quelques arrangements à faire pour mettre le château de Flint en état de recevoir le souverain. Richard promit de s'y transporter après son dîner; et, comme le comte partoit, il lui rappela encore son serment que Dieu, disoit-il, avoit entendu.

Quelques heures après, le roi monta lui-même à cheval avec sa suite, restreinte à une vingtaine de personnes, et prit un chemin le long de la mer, ayant à droite un immense rocher. Parvenu à une hauteur, il crut apercevoir des bannières et des pennons dans la vallée : — « Qu'est cela? s'écria-t-il; » ne voyez-vous rien? Dieu du ciel, assistez-» moi! Je suis trahi! » Northumberland, qui venoit en ce moment au-devant de lui, ne parut pas comprendre ce qui l'affectoit; mais comme il vit que Richard insistoit pour s'en retourner à Conway, il saisit son cheval par la bride, et lui dit : — « Vous ne vous » en irez pas, j'ai promis de vous conduire au » duc de Lancastre. » En même temps, les archers et les lanciers, cachés derrière les rochers, se montrèrent. Richard dit alors à Northumberland : — « Dieu vous attend au » jugement dernier! C'est ainsi que son di-» vin fils fut vendu et livré à ses bourreaux. »

Au château de Flint, le roi s'abandonna aux tristes réflexions que lui inspiroit sa position et le souvenir du passé. « Ce Henri de » Lancastre, disoit-il, à qui j'ai sauvé trois » fois la vie! son père le connoissoit bien, » car il vouloit le faire mourir pour une scé-» lératesse sans exemple, pour une horrible » trahison; et je pris sa défense, et le duc de » Lancastre, mon oncle, me le remit pour en » faire à mon vouloir. C'est cependant du » gibet qu'alors je l'ai préservé! Dans la » chambre de la reine, il tira un jour l'épée » contre moi, et je ne l'ai pas envoyé à l'é-» chafaud. Complice de Glocester et d'A-» rundel, il avoit conspiré ma mort et celle » de son père! et je lui ai tout pardonné. » Par saint Jean! que n'en ai-je cru son père » qui le jugeoit digne du dernier supplice! » Le lendemain au matin, Richard, du haut de la Tour, vit arriver son ennemi et une armée de plus de quatre-vingt mille hommes qui cerna le château. Il versa des larmes abondantes et regarda sa destinée comme accomplie. Cependant on lui servit à dîner, et comme ses amis le comte de Salisbury, l'évêque de Carlisle, sir Stephen Scroop et sir William Feriby se tenoient respectueusement debout, il les fit asseoir et voulut qu'ils mangeassent avec lui. Des inconnus pénétrèrent dans la salle et proférèrent des paroles insultantes, puis on le somma de descendre dans la cour où l'attendoit le duc de Lancastre, qui se présenta devant lui sans casque, mais complètement armé. Henri plia le genou et balbutia quelques paroles de soumission. Richard se découvrit et lui dit : « Soyez le bien venu, beau cousin de Lan-» castre. — Monseigneur, reprit Henri, je » suis revenu avant le temps que vous aviez » fixé à mon exil, mais en voici la raison. » Vous gouvernez trop rigoureusement le » peuple depuis vingt-deux ans, et il s'en » plaint; je vous aiderai à le mieux gouver-» ner, s'il plaît à Dieu.—Beau cousin, dit le » roi, ce qui vous plaît doit me plaire aussi. » On amena lors deux misérables chevaux sur lesquels on fit monter Richard et Salisbury, et le duc les traîna ainsi à sa suite en les abreuvant d'humiliations jusqu'à Chester. Après un court séjour dans cette ville, Henri

jugea convenable de mener ses prisonniers à Londres, et il congédia une partie de son armée avec de grands remerciements. Richard, en route, essaya de s'échapper par une fenêtre, mais il fut repris et traité désormais avec une extrême rigueur. On le conduisit à la Tour, en traversant Westminster; une populace ameutée, postée sur son passage, le couvrit de malédictions, lui reprocha de n'être pas le fils du prince Noir, mais d'un chanoine de Bordeaux, et le traita de bâtard. Henri de Lancastre se rendoit alors à Saint-Paul, accompagné du lord-maire et des principaux citoyens; il fit quelques prières au tombeau de son père, et le Recorder osa venir au nom de la ville et pour la sûreté publique, le prier de mettre promptement à mort le malheureux Richard et les autres prisonniers.

Le duc de Lancastre ne voulut pas se charger seul de l'horreur d'un pareil attentat. Son ambition, sans doute, s'étoit accrue avec sa fortune, mais il n'avoit pu mettre en oubli les promesses qu'il avoit faites en débarquant, de se borner à revendiquer les titres et les propriétés de la maison de Lancastre; et il désiroit donner une couleur légale à ses nouvelles prétentions; il convoqua donc le parlement, et en attendant le jour de l'ouverture des chambres il essaya par des menaces et des promesses d'obtenir de Richard une renonciation formelle à la couronne. Le roi, tout en se livrant immodérément aux larmes et au désespoir, retrouvoit quelquefois un peu d'énergie. « Suis-je enfin votre roi ou votre prisonnier, demandoit-il un jour à Henri qui le pressoit d'abdiquer; mais il avoit affaire à un homme dont la résolution étoit immuable, et Henri lui répondit froidement : Vous êtes mon roi, sire; mais le conseil de votre royaume a jugé convenable de vous faire sévèrement garder. » Le duc de Lancastre parvint cependant à son but, et Richard signa de gré ou de force un acte par lequel il résignoit le trône à plus digne que lui de l'occuper, délioit ses sujets de leurs serments, se reconnoissoit incapable d'exercer l'autorité souveraine, avouoit qu'il avoit mérité d'être déposé, et déclaroit même que s'il étoit en son pouvoir de se choisir un successeur, il désigneroit son bon cousin de Lancastre. Il lui remit en même temps l'anneau qu'il portoit au doigt, et peut-être espéroit-il qu'on lui rendroit la liberté; mais la politique de Henri le réservoit pour un dénoûment plus tragique.

Le 30 septembre 1399, un mois après l'emprisonnement de Richard à la Tour, le parlement se réunissoit à Westminster-Hall. Le trône vacant étoit recouvert d'un drap d'or, et Henri occupoit le siége le plus rapproché de celui que convoitoit son ambition. On lisoit l'acte d'abdication et le peuple applaudissoit; il avoit successivement applaudi aux crimes de tous les partis.

Cette lecture terminee, les membres des deux chambres déclarèrent qu'ils approuvoient la détermination spontanément prise par Richard II; mais les amis de Lancastre avoient jugé que cela ne suffisoit pas, et qu'il étoit nécessaire de faire déposer solennellement le souverain captif en séance de parlement. On lut donc aux chambres assemblées un acte d'accusation en trente-trois articles, qui le dépeignoient sous les plus noires couleurs. Le meurtre de Glocester, la vengeance que Richard avoit appesantie sur les princes et barons qui jadis s'étoient emparés de son autorité, les actes irréguliers de son règne, les emprunts forcés, les taxes arbitraires, les entraves mises à l'exercice de la justice, les violations journalières du serment de couronnement, étoient les points principaux de cette accusation. Cet acte ne fut ni examiné, ni discuté, toutes les voix étoient gagnées. L'évêque de Carlisle, seul, Thomas Merks, eut le courage de prendre au milieu de cette fureur générale, la défense de son malheureux maître; il le fit avec résolution et grande abnégation de lui-même, car il n'ignoroit pas le sort que ses ennemis lui destinoient. Il rejeta les abus d'autorité que l'on reprochoit à Richard sur des erreurs de jeunesse, sur de mauvais conseils, sur les résistances qui l'avoient forcé à déployer sa



[illegible]

[illegible]

[illegible] de Lancastre et reconnu par [illegible] L'évêque de Carlisle ne [illegible]. Parmi les droits au trône que [illegible] en faveur de Henri, il s'en [illegible] singulier. On prétendoit [illegible] de Lancastre, l'un des ancêtres [illegible] par sa mère, avoit été [illegible] d'Édouard Ier, et qu'une fraude [illegible] écarté du trône. Le [illegible] l'absurdité de ce bruit et le [illegible] : il fit parler la raison avec [illegible] mais il ne put ramener des gens décidés d'avance. On l'arrêta dès qu'il eut terminé son discours, et on le renferma comme prisonnier dans l'abbaye de Saint-Alban.

[illegible] d'autorité, aussi abusif que [illegible] qu'on reprochoit à Richard II, [illegible] furent terminés. Les trente-[illegible] furent admis sans discussion par les mêmes pairs et prélats qui avoient [illegible] de serments à Richard, et ils prononcèrent à l'unanimité sa déposition. La déclaration [illegible] séance tenante, fut lue du haut d'une estrade qu'à cet effet on plaça devant le trône, et l'on chargea le premier juge, sir William Thirnyng, de notifier cette sentence à Richard de Bordeaux.

Il restoit à élire un roi. L'assemblée se tenoit dans le silence et dans une sorte de stupeur. Le nom du jeune comte de March, âgé seulement de sept ans, commençoit à circuler, lorsque Henri de Lancastre se leva de son siége, franchit d'un pas audacieux la distance qui le séparoit du trône, s'arrêta sur la première marche, fit le signe de la croix sur son front et sur sa poitrine, et d'une voix ferme prononça ces paroles : « Au » nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, » moi Henri de Lancastre, je réclame ce » royaume d'Angleterre et la couronne avec » toutes ses dépendances et appartenances, » comme descendant en ligne directe, par le » sang, du bon seigneur le roi Henri III, et » j'entends le recouvrer par le droit que Dieu » m'a octroyé dans sa grace, et à l'aide de » mes parents et de mes amis, ledit royaume » étant sur le point de tomber en destruction, » par défaut de bon gouvernement et de stabilité des bonnes lois trop souvent violées. » Aucune objection, comme l'on pense, ne fut élevée; Henri montra l'anneau et le sceau royal que lui avoit remis Richard; les archevêques d'York et de Canterbury le prirent par les bras et l'aidèrent à s'asseoir sur le trône; le primat prononça une allocution tendant à prouver qu'un tel roi étoit une bénédiction pour le peuple. Henri déclara ensuite que, bien qu'il fût parvenu à la couronne par *voie de conquête*, il n'entendoit priver aucunes personnes de leurs droits, franchises, héritages, emplois, bien légitimement acquis, à l'exception cependant de celles qui auroient agi contre le vœu général et l'avantage du royaume. C'étoit ouvrir une porte bien large à la vengeance et à l'arbitraire; mais tout paroît admirable en de pareils moments, et la voix du nouveau tyran fut couverte par des acclamations réitérées. Il prit le nom de Henri IV, et fut couronné le 13 octobre 1399, jour anniversaire de celui où il avoit été banni.



Sceau de la cathédrale de Canterbury.
(Il représente la cathédrale dans son état primitif.



HENRI IV,

DIT BOLINGBROKE.



Le premier soin du nouveau roi fut de convoquer un parlement, et de lui demander la révocation des statuts de la vingt-deuxième année de Richard et la remise en vigueur de ceux de la neuvième année. Les sentences qui avoient condamné Arundel et Warwick furent également annulées. Les ducs d'Albemarle, de Surrey, d'Exeter, le marquis de Dorset, le comte de Glocester, perdirent ces titres et redevinrent comtes de Rutland, de Kent, de Huntingdon, de Somerset et lord le Despenser. Le fils aîné de Henri fut créé prince de Galles, duc de Guyenne, de Lancastre, de Cornwall, et comte de Chester. Les deux jeunes comtes de March ne trouvèrent pas un ami qui intercédât en leur faveur. Ils furent enfermés au château de Windsor, et l'on appela vivre dans une honorable retraite la captivité à laquelle ils furent dévoués.

Lorsque les passions de tous ont été déchainées pour servir la passion d'un seul, il n'appartient pas à celui qui les met en mouvement de les contenir et de les faire rentrer à son gré dans de justes bornes. Henri IV en fit bientôt la triste expérience, expérience cent fois répétée depuis ce prince, mais toujours inutile à ses imitateurs. Le parlement qui cassa les actes si fortement cimentés du règne de Richard, devint une arène où l'indomptable aristocratie, qui faisoit et défaisoit les gouvernants et les rois, se précipita comme sur un champ de bataille. Les accusations succédèrent aux accusations. La plus violente animosité éclatoit dans toutes les discussions; les noms de traître, de menteur, d'ennemi de l'état, s'échangoient entre les pairs; des défis à mort suivoient ce outrages, et les gantelets, jetés comme gages de combat, couvroient le carreau de la chambre. Henri IV, encore peu solidement assis sur le trône, voulut, comme tous les tyrans, aux premiers jours de leur domination, faire preuve de modération, et il obtint quelques statuts qui n'arrêtèrent pas les voies de fait, mais qui prévinrent en partie les suites des emportements irréfléchis et des haines invétérées. L'un d'entre eux stipuloit que le parlement ne confieroit plus ses pouvoirs à des comités; un autre remit en vigueur le statut d'Édouard III, qui limitoit le cas de trahison; les appels pour ce crime furent enlevés au parlement et rendus aux juges légaux; et pour dernier édit, il fut défendu aux grands



Vue de la ville et des ruines du château de Pontefract.

le faire porter à leurs tenanciers, à
iteurs ou à leurs amis les couleurs
rmes ou rubans de livrée qui leur
de signe de ralliement.
ment où cette session orageuse al-
miner, l'archevêque de Canterbury
aux lords spirituels et temporels
i desiroit avoir leur avis sur un cas
prioit de couvrir d'un éternel se-
squ'ils l'eurent promis, le comte de
berland leur demanda au nom du
levoit être le traitement à faire au
déposé, en lui conservant la vie.
répondirent unanimement qu'il
de le renfermer sous bonne garde
que place ignorée où il n'auroit au-
tion avec ses anciens amis, partisans
eurs. Cette mesure, suggérée sans
Henri IV lui-même, s'exécuta sur
et Richard, conduit au château de Pontefract, y fut soumis à une réclusion absolue (30 octobre 1399).

Le règne de Henri IV fut un règne de sang et d'anxiétés. Les souverains étrangers ne voulurent, dans les premières années, le considérer que comme un usurpateur, et l'accablèrent de leurs hostilités. Ses sujets, en qui des révolutions perpétuelles sembloient avoir éteint toute notion du juste ou de l'injuste en matière de gouvernement, ne lui montroient qu'une fidélité chancelante. Les principaux acteurs de la tragédie qui l'avoit élevé au trône se plaignirent de son ingratitude; d'anciens serviteurs conservoient encore de l'attachement au dernier monarque, et réunis à tous ceux que froissoit le nouveau système d'administration, ils formoient une masse de mécontents qui recherchoient incessamment les moyens de se venger. Dans la perplexité que lui causoit cette fausse posi-

tion, Henri Bolingbroke songea d'abord à se délivrer de Richard, le plus puissant obstacle à sa sécurité, et l'imprudence des lords appelants qu'il avoit dégradés de leur titres, vint lui fournir l'occasion de commettre le crime qu'il méditoit.

Les comtes de Rutland, de Kent, de Salisbury et de Huntingdon, réunis aux lords Lumley et le Despenser, conçurent le projet de se saisir de la personne de Henri, de délivrer Richard, et de le proclamer de nouveau. Ils convinrent d'annoncer un tournoi à Oxford, et de se couvrir de ce prétexte pour rassembler des hommes dévoués. Le comte de Rutland, fils du duc d'York et cousin germain du roi, assistoit à un banquet donné par son père, lorsque, dit-on, il reçut de l'un de ses associés une lettre dont le duc d'York voulut avoir connoissance. Rutland essaya vainement de soustraire sa missive à la curiosité paternelle : le duc insista si vivement, que son fils, qui se voyoit perdu, se hâta d'aller révéler à Henri toute la conspiration. Ce récit, qui semble inventé pour excuser la honteuse défection de Rutland, n'a rien de vraisemblable ; mais il est de fait que ce fut lui qui trahit le secret de ses amis et les livra à la mort. Le 5 janvier 1400, les conjurés, à la tête de cinq cents chevaux, marchèrent sur Windsor, où ils espéroient s'emparer de Henri. Le roi, averti dès la veille, s'étoit rendu à Londres, avoit réuni vingt mille hommes et expédié des ordres pour arrêter les coupables. Ceux-ci trompés dans leur attente divisèrent leur forces, et se retirèrent vers l'ouest, en proclamant Richard dans les villes et villages qu'ils traversoient. Les comtes de Kent et de Salisbury s'arrêtèrent à Cirencester et y prirent leurs quartiers pour la nuit ; mais tandis qu'ils se livroient imprudemment au sommeil, le maire, suivant les ordres du roi, avoit rassemblé et armé tous les bourgeois, hommes et femmes ; ils se précipitèrent en grand nombre, soutenus par les habitants des villages les plus voisins, dans les avenues des maisons occupées par les deux comtes, et profitèrent des ténèbres pour commencer leur attaque. Kent et Salisbury se défendirent en désespérés, mais après six heures de combat, ils furent forcés de se rendre. On les conduisit prisonniers à l'abbaye, et l'on se hâta de prévenir le roi de cette importante capture. Vingt-quatre heures après, sous le prétexte que leurs partisans avoient fait une tentative pour incendier l'abbaye et les mettre en liberté, on livra ces deux infortunés à la populace qui leur fit souffrir mille outrages, et finit par leur couper la tête. Les lords Lumley et le Despenser, arrêtés à Bristol, le 9 janvier, subirent à l'instant le même sort. Le comte de Huntingdon, plus malheureux encore, fut remis aux tenanciers du dernier duc de Glocester, qui, dans leur rage grossière, ne le massacrèrent qu'après l'avoir martyrisé. Enfin, la vengeance de Henri descendant des grands personnages aux plus petits, ordonna l'exécution des deux chapelains de Richard, Feriby et Maudelin, dans la ville de Londres, et à Oxford celle de sir Thomas Blount et de sir Bennet Sely. Le supplice qu'on leur fit subir fut horrible. Un chroniqueur contemporain a décrit celui de sir Thomas. On pendit d'abord cet infortuné, mais avant que la mort se manifestât, on détacha la corde qui le retenait ; on lui donna des soins de cannibales, et on le fit asseoir près d'un grand feu. L'exécuteur lui ouvrit le ventre avec un rasoir, coupa les intestins sous l'estomac, et lia l'extrémité qui se rattachait à ce viscère, afin, disoit-il que le *vent* du cœur ne pût s'échapper ; puis il jeta les intestins au feu. Sir Thomas Erpyngham, chambellan du roi, chargé de présider au supplice, dit alors à Blount avec un rire insultant : « Va donc à présent » chercher un maître qui te puisse guérir ! — » *Te Deum laudamus !* reprit Blount d'une » voix altérée par la douleur, mais encore » puissante, béni soit le jour où je meurs » pour mon noble seigneur le roi Richard ! » L'exécuteur, touché de ces nobles paroles, et versant des larmes, se jeta aux pieds du patient, les embrassa humblement, et lui ayant demandé un pardon qu'il reçut, lui coupa la tête et divisa le corps en quartiers. Les cruautés de ces journées sanglantes ne

se rapporter sans un affreux senti-
orreur. On vit le comte de Rutland
), l'instigateur du complot, présen-
mphe à Henri la tête du lord Despen-
beau-frère, qu'il avoit apportée au
se lance. Rutland avoit participé au
de Glocester, son oncle; après avoir
fident de Richard, il l'avoit trahi;
nsuite conspiré en sa faveur contre
uis, abusant de l'amitié, de la pa-
e l'honneur, il avoit traîné à l'écha-
amis, ses parents, les gens qui
ru à sa parole; il fut donc créé duc
et devint, à la mort de son père,
uleur mit promptement au tombeau,
prince du sang d'Angleterre. Les
s se pressent en foule, mais les le-
l'histoire ont plus d'exemples en fa-
hommes coupables qu'en faveur des
vertueux.
l tous ces crimes furent commis, et
rapide, Henri crut à propos de dé-
ous la pénalité de la trahison, à toute
e privée, de mettre à mort qui que ce
s procédure légale; mais il se ré-
as doute ce droit épouvantable, et
fin de janvier le bruit se répandit à
que Richard II étoit mort au châ-
Pontefract. Selon les rapports de
le malheureux prince, plongé dans
nense douleur par la nouvelle de
on de ses deux frères, les comtes de
de Huntingdon, s'étoit refusé à
aucune nourriture, et avoit suc-
lans l'excès de son désespoir. Selon
nce générale, Henri avoit donné
le priver d'aliments, et le souverain
étoit mort de faim après quinze jours
s souffrances. Une troisième version
soit que sir Robert Exton, accom-
le sept assassins, s'étoit introduit
cellule de Richard; que le prisonnier
nt armés et devinant leur dessein,
té sur l'un d'eux, lui avoit arraché
d'armes, et avoit couché plusieurs
illants à ses pieds avant d'être ren-
on tour; mais qu'un coup asséné sur
re de la tête l'avoit privé de la vie; cette dernière relation avoit d'autant plus de vraisemblance que, lorsque le corps fut exposé, suivant l'usage, à la vue du public, on eut soin de ne laisser voir qu'une partie de la face.

Afin d'occuper les esprits et de les détourner de l'examen de ses actions, Henri Bolingbroke imagina de troubler la tranquillité de l'Écosse en ordonnant au roi Robert III et à ses barons de comparoître devant lui au château d'Edimbourg, afin de lui faire hommage de la couronne d'Écosse et des fiefs particuliers qu'ils possédoient. Pour appuyer cette fanfaronade, il marcha sur Leith, et somma Edimbourg de se rendre. Le château de cette ville étoit défendu par le duc de Rothsay, fils de Robert, qui tourna en plaisanterie les déclamations de son adversaire, et lui proposa un duel ou un combat de trois cents Écossois contre trois cents Anglois. Ces ridicules discussions durèrent assez longtemps pour que la famine se mît dans le camp anglois, et que Henri, privé de subsistances, jugeât prudent de regagner ses frontières. Le bruit courut alors que Richard vivoit encore et qu'il ne tarderoit pas à se mettre à la tête d'une armée écossoise; Henri, furieux du crédit qu'obtenoit cette fausse nouvelle et du mécontentement que sa conduite faisoit surgir de toutes parts, ordonna de mettre à mort quiconque oseroit rappeler le nom de Richard, et, toujours sanguinaire, il fit exécuter cette sentence sur la personne d'un fils naturel de l'illustre prince Noir, sir Roger Clarendon, frère illégitime de ce souverain, dont il proscrivoit jusqu'à la mémoire. Neuf moines de l'ordre de Saint-François et une foule d'autres personnes subirent la mort des traîtres pour le même motif.

Les Écossois firent une irruption en Angleterre dans la saison suivante, et deux combats successifs leur furent défavorables. Le premier eut lieu au marais de Nesbit, et les principaux chevaliers du Lothian y restèrent avec leur commandant Hepburn de Hales. Le second se donna, le jour de l'exaltation de la Sainte-Croix, à Milfield, près de

Wooller. Le comte de Northumberland et son fils Henri Percy, surnommé Hotspur ou le Téméraire, attaquèrent avec tant d'ardeur l'armée écossoise, commandée par le comte Archibald de Douglas, qu'ils la mirent en fuite, et la forcèrent à repasser la Tweed en laissant le champ de bataille couvert de morts. Douglas, blessé, Murdac Stewart, comte de Fife, les comtes d'Angus, de Moray, des Orkneys, et une foule de chevaliers furent faits prisonniers et présentés au roi par le comte de Northumberland, qui, suivant l'usage, se proposoit d'en retirer des rançons considérables. Le roi toutefois lui défendit de les mettre à rançon ou de leur rendre la liberté. Cette précaution politique déplut extrêmement au comte, et lui inspira un ressentiment qui ne tarda pas à se révéler et à ébranler dans sa manifestation le trône du nouveau monarque.

A cette époque (1403), un chef gallois du nom de Owen Glendour de Glendourdwy, avoit levé l'étendard de la révolte, et plusieurs seigneurs anglois, entre autres Edmond Mortimer et le lord Grey de Ruthyn étoient tombés entre ses mains. Les parents du lord de Ruthyn obtinrent du roi la permission de le racheter; mais Henri la refusa péremptoirement aux amis du premier, oncle du jeune comte de March, héritier légitime de la couronne. Henri Percy, dit Hotspur, avoit épousé la sœur de Mortimer, et son mécontentement fut extrême. Il parvint à le faire partager à son père, à son oncle, le comte de Worcester et à l'archevêque d'York, qui leur donna le conseil de repousser le joug d'un infâme usurpateur. Leurs mesures furent bientôt prises. Douglas, mis en liberté par le comte de Northumberland, rassembla ses nombreux tenanciers et les mit aux ordres de Hotspur. Mortimer traita avec Owen Glendour, épousa sa sœur, et reçut la promesse d'un secours de douze mille hommes. Hotspur, sous prétexte de continuer à combattre les Écossois aux frontières du Lothian, avoit conservé son armée. Le comte de Worcester lui amena un corps d'archers considérable, et lorsque toutes ces forces furent réunies, une proclamation annonça aux Anglois que les insurgés n'avoient pris les armes que pour restreindre les prodigalités du roi, qui ruinoient le peuple, et lui donner des ministres choisis parmi les plus grands lords du royaume, ce qui seroit une garantie de l'intégrité de leur administration. Percy s'avança ensuite vers le pays de Galles.

Henri, averti de ce qui se passoit et connoissant toute l'importance de la célérité en pareille circonstance, marcha rapidement vers le nord avec le peu de troupes qu'il put réunir à l'instant; et, toutefois, feignant de ne pas croire à une rébellion aussi prononcée, il fit offrir aux Percy des saufs-conduits pour venir s'expliquer de leurs griefs avec lui-même; en même temps, il se plaça de manière à empêcher leur jonction avec les Gallois.

Percy Hotspur se trouvoit alors à Hartlefield, à peu de distance de Shrewsbury, où Henri IV étoit entré. On se prépara de part et d'autre à une affaire générale, et la veille du combat Percy envoya un cartel au roi d'Angleterre, lui rappelant le parjure dont il s'étoit rendu coupable en détrônant Richard, et s'emparant de la couronne malgré le serment prononcé à Doncaster de ne réclamer que les terres titrées de sa famille et les domaines de sa femme; il l'accusoit encore d'avoir inhumainement livré à une mort affreuse son malheureux cousin, d'avoir écarté du trône le jeune comte de March, neveu de Mortimer, d'avoir attenté à la liberté des élections, d'avoir violé la charte et les priviléges du peuple en imposant des taxes arbitraires, d'avoir enfin refusé aux Percy la permission de traiter avec Owen Glendour de la rançon de Mortimer, et de les avoir déclarés traîtres parce qu'ils n'avoient pas abandonné leur parent et leur ami aux horreurs d'une éternelle prison. « Donc, » ajoutoient-ils, nous te défions à mort toi et » tes complices, usurpateur, oppresseur, » envahisseur, subvertisseur de la fortune » publique, traître et parjure, et te puniront » par la force des armes s'il plaît à Dieu



Costumes militaires du règne de Henri IV.

» Tout-Puissant. » Henri répondit tout simplement qu'il ne perdroit pas son temps à réfuter de tels mensonges, et que son épée lui en feroit raison.

La bataille se donna le 21 juillet 1403. Les armées opposées comptoient chacune douze ou quatorze mille hommes. Le comte de Northumberland n'en faisoit point partie parce qu'une grave indisposition l'accabloit depuis quelques jours; mais son fils Hotspur, que l'on regardoit comme un des plus valeureux chevaliers de la chrétienté, inspiroit de l'audace aux plus craintifs, et il s'élança suivi de Douglas vers le centre de l'ennemi, au cri d'espérance, Percy! Les troupes de Henri répondirent par celui de Saint-Georges! et des nuées de flèches mirent d'abord un grand nombre de guerriers hors de combat. Il paroît que Percy, Douglas, et trente chevaliers d'un courage éprouvé, avoient formé le projet de s'emparer de la personne du roi d'Angleterre. Mais ces coups hardis, déjà tentés en diverses circonstances, réussissoient rarement parce qu'ils étoient prévus. Henri faisoit porter à plusieurs de ses officiers des armures royales, tandis que lui-même, placé sur un autre point, ne se distinguoit pas des plus simples chevaliers. Le comte de Stafford et sir Walter Blount tombèrent victimes de leur brillant déguisement; mais Percy et Douglas reconnurent bientôt qu'ils n'avoient pas tué le roi; l'armée ennemie s'étoit refermée derrière eux, et l'on ne pouvoit s'y faire jour qu'à force de courage. Ils revinrent cependant sur leurs pas, et ils alloient atteindre leur corps d'armée lors-

qu'une flèche égarée frappa Percy Hotspur à la poitrine et le renversa mort. Sa chute fut le signal de la défaite de ses partisans, qui perdirent plus de cinq mille hommes et se retirèrent en désordre. Les comtes de Douglas et de Worcester, le baron de Kinderton, sir Richard Vernon, furent faits prisonniers. Henri traita Douglas comme étranger d'un haut rang avec les égards convenables; mais fidèle à ses maximes de sang, il envoya sur-le-champ Vernon, Worcester et Kinderton au supplice. Le comte de Northumberland ayant appris la nouvelle de la mort de son fils et de son frère, congédia les vassaux qu'il avoit convoqués et se renferma dans son château de Warkworth, d'où il écrivit à Henri que son fils avoit contrevenu à ses ordres, et que les troupes qu'il avoit lui-même levées étoient destinées à prêter secours à l'armée royale. Henri feignit de se contenter de cette excuse, car le comte étoit encore puissant; des juges prononcèrent qu'il y avoit eu simple transgression de sa part, mais non félonie, et il ne fut condamné qu'à une amende. Lady Elisabeth, la veuve de Hotspur, fut enfermée dans une étroite prison. Le roi publia ensuite un acte d'amnistie dont il n'excepta que trois personnes, Serle, Ward et Donet, qui, tous trois, avoient imaginé de simuler l'existence de Richard, à raison de quelques rapports de ressemblance entre Ward et ce prince. La vieille comtesse d'Oxford, mère du duc d'Irlande, tant aimé du feu roi, tomba dans le piége tendu à sa crédulité; elle distribua des cœurs d'or et d'argent aux anciens amis de Richard, et pour ce délit, Henri la condamna à terminer ses jours dans une prison. Plusieurs ecclésiastiques partagèrent ce triste sort, et Serle et Ward furent exécutés.

La terreur générale qu'inspiroit le caractère inflexible de Henri IV, lui suscitoit sans cesse de nouveaux embarras et lui créoit de nombreux ennemis; mais toujours heureux, il découvroit, il anéantissoit tous les complots, et parvenoit à se venger de ses adversaires secrets comme de ses adversaires déclarés. La veuve du lord le Despenser, mis à mort à Bristol avec le lord Lumley, forma le projet de délivrer le jeune comte de March. Elle parvint à se procurer des fausses clefs, pénétra dans l'appartement des petits princes, les conduisit hors du château et prit avec eux la route du pays de Galles; mais Henri fit poursuivre si vivement les fugitifs, que trois jours après leur départ, ils occupoient de nouveau leur chambre au château de Windsor. Lady le Despenser interrogée, accusa de complicité son frère le comte de Rutland, jadis duc d'Albemarle, et maintenant duc d'York. Celui-ci nia fortement l'accusation; mais sa sœur demanda le combat, présenta un champion, et se condamna elle-même à être brûlée vive si son défenseur étoit vaincu. Le duc accepta le cartel. Il n'existoit contre lui aucune sorte de preuve, que l'assertion d'une femme qui espéroit acquérir des titres à l'indulgence du roi en multipliant les accusations, et le peuple murmuroit; Henri se contenta de faire arrêter son cousin, de confisquer ses propriétés, et de le laisser languir au fond d'une prison, où il eut le loisir de verser des larmes sur le sort funeste des comtes de Kent, de Huntingdon et de Salisbury, dont il avoit causé la mort!

Un mauvais génie sembloit ainsi pousser successivement à leur perte les ennemis de Henri Bolingbroke. Leur inhabileté ou la vigilance du roi les empêchoit d'agir de concert, et ils venoient l'un après l'autre se faire égorger par la main du bourreau. Un lord Baldorf, qui, dans un grand conseil de barons et de prélats, tenu à Saint-Alban, avoit désapprouvé des mesures proposées par Henri, craignit son ressentiment et se retira chez le comte de Northumberland; celui-ci n'étoit plus ni connétable, ni gouverneur des Marches, charges que le roi lui avoit enlevées, et il voyoit avec douleur approcher le moment où, comme il s'y étoit soumis, il devoit remettre au souverain les châteaux de Jedburgh et de Berwick. Le comte de Nottingham, fils du dernier duc de Norfolk, également mécontent de la perte de son em

'éditaire de maréchal d'Angleterre, ependant s'étoit gardé de paroître la sanglante levée de boucliers de 'ercy, alla trouver l'archevêque frère d'Étienne Scroop, comte de e, que le roi Henri, encore duc de 'e, avoit fait décapiter à Bristol d'une si peu légale. Ce prélat menoit une e, il étoit adoré du peuple que char-fabilité de ses manières ; mais Henri t souvent reproché l'attachement servoit à la mémoire de Richard, et outragé de paroles. Il ne fut pas u comte de Nottingham de lui faire er des projets qui, suivant ce sei-e tendoient qu'à obtenir la réforme . Un nouveau complot s'ourdit donc s grands personnages et plusieurs mais leurs démarches furent si mal ies, qu'ils ne prirent pas même les la fois. Un chevalier, nommé sir lconberg, et quelques-uns de ses aginèrent d'attaquer le prince Jean, e fils du roi, et le comte de Westmo-qui non-seulement leur résistèrent, défirent complétement. Cependant êque et le comte avoient rassemblé huit mille hommes à Shipton, près et ils venoient de publier un mani-né A. B. C. D., au nom de la *répu-*l'Angleterre, où le roi étoit traité teur, de parjure, de rebelle, d'hom-foi, d'impie, et surtout d'assassin. endirent pas la jonction des troupes e de Northumberland, et marchèrent e prince Jean et le comte de West-d, qui, se reconnoissant très-infé-n forces, eurent l'adresse de deman-conférence. Afin de l'obtenir, ils rent le caractère sacré du prélat, qui t qu'en effet son but étoit la paix et guerre, et qui se laissa tromper par cieuses promesses. Il inspira même ité à Nottingham, et ils eurent la e d'ordonner à leurs troupes de pren-s quartiers à quelque distance. Res-sque seuls en présence de leurs ad-s, ceux-ci s'emparèrent traîtreuse-ment de leurs personnes, et les amenèrent au roi, qui s'avançoit à grandes journées. Ils le rencontrèrent à Bishopsthorp, et sur-le-champ Henri commanda au grand-juge, sir William Gascoigne, de prononcer contre les prisonniers une sentence de mort. L'intègre président déclara courageusement au roi que la vie du prélat étoit hors de la juridiction laïque, et que le comte de Nottingham, d'après toutes les lois de l'état, ne pouvoit être jugé que par ses pairs. La légalité étoit ce dont se soucioit le moins Henri Bolingbroke : il vouloit la prompte mort du prélat et du comte, et un juge ou chevalier, du nom de William Fulthorpe, les manda devant lui sur l'invitation du roi, et sans autre formalité ni instruction, sans même les entendre, les condamna tous deux à la peine capitale et les fit exécuter immédiatement. « Puisse ma mort, s'écria l'évêque en allant » au supplice, n'être pas vengée sur le roi » ou ses amis ! » Sa tête et celle de Nottingham, plantées au bout d'une pique, furent exposées sur une muraille aux regards du peuple, qui, les considérant comme des martyrs, vint long-temps prier dans ce lieu de désolation et invoquer leur intercession auprès de Dieu. Henri triomphant, poursuivit sans s'arrêter le comte de Northumberland et le lord Baldorf, mit le siége devant Berwick qu'ils avoient livré aux Écossois en leur demandant un asile, renversa les tours du château au moyen de quelques pièces d'artillerie, et ayant accordé une capitulation à la garnison, n'en fit pas moins pendre le baron de Greystock qui la commandoit, et les principaux officiers. Il réduisit successivement les autres châteaux, et revint à Londres après avoir enlevé à la ville d'York la charte de ses priviléges, pour la punir des torts de son évêque.

Northumberland et Baldorf errèrent durant deux années, tantôt à la tête de partis écossois, tantôt soulevant quelque peuplade isolée du pays de Galles, exposés sans cesse à la trahison que l'or de Henri faisoit naître sous leurs pas. En 1408, ils pénétrèrent dans le Northumberland, attirés par les promes-

ses d'un shérif nommé sir Thomas Rokeby. Les anciens tenanciers du comte, qui ne l'avoient point oublié, accoururent sous sa bannière, et ses espérances grandirent lorsqu'il apprit que le parlement témoignoit un vif mécontentement de l'énormité des subsides demandés par le roi; mais les deux proscrits étoient déjà vendus par le traître Rokeby. Atteints par des forces considérables près du marais de Bramham, aux environs de Tadcaster, ils se défendirent en désespérés; Northumberland fut tué sur le champ de bataille; Baldorf, blessé, tomba aux mains de ses ennemis, mais il mourut avant qu'on eût eu le temps de le conduire à l'échafaud. Leurs corps mis en quartiers, furent envoyés, selon la coutume, aux principales cités de l'Angleterre. Ces horribles présents affligeoient partout les regards sous le règne de Henri IV.

Ainsi se consolidoit la puissance de ce tyran. Son activité, sa perfidie, que les historiens nomment son adresse, son inflexible cruauté, *accoutumoient* le peuple à son joug et lui donnoient un haut ascendant sur ses barons. Ses adversaires n'existoient plus, à l'exception d'un chef important du pays de Galles qui avoit résisté à ses armes, et vers lequel il tourna toute son attention. Ce chef, Owen Glendour de Glendourdwy, descendant des anciens princes nationaux de Galles, avoit fait son éducation en Angleterre où il avoit étudié la science du droit avec succès; on prétend même qu'il avoit rempli des fonctions d'écuyer dans la maison de Richard II.

Le lord Grey de Ruthyn possédoit sur les marches de Galles un domaine limitrophe des propriétés d'Owen Glendour; et hautain comme tous les seigneurs des frontières, il n'hésita pas à s'emparer d'une portion des terres de son voisin qu'il trouvoit à sa convenance. Glendour demanda justice au parlement; mais un Gallois ne l'obtenoit jamais quand sa partie étoit angloise, et la pétition fut repoussée avec mépris. Owen alors reprit ses champs à main armée. Henri, informé de cette action, le déclara rebelle et le mit hors la loi. Glendour appela tous les Gallois à son aide. Les jeunes gens qui étudioient à Oxford et à Cambridge, quittèrent ces universités et vinrent se ranger sous sa bannière; les laboureurs même, qui depuis long-temps étoient établis en Angleterre, retournèrent dans la principaute de Galles munis d'armures, d'arcs, de flèches et d'épées. Owen, reconnu par le peuple comme souverain légitime du pays (1401), conçut le généreux projet de reconquérir l'indépendance de sa patrie, et défit trois fois les armées que Henri IV envoya contre lui. Ce fut dans un des combats où il repoussa les Anglois qu'il fit prisonnier Edmond Mortimer, cause première de la destruction des Northumberlands et de leurs amis. Le roi enfin jugea nécessaire de l'attaquer avec toutes ses forces; il les réunit à Shrewsbury, et les partageant en trois divisions, dont il commanda la première, son fils aîné la seconde, et le comte d'Arundel la troisième, il pénétra dans le pays de Galles avec la confiance qu'il alloit écraser à l'instant un si foible ennemi. Mais Glendour employa encore la tactique qui lui avoit déjà si bien réussi; il refusa la bataille qu'on lui offroit, et laissa les troupes de Henri se dissoudre d'elles-mêmes dans ses montagnes arides, sous l'inclémence des saisons et l'âpreté du climat. Un bruit singulier s'étoit répandu dans l'armée angloise; l'origine nous en est peu connue, mais il provenoit sans doute de la supériorité des connoissances acquises par Owen Glendour et de ses succès qui sembloient surnaturels. Ce prince possédoit, à ce que l'on disoit, le merveilleux avantage d'un pouvoir magique; il avoit la faculté d'évoquer les esprits du noir abîme, et il les déchaînoit à volonté contre ses ennemis. Les esprits le servirent si bien cette fois, que dans une tempête qu'ils excitèrent, ils enlevèrent la tente de Henri, inondèrent ses soldats, en noyèrent une partie dans les torrents que leur souffle souleva durant la nuit, détruisirent les approvisionnements, et forcèrent le roi d'Angleterre à chercher son salut dans la fuite. Henri prétendit ensuite qu'il ne pou-

roit être honteux de se retirer devant les puissances des enfers.

La retraite du roi fut le signal de l'insurrection générale des Gallois. Le nord et le sud reconnurent Owen Glendour ; il envoya des ambassadeurs au roi de France, et conclut avec ce monarque un traité qui lui garantit l'arrivée prochaine d'un secours d'hommes et d'argent. Le fils aîné de Henri, moins effrayé que son père du pouvoir des esprits, continuoit cependant à observer dans le Monmouthshire le corps d'armée commandé par Griffith, fils de Glendour, et saisissant une circonstance opportune, il remporta sur lui une victoire éclatante ; puis il assiégea et prit la forteresse de Lampeder, près de Cardigan. Peut-être eût-il terminé la guerre si les François n'eussent débarqué à cette époque au nombre d'environ trois mille, et ne se fussent emparés de Carmarthen. Henri accourut au secours de son fils, Glendour vint soutenir le sien ; les démons obéirent encore à sa voix, et dans un engagement, de peu d'importance d'ailleurs, il se rendit maître du trésor de Henri et de cinquante chariots qui portoient ses provisions (1405, novembre). Le roi revint à Londres où le rappeloit la rébellion du comte de Northumberland.

Le prince héréditaire du trône d'Angleterre, qui fut depuis Henri V, continua la guerre avec autant d'activité que de prudence. Les François se lassèrent de la misère qui les atteignoit dans un pays désolé, et ne tardèrent pas à regagner un climat moins rigoureux et des contrées plus favorisées. Le prince avançoit avec lenteur, mais il avançoit ; il promettoit, il calmoit les esprits, il payoit de sa personne s'il falloit combattre, et au bout de quatre années il eut totalement soumis les Galles méridionales. Plusieurs cantons des Galles du nord, effrayés de ses progrès, traitèrent avec ce prince et quittèrent l'étendard de Glendour. Celui-ci pensa qu'une action d'éclat lui ramèneroit les tribus qui s'ébranloient, et confiant ses meilleures troupes à la bravoure éprouvée de Rhys-ap-Dhu et de Philpot Scudamore, il leur ordonna de s'emparer du Shropshire. Ces deux guerriers se laissèrent entraîner à une fougue inconsidérée. Leurs adversaires plus réfléchis, leur tendirent des piéges où ils tombèrent l'un et l'autre ; et Henri, sans balancer, les fit mettre à mort par l'horrible supplice des traîtres. Glendour, le cœur brisé, abandonné de la plupart des siens, se retira dans les montagnes de Snowdon, où il résista constamment aux attaques des généraux de Henri ; mais quoiqu'il ne se fût jamais soumis, il avoit cessé d'être redoutable.

Les guerres civiles de l'Angleterre, et les complots sans cesse renaissants contre l'autorité de Henri IV, l'avoient occupé tout entier, et il étoit resté presque constamment en trève, si non en paix avec le continent. La seule puissance qui le forçât à entretenir des armées et quelquefois à combattre, étoit l'Écosse, dont la haine pour le nom anglois sembloit impossible à déraciner. Mais comme une foule de hasards heureux avoit favorisé les vœux et les entreprises les plus étranges de Henri, il arriva un événement qui lui donna un grand ascendant sur le gouvernement écossois. Robert III, roi d'Écosse, avoit régi ses sujets durant plusieurs années avec une grande modération ; mais à raison de cette douceur même, on l'accusoit, dans ce siècle turbulent, de foiblesse et de stupidité. Son frère, le duc d'Albany, caractère plus décidé, et que n'effrayoit pas la pensée d'un crime, obtint de Robert qu'il lui abandonnât les rênes de l'état et se retirât paisiblement dans l'île de Bute avec le jeune Jacques, son second fils, encore enfant. Soit que le duc d'Albany ne fût pas satisfait de l'exercice sans contrôle de l'autorité royale, et qu'il aspirât encore au titre de roi, soit que le duc de Rothsey, fils aîné de Robert et son héritier présomptif, eût formé le projet d'enlever le gouvernement à son oncle, Albany parvint à faire arrêter son neveu, et le jeta dans une prison où il le laissa mourir de faim. Robert, en apprenant la mort tragique de son fils aîné, craignit pour la vie du second, et sous la tutelle du comte des

Orkneys, il le fit embarquer et l'envoya au roi de France, dans l'espoir que le jeune prince trouveroit sécurité à sa cour, et qu'il y recevroit une éducation convenable. Un pirate s'empara du vaisseau qui portoit l'héritier de la couronne d'Écosse, et le conduisit comme prisonnier au roi Henri IV, quoique l'Écosse et l'Angleterre parussent à cette époque en bonne intelligence. L'enfant fut réclamé par Robert et par le duc d'Albany; mais Henri répondit au premier, que le petit prince recevroit à la cour d'Angleterre une aussi bonne éducation qu'à celle de France, et fit comprendre au second qu'il le gardoit pour le lui opposer, s'il jugeoit utile aux intérêts de son royaume de prendre cette mesure. Robert mourut de douleur; Albany, toujours en crainte de Henri, se montra le servile complaisant de ses volontés, et le jeune Jacques, traité avec tous les égards dus à son rang, devint un prince remarquable par l'étendue de ses connoissances.

Peu de temps après son usurpation, Henri IV avoit essayé de se faire des appuis dans la famille royale de France, et des ambassadeurs avoient en son nom proposé divers mariages qu'on avoit repoussés avec dédain. Charles VI réclamoit avant tout sa fille Isabelle, veuve de Richard II, la restitution de ses joyaux, et le remboursement de sa dot, condition stipulée pour le cas où elle fût devenue veuve avant d'avoir atteint l'âge de douze ans. Henri, fort embarrassé, sollicita pour son fils la main de la princesse. Ce n'étoit qu'une défaite afin de se donner le temps de chercher les moyens de se soustraire à une obligation sacrée. Charles refusa de livrer Isabelle au fils du bourreau de son premier époux, et Henri garda la dot, en compensation, disoit-il, des sommes encore dues à l'Angleterre pour la rançon du roi Jean. Il n'y avoit pas de déclaration de guerre entre les deux états; mais les sujets des deux puissances s'attaquoient individuellement et se réunissoient pour combattre sur mer, opérer des descentes, et piller les villes ou les habitations situées à la proximité des côtes. Walleran, comte de Saint-Pol, prince de Luxembourg, beau-frère de Richard II, envoya un cartel à Henri, et lui déclara qu'à raison de ses méfaits, il lui porteroit personnellement préjudice en toute occasion; il arma en effet une escadre nombreuse, et ravagea l'île de Wight et les côtes méridionales de l'Angleterre. L'amiral de Bretagne s'empara dans la Manche de plus de cinquante vaisseaux et de deux mille matelots; et des princes aventureux de la maison de Bourbon incendièrent la ville de Plymouth. Ces événements, auxquels Henri ne pouvoit porter remède, jetoient l'épouvante dans son âme; mais ce qui le blessa le plus sensiblement, ce fut un cartel qu'il reçut de son ancien ami et frère d'armes Louis d'Orléans. Le duc l'appeloit à combattre avec cent chevaliers sur les frontières de la Guyenne. Henri garda le silence durant quatre mois, mais il craignit enfin de passer pour un lâche, et il répondit qu'il ne comprenoit pas un tel défi entre deux personnes liées d'une aussi tendre amitié; que d'ailleurs il étoit souverain et ne pouvoit se mesurer qu'avec ses égaux; qu'il iroit en Guyenne quand il le voudroit et non autrement, et que le duc d'Orléans pouvoit l'y venir trouver. Un second cartel lui reprocha d'être un rebelle, un usurpateur et un assassin. Henri répondit encore que le duc d'Orléans avoit eu connoissance de ses projets et lui avoit même promis assistance; qu'à l'égard de l'usurpation, il étoit tout-à-fait en paix avec sa conscience; mais qu'il repoussoit de toutes ses forces l'accusation de meurtre: le duc d'Orléans avoit menti et mentoit, et le roi offroit de le prouver en risquant son corps contre celui du calomniateur. Cette affaire d'honneur n'alla pas plus avant; mais quelques années après, Henri saisit l'occasion de la mort du duc d'Orléans, tué par les agents du duc de Bourgogne (1407), pour se venger du mépris qu'on lui témoignoit en France et fomenter une guerre civile. Il envoya d'abord mille archers et huit cents lances au duc de Bourgogne (1411), et comme son seul but étoit d'infliger à la France tous les maux qu'elle avoit causés à l'Angleterre,

a son alliance à ce duc l'année suivante
, et traita avec les ducs de Berri,
ans et de Bourbon, qui consentirent à
nnoître comme duc souverain d'Aqui-
à lui rendre vingt villes royales de ce
, et à devenir ses vassaux pour les pro-
s qu'ils possédoient dans ses limites, à
ion qu'il mît à leur disposition mille
es d'armes et trois mille archers. Ce-
nt les princes belligérants se réconci-
t, et Henri craignit d'être la dupe de
mitié nouvelle. En conséquence, et sans
re aucune hostilité, il donna l'ordre à
cond fils, le duc de Clarence, qui con-
t en France l'armée promise, de ne s'y
ter qu'en ennemi. Ce guerrier obéit
uleusement à son mandat. Ce fut en
u'on l'informa des traités qui unis-
aujourd'hui les antagonistes d'hier, il
ra dans le Maine et l'Anjou, ravagea
leux provinces, et ne se retira en
nne que lorsqu'on lui eut payé une som-
nsidérable pour les frais de son dépla-
t. Ce fut à peu près vers la même épo-
ue Henri IV, qui avoit enfin obtenu du
nent un acte par lequel ses quatre fils
rs héritiers, par ordre de primogéni-
étoient investis de la succession à la
nne d'Angleterre et à celle de France,
t des soupçons sur les projets ambitieux
 fils aîné. Ce prince, qui se livroit sans
inte à toutes les erreurs d'une jeu-
dissipée, avoit, nonobstant la légèreté
n caractère, donné des preuves d'une
ure incontestable; il avoit déployé de
s talents militaires dans la guerre des
 du nord et du sud, et montré au con-
capacité d'un homme prévoyant et ré-
. Il arriva que le grand-juge Gascoigne,
jà s'étoit attiré la vénération du peu-
r son courageux refus de juger l'ar-
que d'York, reçut une délation qui ac-
. de félonie l'un des affidés du jeune
, prince de Galles. Le prince alla trou-
ascoigne, et le pria de mettre en liberté
mi. Gascoigne avoit déjà reconnu que
arges étoient trop fortes pour qu'on
ns danger relâcher l'inculpé; il répon-
dit donc par un refus. Le jeune Henri s'emporta et tira l'épée contre le juge, qui lui dit avec un admirable sang-froid : « Je représente ici le roi, et ne souffrirai jamais que l'on attente à la majesté royale. Prince, rendez-vous en prison ! » L'héritier du trône eut la sagesse de reconnoître et d'apprécier le généreux courage du président Gascoigne. Il obéit, et le roi se félicita d'avoir laissé sa confiance à un magistrat aussi intègre, et de posséder un fils si soumis au joug des lois. Cependant on lui rapporta de tels propos de ce fils respectueux, on commenta les expressions dont il s'étoit servi avec tant d'adresse, que le jeune prince fut obligé de se justifier devant un père irrité. Il envoya son apologie à beaucoup de grands seigneurs, et les explications qu'il donna parurent si plausibles, qu'il se crut autorisé à demander à son tour la punition de ses accusateurs. Le roi, fort embarrassé, renvoya toute l'affaire au parlement prochain; mais le jeune Henri pénétra un jour dans le cabinet de son père sous un déguisement bizarre, et lui présentant un poignard, le supplia de lui rendre sa faveur ou de lui arracher la vie. Cette démarche singulière ne rassura nullement le monarque, et parut influer d'une manière fâcheuse sur l'état de sa santé. Henri IV n'avoit encore que quarante-six ans; mais l'agitation de toute sa vie, les malheurs qui l'avoient frappé, les crimes dont il se sentoit coupable, une conscience bourrelée, des craintes pour l'avenir et des chagrins domestiques, c'étoit trop pour que son tempérament n'en éprouvât pas de ruineux ébranlements. Il paroît que de violentes attaques d'épilepsie détruisirent en peu de mois sa constitution; des pustules dégoûtantes couvrirent son visage, et le peuple regarda les souffrances auxquelles il étoit en proie comme le châtiment anticipé des meurtres qu'il avoit commis. Un jour qu'une syncope prolongée lui donnoit toutes les apparences de la mort, son fils s'empara de la couronne, placée, selon l'usage, auprès de son lit. Le roi revenu de cet état de foiblesse, entra dans une violente colère en



Sceau de Henri IV (1).

s'apercevant que sa couronne avait disparu. Le prince de Galles vint s'excuser, et Henri lui dit : « Vous vous emparez de cette couronne, mais quel droit y avez-vous ? quel » droit y avais-je moi-même ? à quel titre » l'ai-je possédée ? — Au titre de conquérant, mon seigneur lige et redouté père, » répondit Henri V ; vous la conquîtes par l'épée, par l'épée je la conserverai ! — Bien » donc ! fais pour le mieux, mon fils, Dieu

» jugera, et puisse-t-il me don » merci ! » Henri Bolingbroke mars 1413, après treize années de malheurs continuels. On ra lorsqu'on transféra par mer s Canterbury, afin de l'inhumer thédrale de cette ville, ainsi qu manifesté le désir, une tempête déclara, durant laquelle les matelo ne cessèrent d'adresser au ciel



Contre-sceau de Henri IV (1).

nri IV avoit été marié deux fois. Marie n, sa première femme, fille du comte ereford, lui avoit donné quatre fils et filles, Henri V, prince de Galles, Tho- duc de Clarence, Jean, duc de Bed- et Omfroy, duc de Glocester. Des filles de ce premier lit, l'aînée épousa de Bavière, et la cadette le roi de Da- rk. Sa seconde femme, fille du roi de rre, et veuve en premières noces du de Bretagne, ne lui laissa point d'en-

elque soin que les historiens se soient donné pour atténuer les crimes de Henri Bolingbroke, les expliquer par la nécessité, et couvrir une partie de ce qu'ils eurent d'odieux du voile éclatant du succès, la réflexion ne sauroit admettre de telles excuses. Des moyens iniques l'avoient conduit au trône, sous d'insidieux prétextes; il vouloit, disoit-il, arracher les peuples à l'oppression d'un tyran, et il devint oppresseur lui-même. Il ne gouverna que par la terreur, et ses forfaits semblèrent justifier toutes les conspirations que l'on forma contre lui. Sa prévoyance ne fut jamais que de la barbarie; sa vigilance, la rapide expression de ses désirs de vengeance; sa sagesse, une cruauté méditée; sa justice, une iniquité légalement formulée. Il réussit à siéger sur un trône constamment arrosé

Un ange, tenant un sceptre et une main de jus- utient deux écussons : celui de gauche aux ar- France; celui de droite aux armes d'Angleterre.

du sang de ses parents et de ses amis. Une longue suite d'actions coupables est un règne comme la série des actes qui font le bonheur des nations ; un ambitieux pervers que les hasards de la fortune se plaisent à combler peut se nommer un grand roi, mais ce n'est qu'un monstre à l'œil équitable de la postérité.

Dans les premières années de l'usurpation de Henri IV, sa position le contraignit à flatter la chambre des communes, qui se disoit composée des représentants du peuple. Mais plus tard, quand elle voulut définir elle-même sa propre autorité, afin de la fixer, le roi lui fit répondre par l'archevêque primat que ses membres n'étoient que des pétitionnaires et des demandeurs, que les lords seuls étoient les juges des questions d'état qu'il plaisoit au monarque de leur soumettre, et que les communes ne devoient donner d'avis ou d'assentiment que lorsqu'il plaisoit au roi de le leur demander, et surtout pour les subsides et concessions relatives au bien commun. Les communes alors se plaignirent de ce que les registres parlementaires les représentoient comme ayant donné leur assentiment à des actes qu'elles avoient repoussés, et elles demandèrent que leurs discussions et résolutions fussent enregistrées non pas de mémoire et en substance après les sessions, mais au moment même et avant la clôture. Henri, que la victoire et les supplices avoient délivré de ses embarras domestiques, reconnut toute la portée de l'innovation qu'on lui proposoit, et s'y refusa, en alléguant que le devoir du secrétaire du parlement étoit d'écrire la substance des résolutions, et d'en soumettre, en temps utile, la rédaction au roi et à la chambre des lords. On cita un cas de faux procès-verbal, et l'on en demanda la rectification. Le roi fit semblant d'examiner le registre et le déclara correct. Il fallut souffrir et se taire ; mais à force de persévérance, on obtint, à une autre session, que l'enregistrement ne se feroit désormais qu'en présence d'une députation des communes.

La liberté de la parole et des débats fut réclamée avec instance. L'orateur ou président pria le roi de lui permettre de faire verbalement ses suppliques et non par écrit, et de n'accorder foi qu'aux débats réels de la chambre, inspirés par la sollicitude qu'on portoit aux intérêts de la couronne. Henri, que cette méthode forçoit à trouver à l'instant une réponse convenable, la repoussa nettement ; mais on ne craignit pas de lui désobéir, et plusieurs adresses lui furent présentées dans un langage énergique et hardi. On saisissoit toujours pour s'exprimer ainsi le moment où le roi demandoit un subside, et avant la fin de son règne l'usage s'en trouva établi. L'élection des membres de la chambre des communes fut l'objet des remontrances les plus graves. Le gouvernement, au moyen de ses shérifs, prenoit une très-grande influence sur les nominations ; car les shérifs, chargés de la convocation des électeurs, n'avertissoient que ceux dont l'opinion leur sembloit favorable, et dirigeoient les opérations à leur guise. On obtint deux statuts, dont l'un ordonnoit de proclamer publiquement l'ordonnance d'ouverture du parlement aux assises du comté qui se tiendroient après l'envoi de cette ordonnance, et régloit le mode et les formalités de l'élection ; le second appliquoit une peine aux shérifs qui auroient osé contrevenir à ces règles et faire peser une influence illicite sur le choix des membres de la représentation nationale.

Plusieurs autres statuts qui ne parurent avoir, au moment où ils furent établis, qu'une importance médiocre, et qui composent aujourd'hui les règles fondamentales du gouvernement constitutionnel, datent du règne de Henri Bolingbroke. Telle est, par exemple, la prérogative des membres de la chambre des communes, comme de ceux de la chambre des lords, de n'être ni arrêtés ni emprisonnés durant les sessions parlementaires. Ce privilège existoit depuis longtemps, mais des événements particuliers en nécessitèrent l'application, et Henri le reconnut utilement. Le besoin d'argent le contraignit, en 1404, à déposer sous les yeux

chambres l'évaluation des dépenses de née courante; et ce furent elles qui ré-rent l'emploi du subside, à une certaine ıme près laissée à la discrétion du roi. nnée suivante, en examinant ce même rçu, elles blâmèrent plusieurs dépenses sa maison qu'elles trouvèrent exagérées, lles obtinrent le renvoi de son confesseur, n second abbé, d'un de ses valets-de-mbre, et de quelque autre personne. El-voulurent, une fois, se faire représenter at des recettes et dépenses d'un dernier side, afin de s'assurer que l'emploi en it été fait conformément aux prévisions. nri, furieux, s'y refusa en disant que les s n'avoient pas coutume de rendre des nptes à leurs sujets. Mieux conseillé dans e autre circonstance, il déposa les comp-, non pour obéir à l'injonction de la cham-e, mais parce que son conseil le jugeoit norable. Ce grand ascendant des commu-s ne fut toutefois que momentané, et elles tardèrent pas à perdre des avantages que situation des choses avoit amenés, mais nt les bases restèrent pour des époques s éclairées si non plus heureuses.

L'institution des prédicateurs ambulants Wycliffe conservoit toute l'âpreté du zèle e ce réformateur avoit mis à exciter l'es-it du peuple contre les richesses du clergé, n luxe et ses vices. Les ecclésiastiques, urpateurs du patrimoine des pauvres, ient, suivant eux, la cause de ces taxes pétées que votoit le parlement, et qui rui-ient le peuple d'Angleterre. Le clergé pré-nta au roi une pétition pour réclamer sa otection en faveur de l'Église, et la sup-ession de la secte des lollards qui, en rivant des livres, propageant l'erreur et mpant le peuple, commettoit des énormi-s trop effroyables, disoit-il, pour être pportées; et il demandoit que la peine du u fût appliquée à ces hérétiques. Ce qui citoit le clergé, c'est que les prédications s lollards avoient eu beaucoup d'effet, ême sur les personnes qui ne partageoient s leurs opinions; que l'on révoquoit en oute la nécessité du paiement des dîmes, et qu'il existoit parmi les hommes d'État des plans adroits qui tendoient à amener la confiscation d'une partie considérable des propriétés ecclésiastiques. La chambre des communes, sur la connoissance qui lui fut donnée de la réclamation du clergé contre les lollards, n'hésita pas à lancer un statut qui permettoit aux évêques de faire arrêter les personnes *véhémentement soupçonnées* d'adhérer aux erreurs de ces hérétiques, et qui condamnoit à être brûlées vives celles qui refuseroient d'abjurer de telles doctrines; mais la première fois que le roi demanda un subside, la chambre déclara que le clergé possédoit un tiers des biens du royaume, qu'il ne supportoit aucune des charges politiques, et qu'il falloit reporter sur lui un fardeau trop pesant pour les laïques. L'archevêque primat répondit au nom du clergé, que si les ecclésiastiques n'alloient pas en personne à la guerre, ils n'en contribuoient pas moins à toutes ses charges, puisqu'ils étoient possesseurs de fiefs, et qu'en cette qualité ils étoient tenus à mettre, pour un temps déterminé, leurs vassaux au service du roi; qu'eux-mêmes, dans leurs foyers, s'occupoient nuit et jour à prier Dieu pour le succès de ses armes. L'orateur de la chambre n'admit pas, dans sa réponse, l'efficacité des prières du clergé; mais le roi parut désapprouver cette discussion, et la chambre finit par accorder le subside. Cependant quelques années après, la même question se représenta, et la chambre des communes accompagna sa demande de certains calculs d'où il résultoit, suivant elle, que le revenu superflu du clergé s'élevoit à quatre cent quatre-vingt-quinze mille marcs d'argent, qui suffiroient, si le roi le vouloit, à solder quinze comtes, quinze cents chevaliers, six mille deux cents écuyers, à fonder cent hôpitaux pour le service des blessés, et à entretenir quinze mille prêtres habitués de paroisse, rétribués à sept marcs chacun par an; la chambre ajoutoit que, ces dépenses couvertes, il resteroit encore vingt mille livres sterling pour le service personnel du roi. Il est de fait que les richesses du clergé

étoient immenses ; mais on ne sait aujourd'hui sur quelles bases étoit fondé ce calcul. Le roi en témoigna un profond mécontentement ; et la chambre cessa de penser aux biens ecclésiastiques. Mais comme parmi les doctrines avancées durant la discussion, Henri avoit cru démêler quelques-uns des principes des lollards, il voulut donner un grand exemple aux novateurs ou leur inspirer une crainte salutaire, et il livra un misérable prêtre au bras séculier. Cet insensé, nommé William Sawtre, jadis curé de Lynn dans le Norfolkshire, et depuis chapelain de Saint-Osith à Londres, avoit imaginé de présenter une pétition aux chambres afin d'être autorisé à discuter devant elles quelques points de religion. Un synode fut assemblé : on lui parla d'eucharistie, et ses réponses parurent peu orthodoxes ; l'archevêque primat lui demanda s'il vouloit, sur cette question, s'en rapporter à la décision de l'Église ; il y consentit, mais pourvu que cette décision fût conforme à la volonté de Dieu. Cette restriction ne pouvoit être admise, et le malheureux, déclaré hérétique relaps et dégradé des ordres, fut remis au maréchal d'Angleterre. Henri donna l'ordre de le conduire au bûcher ; Sawtre fut brûlé en présence d'une multitude immense, qui le regarda comme un martyr ; et les communes remercièrent le roi de sa justice.



Bas-relief d'un autel, dans la cathédrale d'Oxford.

HENRI V,

DE MONMOUTH.



u * moyen âge, l'histoire, c'est la guerre, c'est du sang, ce sont des supplices et des vengeances; rien ne repose l'imagination fatiguée du spectacle de tant d'horreurs : et toutefois, c'est dans ce chaos de crimes et de perversités que la civilisation reçut les heureux germes qui ne tardèrent pas à se développer. Les peuples deviennent amis à force d'inimitiés. Jetés par les rois les uns sur les autres, ils s'égorgent, ils se volent, ils se maltraitent, ils contractent des haines qui semblent éternelles; mais qu'un oment de relâche vienne suspendre leur neste ardeur, il se trouve que le choc a été ropice à l'avancement des esprits, que le ntact forcé des populations les a conduites d'utiles réflexions, qu'il y a eu fusion du avoir de l'une dans la science de l'autre, qu'elles ont grandi de toute la valeur des connoissances mutuelles dont elles ont fait l'acquisition réciproque, et que les nations belligérantes ont, en peu d'années, obtenu, dans la route du progrès, des avantages que ne leur eussent pas donnés des siècles d'une paix casanière et servile. Sans cet aperçu des temps que nous décrivons, sans l'espoir qu'il fait naître, le récit n'en seroit qu'une longue et fastidieuse nomenclature de combats, de perfidies et de meurtres.

Henri de Monmouth, fils aîné de Henri Bolingbroke, lui succéda sous le nom de Henri V (mars 1413). Son père, jaloux de toute autre autorité que la sienne, ne l'avoit laissé qu'à regret à la tête des armées qui combattoient dans les Galles, et lorsque le jeune prince eut reconquis et pacifié cette contrée, et qu'il fut revenu à la cour, le roi s'étoit constamment refusé à l'introduire dans les affaires de l'État. De là vint que Henri de Monmouth se jeta dans une société d'hommes dissolus, qui l'entraînèrent aux plus honteux égarements. Sa dépravation alla si loin que, dans les emportements d'une incroyable licence, suivi de ses compagnons de débauche, il attaquoit dans les rues et sur les routes, les habitants paisibles, les voyageurs inoffensifs, les frappoit, déroboit l'argent qu'ils portoient, et revenoit scandaliser encore de ses excès les sales tavernes où le scandale étoit le plus habituel. Il y avoit lieu de craindre que la corruption n'eût atteint son cœur; cependant son père avoit

* Cette lettre, ainsi que la précédente, est tirée des hroniques *d'Angleterre*, manuscrit de la bibliothèque yale, enrichi de dessins enluminés fort curieux. Ce anuscrit date du commencement du 15e siècle.

fini par se faire détester si généralement, que le peuple, qui se réjouit de sa mort, n'attribua les erreurs du fils qu'à la fougue de la jeunesse, et l'accueillit assez favorablement. Henri V prétendit en effet réparer les torts de sa vie passée, en déclarant à ses émules en dissolution qu'il étoit résolu à ne plus les recevoir jusqu'à ce qu'ils eussent sérieusement adopté une conduite régulière. Il appela ensuite près de lui, et plaça dans son conseil, quelques-uns des hommes qui avoient le plus blâmé ses actions, et spécialement le grand-juge Gascoigne, qu'il combla d'éloges. Il donna des ordres pour que les restes du malheureux Richard fussent honorablement transportés de Langley à Westminster, rétablit les Percy dans leurs biens et leurs dignités, rendit à la liberté le comte de March, dont les droits au trône, oubliés de ce jeune prince lui-même, ne lui donnoient aucun ombrage; et pour s'attacher invariablement le clergé, il jugea à propos de persécuter les lollards.

Les doctrines religieuses, bien ou mal fondées, ont sur les cœurs une influence que la puissance temporelle peut comprimer, mais qu'elle ne sauroit aisément détruire, parce qu'elle grandit par la persécution même. Les principes des lollards, dangereux pour l'Église et les grands, s'étoient prodigieusement répandus dans le peuple, et l'enthousiasme de ces sectaires, leur nombre, les innovations qu'ils prétendoient introduire, non-seulement dans la hiérarchie ecclésiastique, mais encore dans les lois de l'État, avoient jeté l'alarme parmi les nobles, les grands propriétaires, et les prélats. Ils entretinrent Henri V de leurs appréhensions, et le bruit courut bientôt qu'on s'occupoit de mesures qui devoient amener l'arrestation et la punition des prédicateurs ambulants. Alors des écrits apposés aux portes des églises annoncèrent que si les lollards étoient persécutés, cent mille hommes se lèveroient pour les défendre. L'archevêque de Canterbury, Arundel, dénonça ce fait au roi, et lui demanda l'autorisation de poursuivre la personne dont les pernicieux conseils dirigeoient les hérétiques. Cet homme se nommoit sir John Oldcastle (Vieux-Château) lord de Cobham. Oldcastle s'étoit distingué à la guerre par une bravoure et des talents militaires qui avoient frappé l'attention du feu roi, et lui avoient même mérité l'estime du prince héréditaire; on dit plus, on prétend qu'il avoit été l'un des plus joyeux compagnons de l'héritier présomptif, et que son caractère étoit si plaisant et si original qu'il est resté comme type théâtral d'une des créations les plus piquantes de la littérature anglaise (1). Henri V surpris voulut essayer de ramener son ancien ami à la pureté de la foi catholique. Il manda donc le lord Cobham, qui abandonna son château de Cowling, et se rendit à Windsor où le roi entreprit sa conversion avec tout le zèle d'un apôtre; mais il y trouva plus de résistance qu'il ne s'y étoit attendu. — « Vous avez voulu, sire, lui » dit Oldcastle, m'obliger à changer de vie et » à examiner des dogmes dont j'avois, je l'a» voue, fort peu de connoissance. Je vous ai » obéi; j'ai lu, j'ai consulté de saints person» nages; j'ai prié le Dieu tout-puissant de me » communiquer une étincelle de son esprit, et » c'est dans mon application à l'étude que j'ai » reconnu que ceux qui pensent comme vous » et vous-même, vous vous écartez de la sim» plicité, de la sagesse, de la pureté des doc» trines de l'Évangile. Des vérités d'une telle » importance ne sauroient être subordonnées » à mon dévouement comme sujet. Deman» dez-moi ma vie, elle est à mon souverain; » mais ma conscience est à moi seul. — Ouais, » reprit Henri, tu es devenu bien raisonneur! » soit, je veux bien te tirer moi-même de l'er» reur où tu tombes. Réponds un peu à ceci; » et le roi lui fit plusieurs questions, et lui donna plusieurs solutions qu'Oldcastle combattit ou tenta de réfuter avec opiniâtreté. Le lendemain on apporta au roi un livre qu'Oldcastle avoit confié à un enlumineur pour le décorer de dessins et de peintures. Là se trouvoient exposées, dans tous leurs détails, les doctrines de la secte réforma

(1) Sir John Falstaff.

trice. Henri V interrogea son ancien camarade ; mais à ses arguments, il mêla des menaces, et le lord fanatique s'apercevant que la partie n'étoit pas égale, regagna son château de Cowling. Une ordonnance du roi prescrivit l'arrestation de tous les prédicateurs ambulants. On poursuivit Oldcastle ; il fut arrêté et confiné à la Tour. Les évêques de Londres, de Winchester et de Saint-David, qui avoient condamné ses doctrines, le jugèrent, présidés par l'archevêque de Canterbury qui l'avoit dénoncé : ils étoient donc à la fois juges et parties ; mais cette messéance se rencontre si souvent dans l'histoire, sans que les écrivains prennent le soin de la flétrir, qu'elle semble un résultat presque naturel des maximes relâchées ou des lois absurdes de l'époque. Le lord Cobham, interrogé, reproduisit les arguties de Wycliffe et ses injures à l'Église catholique. Le clergé étoit le monstre nommé l'antichrist, dont le pape formoit la tête, les prélats et abbés mitrés, les membres, et les ordres religieux, la queue : les évêques qui siégeoient et se permettoient de juger, étoient gens à mener en enfer le bon peuple qui les écoutoit. Déclaré hérétique, Cobham fut condamné à la peine du feu ; mais entre le jour où la sentence lui fut prononcée et celui que l'on fixa pour son exécution, il parvint à s'échapper. Il ne lui restoit d'autre parti à prendre que celui de soulever ses partisans, et il dépêcha en effet des agents dans tous les comtés pour organiser une armée. Le but des chefs étoit d'enlever le roi à Eltham. Mais Henri qui, sans doute, reçut quelques avis de la conspiration, quitta secrètement cette résidence, et se retira à Westminster. Le jour fixé pour la réunion des lollards fut changé, et la plaine de Saint-Gilles indiquée comme le lieu du rassemblement (1414, 7 janvier). Le roi, instruit de tout, fit fermer les portes de la ville pour éviter la jonction des sectaires habitants de Londres avec ceux de la campagne ; lui-même sortit vers minuit, suivi d'un corps de troupes considérable, dont il plaça des détachements sur les routes, avec ordre d'arrêter les compagnies qui arriveroient. La plupart des premiers venus se trouvèrent ainsi enveloppés et faits prisonniers ; les autres se dispersèrent et donnèrent l'alarme. On prétend que ces insurgés étoient au nombre de plus de vingt mille.

Une proclamation royale annonça au peuple combien avoit été grand le péril dont Henri V et l'Église catholique étoient délivrés. Il ne s'agissoit de rien moins, disoit-elle, que de faire mourir le monarque et ses frères, ainsi qu'un grand nombre de lords temporels et spirituels, de séculariser les ordres religieux, de confisquer les propriétés ecclésiastiques, de diviser le royaume en districts confédérés, de proclamer la république et de lui donner sir John Oldcastle pour président. On instruisit le procès des personnes arrêtées ; mais la plupart d'entre elles étoient étrangères à des secrets de cette nature, et n'avoient eu d'autre but que de demander la réforme des abus de l'Église. Cependant on en condamna et on en exécuta, pour l'exemple, un grand nombre ; puis on statua qu'à l'avenir quiconque seroit convaincu d'être lollard subiroit la peine capitale et encourroit la confiscation de tous ses biens. Il paroît que ces mesures plus que sévères furent accueillies avec grande reconnoissance par les lords et les prélats, mais qu'une partie des opinions des lollards se fit jour dans les idées plus larges et moins personnelles des représentants des communes ; car à la première demande de subside que leur fit le roi, ils l'invitèrent à se saisir des revenus ecclésiastiques. Le clergé parvint à écarter la question au moyen de quelques concessions actuelles ; mais il falloit détourner à jamais l'attention du roi, et l'archevêque primat s'acquitta parfaitement de cette mission en lui inspirant le désir de déclarer la guerre à la France. Oldcastle avoit gagné les frontières d'Écosse et il s'y tint long-temps caché. La France alors étoit déchirée par les factions qui surgirent de toute part durant la trop longue démence de Charles VI. Les Bourguignons, les Armagnacs, se saisissoient tour à tour des rênes de l'état. Le malheureux roi transféroit tantôt à l'un, tantôt à l'autre des

deux partis, une apparence d'autorité légale. Tous les principes d'honneur et de probité étoient foulés aux pieds. Les provinces s'attaquoient, se ravageoient mutuellement; et les hommes les plus sages étoient assassinés par la populace ou livrés à des tribunaux de sang, dès qu'ils étoient soupçonnés de nourrir une opinion contraire à celle de la faction passagèrement dominante.

Henri V jugea le moment favorable pour faire revivre les prétentions de son aïeul Édouard III au trône des Valois. Il donna les ordres nécessaires pour créer une armée, une flotte, rassembler des chevaux, des armes, des approvisionnements de toute nature. Tandis qu'il murissoit ainsi ses projets, il ouvroit des négociations afin d'endormir la vigilance des princes intéressés à combattre ses desseins. Il envoya donc offrir à la France une paix perpétuelle et son alliance, à condition qu'on lui accordât la main de Catherine, fille du roi Charles, deux millions de couronnes pour sa dot, le paiement de seize cent mille livres sterling, arriéré de la rançon du roi Jean, la cession immédiate et en toute souveraineté de la Normandie, du Maine et de l'Anjou, le duché d'Aquitaine en y annexant le Périgord, le Rouergue, le Quercy, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, la suzeraineté de la Bretagne et de la Flandre, et enfin la moitié de la Provence, à laquelle il prétendoit encore comme héritage des deux filles de Bérenger, dont l'une avoit épousé Henri III, et l'autre son frère Richard.

Il falloit que la France fût tombée bien bas et que ses peuples se trouvassent réduits à un état bien déplorable, pour qu'on osât faire à son gouvernement des propositions si humiliantes. Elles n'étoient en réalité qu'une honteuse dérision, car le roi d'Angleterre déclara que si elles étoient acceptées il feroit au roi Charles l'indulgente concession de lui permettre de régner encore, mais que si elles étoient rejetées, il reprendroit la couronne de France qui lui appartenoit par droit d'hérédité. La cour de France, dirigée alors par le duc de Berri, reconnut tout le danger de sa position, et fit offrir à Henri V la princesse Catherine, une dot de six cent mille couronnes et tous les territoires connus jadis sous le nom de duché d'Aquitaine. Le roi d'Angleterre envoya de nouveaux ambassadeurs à Paris. Ils s'y présentèrent avec l'arrogance de gens chargés de parler en maîtres, et déployèrent une magnificence qui n'avoit pas d'égale ; mais s'ils consentirent au nom de Henri à quitter ses prétentions sur la Normandie, ils renouvelèrent insolemment les autres propositions, bien certains qu'elles ne seroient pas adoptées. Le duc de Berri donna en effet la même réponse que la première fois, et Henri que charmoit un refus prévu d'avance, rassembla son conseil, lui fit part de la résolution où il étoit de reconquérir par les armes le trône de France qu'il nommoit son héritage, convoqua un parlement dont il reçut un subside considérable, refusa d'écouter les hommes sages qu'effrayoient les calamités possibles d'une guerre injuste, chargea de la régence le duc de Bedford, l'un de ses frères, régla les conditions du service militaire et de la solde des officiers et soldats (1), emprunta aux Lombards, engagea ses joyaux, parvint à réunir une somme de cinq cent mille nobles d'or, et au moment où il se crut en mesure de subjuguer la France, répondit orgueilleusement aux envoyés que le duc de Berri avoit dépêchés à Londres afin de conjurer l'orage : « Le trône » de France est à moi, nul ne peut m'empê» cher de l'arracher à son illégitime posses» seur ! — Essayez, reprit l'archevêque de » Bourges ; le premier ne sauroit devenir le » dernier ! la terre qui nous vit naître ouvri» ra son refuge bénit aux corps des Anglois » comme à ceux des François (1415). »

L'armée angloise fut rassemblée à Southamphon, et le roi invita toute la noblesse et tous les hommes libres qui déjà s'étoient

(1) Un duc recevoit par jour la solde de 13 shillings 4 deniers, et devoit avoir cinquante chevaux ; un comte, suivi de vingt-quatre chevaux, 6 sh. 8 den. ; un baron ou banneret et 16 chevaux, 4 sh. ; un écuyer et quatre chevaux, 1 sh. ; un archer et un cheval, 6 deniers. L'équipement des chevaux étoit fourni par le roi. On comptoit, pour s'enrichir, sur le partage des dépouilles de l'ennemi.



Costume militaire sous le règne de Henri V.

distingués à la guerre à l'accompagner dans son expédition. Mais tandis que son imagination se perdoit dans des rêves de gloire et de conquête, le sang qu'il avoit déjà versé soulevoit contre lui des ambitions rivales, et dans sa propre famille une conspiration s'étoit formée contre lui. Le duc d'York, oncle de Richard II et frère du duc de Lancastre, avoit laissé deux fils dont le second, Richard, cousin de Henri, portoit le nom de comte de Cambridge. Celui-ci, qui avoit épousé une sœur du comte de March, auroit acquis par elle des droits à la couronne d'Angleterre, si son frère fût mort sans enfants. On prétendit que le comte de Cambridge avoit formé le projet de réunir un corps de gens de guerre, de déterminer le comte de March ou de le forcer à le suivre aux frontières des Galles, et de l'y proclamer roi, si Richard II avoit en effet perdu la vie; il avoit eu des conférences avec sir Thomas Grey, qui devoit commander les troupes, et des relations écrites avec Henri Percy, réfugié en Écosse, et le lord Scroop, membre du conseil. Les formes légales ne furent nullement observées dans le jugement des accusés. Le gouverneur du château de Southampton, à la garde duquel on les avoit commis, jura seul qu'ils lui avoient séparément avoué leur crime. Sir Thomas Grey fut donc à l'instnat, sans autre dreuve, et sans être admis à présenter sa défense, condamné à mort et décapité. Le comte de Cambridge et le lord Scroop réclamèrent le privilége des pairs. Les lords qui se trouvoient en ce moment à l'armée furent convoqués; ils étoient au nombre de dix-huit seulement, et furent présidés par le duc de Clarence, frère du roi. Le duc d'York s'abstint de siéger personnellement comme frère du comte de Cambridge; mais il chargea le comte de Dorset de le remplacer. Le comte de March fut moins scrupuleux: il tenoit à donner au roi une preuve complète de l'oubli de ses titres et de sa servilité, et quoique le comte de Cambridge lui reprochât d'avoir été l'ame du complot, il n'hésita pas à condamner son beau-frère, qui fut exécuté avec le lord Scroop, sans que l'un ni l'autre eût été interrogé, confronté ou entendu, la déposition du gouverneur de Southampton ayant paru suffisante aux prétendus jurés. Le comte de March, qui probablement avoit été le dénonciateur secret de Cambridge, reçut du roi un acte d'amnistie pour toutes ses trahisons et offenses, et Henri, couvert du sang de son cousin, commença joyeusement la campagne de France.

Six mille hommes d'armes et vingt-quatre mille archers furent, au rapport des chroniqueurs contemporains, débarqués à l'embouchure de la Seine, et le 17 août 1415, la forteresse importante de Harfleur fut investie par terre et bloquée par mer. Un mois après, Henri V prit possession de la ville, et en chassa tous les habitants, sans leur laisser emporter autre chose que cinq sous et les vêtements dont ils étoient couverts. Cette conquête, cependant, coûta fort cher au roi. Les événements du siége, la bravoure des défenseurs de la place, la dyssenterie, l'excessive chaleur, avoient réduit de moitié sa brillante armée; il avoit renvoyé ses bâtiments de transport; il ne se sentoit pas assez fort pour résister à une armée un peu considérable, et il prit la détermination de marcher vers Calais, pour gagner une place de sûreté. Cette marche n'étoit pas sans obstacles. Quatorze mille hommes d'armes, sous les ordres du connétable d'Albret, observoient ses mouvements, et une foule de paysans armés s'emparoient des traîneurs et ne laissoient aux autres ni asile, ni nourriture. En passant à vue de la ville d'Eu, la garnison attaqua les Anglois, en jetant de grands cris; ils la repoussèrent, mais ils perdirent un bon nombre de combattants. Ils atteignirent enfin la Somme que Henri se proposoit de passer au gué de Blanchetaque; mais il étoit gardé par des lignes de palissades et un corps d'archers formidable. Henri ne voulant pas compromettre le sort de son armée, remonta, toujours harcelé, la Somme jusqu'à Bailleul; sa position devenoit de plus en plus critique, tout lui manquoit, et le désespoir atteignoit ses soldats, lorsque le gué de Béthencourt, mal gardé ou négligé

ar la milice de Saint-Quentin, lui offrit un assage. Le connétable d'Albret, au lieu e se précipiter sur l'armée angloise et de ı disperser, ce qui paroissoit immanquable, e retira dans la direction de Bapaume et e Saint-Pol, sous le prétexte d'y attendre es renforts. Cette fausse démarche et le ystème singulier des généraux françois d'éiter tout engagement, sauvèrent Henri V t perdirent ses adversaires.

Ainsi qu'on l'a encore pratiqué plusieurs iècles plus tard, non-seulement les plans de ampagne, mais les batailles se décidoient lans les cabinets des rois, et l'ordre de comattre n'arrivoit souvent à l'armée que lorsque les circonstances qui l'avoient fait donner étoient totalement changées. Ce fut à Rouen, lans un conseil présidé par l'infortuné Charles VI, qu'on arrêta d'envoyer des hérauts au roi Henri, pour lui dénoncer la bataille, et lui demander la route qu'il comptoit prendre, afin qu'on s'y trouvât. « Je prendrai, répondit le roi, la plus courte de celles qui conduisent à Calais; je n'irai ni plus vite, ni plus lentement. Je n'attaquerai point, et vous seuls serez responsables du sang chrétien qui sera versé. » Étoit-ce donc à lui, qui venoit, sans motif, porter le fer et la flamme, le massacre et la dévastation, à reprocher le sang répandu aux hommes qui vouloient bien mourir pour la défense de leurs femmes, de leurs enfants, de leur fortune, du sol de leur patrie?

Le 24 octobre, les Anglois traversèrent le Ternois, et reconnurent des bataillons françois qui se dirigeoient sur Azincourt. Henri vit que le moment étoit arrivé. Il établit son quartier général au village de Maisoncelles, prit une forte position, divisa ses troupes en trois corps et deux ailes, rangea ses archers sur lesquels reposoient ses plus grandes espérances en avant de ses hommes d'armes, et à la pointe du jour (25 octobre 1415), fit célébrer une messe qui fut écoutée avec beaucoup de recueillement. Les François s'étoient à peu près rangés dans le même ordre : le connétable d'Albret commandoit la première division, les ducs de Bar et d'Alençon la seconde, les comtes de Marle et de Falconberg la troisième. Henri V se rappelant combien des détachements envoyés en embuscade par Édouard à Crécy, et par le prince Noir à Poitiers, avoient été favorables à leurs succès, en disposa deux qu'il dirigea sur le flanc gauche de l'ennemi et sur ses derrières, avec la mission d'incendier les villages dès que le combat auroit commencé, afin de porter l'alarme dans les rangs de ses adversaires.

L'armée françoise étoit de beaucoup supérieure en nombre à l'armée de Henri V. Cependant nous ne dirons pas, comme les historiens anglois, que la cavalerie seule dépassoit cent mille hommes, *selon le plus modeste calcul*. C'est une absurdité qu'il seroit trop facile de réfuter, nonobstant les témoignages de Livius, de Walsingham, d'Elmham, et même de Monstrelet. Il paroît que les généraux françois, comptant sur l'extrême bravoure des chevaliers et des soldats, s'étoient peu occupés de la position des corps qu'ils commandoient, tandis que Henri avoit posté les siens sur les hauteurs, et n'avoit rien négligé de ce qui pouvoit servir à la défense. Les archers ennemis s'avancèrent avec impétuosité sur les siens; mais aux difficultés que leur opposa d'abord une marche pénible et découverte en plaine, se joignit bientôt l'obstacle des palissades qui garantissoient les archers anglois de leurs attaques. La première division fut accablée d'un orage de flèches, sans pouvoir faire un usage utile de ses armes; et ses chevaux blessés, se rejetant furieux sur les divisions qui suivoient, commencèrent à y mettre le désordre. Henri s'aperçut promptement du désavantage de l'ennemi, et donna l'ordre aux hommes d'armes de fondre sur les François, la hache à la main. La confusion devint horrible; la terre étoit couverte de morts et de blessés; mais le combat continuoit avec opiniâtreté. Le roi défendit lui-même, avec un grand courage, son frère le duc de Clarence, étendu sur la terre et blessé, et il parvint à le sauver. Un coup de massue dont il fut renversé lui-même venoit à peine d'être

vengé sur les chevaliers qui l'attaquoient, lorsque le duc d'Alençon, pénétrant jusqu'à lui, fendit d'un coup d'épée la couronne qu'il portoit sur son casque, et d'un revers abattit et tua le duc d'York. Cent glaives se levèrent à la fois sur le courageux prince, et comme il crioit : « Je suis Alençon, je me rends! » ils retombèrent, et lui ôtèrent la vie avant que la voix protectrice de Henri eût pu se faire entendre.

La défaite de l'armée françoise fut complète, et les Anglois firent un nombre considérable de captifs; mais la gloire qu'ils devoient en recueillir fut ternie par une des actions les moins justifiées et les plus odieuses qui salissent les pages de l'histoire : Henri donna l'ordre d'égorger les prisonniers! On fit asseoir ces braves chevaliers, alors désarmés, et que le sort avoit trahis; on leur enleva leurs casques, et on les frappa sur la tête à grands coups de hache. Cet affreux massacre eut, dit-on, pour cause un mouvement qui se fit sur les derrières de l'armée angloise, au moment où elle se disposoit à combattre et à repousser la troisième division des François. Un groupe de paysans s'étant aperçu que les bagages ennemis étoient abandonnés à la garde d'un petit nombre de valets, avoit pénétré dans Maisoncelles, et emmené quelques chevaux. On les prit pour une force puissante; et Henri qui craignit apparemment que les chevaliers captifs ne faussassent leur parole, jugea indispensable de les faire tuer. Quand l'erreur fut reconnue, il fit cesser cet épouvantable carnage; et, comme tout devoit être étrange dans cette affaire, le duc de Bourgogne, seigneur immédiat des paysans de Maisoncelles, les punit sévèrement d'avoir osé traiter les Anglois en ennemis; il les fit pendre.

Au nombre des morts, se trouvèrent le connétable d'Albret, les ducs de Brabant, de Bar et d'Alençon, l'archevêque de Sens, les comtes de Nevers, de Vaudémont et de Marle, plus de cent bannerets, et huit mille chevaliers ou écuyers. Du côté des Anglois, on regrettoit, parmi les plus grands personnages, le duc d'York et le comte de Suffolk. Les vainqueurs dépouillèrent les morts, *tuèrent* les blessés restés sur le champ de bataille, et se remirent en route pour Calais. Bien que la plupart des chroniqueurs et des historiens modernes qui les ont copiés, aient écrit que le nombre des Anglois qui avoient succombé dans le combat n'excédoit pas quarante, il est de fait que l'armée avoit assez souffert pour se trouver hors d'état de poursuivre les fuyards, et qu'elle étoit dans l'impossibilité absolue de tirer avantage de son sanglant triomphe. Elle emmena une foule de prisonniers du plus haut rang, les ducs d'Orléans et de Bourbon, le maréchal de Boucicault, les comtes d'Eu, de Vendôme, de Richemont, et d'autres seigneurs distingués.

Les résultats actuels de l'éclatante victoire d'Azincourt furent moindres encore que ceux des batailles de Crécy et de Poitiers. L'armée angloise ne continua pas ses opérations agressives, et ne fit aucun effort pour mettre à profit la consternation des François. La fatigue, les maladies, les pertes réelles qu'elle avoit éprouvées dans les combats, la disette de vivres et le besoin d'argent, tout se réunit pour inspirer aux généraux le désir de retourner en Angleterre, et l'avis en fut donné au roi dans le conseil qu'il rassembla dès son arrivée à Calais. Il lui répugnoit cependant de quitter le territoire de la France sans s'y être fait reconnoître comme souverain, et même sans avoir acquis une seule des provinces qu'il avoit réclamées. Mais on lui répondit que la Providence, par le brillant succès d'Azincourt, avoit annoncé ses volontés aux hommes, qu'elle avoit sanctionné suffisamment les droits du descendant d'Édouard au trône de France, et qu'elle sauroit lui rendre son héritage lorsqu'elle en auroit fixé le moment opportun dans sa divine sagesse. Ce raisonnement suffit pour convaincre Henri V

A Douvres et à Londres le roi fut accueilli avec un extrême enthousiasme, et le parlement partagea l'enivrement du peuple. Il concéda sur-le-champ à Henri divers subsides, et lui accorda même pour sa vie un

. de tonnage et pesage et un autre droit es laines et les cuirs. Au commencement année 1416, Sigismond, roi des Ros, et empereur élu d'Allemagne, vint r le roi d'Angleterre après avoir trai la France, où les plus grands hons lui avoient été décernés. Son projet é étoit de pacifier l'Europe en réconciles deux monarques. Des ambassadeurs ois l'accompagnoient, mais leur mis-n'eut aucun succès. Henri persista dans rétentions ; et il étoit impossible que les illers de Charles VI consentissent à le iller, par un traité, de la moitié du me de France. Cette contrée, déchirée a guerre civile, continuoit à présenter ffrayante scène de désordre et de con-. Le duc de Bourgogne, qui depuis temps avoit recherché l'alliance de leterre, qui avoit défendu à ses vassaux rvir dans l'armée françoise, qui avoit les paysans dont Henri s'étoit plaint au at d'Azincourt, l'engagea, sous prétexte oclure un traité de commerce, à se ren-. Calais. Henri V y vint en effet. Sigisl l'y suivit ; le comte de Hainaut s'y ntra, et les quatre puissances délibét sur leurs secrets desseins. Henri con-; à protéger le duc contre les Arma-, à condition qu'il reconnoîtroit forment ses droits à la couronne de ce, et lui feroit hommage pour la Bours et Alost. Le congrès terminé, le duc ira pour mettre ses plans à exécution, nri revint en Angleterre, afin de se pré-à une nouvelle expédition. Isabelle de re, l'infâme épouse du malheureux les VI, s'étant échappée de la ville de s, où le roi l'avoit exilée après avoir dé-rt ses liaisons adultères avec le chevale Boisbourdon, se rendit auprès du le Bourgogne, son ancien ennemi. Le avec lequel elle étoit, depuis quelque s, entrée en correspondance, avoit faé sa fuite, et elle lui offrit sa coopération le malheur de la France. Isabelle prit re de régente, nomma le duc de Boure son lieutenant, et l'engagea à marcher sur Paris. L'armée bourguignone s'élevoit à plus de soixante mille hommes ; elle occupa bientôt la plupart des villes de la Champagne et de la Picardie, Reims, Troyes, Senlis, Amiens, Abbeville, Dourlens, Montreuil, prit Beaumont, Pontoise, Vernon, Meulan, Montlhéri, s'empara de Chartres et d'Étampes, et pénétra enfin dans la capitale, où le connétable d'Armagnac et une foule de seigneurs et d'hommes distingués furent mis à mort par une populace effrénée (1416). Jamais on ne vit plus affreux massacre, jamais guerre civile ne se montra sous des traits plus hideux.

Le roi d'Angleterre n'étoit pas spectateur désintéressé du mouvement des factions qui déchiroient la France. Lorsqu'il vit que la tentative criminelle de son allié avoit réduit ce royaume à l'impossibilité de se défendre, il parut avec une flotte considérable sur les côtes de Normandie, débarqua seize mille hommes d'armes, un pareil nombre d'archers, un corps de sapeurs et d'habiles ouvriers, et un immense approvisionnement en machines de guerre et en artillerie. Quoique les Normands refusassent de le reconnoître sur sa proposition pour leur légitime souverain, ils ne se défendirent qu'avec mollesse, et en peu de temps leurs forteresses tombèrent au pouvoir des Anglois (1417). La ville de Caen fut prise d'assaut ; Alençon, Lisieux, Laigle, Falaise, se rendirent successivement ; Bayeux se soumit sans combattre. Rouen seule paroissoit disposée à retarder par sa résistance la marche triomphale de Henri V, lorsqu'il apprit qu'une nouvelle conspiration s'étoit ourdie en Angleterre pour lui enlever la couronne. Il fallut s'arrêter et y donner quelque attention. Le gouvernement écossois et les Lollards s'étoient entendus, l'un pour faire une incursion dans un royaume qu'il supposoit resté sans défenseurs ; les autres, à la tête desquels se retrouvoit Oldcastle, pour favoriser un mouvement au nom de Richard II, et recouvrer la liberté de doctrine que les lois leur avoient enlevée. Mais le duc de Bedford réunit une armée nombreuse, s'a-

vança contre le duc d'Albany et le comte de Douglas, les força de lever les siéges de Berwick et de Roxburgh qu'ils avoient entrepris, et les repoussa en Écosse. Oldcastle fut pris sur les frontières du pays de Galles après une défense opiniâtre. Traduit à la barre du parlement, et accusé par les communes devant la chambre des pairs, il ne lui restoit qu'à entendre de nouveau prononcer la sentence qui jadis l'avoit condamné; le duc de Bedford, toutefois, lui demanda s'il n'avoit rien à alléguer pour éviter le supplice qui l'attendoit. Oldcastle se mit alors en devoir de prêcher ses doctrines favorites, mais on l'interrompit pour le rappeler à la question. Elle étoit bien sérieuse pour le malheureux enthousiaste! Il se hâta d'en provoquer la solution en disant que Richard II vivoit encore, et qu'il s'étoit retiré en Écosse. Ces mots n'eurent pas été prononcés qu'on lui interdit de nouveau la parole pour lui lire la sentence qui le destinoit comme traître à la potence, et comme hérétique au bûcher. Elle fut exécutée à la plaine Saint-Gilles où jadis s'étoient rassemblés ses sectateurs, et le peuple le considéra comme un martyr.

Dès que Henri V eut appris que l'émeute d'Oldcastle et l'attaque des Écossois s'étoient terminées à sa satisfaction, il reprit le cours de ses opérations guerrières (1418). Durant l'hiver, il avoit reçu un renfort de quinze mille hommes; il divisa son armée, pressa le siége de Cherbourg qui se défendoit depuis six mois, s'en rendit maître et parvint à subjuguer toute la Basse-Normandie. Le Dauphin, qui fut Charles VII, sauvé de la fureur des Bourguignons par le brave Tanneguy du Châtel, lui envoya des ambassadeurs qui se rencontrèrent à Alençon avec ses ministres. « Que voulez-vous à notre roi, dirent orgueilleusement les conseillers de Henri? » La couronne de France n'est elle pas son » héritage légitime? quel équivalent pourriez-vous lui proposer? retournez près de » votre maître enfant, et attendez que la » raison lui soit venue. » Le cardinal des Ursins à son tour se présenta. Henri lui répondit : « La France n'a de souverain que » moi. C'est Dieu qui me conduit par la » main. Qui pourroit actuellement me ré» sister? La Providence dispose des empires, » elle m'a promis cette couronne, elle me la » donne aujourd'hui. »

Ces conférences ne suspendoient pas un moment les dispositions militaires. Pont-de-l'Arche s'étoit rendu; la ville de Rouen, protégée par de savantes fortifications et par l'esprit patriotique de ses habitants, se défendoit courageusement. Les événements du siége valurent à cette noble cité une haute renommée; mais la famine enfin vint décimer ses habitants. Cinquante mille individus périrent, dit-on, victimes du défaut d'aliments, ou des maladies qu'engendroient les privations. La garnison réduite au désespoir prit la détermination de ne livrer à l'ennemi qu'un monceau de cendres, et de se frayer une route l'épée à la main ou de périr honorablement. Henri V, qui savoit par expérience qu'une ville incendiée est plus à charge qu'à profit, accorda une capitulation dont il rendit les conditions moins sévères, moins onéreuses qu'il n'en avoit l'habitude. Les habitants conservèrent leurs biens, moyennant une contribution de trois cent mille couronnes.

Le duc de Bourgogne, toutefois, n'avoit pas prétendu livrer la France aux Anglois. Il s'apercevoit qu'il avoit servi d'instrument aveugle à une ambition démesurée, dont le poids l'écraseroit au moment où elle auroit acquis toute sa puissance; il traita donc secrètement avec le Dauphin, tandis qu'Isabelle négocioit ou sembloit négocier ouvertement avec le roi d'Angleterre au nom de Charles VI. Une entrevue de ce monarque et de Henri V dut avoir lieu dans la plaine de Meulan, entre Mantes et Pontoise. Charles habitoit Pontoise, et Henri résidoit à Mantes. Ils devoient se rencontrer sous des tentes magnifiquement décorées. Le malheureux Charles ne pouvoit se montrer; mais Isabelle, sa fille Catherine et le duc de Bourgogne, entrèrent dans l'enclos préparé, au moment où Henri V s'y présentoit lui-même avec ses frères, les ducs de Clarence et de

Glocester. La princesse Catherine étoit charmante. Henri s'inclina et parut surpris de sa beauté. L'œil perçant d'Isabelle reconnut ce mouvement passionné, et, en femme adroite, elle ne manqua pas d'éloigner promptement sa fille du lieu des conférences, afin d'exciter un amour dont elle espéroit tirer avantage.

Henri V établit ses demandes (juin 1419). Il vouloit obtenir la main de Catherine, une dot immense, la souveraineté de la Normandie, celle des pays conquis, actuellement occupés par les détachements de ses armées, et tous ceux qui avoient jadis été cédés par le traité de Bretigny. Les conférences se prolongèrent; les ministres de Charles ne discutoient pas sur le fond, mais sur des points de forme et des difficultés d'exécution. Un jour on les attendit vainement, et l'on apprit que le duc de Bourgogne et le Dauphin s'étoient réconciliés, et qu'ils s'étoient engagés à réunir leurs forces contre l'Angleterre. Henri V crut un moment que cet événement qu'il nommoit une trahison, feroit pâlir son étoile, si brillante jusqu'à ce jour; mais les fureurs des factions le servirent mieux que son adresse, sa politique et ses armées. Deux mois ne s'étoient pas écoulés que déjà le duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, avoit été assassiné à Montereau, que son fils Philippe sollicitoit l'assistance de Henri pour venger cet attentat, que Pontoise et Gisors s'étoient rendus aux Anglois, que la ville de Paris avoit conclu un armistice, que tous les liens de la société civile sembloient en dissolution, et que dans leurs transports de rage, les partis foulant aux pieds toute considération d'honneur, de devoir, de patrie, jetoient la France sous la domination étrangère pour satisfaire la passion qui les enivroit.

Deux mois et demi après le meurtre de Jean-sans-Peur, les préliminaires d'un traité, qui fut nommé le traité de Troyes, assuroient à Henri la main de la belle Catherine, lui conféroient dès ce moment la régence du royaume de France pendant toute la vie du roi, et le déclaroient héritier du trône à l'exclusion du *soi-disant* Dauphin. Par ce traité, que la reine Isabelle et le duc de Bourgogne n'eurent pas honte de signer, la France et l'Angleterre devoient rester à jamais unies sous un même monarque, et une guerre à mort étoit déclarée au fils de l'infortuné Charles VI (juin 1420).

Peu de temps après, Henri V épousa la princesse Catherine. Ses généraux prirent la cité de Sens, celle de Montereau, et l'importante forteresse de Melun. Rien ne résista au roi d'Angleterre; il fit une entrée triomphale dans la ville de Paris; Charles VI, gouverné par Isabelle, convoqua le parlement et les états-généraux, leur demanda leur approbation du traité de Troyes, et s'applaudit d'avoir conclu une paix définitive et perpétuelle avec *son cher fils* le roi d'Angleterre. De son côté, le dauphin prit le titre de régent de France et en appela à Dieu et à son épée.

Henri voulut jouir en Angleterre de la gloire que lui procuroient ses étonnants succès, et il y conduisit la belle Catherine qui fut reçue en triomphe et couronnée avec magnificence. Cependant au milieu des fêtes que les villes lui donnèrent, il reçut une nouvelle qui changea sa joie en douleur. Le régent d'Écosse, durant la captivité du jeune roi de cette contrée, avoit permis au comte de Buchan, son second fils, de marcher au secours du Dauphin avec un corps de sept mille auxiliaires. Le duc de Clarence, frère de Henri V, et son lieutenant en Normandie, s'étoit avancé assez imprudemment dans l'espoir de s'emparer de la personne du Dauphin, avoit rencontré les Écossois et quelques milliers de paysans armés, commandés par Lafayette, et le combat n'avoit pas été à son avantage. Deux mille Anglois étoient restés sur le champ de bataille. Le duc de Clarence, remarquable par la couronne d'or et de pierreries qui faisoit l'ornement de son casque, avoit été tué par le comte de Buchan, honoré à cette occasion de l'épée de connétable, et les comtes de Somerset, de Dorset et de Huntingdon, étoient tombés dans les mains de l'ennemi (1421).



Sceau de Henri V (1)

La colère de Henri V lui permit à peine d'attendre que le parlement eût voté les subsides dont il éprouvoit le besoin ; il conduisit à Calais une nouvelle armée de trente mille hommes, et s'avançant avec rapidité força le dauphin de lever le siége de Chartres et de se réfugier dans la forte ville de Bourges. Les armes angloises, toujours victorieuses, firent tomber la forteresse de Dreux et celle de Meaux après huit mois d'une défense opiniâtre ; elles soumirent toutes les provinces septentrionales de la France, à l'exception du Maine et de l'Anjou, et réduisirent le Dauphin à quelques places situées au-delà de la Loire. La cause des Valois parut désespérée ; et la naissance d'un fils que la reine Catherine donna à Henri V (1421, dé-

(1) HENRICVS : DEI : GRA TIA : REX : ANGLIE : ET : DNS (*Dominus.*) HIBERNIE. *Henry, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France, et seigneur d'Irlande.* Le roi, la couronne en tête, revêtu du manteau royal, tenant d'une main son sceptre et de l'autre un globe surmonté d'une croix, est assis sur son trône, placé sous un dais gothique. A droite et à gauche, dans des niches, les statues des saints patrons de l'Angleterre, les écussons des armes d'Angleterre et ceux des principales provinces.



Contre-sceau d'Henri V (1).

vint combler sa prospérité. Ce sou-
›it retourné en Angleterre afin que
uit Anglois ; mais il voulut ensuite
à la France l'enfant qui devoit héri-
ter des deux trônes, et il reparut à Paris accompagné de la reine, du jeune prince et du duc de Bedford, vers la fin de mai (1422). Les habitants de cette capitale avoient eu le temps de réfléchir sur les disgraces de la domination étrangère, et ils n'accueillirent Henri V qu'avec des plaintes exhalées par un mécontentement trop fondé ; mais ce monarque n'eut pas le loisir d'y faire droit, ou de les réprimer. Une grave indisposition qui minoit depuis long-temps sa constitution, prit tout à coup un caractère alarmant. Il

RICVS : DEI : GRA TIA : REX : AN-
: FRANCIE : ET : DOMINVS : HIBER-
, *par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et*
t seigneur d'Irlande. Le roi, armé de tou-
portant au bras gauche l'écu de ses armes,
la main droite une épée nue enchaînée à
; il est monté sur un cheval caparaçonné à
alopant à droite.

remit le commandement de ses armées au duc de Bedford, et se fit transporter à Vincennes, où la maladie, c'étoit, dit-on, une fistule, fit de tels progrès qu'en peu de jours il se vit à toute extrémité. Averti de son danger, il s'occupa de dispositions testamentaires, exprima des vœux, donna des avis, laissa percer des craintes pour l'avenir de son fils. Il confia le soin de la personne de cet enfant, sur lequel reposoient de si hautes espérances, au comte de Warwick, remit la régence du royaume de France au duc de Bedford, et celle du royaume d'Angleterre au duc de Glocester, leur défendit de rendre la liberté aux princes françois faits prisonniers à la bataille d'Azincourt, avant la majorité de son fils; et dans le cas où la possession de la France échapperoit au jeune Henri, il prescrivit de ne jamais accorder la paix au Dauphin, à moins qu'il ne cédât la province de Normandie en toute souveraineté à l'héritier de la couronne d'Angleterre. Ses ordres donnés, il s'occupa de ses devoirs religieux, et protesta que si Dieu lui rendoit la santé, il n'en feroit usage, après avoir totalement subjugué la France, que pour se croiser contre les infidèles, et délivrer la cité sainte du joug des musulmans. Il expira quelques heures après, le 31 août 1422.

Nous l'avons déjà dit, l'histoire de l'Angleterre, à cette époque, est toute en France. Les chroniqueurs l'ont déplacée pour suivre une armée, et constater les événements qui lui acquirent de la gloire, sans s'inquiéter beaucoup du sort des peuples de la Grande-Bretagne. Tout ce que l'on en sait, c'est qu'ils furent écrasés d'impôts et de levées d'hommes de guerre. Aucune grande pensée ne dominoit la conduite de Henri V. Il vouloit régner sur la France, fût-elle en ruines. Il ne cherchoit pas à s'attirer les cœurs en délivrant les provinces conquises des maux de la guerre civile, en guérissant les plaies qu'il avait faites; il les abandonnoit, au contraire, au pillage, aux vexations de ses soldats pour dédommager ceux-ci de leurs fatigues et les récompenser de leurs exploits. Habile à fomenter des dissensions parmi ses adversaires, il en usoit avec adresse; mais il ne voyoit, dans la conquête, qu'un but, absurde par lui-même lorsque l'art du législateur n'est pas appelé à sa consolidation. Arrogant envers la noblesse, dédaigneux pour la classe populaire, n'épargnant aucune susceptibilité, froissant les mœurs, les attachements, les préjugés de ses nouveaux sujets, il n'entrevit la possibilité de conserver le royaume dont il convoitoit la couronne, qu'au moyen de la puissance des armes. En un mot, si sa postérité ne régna point en France, c'est qu'il ne sut être que l'ennemi des peuples sur lesquels il étendit sa domination. Ses panégyristes l'ont dépeint avec d'autres couleurs, et lui ont donné non-seulement du courage et de la fermeté d'ame, ce qu'on ne sauroit lui contester, mais des vertus que nous n'avons pu lui reconnoître. Ils parlent de sa clémence, et l'on a vu comment il savoit verser le sang; de son équité dans l'administration de la justice, et ils oublient la persécution des Lollards, privés de tout recours légal devant les tribunaux; de ses talents d'homme d'État, et l'oppression fut sa seule politique. Il est vrai qu'il récompensa ses plus serviles courtisans avec magnificence, et qu'il ne fit pas périr le comte de March pour se délivrer d'un concurrent; mais si le hasard de la naissance avoit jeté sur la tête du comte de March des droits au trône plus légitimes que ceux de Henri V, il n'y avoit enfermé qu'un esprit très borné; et la lâche participation de ce descendant d'Édouard III à l'assassinat juridique du comte de Cambridge, l'avoit livré, sans retour, aux volontés du roi son cousin; c'étoit un sot esclave dont Henri disposoit.

Les communes, toujours prêtes à faire valoir leurs griefs lorsque le roi sollicitoit des subsides, n'obtinrent qu'un petit nombre d'améliorations sous le règne de Henri V. Elles reproduisirent leur réclamation importante relative à la rédaction des statuts, lesquels se trouvoient tellement dénaturés par des additions, omissions, ou corrections, lorsqu'on les publioit, qu'il n'étoit plus possible de reconnoître l'intention qui les

avoit dictés. En se réservant sa prérogative royale, Henri accorda que rien ne seroit statué sur les pétitions des communes qu'elles n'eussent auparavant donné leur adhésion à la rédaction de l'ordonnance. Ce fut encore sous Henri que, pour la première fois, les traités avec les puissances étrangères furent soumis à l'approbation des trois ordres de l'État.

Les revenus annuels de la couronne s'élevèrent sous ce règne à la somme de 55,743 livres sterling, 10 shillings et 10 deniers (1420). Les dépenses ordinaires n'alloient pas au-delà de 52,285 liv. sterl. 16 sh. 10 deniers. A peine restoit-il 3,500 livres pour l'entretien des maisons du roi et de la reine, et une foule d'autres frais parmi lesquels on compte l'amirauté, les fortifications royales, les ambassades, la nourriture des prisonniers, etc. Quelque haute valeur qu'aient eu les espèces métalliques à cette époque, pour quelque mince somme que se livrassent les denrées et les marchandises, il est impossible de se faire une idée nette de l'emploi d'un tel revenu, et de penser qu'il fut suffisant. Aussi voit-on le roi solliciter constamment des subsides, emprunter, engager ses pierreries, même sa couronne, écraser de taxes, de tributs, de réquisitions en nature les peuples conquis, cesser de payer ses armées, s'arrêter faute d'argent au milieu de ses victoires, et souffrir dans ses propres États ou même ordonner des exactions dont ses succès ne couvroient pas toujours l'ignominie. Il laissa des dettes considérables.

Lorsque Henri V mourut, il étoit âgé de trente-quatre ans, et il en avoit régné dix. Le fils que lui avoit donné Catherine, et qui lui succéda sous le nom de Henri VI, comptoit à peine neuf mois. Catherine de France se remaria peu d'années après avec Owen Tudor, simple gentilhomme, qui se prétendoit issu des anciens princes de Galles. Elle en eut deux fils, Edmond, depuis comte de Richmond, et Jasper, qui devint comte de Pembroke : c'est l'origine de la famille des Tudor qui régna sur l'Angleterre par la suite des temps.



Costume de femme au quinzième siècle, d'après l'effigie de Béatrix, comtesse d'Arundel, placée sur son tombeau, dans l'église d'Arundel.



HENRI VI.



I (1) étoit évident qu'à la mort du fantôme de roi que l'on nommoit encore Charles VI, Henri V, dont le décès prématuré étoit hors de prévision, ne ceindroit pas, malgré son habileté, à moins des plus grands hasards, la couronne dont il ne devoit la possession présumée qu'aux intrigues d'Isabelle de Bavière, aux défections ambitieuses de quelques grands, et surtout au respect irréfléchi du peuple pour les volontés de son monarque, tout insensé qu'il fût, prestige remarquable sans doute par sa puissance, mais qui ne pouvoit tarder à s'évanouir ou à se porter sur une autre tête. Toutefois les lords qui se saisirent du gouvernement lorsque Henri V n'exista plus, et que la position se compliqua par une minorité, ne parurent apercevoir aucun obstacle dans l'avenir, et semblèrent convaincus que la réunion de deux sceptres aux mains d'un enfant entroit dans les vues immuables de la Providence.

Le duc de Bourgogne, à qui la régence de France fut offerte selon les dernières volontés de Henri V, la refusa. C'étoit un premier avertissement du peu de fonds qu'il falloit faire sur la coopération des branches françoises de la maison royale à la consolidation du trône de Henri VI. Le duc de Bedford prit donc le titre de régent du royaume de France au nom de son neveu, et le duc de Glocester réclama la même position en Angleterre. Mais déjà les lords temporels et spirituels s'étoient rassemblés; ils avoient donné institution nouvelle, au nom de Henri VI, aux juges, shérifs et autres officiers, et convoqué un parlement. Ce corps se réunit, le 10 novembre 1422; il ratifia les actes d'urgence de l'assemblée des pairs; mais il répondit au duc de Glocester que sa demande étoit contraire aux droits des trois ordres de l'État et aux constitutions;

(1) Cette lettre est tirée d'un manuscrit composé pour Henri VI, à l'occasion d'une visite qu'il fit à Edmond's bury

que le feu roi n'avoit pu rien changer aux lois fondamentales de la Grande-Bretagne, et que son autorité étoit expirée avec lui. En conséquence les lords, s'arrogeant le droit de décider seuls en pareille matière, nommèrent le duc de Bedford, non pas régent, mais gardien ou protecteur du royaume et de l'Église d'Angleterre, et conférèrent au duc de Glocester la présidence du conseil en l'absence de son frère. Ils nommèrent aussi le chancelièr, le garde du sceau privé, le trésorier et seize membres du conseil, et confièrent la personne et l'éducation du jeune roi à Henri Beaufort, évêque de Winchester, fils légitimé de Jean de Gand, duc de Lancastre. Ces mesures prises, les lords les notifièrent aux communes, afin qu'elles y donnassent leur adhésion.

Cependant Charles VI, après avoir nommé le duc de Bedford régent de France, termina sa triste et fatale carrière, et le dauphin son fils, bien qu'exclu du trône par le crime de son odieuse mère et l'acte d'un monarque imbécile, ratifié par des hommes vendus qui s'étaient intitulés états-généraux, prit à l'instant le titre de roi de France, en adopta les insignes, et se fit couronner à Poitiers.

Cette cérémonie étoit loin d'avoir l'importance du sacre de Reims; mais elle n'en exerça pas moins une puissante influence sur l'esprit des François. Le bon seus du peuple n'avoit pas besoin d'une démonstration logique pour qu'il lui fût prouvé que les actes qu'on opposoit à Charles étoient radicalement nuls, que les intérêts de la patrie ne pouvoient être bien servis que par les enfants du sol, que la présence et la domination de l'étranger entraînoient avec elles la plupart des calamités qui le frappoient, et que la perte de l'indépendance nationale et l'humiliation qui la suit étoient des blessures qui ne se guérissoient qu'en versant le sang ennemi. Ces idées germoient dans tous les cœurs. Le duc de Bedford n'ignora pas le danger qu'elles firent naître, et il reconnut qu'un vaste déploiement de forces étoit un auxiliaire de nécessité absolue aux mesures gouvernementales qu'il se proposoit de prendre.

Le duc de Bedford possédoit autant de qualités guerrières que son frère Henri V, et de plus, des vertus sociales qui lui gagnoient la confiance des hommes d'État, bons appréciateurs de sa prudence, de la netteté de ses vues, et de son intégrité. Les armées angloises, sous ses ordres, occupoient toute la France du nord jusqu'à la Loire. La Gascogne, dans le midi, reconnoissoit aussi Henri VI; mais toutes les provinces centrales obéissoient aux ordres de Charles VII, à l'exception du Maine et de l'Anjou qui observoient la neutralité. Les généraux les plus célèbres, les Somerset, les Talbot, les Warwick, les Arundel, les Salisbury, les Suffolk, commandoient les divisions angloises. L'infériorité de position et de puissance de Charles VII étoit incontestable, et Bedford, afin d'accélérer une chute qu'il regardoit d'ailleurs comme imminente, employa toutes les ressources de la séduction et de la politique.

Le duc de Bretagne, Jean V, avoit été entraîné par les sollicitations du duc de Bourgogne à donner son adhésion au traité de Troyes qui avoit jeté la couronne de France sur la tête d'un prince étranger. Son frère, le comte Arthur de Richemont, étoit prisonnier de Henri V depuis la bataille d'Azincourt, et le consentement de Jean V avoit tenu probablement à cette circonstance, dans l'espoir que le roi d'Angleterre eût rendu la liberté au captif. Mais Henri connoissoit trop bien le grand caractère de Richemont pour courir le risque de s'en faire un adversaire, et il refusa constamment d'en accepter une rançon. Lorsque Henri V fut mort, le comte de Richemont, qui suivoit le comte de Suffolk sur sa parole, jugea qu'elle se trouvoit dégagée par cet événement, revint en Bretagne, et servit à Bedford d'intermédiaire pour lier le duc son frère aux projets du régent anglois. Mais le duc de Bretagne, très occupé de l'administration de ses États, se soucioit peu de faire la guerre à la France. Il se trouvoit beau-frère de Charles VII. Ses

marins avoient sans cesse de graves querelles et des combats sanglants à soutenir contre les marins anglois. Il permit à Richemont de se rendre à la cour du *roi de Bourges*, et bientôt après, d'accepter l'épée de connétable que lui offrit Charles VII.

Le duc de Bedford ne vit qu'avec un vif déplaisir cette sorte de défection du plus puissant des vassaux de la couronne de France. Il jeta un coup d'œil sur la situation de ses ennemis, et jugeant qu'ils étoient tous hors d'état de prêter secours à Jean V, il chargea le comte de Warwick de pénétrer en Bretagne, et d'obliger le duc à reconnoître solennellement que la couronne de France appartenoit à Henri VI. Richemont accourut à la défense de sa patrie; mais il fut défait à Saint-James de Beuvron; et après un second combat, où périt l'élite des chevaliers bretons, la ville forte de Pontorson tomba au pouvoir des Anglois. Il fallut donc faire la paix et renoncer à toute alliance avec le prince illégitime qui prenoit *indument* le nom de Charles VII. Le connétable ne signa point ce traité imposé, et la plupart des gentilshommes bretons se hâtèrent de protester contre un assentiment arraché par la force.

Les opérations de l'armée angloise délivrée de cet obstacle, devinrent plus faciles, et amenèrent de nouveaux succès; mais la guerre avoit pris un caractère d'atrocité qui, de plus en plus, séparoit les intérêts des François de ceux des conquérants. A Crevant sur l'Yonne, l'ordonnance disciplinaire qui précéda le combat, et que nous nommerions actuellement l'ordre du jour, défendit de faire aucun prisonnier, sous peine de mort pour le captif et pour le capteur, si cet acte d'humanité avoit eu lieu avant que la victoire fût décidée, et que les chefs l'eussent déclaré. Les Écossois et les François furent complétement battus, et cette affaire eût été fatale à Charles VII, s'il n'eût reçu des renforts de la Lombardie et de l'Écosse. Le cabinet anglois qu'effrayoit l'alliance du duc d'Albany, régent de ce royaume, avec la France, et qui redoutoit une diversion sur les frontières du nord, songea qu'il étoit temps de rendre la liberté au jeune roi Jacques, détenu depuis son enfance contre toute justice et au mepris du droit des gens. Des négociations furent donc entamées, et elles réussirent facilement. Jacques consentit à payer quarante mille livres de rançon, et promit de défendre à ses sujets d'entrer au service de France. Avant son départ pour l'Écosse, il épousa Jeanne, sœur du comte de Somerset.

Les événements militaires se succédoient en France. Les capitaines de Charles VII s'emparèrent du Crotoy et de Compiègne. Le duc de Bedford les reprit, et mit le siége devant Ivry. Le duc d'Alençon s'en approcha dans l'intention de sauver cette place; mais elle étoit déjà rendue; il se porta sur Verneuil qui lui ouvrit ses portes; il y laissa une garnison, et alla chercher l'ennemi. Une bataille fut imprudemment livrée, malgré l'avis des hommes sages qui composoient le conseil du prince françois; elle fut meurtrière, et durant plusieurs heures la victoire ne pencha d'aucun côté; mais une charge désastreuse du vicomte de Narbonne qui, nonobstant les ordres qu'il avoit reçus, rompit les rangs et resta exposé aux coups des archers palissadés, décida du sort de la journée. Le connétable, comte de Buchan, le duc de Touraine, le comte de Douglas et ses fils, les comtes d'Aumale, de Tonnerre et de Vantadour furent tués. Le duc d'Alençon, le maréchal de La Fayette, les seigneurs de Mortemar et de Gaucourt et plus de deux cents gentilshommes furent faits prisonniers.

Cette bataille de Verneuil rendit presque désespérée la position de Charles VII. Chaque jour étoit marqué par un nouveau revers; ses villes, qu'il ne pouvoit secourir, tomboient l'une après l'autre aux mains de ses ennemis; il manquoit d'argent même pour les objets les plus nécessaires; et son armee, sans solde et sans subsistances étoit réduite à quelques détachements découragés. Un effort de plus de la part des Anglois, et il étoit perdu. Cet effort ne se fit point, et un singulier événement, en semant la discorde dans la famille royale d'Angleterre, enleva au duc de Bed-

ford l'occasion de consolider la conquête commencée par Henri V.

Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Frise, femme d'un mâle courage, mais d'un génie inquiet, veuve en premières noces d'un dauphin de France, devint, par des considérations d'État, épouse du duc de Brabant, jeune souverain de seize ans, valétudinaire, faible de caractère, et tout-à-fait soumis aux volontés de ses ministres. Jacqueline s'étoit flattée de l'espoir de gouverner ce prince timide; mais, de l'avis des hommes qui avoient l'habitude de le conduire, il renvoya en Hollande toutes les personnes qui l'avoient suivie, jusqu'aux simples femmes de son service, et elle resta sans conseil et sans appui dans une cour étrangère. Peu de temps après, les favoris du duc de Brabant furent égorgés par le peuple insurgé. Jacqueline, dont le mépris pour son époux avoit dégénéré en antipathie, résolut de rompre un mariage qui, disoit-elle, n'étoit pas consommé. Elle en écrivit en cour de Rome; mais prévoyant de grands obstacles de la part de sa famille et de celle du duc de Brabant, elle s'enfuit à Valenciennes, d'où elle alla chercher un asile en Angleterre. Jacqueline étoit belle, et ses possessions immenses. Le duc de Glocester lui consacra ses hommages, et sollicita sa main. Henri V existoit encore. Ce monarque s'opposa au mariage, par la raison, indépendante de tous motifs de convenance, que le duc de Bourgogne, cousin germain et héritier du duc de Brabant, mécontent de se voir enlever un aussi riche héritage, ne manqueroit pas de rompre une alliance dont les intérêts actuels de l'Angleterre avoient un extrême besoin. Glocester se soumit; mais aussitôt que le roi fut mort, il épousa Jacqueline sans l'aveu du souverain pontife, et réclama la possession de ses domaines. Les conseils du duc de Bedford furent repoussés, et Glocester, à la tête de cinq mille hommes débarqués à Calais, marcha sur le Hainaut et s'en empara. Le duc de Bourgogne envoya des troupes à son cousin. La guerre s'alluma avec fureur dans le Brabant, et Glocester s'étant permis quelques expressions outrageantes dans une lettre au duc de Bourgogne, Philippe, en reçut un cartel qui fut accepté. Ce combat n'eut pas lieu; mais Jacqueline devint prisonnière des Bourguignons. On cherchoit tous les moyens de concilier les parties sans parvenir à les trouver, lorsque l'impatiente duchesse, à qui l'on avoit donné pour prison la ville de Gand, s'en échappa, déguisée en homme, et atteignit, à grande course de cheval, les frontières de la Hollande. Ses sujets l'accueillirent avec joie, s'armèrent pour la défendre, et furent bientôt attaqués par les Brabançons et les Bourguignons. Cette guerre dura deux années, et força le duc de Bedford de passer en Angleterre (1424) pour apaiser les esprits et s'opposer à l'envoi de nouveaux secours aux Hollandois; car le duc de Glocester avoit encore embarqué cinq mille hommes d'armes. Bedford abandonna donc les avantages que devoit lui valoir la bataille de Verneuil. Une bulle du pape prononça enfin la nullité du mariage de Glocester et de Jacqueline, en déclarant que, même après la mort du duc de Brabant, la comtesse ne pourroit s'unir au prince anglois. Le duc de Brabant décéda peu de jours après la publication de cette bulle, et Jacqueline, nonobstant la décision du saint-père, prit le titre de duchesse de Glocester. Cependant elle fut tellement pressée par les troupes de Bourgogne, que par un traité de 1428, elle reconnut qu'elle n'étoit point mariée au duc de Glocester, déclara le duc Philippe son héritier, reçut des garnisons dans ses villes, et s'engagea formellement à n'accorder sa main à personne sans le consentement de ce cousin. Tandis que ces événements se passoient en Hollande, une véritable comédie se jouoit dans la ville de Londres. Un club de femmes, qui sans doute avoit les bonnes mœurs en grande vénération, s'imagina de se présenter à la chambre des lords; et lady Stoke, la présidente, au nom de la morale et des moins chastes prérogatives de l'hymen, accusa le duc de Glocester, époux négligent de la vertueuse Jacqueline, de vivre publique-

ment en adultère avec lady Éléonore Cobham de Sterborough. Il paroît que depuis longtemps, et même à l'époque où Glocester conduisoit Jacqueline à l'expédition du Hainaut, la belle lady Éléonore Cobham l'accompagnoit comme sa maîtresse. La chambre des lords se trouvoit dans un grand embarras, lorsque le duc reconnut hautement Éléonore pour sa femme, et que l'on apprit que Jacqueline avoit épousé en face de témoins un petit gentilhomme de Bruxelles du nom de Frank. Philippe se divertit beaucoup de cette légère fantaisie de sa belle cousine; mais après en avoir bien ri, il fit arrêter Frank. Jacqueline n'obtint la liberté de son amant qu'en cédant tous ses domaines, sous la simple réserve d'une rente annuelle. Trois années perdues pour l'Angleterre dans ces ridicules discussions, ne le furent pas pour les conseillers de Charles VII.

Une autre querelle entre Glocester et l'évêque de Winchester, Henri de Beaufort, vint ajouter aux embarras du duc de Bedford. Cet évêque, fils de Jean de Gand, avoit accompli le pélerinage de Jérusalem, assisté au concile de Constance, trois fois rempli les fonctions de chancelier, et surveillé l'éducation du jeune roi son petit-neveu; il possédoit d'immenses richesses accumulées dans ses mains par économie, disoient les uns, ou par des moyens moins honorables, prétendoient les gens qui se permettoient d'estimer la valeur des dépenses causées par son luxe et ses fastueux voyages. Il avoit prêté au dernier roi la somme exorbitante de vingt-huit mille livres sterling, et celle de onze mille livres au gouvernement de Henri VI. Son influence étoit donc importante au conseil, et durant l'absence de Glocester, il défendit au gouverneur de la Tour de Londres, sa créature, d'y admettre aucun homme aussi puissant que lui-même. Glocester en arrivant de Hollande voulut loger à la Tour. Le gouverneur s'y opposa; et le lendemain la guerre civile s'ouvrit avec toutes ses fureurs : d'un côté, les portes de la cité étoient fermées à l'évêque; de l'autre, le duc se voyoit retenu dans son quartier par des barricades; il fallut des négociations pressantes pour éviter l'effusion du sang, et Bedford fut encore obligé de quitter la France, pour venir en personne réconcilier les deux antagonistes.

Ces misères ont eu sans doute de grands résultats; mais sont-elles les seules causes des événements de cette époque, et comment se fait-il que les historiens se soient étendus avec tant de complaisance sur ces fastidieuses querelles? N'y avoit-il rien de mieux à transmettre à la postérité? Que devenoit l'Angleterre elle-même durant ces dégoûtantes discussions? Il le faut avouer, nous l'ignorons. On assembla un parlement qui fut appelé le parlement des bâtons, digne dénomination d'un corps dont les membres se faisoient suivre dans leurs séances par des gens armés de bâtons, de crosses ou de frondes, flétrissure dont la voix sévère du peuple entache à jamais les corps politiques quand ils oublient le principe de leur mandat. Ce parlement s'occupa des querelles de Glocester et de Beaufort; ils s'accusoient mutuellement d'avoir formé jadis le projet d'assassiner le feu roi, et furent jugés par huit lords arbitres, sous la présidence du primat. La sentence assez ridicule qui s'ensuivit les obligea à s'embrasser et à se reconnoître honnêtes gens de tout point. Il falloit bien que cela fût, puisque l'évêque de Winchester reçut le chapeau de cardinal, et que Glocester continua à gouverner l'Angleterre comme président du conseil.

Cependant huit mois s'étoient écoulés dans ces déplorables minuties, et lorsque Bedford revint en France, il reconnut avec douleur que les François se relevoient de leur abattement, et que les grands vassaux de la couronne ne supportoient qu'avec peine le joug de l'Angleterre. On prit donc la résolution de frapper un coup décisif, d'attaquer Charles VII dans ses provinces d'outre-Loire, et de commencer la campagne par la réduction d'Orléans, place importante, dont la prise eût entraîné la reddition d'un grand nombre de villes. Montague, comte de Salisbury, chargé de la direction du siége,

commença par s'emparer de quelques cités voisines qui auroient pu l'inquiéter, passa la Loire avec dix mille hommes, et vint camper sur la rive gauche; mais ses mouvements ayant éveillé l'attention des ministres de Charles VII, ils pourvurent la ville de subsistances et de munitions, la mirent en bon état de défense, et lui donnèrent pour gouverneur le sire de Gaucourt, capitaine éprouvé, et déterminé à une opiniâtre résistance. Salisbury attaqua d'abord le château des Tourelles qui commandoit l'entrée du pont, et l'emporta d'assaut; mais il trouva que le pont étoit brisé, et qu'un autre château défendoit l'autre extrémité. Peu de jours après, comme il examinoit attentivement, par une des fenêtres du fort, les fortifications de la ville, un coup de fauconneau, tiré probablement au hasard, l'atteignit au visage et le tua. Il fut remplacé par le comte de Suffolk, qui parvint à former l'investissement d'Orléans, au moyen de forts détachés couverts par des retranchements en terre, et que l'on nommoit des bastilles.

Le récit du siége d'Orléans appartient à l'histoire de France plus qu'à celle de l'Angleterre, et ses détails nous détourneroient inutilement de notre but. Au printemps suivant (1429), la circonvallation étoit achevée; les François avoient été défaits dans plusieurs combats, et les assiégés, incertains d'être secourus à temps, offroient de remettre la ville entre les mains du duc de Bourgogne, qui l'occuperoit comme neutre durant la guerre. Le duc de Bourgogne agréa la proposition; mais elle déplut souverainement au régent, qui s'écria devant le duc : « Non pas, s'il plaît à votre grace! Je ne suis pas de ceux qui battent le buisson afin que les autres prennent le lièvre. Si la place est conquise, c'est avec du sang anglois; elle doit en être la récompense. » Le duc de Bourgogne n'oublia pas cette réponse hautaine, et, de ce moment, on put juger que son attachement à la cause de Henri VI se tournoit en animosité.

Charles VII, que la situation critique d'Orléans mettoit au désespoir, regardoit déjà cette ville comme perdue. La terreur et la discorde régnoient seules sur les membres de ses conseils, et il parloit de se retirer avec les débris de ses armées dans la Provence et le Dauphiné, quand un événement imprévu, un de ces hasards incompréhensibles qui changent la face d'un siècle, et dominent toutes les combinaisons humaines, vint relever sa puissance et renverser celle de ses ennemis.

Le roi de France, d'un caractère facile et gouverné par ses affections, écoutoit toujours avec condescendance la voix des femmes dont il étoit aimé. C'étoit à la prudence et à la fermeté de la reine Marie d'Anjou, au singulier héroïsme d'Agnès Sorel sa maîtresse, qui l'avoit menacé d'aller en Angleterre chercher un sort plus digne d'elle, qu'il devoit le peu de courage et d'ambition qu'il montroit encore; mais on craignit un retour de foiblesse, et l'on imagina de fixer ses irrésolutions par les moyens qui avoient le plus d'empire sur son esprit, une femme et la superstition.

Ce fut le sire de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, qui eut l'occasion de les employer.

Au village de Domremy, sur les confins de la Lorraine, étoit née une jeune fille à qui l'histoire donne le nom de Jeanne d'Arc. Elle n'avoit pas dix-huit ans. Ses mœurs étoient irréprochables, son imagination vive, sa dévotion infinie, sa simplicité parfaite. Elle servoit dans une petite auberge de Neufchâteau, et souvent elle entendoit raconter, dans le langage grossier mais animé des paysans, les malheurs du jeune roi, l'oppression de ses compatriotes, l'insolence des Anglois. Son cœur fut touché, sa tête s'enflamma, une exaltation extraordinaire s'empara de toutes ses pensées, et les dirigea vers un objet unique; elle eut des rêves, puis des extases; elle entendit des voix surnaturelles qui lui disoient que la France ne pouvoit être sauvée que par le bras d'une femme, et que c'étoit elle que Dieu avoit choisie pour la délivrance de sa patrie. Elle en parla, elle raconta ses conversations noc-

turnes. Les superstitieux paysans l'écoutèvent avec respect, et il ne fut bruit dans le canton que de la servante de Domremy.

Baudricourt en entendit parler ; il voulut la voir et parut d'abord la traiter assez légèrement. Elle revint à diverses reprises et toujours lui racontant ses révélations d'un ton inspiré. Le gouverneur enfin y donna son attention, et dès ce moment, les visions se multiplièrent. Madame Sainte-Catherine et Madame Sainte-Marguerite lui apparurent près la bonne fontaine aux-Fées-notre-Seigneur, lui annoncèrent qu'elle relèveroit le trône de France, et en chasseroit l'usurpateur; et elles lui donnèrent les moyens de prouver sa mission, en lui indiquant le lieu où elle trouveroit l'épée dont elle devoit se servir. Baudricourt n'hésita plus; il conduisit Jeanne d'Arc à Chinon, où résidoit alors la cour inquiète de Charles VII.

Lorsque la mission divine d'une pucelle fut annoncée aux courtisans, ils en firent le sujet de leurs sarcasmes ; mais quelques gens sages et qui connoissoient leur siècle, pensèrent qu'auprès des esprits vulgaires on pourroit tirer un grand parti de l'enthousiasme religieux et guerrier d'une jeune fille. Elle fut donc admise devant le roi qu'aucun insigne ne distinguoit alors de la foule de ses suivants, et se présenta d'un air à la fois modeste et délibéré. Jeanne, sans se tromper, alla droit à Charles, qu'elle reconnut, dit-on, malgré le soin qu'il avoit pris de se vêtir simplement, et lui dit : « Gentil Dauphin, je suis
» Jeanne la pucelle; Saint-Michel-Archange,
» Sainte - Catherine et Sainte - Marguerite
» m'ont envoyée pour délivrer Orléans et
» vous conduire à Reims où vous serez sacré.
» Par ainsi, vous recouvrerez votre droit et
» la couronne de France. »

Charles la prit à part. Elle répondit à toutes les questions qu'il lui fit, et lui révéla même un secret qu'il ne croyoit connu que de lui seul ; puis elle lui demanda l'épée déposée en certain lieu de l'église de Sainte-Catherine de Fierbois. L'épée fut trouvée et l'on se hâta de publier toutes ces circonstances miraculeuses qui s'insinuoient dans l'esprit du peuple et le disposoient merveilleusement à l'exaltation qu'on vouloit produire. L'erreur est la passion de l'homme ; tromper, c'est gouverner.

Une fois cette supercherie admise par les hommes d'état, il falloit la pousser jusqu'au bout. Les ministres affectèrent une grande défiance, et renvoyèrent Jeanne par-devant une commission de docteurs ès-lois et de graves théologiens qui l'interrogèrent, débattirent ses réponses, et décidérent qu'elle étoit inspirée, que sa mission surnaturelle étoit incontestable et qu'elle provenoit du ciel. Les mêmes arguments furent employés moins de deux ans plus tard, par les agents de l'Angleterre, pour prouver que cette inspiration surnaturelle, dont on ne doutoit pas, provenoit du diable. Jeanne se présenta ensuite devant un simulacre de parlement rassemblé à Poitiers ; le parlement reconnut aussi le doigt de Dieu dans cette affaire, et les moins persuadés se déclarèrent convaincus.

Ce n'étoit pas tout ; il devenoit temps de produire aux combats ce Palladium de France et de le montrer au peuple qui déjà s'abreuvoit d'espérance. Jeanne, armée de pied en cap comme un chevalier, montée sur un superbe palefroi gris qu'elle manioit avec autant de grace que d'habileté, traversa la ville entourée et suivie de tous les princes et généraux, afin d'assister *à la montre* (la revue) des troupes de Charles VII. On portoit devant elle une bannière sur laquelle elle avoit fait peindre le Tout-Puissant en champ d'azur semé de fleurs de lis, sous la figure d'un vieillard, tenant le globe de la terre dans une de ses mains. Elle parut accoutumée à commander aux hommes ; sa noble assurance, sa jeunesse, sa dextérité, l'à-propos de ses paroles, leur ton doux et fier à la fois charmèrent toutes les personnes qui l'approchèrent. L'enthousiasme devint général, des acclamations l'accueillirent de toutes parts, une foule de jeunes gens qui n'avoient point songé à combattre, vinrent se ranger sous sa bannière, les vieillards lui demandèrent sa bénédiction ; dans leur imagination les Anglois étoient à moitié vaincus.

Ils l'étoient en réalité. Les mêmes bruits qui avoient accrédité la sainteté de Jeanne et sa mission divine parmi les partisans de Charles VII s'étoient répandus dans l'armée ennemie, mais ils étoient considérés sous un autre point de vue. Si pour les François, les prédictions secourables et encourageantes de Jeanne venoient nécessairement du ciel, pour les Anglois, ses paroles menaçantes et la terreur qu'elles inspiroient ne pouvoient provenir que de l'enfer; et tandis que Dunois et Lahire la regardoient comme un ange, Suffolk et Falstaff la proclamoient un esprit de ténèbres. Ils essayèrent vainement de parler avec dérision de cette vierge céleste, de la taxer d'imposture, de jeter du ridicule sur ce dernier expédient d'un monarque tombé, de la traiter de sorcière : ceci même étoit encore du merveilleux; les imaginations frappées ne reculèrent devant aucune supposition, et les Anglois se persuadèrent que les phalanges de Satan étoient déchaînées contre eux.

Le premier soin des généraux de Charles VII fut de ravitailler la ville d'Orléans que la famine alloit forcer à se rendre. Jeanne dicta pour Suffolk une lettre de défi dont la suscription étoit : Oyez les nouvelles » de Dieu et de la pucelle. A toi, duc de » Bedford, te disant régent du royaume de » France pour le roi d'Angleterre! » Cette missive étoit une sorte de représailles en réponse à une autre lettre qui portoit pour adresse : « A Charles, soi-disant Dauphin et » roi de France. » Jeanne annonçoit au duc ses projets en termes emphatiques et ce ne fut pas sans une extrême inquiétude que Suffolk apprit les préparatifs extraordinaires qui se faisaient. La Pucelle se rendit à Blois, où l'on rassembloit les approvisionnements destinés à Orléans. Sa présence y causa de nouveaux prodiges d'enthousiasme. Elle sembloit réellement exercer sur les soldats un pouvoir surnaturel. Elle leur ordonna des actes de dévotion, elle chassa les femmes de mauvaise vie, et rétablit une discipline depuis long-temps oubliée. Sept mille hommes devoient escorter le convoi. Suffolk, instruit de cette particularité, supposa que tant d'hommes n'étoient réunis qu'afin de traverser avec sécurité les plaines de la Beauce, et il disposa un corps de troupes considérable pour intercepter les voitures dans leur trajet, et défaire immanquablement l'ennemi. L'avis de la Pucelle fut de marcher directement aux Anglois, mais Lahire, qui heureusement la dirigeoit, fit embarquer les subsistances, et donna l'ordre à son armée de suivre le rivage pour escorter et protéger les bateaux. Il confia le commandement de l'avant-garde à la Pucelle, qui, précédée de sa mystérieuse bannière, arriva sous les murs d'Orléans, fit savoir sa présence au sire de Gaucourt, et tandis que sa garnison opéroit trois sorties pour distraire les assiégeants, introduisit le convoi presque sans combat et sans effusion de sang. Jeanne entra elle-même en triomphe dans la ville d'Orléans, où on la reçut comme une libératrice; elle y voulut rester avec une partie des troupes du convoi, et Lahire reconduisit le reste à Blois sans tirer l'épée.

Les François se regardoient déjà comme invincibles, et un étonnement stupide avoit saisi les Anglois qui venoient de voir passer entre leurs redoutes les chariots du convoi sans oser les attaquer. Le sire de Gaucourt et le comte de Dunois décidèrent qu'il falloit profiter du moment pour délivrer la ville; ils firent partager leur opinion à la Pucelle. Elle inspira tout son courage à une garnison affoiblie par une longue disette et intimidée par ses revers; et, lui promettant l'assistance du ciel, elle la conduisit à l'attaque d'une des soixante bastilles angloises. L'audace étoit passée des vainqueurs aux vaincus. Le fort fut emporté et réduit en cendres; une autre bastille eut le même sort le lendemain; et à la troisième journée, la bannière de la Pucelle flotta sur le château des Tourelles que l'on regardoit comme imprenable. Jeanne fut blessée dans l'action.

Dans ces divers engagements, les Anglois avoient perdu plus de six mille hommes. L'espoir et la confiance animoient les soldats de Charles VII; la consternation et le doute



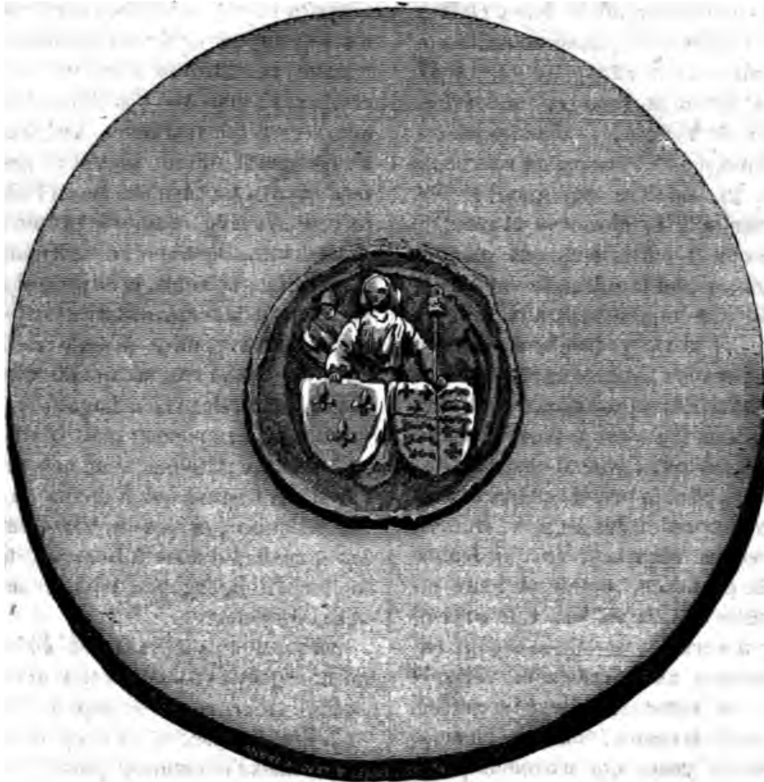
Sceau de Henri VI (1).

régnoient parmi ceux de Henri VI. Les miracles de Jeanne achevoient de prouver aux uns la céleste origine de sa mission ; mais les autres ne pouvoient se consoler d'être frappés, anéantis par un instrument du diable, et ils appeloient sur la sorcière les exorcismes et les anathèmes de l'Église. Suffolk enfin résolut de lever le siége d'Orléans qu'il ne pouvoit continuer ; il incendia sa ligne de forts, où il avoit enseveli tant d'hommes et d'argent (8 mai 1429), et, après avoir porté des renforts à quelques châteaux, il se retira dans la ville de Jargeau où il ne tarda pas à être assiégé à son tour. Jeanne d'Arc, toujours intrépide, donna l'assaut à la tête des François. Une pierre la renversa du haut des murailles. Elle reprit promptement ses sens ; mais elle ne pouvoit se relever, et, couchée sur la terre, elle crioit à ses compagnons d'une voix fière et prophétique : « Courage, amis, en avant, Dieu nous les a livrés ! Point de crainte, et du cœur ! » La place fut prise, et Suffolk fait prisonnier. Bientôt tombèrent Beaugency, Melun et d'autres forteresses. Talbot, Falstaff et lord Scales, qui commandoient l'armée angloise, ne songèrent qu'à se retirer promptement vers Paris ; mais ils

(1) La légende de ce sceau est illisible. Comme celle des rois précédens, elle portoit ces mots :

HENRICUS DEI GRACIA REX ANGLIE ET FRANCIE ; *Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France.*

Le roi, assis sur son trône, placé sous un dais gothique, tient d'une main un sceptre, de l'autre une main de justice. Entre chaque niche latérale du dais, un écusson : celui de droite aux armes de France, celui de gauche aux armes d'Angleterre.



Contre-sceau de Henri VI (1).

rent atteints à Patay par le connétable de chemont, et mis en déroute complète. Les rds Talbot et Scales eurent le sort du comte Suffolk.

Orléans étoit délivré ; mais la seconde par- de la mission de Jeanne, le couronne- ent de Charles VII dans la cathédrale de ims, ne pouvoit s'accomplir que sous l'o- gation de renverser de grands obstacles. falloit traverser une partie de la Bourgo- e et presque toute la Champagne ; tous accès en étoient gardés par des troupes mbreuses et aguerries, et l'on avoit à aindre encore un mouvement de celles qui occupoient la Normandie. Charles, dont l'armée s'étoit grandement accrue depuis que le sort avoit cessé de lui être contraire, envoya un détachement considérable en observation sur les frontières de cette province, et se mit lui-même en marche avec la Pucelle et douze mille hommes. C'étoit la première fois qu'il paroissoit à la tête des armées, et sa présence redoubla le zèle de ses partisans ; mais on manquoit à la fois d'argent et de subsistances, et l'on avoit quatre-vingts lieues à parcourir dans un pays où l'ennemi se trouvoit en force. Auxerre refusa de livrer le passage à travers ses portes, mais non de donner des provisions ; Troyes ouvrit les siennes, après quatre jours de délibérations ; Châlons-sur-Marne imita cet exemple, et les habitants de Reims ayant chassé la garnison

1) Un ange, tenant dans sa main un sceptre, sou- it deux écussons, celui de droite aux armes de France, ui de gauche aux armes d'Angleterre.

bourguignone que cette ville avoit reçue dans ses murs, envoyèrent offrir leurs clefs à Charles VII, qui n'avoit pas eu un seul combat à soutenir dans sa longue route. Le 17 juillet 1429, le roi de Bourges fut sacré et couronné roi de France, avec toutes les cérémonies d'usage. La Pucelle, en vêtements de guerre, sa bannière déployée, se tint près de Charles VII, glorieuse et ravie de l'accomplissement miraculeux des volontés du ciel; puis, quand la solennité fut terminée, elle se jeta humblement aux pieds du monarque, et, le visage baigné de larmes, sollicita la permission de rentrer dans sa première obscurité; sa mission, disoit-elle, étoit finie; elle ne devoit plus entendre les voix célestes qui l'avoient inspirée jusqu'à ce jour. Le roi la pria de coopérer avec lui à l'entière expulsion des Anglois; Dunois, Lahire, d'autres seigneurs, en qui Jeanne avoit grande confiance, joignirent leurs instances à celles de Charles VII. Elle consentit à rester à l'armée, et sur-le-champ envoya sommation aux principales villes et forteresses de reconnoître leur souverain légitime. Laon, Soissons, Château-Thierry, Provins, toutes celles qui n'avoient pas à redouter une prompte vengeance des troupes angloises, se déclarèrent pour le roi françois.

Les talents du duc de Bedford n'étoient pas au-dessous de ces circonstances difficiles; mais comment se soutenir avec succès dans un pays où de chaque pas qu'il faisoit lui surgissoit un ennemi? La réflexion qui vient avec les revers avoit éteint l'ardeur des parlements anglois pour les conquêtes lointaines; ils refusoient les subsides que demandoit le régent; les soldats, mal payés, mal équipés, mal nourris, désertoient et fuyoient ce qu'ils nommoient la puissance infernale et magique de la Pucelle; la situation se compliquoit, lorsque l'évêque de Winchester, Beaufort, actuellement cardinal, parut à Calais, avec un corps de cinq mille hommes d'armes qu'il conduisoit à la croisade, contre les hussites de Bohême. Bedford n'eut aucune peine à démontrer à son oncle combien cette entreprise étoit chimérique : les cinq mille hommes furent incorporés dans son armée; il retira une partie de ses garnisons de Normandie, et se trouva ainsi en état de tenir la campagne, mais non d'attaquer Charles VII avec la certitude de réussir. Les deux armées s'observèrent durant plusieurs jours. Bedford envoya un cartel au roi de France, où il lui reprochoit de tromper le peuple au moyen d'une femme dissolue et des sermons de quelques moines apostats, et lui proposoit de combattre corps à corps. Charles eut le bon sens de ne pas répondre à cette ridicule missive, et marcha vers la capitale. Compiègne, Senlis, Sens, Beauvais, Lagny, Saint-Denis, ouvrirent leurs portes; mais la ville de Paris fit résistance; Jeanne reçut une grave blessure dans l'assaut qu'on donna au faubourg Saint-Honoré, et Charles VII revint prendre ses quartiers d'hiver à Bourges, tandis que le duc de Bourgogne traitoit de nouveau avec l'Angleterre.

Au printemps suivant (mai 1430), le duc de Bourgogne et les comtes d'Arundel et de Suffolk entreprirent le siége de Compiègne, et la Pucelle marcha vers eux pour le faire lever; mais l'infortunée guerrière avoit dit vrai; l'inspiration céleste l'avoit abandonnée. Depuis quelque temps les conseils qu'elle donnoit au roi et aux généraux avoient perdu cette précision, cette assurance, cette confiance qui paroissoient si remarquables; elle balançoit, exprimoit un avis, le rétractoit, et de toutes les qualités extraordinaires qui brilloient en elle, sembloit n'avoir conservé que la bravoure. Il faut le dire, les succès qu'elle avoit obtenus, les prodiges que sa seule présence avoit opérés, lui avoient créé des jaloux et d'impitoyables ennemis parmi les hommes même qui l'avoient dirigée. Lorsque le prestige dont ils l'avoient entourée eut perdu son importance et sa nécessité, ils l'abandonnèrent, las de voir cette jeune fille recueillir seule une gloire qui, suivant eux, leur appartenoit. Jeanne d'Arc arriva donc devant Compiègne, le soir du 25 mai 1430, et sans attendre le corps d'armée principal, elle commença l'attaque, et s'empara

du poste Marigny; mais de nombreux renforts se portèrent sur ce point, les assaillants furent repoussés, et Jeanne délaissée des siens, combattant presque seule avec une rare intrépidité, fut enfin renversée de cheval par un archer. Elle se rendit au Bâtard de Vendôme, et fut conduite au quartier de Jean de Luxembourg. Le maréchal de Boussac, qui parut peu de temps après sous les murs de Compiègne, ne put la délivrer; mais il obligea les Anglois à lever le siége.

Jeanne étoit prisonnière de guerre, et en cette qualité devoit être mise à rançon; mais ce n'étoit plus qu'un instrument brisé. Que pouvoit espérer une fille du peuple sans nom, sans aïeux, sans famille, de ces grands orgueilleux qui s'estimoient autant que les rois, et ne considéroient les plébéiens que comme une race vile, dont le droit à la possession d'une ame étoit même alors une question? Tout fut mis en oubli, jusqu'à la reconnoissance. Aucune somme ne fut offerte pour racheter la glorieuse captive, et Jean de Ligny, duc de Luxembourg, la vendit au régent d'Angleterre.

En se rendant maître de la vie de la Pucelle, le duc de Bedford concevoit un projet dont il est impossible de trouver l'excuse dans la nécessité, et où la postérité n'a vu qu'une épouvantable barbarie. L'influence de cette femme extraordinaire avoit été l'indubitable cause des premiers revers des armes angloises; si cette influence avoit cessé en ce qu'elle portoit d'ardeur dans les esprits françois, elle excitoit encore dans les esprits anglois un sentiment de terreur que Bedford s'étoit long-temps efforcé de combattre, mais qu'il vit la possibilité de détruire tout d'un coup. Livrer la Pucelle à la mort, après l'avoir fait condamner par un tribunal ecclésiastique, c'étoit satisfaire à la fois sa politique et sa vengeance.

Bedford accusa donc Jeanne d'Arc « d'être un disciple et un suppôt du démon, » usant d'enchantements et de sorcellerie, » d'avoir causé de grands dommages et inconvénients, et commis d'horribles homicides, détestables cruautés et maux innumérables, à l'encontre de sa seigneurie » Henri VI, roi d'Angleterre et de France, » et de son loyal peuple obéissant. » Le procès s'ouvrit à Rouen, sous la direction du cardinal de Winchester et de Jean Cauchon, évêque de Beauvais. Ce fut une horrible dérision, un abus infâme de ce que la religion et la justice ont de plus sacré. Durant seize jours, l'infortunée Jeanne, chargée de fers, comparut devant le tribunal de bourreaux qui l'avoit d'avance dévouée au supplice. Quatre mois de cachot, d'interrogatoires, de tortures morales, de privations de toute nature, avoient affoibli son corps, mais non diminué l'énergie de son ame; aucun trait de pusillanimité ne démentit son caractère, et la simplicité sublime de ses réponses vint souvent étonner et embarrasser ses juges. Elle mit un noble orgueil à soutenir qu'elle avoit été l'instrument inspiré, mais toujours humble, des volontés du Tout-Puissant; que l'archange saint Michel, que sainte Marguerite et sainte Catherine l'avoient honorée de leurs visites; que sa bannière n'étoit pas, comme on le disoit, souillée d'opérations magiques, mais une représentation bénite de Dieu le Père, en la miséricorde duquel elle mettoit toute sa confiance. Comment auroit-elle osé se tenir près de Charles, à son sacre, sa bannière à la main? C'est qu'ayant eu part au danger, elle devoit en avoir à l'honneur. Comment s'étoit-elle permis de s'écarter de la modestie de son sexe en s'adonnant au métier de la guerre, en s'arrogeant le commandement et le gouvernement sur des hommes? — Ah! s'écria-t-elle, je n'avois point songé qu'on pût m'en faire un crime; ne falloit-il pas vous battre et vous expulser du royaume de France? — Abjure, abjure, lui crioit le fougueux Érard, docteur en Sorbonne, ou tu seras d'abord arse, et ensuite maudite à tout jamais. — Mais, dit-elle, je crois en Dieu, la source de toute vérité, et j'en appelle à mon roi et à notre saint père le pape. — A toi, Jeanne, à toi, réprouvée, j'argumente, et te dis que ton roi est hérétique et schismatique! — Par ma foi, beau sire, révérence gardée, je puis

bien dire et jurer, sous peine de ma vie, que mon roi est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, et n'est point tel que vous le dites, et si j'avois mes armes, je vous apprendrois que votre gorge en a menti.

Tant de courage et d'élévation d'ame ne pouvoit sauver la malheureuse fille dont les jours étoient comptés. Elle fut déclarée coupable de tous les crimes dont on l'avoit accusée, hérétique, enfant du diable, devineresse et sorcière, et comme telle livrée au bras séculier. Toutefois, quand elle entendit la sentence qui la condamnoit au supplice du feu, la nature épouvantée reprit ses droits, et, d'une voix que dominoit la terreur, elle promit de se retracter, et de proclamer hautement que les révélations qu'elle croyoit avoir eues n'étoient que des illusions. On usa donc d'indulgence, et l'on commua sa peine en une prison perpétuelle, au pain noir et à l'eau pour toute nourriture.

La haine de ses ennemis n'étoit pas assouvie. On lui avoit fait promettre de ne plus revêtir l'armure des guerriers; et certes, au fond du cachot où on la tenoit renfermée, elle n'avoit garde de manquer à cette parole. Mais dans cette profonde solitude, son imagination s'échauffa de nouveau, elle eut encore des visions ; les anges lui apparurent, lui portèrent des consolations célestes ; elle rêva de gloire et d'actions militaires. Ses gardiens entendirent les expressions qui lui échappoient dans ses rêves inspirés, et pendant son sommeil ils placèrent, dit-on, près de son lit un casque et une cuirasse. Elle céda, l'infortunée, au souvenir du temps où ce vêtement attiroit sur elle tant d'admiration et d'intérêt, et, se croyant seule, elle hasarda de s'en couvrir. Ses persécuteurs n'attendoient que ce moment. Traînée devant ses juges, ils la déclarèrent relapse, rappelèrent les termes de sa sentence, et l'envoyèrent à l'échafaud. Jusqu'au dernier moment, elle conserva l'espoir d'une entière délivrance ; un ange devoit l'arracher au bûcher; mais quand les flammes s'allumèrent, quand elles commencèrent à l'atteindre, quand elles se déroulèrent autour d'elle en lames dévorantes, oh ! quelle horrible déception ! elle jeta des cris, elle laissa voir toute la foiblesse d'une femme; puis elle embrassa le crucifix, invoqua la miséricorde de Dieu et mourut. (30 mars 1431.)

Ce crime politique n'eut pas le résultat qu'en avoit attendu le duc de Bedford, et les affaires de l'Angleterre allèrent de jour en jour en déclinant.

Le régent n'avoit toutefois rien omis pour relever l'opinion et la rattacher à son fantôme de souverain. Henri VI se trouvoit en Angleterre, lorsque Charles VII avoit été couronné à Reims, cérémonie qui, selon les idées du temps, confirmoit les droits du monarque. Le duc de Bedford jugea convenable de procéder également au sacre et au couronnement de son neveu, alors âgé de huit ans. Il lui fit donner d'abord l'onction royale à Westminster; mais, comme il manquoit d'argent, il ne put l'amener en France que six mois plus tard. Le jeune roi vint s'établir à Rouen, d'où l'on espéroit pouvoir le conduire en pompe à Reims. Les événements ne favorisèrent point ce projet, et, après un an et demi d'attente, on se résolut de terminer la cérémonie dans la ville de Paris. Ce fut le cardinal de Winchester qui l'accomplit (1431, 17 décembre); nonobstant les arcs de triomphe, le jeu des mystères et les devises galantes, la fête fut triste, les Parisiens redoutoient l'avenir. Aucun prince françois, aucun grand-officier de l'état, aucun pair laïque ne s'étoit présenté à la cour du nouveau monarque. La France fatiguée avoit trop de deux rois, l'un étranger, soutenu par quelques factions et par des troupes étrangères nécessairement ennemies du peuple sur lequel il prétendoit régner; l'autre indigène, porté au trône par le droit de sa naissance et le vœu de la nation. On commençoit à reconnoître que celui-ci devoit l'emporter sur le prince étranger. Henri VI partit pour Rouen, et peu de jours après pour l'Angleterre.

Jusqu'à l'époque de la majorité du roi Henri, les historiens et chroniqueurs anglois semblent avoir oublié leur pays. Ils ne par-

lent que de la guerre de France, et se perdent dans la fastidieuse énumération des victoires sans importance réelle qui se succédèrent durant quinze années. Si l'on ne savoit à quel degré d'entêtement et d'absurdité l'orgueil abaisse les hommes d'état, on ne concevroit pas comment la paix fut si long-temps à se conclure, quelle barbare satisfaction on trouvoit à faire couler le sang de deux peuples également épuisés et appauvris. Nous décrirons rapidement une série d'événements de peu d'intérêt en particulier, mais qui, tous, conduisent plus ou moins au but marqué par la Providence, l'expulsion des Anglois.

La duchesse de Bedford, sœur de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, mourut en 1432, et le régent sollicita et obtint la main de Jacqueline de Luxembourg. Philippe prétendit que ce prompt mariage étoit un outrage à la mémoire de sa sœur ; des propos furent reportés de chacun des princes à l'autre, leur inimitié devint publique, et la réconciliation impossible. Les amis de Charles VII saisirent cette occasion pour rattacher le duc de Bourgogne à la cause du roi de France, en proposant de traiter d'une pacification générale ; on s'adressa au pape Eugène IV qui offrit sa médiation, et en 1435 un congrès se réunit dans la ville d'Arras. Le saint père se fit représenter par le cardinal de Santa Croce, le concile de Bâle par le cardinal de Chypre, Henry VI par le cardinal de Beaufort ou de Winchester son grand-oncle, les évêques de Norwich et de Saint-David, les comtes de Suffolk et de Huntingdon et vingt-six personnages importants, Charles VII par le duc de Bourbon, le connétable de Richemont et vingt-neuf seigneurs ou ministres. Les rois de Norwége, de Pologne, de Danemark, de Sicile, les villes de Flandres, la ligue Anséatique, plusieurs princes d'Allemagne et d'Italie y envoyèrent des ambassadeurs; le duc de Bourgogne y parut avec toute la noblesse de ses états. Les conférences s'ouvrirent dans les salles magnifiques de la riche abbaye de Saint-Waast ; mais que pouvoient-elles amener ? Après quelques lieux communs sur les maux de la guerre prononcés par le cardinal de Santa Croce, les représentants de Charles VII et de Henri VI établirent leurs prétentions. L'Angleterre vouloit la couronne de France et la ruine absolue de la partie adverse. Charles offroit la Normandie et la Guienne, mais sous les conditions ordinaires de vassalité. Le cardinal de Winchester n'en voulut pas entendre davantage, et quitta le congrès suivi de ses collègues, en s'écriant que les cardinaux médiateurs étoient gagnés. Quinze jours après, le duc de Bourgogne, dégagé solennellement par l'Église de ses serments d'alliance avec l'Angleterre, avoit pardonné à Charles VII le meurtre de son père, et signé un traité d'amitié avec le roi de France. Les barons ou grands vassaux jurèrent au nom de leurs princes respectifs, la stricte exécution de cet accord. L'abus des serments politiques étoit, au quinzième siècle, porté presque aussi loin qu'au dix-neuvième. « Voilà le sixième, s'écria le sire de Lannay, » on m'a délié des cinq premiers ; je tiendrai » celui-ci quoi qu'il arrive? » Les habitants de Londres, à la notification de cet accommodement, s'ameutèrent et mirent à mort tous les Flamands, sujets de Philippe, dont ils purent se saisir.

Le duc de Bedford mourut à Rouen, peu de jours avant la dissolution du congrès, et fut inhumé dans la cathédrale. Les Anglois ressentirent vivement la perte de ce prince, homme d'état aussi habile que général expérimenté. Le duc d'York, fils du comte de Cambridge décapité sous Henri V, lui succéda dans la régence de France ; mais les événements avoient marché. La ville de Paris s'étoit enfin déclarée pour Charles VII, et les Anglois étoient réduits à défendre quelques provinces qu'ils occupoient encore, au lieu de régir un grand état conquis et annexé aux domaines de leur couronne. Talbot depuis comte de Salisbury, vengea l'honneur de Willoughby qui s'étoit laissé surprendre dans la capitale, en s'emparant par ruse de Pontoise ; la guerre se réduisit à des rencontres de détachements, des incursions

dans le plat pays, des siéges aussitôt levés qu'entrepris, des ravages qui finirent par anéantir la culture des terres et amener la famine en France. Une maladie pestilentielle s'étant déclarée à cette époque priva également les campagnes d'Angleterre de laboureurs, et une horrible disette qui dura deux années vint aggraver les souffrances populaires (1439). Le nombre des individus qui moururent de faim ou de peste fut immense. Enfin, après de longues misères, des tentatives nouvelles de conquête, la perte de plusieurs forteresses de la Guienne et celle de Pontoise et de Harfleur, une trève de vingt-deux mois fut conclue entre l'Angleterre et la France (1443). On espéra qu'elle conduiroit à une paix plus durable.

Pendant les longues hostilités de la minorité de Henri VI, l'Écosse avoit pris un intérêt constant à la situation de Charles VII. Jacques Ier, nonobstant l'attachement qu'on lui supposoit pour l'Angleterre où s'étoit passée sa jeunesse, avoit reçu des envoyés de Charles, renouvelé son alliance avec la France, et promis au jeune Dauphin la main de la princesse sa fille. Le gouvernement anglois alarmé, députa vers Jacques lord Scroop, avec la mission de rappeler les termes des traités qui lioient les deux royaumes, et de négocier avec le roi un mariage entre Henri VI et la princesse d'Écosse. Le Parlement Écossois, consulté, refusa les offres de l'Angleterre; et cependant tout espoir n'étoit pas perdu, lorsque un seigneur puissant s'étant révolté contre Jacques reçut assistance dans sa rébellion de quelques lords anglois qui traversèrent les frontières avec des troupes. Le comte d'Angus les dispersa, mais le roi d'Écosse se plaignit de cette infraction aux traités, se rattacha ouvertement au parti de Charles VII et lui confia sa fille tout enfant qu'elle étoit encore. Le grand conseil d'Angleterre instruit de ce départ, arma cent quatre-vingts vaisseaux et les envoya croiser dans l'océan Germanique, avec l'ordre de s'emparer de la princesse. Le navire qui la portoit échappa toutefois à leurs [illegible]des et surgit au port de la Rochelle; mais Jacques Ier, dans son indignation, réunit une armée considérable, déclara la guerre à l'Angleterre et entreprit le siége de Roxburgh. Tout à coup, et sans que le motif de sa résolution fût connu, il licencia ses troupes et revint précipitamment à Édinbourg. Il est probable qu'il avoit eu connoissance d'un complot ourdi parmi ses généraux pour le priver de la vie; mais ses recherches ne lui apprirent rien de certain sur cette mystérieuse conspiration, et peu de mois après elle éclata et réussit. Le malheureux roi passoit l'hiver au monastère de Perth, sa résidence favorite. Le 20 février 1437, au moment de se livrer au sommeil, et comme il conversoit près du foyer avec la reine et quelques dames de sa suite, un bruit d'armes se fit entendre. Le souvenir du complot qu'il n'avoit pu découvrir lui revint en mémoire, et il se jugea perdu. Il essaya de se sauver par la fenêtre, mais elle étoit garnie de barreaux; il passa alors rapidement dans un cabinet voisin, et levant une planche du parquet ou peut-être une trape, à l'aide des pincettes qu'il avoit saisies, il descendit dans un lieu qui se trouva probablement sans issue. La planche venoit d'être replacée lorsque sir Robert Graham, l'un des chefs de la conspiration, accompagné de trois cents montagnards, enfonça la porte de la chambre du roi. Les femmes voulurent s'opposer à leur entrée; la reine fut blessée et Catherine Douglas eut un bras cassé. Les assassins, ne voyant point d'hommes, quittèrent cette chambre et continuèrent plus loin leurs recherches. Jacques se crut sauvé, demanda imprudemment qu'on le retirât du lieu où il étoit; Élisabeth Douglas lui prêta secours, mais entraînée par le roi, elle tomba elle-même dans l'ouverture. Le bruit causé par cet accident fut entendu de l'un des meurtriers. Sir John Hall qui entra dans le cabinet, appela ses complices, et suivi de son frère, se précipita dans la trappe. Jacques se défendit, et comme sa force étoit remarquable, il les eût étouffés tous deux dans la lutte désespérée qui s'engagea, si Graham et ses gens ne fussent accourus. Le monarque

étoit désarmé, il reçut seize blessures et expira. Son fils Jacques II, âgé de cinq ans, lui succéda, et le conseil de régence conclut avec l'Angleterre, dont la politique n'avoit peut-être pas été étrangère au complot, une trève de dix années.

Henri VI se développoit cependant, et montroit le caractère d'un enfant assez obstine. Le comte de Warwick, chargé du soin de son éducation, jugea convenable de le plier à une obéissance passive. Il en obtint les moyens du parlement, et ne tarda pas à en abuser, si bien que le jeune roi acquit, sans doute, une grande flexibilité de vouloir, mais perdit toute capacité, n'ayant d'avis que par les personnes qui l'environnoient. Quand il eut atteint quatorze ans, il demanda d'être admis au conseil, afin de s'habituer à la discussion des affaires de son royaume. Ses ambitieux tuteurs s'y opposèrent. Il renouvela cependant sa demande à l'âge de dix-sept ans, et, pour le satisfaire jusqu'à un certain point, on lui réserva les graces spéciales et quelques objets relatifs à sa couronne et à ses prérogatives. Il parvint à sa vingt-troisième année, toujours en tutelle, et l'on songea qu'il devenoit temps de lui choisir une épouse. Les deux partis qui divisoient les esprits à la cour de Londres, celui du duc de Glocester et celui du cardinal de Winchester, pensèrent bien que la reine, quelle qu'elle fût, gouverneroit le jeune monarque, et ils luttèrent d'adresse pour faire agréer la princesse dont chacun espéroit le plus de secours. Glocester proposa la fille du comte d'Armagnac, tout puissant sur les frontières de la Guienne; mais Charles VII coupa court aux négociations en déclarant la guerre au comte, le faisant prisonnier avec toute sa famille, et confisquant ses vastes domaines. Le cardinal et ses amis dirigèrent les volontés de Henri sur Marguerite d'Anjou, fille de René, roi titulaire de Sicile et de Jérusalem, mais sans puissance et sans possessions. Marguerite étoit belle; elle brilloit par ses talents, par l'étendue de son esprit, et par l'énergie de son caractère. William de la Pole, comte de Suffolk, fut chargé d'obtenir l'aveu du roi de France, proche parent de la princesse. Il réussit facilement dans cette partie de sa mission; mais diverses objections se présentèrent: Marguerite n'avoit point de dot, et les Anglois occupoient le Maine et l'Anjou, anciens domaines de son père. On renonça à la dot; on stipula la reddition des deux provinces; Charles VII combla sa belle parente de marques d'intérêt. Elle se mit en mer, débarqua à Porchester, épousa Henri VI à Titchfield, et reçut la couronne à Westminster, le 30 mai 1445. William de la Pole fut d'abord créé marquis, et bientôt après honoré du titre de duc de Suffolk.

La rivalité qui divisoit le cardinal Beaufort et Glocester avoit pris naissance sous le règne de Henri V. Le monarque avoit défendu à Beaufort, alors évêque de Winchester, d'accepter le titre de cardinal et les fonctions de légat apostolique, parce qu'il eût puisé dans cette création et dans sa proximité du trône, une autorité sans balance. Présumant que Glocester lui avoit nui dans l'esprit du roi, Beaufort fut du nombre des personnes qui s'opposèrent le plus vivement à la reconnoissance du mariage du duc avec Jacqueline de Luxembourg. Sous la régence de Bedford, les deux antagonistes s'étoient, comme on l'a vu, mutuellement accusés, et Beaufort, après une réconciliation plâtrée, ayant résigné la charge de chancelier, s'étoit rendu à Calais où, ne se trouvant plus dans les conditions de ses promesses à Henri V, il avoit accepté la dignité de cardinal du titre de Saint-Eusèbe, et s'étoit fait nommer général en chef des croisés destinés à combattre les sectateurs de Jean Huss en Bohême. Il revint alors en Angleterre, sous prétexte de publier la croisade. Il obtint la permission de lever des troupes, et les ayant conduites à Calais, il les céda au duc de Bedford, ou plutôt les lui vendit pour une somme de mille marcs. Le pape se plaignit de ce qu'il avoit compromis la cause de la religion; mais le peuple anglois en jugea autrement: ce secours avoit été utile au duc de Bedford; on exalta les services rendus par le cardinal et il re-



Architecture domestique du 15e siècle. Crosby Hall, ou demeure de sir John Crosby, riche marchand de laine. (Dessiné à Londres, d'après nature.)

prit sa place au conseil du roi. Deux années après, ayant accompagné Henri VI en France afin d'accomplir la cérémonie de son sacre, il pensa succomber à une tentative de Glocester, entreprise pour le perdre. Le procureur du roi proposa dans l'assemblée des pairs de lui ôter l'évêché de Winchester comme incompatible avec la dignité de cardinal, et de l'obliger à verser au Trésor tous les revenus qu'il en avoit touchés depuis son élévation au cardinalat. Glocester en outre l'accusa d'avoir obtenu du pape une bulle d'exemption de la juridiction primatiale, ce qui le rendoit passible des peines portées contre les proviseurs par le statut de *præmunire*. Les joyaux du cardinal, évalués à douze mille livres sterling, furent saisis à Sandwich. Il n'osa revenir sur-le-champ en Angleterre; mais ses amis obtinrent en sa faveur un bill conditionnel d'indemnité, et alors il reparut à sa place accoutumée, non, disoit-il, dans le dessein de réclamer de vains trésors, mais pour défier quiconque oseroit l'accuser de trahison. Les chambres le reconnurent, par délibération, fidèle et loyal sujet du roi, et ses joyaux lui furent restitués, mais sous la singulière condition qu'il prêteroit à Henri la somme de six mille livres.

De ce moment, les deux rivaux, en présence, firent constamment l'un contre l'autre l'essai de leurs forces : le duc de Glocester, insatiable, sollicitant et recevant sans cesse des donations de la couronne; le cardinal de Winchester prêtant au gouvernement, et secourant le Trésor dans sa détresse; l'un prônant les avantages de la guerre, l'autre prêchant les bienfaits d'une paix que chaque jour rendoit plus souhaitable; le premier s'opposant à la délivrance du duc d'Orléans, après vingt-cinq ans de captivité, le second favorisant les démarches des amis de ce prince, et parvenant à le rendre à sa patrie. Glocester enfin présenta au roi un mémoire qui contenoit vingt chefs d'accusation contre son oncle; mais Henri n'en reçut au-



Intérieur de la grande salle de Crosby Hall.

mpression défavorable, et mit le mé-
au néant. Le cardinal se vengea sour-
t mais cruellement de son neveu, en
intenter à sa femme un procès de
. Le duc de Glocester avoit épousé,
l'éclat des décisions relatives à son
er mariage avec Jacqueline de Brabant,
ore Cobham, sa maîtresse, fille de Re-
de Sterborough. L'accusation de magie
a plus terrible de toutes celles qui pou-
alors menacer une tête, parce qu'elle
a plus absurde. On n'ignoroit pas les
rs que l'on couroit en se livrant à l'é-
prohibée de la nécromancie; et non-
t ces périls et la nullité du résultat des
riques travaux, des fantastiques adju-
s dont s'occupoient les adeptes en noire
e, il se trouvoit encore des insensés ou
posteurs qui prétendoient acquérir ou posséder la faculté de se mettre en rapport avec les esprits de l'abîme. Roger Bolingbroke, chapelain du duc de Glocester, Southwell, chanoine de Saint-Paul, et une femme, nommée Marjory Jourdemain, furent arrêtés sous la suspicion de s'être adonnés à des opérations magiques, à l'instigation de *dame* Éléonore. Bolingbroke avoit eu, disoit-on, l'impudence de se montrer à la foule ébahie, sur la plate-forme de Saint-Paul, assis sur une chaire, des quatre coins de laquelle partoient quatre épées flamboyantes, dont la pointe se dirigeoit vers quatre images ou effigies en cuivre; lui-même portoit un sceptre dans sa main droite et une épée dans la gauche. Cette conjuration magique avoit eu pour but de connoître la durée future de la vie du roi, dont Glocester étoit alors l'héritier présomptif. A la sollicitation d'Éléonore, Bolingbroke

et Southwell, guidés par la sorcière Marjory, avoient aussi fabriqué une figure en cire, représentant le roi, et qu'ils avoient exposée aux rayons d'un feu ardent, persuadés que, par une infernale sympathie, les forces de Henri s'évanouiroient, et que sa vie s'épuiseroit à mesure que la chaleur feroit fondre la cire. *Dame* Éléonore ne s'étoit pas arrêtée là; elle avoit demandé et obtenu des philtres et compositions pour se faire aimer et conserver une jeunesse éternelle. Southwell, Bolingbroke, Jourdemain furent condamnés à être brûlés vifs. La malheureuse Éléonore déclara qu'elle n'avoit rien à dire pour sa défense, et se contenta d'implorer la miséricorde de ses juges. Le rang de son époux lui sauva la vie; mais elle fit, durant trois jours, amende honorable dans les rues de la capitale, un cierge à la main, la tête et les pieds nus, et fut renfermée pour la vie. Cet outrage, dont Glocester ne pouvoit ignorer la source, lui brisa le cœur, et ne contribua pas peu, sans doute, aux événements mystérieux qui causèrent sa mort peu de temps après.

Le duc de Suffolk devint le favori de la reine, ainsi qu'on l'avoit prévu; et comme elle obtint promptement un grand ascendant sur l'esprit du roi, elle s'en servit pour écarter peu à peu des affaires Glocester et Beaufort que supplanta Suffolk. Glocester ne put taire son mécontentement, et peut-être son esprit irrité forma-t-il des projets qui entachèrent sa loyauté. Suffolk donna à entendre au roi que le duc vouloit s'emparer de sa couronne. Un parlement fut immédiatement convoqué, non pas à Westminster, mais à Saint-Edmondsbury. Les postes furent doublés, des patrouilles nombreuses mises en mouvement, et les soldats de Suffolk rangés en bataille. Les chevaliers des comtés eurent ordre de prendre les armes, et des gardes d'élite entourèrent la résidence royale. Le duc de Glocester fut présent à la cérémonie d'ouverture; mais dès le lendemain, le connétable d'Angleterre, lord Beaumont, l'arrêta dans ses appartements, et le conduisit en prison, où, dix-sept jours après, on le trouva, dit-on, mort dans son lit (28 février 1447.) Le corps fut exposé à la vue du peuple, afin d'écarter tout soupçon d'assassinat; mais cette précaution ne changea rien à l'opinion générale, et l'on ne douta pas qu'il n'eût été sacrifié à la haine de ses ennemis. On arrêta quelques gentilshommes de sa suite qu'on accusa d'avoir comploté la mort du roi, l'élévation de Glocester au trône, et la liberté de *dame* Éléonore. Ils furent condamnés à la peine des traîtres; mais on n'osa achever cette œuvre d'iniquité, et, au moment où le bourreau procédoit à leur exécution, on vint leur apporter leur grâce. Ils avoient déjà subi la moitié du supplice, c'est-à-dire qu'on les avoit pendus, mais qu'on avoit coupé la corde avant qu'ils rendissent le dernier soupir. Voilà ce qu'on nommoit de la clémence. Une portion considérable des biens de Glocester passa aux mains du duc de Suffolk et de ses parents.

Le cardinal de Winchester ne survécut que de six semaines à son neveu. Des écrivains prétendent que ses derniers moments furent troublés par de violents remords; d'autres affirment au contraire qu'il se livra paisiblement à des exercices de piété. Sa vie avoit été tout entière vouée à l'ambition et aux passions odieuses qu'elle développe quand elle est poussée à l'excès; son chapelain rapporte qu'il se plaignit sur son lit de mort de ne pouvoir racheter son existence avec de l'argent, au moment surtout où lui souricit l'espoir certain de monter sur le trône du prince des apôtres. Il auroit dû nourrir alors d'autres pensées; et quelques donations charitables, inscrites sur son testament, ne suffisent pas pour faire oublier les actes dont il s'étoit rendu coupable.

Le moment étoit arrivé où, selon les stipulations du contrat de mariage de Henri VI et de Marguerite, la ville du Mans devoit recevoir garnison françoise. Le gouverneur de cette cité refusa de la rendre; mais Dunois vint l'assiéger, et le força de capituler. Avec le Mans tombèrent les autres villes et châteaux du Maine et de l'Anjou. François de Surienne, dit l'Aragonnois, chevalier de la jarretière,

et célèbre par la prise de trente-deux forteresses, ne sachant que faire des troupes que laissoit libres la reddition du Mans, imagina de marcher sur la Bretagne. Ce duché étoit en paix avec l'Angleterre. Mais, à cette singulière époque, amis ou ennemis, qu'importoit aux gens de guerre? Surienne s'empara facilement de Fougères, de Pontorson, et de Saint-James de Beuvron, s'y fortifia et ravagea la contrée. Le duc de Bretagne se plaignit au duc de Somerset qui commandoit en Normandie, et n'en reçut qu'une réponse évasive. Somerset n'avoit, disoit-il, aucune autorité sur les troupes de Surienne, ni sur cet aventurier. Le duc François fut contraint de s'adresser au roi de France son suzerain. Charles VII prit le parti de son vassal breton contre son vassal anglois, et demanda réparation, en arbitrant le dommage à une somme trop considérable pour qu'il fût possible de la payer. Somerset fit des remontrances; mais les déprédations de Surienne continuant leur cours, Charles, qui, probablement, ne cherchoit qu'une occasion de rompre la trêve, jugea le moment favorable à ses projets, et quatre armées pénétrèrent à la fois sur le territoire de la Normandie. Pont de l'Arche, Verneuil, Gisors, Mantes, Vernon, Lisieux, Fécamp, une foule d'autres villes ouvrirent leurs portes aux François.

Le duc de Somerset, dépourvu d'argent, de soldats et d'approvisionnements, se retira dans la ville de Rouen, sous les murs de laquelle parut bientôt le comte de Dunois. Les habitants se révoltèrent contre la garnison angloise, et la forcèrent de se renfermer dans la citadelle; mais elle n'étoit pas tenable, et le duc obtint une capitulation qui lui laissa la liberté, sous condition de livrer Arques, Tancarville, Honfleur, Caudebec, et d'autres places, et de payer soixante mille francs (1449, novemb.). L'Angleterre, en apprenant ces désastres, se réveilla de son apathie, et chargea sir Thomas Kyriel de venger son honneur compromis; mais sir Thomas fut défait en bataille rangée par le connétable Arthur de Richemont, frère du duc de Bretagne (1450, avril). Cette victoire décida du sort de la Normandie. Bayeux, Valognes, Avranches, appelèrent les François. Somerset capitula de nouveau, et rendit la ville de Caën, où il s'étoit réfugié. Falaise devint le prix de la liberté du comte de Shwresbury, et Cherbourg, la dernière place occupée par les Anglois, la clef de la Normandie, fut prise après un siége de courte durée.

Les généraux françois profitèrent de l'enthousiasme que leurs victoires avoient excité, pour achever leur ouvrage. Ils marchèrent à la conquête de la Guienne. La domination angloise comptoit peu de partisans dans cette province, quoiqu'elle y fût depuis long-temps établie. Les grands seigneurs se soumirent au roi de France, dans l'espoir de conserver leurs richesses et leurs dignités. Les forteresses ne se défendirent qu'autant qu'il le falloit pour sauver l'honneur des commandants. Bordeaux demanda quelques secours à l'Angleterre, mais on y étoit trop occupé de querelles de cour pour songer à des intérêts si éloignés, et cette ville importante se rendit; Bayonne suivit son exemple; l'étendard de France flotta des frontières d'Espagne aux portes de Calais, et cette cité fut la seule qui ne céda pas à l'impulsion commune. Trois siècles s'étoient écoulés depuis que Henri II avoit annexé la Guienne aux domaines royaux de l'Angleterre, et cette province fit dès ce moment partie intégrante de la monarchie françoise, nonobstant les menaces de Henri VI, qui répondit aux ouvertures de paix que lui fit faire Charles VII : « Je ne » remettrai l'épée au fourreau qu'après avoir » reconquis jusqu'au dernier pouce de ter- » rain! » (1451.)

Que faisoit-on en Angleterre durant ces désastres irréparables? On se lamentoit sur une gloire obscurcie, on poussoit des cris de haine et de vengeance, on regrettoit Glocester, on accusoit de sa mort le ministre favori Suffolk, les parlements se querelloient sans porter remède aux maux de l'état, et le peuple massacroit à Portsmouth l'évêque de Chichester, garde du sceau privé, sous prétexte

que c'étoit lui qui avoit livré le Maine aux François (1450, janvier). Le prélat, dans les mains d'une populace furieuse, et cherchant tous les moyens de se sauver, déclara que le Maine avoit été vendu, non par lui, mais par le duc de Suffolk; le bruit en vint jusqu'à Londres, et ce ne fut bientôt plus contre le favori qu'une clameur universelle de rapacité, de dilapidation, d'injustice et de tyrannie.

Suffolk jugea nécessaire d'aller au-devant de l'accusation qui se préparoit, et de faire tête à l'orage. A la plus prochaine séance de la chambre des pairs, il se leva, supplia le roi de l'écouter, se plaignit des calomnies dont on l'accabloit, et entreprit son apologie. Il avoit passé trente-quatre ans au service militaire; durant dix-sept années, il avoit combattu sur les terres étrangères, et depuis trente, il étoit honoré de la jarretière. Son père avoit péri à Harfleur; son frère aîné à la bataille d'Azincourt, deux autres frères avoient succombé sous les murs de Jargeau, un quatrième étoit mort dans les prisons de la France; lui-même étoit depuis quinze ans membre du conseil royal; il étoit né en Angleterre; son patrimoine, celui de ses enfants étoient situés dans ce royaume: comment pouvoit-on l'accuser de trahir son roi et sa patrie? Quel intérêt pouvoit donc prévaloir sur tant de grands et honorables intérêts? « Je supplie votre altesse de faire » paroître qui m'accuse; je présenterai des » défenses si complètes et si claires que tout » le royaume sera satisfait. » La chambre des pairs ordonna l'insertion de ce discours sur ses registres; mais lord Cromwel, son ennemi, lui suscitoit en ce moment des embarras plus réels à la chambre des communes. Elle demanda que Suffolk fût à l'instant envoyé à la Tour, puisqu'il se considéroit lui-même comme accusé de trahison. Les lords s'y refusèrent sur le motif que l'accusation n'étoit pas spécifiée. C'étoit ouvrir la porte aux plus absurdes inculpations. En effet, le lendemain, Suffolk fut dénoncé comme ayant formé le projet d'aider le roi de France dans l'envahissement du royaume d'Angleterre, et l'on en donnoit pour preuve les approvisionnements dont il avoit muni son château de Wallingford. Cette incroyable délation fut écoutée, et Suffolk déposé à la Tour. On travailla ensuite à dresser l'acte d'accusation. Selon cet étrange document, le duc de Suffolk auroit eu l'intention de marier son fils Jean de la Pole à Marguerite, fille du feu duc de Somerset, afin de le faire entrer, par cette alliance, dans la famille royale; il auroit ensuite engagé le roi de France à pénétrer en Angleterre, afin de déposer le roi Henri VI, et de placer la couronne sur la tête de Jean de la Pole; on ajoutoit à ces délits la délivrance du duc d'Orléans, que Suffolk avoit conseillée, la reddition du Maine et de l'Anjou, et les encouragements donnés à la France dans ses entreprises contre la Normandie et la Guienne, enfin une correspondance dans laquelle il trahissoit les secrets de l'État, des détournements de fonds publics, et des erreurs d'administration.

Lorsque le duc de Suffolk comparut devant la chambre des lords, présidée par le roi, il se jeta à genoux devant le monarque, protesta de son innocence, puis discuta l'un après l'autre les articles de l'acte d'accusation. Il étoit d'abord de notoriété publique qu'il avoit recherché, pour son fils, la main d'une des cohéritières du comte de Warwick, que la mort venoit de lui ravir; la perte de la Normandie et de la Guyenne ne pouvoit être attribuée qu'à des circonstances indépendantes de la volonté du ministre; lorsqu'il étoit comblé de biens et d'honneurs dans son pays, quel motif auroit pu l'engager à troquer un sort si heureux contre celui d'un proscrit, à peine souffert sur la terre étrangère et couvert du dédain de ceux même qu'il auroit servis? La reddition du Maine et de l'Anjou étoit le crime de tous, si c'étoit un crime: le conseil l'avoit délibérée, le parlement l'avoit approuvée: quant aux autres chefs d'accusation, ils étoient si frivoles ou si peu fondés, ou si faciles à repousser en représentant des actes du conseil et du parlement, qu'il devenoit oiseux de les réfuter.



Costumes du temps de Henri II (1450).

Ce furent ceux-là cependant qui le perdirent. Les communes insistèrent sur la dissipation des fonds du trésor, sur la protection accordée, au mépris des lois, à des criminels, sur l'abus des nominations aux emplois, sur des iniquités commises par son administration. Sous ce rapport, Suffolk étoit coupable; mais il l'étoit comme tous les ministres de ce temps, qui revêtus d'une autorité presque absolue, gouvernoient selon leur caprice, et ne s'occupoient que de plaire à leur maître, et de se perpétuer au pouvoir. Les Communes sembloient avoir soif de son sang. Dans l'espoir de le sauver, on le rappela devant le roi et les lords: il protesta encore de son innocence, et s'en remit à la merci du roi. Le chancelier lui dit: « Puisque vous n'avez pas » réclamé jugement en qualité de pair et d'a» près les formes usitées envers eux, le roi » ne prononcera pas sur votre culpabilité ou » votre innocence des points de trahison ar» ticulés; mais en raison des autres faits dont » vous êtes accusé, et en considération de vo» tre soumission volontaire à sa décision, il » vous ordonne comme magistrat de quitter » le royaume, et vous défend de remettre le » pied, avant cinq années, dans aucun des » lieux soumis à sa domination. »

Cette mesure, loin d'apaiser les esprits, ne satisfit, personne. Les lords protestèrent contre un acte qui tendoit à les priver du privilége de la pairie, s'il étoit considéré comme

un précédent. Le peuple, dans un état d'effervescence qu'entretenoient les libelles incendiaires et les bruits étranges qui circuloient, conçut le projet d'égorger Suffolk au moment où il quitteroit la prison. Sa rage ne fut pas assouvie; l'exilé atteignit ses domaines dans le comté de Suffolk, réunit les gentilshommes du voisinage, fit apporter par son chapelain le saint sacrement dans la salle où ils étoient rassemblés, et protesta solennellement de son innocence sur ce gage du salut. Il se rendit ensuite à Ipswich, y freta deux petits vaisseaux pour lui et sa suite, et fit voile pour Calais.

Ici se présente un de ces traits de justice arbitraire dont l'histoire d'Angleterre abonde, et où l'on voit de simples délégués de l'autorité dans l'exercice d'une fonction politique, se placer au-dessus des lois, et commettre impunément des crimes contre l'humanité, les droits sociaux, la souveraineté des tribunaux et la majesté royale. Le duc de Suffolk, arrivé devant Calais, reçut l'invitation de se rendre à bord du vaisseau de guerre *le Saint-Nicolas-de-la-Tour*. Au moment où il posa le pied sur le pont du vaisseau, le capitaine le salua, et lui dit : — « Sois le bienvenu, traître! » Le duc ne prit d'abord ces paroles que pour une plaisanterie fort déplacée dans la circonstance, et il se rassura tout-à-fait lorsqu'il vit qu'on envoyoit une chaloupe à terre dans l'intention apparente de savoir s'il lui seroit permis de descendre à Calais. Cette chaloupe, qui fit plusieurs voyages, alloit en réalité prévenir les ennemis de l'exilé et chercher des instructions pour le capitaine; car le troisième jour de la captivité de Suffolk, il porta tout à coup jusqu'à la cruauté, des manières qui cependant n'avoient pas été fort affectueuses envers son prisonnier, et il le livra aux outrages des matelots. On rougit de honte, on frémit de douleur, quand on voit combien les masses sont sans pitié, combien elles sont disposées à user de la force brutale pour accroître les souffrances des malheureux qui leur sont abandonnés! L'équipage du *Saint-Nicolas* se jeta sur le duc, et, après lui avoir fait subir les plus cruelles avanies, se forma dérisoirement en cour de justice, le fit comparoître au milieu des huées, et le condamna à mort. Le lendemain, on vit un bateau accoster *le Saint-Nicolas-de-la-Tour;* il portoit un bourreau, une épée et un billot. On y descendit le duc en lui recommandant de mourir en brave, et le bourreau se mit en devoir de l'exécuter; mais le mouvement de la mer déconcertoit son adresse, et ce ne fut qu'au sixième coup qu'il parvint à séparer la tête du corps. Le bateau jeta le cadavre de Suffolk sur les sables, auprès de Douvres, où il resta jusqu'à ce que sa veuve eût obtenu de Henri VI la faveur de le faire inhumer. On ne rechercha pas les meurtriers. Ils étoient assez puissants pour se faire craindre du roi même; et quoique le bon sens public indiquât le duc d'York comme l'instigateur du crime, il n'en fut pas moins bien accueilli à la cour.

Le roi et la reine pleuroient encore la mort de Suffolk, lorsqu'ils apprirent que la population de la province de Kent étoit en pleine révolte. C'étoit des côtes de Kent qu'étoient partis les vaisseaux qui avoient arrêté et assassiné l'infortuné ministre, et l'on effrayoit les esprits en répandant le bruit que Henri se proposoit de tirer une vengeance éclatante des habitants du comté qui devoient avoir favorisé les meurtriers. La nouvelle de la défaite de sir Thomas Kyriel, qui parvint en ce moment, accrut l'exaspération du peuple, et un aventurier irlandois, nommé Jean Cade, leva l'étendard de l'insurrection. Cet homme se donna pour un descendant des comtes de March, se dit cousin du duc d'York, et prit le nom de Mortimer, nom dont l'influence fut si grande qu'en peu de jours il eut une armée de vingt mille hommes. Il adressa au roi des mémoires, dont le premier portoit le titre de *Plainte des communes de Kent*, et le second, de *Requête du chef de la grande assemblée de Kent*. Ces pétitions, d'un genre insolite, relatoient, en d'autres termes, les reproches faits à Suffolk, la dilapidation des revenus de la couronne, le luxe effréné de la famille royale, les exactions des shérifs et

collecteurs de taxes, l'influence coupable des lords dans les élections, les délais ruineux de la justice; elles demandoient que l'on jugeât quatre des shérifs les plus connus; que l'on punît les traîtres qui avoient causé la mort des ducs de Glocester, d'Exeter, de Warwick, et de leur très saint et révérendissime père en Dieu le cardinal de Beaufort; que les parents de Suffolk fussent chassés du royaume, et les grands emplois de la couronne confiés aux ducs d'York, de Buckingham, de Norfolk et aux comtes et barons du même parti. Le roi chargea sir Humphrey Stafford de dissiper les rebelles; mais Cade le battit à Sevenoaks, le tua, prit l'armure de chevalier, et s'avança jusqu'à Blackheath, d'où il écrivit de nouveau à Henri VI, en promettant de mettre bas les armes si l'on sévissoit contre le lord Say, chambellan et trésorier, et contre Cromer, son gendre, shérif de Kent. Les conseillers du roi eurent l'imprudence de l'engager à licencier son armée, à se retirer à Kénilworth, et à sacrifier le lord Say aux insurgés. Say fut envoyé à la Tour.

Cade s'établit à Southwark, et pénétra dans la ville de Londres où ses troupes observèrent la plus exacte discipline. Le soir il les reconduisit au quartier, et le lendemain il revint avec ses gens, qui s'étoient emparés du lord Say. Il força le maire et les juges de siéger à Guildhall, leur ordonna de juger son prisonnier, et leur présenta un acte d'accusation contre l'évêque de Salisbury, la duchesse de Suffolk et plusieurs autres personnes. Le lord Say voulut réclamer le privilége de la pairie; mais Cade le fit conduire immédiatement à Cheapside où il fut décapité. Cromer subit le même sort, et l'évêque de Salisbury, saisi par ses propres tenanciers, eut la tête fendue d'un coup de hache.

Les insurgés se lassèrent toutefois de leur discipline, et, le troisième jour, ils pillèrent quelques maisons. Les citoyens de Londres, voyant leurs richesses compromises, s'entendirent durant la nuit avec le lord Scales, gouverneur de la Tour, se mirent en défense, et quand les rebelles voulurent passer le pont, ils les attaquèrent avec vigueur. Le combat dura plusieurs heures, et l'évêque de Winchester ayant saisi le moment où les insurgés sembloient découragés pour leur donner connoissance d'une amnistie royale, ils se soumirent, et se retirèrent dans leurs foyers. Cade prit, avec les gens du comté de Kent, la route de Rochester; mais le partage du butin ayant excité des divisions entre eux, il resta presque seul, et comprit alors qu'il s'étoit gravement et inutilement compromis. En effet, l'amnistie fut révoquée, et la tête de Cade mise à prix : elle fut payée mille marcs à son assassin, nommé Iden, et le sang d'un grand nombre de ses complices ruissela sur les échafauds. Ils déclarèrent, en mourant, qu'ils s'étoient soulevés à l'instigation du duc d'York (1450).

Le duc d'York remplissoit alors les fonctions de gouverneur d'Irlande; ses amis l'engagèrent à revenir en Angleterre, mais dès qu'on en eut avis à la cour, on expédia des ordres, signés du roi, pour lui en interdire l'accès. Son activité avoit été plus grande, et il se rendit à Londres avec une suite de quatre mille personnes dévouées. Il n'hésita pas à se présenter chez le roi, en forçant, pour ainsi dire, les barrières de sa chambre; il lui parla avec une hardiesse inaccoutumée, ou plutôt une extrême insolence, l'intimida, et en obtint la promesse de la convocation prochaine d'un parlement; puis il se retira dans son château de Fotheringay, laissant à ses amis le soin de démontrer au public que le descendant de Lionel et d'Edmond, second et quatrième fils d'Édouard III, l'héritier des comtes de March et des ducs d'York et de Clarence avoit de meilleurs droits au trône que le petit-fils d'un Lancastre, usurpateur et régicide.

Henri tint sa parole, et convoqua le parlement (1451, 6 novembre). Le duc de Somerset étoit revenu de Normandie peu de temps auparavant, et la famille royale l'avoit reçu avec joie, dans l'espoir que les talents de ce proche parent du roi rétabliroient la balance que faisoit pencher l'ambition de Richard d'York. Mais la perte des

belles contrées dont on avoit confié la défense à son épée étoit un crime impardonnable dans l'opinion populaire. Ses trésors furent pillés, et sa vie fut menacée. Les séances parlementaires devinrent orageuses. Un député de Bristol proposa de déclarer le duc d'York héritier présomptif de la couronne, attendu que le roi n'avoit pas d'enfants. Cette proposition étoit intempestive; les Yorkistes n'avoient pas encore compté leurs forces, et le député Young fut envoyé à la Tour. Le roi repoussa un bill qui flétrissoit la mémoire de Suffolk, et permit que la duchesse sa veuve et les personnes accusées à Guildhall, par Cade et ses adhérents, fussent mises en jugement; elles étoient assurées de l'issue favorable de leur procès, et en effet elles furent acquittées. La chambre des communes sollicita l'éloignement de la cour, sans autre allégation que la rumeur publique, du duc de Somerset, de la duchesse de Suffolk, de l'évêque de Chester, de lord Dudley, de sir John Surton, et de beaucoup d'autres; Henri déclara qu'il ne pouvoit se passer du service des lords, et il eut la condescendance et la foiblesse d'ordonner l'exil des autres pour une année.

L'orage grondoit. Les partisans du duc d'York se promettoient d'en appeler incessamment à l'épée. La noblesse étoit divisée. On comptoit parmi les défenseurs du roi les comtes de Northumberland et de Westmoreland, le duc de Somerset et Henri son frère, Henri Holland, duc d'Exeter, Stafford, duc de Buckingham, le comte de Shrewsbury, les lords Dudley, Clifford, Scales, Audley, et d'autres. Parmi les partisans de Richard d'York, on remarquoit le duc de Norfolk, les trois chefs de la puissante famille des Nevil d'où la duchesse d'York étoit sortie, le comte de Salisbury, le comte de Warwick et le lord Falconberg, le comte de Devon, les lords Latimer, Bergavenny, Cobham, Cromwell. De part et d'autre on commettoit des actes de violence et des meurtres qui restoient impunis. La fermentation étoit au comble. On assiégeoit des châteaux. Les domestiques des grands se prenoient de querelle avec les citoyens des villes. Le sang couloit, et aucune mesure protectrice ne venoit attester la puissance de la couronne, ou la possibilité d'une réconciliation.

Le duc d'York ouvrit l'année 1452 par une proclamation, où, faisant profession de loyauté, il offroit de jurer fidélité au roi sur le Saint-Sacrement; mais, en même temps, il levoit une armée dans les marches de Galles. Bientôt après, il s'avança vers Londres, dont il trouva les portes fermées. Surpris de cet incident qu'il n'avoit pas prévu, il se retira dans le comté de Kent, dont il pensoit que tous les habitants accourroient à sa voix. Il n'en fut pas ainsi. Henri, suivi de troupes nombreuses, marcha contre lui. Mais les comtes de Salisbury et de Warwick, qui ne s'étoient pas encore hautement déclarés, offrirent leur médiation, et entrèrent en pourparler. Le duc d'York affirma qu'il ne venoit que pour se laver du reproche de trahison, et faire reconnoître son innocence, qu'on n'auroit pas dû entacher en ordonnant de l'arrêter sans l'avoir entendu. Les délégués de Henri lui reprochèrent, au nom du roi, le meurtre de l'évêque de Chichester à Portsmouth, meurtre imputé à ses émissaires. Toutefois le roi, satisfait de ses explications, consentit à le regarder comme son bien-aimé cousin et fidèle serviteur. Le duc, enhardi par cette clémence apparente, exigea l'arrestation et le jugement de Somerset. On parut y consentir; on promit même au duc d'York de recomposer le conseil, de lui réserver une place dans ce corps suprême, et de soumettre les questions en litige à la décision de la majorité de ses membres. Somerset fut momentanément gardé à vue; et le duc d'York, trompé par cette manifestation, ayant renvoyé ses troupes, consentit à se présenter au roi dans sa tente, tête nue et sans armes. Il répétoit son accusation contre Somerset, lorsque celui-ci, que cachoit un rideau, se montra et lui offrit de prouver son innocence. Les deux antagonistes se renvoyèrent l'épithète de traître, et Richard, qui n'avoit pas ménagé le roi dans ses ex-

pressions, s'aperçut qu'il étoit tombé dans un piége. En effet, il fut arrêté en sortant de la tente royale. Somerset donna le conseil de le faire juger immédiatement. Il croyoit probable que, dans sa surprise et la terreur qui s'étoit emparée de son esprit, le duc eût avoué tous ses projets, ce qui eût mis sa vie à la merci du roi. Mais le caractère de Henri n'avoit pas assez d'énergie pour adopter de pareilles mesures; il ne vouloit pas la mort de son cousin; il redoutoit un mouvement populaire en sa faveur; et pour tout concilier, il lui fit offrir sa liberté, s'il consentoit à prêter serment sur la sainte hostie, en présence de tous les lords et hauts personnages de l'État. Le duc d'York accepta cette condition; la cérémonie s'accomplit solennellement à l'église Saint-Paul; puis le duc se retira dans sa forteresse de Wigmore, sur les confins du pays de Galles.



Ruines du château de Widmore.

Durant ces troubles, une réaction s'étoit opérée en Guyenne. La domination françoise ne s'étoit pas établie et conduite avec la prudence et la justice qui devoient caractériser l'administration d'un nouveau gouvernement. Les habitants de Bordeaux mécontents envoyèrent une députation en Angleterre, et offrirent de renouveler leur serment d'allégeance et de chasser les François, pourvu qu'on leur accordât un secours en hommes et en argent. L'annonce de cette guerre, qui alloit rendre leur gloire aux armes angloises, fut reçue du peuple avec enthousiasme : il oublia un moment tous ses différends. Quatre mille hommes partirent à l'instant sous les ordres du vieux Talbot, comte de Shrewsbury, et quatre mille autres le suivirent à peu de jours de distance, commandés par lord Lisle, fils de Talbot. La ville de Bordeaux, qui les attendoit, ouvrit ses portes, et, dans moins d'un mois, tout le Bordelois et la forteresse de Castillon virent flotter l'étendard victorieux de l'Angleterre (octobre 1452). Au printemps suivant, de nouveaux succès honorèrent les cheveux blancs de Talbot, et la prise de la place forte de Fronsac fit croire que les beaux jours de Henri V étoient revenus. Le parlement, qui fut convoqué à cette époque, vota des sommes immenses sans observations, et ordonna la levée de vingt mille archers que le roi devoit commander. Mais, au milieu de la joie publique, la santé chancelante de Henri VI inspira des craintes; la reine mit au jour un fils dont la naissance, écartant du trône le duc d'York, inspira les plus sinistres idées à ses partisans, et l'on apprit que Talbot étoit vaincu. Le vieux général, âgé de plus de quatre-vingts ans, avoit attaqué les François dans un camp retranché, défendu par trois cents pièces de canon, venues à dos de mulet, qui lancèrent trois cents pierres sur les Anglois, selon le dire des chroniqueurs. Il avoit été tué; son fils avoit péri en essayant de le sauver, et la plupart des hommes d'armes de l'Angleterre s'étoient trouvés dans la nécessité de se rendre (1453, juillet). L'armée de Charles, poursuivant ses avantages, avoit assiégé la ville de Bordeaux, qui s'étoit enfin soumise, et qui paroissoit à jamais annexée aux possessions de la couronne de

France. Le blâme général retomba d'un poids énorme sur le ministère de Somerset.

La maladie du roi affectant les organes cérébraux, Henri ne put même soutenir les apparences de la majesté souveraine. La reine et son conseil, hors d'état de lutter contre l'influence des partisans du duc d'York, envoyèrent Somerset à la Tour en conférant à Richard le titre et les fonctions de lieutenant-général du royaume. Le duc convoqua un parlement, mais il y parut timide et irrésolu. L'un de ses amis, le comte de Devonshire fut accusé de trahison, pour avoir émis une opinion trop favorable au duc d'York; cette accusation retomboit en grande partie sur le lieutenant-général qui la déclara fausse et controuvée, et protesta de nouveau de son dévouement au roi. Le comte de Devon fut acquitté au jugement des lords, et le duc nommé protecteur ou gardien du royaume. Il pouvoit s'emparer de toute l'autorité royale, mais il montra une telle modération, que les Lancastriens enhardis proposèrent de déclarer que le titre de protecteur n'entraînoit d'autre prérogative que le commandement de l'armée et la présidence du conseil qui étoit révocable à la volonté du roi, et que le fils de Henri, déjà prince de Galles et comte de Chester, seroit de droit protecteur à sa majorité, si l'indisposition du roi se prolongeoit. Ces principes furent consignés sur les registres du parlement.

Vers la fin de 1454, la santé de Henri VI s'améliora et la mémoire reparut. Il reconnut la reine et son fils, s'étonna du long temps qu'il avoit passé, il ne savoit où, et rendit grace au ciel. Il reprit les rênes du gouvernement, remercia le duc d'York et fit remettre Somerset en liberté. Il essaya même de les réconcilier, et ils consentirent à soumettre leurs différends à la décision de huit arbitres; mais le duc d'York ne paroissoit se plier aux volontés royales qu'afin de saisir plus aisément l'occasion de leur résister. Le duc de Norfolk et les comtes de Warwick et de Salisbury, lui amenèrent trois mille hommes des marches de Galles, et il quitta Londres pour se mettre à leur tête. Henri VI, que rien n'avoit préparé à cette nouvelle rebellion, se rendit à Saint-Alban, et son étonnement fut sans égal quand il aperçut les bannières de la maison d'York, qui flottoient dans les campagnes. Le duc de Buckingham, envoyé pour s'informer des motifs de cette démonstration hostile, rapporta que le duc d'York protestoit de sa soumission respectueuse, mais qu'il exigeoit l'emprisonnement de Somerset et de ses principaux adhérents. Henri persista à s'y refuser, en disant même qu'il mourroit s'il le falloit pour défendre ses amis. L'attaque fut commandée (22 mai 1455). Les troupes du duc d'York forcèrent les barrières de la ville. Le lord Clifford qui les défendoit y fut tué. On se battit dans les rues. Une flèche frappa le roi au cou. Le duc de Buckingham, le lord Sudley, le comte de Stafford reçurent aussi des blessures assez graves. Le duc de Somerset et le comte de Northumberland succombèrent sous les coups des archers, et Henri ne parvint qu'avec peine à se sauver, en se réfugiant chez un tanneur. Les noms de cent vingt personnes des plus considérables de la cour, composèrent la liste des morts, parmi lesquels on ne compta pas un soldat, le petit nombre de ceux qui formoient la garde du roi, ayant jeté ses armes et pris la fuite au commencement de l'action (1).

Le guet-apens consommé, car on ne peut donner d'autre nom à un pareil attentat, quelque opinion qu'on puisse avoir de Henri VI et de Somerset, on vit le duc d'York triomphant, venir trouver le roi et s'agenouillant devant lui avec une feinte humilité, l'engager du ton le plus respectueux, à se rendre au tombeau de Saint-Alban, pour remercier le ciel de la mort du traître Somerset; il le conduisit ensuite dans un appartement de l'ab-

(1) Les partisans de la maison d'York portèrent à 8000 (Stall, p. 168). ou à 5000 (Stow, p. 400), le nombre des morts, afin de faire supposer un combat régulier, où les troupes du roi se seroient défendues, mais des lettres de témoins oculaires, publiées par Fenn, tome I, page 100, établissent qu'il ne périt que 120 personnes, toutes du parti du roi.

t fit mettre un appareil à sa blessure.
le et malheureux roi remit toute son
aux mains de son ennemi. Le duc
annonça au parlement que son in-
n'avoit été que celle de tout loyal An-
e soulager les maux de la nation, et
paisiblement connoître au roi les
vres de ses ministres; mais que, trai-
ent attaqué par Somerset et réduit
dre sa vie, il avoit mis son espoir en
idence divine, qui ne lui avoit pas
e roi lui accorda une amnistie géné-
ur toutes les offenses qu'il pouvoit
ommises jusqu'à ce jour. Warwick,
ell, Salisbury obtinrent la même fa-
ientôt on fit savoir au parlement que
ure de Henri VI, bien que légère et
nerie, avoit porté un nouvel ébran-
dans ses organes, et qu'il étoit hors
de se livrer aux affaires publiques.
mmunes invitèrent le duc d'York à
lre le titre et les fonctions de protec-
e duc les remercia; mais avec une
ie affectée, il allégua son incapacité,
upplia de porter leurs vues sur un
plus digne de cet honneur. Les
e joignirent aux représentants des
nes, vantèrent ses talents et sa sagesse
xaltèrent aux nues. Richard s'humi-
ore, et pour dénoûment à cette co-
accepta, mais avec la condition que
ectorat ne seroit point cette fois ré-
à la volonté du roi. Le comte de Sa-
fut revêtu de la charge de chancelier,
mte de Warwick obtint l'important
ement de Calais.

uc d'York jouoit mal le rôle de con-
ır. Il aspiroit à la couronne, mais ses
imides hésitoient à se lever pour l'at-
; et son caractère ne sembloit avoir
force qu'en le comparant à celui
ri. Un jour il fut absent. La reine
rite, qui n'ignoroit pas que l'affabi-
e la bonté du roi lui conservoient un
ombre d'amis, conduisit Henri VI à
mbre des pairs. Le monarque leur
par sa présence même et ses discours,
esprit n'étoit pas aliéné, et voyant
qu'on l'accueilloit avec intérêt et respect, il annonça qu'il reprenoit les rênes du gouvernement, et qu'il révoquoit à jamais la charge de protecteur (25 février 1456). Il ne rencontra aucune opposition, et le duc d'York lui-même à son retour parut souscrire sans regret à cet acte singulier. Mais il étoit difficile de réconcilier les parents des lords tués à Saint-Alban avec leurs adversaires, qu'ils ne considéroient que comme des assassins. Le roi se chargea de cette épineuse composition : il appela le duc d'York, Warwick et Salisbury à Coventry, et leur communiqua ses intentions avec douceur. Les pairs supplièrent Henri de déclarer que désormais il ne seroit plus fait grace à quiconque, fût-ce le duc, qui attenteroit aux droits de la couronne ou troubleroit la paix publique, et tous prêtèrent le serment de renoncer à se faire justice à eux-mêmes. Ce commencement de succès fit espérer qu'on arriveroit à calmer tant de ressentiments acharnés. L'archevêque de Canterbury, Bourchier, interposa ses bons offices pour engager les chefs des deux partis à se trouver à Londres, et à se pardonner mutuellement. Il ne falloit dans cette réunion, nécessairement armée, que le plus léger nuage pour exciter une horrible tempête; le maire de Londres, avec cinq mille hommes dévoués, se chargea de prévenir toute querelle, et de veiller au maintien de la paix. Le duc d'York parut avec une suite nombreuse, et prit ses logements dans la cité ; les Lancastriens, que l'on nommoit aussi les loyalistes, s'arrêtèrent à l'extérieur. Le roi résidoit à Berkham-stead. Black-Friars étoit le point de réunion des partisans du duc; White-Friars celui des amis de la maison de Lancastre (1). L'archevêque et les prélats couroient sans cesse d'une assemblée à l'autre, et le soir ils prenoient les ordres du roi. De tant d'efforts résulta une réconciliation plâtrée. Le duc d'York promit de payer cinq mille marcs aux enfants de Somerset, Warwick mille marcs à la famille

(1) Black-friars, les moines noirs; white-friars, les moines blancs. C'étoient des couvents.

de lord Clifford, Salisbury fit quelques avantages à celle du comte de Northumberland, et tous les trois ensemble s'engagèrent à fonder une chantrerie pour le repos des ames des lords tués à Saint-Alban : ce n'étoit pas là le fond de la question. Afin de sanctifier cet accord et de le faire connoître au peuple, Henri ordonna une procession à l'église Saint-Paul. La reine y fut solennellement conduite par le duc d'York, et les lords des deux partis confondus en un seul, donnoient chacun le bras à leur plus irréconciliable ennemi. On se quitta le sourire sur les lèvres et la rage dans l'ame. Le peuple avoit trop de sens pour s'y tromper : on n'abandonne pas si facilement des prétentions ou des droits à une couronne (1458, janvier).

Peu de temps après, le comte de Warwick, chargé du commandement de la marine, quitta le port de Calais avec une escadre de douze vaisseaux de guerre. Il rencontra une flotte de navires marchands au nombre de vingt-huit, appartenant aux citoyens de Lubeck, liés par des traités avec l'Angleterre. Warwick entreprit de les combattre avec ce que les chroniqueurs nomment son intrépidité ordinaire, c'est-à-dire qu'avec des hommes accoutumés aux batailles, il n'hésita pas à attaquer de simples marchands, qui se rendoient paisiblement d'un port à un autre sur la foi des traités. Mais à cette époque les mers étoient couvertes de pirates, et les prévoyants Lubeckois, préparés à tout, ne manquoient ni d'armes ni de courage. Ils se défendirent durant plusieurs heures, et parvinrent à mettre les Anglais en fuite dans un délabrement complet. Ils avoient cependant perdu six vaisseaux qui avoient coulé ou fait côte durant l'engagement. Lubeck se plaignit, et Warwick fut mandé à Westminster. Tandis que l'affaire s'instruisoit, une querelle s'engagea entre un de ses serviteurs et l'un des gens du roi. Leurs camarades prirent parti, le sang fut versé, et Warwick inquiet se sauva dans son gouvernement de Calais ; mais il s'étoit entendu avec le duc d'York et le comte de Salisbury, et la guerre civile avoit été décidée entre eux.

Les conspirateurs n'eurent pas même la pudeur d'agir en secret. Warwick et Salisbury ouvrirent les rangs de leurs partisans aux vieux guerriers de la Guyenne et de la Normandie. Les Lancastriens, avertis par ces préparatifs, convoquèrent les amis de Henri VI à Leicester, et leur distribuèrent des signes de ralliement. Ceux-ci représentoient le duc d'York comme un traître que la clémence du roi avoit trop épargné ; les autres comme un prince vertueux outragé par d'infâmes courtisans. La guerre étoit dans les esprits avant de produire ses derniers effets ; les grands s'attaquoient aux grands, les pauvres aux pauvres, les moines aux moines, lorsqu'enfin Salisbury abandonna son château de Middleham, et s'avança vers les marches de Galles pour opérer sa jonction avec le duc d'York. A Blorchead, il rencontra le lancastrien lord Andeley, qui commandoit des forces de beaucoup supérieures aux siennes. Un combat en règle étoit impraticable, s'il ne vouloit succomber ; il usa d ruse, et feignit de prendre la fuite ; les troupes du roi se débandèrent afin de le poursuivre ; mais lorsqu'une partie de celles-ci eut traversé un ruisseau qui le couvroit, il fit volte-face, et les mit aisément en déroute. L'autre portion effrayée se retira. Salisbury fit prisonniers le lord Dudley et plusieurs chevaliers ; Andeley avoit été tué dans l'action. Après cette victoire, le comte gagna Ludlow, quartier général du duc d'York, et Warwick ne tarda pas à les rejoindre avec un corps de vieilles troupes amenées du continent.

Il est probable que ces vétérans, dont la plupart avoient servi sous Bedford, ne se croyoient pas engagés pour combattre le roi d'Angleterre. Ils apprirent bientôt que Henri campoit à Worcester, avec une armée de plus de soixante mille hommes, et l'on ne put leur cacher qu'il faisoit aux insurgés des offres de réconciliation et de pardon que leurs chefs repoussoient obstinément. On se trouvoit en présence à Ludiford, lorsque le

duc d'York, à qui Salisbury avoit inspiré le goût des stratagèmes, imagina, pour accroître sans doute le dévouement de ses soldats, de déclarer que Henri étoit mort la veille, et de faire chanter une messe pour le salut de son ame. Ce dernier trait ne parut à sir Andrew Trollop, le chef des vétérans, qu'une honteuse déception, indigne de gens de cœur; en conséquence, il partit dans la nuit avec tous ses bataillons, et passa au service du roi. Cette defection jeta la consternation parmi les insurgés. Ce fut à qui s'enfuiroit le premier. Le duc d'York passa en Irlande, Warwick et Salisbury traversèrent le comté de Devon, et parvinrent à gagner Calais, suivis de leurs principaux partisans (novembre 1459). Henri, toujours indulgent ou foible, reçut en grace les troupes abandonnées de leurs chefs, et leur accorda une amnistie. Le parlement, toutefois, porta un acte d'accusation contre le duc et la duchesse d'York, les comtes de March et de Rutland leurs fils, le comte et la comtesse de Salisbury, le comte de Warwick, et quelques autres meneurs.

Le gouvernement du roi, malgré ses succès, ne commettoit que des fautes. L'une des plus graves étoit d'avoir laissé au comte de Warwick le commandement de l'armée navale, et le gouvernement de Calais. Afin d'y remédier, on confia la flotte au duc d'Exeter, et Calais au jeune duc de Somerset. Mais il étoit trop tard. Lorsque Somerset parut devant Calais, il fut accueilli à coups de canon, et forcé de débarquer à Guisnes d'où il eut la douleur de voir ses propres marins conduire ses vaisseaux à Warwick. Deux autres escadres, armées par les Lancastriens dans les ports du comté de Kent, allèrent successivement rejoindre la première. Warwick alors se trouva si fort qu'il ne craignit pas de se rendre à Dublin, pour y concerter ses démarches avec le duc d'York. Le duc d'Exeter le joignit à son retour, et cependant n'osa l'attaquer parce qu'il craignit le soulèvement de son escadre.

Tout à coup parut en Angleterre une sorte de manifeste où le duc d'York énuméroit les maux du peuple, parloit de la trahison de ses ennemis, les représentoit comme les partisans de la France, et faisoit un grand étalage de sa propre innocence et de celle des lords fugitifs. Warwick, avec quinze cents hommes débarqués dans le comté de Kent, vint appuyer le manifeste. Le comte de March, fils aîné du duc d'York, et le comte de Salisbury, son père, l'accompagnoient. L'archevêque de Canterbury vint le rejoindre, et lui amena les habitants de son diocèse. Le lord Cobham et d'autres personnes de distinction, avec leurs vassaux, grossirent si promptement son armée, qu'en peu de jours elle s'éleva, dit-on, à quarante mille hommes. Londres le reçut aux acclamations du peuple. Cinq évêques lui offrirent leurs services et leurs bénédictions, et enfin, le 10 juillet 1460, il se trouva en face de l'armée royaliste à Northampton. Henri disposoit de forces suffisantes pour se défendre avec avantage; mais le lord Grey de Ruthyn, qui commandoit son avant-garde, eut l'infamie de passer dans les rangs ennemis au moment où le combat s'engageoit. Le désordre se mit alors dans ceux de l'armée du roi. L'affaire fut courte; mais beaucoup de nobles périrent, parce que Warwick et le comte de March avoient ordonné de ne leur faire aucun quartier, en épargnant les simples soldats. Le duc de Buckingham, le comte de de Shrewsbury, les lords Beaumont et d'Égremont, ce dernier de la famille des Percy-Northumberland, sir William Lucy, plus de trois cents chevaliers, succombèrent en combattant, ou furent égorgés de sang-froid par les vainqueurs. Henri fut encore fait prisonnier. Il s'étoit retiré dans sa tente avec la dignité du malheur; la reine, redoutant la haine du duc d'York et de ses partisans, s'étoit enfuie à Chester, d'où elle parvint à gagner le territoire écossois avec l'héritier de la couronne.

L'innocence de mœurs et la simplicité de cœur du malheureux Henri lui attiroient les respects de ses ennemis mêmes, et inspiroient au peuple un attendrissement réel sur son sort. Un parlement annula les actes passés à

Coventry; et bientôt après, le duc d'York, suivi d'un grand nombre de cavaliers, fit son entrée à Westminster, s'avança silencieusement vers le trône, et y posa la main. Il attendoit peut-être qu'on l'engageât à s'y asseoir, quand l'archevêque de Canterbury prit la parole et lui demanda s'il ne se proposoit pas de visiter le roi, qu'on avoit provisoirement logé dans l'appartement de la reine : « Je ne connois personne en ce royaume, reprit Richard d'York, qui ne me doive d'abord sa visite. » On se tut; il se retira, et il alla prendre possession de l'appartement ordinaire du roi. Mais cette démarche, qui annonçoit hautement sa prétention, ne lui conféroit cependant pas la couronne. Ses plus dévoués partisans repoussoient, avec indignation, l'idée qu'il songeât sérieusement à détrôner le fils de Henri V, ce prince entouré de tant de gloire à sa naissance, couronné roi de France et d'Angleterre, qui régnoit déjà depuis trente-neuf ans, auquel il avoit fait hommage et juré fidélité sur la sainte hostie, dont il avoit accepté de vastes domaines, et que la douceur de son caractère et ses vertus privées mettoient presqu'au rang des saints, selon le dire du peuple qui l'aimoit. Le duc d'York, toutefois, ne s'arrêta point à ces scrupules, et l'évêque d'Exeter lut de sa part, à la chambre des lords, un mémoire où il rappeloit sa descendance de Henri III par Lionel de Clarence, troisième fils d'Édouard III, et l'usurpation du trône par Henri de Lancastre, comte de Derby, fils de Jean de Gand, tandis qu'à la mort de Richard II la couronne appartenoit de droit à Roger Mortimer, comte de March, arrière-petit-fils de Lionel, que représentoit légitimement, aujourd'hui, lui Richard, duc d'York. Il exhortoit les grands de l'État à rentrer dans la ligne de l'équité, et à lui remettre un sceptre qui lui appartenoit. Les pairs écoutèrent cette lecture en silence, et aucun des amis de Richard n'élevant la voix en sa faveur, il dut se borner à demander une prompte détermination. Les pairs avertirent Henri VI de ce qui se tramoit, et le répondit : « Mon père étoit roi, le sien l'étoit; je le suis depuis quarante années. Vous, vos pères, vos aïeux, vous nous avez successivement promis fidélité; mes droits n'ont pu changer : voyez ce qu'on peut répondre à ce duc. » Les lords consultèrent alors les juges, les avocats, les procureurs du roi qui, tous, s'excusèrent et voulurent se dispenser de donner leur avis; cependant, on les y obligea. Les lords, éclairés par eux, rédigèrent ensuite un avis au nom de la chambre, et présentèrent au duc d'York diverses objections, dont les principales étoient qu'ayant fait serment à Henri, il avoit perdu le droit de réclamer, comme eux d'admettre sa réclamation par le même motif; que divers actes de divers parlements avoient détruit à jamais les titres de la maison de Clarence; que les droits des femmes, les seuls dont il pût se prévaloir, avoient été annulés par des substitutions en faveur des mâles; que les armes qu'il portoit n'étoient pas celles de Clarence, mais celles d'Edmond d'York, cinquième fils d'Édouard III; que Henri IV enfin avoit été reconnu comme légitime héritier de Henri III. Le duc d'York n'eut pas de peine à réfuter ces objections. La seule qui lui parut réellement importante étoit la sainteté des serments prêtés; mais il trouva des motifs pour prouver que les serments politiques n'avoient aucune validité; les siens ne pesoient nullement sur sa conscience, et si quelqu'un vouloit en appeler à la juridiction de l'Église, il étoit tout prêt à répondre à quiconque oseroit le faire. Les lords admirent donc la légitimité de sa réclamation; mais ils proposèrent, comme compromis, de laisser la couronne à Henri VI sa vie durant; Richard devoit être reconnu héritier présomptif, et lui succéder après sa mort; et les comtes de March et de Rutland devoient promettre de ne point inquiéter Henri, et d'employer même toute leur influence pour le maintenir sur le trône. Ces conditions furent acceptées par Richard et ses fils. Henri, prisonnier, n'avoit aucun moyen de résistance; et les parties contractantes, le monarque dépossédé à leur tête, allèrent, en cérémonie, rendre grâce à Dieu du résul-

›éré de leurs longues et sanglantes s.

ine Marguerite, princesse d'un grand et d'un rare mérite, n'avoit pris le passer en Écosse, après la bataille :hampton, que parce que le duc ui avoit envoyé, au nom du roi, l'or- ɜ rendre immédiatement à Londres, ɜût mise au pouvoir du nouvel usurpa- si que son fils. Mais son génie et son ne lui avoient pas failli dans ces cir- ɔes difficiles. Ses menaces réitérées, nesses, ses avis rassembloient, dans l'York même, les partisans des Lan- , tandis que le duc s'occupoit à dis- ɜridiquement ses droits à la cou- et tout à coup, on apprit que le duc ɜrset, le comte de Northumberland, ɜ de Devon, les lords Dacres, Clif- evil, étoient à la tête d'une armée de ille hommes. La reine se servoit resse de la jalousie dont les barons ɜtés septentrionaux étoient, depuis nps, animés contre ceux des pro- ɪéridionales, qui disposoient orgueil- ɪnt du trône et du gouvernement. ɪit attendri sur ses malheurs, on ne t qu'avec admiration, et l'on exécu- ordres avec enthousiasme. Les ducs et de Salisbury se mirent immé- nt en marche pour étouffer ce qu'ils idéroient encore que comme les étin- 'une rébellion; mais ils rencontrè- ntôt Somerset, qui attaqua et défit ɪnt-garde. Ils atteignirent cependant resse de Sandal et s'y réfugièrent. ɜ de la reine leur offrit de combattre lle rangée. Les personnes sages leur ɔient d'attendre l'arrivée des renforts ɜ amenoit le comte de March, mais our-propre ne leur permit pas d'en- de sang-froid les menaces d'une ils acceptèrent le combat à Wake- ɔc des forces inférieures, et furent . Le duc d'York fut tué; deux mille et la plupart des chefs importants ɪ à ses côtés. Le comte de Salisbury, sonnier et conduit à Pontefract, y fut décapité le lendemain, après un simulacre de conseil de guerre. Le jeune comte de Rutland, second fils du duc d'York, à peine âgé de douze ans, fut arrêté, sur le pont de Wakefield, par le lord Clifford qui lui demanda son nom. Le malheureux enfant, que la vue du carnage et la mort de son père avoient frappé d'horreur, tomba sur les genoux sans avoir la force de répondre, et le gouverneur qui l'accompagnoit, dans l'espoir de lui obtenir quelque respect de la part des hommes farouches qui l'entouroient, se hâta de dire que c'étoit le fils du duc d'York, et qu'on en obtiendroit une bonne rançon. « Tu es à moi, s'écria Clif- » ford avec rage, ton père a tué le mien, et » je vais te tuer! » Clifford enfonça son épée dans le cœur du pauvre enfant, et donna le corps au gouverneur, pour qu'il le portât à sa mère, et qu'elle en mourût de douleur. La reine, à qui l'on présenta celui du duc d'York, ordonna de le décapiter, d'entourer sa tête d'un diadème de papier, et de l'exposer sur les murailles de la ville dont il portoit le nom. Ce siècle n'étoit pas celui des sentiments humains.

Édouard, comte de March, apprit la mort de son père et de son frère, et se promit de les venger. Il se trouvoit alors à Glocester; son armée étoit considérable, et il se hâta de se jeter au-devant de la ville de Londres, pour en intercepter le passage aux troupes de la reine. Marguerite, ayant formé deux divisions de son armée, confia l'une d'elles, composée d'Irlandois et de Gallois, à Jaspar Tudor, comte de Pembroke, frère utérin de Henri VI, et prit elle-même le commandement de la seconde. Pembroke attaqua le comte de March à la croix de Mortimer, près Wigmore; mais, après un combat sanglant, il fut vaincu et ne dut son salut qu'à la fuite. Quatre mille hommes périrent dans cette affaire. Le lendemain, Owen Tudor, l'époux actuel de la veuve de Henri V, le lord Throgmorton et sept autres chevaliers, furent décapités en représailles de la mort de Salisbury et du comte de Rutland.

La reine Marguerite avoit conduit sa di-



Costumes des archers sous Henri VI.

vision, avec plus de talent ou plus de bonheur, jusqu'à Saint-Alban où elle rencontra le comte de Warwick dans une position formidable. Nonobstant ce désavantage, les Lancastriens attaquèrent les Yorkistes avec fureur, leur tuèrent deux mille hommes et restèrent maîtres du champ de bataille, où ils trouvèrent Henri VI abandonné dans une tente. Le lendemain, le lord Bonville et le brave sir Thomas Kyriel furent décapités en représailles de la mort d'Owen Tudor et de Throgmorton.

Cette victoire ne changea point la destinée. Les charmes de Marguerite, ses prières n'eurent point le pouvoir de retenir dans les bornes de la discipline des soldats qui ne s'étoient engagés à la suivre que sous la promesse du pillage. Ils se répandirent dans

les campagnes, ravageant les terres des amis comme celle des ennemis; et les citoyens de Londres effrayés, fermèrent leurs portes, nonobstant les proclamations de Henri. Edouard recueillit les débris de l'armée de Warwick, et se trouva en mesure d'attaquer avec succès le corps désorganisé des royalistes. Marguerite comprit qu'il falloit battre en retraite et se retirer dans les comtés du nord; elle s'y décida promptement et ne fut pas poursuivie. Mais Edouard, dont le jeune esprit, moins circonspect que celui de son père, concevoit que dans la carrière qu'il entreprenoit, il falloit agir résolument et gagner les hommes par la hardiesse même de l'action, entra dans Londres comme un monarque triomphant, aux acclamations du peuple, que sa jeunesse, la beauté de sa figure, sa bravoure et son affabilité séduisirent au premier moment. Il y entra avec la détermination bien arrêtée de prendre le rang et le titre de roi. Son armée se rassembla, comme pour passer une revue, dans la plaine de Saint-John, en présence d une foule innombrable. L'évêque d'Exeter harangua les spectateurs, remua les ames en peignant la violence et la tyrannie de la maison de Lancastre, parla aux intérêts des contribuables en énumérant les dilapidations commises dans le trésor, et, mettant à profit l'effet qu'il avoit produit, il demanda si l'on ne vouloit pas accepter pour roi, Edouard comte de March, fils aîné du duc d'York. De vives acclamations signalèrent l'adhésion populaire. Le prince se rendit alors à Westminster où s'étoient réunis des évêques, des lords, des magistrats, des personnes de distinction; il leur rappela ses droits, et fut interrompu par les cris répétés de « vive le roi Edouard ». Des hérauts annoncèrent son élection dans tous les quartiers de la ville de Londres, et la déchéance de Henri VI (5 mars 1461).

Telle fut la fin du règne de ce fils du conquérant à qui la couronne épineuse d'Angleterre paroissoit encore trop légère, et qui prétendoit la surcharger de tout le poids de la couronne de France. Toute l'Europe avoit retenti de cette qualification fastueuse de roi de France et d'Angleterre, dont on avoit salué un enfant au berceau, dans la forteresse de Vincennes; mais quand le sort ordonnoit ainsi de son élévation, la nature oublioit de lui faire l'ame qui convenoit à de si hautes destinées. Doux, bienveillant, miséricordieux, patient, religieux, Henri eût été le modèle des pères de famille, dans une condition obscure; sur le trône, il ne fut que le misérable jouet des passions ambitieuses de ses oncles. De sa foiblesse découlèrent la plupart des calamités de son règne, et il est probable qu'il ne dut la dernière infirmité de l'esprit, la perte momentanée de la raison, qu'à l'horreur que lui causèrent les crimes commis sous ses yeux et en son nom.

Parmi le peu de statuts parlementaires passés sous ce règne, qui ne furent pas uniquement inspirés par une nécessité du moment, et qui restèrent pour ajouter aux constitutions fondamentales du royaume, on doit remarquer ceux qui régularisèrent le mode des élections. Il fut défendu aux shérifs d'admettre à voter tout individu qui ne résideroit pas dans le comté, ou qui n'y posséderoit pas un ténement libre du produit annuel de quarante shillings, et aux électeurs de porter leurs votes sur aucun candidat qui ne seroit pas chevalier, ou écuyer notable, ou gentleman, ou apte à le devenir. Les représentants des bourgs et cités durent être nécessairement choisis parmi les habitants de ces lieux; et un procès-verbal, scellé du sceau de tous les votants, dut être dressé pour chaque nomination.

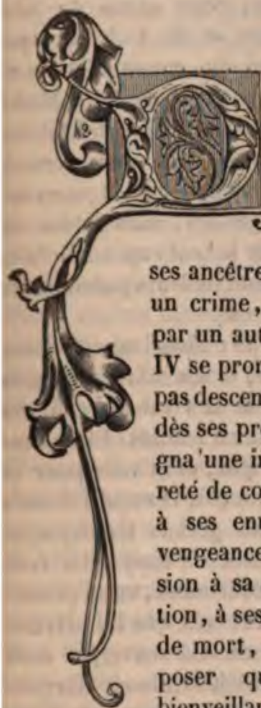
Les finances de l'Angleterre tombèrent durant le règne de Henri VI dans un état déplorable. La guerre coûtoit annuellement plus de vingt mille marcs. La dépense des gouvernements d'Aquitaine, d'Irlande et des marches d'Écosse atteignoit dix mille neuf cents livres; celle de Calais, onze mille livres; la marine et les prisonniers, trois mille sept cents livres. Il fallut souvent recourir au parlement pour soutenir la maison du roi, dont les frais s'élevoient à treize

mille livres, tandis que ses domaines ne lui en rapportoient que cinq mille. Enfin, quelques années avant la déchéance de Henri VI, les dettes de la couronne montoient à la somme de trois cent soixante-douze mille livres, et il s'en falloit annuellement de trente-cinq mille que les recettes de l'État ne couvrissent les dépenses du gouvernement.



Sceau de la communauté de Sainte-Marie de Lincoln.

ÉDOUARD IV.



Possesseur précaire d'un trône dont ses ancêtres étoient tombés par un crime, et où il remontoit par un autre crime, Édouard IV se promit au moins de n'en pas descendre par foiblesse, et dès ses premiers pas, il témoigna une inflexibilité, une dureté de cœur qui annoncèrent à ses ennemis d'implacables vengeances. La moindre allusion à sa conduite, à sa position, à ses projets, étoit punie de mort, si l'on pouvoit supposer qu'elle manquât de bienveillance. Un malheureux marchand de Londres, à l'enseigne de la couronne, s'étant permis de dire qu'il laisseroit peu de patrimoine à son fils, mais qu'il en feroit l'héritier de *la couronne*, fut dénoncé par les espions royaux, condamné à mort et exécuté pour cette innocente plaisanterie. On dressa de toutes parts des échafauds par ordre du nouveau roi, et ils furent bientôt rougis du sang des hommes qui hésitoient à se parer d'une rose blanche, signe de ralliement des partisans de la maison d'York, comme la rose rouge l'étoit des amis de la maison de Lancastre.

Si l'ardeur du pillage dont ses troupes étoient animées avoit forcé la reine à fuir vers les comtés du nord, la même cause lui amena de nouveaux soldats, lorsque, n'ayant plus rien à ménager, Marguerite appela tous les aventuriers sous ses étendards. Somerset rassembla dans le Yorkshire soixante mille hommes. Édouard et Warwick se hâtèrent de se mettre en marche pour arrêter ses progrès, et ils avoient environ cinquante mille soldats quand ils atteignirent Pontefract. Ils envoyèrent le lord Fitz Walter s'emparer du passage de Ferrybridge; mais le lord Clifford le surprit, fit un grand carnage d'Yorkistes, et tua Fitz Walter de sa propre main. Quelques heures après, le lord Falconberg tourna la position occupée par le lord Clifford, massacra les Lancastriens, et fit éprouver à Clifford le sort de Fitz Walter. Ces engagements furent les préliminaires d'une bataille générale, qui se donna, le 29 mars 1461, entre les villages de Towton et Saxton. Une neige abondante que le vent chassoit au visage des Lancastriens fut un utile auxiliaire aux Yorkistes. Le combat dura depuis le lever du soleil jusqu'au soir; et, dans sa fureur, Édouard ordonna de ne faire aucun quartier. Les partisans de Henri, malgré des prodiges de valeur, succombèrent et furent hachés en pièces. Le comte de Northumberland et son parent, sir John Nevil, le comte de Westmoreland et son frère, les lords Dacres et Welles, sir Andrew Trollop périrent dans l'action. Édouard fit décapiter sous ses yeux les comtes de Devonshire et de Wiltshire

dont les têtes allèrent sur les murailles de la ville d'York prendre la place de celles de Richard et de Salisbury. Les ducs de Somerset et d'Exeter, celui-ci avoit épousé une sœur d'Édouard IV, parvinrent à se sauver, et ils déterminèrent Marguerite à demander un asile au roi d'Écosse, près duquel ils la conduisirent. Si l'on en croit les historiens du temps, près de quarante mille hommes restèrent sur le champ de bataille de Towton. Une lettre confidentielle d'Édouard, dont l'original existe encore, annonce que ses hérauts avoient compté vingt-huit mille cadavres ennemis. Ce monarque fit, le lendemain, son entrée dans la cité d'York où il jeta une foule de têtes sous la hache de ses bourreaux; et quand ce besoin de vengeance fut satisfait, il se rendit à Newcastle, envoya le lord Montague au secours de Carlisle, assiégé par les Écossois, donna quelques ordres pour la reprise de Berwick que Henri leur avoit remis, et revint se faire couronner, en grande cérémonie, à Westminster (juin 1461).

Le parlement que le nouveau roi convoqua n'hésita pas, sous les yeux du vainqueur, à reconnoître solennellement les droits de sa maison, et, dédaignant les formes ambiguës et timides des actes passés avant la victoire, il déclara que Henri IV, Henri V, Henri VI n'avoient été que des usurpateurs, révoqua toutes les concessions et donations par eux faites, annula les condamnations des comtes de Cambridge, Salisbury, Glocester et Lumley, rapporta les statuts les plus importants passés sous le gouvernement de la maison de Lancastre, statuts que le bon sens populaire n'en considéra pas moins par la suite comme valides et obligatoires, et rendit un bill de proscription et de confiscation qui enveloppa la moitié des familles illustres de l'Angleterre. Henri VI, la reine Marguerite, le jeune Édouard leur fils, les ducs de Somerset et d'Exeter, les comtes de Northumberland, de Devonshire, de Pembroke, de Wilts, le vicomte Beaumont, les lords Roos, Névil, Clifford, Welles, Grey de Rougemont, Dacres, Hungerford, Hedie, Latimer, Montfort, Héron, cent trente-huit chevaliers, des prêtres, des écuyers furent déclarés traîtres, condamnés à la mort des traîtres, livrés à l'ignominie des traîtres. Ils perdirent leurs fonctions, leurs dignités, leurs domaines, leur nationalité. « Il étoit opportun, dit Édouard, d'anéantir à jamais tout le parti de la maison de Lancastre, et de frapper d'un seul coup son antique influence. » Un peu de sang étoit nécessaire pour compléter, par la terreur, cette scène de vengeance persévérante et de violence spoliatrice. Ce fut celui du comte d'Oxford, d'Aubrey de Vere son fils, de John Montgommery, de Thomas Tudenham, de William Tyrrel, qui fut versé. Une cour martiale prononça sommairement leur mort, sans enquête, sans interrogatoire, sans forme ou figure de justice, sur le seul exposé du fait: ils avoient pris le deuil de leurs parents tués à la bataille de Towton!

La reine Marguerite n'abandonnoit cependant pas tout espoir, et son infatigable activité sollicitoit partout des vengeurs à son époux, des défenseurs à son fils. Elle s'embarqua à Kirkcudbright, et fit voile pour la Bretagne. Le duc François II reçut l'illustre fugitive avec les plus grands témoignages d'intérêt, lui fit présent de cinq mille écus d'or ou douze mille couronnes, et lui promit de joindre une escadre à celle que lui octroieroit le roi de France. Ce souverain étoit alors Louis XI. Il résidoit à Chinon. Marguerite alla le trouver; mais, s'apercevant bientôt qu'il pourroit être de la politique de ce roi de la retenir forcément à sa cour, elle le quitta secrètement, et vint s'établir près du roi René de Sicile, d'où elle continua ses sollicitations. La plus efficace fut de promettre à Louis XI la remise de Calais. Il lui prêta vingt mille couronnes, et permit au comte de Varenne et au sénéchal de Normandie Brezé de s'attacher à sa fortune. A l'aide de l'escadre bretonne, Marguerite échappa aux poursuites de la flotte angloise, et débarqua deux mille hommes sur les côtes du Northumberland. Ils s'emparèrent d'abord

d'Alnwick; Dunstambourg et Bamborough tombèrent ensuite en leur pouvoir; et ces premiers succès en présageoient de plus importants, lorsque Édouard et Warwick s'approchèrent avec deux armées de vingt mille hommes chacune. Il fallut se résoudre à confier les places conquises au courage de leurs garnisons lancastriennes. Marguerite reprit la mer avec ses auxiliaires; mais tout son bonheur s'étoit épuisé. Une tempête fit périr les vaisseaux qui portoient ses trésors et ses armes; le lord Ogle réduisit dans Holy-Island ou Lindisfarne cinq cents François qui s'y étoient retranchés, et qu'il massacra jusqu'au dernier. La reine et le sénéchal de Normandie, sur un bateau pêcheur, gagnèrent une terre plus hospitalière, et portèrent la triste nouvelle de ce désastre à leurs amis de Berwick, où celle de la reddition des trois forteresses ne tarda pas à leur parvenir. Le duc de Somerset, le comte de Pembroke, les lords Roos et Richard Percy avoient heureusement obtenu une capitulation honorable, et, nonobstant l'acte du parlement, Édouard les avoit autorisés à résider dans leurs domaines.

L'intérêt le plus touchant s'attache dans l'histoire à l'infortunée reine Marguerite, dont les aventures furent aussi singulières que multipliées. Peu de femmes éprouvèrent de tels malheurs, et les supportèrent avec autant de grandeur d'ame, de courage et de dignité. Toujours occupée des destins de son fils, elle couroit d'un lieu à un autre, promettant, suppliant, caressant, maintenant les zélés, excitant les timides, et s'exposant aux plus étranges périls. Seule un jour avec son fils, au passage d'une forêt, elle fut entourée par une bande de voleurs, qui la dépouillèrent de son or et de ses bijoux, et auxquels elle se garda bien de faire connoître son nom. Les misérables se querellèrent si vivement pour le partage des joyaux, qu'ils se saisirent de leurs armes, et commencèrent un horrible combat. Marguerite, un moment oubliée, prit son fils dans ses bras, et s'enfonça rapidement au plus épais du bois. Elle étoit sauvée des brigands; mais elle avoit perdu toute trace frayée, et après avoir erré quelque temps, elle fut forcée de s'arrêter, accablée de faim, de fatigue et d'effroi. Les larmes de son fils achevoient de briser son cœur, quand elle s'aperçut qu'un des voleurs l'avoit suivie, l'épée à la main, et qu'il étoit au moment de l'atteindre. Alors, avec toute l'énergie du désespoir, elle laissa échapper un de ces cris de mère, auxquels rien ne sauroit résister dans la nature, et, s'avançant vers le brigand, elle lui dit : — Ami, je remets à ta loyauté le salut du fils de ton roi ! L'homme des forêts, touché de cette noble confiance, se dévoua au service de la princesse; il la cacha pendant quelques jours, parvint à la dérober aux recherches de ses compagnons, et la conduisit en sûreté au quartier des Lancastriens. Elle s'embarqua pour la Flandre, et se rendit dans le duché de Bar, où elle attendit le résultat des événements qu'elle essayoit encore de diriger.

Ces événements n'étoient pas heureux. Henri VI, foible instrument confié aux soins d'un petit nombre de mécontents, se cachoit dans une forteresse du Merionethshire, gardée par des Gallois qui n'avoient pas reconnu Édouard. Le duc de Somerset alla l'y rejoindre. Les Percy rassemblèrent leurs vassaux. Le lord Gray, qui d'abord avoit suivi le parti de la maison d'York, tourna ses armes contre elle, et s'empara d'Alnwick; les lords Roos et Hungerford parvinrent à réunir quelques centaines de combattants. Henri lui-même se mit en marche à la tête d'un corps de proscrits et d'Irlandais. Mais ses efforts étoient séparés, et conséquemment sans puissance. Le lord Montague avec quatre mille hommes surprit et tua Percy à Hedgrey Moor, près Wooller; Somerset, rencontré par cette armée victorieuse, sur les rives de la Dilswates à Hexham, succomba et fut fait prisonnier; Roos et Hungerford éprouvèrent le même sort; lord Gray fut livré par sa propre garnison (juillet 1464); et le roi Édouard, pour se délivrer à jamais de ces dangereux ennemis, ordonna de leur trancher la tête. So-

nerset fut exécuté dans l'abbaye de Hexham, Roos et Hungerford reçurent la mort sur la colline de sable à Newcastle; le sang de ir Humphrey Nevil, et celui d'une foule l'autres seigneurs attachés à la maison de Lancastre, ruissela sur les remparts de la ille d'York. Quant au lord Gray, la ven- geance d'Edouard n'eût pas été satisfaite par in supplice ordinaire. Gray fut conduit de- ant le roi, qui voulut jouir de sa honte et le ses souffrances. Le connétable d'Angle- erre Tiptof, comte de Worcester, lui lut sa entence : « Ralph Gray, tes éperons d'or » seront brisés à tes talons par cet homme » de cuisine ici présent. Tu vas être dégradé » de noblesse, de titres, d'armes, de digni- » tés. Les rois et hérauts d'armes vont t'ar- » racher ta cotte, pour te couvrir de cet in- » fâme surcot que tu vois, où tes armes » sont renversées. Le roi cependant te par- » donne, car tes aïeux souffrirent pour les » siens, et voici les conditions du pardon : » tu iras à pied, au milieu du peuple qui te » reprochera ton infamie, jusqu'à l'extré- » mité de la ville; tu y seras livré au bour- » reau ; un échafaud est préparé pour toi, » tu y monteras ; le bourreau te crachera » au visage ; tu auras ensuite la tête tran- » chée ; ton corps sera inhumé sans hon- » neurs par des moines ; ta tête sera placée » où le voudra le roi, pour subir les outra- » ges des serviteurs fidèles, et effrayer » ceux qui seroient tentés de t'imiter. » Cette sentence de pardon reçut à l'instant son exécution.

L'infortuné Henri s'échappa de Hexham, au moment où Montague s'emparoit de Somerset. On prit ses vêtements de cérémonie; mais il trouva un asile dans le Lancashire, chez de simples habitants. La nécessité de mettre en défaut les recherches des agents d'Édouard, le conduisit dans le Westmoreland, où le reçut John Machell à Crakenthorp; de là, il passa au comté d'York, et resta quelque temps à Waddington-Hall. Il y avoit un an qu'il menoit cette vie errante, lorsqu'un moine d'Abingdon le trahit et le livra aux gens de sir James Harrington, qui le remit au comte de Warwick. Edouard lui laissa la vie, mais il le fit traiter avec indignité. On lui lia les jambes avec des courroies; on lui fit faire trois tours à un pilori, et on l'enferma dans la Tour de Londres, où on le tint au secret le plus profond. Edouard, désormais rassuré sur les tentatives qu'on eût pu essayer au nom de ce fantôme de roi s'il fût resté libre, ne songea plus qu'à récompenser ses serviteurs; le lord Montague, frère de Warwick, fut créé duc de Northumberland, et le lord Herbert comte de Pembroke; Harrington reçut le domaine de Thurland Castle.

L'ambition d'Edouard étoit satisfaite. Son implacable amour de vengeance, assouvi, sembla sommeiller, et il se livra sans contrainte à des penchants plus doux, mais aussi impérieux. Ce fut l'origine des troubles de son règne, et des disgraces qui ne tardèrent pas à l'assaillir.

Jacqueline de Luxembourg, veuve de l'illustre duc de Bedford, avoit épousé en seconde noces un simple gentilhomme du nom de Wydeville, créé lord Rivers par Henri VI. Il avoit eu la sagesse de se tenir à l'écart dans sa terre de Grafton, durant la guerre civile; mais son gendre sir John Gray de Groby, s'étoit prononcé en faveur des Lancastres, et il avoit été tué au dernier combat de Saint-Alban, où la reine Marguerite avoit obtenu un inutile succès. Tous les biens de sir John Gray ayant été confisqués, la belle Élisabeth, sa veuve, s'étoit retirée à Grafton, dans le Northamptonshire, avec ses enfans, près de son père et de la duchesse de Bedford sa mère. Edouard, dans une de ses chasses, entendit parler de l'extrême beauté d'Elisabeth; il voulut la voir et fit annoncer sa visite à la duchesse. Lady Gray se jeta aux pieds du roi, et le supplia de prendre pitié de ses malheureux enfants. Les charmes d'Elisabeth touchèrent le cœur du monarque, et y allumèrent une passion dévorante; mais lady Gray étoit vertueuse, et les transports, les serments, les menaces même d'Edouard échouèrent contre une résolution inébranlable. Edouard sentoit com-

bien, dans sa position, il étoit imprudent et dangereux d'épouser une personne aussi inférieure; toutefois cette résistance inattendue accrut ses désirs, et, loin de lutter, il prit la détermination d'offrir son cœur et sa couronne à la femme qui lui sembloit le plus digne de l'un et de l'autre, par ses vertus et sa beauté. Le premier de mai 1464, il se rendit secrètement de Stony-Stratford à Grafton; et, devant un petit nombre de témoins choisis et discrets, le chapelain du roi d'Angleterre unit son maître à la veuve du proscrit John Gray.

Ce mariage ne fut rendu public qu'au mois de septembre suivant. Les ducs de Clarence et le comte de Warwick, présentèrent la nouvelle reine au conseil des lords rassemblés à l'abbaye de Reading. Les lords n'osèrent témoigner hautemen leur mécontentement de voir monter au trône la fille d'un simple chevalier, mais ils en murmurèrent en secret. Le couronnement toutefois eut lieu avec magnificence.

A peine Elisabeth eut-elle été reconnue qu'elle s'empressa d'user de son influence sur l'esprit du roi pour obtenir l'élévation de sa famille. Elle fut rapide et surprenante. Le lord Rivers, créé comte, devint grand trésorier, à la place du lord Mountjoy, que l'on destitua sans motifs, et peu après il obtint la charge de grand connétable avec la survivance pour son fils. Le roi maria les cinq sœurs d'Elisabeth aux plus riches héritiers de l'Angleterre, le jeune duc de Buckingham, les comtes d'Essex, d'Arundel, de Kent et le lord Herbert, créé comte de Huntingdon. Le frère aîné d'Elisabeth épousa la fille de feu lord Scales, et reçut les titres, les dignités et les biens de cette maison; son second frère eut en partage la main d'une femme de quatre-vingts ans, la duchesse douairière de Norfolk, dont les richesses étoient immenses (1); enfin le fils d'Elisabeth et de sir John Gray, encore enfant, fut fiancé à la nièce du roi, fille et héritière du duc d'Exeter.

(1) Jouvencelle d'environ quatre-vingts ans, mariage diabolique, dit un chrouiqueur. Wyrcester, 501.

Ces hautes alliances étonnèrent la plupart des familles qui composoient la cour d'Edouard, et dont plusieurs furent forcées de renoncer aux projets qu'elles avoient formés. Celle de Nevil surtout les vit d'un œil jaloux, et regarda comme une injure personnelle le mariage du jeune Gray et de l'héritière d'Exeter, que le comte de Warwick avoit, dans sa pensée, destinée au fils du lord Montague son frère. Cette puissante famille des Nevil se composoit de l'évêque d'Exeter, chancelier d'Angleterre, dernièrement promu à l'archevêché d'York; du lord Montague à qui tous les biens féodaux des Percy avoient été donnés par Edouard avec le titre de comte de Northumberland, et le commandement des Marches orientales écossoises, et enfin du comte de Warwick, commandant des Marches occidentales, grand chambellan, gouverneur de Calais, poste éminemment lucratif, général en chef des armées du roi et son principal ministre. Tous les trois étoient comblés des faveurs et des bienfaits d'Edouard, mais ils s'aperçurent, à des signes imperceptibles pour tout autre que des courtisans, de la diminution de leur crédit, et de la lassitude que la tutelle où ils prétendoient retenir le roi avoit produite en ce monarque. La mésintelligence éclata bientôt à la suite de l'ambassade en France du comte de Warwick, chargé de négocier le mariage de Marguerite sœur d'Edouard, avec un des princes de ce royaume. Le roi d'Angleterre avoit jeté les yeux sur le comte de Charolois, fils du duc de Bourgogne; Warwick au contraire désignoit à son gouvernement un prince du sang de la maison régnante. Edouard, pour se délivrer des conseils impérieux de Warwick, et se donner la liberté d'agir sans contrôle, parut approuver ses propositions, et lui permit d'en conférer avec le roi de France alors à Rouen; mais tandis que le comte s'en ouvroit à Louis XI, un fils naturel du duc de Bourgogne, se rendoit à Londres et traitoit directement avec Edouard. Le roi convoqua un parlement, dans l'intention de lui faire part de ses volontés. L'archevêque d'York,



Costumes du temps d'Édouard IV.

chancelier, instruit de la duplicité du monarque, feignit une maladie afin de retarder l'ouverture de la session; mais le roi vint chez lui avec une suite nombreuse, lui reprit les sceaux, et lui retira en même temps deux manoirs qu'il lui avoit donnés. Sur ces entrefaites, arriva le comte de Warwick, accompagnant des ambassadeurs du roi de France, chargés de propositions honorables. Edouard refusa de les écouter, et les renvoya à un agent subalterne. Warwick indigné les combla d'attentions jusqu'à leur départ, et se retira ensuite dans son château de Middleham. Le mariage de la princesse avec Charles de Charolois, devenu duc de Bourgogne par la mort de son père, fut alors déclaré. Warwick ne put s'empêcher de le blâmer, et le roi, sous prétexte qu'on avoit dénoncé son ancien serviteur, comme devenu à la cour de France partisan secret de la maison de Lancastre, ordonna que deux cents de ses propres gardes surveillassent constamment le comte, et lui répondissent de sa personne. Cette mesure inconsidérée pouvoit entraîner les plus grands malheurs, mais l'archevêque d'York alla voir le comte Rivers : on arrêta dans cette entrevue, des bases de réconciliation, et Warwick reparut à la cour.

Les mécontentements de la noblesse étoient d'autant plus grands, qu'Édouard avoit eu la maladresse de demander au parlement et d'en obtenir la révocation des donations qu'il avoit faites depuis son avénement à la couronne. Il arriva encore que le jeune duc de Clarence, frère puîné du roi, reçu avec froideur dans la société de la reine, se crut outragé par le crédit sans bornes de la famille d'Élisabeth, et s'attacha au comte de Warwick avec toute l'ardeur de son âge. Il fut touché des charmes de la fille du comte, cohéritière de biens immenses que n'égaloit en rien l'apanage que lui faisoit son royal frère: il demanda sa main. Warwick, qui voyoit dans Clarence le plus proche héritier de la couronne, la lui accorda; et, malgré l'oppo-

sition d'Édouard, l'archevêque d'York maria les deux jeunes gens à l'église Saint-Nicolas de Calais (1469).

Tandis que deux des chefs de la maison de Nevil enfreignoient aussi gravement les ordres du roi et blessoient ses droits de frère et de souverain, le gardien de l'hôpital de Saint-Léonard, dans le Yorkshire, réclamoit, avec une rigueur inaccoutumée, une certaine redevance d'un thrave ou de vingt-quatre gerbes de blé par charrue, jadis concédée à cet hospice par le roi Athelstan. Les paysans se plaignoient depuis long-temps de l'excès de cette redevance. Cette année ils prétendirent que son produit n'étoit pas appliqué au soulagement des pauvres, mais qu'il étoit volé par les administrateurs et ils se refusèrent au paiement de cet impôt. On voulut employer la force pour les y contraindre, ils prirent les armes, massacrèrent les agents des moines, et s'approchèrent de la ville d'York, au nombre de quinze mille hommes, commandés par Robin de Redesdale. Le lord Montague, frère de Warwick et comte de Northumberland, n'hésita pas à marcher contre les insurgés; il les défit, et livra au bourreau leur commandant. Cette action n'étoit pas celle d'un traître ou d'un rebelle.

Les insurgés ne furent pas découragés de ce premier échec. Sir John Conyers, officier d'un grand âge et de la plus haute distinction, se mit à leur tête, et prit pour adjoints les fils du lord Fitz-Hugh et du lord Latimer, tous deux de la famille Nevil, et proches parents du comte de Warwick. Leur but avoué n'étoit plus la rémission de quelques gerbes de blé, mais l'expulsion de la famille Wydeville qui opprimoit le bon peuple d'Angleterre, et qui s'étoit emparée de l'esprit du roi par les moyens des enchantements dont se servoit la sorcière Jacqueline de Luxembourg, jadis duchesse de Bedford. A peine le nom du grand Warwick eut-il été prononcé, que ses nombreux vassaux accoururent de toutes parts, et formèrent, en peu de jours, une armée de plus de cinquante mille hommes. Lady Rivers effrayée porta plainte au roi contre Thomas Wake qui l'avoit publiquement accusée de sortiléges, et protesta de sa croyance chrétienne et catholique. Édouard se hâta de proclamer l'innocence de sa belle-mère, et, réunissant quelques troupes, se porta sur le château de Fotheringay; mais le nombre des rebelles qui s'augmentoit, et dont l'audace menaçoit ouvertement l'existence de tous les membres de la famille Wydeville, engagea ceux-ci à fuir vers leurs domaines, afin de se soustraire à la fureur de leurs ennemis. Édouard, après s'être avancé jusqu'à Newark, revint à Nottingham d'où il écrivit au comte de Warwick, à l'archevêque d'York et au duc de Clarence qu'il les attendoit promptement, et les recevroit avec tendresse, sans aucun reproche du passé. Il avoit également appelé à son aide le lord Herbert, créé dernièrement par lui comte de Pembroke, et le lord Stafford, comte de Devon. Tous deux accoururent avec des troupes assez nombreuses; mais ils se querellèrent à Banbury, à raison du choix du logement, et le comte de Devonshire jugea convenable de se retirer.

Le comte de Pembroke attaqua un détachement de rebelles, fit prisonnier Henri Nevil, comte Latimer, et sans procédure ni jugement, ordonna de le mettre à mort. Ce sang fut vengé le lendemain. Un corps plus nombreux d'insurgés défit, à son tour, les Gallois commandés par Pembroke, en passa cinq mille au fil de l'épée, et, s'étant emparé, dans la forêt de Dean, du père et du frère de la reine, le lord Rivers et sir John Wydeville, les immola aux mânes de Latimer. Édouard, dans sa fureur, se répandit en injures contre le lâche Stafford, le fit décapiter à Bridge-Water, et, accablé de douleur, se rendit à Olney où il trouva Clarence, Warwick et l'archevêque d'York, débarqués depuis peu de jours, pour obéir, disoient-ils, à son invitation. Le roi se laissa d'abord gouverner par son humeur; mais, au milieu des reproches qu'il leur adressoit, il s'adoucit tout à coup, et parut entièrement satisfait des excuses assez légères dont ils coloroient leurs actions. Il venoit de reconnoître qu'il étoit en réalité, leur prisonnier. Le comte

de Warwick le pria respectueusement de le suivre à son château de Middleham, et, comme il s'en absenta lui-même, il lui laissa l'archevêque pour le surveiller et le garder.

Les événements de cette époque sont extrêmement obscurs. Ce que fit Édouard à Middleham est entièrement inconnu, et il paroît même que sa destinée fut quelque temps ignorée du peuple. Les partisans de Henri VI saisirent ce moment pour déployer son étendard dans les marches d'Écosse, et lorsque Warwick somma les partisans d'Édouard IV d'accourir à la défense de leur souverain, ils demandèrent d'abord s'ils en avoient un, et ce qu'il étoit devenu. Warwick fit donc paroître Édouard dans la ville d'York. Le comte marcha contre les Lancastriens, les vainquit, et conduisit leur chef à Édouard qui exerça son autorité souveraine en lui faisant trancher la tête. Peu de temps après, au grand étonnement de ses amis, Édouard se montra dans sa capitale. Avoit-il trompé la vigilance de l'archevêque? Avoit-il conclu un traité particulier avec le comte de Warwick? C'est ce que l'histoire n'a point rapporté. Il accorda une amnistie générale à tous ceux qui avoient pris parti contre lui; et Clarence et Warwick, admis à son intimité, parurent n'avoir rien perdu de ses faveurs et de sa confiance. Le roi créa même duc de Bedford le jeune Georges, fils du comte de Northumberland, et annonça l'intention de le marier à sa propre fille Élisabeth.

Cette apparence de réconciliation n'étoit que le repos simulé de deux tigres qui guettent le moment de s'élancer l'un sur l'autre, et de se déchirer. La méfiance étoit au fond des cœurs; et un jour qu'Édouard avoit accepté une grande fête que l'archevêque lui donnoit à sa terre de Moor dans le Hertfordshire, sur un seul soupçon, sur un mot mal compris, il s'élança vers la porte, s'empara d'un cheval tout sellé, et se rendit au galop à Windsor. La duchesse d'York, mère du roi, ménagea une seconde réconciliation aussi sincère, et tout à coup une nouvelle insurrection éclata dans le Lincolnshire (1470).

Par qui étoit-elle excitée? On l'ignore complétement. Ce fut au duc de Clarence et au comte de Warwick qu'Édouard confia le soin de lever des troupes pour sa défense. Sir Robert Welles commandoit les insurgés. Le roi manda près de lui lord Welles son père, et sir Thomas Dymork, et leur ordonna d'user de leur influence pour ramener à son devoir le jeune Robert. Ils ne purent réussir, et, nonobstant les promesses du roi qui leur avoit garanti la vie, ils se sauvèrent dans un sanctuaire. Édouard les en arracha et leur fit trancher la tête au mépris de sa parole. Il attaqua ensuite les insurgés à Elsingham, les dispersa, et fit décapiter sir Robert Welles et sir Charles de La Lande, faits prisonniers après l'action. Son connétable, le comte de Worcester, envoyoit en même temps à la mort, dans la ville d'York, le lord Willougbby et une foule de chevaliers pour lesquels il avoit inventé de nouveaux supplices. Tuer ne suffisoit pas à ces barbares, il falloit encore que les victimes expirassent dans les souffrances, et ils mettoient tout leur génie à en varier les tortures.

Après cette victoire, Édouard se crut, sans doute, en mesure de se venger. Il déclara qu'il étoit instruit que Warwick et Clarence avoient formé le projet de rejoindre les insurgés, et il leur dépêcha Garter (Jarretière), son roi d'armes, pour les sommer de comparoître devant lui, afin de se justifier. Ils connoissoient trop bien Édouard pour se résoudre à obéir, et ils se rendirent en hâte à Manchester, où ils pensoient que lord Stanley, beau-frère de Warwick, leur donneroit un asile. L'armée royale ne put les suivre promptement à défaut de vivres. En attendant, le roi énuméra dans une proclamation les griefs qu'il avoit à leur reprocher, et leur fixa un court délai pour rentrer dans leur devoir, les assurant encore de sa clémence et de sa tendre amitié. Cependant il ôta la lieutenance d'Irlande à Clarence, et le comté de Northumberland à Montague, et il offrit des récompenses à qui saisiroit son frère et Warwick; mais, quoiqu'il les poursuivît avec célérité, ils eurent assez d'avance

pour armer à Darmouth quelques navires et faire voile pour Calais. Les fugitifs n'y furent pas reçus comme ils l'avoient espéré. Le lieutenant de Warwick, Vauclerc, instruit des événements d'Angleterre, jugea le parti du roi plus puissant que celui de son bienfaiteur; il ordonna aux batteries de tirer sur ses vaisseaux, et les obligea de s'éloigner. Warwick indigné alla débarquer à Harfleur; Vauclerc reçut pour récompense le gouvernement de Calais.

Louis XI tenoit alors sa cour à Amboise. Dès qu'on lui eut rendu compte de la proscription et de l'arrivée en France du comte de Warwick et d'un frère du roi d'Angleterre, sa politique reconnut tout le parti qu'il pouvoit tirer d'un tel événement, et il ordonna de traiter les fugitifs avec les plus grands égards. Il les appela près de lui, les combla de témoignages d'intérêt, et les présenta à la reine Marguerite, épouse de l'infortuné Henri VI. Une haine implacable devoit séparer à jamais la reine et Warwick. Marguerite avoit envoyé le père du comte à l'échafaud; Warwick avoit été la cause immédiate des malheurs de la reine; il l'avoit bannie, il avoit fait tuer la plupart de ses amis ou partisans. Cependant leur intérêt commun les réunit. Warwick promit d'embrasser la cause de Henri VI, et de faire tous ses efforts pour le replacer sur le trône; Le prince Édouard, fils de Henri et de Marguerite, épousa la jeune Anna, seconde fille de Warwick. On ne se souvint de Clarence que pour déclarer que la succession à la couronne lui seroit dévolue dans le cas où le prince Édouard décèderoit sans enfants mâles.

Clarence, gendre de Warwick, ne possédoit qu'un esprit très-borné. Cet arrangement toutefois le blessa. Une dame, fort intrigante, de la maison de la duchesse, fut secrètement chargée par Édouard de ramener le duc au parti de son frère. Elle lui représenta qu'il n'étoit que l'instrument aveugle de la vengeance de Warwick, que la maison d'York avoit trop gravement outragé la maison de Lancastre pour que jamais il s'opérât entre elles une réconciliation sincère; que la volonté des princes ne suffiroit pas à cette œuvre, attendu que les chefs des deux partis avoient trop d'injures à venger pour que l'animosité qui les aigrissoit parvînt à s'éteindre dans une union imaginaire; que la prospérité de la famille de Henri VI ne pouvoit s'établir que sur les ruines de la sienne, et que son infortune alors ne trouveroit personne qui la plaignît et la consolât. Clarence, touché de ces raisons, promit à son frère, par l'intermédiaire de cette femme, d'abandonner les Lancastriens dès que l'occasion s'en offriroit.

D'une autre part, le comte de Warwick avoit expliqué à ses frères, l'archevêque d'York et le comte de Montague, les avantages de la nouvelle position qu'il s'étoit faite, et il leur envoyoit ses instructions par des gens affidés. La plus étrange imprévoyance marquoit toutes les actions d'Edouard. Il avoit d'abord ôté le Northumberland à Montague; puis, dans un retour de caprice, il l'avoit nommé marquis, titre vain qui ne compensoit en rien la possession d'un comté. Par surcroît d'imprudence il rendit le même homme dépositaire de toute sa confiance; l'archevêque rentra également en faveur, et le roi sembla perdre toute faculté de raisonnement et de réflexion, dans l'usage immodéré des galanteries et des plaisirs. Livré à toutes ses passions, il les assouvissoit à la fois en faisant verser le sang des partisans reconnus de Warwick, et déshonorant les familles au sein desquelles il portoit ses brutales amours. Le duc de Bourgogne, son beau-frère, essaya inutilement, par des avis réitérés, de l'arracher à son indolence; seul en Angleterre, il nioit l'orage qui grondoit et dont l'explosion prochaine alloit tomber sur sa tête.

Le Roi de France ayant donné des vaisseaux à Marguerite d'Anjou, celle-ci les remit à Warwick, et en peu de jours ils furent prêts à prendre la mer. Protégés par une escadre françoise, ils échappèrent à la flotte flamande du duc de Bourgogne, et débarquèrent à Darmouth un petit corps de



Sceau d'Édouard IV (1).

troupes, commandé par le comte de Warwick, le duc de Clarence, les comtes d'Oxford et de Pembroke. Un beau-frère de Warwick, le lord Fitz-Hugh, simuloit en même temps une insurrection dans le Northumberland, et le roi, détourné par cette ruse, étoit parti pour la réprimer. Les comtés du Sud se trouvèrent donc ouverts aux exilés. La prodigieuse renommée du comte de Warwick lui valut une armée de soixante mille hommes en peu de jours. Tout le comté de Kent se souleva en sa faveur ; il entra dans la ville de Londres, où déjà le docteur Godard avoit, à l'église Saint-Paul, prononcé le nom de Henri VI, proclama ce monarque (sept. 1470), et, sans s'arrêter, marcha sur Nottingham. Édouard surpris, mais non désabusé, reprit sa route vers cette forteresse en s'écriant que Dieu le servoit, puisque ses ennemis venoient d'eux-mêmes se jeter dans ses mains ; mais il ne tarda pas à s'a-

(1) EDVVARDVS : DEI : GRACIA : REX : ANGLIE : ET : DNS (*Dominus*) : HIBERNIE. *Édouard, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France, et seigneur d'Irlande.* Le roi, couronné, revêtu des habits royaux, et tenant d'une main un sceptre, et de l'autre la main de justice. Il est assis sur son trône, placé sous un dais gothique, aux colonnettes duquel sont appendus des écus aux armes d'Angleterre.



Contresceau d'Édouard IV (1).

rcevoir que le nom de Warwick avoit plus
pouvoir que le sien, et que son armée di-
inuoit de jour en jour par les désertions.
out à coup il apprit que six mille hommes
son camp, provoqués par le marquis de
ontague, venoient d'arborer la rose rouge.
qu'ils crioient : « Longue vie au roi Henri ! »
n chambellan, lord Hastings, lui démontra
'il n'avoit plus qu'une heure pour se sauver,

(1) Même légende qu'au sceau. Le roi, armé de tou-
pièces, tenant d'une main une épée nue, et por-
t de l'autre un écu à ses armes ; il est monté sur un
eval galoppant à droite, dont le caparaçon est brodé
armes d'Angleterre.

et lui amena un cheval. Edouard, suivi d'un petit nombre d'amis, courut jusqu'à Lynn, dans le Norfolkshire, y trouva un vaisseau anglois et deux navires flamands, et s'embarqua pour la Hollande avec huit cents hommes qui forcèrent les matelots à lever l'ancre et à mettre à la voile. Onze jours avoient suffi pour ruiner totalement sa puissance et lui ravir la couronne ! Il n'avoit pas eu même la chance d'un combat. Son danger ne cessa pas en quittant la terre. Les villes Anséatiques avoient eu naguère à venger des pirateries commises par des vaisseaux anglois ; elles avoient armé une flotte, et

le roi fugitif se vit au moment d'être fait prisonnier. Il ne se sauva qu'en jetant son navire à la côte. Il se trouvoit alors près d'Alkmaar, et il se fit reconnoître du gouverneur de la province, Gruthausen, qui le conduisit à La Haye, où résidoit momentanément le duc de Bourgogne.

Lorsque le comte de Warwick apprit qu'Edouard lui étoit échappé, il revint à Londres, et y fit une entrée triomphale, accompagné de Clarence qui n'avoit rien accompli de ce qu'il avoit promis à son frère. Il se rendit immédiatement à la cour, mena Henri VI au Palais de l'archevêque d'York, et, lui mettant la couronne sur la tête, il le conduisit à l'église de Saint-Paul où des actions de grâce furent solennellement rendues à Dieu. On ne sait si le foible Henri, prisonnier d'Edouard, devenu le jouet de Warwick, en éprouva de la joie ou de la douleur : il se prêta à toutes les mesures que l'on exigea de lui; il convoqua un parlement qui ne manqua pas d'annuler les statuts du règne d'Edouard IV, et de déclarer ce prince usurpateur; Glocester, frère puîné, fut spécialement proscrit; Clarence, institué héritier de Richard, duc d'York, reçut la lieutenance de l'Irlande et de nombreux manoirs; les Lancastriens recouvrèrent leurs titres, leurs dignités et leurs domaines; l'archevêque redevint garde des finances, le marquis de Montague, gouverneur des marches écossoises, et Warwick ajouta le titre de grand-amiral à celui de grand-chambellan et de gouverneur de Calais. La reine Elisabeth, avec ses filles, s'étoit réfugiée dans le sanctuaire de Westminster, où elle étoit accouchée d'un fils, et cette famille fut respectée dans cet asile. Warwick n'imita point Édouard dans ses vengeances et se garda d'ensanglanter son triomphe. Le connétable Worcester fut le seul des partisans de la maison d'York qui périt sur l'échafaud : ce personnage passoit pour un homme d'un profond savoir et doué de rares talents; mais il s'étoit signalé par d'horribles cruautés et le peuple l'avoit surnommé le Boucher.

A la nouvelle de la restauration de Henri VI, Louis XI fit rendre à la reine Marguerite les mêmes honneurs qu'à la reine sa femme; il ordonna des réjouissances publiques et se hâta d'envoyer à Londres une ambassade qui conclut un traité de paix et de commerce pour quinze années. Les ducs de Somerset et d'Exeter, qui, dans la crainte des émissaires d'Édouard, avoient long-temps caché leurs noms et langui dans une détresse digne de pitié, accoururent près de la reine et hâtèrent les dispositions qu'elle faisoit pour retourner en Angleterre avec le prince son fils; mais les vents contraires retardèrent leur départ, et une nouvelle révolution les replongea dans un abîme de douleur et de misère.

Le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, dont la politique tortueuse ne tendoit à rien moins qu'à l'abaissement de la France, n'avoit pas vu sans regret l'alliance de cette puissance avec l'Angleterre cimentée par le nouveau traité, et il craignoit que la réunion des armes des deux peuples ne lui devînt fatale. Du même sang que Henri VI, il n'osoit se prononcer ouvertement contre ce monarque; beau-frère d'Édouard, il hésitoit à l'abandonner à son triste sort. Dans sa perplexité, il défendit hautement à ses sujets de prêter assistance au roi détrôné; mais, en secret, il nolisa près des villes anséatiques dix-huit vaisseaux pour le transporter en Angleterre avec ses partisans, et lui donna une somme de cinquante mille florins.

Édouard, arraché par la main sévère de l'infortune à son indolence et à ses lâches amours, avoit recouvré toute son activité native et les qualités énergiques qu'il possédoit pour le malheur de l'Angleterre. Le 12 mars 1471, moins de six mois après sa fuite, il se présentoit sur la côte de Suffolk, avec quinze cents hommes; mais il étoit repoussé par un frère du comte d'Oxford. Deux jours après, il débarquoit à Ravenspur dans le Yorkshire, et se promettoit le même succès que Henri IV, venu comme lui en rebelle pour détrôner Richard II. Il s'aperçut toutefois qu'il n'étoit pas reçu comme l'avoit été le chef de la maison de Lancastre, et il imagina d'employer le système de mensonge

ssimulation qui avoit si bien réussi à e usurpateur. Il n'ignoroit pas comit profond et même religieux le res- Anglois pour le droit d'héritage ou mission des domaines patrimoniaux; donc les armoiries de la monarchie terre, ne conserva que la plume che des princes de Galles, et la devise , et déclara qu'il ne revendiquoit nt le trône, mais l'héritage de son duc Richard d'York, héritage dont oit pu le dépouiller, sans injustice, premier né, et qu'on venoit cependonner au duc de Clarence son frère. roit la guerre civile, et il avoit ores soldats de crier : *longue vie au ri!* Le peuple en crut sa protestation sa s'avancer. Rendu sous les portes le d'York, il en sollicita l'ouverture, rment au pied des murailles qu'il juré toute prétention à la couronne. ce serment au grand autel de la lle, et il commençoit à regarder son ise comme avortée, lorsqu'enfin ses s se montrèrent en foule, et lui forune formidable escorte. Il est impose rendre raison de l'irrésolution, idité des mesures de ses adversaires. quis de Montague commandoit un e troupes considérable aux environs tefract, et ne fit aucun mouvement tarder au moins sa marche; par une talité, le comte de Warwick se laissa r, et l'armée d'Édouard se trouva ntre celle du comte et la ville de : à Nottingham, elle comptoit déjà te mille hommes. Clarence jugea n favorable pour trahir la cause de u-père. Comme il l'avoit promis à e époque, il arbora la rose blanche, i de douze mille hommes, rejoignit là Coventry. Warwick et Oxford rérent le combat; Édouard, qui venobstant ses serments, de reprendre de roi, le refusa, entra en corresce secrète avec l'archevêque d'York, s frères avoient confié la garde de lle, et en obtint l'ouverture des portes. Il avoit trop à craindre du nombre des Lancastriens, domiciliés dans la ville de Londres, pour y faire un long séjour. Son but étoit de s'emparer de la personne de Henri; et quand il eut en sa puissance ce malheureux prince, il réunit toutes ses forces, et marcha au-devant de ses ennemis, qu'il rencontra près de Barnet. La veille de la bataille, Clarence, honteux du rôle qu'il jouoit, fit offrir à son beau-père sa médiation. « Saistu qui je suis, s'écria Warwick, en parlant au messager? Va dire à ton maître que Warwick, fidèle à sa parole, est un autre homme que le faux et parjure Clarence! Va lui dire que Warwick ne connoît pour médiateur que Dieu, pour arbitre que son épée. » Le lendemain (14 avril 1471), le combat commença au lever du soleil, et dura six heures avec le plus grand acharnement. Long-temps la victoire fut indécise; mais Warwick et le marquis de Montague ayant été tués, les Lancastriens prirent le parti de la retraite sous la conduite du comte d'Oxford, qui alla rejoindre le comte de Pembroke dans le pays de Galles. Édouard, suivant son usage, avoit donné l'ordre de ne faire aucun quartier, et le massacre fut épouvantable.

Au moment où périssoit le grand comte de Warwick, la reine Marguerite et le jeune prince son fils débarquoient à Plymouth, avec un corps d'auxiliaires françois. La nouvelle du désastre de Barnet ne tarda pas à lui parvenir, et la malheureuse princesse reconnut à l'instant que tout espoir étoit perdu. Elle se hâta de chercher un asile dans le sanctuaire de l'abbaye de Beaulieu; mais cependant des guerriers, fidèles à sa cause, le comte de Devon, les lords Wenlock, Saint-John, lui rendirent un peu de courage, la conduisirent à Bath, rassemblèrent encore des troupes, et formèrent le projet d'opérer leur jonction avec le comte de Pembroke. Ils atteignirent Tewksbury sur la Severn, mais le pont, que l'on comptoit traverser, se trouva déjà occupé par Édouard, avec une armée de beaucoup supérieure en nombre à celle de Marguerite. Le duc de Somerset

l'argent au comte d'Oxford. L'argenterie fut confisquée; l'or et les pierres précieuses de la mître servirent à fabriquer une couronne royale; les joyaux ornèrent agréablement les vêtements d'Édouard et les colliers de la reine, et le prélat garda prison jusqu'à sa mort.

Assis enfin avec sécurité sur le trône, Édouard IV nomma prince de Galles et comte de Chester le fils dont Élisabeth étoit accouchée durant son exil dans le sanctuaire de Westminster, et le fit reconnoître comme héritier présomptif de la couronne. Il récompensa Clarence et Glocester ses frères par d'immenses donations, dont l'inégalité jeta cependant au fond de leurs cœurs le germe d'une implacable inimitié.

Après tant de désastres et de massacres, la nation angloise devoit être fatiguée de dissensions et de guerres. Mais le duc de Bourgogne vint rappeler à Édouard que ses prédécesseurs avoient eu des prétentions à la couronne de France, et que s'il lui convenoit de les faire valoir de nouveau, l'armée bourguignone et flamande seroit disposée à se joindre à l'armée d'Angleterre. Charles-le-Téméraire ne demandoit pour sa part que les provinces du nord et de l'est, rendues indépendantes; tout le reste eût appartenu à son allié. Cette condition plut à Édouard; il voyoit dans cette guerre l'avantage de punir le roi de France de son attachement aux Lancastriens, et d'occuper quelques esprits turbulents qui ne se trouvoient pas assez récompensés. La perspective de rentrer en possession des conquêtes de Henri V flatta si bien la nation angloise, que, malgré la détresse où l'avoient plongée tant d'années de désordres, elle n'hésita pas à se charger de nouveaux impôts. Le parlement vota subsides sur subsides; le clergé donna le dixième de ses revenus; les lords imitèrent cet exemple. Cela ne suffisoit pas encore. Édouard établit un emprunt forcé que bientôt après il appela *Don gratuit* ou *Levée par voie de bénévolence*, et le produit en fut tel, que jamais, selon le continuateur des annales de Croyland, somme égale n'avoit été réunie et ne pourroit l'être en aucun temps. Afin de se délivrer de toute sollicitude sur les frontières écossoises, Édouard maria Cécile sa seconde fille au duc de Rothsay, fils aîné de Jacques III, et en juin 1475, il mit à la voile pour Calais, avec quinze mille archers et quinze cents hommes d'armes.

L'Angleterre doutoit si peu du succès de cette romanesque entreprise, qu'au départ du roi on l'avoit salué du titre de conquérant et qu'on s'étoit livré au futile plaisir de partager et distribuer les terres et les titres dont on espéroit entrer bientôt en jouissance. Les choses n'allèrent pas tout-à-fait ainsi. Le duc de Bourgogne, qui venoit de compromettre son armée et sa gloire en Allemagne, ne conduisit à Calais qu'un foible détachement. Le connétable de Saint-Pol, qui commandoit à Saint-Quentin, loin d'ouvrir les portes de cette ville aux Anglois, ainsi que l'avoit promis le duc, ordonna de tirer sur eux comme sur des ennemis. Cependant Édouard accompagna Charles-le-Téméraire à Péronne, où il ne fut pas médiocrement surpris quand il vit que l'entrée de la ville étoit interdite à ses soldats, sous le prétexte de leur indiscipline. En attendant une franche explication de ce procédé, il envoya son roi d'armes Garter à Louis XI, pour lui redemander la couronne de France et le défier en cas de refus. L'astucieux monarque écouta cet orgueilleux message avec une grande modération. Il entretint à part le héraut, lui parla des talents et du caractère d'Edouard avec éloge, lui fit présent de trois cents couronnes, et lui en promit quatre fois autant à la conclusion de la paix. Louis apprit de Garter ce qu'il lui convenoit de savoir : c'est que les lords Howard et Stanley étoient les conseillers intimes d'Édouard et que tous les deux détestoient la guerre.

Peu de jours après, un héraut françois, porteur de la réponse de Louis XI, se présenta aux lords Howard et Stanley et les pria de l'introduire auprès du roi d'Angleterre. Les expressions du message avoient été adroitement calculées. Le héraut insinua comme de lui-même que le roi de France étoit grand

ur du roi d'Angleterre, qu'il n'avoit
ours aux Lancastriens que pour nuire
e Bourgogne, traître et inconsidéré
rêt à renier Édouard comme il avoit
i suzerain, et qui ne cherchoit que
tage personnel. Les deux lords ré-
avec indignation quelques propos
supposés du duc de Bourgogne, qui
it l'esprit irritable d'Édouard. Il fal-
l'efforts pour l'amener à écouter des
ions de paix. On convoqua un con-
l'accommodement fut promptement
Louis XI prit l'engagement de payer
tement une somme de 75,000 cou-
et d'assurer à Édouard une pen-
uelle de cinquante mille écus. La
ée du roi d'Angleterre fut fiancée
hin de France. Marguerite d'Anjou
liberté en échange d'une somme de
e mille couronnes. Les petites diffi-
i pouvoient subsister encore furent
es à l'arbitrage de deux prélats, l'ar-
e de Canterbury et celui de Lyon,
ux princes, le duc de Clarence et le
Dunois. Enfin les monarques eurent
igny sur la Somme, une entrevue au
un pont, séparés l'un de l'autre par
ière; ils se donnèrent la main à tra-
guichet, et la posant sur l'Évangile,
rèrent une amitié à toute épreuve.

XI ayant plus d'intérêt à tenir sa pa-
à l'enfreindre, paya soigneusement
n de Marguerite et sa pension an-
et pour rattacher plus fortement la
Angleterre à son alliance, il donna
Hastings une pension de deux mille
es, une autre au chancelier, puis au
ward, au lord Cheney, au marquis
et, à sir Thomas Mongommery, à
mas Saint-Léger, et à plusieurs sei-
l'un haut rang. L'adroit monarque
ore d'autres vues en les tenant ainsi
ges; il ne pouvoit douter que ces
s étrangères ne fussent reprochées
s assez lâches pour les accepter, et
it entretenir par ce moyen parmi ses
un esprit de jalousie, de désordre et de haine qui les empêcheroit de songer désormais à lui nuire. Ce qu'il avoit prévu arriva. Le mécontentement des militaires éclata au moment du licenciement de l'armée. Il se forma des bandes qui commirent des vols et des meurtres dans plusieurs comtés, et le roi se vit obligé de parcourir lui-même ses provinces, faisant exécuter les lois à la rigueur, et d'après son caractère inexorable, n'accordant aucune grâce, quelque service que le coupable eût jadis rendu, quelque atténuantes que fussent les circonstances du délit. Ces mouvements, ce mécontentement populaire produisirent un bien. Édouard, pressé d'argent, n'osa toutefois recourir à de nouvelles impositions. Il arracha des dixièmes au clergé, retira des concessions légèrement faites, obligea les tenanciers de l'État à acquitter les rentes qu'ils avoient retenues. Mais d'autres ressources étoient nécessaires. Il les trouva dans l'ordre qu'il parvint à établir au sein de sa maison; il régla judicieusement ses dépenses; et de son trésor personnel passant au trésor public, il améliora, par analogie, l'administration financière du gouvernement. Il imagina de se livrer à des entreprises commerciales pour son propre compte; des vaisseaux de guerre parcoururent les ports de l'Europe, chargés d'étain, de toiles et de laines; et le peuple, qui cessa d'être opprimé par les agents du fisc, cessa lui-même de maudire le règne d'Edouard IV.

En abandonnant le parti de Warwick, avant la bataille de Barnet, Clarence avoit fixé la fortune sous la bannière de son frère Édouard; mais il avoit traîtreusement causé la mort de son beau-père. Ce service immense auroit dû lui valoir la reconnoissance du roi. Cependant, soit que Clarence montrât trop d'exigence dans ses prétentions, soit que le roi ne pût lui pardonner sa première défection, le duc crut reconnoître que la reine le voyoit de mauvais œil et que Glocester s'autorisoit d'un peu plus de familiarité avec leur frère couronné pour le traverser dans toutes ses démarches. Clarence s'abandonnant à l'impétuosité de son caractère, marqua d'abord son ressentiment par des paroles imprudentes;



Vaisseaux anglois sous le règne d'Édouard IV.

puis tout a coup garda le plus profond silence au conseil, cessa de manger à la table du roi, et se retira de la cour. La duchesse vint à mourir, empoisonnée, dit-on, par une de ses femmes qui fut condamnée et exécutée. Peu de temps avant, Charles-le-Téméraire avoit péri devant Nancy; et sa fille unique, la princesse Marie, héritière de possessions immenses, étoit recherchée par les plus grands seigneurs de France et d'Allemagne. Clarence se mit sur les rangs; mais Édouard, qui d'un côté redoutoit l'ambition de son frère, qui, de l'autre, ne se soucioit nullement de rompre ses traités avec Louis XI, ne l'appuya que foiblement, et la princesse épousa Maximilien d'Autriche. De ce moment, Clarence devint l'ennemi public d'Édouard, et celui-ci n'attendit plus qu'une occasion pour perdre son frère sans encourir trop de blâme.

Un jour, à la chasse, Édouard pénétra dans le parc de Thomas Burdett, gentilhomme attaché à la maison de Clarence, et tua une biche blanche apprivoisée. Burdett, dans sa douleur, s'écria qu'il eût voulu que le bois de l'animal eût éventré le chasseur qui avoit conduit le roi sur ses domaines. Ce propos fut entendu, et Burdett, accusé de crime de lèse-majesté, fut condamné à mort et exécuté, nonobstant les supplications de Clarence. Presqu'à la même époque, le lord Beauchamp étant venu à mourir, on soupçonna le chapelain de Clarence, John Stacey, d'avoir fabriqué des images pour l'envoûter, et le chapelain fut arrêté. On trouva chez cet ecclésiastique quelques traités de géométrie, quelques instruments de physique ou de chimie, science qui commençoit à se répandre; et sans d'autre examen, on décida que c'étoit un nécroman-

cien dont il falloit purger la société. On le mit à la torture; il avoua tout ce qu'on voulut, et on l'envoya au bûcher. Burdett et Stacey protestèrent de leur innocence sur l'échafaud. Clarence prit hautement la défense de son chapelain comme il avoit pris celle de Burdett, et s'exprima sans ménagement contre leurs persécuteurs, qui ne les avoient assassinés que pour l'affliger personnellement. Un théologien, nommé le docteur Godard, célèbre à cette époque, avoit recueilli les déclarations des deux victimes au moment de leur mort. Il consentit à s'exposer lui-même pour rendre hommage à la vérité, et Clarence l'introduisit devant le conseil, où il fit ses dépositions. Le roi s'offensa de cette liberté; il n'entendoit pas que l'on outrageât les gens qui rendoient la justice en son nom. Il revint à Londres, manda le duc, l'envoya à la cour, convoqua un parlement, et le chargea de juger son frère, sous l'accusation du crime de haute trahison.

Ce fut le nouveau Caïn qui dirigea lui-même les poursuites. Suivant lui, Clarence l'avoit appelé bâtard et magicien, ce qui donnoit à entendre qu'il n'avoit aucun droit à la couronne et qu'il étoit hérétique, adorateur de Satan. Toutes les conséquences de ces deux inculpations furent soigneusement déduites; elles enlevoient au roi l'allégeance de ses peuples, et le retranchoient de la communion chrétienne. Clarence, en outre, avoit eu l'intention d'envoyer son fils hors du royaume, comme si la vie de l'enfant eût été menacée par son oncle, et ses vassaux avoient reçu l'ordre de se tenir constamment armés et prêts à marcher au premier appel de leur duc; crimes d'autant plus abominables que Clarence ne pouvoit oublier la tendre affection dont le roi l'avoit constamment honoré, et l'indulgence qui avoit couvert ses premières fautes. Le duc repoussa ces accusations avec chaleur; mais c'étoit le roi qui poursuivoit, et les lords connoissoient sa cruauté. Nul n'osa résister à sa volonté, et le malheureux Clarence, déclaré coupable, entendit prononcer sa sentence par le grand-sénéchal duc de Buckingham. Ce qu'il y eut d'étrange, c'est que l'on annula, en même temps, le jugement qui avoit condamné à mort la femme soupçonnée de l'empoisonnement de la duchesse de Clarence. Vouloit-on faire supposer que l'auteur du crime étoit attaché à la duchesse par d'autres liens que par ceux de la domesticité, et rendre ainsi moins inique aux yeux du peuple le jugement qui condamnoit le prince? C'est ce que l'on ne sauroit affirmer. Quoi qu'il en soit, le duc de Clarence fut mis à mort, sans que le genre de supplice qu'on lui fit subir ait été bien constaté; le roi ne voulut pas d'exécution publique, et l'on a rapporté sérieusement que le duc avoit demandé à être noyé dans un tonneau de malvoisie! (Février 1478.)

Dans l'intention d'acquérir à sa famille de puissans soutiens, Édouard avoit recherché pour ses filles des alliances dans les principales maisons royales de l'Europe. Élisabeth, l'aînée des petites princesses, étoit fiancée à l'héritier du trône de France; Cécile, la seconde, au fils aîné de Jacques III, roi d'Écosse; Anna, la troisième, à l'infant Philippe, fils unique de Maximilien, archiduc d'Autriche, et de Marie, duchesse de Bourgogne; Catherine, la quatrième, au prince Jean, fils et héritier de Ferdinand, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille. Ces magnifiques préliminaires n'atteignirent point le jour de leur conclusion, attendu qu'à l'époque où Édouard donnoit la mort à son frère, il cessoit aussi de payer les arrérages de la dot de Cécile. Jacques III s'en plaignit, Édouard n'en tint compte, et lui reprocha même ce qu'il nommoit la bassesse de sa conduite et son infidélité, c'est-à-dire son attachement aux intérêts de la France. Le roi d'Écosse lui renvoya l'injure en l'appelant spoliateur. De part et d'autre on fit des préparatifs de guerre; mais Édouard n'oublia pas ses armes ordinaires, et avant de commencer la campagne, il fomenta des dissensions parmi les nobles orgueilleux de l'Écosse, et jusque dans la famille royale. Jacques fit arrêter ses deux frères, le duc Albany et le comte de Mar, qui conspiroient contre sa vie. Albany parvint à s'échapper.

Lȩ comte de Mar, condamné par le conseil, subit la mort dans sa prison de Canongate. Édouard IV reçut à sa cour le duc fugitif, le proclama roi d'Écosse, et lui donna des troupes sous le commandement de Glocester, pour s'emparer du royaume de son frère. La ville de Berwick ne tarda pas à être assiégée. Jacques appela les barons écossois à son aide; mais les barons, furieux de ce que le monarque avoit répudié leur société, en leur reprochant leur grossière ignorance, et s'étoit entouré de savants et d'artistes distingués par de grands talents, mais nés dans les classes inférieures, se réunirent pour se venger. Ils s'emparèrent des favoris du roi, des architectes, des peintres, des poètes, les pendirent sur le pont de Lauder, et renfermèrent Jacques au château d'Édinbourg. L'armée anglo-écossoise, instruite de cette révolution, marcha sur Édinbourg et fut reçue amicalement par les citoyens de cette ville. On s'attendoit à voir passer le sceptre dans les mains du duc d'Albany, lorsqu'une négociation entre les deux frères remit Jacques sur le trône, et le duc au nombre des sujets. En peu de jours Albany avoit pris d'assaut le château d'Édinbourg, chassé les barons rebelles, et délivré le monarque prisonnier. On apaisa le roi d'Angleterre en lui cédant la forteresse de Berwick, et lui restituant l'argent payé pour la dot de Cécile; mais le mariage projeté fut rompu (1482 août).

L'hymen d'Élisabeth d'Angleterre et de Charles de France éprouva de semblables vicissitudes. La politique de Louis XI lui ayant démontré que le mariage de son fils avec la princesse Marguerite de Bourgogne, fille de Maximilien d'Autriche, auroit pour sa puissance et la tranquillité de ses états des avantages qu'il ne pouvoit attendre d'une alliance avec la fille d'Édouard IV, le vieux roi n'hésita pas à retirer sa parole, sans s'inquiéter des menaces du monarque outragé. On ne sauroit décrire la colère dont Édouard fut saisi quand il apprit la perfidie du roi de France. Il ne rêva plus que guerre et vengeance; mais sa fureur lui devint fatale : une légère indisposition, qu'il avoit négligée, développa les symptômes les plus alarmants, et cet homme usé par tous les excès, dévoré des plus ardentes passions, expira en peu de jours, sans qu'il eût été possible d'opposer un remède à la rapidité du mal qui l'enleva (1483, 9 avril).

Édouard IV comptoit alors quarante-deux ans, et son règne en avoit duré vingt-trois. Jamais, sous aucun de ses souverains, autant de sang n'avoit coulé dans la malheureuse Angleterre. Les amis de ce monarque, ou plutôt les hommes que l'intérêt attachoit à sa fortune, trembloient sous son regard comme l'ennemi qu'il menaçoit. Il eut tous les vices; il commit tous les crimes, et ne mourut point assassiné. Son corps fut solennellement inhumé dans la chapelle de Windsor.

Ce monarque laissa deux fils, Édouard V, âgé de douze ans, et Richard, duc d'York et comte maréchal d'Angleterre, plus jeune d'une année. Des cinq filles qu'Élisabeth Gray lui avoit données, l'une, Élisabeth, épousa depuis Henri VII; Cécile donna sa main au comte de Welles, Anne à Thomas Howard, duc de Norfolk, Catherine à William Courtenay, comte de Devonshire; Brigitte, la dernière, consacra sa vie à Dieu, dans un monastère.

ÉDOUARD V.



ous les membres * de la famille d'Élisabeth avoient été successivement arrachés par Édouard IV à la médiocrité de leur condition, [illegible]s de titres, élevés aux plus hautes digni[illegible] honorés des plus importantes charges de [illegible]. Deux partis, que l'autorité royale sa[illegible] maintenir dans les bornes du respect, s'é[illegible]t cependant formés à la cour, nonobstant [illegible]ainte qu'inspiroit la sévérité du roi. Le [illegible]ier s'appuyoit de l'influence de Wyde[illegible], comte Rivers, frère de la reine, et du [illegible]uis de Dorset, fils d'Élisabeth et du lord [illegible]; le second avoit pour chef le chambel[illegible] [illegible]rd Hastings et les lords Howard et Stan[illegible] et ils étoient nombreux, parce qu'ils se [illegible]osoient de la plupart des barons mécon[illegible] de l'élévation rapide d'une famille sans [illegible]une illustration. Le roi, dans ses derniers moments, les appela près de son lit, leur annonça qu'il avoit nommé le duc de Glocester régent du royaume, durant la minorité de son fils, leur parla de paix et d'union, les engagea à se réconcilier et leur ordonna de s'embrasser. Lui, qui n'avoit jamais pardonné, alla s'imaginer qu'il suffisoit d'un acte de sa volonté pour étouffer, dans des cœurs ulcérés, une haine que peut-être il avoit lui-même suscitée avec intention, et des ennemis implacables lui donnèrent cette preuve de condescendance, avec les apparences les plus sincères! insidieuse comédie où la mort même jouoit un rôle, et s'affubloit honteusement d'un masque de vertu.

Le jeune roi, qui fut proclamé sous le nom d'Édouard V (9 avril 1483), résidoit à Ludlow dans le Shropshire sur les frontières du pays de Galles. On avoit choisi ce lieu pour y faire une partie de son éducation, dans l'intention d'attacher les turbulents Gallois au jeune prince qui portoit le titre de leur province; du moins on le disoit ainsi, quoique d'autres personnes pensassent qu'on avoit pour but de lui inspirer une profonde affection pour la famille de sa mère, dont il devoit être sans cesse entouré. Le lord Rivers, homme vertueux, habile politique, littérateur distingué, qui venoit de rendre à l'Angleterre un service inappréciable en y introduisant l'art de l'imprimerie récemment découverte, s'étoit chargé de diriger les études de son royal neveu, et il étoit près de lui, lorsque la reine lui écrivit de

[illegible]ette lettre est tirée d'un manuscrit conservé à [illegible]liothèque royale, à Londres, traduction de *Ve[illegible] de re militari*.

réunir un corps de troupes considérable pour escorter le roi jusqu'à Londres, et le garantir des embûches de ses ennemis. Les adversaires des Wydeville prirent l'alarme, et s'opposèrent à l'exécution d'une résolution dans laquelle ils voyoient leur perte assurée; lord Hastings déclara hautement qu'il alloit se retirer dans son gouvernement de Calais, et la reine intimidée révoqua les ordres qu'elle avoit donnés.

Le duc de Glocester se trouvoit aux frontières d'Écosse, quand il apprit la mort de son frère. Il se hâta de revenir vers la capitale, et en passant à York, il fit célébrer un service magnifique pour le roi défunt; il rassembla les membres de la noblesse des environs, prêta devant eux le serment d'allégeance à Édouard V, et reçut le leur en grand apparat. Il se remit en route, après avoir augmenté sa suite d'un nombre considérable de gens armés. Le couronnement du jeune roi étoit fixé au 4 mai suivant.

Une correspondance secrète et très-active s'établit alors entre le duc de Glocester, le duc de Buckingham et le lord Hastings, et donna lieu de prévoir quelques événements. Le jour même où Édouard V atteignoit Stony-Stratford, Glocester entroit à Northampton. Les lords Rivers et Gray, en l'apprenant, se dirigèrent sur cette même ville, et se présentèrent à Glocester, qui les accueillit avec des démonstrations cordiales, et les invita même à dîner. Le soir arriva le duc de Buckingham, suivi de trois cents cavaliers. Ils soupèrent ensemble, et se donnèrent des marques mutuelles d'estime et d'amitié. Le lendemain, les quatre lords se mirent en marche pour rejoindre Édouard à Stony-Stratford. Ils chevauchoient de compagnie, et conversoient gaîment, lorsque Glocester reprocha tout à coup, en paroles très amères, à Rivers et à Gray, d'avoir travaillé à lui enlever l'amitié de son neveu. Les deux lords surpris cherchèrent des expressions pour se disculper; mais, au même moment, l'ordre de les arrêter, qui avoit été donné secrètement, fut exécuté, et on les conduisit à Pontefract. Glocester et Buckingham se rendirent près du roi, l'abordèrent avec les démonstrations du plus grand respect, fléchirent le genou devant lui, et lui parlèrent de leur dévouement et de leur loyauté; puis leurs gardes se saisirent de sir Thomas Vaughan, et de sir Richard Hawse, domestique de confiance du jeune Édouard, et renvoyèrent tous les autres, avec défense d'approcher sous peine de mort. Édouard, privé des personnes qu'il avoit l'habitude de respecter, et qu'il aimoit comme on le fait à son âge, se mit à fondre en larmes; Glocester lui parla de sa propre affection, l'apaisa et le conduisit à Northampton.

Dès que la reine apprit l'arrestation de son frère, elle se retira, remplie de terreur, dans le sanctuaire de Westminster, avec le duc d'York son second fils, ses cinq filles et le marquis de Dorset, et elle espéra que cet asile, qui jadis avoit été respecté par le comte de Warwick son plus grand ennemi, le seroit à plus forte raison par son beau-frère.

Le duc de Glocester fit son entrée dans la capitale à cheval, devant son neveu qu'il montroit aux citoyens et désignoit à leurs acclamations (4 mai 1483). On logea le jeune roi au palais de l'évêque; il y reçut le serment et l'hommage des lords, des prélats et de toutes les personnes distinguées qui se trouvoient à Londres, et on le conduisit ensuite à l'appartement qu'on lui avoit préparé à la Tour. Le conseil décida que le couronnement n'auroit lieu que le 22 juin suivant, et Glocester, sans attendre la réunion du parlement, se fit décerner par le conseil le titre pompeux de protecteur et défenseur de l'Angleterre, lord grand amiral, grand chambellan, grand connétable, frère et oncle du roi!

Il est probable que l'ambitieux Glocester avoit formé le projet de s'emparer de la couronne dès le moment du décès d'Édouard IV. Ce monarque avoit détrôné Henri IV son parent et l'avoit sacrifié à sa politique, il avoit ensuite appelé la mort sur la tête de son propre frère Clarence; et cependant la fin de son règne avoit été prospère. Glocester

pensa donc qu'un crime commis par un souverain n'étoit pas irrémissible aux yeux du peuple. La vie de deux enfants n'avoit rien d'assez précieux, suivant lui, pour être un obstacle à ses vues; et sa résolution fut promptement prise. Ce n'étoit pas un homme comme lui que des sentiments de justice ou d'humanité pouvoient arrêter dans sa marche; mais les enfans d'Édouard comptoient encore de nombreux amis, et il jugea qu'il étoit nécessaire de dissimuler jusqu'à ce qu'il se fût délivré de tous ceux dont il pouvoit redouter l'influence.

Les lords Hastings et Stanley possédoient une grande influence au conseil. Quoiqu'ils eussent été fort avant dans l'intimité du feu roi, Glocester crut possible de les rattacher à son parti; mais, aux premières ouvertures qu'il leur fit, ils déclarèrent qu'ils étoient inébranlables dans leur fidélité. Il ne restoit donc qu'à se défaire de leurs personnes. Glocester convoqua le conseil à la Tour. Hastings et Stanley s'y rendirent sans appréhension, et le protecteur commença une conversation familière avec eux, l'évêque d'Ely et l'archevêque d'York. Il parla même au premier de ces prélats des excellentes fraises de son jardin de Holborn, et l'évêque se hâta de donner l'ordre d'en apporter au protecteur. Glocester sortit un moment de la salle, puis rentra l'œil enflammé, l'injure à la bouche, criant que la reine Élisabeth et Jeanne Shore, une des maîtresses du feu roi, étoient d'infâmes sorcières, qui, par leurs sortiléges, l'avaient réduit, lui Glocester, au plus misérable état de maigreur, et en même temps il leur montroit un de ses bras tout décharné. Tous les membres du conseil savoient que cette infirmité datoit de sa naissance; ils se regardèrent, et Hastings s'enhardit à prononcer quelques paroles en faveur de la reine; mais Glocester lui dit: « Tu es un » traître toi-même, et je veux qu'on m'apporte ta tête pour premier mets de mon » dîner! » Il frappa sur la table, des hommes armés entrèrent et s'emparèrent de Hastings, de Stanley, de l'archevêque d'York et de l'évêque d'Ely. Le lord Stanley fut atteint à la tête d'un coup de hache que lui porta l'un des satellites, et, malgré sa blessure, jeté dans un cachot ainsi que les deux prélats. Hastings, traîné dans la cour, eut à l'instant la tête tranchée sur un débris de charpente destiné aux réparations de la chapelle. Une proclamation annonça au peuple de Londres que le régent et le lord Buckingham n'avoient échappé que par la protection divine à la mort que leur avoient préparée le traître Hastings et ses complices. Tandis que cette tragédie s'accomplissoit, Ratcliffe, un des agens de Glocester, faisoit exécuter, sans jugement, au château de Pontefract, le comte Rivers, le lord Gray, sir Thomas Vaughan et sir Richard Hawse. (13 juin 1483.)

Le protecteur étoit maître de la personne du jeune roi; mais Élisabeth conservoit près d'elle, dans le sanctuaire de Westminster, son second fils le duc d'York. Glocester sentit qu'il falloit aussi que ce prince tombât en sa puissance. Avant que la nouvelle de l'assassinat de Hastings et des lords Rivers et Gray eût transpiré, le meurtrier se fit conduire à Westminster, accompagné de lords et de prélats, et chargea le cardinal archevêque de Canterbury de déterminer la reine à lui confier son fils. Le primat parla à la malheureuse mère avec toute l'onction de son saint caractère, et parvint, au moyen de spécieuses raisons, d'exhortations et de prières, à lui inspirer une confiance que sans doute il partageoit. Elle parut se rendre aux motifs qu'il lui exposa; mais quand il fallut se séparer de son enfant, un pressentiment affreux, une inspiration de mère, la saisit; elle versa un torrent de larmes, couvrit son fils de baisers, et sembla lui dire un dernier adieu. L'innocente victime passa de ses mains dans celles des prélats et fut conduite à la Tour, où les deux frères, sans crainte ni méfiance, se livrèrent au bonheur d'être réunis avec tout l'abandon et la gaîté de leur âge.

Lorsque Glocester eut à sa disposition les deux héritiers directs de la couronne, il conçut le dessein de déshonorer la mémoire du feu roi. Il feignit un grand respect pour les mœurs publiques, et blâma hautement son



Portrait de Jeanne Shore (1).

frère de s'en être écarté si souvent. Il accrédita par son silence, ou même par son sourire affecté, le bruit qu'Édouard IV n'étoit que le fruit adultérin des amours de sa mère Cécile et d'un serviteur du duc d'York, et il donna l'ordre de poursuivre avec rigueur Jeanne Shore, jadis épouse vertueuse d'un jeune et riche habitant de la Cité, mais qui avoit cédé aux séductions d'Édouard. Jeanne avoit conservé de grandes qualités dans l'enivrement de l'amour et de la puissance. On la voyoit partout où les consolations étoient nécessaires ; elle ne comptoit ses heures que par ses bienfaits, et jamais elle n'avoit abusé de sa faveur pour nuire. La calomnie trouvoit en elle un ardent adversaire, l'infortune une protectrice, les opprimés une mère ; et son féroce amant lui-même cédoit auprès d'elle à l'ascendant d'une pureté de cœur qui n'avoit qu'une seule tache. Jeanne Shore devint la victime de l'ambitieuse hy-

(1) Ce portrait est fait d'après un dessin anglois gravé par Bellis, et en la possession de la famille de Hastings. Le fonds représente le clocher et la croix de Saint-Paul.

pocrisie de Glocester. Il l'accusa de sorcellerie, d'adultère et de débauche, et la fit juger par une cour ecclésiastique. On n'insista pas sur la sorcellerie, qu'on eût d'ailleurs prouvée comme tout autre crime; mais l'adultère étoit public, et elle fut condamnée à faire amende honorable devant l'église Saint-Paul, en chemise, les pieds nus, et tenant un cierge allumé. Tous les biens de Jeanne Shore furent confisqués, et Glocester s'empara de ses bijoux et de son argenterie, du prix de plus de trois mille marcs. On défendit aux habitants de Londres de donner asile à cette femme naguère si brillante et si courtisée; et les ingrats qui, si long-temps, avoient rampé à ses pieds, usé de son crédit, accepté ses bienfaits, la laissèrent périr de faim et de misère.

Le procès de Jeanne Shore n'étoit qu'un prélude pour accoutumer les esprits à entendre, sans se révolter, accuser d'illégitimité la naissance des enfants d'Édouard IV. Un docteur, Shaw, choisit pour texte d'un sermon public ces paroles du livre de la Sagesse : *Les tiges bâtardes ne poussent point de racines*; et il en prit occasion de raconter que le feu roi, pour satisfaire une de ses honteuses passions, avoit contracté un mariage clandestin avec Éléonore Talbot, fille du comte de Shrewsbury et veuve du lord Boteler, par-devant Stillings, évêque de Bath; que, sans requérir au moins l'annulation de ce mariage, il avoit ensuite épousé Élisabeth Wydeville, veuve de sir John Gray. Le prédicateur ajouta que, bien qu'Élisabeth eût été reconnue comme reine d'Angleterre, elle n'étoit néanmoins qu'une concubine, et que ses enfants n'avoient aucun droit à la succession de leur père; les enfants du feu duc de Clarence méritoient la même réprobation; car il étoit certain que la duchesse d'York avoit conçu leur père dans le crime d'adultère, ainsi qu'Édouard IV, et qu'elle n'avoit donné de naissance légitime qu'au duc de Glocester, excellent prince, véritable image du héros qui lui avoit donné le jour, seul digne de rendre à la nation angloise la gloire et l'honneur qu'elle avoit perdus. Après avoir ainsi déshonoré la mère de Glocester, princesse irréprochable et qui voyoit encore le jour, le prédicateur se mit à crier : Vive le roi Richard ! Cette scène étoit préparée, et l'on s'attendoit à entendre répéter ce cri par quelques personnes, au moins; mais l'auditoire surpris garda un morne silence. Glocester lui-même feignit du mécontentement, et le prédicateur se retira confus.

Mais on n'étoit pas allé si loin pour s'arrêter. Le maire de Londres, frère du docteur Shaw, convoqua les citoyens à Guildhall, où le duc de Buckingham, renommé par son éloquence, prononça une harangue énergique; il rappela la tyrannie d'Édouard, sa cruauté, son avarice, ses exactions, son impudicité, le déshonneur qu'il avoit jeté sur tant de familles, son hymen clandestin avec lady Éléonore Boteler, sa bigamie, et l'illégitimité des enfants de lady Élisabeth Gray. Le vertueux Richard, duc de Glocester, étoit seul digne de porter la couronne d'Angleterre, seul digne de régner sur un peuple généreux. Buckingham s'attendoit à une explosion favorable; mais le silence fut encore plus marqué que la première fois. Stupéfait, il en demanda la raison au lord maire, qui répondit qu'on n'avoit pas entendu. Le duc répéta tout ce qu'il avoit dit, appuyant sur les arguments dont il espéroit le plus d'effet; les auditeurs conservèrent le même mutisme, et le maire les excusa encore en faisant observer qu'accoutumés à la voix et aux formes de leurs assesseurs, aucun d'eux ne savoit comment s'exprimer devant une personne d'une aussi éminente qualité. Le juge assesseur, Fitz-William, prit la parole, et redit, en substance, le discours de Buckingham, en ajoutant à plusieurs reprises, avec intention, ceci est le sentiment du seigneur duc. Il n'en eut pas plus de succès, et Buckingham ne put s'empêcher de s'écrier : « Voilà une singulière opiniâtreté ! » Allons, mes amis, parlez ou ne parlez pas; » nous n'avons pas besoin de vous. Les lords » et les communes ont assez d'autorité pour » choisir un roi; cependant, êtes-vous pour

» ou contre le protecteur? » A cette interpellation directe, quelques gens de la suite du maire et de Buckingham crièrent : Vive le roi Richard ! « Voilà, reprit le duc et » peut-être ironiquement, un véritable as» sentiment national. C'est Dieu lui-même » qui parle ! Ne manquez pas de venir de» main au château de Baynard. »

Ce château étoit la résidence de Glocester; une foule considérable, entraînée par Buckingham et le maire, pénétra dans les cours en faisant entendre de bruyantes acclamations. Le protecteur feignit une grande surprise; il affecta même des craintes pour sa sûreté. Toutefois il consentit à se montrer à une fenêtre, et, d'un ton modeste et touché, il demanda ce qu'on lui vouloit. « L'Angleterre, dit Buckingham, veut un roi; elle vous a choisi, et sa résolution est immuable. » Puis il sollicita la faveur de présenter une adresse. Glocester se fit presser; mais il donna son assentiment, et l'orateur, reproduisant encore ses arguments de la veille, peignit les misères de l'État sous Édouard IV, parla des sortiléges et enchantements par lesquels la duchesse de Bedford avoit amené le mariage d'Élisabeth Wydeville avec le roi, de l'hymen antérieur d'Éléonore Boteler, de la bâtardise des rejetons d'Édouard, de l'acte de proscription qui avoit rendu ceux de Clarence incapables d'hériter, et enfin de l'élection du noble Richard de Glocester par les trois États du royaume. Il l'invitoit donc à monter sur le trône qui lui appartenoit par le choix du peuple comme par sa naissance. « Richard de Glocester n'est point ambitieux, répondit alors le protecteur; les devoirs de la royauté sont pénibles et sans charmes pour lui. La couronne doit orner le front de son jeune neveu : c'est le fils d'un frère chéri, et il aime cet auguste enfant d'une tendresse toute paternelle. — Sire, répliqua Buckingham, jamais bâtard ne fera peser sa férule sur le peuple libre d'Angleterre; excusez ma franchise, si Votre Grace repousse son héritage légitime, nous savons où le placer. Après un moment de silence, durant lequel Richard parut plongé dans les plus sérieuses réflexions, il reprit : — La voix du peuple est celle de Dieu; il me commande, j'obéis. Puisqu'en effet, je suis reconnu par lui comme l'héritier légitime, et que d'ailleurs les trois États m'ont librement élu, je reçois l'honneur qu'ils me font; je m'élève dès ce moment à la dignité royale, et je prends le gouvernement des deux nobles royaumes d'Angleterre et de France, le premier de mon droit, le second par droit de conquête, si Dieu le permet dans sa providentielle munificence. » Le lendemain, 26 juin 1483, cette odieuse comédie se dénoua par l'intronisation de Glocester sous le nom de Richard III : il se rendit en pompe à Westminster, se plaça sur le siége de marbre, ayant à sa droite lord Howard et à sa gauche le duc de Suffolk, publia une amnistie générale, et, datant de ce jour le commencement de son règne, il alla rendre grace à Dieu, dans l'église de Saint-Paul, au milieu des acclamations du peuple; le clergé le bénit, et aucune voix ne prononça le nom d'Édouard V.

RICHARD III.



abile * à flatter les goûts de la multitude, Richard III pensa qu'il falloit donner un grand éclat ionie de son couronnement. On plendides magnificences aux sompjà préparées. Les pairs et les paiièrent deux cortéges, l'un pour le pour la reine, fille du feu comte de le premier, conduit par le duc de m, le second, par la comtesse de et l'on fit la singulière observation ux personnes descendoient de la Lancastre. La solennité s'accomplit 1483; des actes de faveur la signaord Howard fut créé comte maréde Norfolk; son fils Thomas Hoit comte de Surrey; l'époux de e de Richemond, lord Stanley, sénéchal de la maison du roi, et ut rendue à l'archevêque d'York ue d'Ély. Buckingham reçut le terre de Hereford, la charge de et plusieurs autres dignités.

Au moment où les lords se séparèrent, Richard leur annonça qu'il entendoit voir par lui-même comment la justice étoit administrée dans ses États, et qu'il alloit parcourir son royaume, afin d'écouter les réclamations des peuples, et de redresser les abus. Son intention étoit de se montrer aux habitants des comtés du nord et de s'y faire des partisans. Il parcourut en effet quelques villes, Oxford, Worcester, Coventry, Nottingham, accompagné de la reine, et suivi d'une cour brillante. Il acquit en peu de jours une grande popularité par l'affabilité de ses manières; et, pour achever d'éblouir ses sujets, il se fit couronner une seconde fois, ainsi que la reine, dans la ville d'York, avec autant de magnificence qu'à Westminster.

Mais tandis que Richard ne sembloit occupé que de futilités, ses opposants, un moment abattus par la terreur qu'il inspiroit, commencèrent à se réunir et à rechercher les moyens de se soustraire à ce joug insupportable, imposé au peuple anglois avec une impudence sans égale. Ses allégations d'illégitimité n'avoient été qu'une infâme imposture; aucune assemblée des trois États ne l'avoit légalement élu; l'innocence des jeunes princes touchoit les esprits les plus prévenus, et déjà la haine nationale s'attachoit au nom de l'usurpateur. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que le duc de Buckingham, l'homme qui avoit conduit le mouvement par suite duquel Glocester étoit devenu roi, l'ami le plus zélé du nouveau monarque, récompensé par la charge de connétable d'Angleterre,

* ...re est tirée du manuscrit précédemment ...es sont celles de la reine Anne de Nevil.

par celles de gouverneur des forteresses royales dans la principauté de Galles, de grand-justicier de cette contrée, d'intendant des domaines royaux dans le Shropshire et d'autres comtés, le possesseur actuel des immenses héritages de Humphrey de Bohnn, confisqués naguère au profit de la maison d'York, devint l'ame d'un complot qui ne tendoit à rien moins qu'à faire rentrer Glocester dans la classe des sujets, et à rendre la couronne au jeune Édouard. Mais Richard, loin de s'endormir, comme on le croyoit, dans les délices de sa grandeur nouvelle, se délivroit au même moment des deux princes pour lesquels on prétendoit agir. Avant son départ de Londres, il avoit secrètement engagé sir Robert Brakenbury, gouverneur de la Tour, où les deux enfants étoient renfermés, à pourvoir aux moyens de les faire mourir sans bruit; mais le chevalier avoit témoigné franchement l'horreur que lui inspiroit ce crime. Rendu à Warwick, le roi donna l'ordre à sir Robert de remettre, pour vingt-quatre heures, à Jacques Tyrrel, maître de ses écuries, les clefs et le commandement de la forteresse. Tyrrel se fit accompagner de trois scélérats, Slater, Dighton et Forrest. Dans la nuit, il leur ouvrit la porte de la chambre où reposoient les deux frères, et les y introduisit. Il resta lui-même sur l'escalier pour éviter toute indiscrétion. Les assassins étouffèrent les pauvres enfants sous des oreillers et des couvertures; puis ils appelèrent Tyrrel, lui montrèrent les corps des victimes, et les enterrèrent dans une fosse creusée au bas de l'escalier. Tyrrel rendit alors les clefs et le commandement à Brakenbury, et rejoignit Richard dans la ville d'York. Ce forfait resta secret durant quelques jours; mais dès que le bruit courut que des conspirateurs vouloient prendre les armes pour délivrer les petits princes, le roi laissa publier la nouvelle de leur mort, sans s'inquiéter qu'on la lui attribuât. Les ennemis de l'usurpateur, dans l'horreur que leur causoit ce crime, sentirent la nécessité de rester unis, et de susciter un compétiteur à Richard, et un vengeur à l'Angleterre. Ils jetèrent les yeux sur le comte Henri de Richemond, descendant d'Édouard III par sa mère, fille du duc de Somerset, arrière-petite-fille de Jean de Gand, duc de Lancastre, et ils mirent à ce choix la condition que Henri épouseroit la princesse Élisabeth, fille d'Édouard IV, à laquelle se trouvoient à présent dévolus les droits de la maison d'York. La reine douairière, le marquis de Dorset, le duc de Buckingham, les principaux chefs du complot donnèrent leur adhésion à cette idée, et la comtesse de Richemond, actuellement lady Stanley, se chargea de faire part à Henri de la résolution qu'on avoit prise. Henri résidoit alors en Bretagne où il s'étoit réfugié avec le comte de Pembroke, après la malheureuse bataille de Tewkesbury; il apprit que le 18 octobre étoit le jour fixé pour le soulèvement général en sa faveur, et il se prépara à rejoindre ses amis.

Cependant ceux-ci n'avoient pu agir si secrètement, que Richard n'eût enfin quelque connoissance indirecte de leurs projets. Sans se donner le temps de les approfondir, il se mit en mesure de les déjouer, déclara Buckingham traître à la couronne, et convoqua tous ses vassaux à Leicester, où il se fit apporter le grand sceau de l'État. Le 18 octobre étant arrivé, le marquis de Dorset proclama Henri à Exeter, l'évêque de Salisbury l'imita dans le comté de Wilts, le duc de Buckingham à Breknock, et des gentilshommes d'un haut rang à Maidstone dans le comté de Kent, et à Newbury dans le Berkshire. En apprenant ce mouvement immense, Richard fit une proclamation où il nommoit ses adversaires des traîtres, des débauchés, des adultères; lui seul avoit des vertus, lui seul avoit des mœurs et de l'équité; il pardonnoit à tous les gens égarés par les rebelles, menaçoit les insoumis, et mettoit des têtes à prix. Toutefois, il n'eût pas réussi par ces moyens, et l'Angleterre eût été promptement délivrée d'un monstre, si les éléments ne se fussent déclarés en faveur de sa cause. La flotte de Henri, partie de Saint-Malo avec cinq mille hommes, fut dispersée dans le

par une horrible tempête qui dura d'un mois ; le prince parvint avec un aisseau sur les côtes de Devon ; mais été imprudent d'opposer un si petit re de défenseurs à l'armée de Richard, illut reprendre la route de la Bretagne. allois que conduisoit Buckingham furpris par des débordements de rivièsne purent passer la Severn dont les étoient rompus ; ils manquèrent bien- subsistances, et se débandèrent. Le e cacha dans la cabane de Banister, es serviteurs de sa famille ; il fut trahi duit à Salisbury devant Richard, qui immédiatement trancher la tête. Le aint-Léger, dont la femme, duchesse ter, étoit propre sœur du roi, fut égat exécuté, nonobstant la parenté et la e immense offerte pour sa rançon. Le is de Dorset, Courteney, l'évêque ter, Morton, l'évêque d'Ély, et quelutres, se sauvèrent sous divers déguits, et gagnèrent la terre hospitalière etagne. Tous ceux qui tombèrent dans ains de Richard furent envoyés à la

triomphateur n'avoit pas osé jusqu'à ir convoquer un parlement, dans la e, certainement peu fondée, qu'il ne estât quelque répugnance pour l'usur- et le meurtre. Il se résolut cepen- le réunir à son retour à Londres, et vilité de ce corps politique le délivra appréhensions. Ce parlement le dé- roi incontestable de l'Angleterre et France, par droit de consanguinité, idité, d'élection, de consécration et de nnement. » Le fils unique de Richard ée prince de Galles ; et, par un acte de iption plus rigoureux que tous ceux quels on pouvoit prendre exemple, s'enrichit des domaines d'un duc, narquis, de trois comtes, de trois évêet d'un nombre considérable de che. Le mariage d'Édouard IV et d'Éli Wydeville ayant été déclaré nul, on na plus à leur fils, Édouard V, que le Édouard-le-Bâtard ; et à la reine, dont on supprima le douaire, que celui de veuve de sir John Gray. Toutefois, Richard III, instruit que plus de cinq cents exilés avoient juré vassalité et fait hommage à Henri, comte de Richmond, à condition qu'il épousât l'aînée des filles d'Élisabeth, chercha les moyens de combattre un projet si dangereux pour sa postérité, et se mit en correspondance avec cette reine, pour l'engager à quitter l'asile révéré du sanctuaire. Tantôt il l'épouvantoit par d'horribles menaces, tantôt il essayoit de la tromper par des promesses exagérées. Il advint enfin un accommodement par devant plusieurs lords et prélats, le maire et les aldermen de Londres, ensuite duquel Richard jura de traiter Élisabeth et ses filles comme ses parentes, de faire une pension honorable à la reine, et de ne marier les princesses qu'à des seigneurs de haute naissance. La condition première de la transaction étoit que la jeune princesse Élisabeth épouseroit son cousin Édouard, héritier présomptif de la couronne. Comme le petit prince mourut peu de temps après, on pensa d'abord que Richard cesseroit d'avoir pour la fiancée les égards dont il l'avoit entourée. Mais il forma sans doute d'autres projets, et les filles d'Édouard IV continuèrent à jouir d'un sort paisible près de l'assassin de leurs frères. Richard désigna pour son nouvel héritier présomptif, John, comte de Lincoln, fils de sa sœur, la duchesse de Suffolk.

Tout devoit être étrange dans les événemens du règne peu durable de ce tyran. On remarqua tout à coup un changement singulier dans les manières de Richard. Sa brusquerie ordinaire envers les femmes parut cesser ; ses vêtemens, jusque alors négligés, se couvrirent d'or et de pierreries ; il étala une magnificence outrée, donna des bals et des festins, fit jouer des mystères et des soties ; et chaque jour, un amusement plus recherché signala ses nouveaux goûts, en les imposant à ses flatteurs. Cette métamorphose causa de grands étonnemens à la cour ; mais ce qui sur toutes choses la surprit, ce fut de voir la princesse Élisabeth, la sœur d'É-



Sceau de Richard III (1).

douard V, naguères confinée dans un sanctuaire pour éviter la captivité plus rude du cruel Richard, tenir le premier rang dans ces fêtes, qui sembloient un hommage rendu à sa beauté. Les joyaux les plus précieux ornoient sa coiffure; les tissus les plus rares formoient ses vêtements, et rien n'eût distingué ses robes et sa parure de la parure et des robes de la reine, si ce n'eût été la couronne. Tout à coup la reine fut saisie d'une indisposition si grave, que Richard fixa lui-même, prophétiquement sans doute, l'époque de sa mort. Dans la certitude de cet événement, il n'attendit pas qu'il fût consommé pour offrir sa main à la jeune et inconsidérée Élisabeth, sa nièce, alliance inusitée en Angleterre, et regardée comme incestueuse. La veuve d'Édouard IV n'hésita pas à donner son assentiment à cette horrible union. Elle mit en oubli le meurtre de ses trois fils et de son frère, écrivit à ses partisans en France pour les inviter à rompre toute relation avec le comte de Richmond,

(1) RICARDUS DEI GRATIA REX ANGLIE ET FRANCIE ET DOMINUS HIBERNIE. *Richard, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France, et seigneur d'Irlande.* Le roi, assis sur son trône, surmonté d'un dais gothique, aux colonnettes duquel sont appendus deux écus aux armes d'Angleterre. Il est revêtu du manteau royal, et tient d'une main son sceptre, de l'autre un globe surmonté d'une croix.



Contre-sceau de Richard III (1).

njoignit à son fils du premier lit, le mar- de Dorset, de cesser de paroître aux seils de Henri. Éblouie des splendeurs du e, ravie de recouvrer un rang dont elle t déjà pleuré la perte, Élisabeth, de son , nous a laissé dans sa correspondance, ument honteux d'exaltation ambitieuse, reuve du nouveau crime de Richard. La cesse écrivoit au duc de Norfolk : « Le i fait ma joie et mon bonheur. J'ai la rtitude qu'il me porte dans son cœur et

» dans sa pensée ; mais il m'avoit promis que » la reine mourroit en février, cependant le » mois de février est presque écoulé, et elle » vit encore. Je suis bien étonnée de la lon- » gueur de sa maladie, et je commence à » craindre qu'elle ne meure jamais. » Elle expira toutefois (mars, 1485), et nul ne douta du genre de sa mort. Mais les monarques anglois avoient tellement accoutumé leurs sujets au spectacle de leurs forfaits, que, si celui-ci causa quelque révolte au fond des cœurs, elle resta secrète, et ne troubla point le repos du tyran.

Richard consulta cependant ses confidents Ratcliffe et Catesby sur l'hymen qu'il se proposoit de contracter. Son but avoué étoit

Même légende. Le roi, en costume de guerrier, t d'une main son épée, de l'autre la bride de son l, qui galoppe à droite. Dans le champ, des roses hes.

›nne de France, à la Normandie, au à l'Anjou, à l'Aquitaine, à la ville is et aux forteresses des environs. Il › plus disposé des archevêchés, évê- bbayes, dignités spirituelles, et bé- ecclésiastiques, en faveur d'une le ses adhérents; et de tous les du- omtés, baronnies, et autres hérita- ar les autres. Son intention étoit de er toutes les lois, d'arracher aux vil- s chartes et priviléges; d'assassiner, exhéréder tout bon chrétien et fidèle ;. Il falloit donc que tous ses loyaux s'ils vouloient sauver leurs femmes, nfants, leurs maisons, leurs hérita- leurs personnes, se rassemblassent ment et courageusement, et vinssent secours à leur bon roi, qui se dévouoit ne à leur sûreté et leur bonheur. » roclamation faite, Richard porta son r général à Nottingham, comme un central d'où il pouvoit aisément en- les ordres dans toutes les directions, attendit l'arrivée de son compétiteur. oût 1485, Henri de Richmond prit Milford Haven, dans la principauté les, et se mit en marche vers les dis- lu Nord, où il comptoit de nombreux Les chefs gallois ne s'émurent en au- çon, mais ils le laissèrent passer; et il eut atteint Shrewsbury, son armée oit augmentée que de quelques cen- d'hommes. Richard, en apprenant le uement, somma tous ses sujets de le re à Leicester, sous des peines terri- e duc de Norfolk, le seul peut-être sincèrement dévoué à ses intérêts, lui les habitants des comtés de l'est; le rakenbury, gouverneur de la Tour de es, accourut avec les milices de la cité; te de Northumberland avec des trou- nord, et le lord Lovel avec celles du hire. Le lord Stanley avoit levé des considérables, mais quand le roi lui de se hâter, il répondit qu'il étoit at- 'une indisposition qui ne lui permettoit mouvement. Richard fit alors arrêter Strange, et le menaça de la mort s'il ne trouvoit moyen de rendre promptement la santé à son père; Strange ne put qu'engager Stanley à hâter sa marche, afin de lui sauver la vie.

Il falloit que Henri eût une grande confiance dans les promesses de ses amis, pour oser se mesurer, suivi d'un aussi petit nombre d'hommes, avec une armée considérable qui devoit l'écraser du premier choc. Il passa la Severn; les tenanciers du lord Talbot le rejoignirent à Newport, et il paroît qu'à Stafford il eut une entrevue secrète avec le lord William Stanley, qui, pour sauver, s'il se pouvoit, le lord Strange son fils, le supplia de lui permettre de conserver une apparence d'hostilité. Cette mesure, parfaitement sage, en ce qu'au moment du combat elle devoit enlever sept mille hommes à Richard pour les donner à Henri, fut convenue entre les chefs, et Stanley vint se placer à Atherstone, dans un poste qui lui permettoit de se réunir à volonté à l'un ou à l'autre des deux corps d'armée.

Richard avoit trop de sagacité pour ne pas s'apercevoir du double rôle que jouoit le lord Stanley; mais il se croyoit certain du gain de la bataille, et il se réservoit de faire tomber ses vengeances, après la victoire, sur ses ennemis secrets ou déclarés. Le 21 août 1485, Richard III, la couronne en tête, s'avança jusqu'à deux milles environ de Bosworth. Henri, dont la petite armée s'étoit augmentée d'un grand nombre de déserteurs, s'étoit approché d'Atherstone, dans la nuit, et mis en relation avec Stanley, mouvement habile qui avoit inspiré un courage extraordinaire à ses soldats. Le comte d'Oxford commandoit son avant-garde, et lui-même s'étoit placé au corps de bataille. Les dispositions de Richard furent semblables. Il confia l'avant-garde au duc de Norfolk, et il prenoit le commandement du centre, lorsqu'il s'aperçut de la défection des troupes de Stanley et qu'il les reconnut parmi ses adversaires. Dans une fureur inconcevable, il commença l'attaque en se précipitant sur l'ennemi, et criant comme un forcené: « Trahison! Trahison! » Il tua

de sa propre main sir William Brandon qui portoit la bannière du comte de Richmond, renversa sir John Cheney, et poussant jusqu'à Richmond lui-même, il lui porta un coup terrible; mais les gens du lord Stanley l'entourèrent, et, accablé par le nombre, il ne tarda pas à succomber. Le lord Stanley vit arriver au même instant le lord Strange son fils, que Richard avoit ordonné de décapiter, et qui, dans le tumulte, s'étoit sauvé des mains du bourreau. Le père et le fils arrachèrent à Richard sa couronne, la placèrent sur le casque de Henri, et crièrent immédiatement : « Longue vie au roi Henri! » Ce fut le signal de la déroute. Le duc de Norfolk, le lord Ferrers, sir Richard Ratcliffe, le gouverneur Brakenbury étoient tués, et leurs partisans ne songèrent plus qu'à implorer la miséricorde du vainqueur : trois mille d'entre eux, dit-on, avoient péri.

Le cadavre de Richard étoit entouré de morts et couvert de blessures. Placé sur un cheval, derrière un héraut d'armes, il fut conduit à Leicester, exposé pendant deux jours, et inhumé sans cérémonie dans l'église des Grey-Friars (moines gris).

Quelques écrivains ont essayé de justifier la conduite de Richard III. Il avoit certainement, disent-ils, du courage et de l'habileté; et, s'il eût régné plus long-temps, peut-être eût-il fait oublier les crimes qu'il avoit commis, crimes nécessaires au succès de ses vues ambitieuses. Nous avons une plus haute idée de la vertu, et nous ne croyons pas que de tels forfaits puissent être compensés par des qualités politiques.

En entrant dans la ville de Leicester, Henri de Richmond prit le titre de roi, sous le nom de Henri VII.



Sceau de la cathédrale de Selby.

HENRI VII,

MAISON DE TUDOR.



i * le coupable Richard III n'eût pas été pour ses sujets un objet d'exécration, si son prédécesseur, Édouard IV, ne se fût pas montré aussi sanguinaire, si ses frères, Glocester et Clarence, ne se fussent pas fait maudire par la partie saine de la nation angloise, il est probable que la race des Plantagenet eût prolongé indéfiniment son existence sur le trône, par le jeune comte de Warwick, fils du duc de Clarence, et désigné par Richard comme son héritier présomptif. Mais cette race avoit lassé la patience du peuple, et ce ne fut ni comme membre de la maison de Lancastre, ni comme parent de la maison d'York, que Henri VII fut adopté par tous les partis. Ses droits au trône étoient nuls. Il ne descendoit par son père que d'Owen Tudor, second époux de Catherine de France, veuve de Henri V; et si par sa mère il remontoit à Jean de Gand, duc de Lancastre, sa branche, entachée du concubinage de Catherine Swynford, avoit été déclarée illégitime par un acte du parlement, et inhabile à succéder, comme bâtarde et adultérine. Les titres de la princesse qu'il s'étoit engagé à épouser, et qui représentoit la maison d'York, étoient beaucoup plus réels que tous ceux qu'on pouvoit alléguer en sa faveur; mais il jugeoit peu convenable de tenir la couronne du droit de sa femme, et d'ajouter une difficulté de plus à sa position dans le cas où Élisabeth viendroit à décéder sans enfants mâles. Le droit de conquête étoit moins encore celui qu'il devoit réclamer; car il comprenoit bien que s'il en eût prononcé le mot, la nation n'auroit vu en lui qu'un usurpateur, et dans toutes ses actions, des tentatives pour lui enlever ses priviléges et ses libertés. La possession actuelle lui parut le seul principe dont il pût se faire un solide appui, et il prit la résolution d'agir comme si le trône ne pouvoit lui être disputé. C'étoit tout simplement s'étayer du droit du plus fort. En conséquence, il envoya de Leicester l'ordre d'enfermer étroitement dans la prison du nord de la Tour de Londres le comte de Warwick, fils de Clarence, alors âgé seulement de quinze ans, innocente victime de l'ambition et de la haine; et de rendre à la princesse Élisabeth une liberté que Richard lui avoit ravie à la première nouvelle de l'invasion.

Henri fit son entrée à Londres (28 août 1485) dans une voiture fermée, au milieu d'une foule immense, et précédé d'un corps nombreux de seigneurs et de gentilshommes. Il se rendit à l'église de Saint-Paul, et y consacra dévotement les étendards conquis à Bosworth. Une maladie épidémique qui se

* Cette lettre est tirée d'un manuscrit de la bibliothèque arléenne, traduction de Valère Maxime.

déclara retarda l'époque de son couronnement; mais au mois d'octobre suivant, le cardinal archevêque de Canterbury accomplit la cérémonie, dont la splendeur fut relevée par la création de douze chevaliers bannerets, et l'élévation, à la dignité de duc de Bedford, du comte de Pembroke, oncle du roi; à celle de comte de Derby, du lord Stanley; et à celle de comte de Devon, du lord Édouard Courteney. Afin de veiller à sa sûreté personnelle, Henri VII créa un corps de cinquante archers d'élite, mesure qui excita quelques murmures, mais qui n'en fut pas moins soigneusement maintenue.

Le parlement avoit été convoqué en novembre. Le chancelier annonça aux chambres réunies, que Henri VII étoit monté sur le trône par le droit de sa naissance, par la volonté de Dieu et par la victoire; et comme il s'aperçut que ce dernier mot excitoit quelque rumeur dans l'assemblée, il se hâta d'ajouter que cette victoire n'enlevoit à personne ses droits et héritages. Lorsque ensuite les chambres se trouvèrent constituées, les premières questions que l'on posa furent de savoir si les membres proscrits par le dernier roi pouvoient légalement siéger, et s'il n'étoit pas nécessaire de rapporter l'acte qui avoit frappé Henri lui-même. Henri, mécontent, consulta la cour de l'Échiquier, qui répondit que la couronne effaçoit toutes les irrégularités; mais que les actes de proscription devoient être annulés avant que les proscrits pussent prendre séance au parlement. Un seul statut suffit pour réhabiliter cent sept personnes, parmi lesquelles on comptoit la mère du roi, les ducs de Bedford, d'Oxford, de Buckingham, les lords Clifford, Welles, Beaumont, Roos, Hungerford et d'autres. L'acte de succession à la couronne fut ensuite discuté, et les difficultés qu'il présentoit furent assez sagement résolues ou éludées; on annula le statut d'Édouard IV qui déclaroit Henri IV, Henri V et Henri VI usurpateurs et traîtres; on releva de trahison et d'incapacité la mémoire de Marguerite, épouse de Henri VI, et celle d'Éd [illegible] ar infortuné fils, ainsi que tous les héritiers de Henri de Derby; on cassa la disposition de la première année du règne de Richard III, qui mettoit au rang des concubines Élisabeth Wydeville, veuve d'Édouard IV, et qui déclaroit ses enfants illégitimes; et l'on arrêta enfin que l'héritage de la couronne appartenoit au souverain seigneur le roi Henri VII, et aux héritiers légitimes de son sang à perpétuité.

Jusque-là tout sembloit prudent et modéré, et l'on espéroit que le nouveau monarque alloit enfin fermer la voie de proscription ouverte à la vengeance et à tous les crimes par les partisans successifs des deux roses. Mais il lui falloit de l'argent pour indemniser ses compagnons; et, nonobstant les murmures qui s'élevèrent de toutes parts, le roi Richard, le duc de Norfolk, le comte de Surrey, les lords Zouch, Ferrers et Lovell, sir William Berkeley, sir Humphrey Stafford, Catesby, Harrington et vingt autres gentilshommes des plus distingués furent accusés de trahison, de parjure et d'homicide, mis hors la loi et frappés de confiscation. Cette mesure affligea les personnes qui avoient cru à l'union sincère des deux partis, et elle fut suivie de la révocation des concessions faites par la couronne, depuis la trentième année du règne de Henri VI; ce qui mit à la merci du roi la plupart des adhérents de la maison d'York, à qui surtout ces donations avoient profité. Enfin, comme les amis de la princesse Élisabeth commençoient à s'alarmer des retards volontaires que sembloit éprouver son mariage, et que le parlement s'en étoit expliqué, Henri renouvela sa promesse à cet égard, et l'épousa en effet aux fêtes de Noël suivantes. Le pape Innocent VIII avoit, par une bulle, approuvé cet hymen, accordé les dispenses nécessaires, confirmé l'acte de succession, et excommunié toutes les personnes qui tenteroient de troubler le nouveau monarque ou sa postérité dans la jouissance de leurs droits.

L'autorité de Henri VII lui parut si bien affermie, qu'il prit la résolution de parcourir ses États, et principalement les comtés

rionaux qui avoient montré du dé-
ent à Richard III, et qu'il vouloit rat-
à sa cause. Rendu à Lincoln, il apprit
homas et Humphrey Stafford et le
comte Lovell avoient quitté le sanc-
le l'église de Colchester où ils avoient
l trouvé un asile, et qu'ils méditoient,
ate, quelque trahison. Le roi dédaigna
its; mais quand il arriva à Nottingham,
ent pris de la consistance. Il donna
s ordres, et continua sa route sur
act, où il reçut des nouvelles certai-
mouvement des mécontents. Lovell
tafford s'avançoient avec une armée
tre à cinq mille hommes levés dans
rons de Middleham et de Rippon, et
endoient assiéger Worcester, ou sur-
e Henri au moment de son entrée
. ville d'York. Quoique la suite du
fût pas très nombreuse, elle étoit ani-
un grand courage, et elle se disposa
attre l'ennemi; mais il n'en fut pas
Une proclamation qui promettoit un
général aux rebelles produisit plus
qu'une bataille. Les insurgés se dis-
nt, Lovell se cacha quelque temps
Lancashire chez un de ses amis, sir
s Broughton, et parvint ensuite à ga-
Flandre, où il reçut accueil à la cour
rguerite, duchesse douairière de
gne. Les deux Stafford se réfugièrent
sanctuaire de l'église de Colnham,
llage près d'Abingdon. On a vu, par
's exemples, combien ces asiles
respectés; mais les envoyés de Henri
rent, sans doute, l'étendue du droit
ndeur de l'édifice, et ils en arrachè-
deux proscrits. L'abbé d'Abingdon
it près du monarque, traita de sacri-
tion de ses agents, et demanda que
ford fussent réintégrés dans l'église
nham. Le roi, tout mécontent qu'il
n'osa faire exécuter sur-le-champ
ifs, et les fit conduire à la Tour. Il
a ensuite les juges pour savoir si l'é-
Colnham devoit jouir du droit d'asile.
ne assez longue discussion, il fut dé-
e ce privilége ne lui appartenoit pas,
et sir Humphrey Stafford eut la tête tranchée à Tyburn; son frère Thomas obtint sa grace en considération de sa jeunesse.

Après un assez long séjour dans la ville d'York, Henri revint à Londres, où l'attendoit une ambassade écossoise. Une prolongation de trève entre les deux états donna au nouveau roi la confiance que la paix qui lui étoit si nécessaire ne seroit pas troublée sur ses frontières du nord; mais ce qui parut encore plus favorable à l'affermissement de sa puissance, ce fut la naissance d'un fils que lui donna la reine, le 20 septembre 1486. Le jeune prince reçut le nom d'Arthur, en mémoire du célèbre fondateur de la table ronde, dont la maison des Tudor prétendoit tirer son origine.

Le mécontentement du peuple, excité par l'acte de proscription qui avoit frappé un grand nombre de seigneurs estimables, sous le prétexte qu'ils avoient été partisans de la maison d'York, ne tarda pas à s'accroître, lorsque le bruit se répandit que la reine étoit délaissée par son époux. Elle ne l'avoit point accompagné dans son voyage, et ses vertus, sa douceur, sa soumission, ne lui avoient valu aucun retour de tendresse, ni même aucune complaisance décemment simulée. Peut-être cet amour national qui s'attachoit à elle l'avoit-il rendue suspecte à Henri VII. Ce prince, qui ne rêvoit que complots, n'oublia pas que sa femme étoit le rejeton le plus pur de la maison d'York, et il adoptoit avec ardeur tous les récits qui tendoient à nourrir ses préventions contre les membres de cette famille. Le peuple est sans ménagement dans l'expression de ses sentiments, et il ne s'arrête à aucune des barrières qu'on lui pose. De la commisération pour une princesse que le roi ne traitoit pas avec la dignité convenable, il en vint à se prendre de pitié pour ce comte de Warwick, fils de Clarence, que le roi retenoit à la Tour de Londres. On prophétisoit à ce malheureux enfant le triste sort des fils d'Édouard; on plaignoit sa jeunesse; on s'attendrissoit sur ses graces et son innocence, et Henri n'étoit déjà plus qu'un tyran aussi

digne de haine que le meurtrier Richard III.

Ce fut dans cette occurrence qu'un prêtre d'Oxford, nommé Richard Simons, parut tout à coup à Dublin, se rendit chez le vice-roi ou lord député d'Irlande, Thomas-Fitz Gerald, comte de Kildare, et lui présenta son pupille, Édouard Plantagenet, comte de Warwick, échappé, disoit-il, de la Tour de Londres.

Le duc de Clarence avoit rempli long-temps les fonctions de vice-roi d'Irlande, sous le règne de Henri VI, et les colons anglois étoient restés fortement attachés à sa mémoire. Le comte de Kildare passoit pour un de ses plus dévoués partisans, et les Yorkistes le reconnoissoient comme le chef de leur faction. S'il avoit d'abord conservé la place éminente qu'il occupoit à l'époque de la bataille de Bosworth, il ne le devoit qu'à la politique du nouveau roi, qui avoit craint d'irriter une noblesse influente; mais, peu de temps après, Henri l'avoit mandé près de lui, et le gouverneur s'étoit dispensé d'obéir à cet ordre, en lui envoyant, au nom des pairs et des prélats, une députation chargée de lui remontrer que sa présence étoit d'une nécessité absolue en Irlande. Le roi l'avoit favorablement écoutée, et n'avoit déplacé aucun des magistrats nommés par ses prédécesseurs. Fitz Gerald accueillit sans méfiance les deux aventuriers qui réclamoient son appui au nom de la maison d'York. Il ne s'arrêta pas aux invraisemblances du récit de l'évasion du comte de Warwick de la Tour de Londres; il ne se demanda pas comment un si précieux rejeton se trouvoit misérablement confié aux soins d'un pauvre prêtre, à peine âgé de vingt-sept ans; il se laissa séduire par le prestige de la figure intéressante qui lui sembloit déceler la noblesse d'extraction de l'enfant proscrit, par la naïve éloquence de ses récits, si simples à la fois et si exacts; car le jeune Warwick racontoit avec une singulière vraisemblance ses douleurs à la mort de son père, ses espérances lorsqu'il avoit été désigné comme héritier présomptif du trône, toute sa vie, et ses aventures à Shériff-Hutton, où il avoit eu la compagnie de la princesse Élisabeth; enfin, les derniers événements qui l'avoient conduit à Dublin. Le comte de Kildare, ne soupçonnant pas même que l'on pût inventer une telle fiction, présenta le comte de Warwick à la noblesse d'Irlande et aux citoyens de Dublin, qui, sans hésiter, le reconnurent sous le titre qu'il s'arrogeoit, lui prêtèrent serment de fidélité, et le proclamèrent sous le nom d'Édouard VI, roi d'Angleterre et de France, et seigneur d'Irlande. En apprenant ces singulières nouvelles, Henri VII se hâta de faire prendre à la Tour le véritable Warwick, de le faire promener à cheval dans les rues de Londres, et de l'exposer à tous les regards dans l'église de Saint-Paul. Il l'amena ensuite à son palais de Shène, où les personnes qui voulurent l'entretenir eurent la liberté de l'approcher et de converser avec lui. Mais s'il parvint à convaincre les Anglois de l'imposture du prêtre Simons et de son jeune pupille, cette imposture fut rejetée sur lui-même par les Irlandois, et le Warwick de Shène ne leur parut qu'un faux Plantagenet.

A la même époque, la veuve d'Édouard IV, reine douairière, et mère de la reine régnante, qui tenoit un rang honorable à la cour de Henri VII, fut arrêtée, dépouillée de ses terres et de ses revenus, et renfermée dans un monastère de religieuses, à Bermondsey. Le motif de la disgrâce de cette reine infortunée est resté inconnu. Henri fit publier qu'elle avoit commis le crime de livrer aux mains de Richard III les princesses ses filles, et notamment la reine actuelle Élisabeth, au mépris de la convention secrète qui la réservoit pour épouse au comte de Richmond. Mais comment auroit-il attendu si long-temps pour se plaindre et se venger? Quelques personnes prétendirent qu'elle avoit trempé dans le complot relatif au comte de Warwick. Mais, dans ce cas, elle renonçoit donc à la couronne pour les enfants de sa fille, qui en eussent été frustrés, si le faux ou le vrai Warwick eût été préféré à Henri? D'autres encore ont affirmé que l'existence de l'un de ses deux fils, ces malheureux enfants d'Édouard, si



Portrait de Henri VII.

cruellement dévoués à la mort par Richard, lui avoit été révélée, et que sa complette réclusion étoit devenue nécessaire pour ensevelir un tel secret sous un profond silence. Le seul fait certain, c'est qu'elle vécut encore plusieurs années dans cette disgrâce, et qu'aucune consolation ne vint adoucir sa captivité. Quoique le comte de Warwick eût été en premier lieu reconnu par Richard III, comme son héritier présomptif, ce prince, qui redoutoit toujours les partisans de son frère, avoit relégué le jeune comte à Sheriff-Hutton, et désigné pour lui succéder Jean de la Pole, comte de Lincoln, fils de sa sœur et du duc de Suffolk. Henri VII ne lui avoit témoigné aucune méfiance, et l'avoit même admis dans ses conseils; mais le comte de Lincoln, ayant fait un voyage à la cour de Marguerite de Bourgogne, et s'y étant lié avec le proscrit lord Lovell, en apprit sans doute à craindre un sort pareil; et, pour éviter un destin qui jusqu'alors ne sembloit pas le menacer, il imagina d'embrasser le parti du comte de Warwick. La duchesse de Bourgogne entra dans ses vues, et lui confia un corps de deux mille vétérans allemands, sous le commandement de Martin Schwartz, avec lequel il fit voile pour l'Irlande, et alla débarquer à Dublin. Le comte de Lincoln connoissoit, dit-on, parfaitement le véritable comte de Warwick; il l'avoit vu dans la Tour, à l'église de Saint-Paul, et à la résidence royale de Shène; il n'eut pas l'air de douter un instant de l'identité du Warwick de Dublin, et il ouvrit l'avis de le couronner sans délai. Cette cérémonie fut accomplie par l'évêque de Meath, qui se servit d'un diadème en diamants pris sur la tête d'une

statue de la vierge Marie (24 mai 1487). Le nouveau roi convoqua un parlement et rendit quelques ordonnances. Quoique cette reconnoissance d'un comte de Warwick ne soit qu'une fourberie, il faut avouer qu'elle fut conduite et maintenue avec un étrange dévouement : et il est impossible aujourd'hui d'imaginer dans quel but on a inventé et soutenu par les armes, à travers tant de périls, une fable de cette nature, quand on pouvoit agir au nom d'un véritable Warwick, ou même à celui du comte de Lincoln, dont le titre avoit tout autant de valeur que celui du premier.

Informé de ce qui se passoit en Irlande, Henri VII leva des troupes, visita les comtés septentrionaux, fit emprisonner le marquis de Dorset, fils du premier lit de la reine douairière, parce qu'il le soupçonna disposé à la venger, donna des commandements au duc de Bedford et au comte d'Oxford, et se sanctifia par un pélerinage à Notre-Dame de Walsingham. Cependant Lincoln étoit débarqué à Foudrey, à l'extrémité sud de Furness, dans le comté de Lancastre. Après une halte de quelques jours à Wartmores, près d'Ulverstone, il se mit en marche, à travers le comté d'York, pour atteindre Coventry. Mais les secours sur lesquels il avoit compté étoient loin de remplir son espoir. Quelques partisans de la maison d'York éprouvoient de la répugnance à se joindre à des Irlandois sans aveu, et à des mercenaires allemands. D'autres étoient ébranlés par le bruit accrédité que le Warwick pour lequel ils devoient combattre n'étoit qu'un imposteur. Les insurgés se trouvèrent cependant bientôt au nombre de huit à dix mille, et rencontrèrent l'armée royale dans un lieu nommé Stoke, non loin du village de Ratcliffe, au comté de Nottingham. Le choc fut terrible : les Allemands se battirent avec un courage désespéré, les Irlandois déployèrent une audace et une valeur sans égale, mais ils étoient mal armés, et quelques charges de grosse cavalerie les mirent promptement en désordre : la victoire enfin se déclara pour Henri VII ; [illegible] hommes restèrent sur le champ de bataille, et parmi eux le comte de Lincoln, les lords Thomas et Maurice Fitz-Gérald, sir Thomas Broughton, et l'Allemand Martin Schwartz. Le lord Lovell disparut sans que jamais on en eût de nouvelles, et l'on pensa qu'il avoit trouvé la mort dans les eaux de la Trent. Le prêtre Simons et son pupille furent faits prisonniers par l'écuyer du roi, Robert Bellingham.

Le résultat de cette action fut celui de toutes les victoires décisives. Il fut bien prouvé que *le roi Edouard VI* n'étoit qu'un imposteur, auquel on assigna le nom de Lambert Simnel. Le prêtre, son protecteur, ne parut point en justice, mais il avoua sa fourberie devant un conseil secret d'ecclésiastiques, et périt dans un cachot. La jeune victime de toutes ces ambitions n'avoit pas encore seize ans : glacée de terreur, elle se prêta aux volontés qu'on lui intima, et reçut la vie en échange de ses déclarations. Henri VII destina Simnel au service de ses cuisines, et quelques années après lui donna la charge de fauconnier. Un bill de proscription, qui frappoit la presque totalité des propriétaires engagés dans la rébellion, au nombre de plus de cinq mille, subvint aux besoins du roi par les confiscations et les amendes, et satisfit autant son avarice que son esprit de vengeance ; car il ruina et plongea dans la détresse tous les rebelles ou partisans de la maison d'York que l'échafaud ne pouvoit atteindre. Enfin, comme il n'avoit pu se dispenser de reconnoître que sa dureté envers la reine lui aliénoit un grand nombre de personnes puissantes, il résolut de lui accorder les honneurs d'une royauté qu'elle lui avoit, en réalité, apportée en dot. Elisabeth fut couronnée le 25 novembre 1487, et Henri lui assigna un revenu digne du haut rang qu'elle occupoit.

Enfin délivré des complots domestiques, et rassuré par une nouvelle trêve sur ses frontières d'Écosse, Henri VII jeta ses regards sur la situation des états continentaux, et reconnut que la France avoit marché à grands pas, et considérablement augmenté ses forces et sa puissance. Les provinces

ent les grands fiefs de cette cou-
qui se régissoient jadis par des
s particulières, de même qu'elles
uvernées par des princes presque
nts, s'étoient successivement, et
asards heureux, incorporées au
damental, et composoient un état
oumis sur tous ses points à des lois
e esprit, et dirigé par une politi-
sur un intérêt général. La Breta-
étoit encore indépendante; elle
son prince, ses institutions, son
es mœurs et ses armées. Mais le
ois II n'étoit plus qu'un vieillard
il n'avoit point de fils, point d'hé-
dans la ligne du sang, et les plus
inces offroient leurs vœux à la
Anne sa fille, dont le vaste patri-
it pour eux autant d'attraits que
s qu'ils encensoient avec idolâtrie.
Orléans, premier prince du sang
, le sire d'Albret, tout puissant au
Pyrénées, Maximilien, roi des Ro-
Charles VIII lui-même, quoique
licitement, faisoient valoir des ti-
a jeune duchesse n'apprécioit point
orsque le duc d'Orléans, poursuivi
chesse de Beaujeu, tutrice du roi
e, vint implorer la protection de
II. La guerre fut déclarée à la Bre-
duc sollicita des secours du roi
rre Henri VII. Mais celui-ci se trou-
embarrassé; il devoit, en grande
succès de la bataille de Bosworth à
re des troupes françoises qui l'a-
ivi dans son expédition; et d'une
t, c'étoit à la cour de François II
passé le temps de son exil. Il of-
édiation. Charles VIII parut l'ac-
ais n'arrêta pas un seul instant la
le ses troupes, qui pénétrèrent en
. Sir Édouard Widwille et huit cents
nglois s'embarquèrent secrètement
Wight pour voler au secours de
II. Henri les désavoua près du roi
e, mais ils furent tous tués à la ba-
Saint-Aubin du Cormier, et il n'en
s un seul pour rendre témoignage de la bravoure de ses compagnons. Enfin, le duc mourut, et Charles VIII réclama ouvertement la souveraineté de la Bretagne. Il falloit agir. Henri menaça et envoya un corps d'archers assez considérable à la jeune duchesse, sous le commandement du lord Willoughby de Brook; cette troupe resta quelques mois en Bretagne et revint en Angleterre sans coup férir. Une trêve suspendit les discussions qui existoient entre la duchesse Anne et Charles VIII.

Henri VII n'avoit vu dans la guerre de Bretagne qu'un prétexte pour obtenir des subsides au parlement. Il n'ignoroit pas que l'ancienne animosité de la nation contre la France, loin de s'éteindre au sein d'une longue trêve, s'y étoit nourrie par une jalousie mal entendue des progrès de cette puissance, et ne demandoit qu'à se montrer. Les communes en effet votèrent de fortes impositions; mais lorsqu'il fallut en faire l'assiette et les percevoir, les comtés d'York et de Durham se refusèrent à payer leur contingent. Les agents du fisc s'adressèrent au comte de Northumberland, lieutenant du roi dans ces provinces, et le comte vint consulter Henri, qui ne voulut rien entendre, et lui donna les ordres les plus rigoureux. Le peuple pensa que Northumberland avoit conseillé ces mesures vexatoires; il courut aux armes, l'attaqua dans sa maison et le massacra. Le roi chargea le comte de Surrey de dissiper la rébellion commandée par John Achamber et sir John Egremont. Achamber fut pris et mis à mort avec plusieurs insurgés; Egremont trouva un asile à la cour de Marguerite de Bourgogne. La session suivante, Henri se plaignit au parlement du déficit que cette révolte avoit causé dans la perception; il en obtint un surcroît de taxes qui fut extrêmement productif, mais dont il déposa le produit dans ses coffres au lieu de l'employer à la guerre. La Bretagne, mécontente des retards que le roi d'Angleterre apportoit à l'envoi des troupes qu'il avoit promises, indignée de l'avidité qui se déceloit dans ses démarches successives, et le portoit à exiger de nouvelles sûretés pour le



Costumes d'hommes sous le règne de Henri VII.

paiement de ses dépenses à venir, changea de système politique; elle fit alliance définitive avec la France, et la princesse Anne épousa Charles VIII (1491). Henri VII, qui se targuoit d'une grande profondeur de vues, fut d'abord mortifié de l'ascendant que venoit de prendre inopinément sur lui un jeune roi dont il méprisoit la jeunesse et l'inexpérience; mais il se mit bientôt à calculer philosophiquement les avantages pécuniaires qui pouvoient en résulter pour lui. Il annonça que la guerre étoit devenue indispensable, convoqua le parlement, qu'il trouva très-disposé à l'entreprendre, et qui lui accorda de nouveaux subsides, et fit lever en outre une espèce d'emprunt forcé, auquel il donna le nom de don gratuit. Après de longs préparatifs, il se mit enfin à la tête de son armée, traversa le détroit, et vers le 19 octobre (1492), il assiégea la ville de Boulogne, en déclarant que son projet étoit d'envahir la France entière. Jamais il n'en avoit moins eu l'intention; depuis près de trois mois il négocioit avec Charles VIII, et il n'agissoit ainsi que pour faire preuve de condescendance aux volontés bien prononcées du peuple anglois. L'hiver arriva; il ne lui fut pas difficile de démontrer que la pénurie des subsistances, les maladies causées par les pluies et le froid, et l'impossibilité d'attaquer en cette saison des retranchements formidables, l'obligeoient à lever un siége à peine commencé. Il se retira donc à Calais; et, dès le 3 novembre, il rendit public le traité qu'il



Costumes de femmes sous le règne de Henri VII.

le signer avec la France. Charles VIII la paisible possession de la Bretagne d'une somme d'argent et d'une pen- vingt-cinq mille écus. Quelques cour- qui reçurent des présents du roi de , applaudirent à la sagesse de leur celui-ci, qui voyoit avec satisfaction ors s'accumuler, feignit de croire que n admiroit sa politique; et nonobstant ntentement de l'armée, il se flatta de nce de jouir enfin tranquillement du ses travaux.

étoit répandu, dans toute l'Angle- le bruit que Richard Plantagenet, ork, second fils d'Édouard IV, s'é- appé de la Tour où son malheureux oit péri par les ordres de Richard III. seau marchand, parti de Lisbonne, té l'ancre dans la baie de Corke, et sur le rivage un jeune homme de f ans, doué de la plus intéressante omie, et qui se distinguoit par l'élé- e ses mœurs et son extrême politesse. Cet étranger, qui prenoit le nom de Richard, duc d'York, racontoit avec grâce, et du ton de la vérité, comment des amis inconnus l'avoient soustrait à la cruauté des satellites de Richard III son oncle, tandis qu'ils privoient son frère de la vie; comment il avoit été transporté au-delà des mers, dans diverses contrées qu'il avoit successivement habitées, et où il avoit reçu de l'éducation; comment enfin il s'étoit résolu à reparoître dans sa patrie et à reclamer ses droits, en se dérobant à la surveillance de ses amis qui s'opposoient à son entreprise, dans la crainte d'un événement funeste. O'Water, le maire de Corke, ne douta pas un instant de l'exactitude de ce récit, et bientôt la plupart des colons anglois de l'Irlande, anciens partisans de la maison d'York, le reconnurent pour leur prince, et lui formèrent une sorte de cour. Le comte de Desmond se déclara en sa faveur; et si le comte de Kildare parut hésiter, c'est que la crainte du ressentiment de Henri VII balançoit encore en lui

le désir de servir le dernier rejeton d'une famille pour laquelle la sienne avoit déjà tant souffert. Enfin, ses nouveaux protecteurs annoncèrent au roi de France l'existence d'un fils d'Édouard IV, et les ministres de Charles VIII ne perdirent pas un moment pour l'inviter à venir à Paris. Le jeune homme s'y rendit. Le roi de France l'accueillit avec tous les égards dus au véritable duc d'York, lui fit offrir un palais, lui assigna une pension, lui donna une garde d'honneur, et permit à tous les gentilshommes anglois, exilés ou proscrits, de s'attacher à sa personne. C'étoit le moment où Henri VII assiégeoit la ville de Boulogne, et l'on ne sera pas surpris de l'empressement qu'il mit à signer un traité de paix. Charles VIII, qui n'avoit appelé près de lui le problématique duc d'York qu'afin d'effrayer son antagoniste, le roi d'Angleterre, eut la générosité de ne pas le livrer, nonobstant les réclamations du monarque offensé : mais il lui donna l'ordre de quitter, sans délai, le territoire de son royaume.

Richard Plantagenet se retira en Flandre, et implora l'appui de la duchesse douairière de Bourgogne. Marguerite sembla montrer une grande incrédulité. Elle exigeoit les preuves les plus complètes, et elle lui fit subir un scrupuleux interrogatoire. Lorsqu'il fut terminé, elle laissa éclater une grande joie, l'embrassa comme son neveu, déclara hautement que c'étoit le fils d'Édouard, son véritable portrait, l'héritier du trône d'Angleterre. Elle lui créa sur-le-champ une maison digne de sa naissance, lui composa une garde de trente hallebardiers, et l'honora du surnom de la Rose blanche d'Angleterre. C'étoit une tante qui reconnoissoit l'enfant de son frère ; elle ne pouvoit se tromper; et le nombre des incrédules diminua parmi la noblesse comme parmi le peuple, qui, dès l'origine, s'étoit intéressé au sort du jeune Richard. Sir Robert Clifford, qui avoit eu l'occasion de voir souvent les deux enfants d'Édouard, fut envoyé en Irlande par les partisans de la maison d'York ; il entendit le récit des aventures de ce prétendant, et il écrivit à ses commettants qu'aucun doute ne s'élevoit dans son esprit sur la véracité de ses rapports et l'identité de sa personne. Si ce témoignage excita la surprise de quelques gens difficiles à persuader, il parut à la plupart des autres tellement positif, que tous les doutes furent levés pour la majorité de la nation.

Henri VII, de son côté, n'épargnoit ni promesses, ni argent, ni séductions, ni menaces pour découvrir la source, le but et les moyens de ce qu'il regardoit comme une infâme supercherie. Son premier soin fut de faire constater la mort des deux fils d'Édouard IV; mais, de tous ceux qui avoient assisté à cette horrible tragédie, il ne restoit que Tyrrel et Dighton, et il n'étoit pas de leur intérêt d'avouer des détails qui les eussent conduits à l'échafaud. Ils déposèrent toutefois de la mort des deux princes; mais ils ne purent indiquer le lieu de leur sépulture, ou ne voulurent pas le faire. Henri s'attacha ensuite avec la plus active sollicitude à découvrir la famille du prétendant. Il soudoya des agents dans toutes les provinces de la Flandre, et finit par apprendre que le jeune homme appartenoit à une famille honorable de Tournay, nommée Warbeck; qu'il avoit reçu au baptême le nom de Pétrequin, diminutif de Pierre, et, par corruption, Perkin; qu'il avoit été, durant quelques années, au service de lady Brompton, femme de l'un des exilés, près de laquelle il avoit pu recevoir de l'éducation, et qu'elle l'avoit amené à Lisbonne, d'où il étoit parti pour l'Irlande. A ces notions, vraies ou fausses, les explorateurs soldés de Henri VII, pour mieux mériter les récompenses promises, en ajoutèrent d'autres qui tendoient à expliquer la ressemblance frappante de Perkin Warbeck avec le jeune duc d'York. Selon ces véridiques personnages, le juif Warbeck, père de l'imposteur, dans un voyage à Londres, sous le règne d'Édouard IV, avoit eu l'honneur d'être présenté à ce prince, ainsi que sa femme, charmante personne, dont la beauté n'avoit pas manqué de faire une vive impression sur le cœur du

monarque. Une année après, Édouard avoit tenu sur les fonts de baptême l'enfant de Warbeck, et lui avoit imposé le nom de Pierre pour éviter toute maligne supposition. Warbeck, de retour à Tournay, avoit disparu au bout de quelque temps, ainsi que son fils, qui ne s'étoit remontré qu'à Lisbonne au moment de mettre à exécution le projet qu'il avoit conçu; et si les traces du père étoient entièrement perdues, c'est qu'apparemment ses coreligionnaires juifs avoient puni sur sa personne l'acte d'apostasie par lequel le fils étoit devenu chrétien. Cette seconde partie du roman étoit trop invraisemblable pour satisfaire l'esprit positif de Henri VII. Il ne s'arrêta qu'à la première, déclara hautement que le prétendant se nommoit Perkin Warbeck, laissa au hasard le soin de le prouver, et envoya des ambassadeurs à l'archiduc Philippe, duc de Bourgogne, afin d'obtenir que Warbeck fût expulsé de ses États. Philippe s'y refusa; il vouloit bien, par condescendance pour le roi d'Angleterre, s'abstenir de donner des secours au duc d'York, mais la duchesse douairière étoit libre et indépendante dans ses domaines, et il n'avoit aucun droit de contrôle sur sa conduite. Henri VII furieux déchira le traité de commerce qui existoit entre l'Angleterre et les Pays-Bas, et prohiba l'exportation des draps et des laines. Philippe usa de représailles.

L'argent de Henri corrompit enfin la fidélité de quelques-uns des Yorkistes qui songeoient à placer sur le trône leur nouvelle idole, et ils dévoilèrent tous les secrets du complot, en désignant ses principaux membres. Le misérable Clifford, abusant de la confiance qu'on lui témoignoit à la cour de Marguerite, devint l'espion de ses anciens amis. Le roi voulut qu'on laissât les conspirateurs s'engager plus profondément dans leurs entreprises, afin de pouvoir exercer une juste vengeance aux yeux du public, et dès qu'il se crut certain de leur culpabilité, il fit arrêter à la fois le lord Fitz Walter, sir Simon Mountford, sir Thomas Thwaites, William d'Aubeney, Thomas Cressemer, Robert Ratcliffe, Thomas Atwood, et plusieurs membres influens du clergé. Quoique l'on ne possédât contre eux d'autres preuves qu'une correspondance très peu explicite avec les partisans du prétendant, ils furent accusés de haute trahison, et condamnés à mort. Thwaites, Mountford et Ratcliffe furent immédiatement exécutés; Fitz Walter, envoyé dans les prisons de Calais, périt dans une tentative d'évasion; tous les autres, parmi lesquels on remarquoit William Worseley, doyen de Saint-Paul, reçurent leur grace.

Cependant Henri VII et sa famille se retirèrent par prudence à la Tour. Un homme inquiétoit fortement le roi, et cet homme étoit le lord Stanley, son grand-chambellan, celui qui lui avoit sauvé la vie à la bataille de Bosworth, qui lui avoit assuré la victoire et placé la couronne sur la tête. Peut-être Henri VII étoit-il déjà las de la reconnoissance qu'il lui devoit. Quoi qu'il en soit, Clifford reçut l'ordre de revenir en Angleterre. On arrangea qu'il seroit introduit au grand-conseil, et qu'il se jeteroit aux pieds du roi pour solliciter son pardon. La scène fut jouée. Le roi lui répondit qu'il n'avoit qu'un moyen d'expier son crime, c'étoit de déclarer les noms de ses complices. Clifford, toujours prosterné, raconta quelques particularités du complot, et accusa sir William Stanley d'être un des principaux conjurés. Stanley se récria, et Henri feignit la plus grande surprise; mais Clifford soutint ce qu'il avoit avancé. Stanley fut arrêté, mis en jugement, et décapité (1495, 15 février). Quel étoit réellement son crime? On l'ignore. Quelques historiens disent qu'il fit des aveux; mais ce qu'ils en rapportent n'est pas de nature à justifier un aussi horrible châtiment. Il avoit dit à Clifford que s'il étoit certain que le jeune homme de la Flandre fût le fils d'Édouard, il ne porteroit pas les armes contre lui. D'autres, mais c'est le petit nombre, prétendent qu'il avoit écrit au duc d'York, et lui avoit conditionnellement promis de l'argent et des conseils. Stanley étoit immensément riche. Il possédoit un revenu

de plus de trois mille livres sterling, et l'on estimoit à plus de quarante mille livres la valeur de sa vaisselle d'argent et des espèces monnoyées qu'il avoit accumulées. Cette fortune fut confisquée au profit de la couronne, et le peuple mécontent pensa que la perspective d'une si opulente dépouille n'avoit pas été le moindre obstacle à ce que l'avide Henri accordât sa grace à son ancien ami.

Perkin Warbeck, aidé des secours de la duchesse Marguerite, étoit parvenu cependant à rassembler environ six cents hommes; et mal instruit de la situation des esprits en Angleterre, il crut imprudemment que cette petite troupe lui suffiroit pour conquérir le royaume. Il mit à la voile, et débarqua aux environs de Deal, dans le comté de Kent. Quelques détachements s'approchèrent, combattirent les envahisseurs, n'eurent aucune peine à les repousser, et firent cent soixante prisonniers. Henri, qui se trouvoit en ce moment à Latham, dans le comté de Lancastre, jugea utile de faire un grand exemple, et donna l'ordre de pendre tous les captifs à des potences élevées de distance en distance, le long de la côte. Il convoqua ensuite un parlement, qui rendit, sur sa demande, un bill de proscription et de confiscation contre vingt et un gentilshommes accusés d'avoir entretenu des relations avec le prétendant, mesure dont le singulier effet fut d'inspirer aux rejetons de tant de nobles familles, qui avoient souffert dans leurs personnes et dans leurs biens pour avoir successivement obéi aux appels des deux roses, un découragement qui les retint désormais dans leurs foyers, bien que le parlement déclarât qu'aucun de ceux qui serviroient fidèlement un roi régnant ne pourroit à l'avenir être accusé de trahison.

La défaite de Warbeck engagea l'archiduc Philippe à tenter une réconciliation avec l'Angleterre, et bientôt un nouveau traité de commerce fut signé entre les deux puissances. L'une des clauses de ce traité bannissoit le prétendant du territoire des Pays-Bas, et défendoit à la duchesse douairière de donner asile aux adversaires de Henri. Warbeck, forcé de quitter la Belgique, s'embarqua pour l'Irlande, prit terre près de Cork, et vécut quelque temps parmi les indigènes irlandois, ennemis de la domination angloise; mais cette existence errante ne pouvoit avoir aucun résultat. Henri VII avoit augmenté considérablement les garnisons de ses forteresses, et momentanément rétabli le calme dans les esprits, en adoptant divers statuts qui supprimoient des impôts vexatoires. Warbeck passa donc en Écosse. Le roi de France et le roi des Romains le recommandèrent fortement à Jacques IV, alors régnant. La duchesse Marguerite lui écrivit en faveur de celui qu'elle nommoit son cher neveu, son plus proche parent. Warbeck se conduisit avec une extrême adresse; il étoit insinuant; il montra de la sagesse; il toucha le monarque par le récit de ses malheurs; il plut aux seigneurs écossois par sa politesse et sa condescendance. Jacques l'entoura d'honneurs, et lui donna en mariage une de ses parentes, lady Catherine Gordon, fille du comte de Huntley; elle étoit aussi vertueuse que belle, et méritoit un sort plus heureux.

Henri ne déclara pas la guerre au roi d'Écosse; mais il essaya de le ramener à son alliance, en lui offrant la main d'une princesse d'Angleterre. Jacques mit à son acceptation des conditions inadmissibles, et Henri solda un parti d'Écossois mécontents qui devoit s'emparer de sa personne, et le conduire à Londres. Ils ne réussirent pas dans leur entreprise. Charles VIII lui envoya un ambassadeur chargé d'offrir sa médiation. Ce négociateur demandoit que le prétendant fût confié à la garde de son souverain, et il s'engageoit, au nom de la France, à payer une somme de cent mille couronnes. On remarquera que cette ouverture de la part du roi de France n'avoit eu lieu que sur la demande expresse de Henri lui-même, qui tenoit, sans doute, à éloigner son antagoniste des frontières de son royaume. Jacques repoussa de nouveau cette proposition; il reçut de l'argent de la duchesse de Bourgogne, fit réduire son argenterie en monnoie, ras-



Costume de fou de cour, sous le règne de Henri VII (1).

sembla des troupes, obtint de Warbeck la promesse d'une somme de cinquante mille marcs et le don de la ville de Berwick, s'il parvenoit à le placer sur le trône, et il ouvrit la campagne en passant les frontières. Warbeck l'accompagnoit avec un corps de quinze cents Anglois ou Irlandois exilés. Dès que ce prétendant eut touché le territoire de sa patrie présumée, il répandit à profusion un manifeste où il prenoit le titre de Richard IV, par la grace de Dieu, roi d'Angleterre et de France, lord d'Irlande, prince de Galles. Il y racontoit « les aventures de » son enfance, son évasion et ses voyages, » parloit de l'usurpation et de la tyrannie » de Henri, plaignoit l'oppression du peuple » et l'abaissement de la noblesse, et gémis- » soit de la proscription et de l'exécution de » ses amis, les fidèles défenseurs de la Rose » blanche. Mais il étoit actuellement en An- » gleterre, où il venoit faire valoir ses droits. » Le généreux roi d'Écosse, qui avoit armé » en sa faveur, devoit se retirer au moment » où les partisans de la maison d'York se- » roient réunis en nombre suffisant pour

(1) Ce costume a été extrait d'un dessin d'Albert Durer.

» résister à l'usurpateur *Henri Tydder*. En» fin, il promettoit des terres et de l'argent » à tous ceux qui entreprendroient sa juste » cause. » Cet appel aux passions fut infructueux; peu de personnes accoururent sous son étendard. Les Écossois pillèrent, suivant leur usage, les comtés où ils avoient pénétré, et le prétendant crut devoir se plaindre à son allié des ravages commis sur les terres de ses sujets. Jacques répondit avec aigreur que c'étoit prendre trop de soin d'un héritage qui ne lui appartiendroit peut-être jamais; et ses troupes, chargées de dépouilles, se retirèrent sur le territoire écossois (1496).

Durant cette incursion, Henri VII avoit convoqué un parlement, lui avoit exposé l'état de la cause, l'invasion des Écossois sans déclaration de guerre préalable, le mensonge dont ils se rendoient les fauteurs, la désolation des comtés du nord, et il en avoit obtenu divers subsides. La difficulté étoit de les percevoir. Le peuple avoit déjà tant payé, et le roi si peu dépensé, qu'on lui supposoit d'immenses trésors. On ne voyoit pas d'ailleurs la nécessité d'une nouvelle taxe pour délivrer des comtés qui, seuls, avoient déjà repoussé les envahisseurs. La province de Cornwall se souleva tout entière à l'arrivée des agens du fisc. Thomas Flammock, procureur, et Joseph, maréchal ferrant à Bodmin, dirent aux insurgés qu'il falloit présenter une requête au roi, afin d'obtenir le redressement des abus, mais l'appuyer d'un tel déploiement de forces, qu'on ne pût se refuser à l'écouter et à y faire droit. Soixante mille hommes s'armèrent, à leur voix, d'arcs, de haches et de hallebardes, et, sous leur direction, s'acheminèrent jusqu'à Wells où ils furent rejoints par le lord Audley, qui les conduisit à Salisbury et Winchester, et, tournant vers Londres, vint camper avec eux à Eltham et Blackhead. Henri, dès les premiers bruits de l'insurrection, avoit réuni toutes les troupes des comtés méridionaux, en avoit confié le commandement au lord Daubeney, et, chargeant le comte de Surrey de surveiller les Écossois avec les forces rassemblées dans les comtés septentrionaux, il se préparoit lui-même à tenir tête aux rebelles, quand il apprit que la discorde s'étoit mise dans leurs rangs, selon l'usage des rassemblements tumultueux. Il se décida donc à les attaquer. Il divisa son armée en trois corps. Daubeney conduisoit le premier, le comte d'Oxford le second, et lui-même le troisième, qui formoit la réserve. Le combat s'engagea. Les troupes régulières et bien disciplinées du lord Daubeney semblèrent d'abord dédaigner de pareils ennemis, et s'avancèrent avec une telle imprudence, que le lord Daubeney fut fait prisonnier par les rebelles. Un corps d'archers de Cornwall, qui défendoit le pont de Deptford, fit des prodiges de valeur. Mais les insurgés ne possédoient ni cavalerie ni artillerie. Celles de Henri se mirent en mouvement, et, après une action désespérée, détruisirent les corps d'archers, et s'emparèrent du pont. La déroute fut alors complète. Le lord Audley et les chefs Flammock et Joseph tombèrent au pouvoir du roi, qui ordonna de décapiter le premier et de pendre les deux autres. On comptoit à peu près quinze cents prisonniers, et presque tous s'attendoient à la mort; mais Henri VII usa d'une indulgence que son caractère connu ne permettoit pas d'espérer; il se contenta de la mort des trois chefs, et permit à tous les autres de se racheter selon les lois ordinaires de la guerre. On assure qu'il fut touché de la modération qui avoit régné dans toutes les proclamations des rebelles, où jamais un mot injurieux à sa personne n'avoit été hasardé; ils s'étoient conduits, en outre, avec une extrême régularité, évitant tout pillage, payant les provisions dont ils avoient besoin, remettant en liberté, sans rançon, les seigneurs qu'ils prenoient, sous la seule injonction de supplier le roi de faire droit à leurs réclamations; peut-être aussi sa politique voulut-elle rattacher à son parti les habitants de Cornwall très prononcés en faveur de la maison d'York; cette dernière conjecture est la plus vraisemblable.

Le comte de Surrey avoit, durant ce conflit, parfaitement accompli son mandat dans

le nord, et si les Écossois avoient pillé quelques districts des frontières angloises, les Anglois, par représailles, avoient ravagé plusieurs cantons de l'Écosse. De part et d'autre, on sembloit las de la guerre. Don Pedro de Ayala, ambassadeur espagnol, profita du découragement où la nouvelle de la perte du combat de Blackhead avoit jeté le roi Jacques pour se présenter comme médiateur entre les deux nations; il fut accepté, et s'il ne parvint pas à conclure une paix définitive que les prétentions des deux monarques rendoient impossible, il les amena du moins à signer une trève de plusieurs années. Ce traité fut loin d'être favorable aux prétentions de Warbeck. Jacques avoit refusé de le livrer; mais il lui fit entendre que sa présence sur le territoire écossois pouvoit nuire aux intérêts de la nation, dans les négociations qui se continuoient sous l'arbitrage du roi d'Espagne, et que, malgré toute sa bonne volonté, il pourroit avoir la main forcée par ses grands ou par le peuple. Warbeck employa donc ses dernières ressources pour armer quelques vaisseaux sur lesquels montèrent avec lui ses compagnons d'infortune, au nombre d'environ cent vingt. Il se rendit d'abord en Irlande, et débarqua à Corke, où il espéroit trouver un secours puissant dans le comte de Desmond; mais il ne put l'entraîner à aucune démonstration hostile. Après un court séjour dans cette île, il remit à la voile, et vint débarquer à Withsand, dans le comté de Cornwall. Il s'avança jusqu'à Bodmin, où plus de trois mille hommes accoururent sous son étendard; et de ce moment, il donna tous ses ordres sous le nom et le titre de Richard IV, roi d'Angleterre. Rendu sous les murailles d'Exeter, il comptoit environ huit mille soldats; mais la ville refusa de lui ouvrir ses portes. Arrêté par cet obstacle qu'il auroit dû franchir, il perdit du temps à faire les préparatifs d'un siége, et à livrer un assaut qui ne réussit pas. Deux cents de ses partisans y périrent, et il fallut renoncer à cette entreprise. Sur la route de Tauton, une partie de son armée l'abandonna; il avoit cependant encore sept mille hommes, et les habitants de Cornwall, qui l'avoient rejoint, lui jurèrent de mourir jusqu'au dernier pour le défendre. Il se trouva bientôt en présence de l'armée de Henri dont les forces étoient supérieures et qui s'attendoit à la victoire, mais à un combat sanglant. Richard IV, en effet, ou Warbeck, déploya le plus grand sang-froid en disposant son armée, et parut déterminé à périr sur le champ de bataille, ou à faire reconnoître son droit à la couronne. Tout étoit prêt et la nuit vint; mais dès que l'obscurité fut complète, il quitta le camp, suivi d'un petit nombre d'hommes, et, à grande course de cheval, il arriva au monastère de Beaulieu, dans le Hampshire, et prit asile dans le sanctuaire (20 septembre 1497). Il ne resta aux troupes qui l'avoient suivi d'autre ressource que de se jeter aux pieds du roi Henri, et de solliciter sa miséricorde; les chefs furent pendus, les soldats renvoyés dans leurs foyers. Lady Catherine Gordon, femme du prétendant, redevenu, pour toujours, par sa lâcheté, Perkin Warbeck, tomba aux mains du vainqueur, et en fut traitée avec une sorte de générosité. Il la plaça auprès de la reine, et lui assigna une pension assez considérable. Les courtisans, éblouis de sa grande beauté, lui conservèrent le surnom de Rose blanche, dont jadis la duchesse de Bourgogne avoit honoré son mari. Après la mort de Warbeck, elle donna sa main à un seigneur du pays de Galles, et tous deux furent inhumés dans l'église de Swansea où se voit encore leur tombeau.

Warbeck resta peu de temps à Beaulieu où il étoit trop bien gardé pour conserver l'espoir de s'échapper. Le roi ne voulut pas que l'on forçât son asile, et lui fit promettre la vie et divers avantages s'il se rendoit volontairement. L'infortuné consentit enfin à s'en rapporter à la parole de Henri, qui le fit monter à cheval, et le conduisit en triomphe dans les rues de Londres, où la populace ne manqua pas d'insulter l'homme qu'elle eût reçu comme un libérateur, s'il n'eût été le vaincu. Ce qu'il y eut de singulier, et ce qui jette encore aujourd'hui de

l'obscurité sur l'identité de la personne de Warbeck, c'est que la seule condition qu'on lui imposa fut de ne pas sortir des limites de la juridiction du palais où on lui assigna un logement. Toutes ses démarches y étoient, sans doute, surveillées, et, à diverses reprises, il fut examiné par des commissaires sur son origine et sur les détails de l'intrigue ourdie pour le porter au trône d'Angleterre; mais on ensevelit sous un profond secret ses réponses et ses explications. L'amour de la liberté, ou peut-être une nouvelle intrigue disposée pour justifier les rigueurs dont on vouloit user à son égard, lui suggéra, au bout de quelques mois, le désir de s'échapper, et il n'eut aucune peine à tromper la surveillance de ses gardiens; mais toutes les routes qui conduisoient à la côte furent en un instant couvertes de détachements, et Warbeck, reconnoissant l'impossibilité d'une évasion, se réfugia dans le monastère de Shène, dont le supérieur jouissoit d'une grande réputation de sainteté. Le bon religieux consola le fugitif, et vint se jeter aux pieds du roi, qui lui accorda la vie de son adversaire. Mais, en lui laissant le jour, il entroit dans les vues du monarque de le couvrir de déshonneur. En conséquence, Warbeck enchaîné fut exposé publiquement dans les salles de Westminster et de Cheapside, et forcé de lire, à haute voix, une prétendue confession qu'on lui remit tout écrite, et qu'on lui fit signer. Plusieurs des faits de cette confession se réfutoient d'eux-mêmes, ou se contredisoient par les dates et les lieux; et les historiens les plus véridiques ne la regardent que comme un document imparfait et peu satisfaisant. Il parloit de sa naissance à Tournay, donnoit les noms de ses père et mère, Jean Osbeck et non Warbeck, et Catherine Faro; désignoit quelques personnes avec lesquelles il auroit été lié à Anvers, à Middelburg, à Lisbonne; prétendoit s'être donné, en arrivant à Corke, pour Simnel, ensuite pour un fils de Richard III, et enfin pour le duc d'York, second fils d'Édouard IV; racontoit ses voyages à la cour de France, en Irlande, en Écosse, en Angleterre, et passoit sous silence les actions les plus importantes de sa vie, ses transactions avec la duchesse de Bourgogne et plusieurs monarques. Après avoir subi cette humiliation, Warbeck fut enfermé à la Tour de Londres (1499).

C'étoit le siècle des suppositions de personnes, et l'imposture en ce genre sembloit ne s'étonner d'aucune difficulté ni s'effrayer d'aucun châtiment. Si nous pouvions croire que Warbeck fût véritablement le duc d'York, nous penserions qu'on lui suscitoit des imitateurs pour détourner l'attention du peuple, et lui apprendre à mépriser des prétentions reproduites par tant d'individus. Tandis que Simnel vivoit paisible sous la livrée domestique du prince qu'il avoit voulu détrôner, que le véritable comte de Warwick, fils du duc de Clarence, expioit dans les fers le malheur d'avoir dans ses veines du sang des rois, et que Warbeck partageoit encore le doute et la pitié des amis de la famille dont il se disoit issu, un moine imagina de reproduire un nouveau Sosie du comte de Warwick; il choisit dans le comté de Kent un jeune homme appelé Ralph Wulford, lui donna quelques instructions relatives au rôle qu'il entendoit lui faire jouer, et quand il le crut assez préparé, il révéla au public, dans un sermon, le grand secret dont il étoit dépositaire; mais l'indulgence du roi s'étoit épuisée à l'égard des autres: Wulford fut pendu, et son moine condamné à une prison perpétuelle.

Jusqu'à ce moment, Henri VII avoit donné des preuves d'une clémence que l'on savoit étrangère à son caractère; mais la tentative et la mort de Wulford réveillèrent son naturel féroce, et il résolut de se défaire à la fois de Warwick et de Warbeck. Ces deux jeunes infortunés, victimes de l'ambition de quelques hardis factieux, s'étoient promptement liés d'amitié dans leur prison, et ils se consoloient mutuellement en versant des larmes sur leur malheur commun, lorsque le bruit se répandit dans le public qu'ils avoient ourdi un complot pour s'évader; que leurs complices devoient les conduire dans

ace forte, où Warbeck reprendroit le
e Richard IV, et que Warwick convo-
it, pour le soutenir, tous les partisans
1 père. Les deux compagnons de cap-
furent jugés séparément. Warbeck
le projet d'évasion, mais il soutint
ui avoit été suggéré par les individus
s qui l'accusoient. Sa justification,
ie précise qu'elle pût être, ne pouvoit
rer; il fut condamné à mort et immé-
ient exécuté (1499). Quant à Warwick,
le dernier descendant légitime des
genet; il formoit obstacle au mariage
nce de Galles avec la princesse Cathe-
fille du roi d'Espagne, qui, dit-on,
efusé de l'accorder tant qu'il existeroit
ssi proche héritier du trône dans la
ie dépossédée. Cette union devint le
lu sang du jeune comte; et si l'Angle-
leura sa destinée, elle ne fit rien pour
ger.

isode de Perkin Warbeck, ou du duc
c, est un de ces faits que l'examen le
onsciencieux des documents histori-
ie sauroit éclairer, et qui resteront
rs en problème. Il faut d'abord re-
er que des auteurs très-distingués,
lesquels on compte Walpole, ont émis
outes sur l'assassinat des enfants d'É-
l par Richard, et les ont appuyés de
ntes considérations. Mais si ces prin-
furent pas assassinés à la Tour, com-
lisparurent-ils tous les deux? Que de-
près cette disparition, le plus âgé des
le véritable roi d'Angleterre, Édouard
où mourut-il? La fable de Warbeck,
sur un assassinat auquel le plus jeune
échappé, est tissue, par ce motif, avec
le vraisemblance. Sa reconnoissance
duchesse de Bourgogne, tante des fils
uard, reconnoissance qu'elle ne ré-
jamais, corrobore une assertion facile
ientir si elle eût été fausse, car un
nombre de seigneurs de sa cour avoient
nellement connu ses neveux, et pou-
aisément détruire une aussi audacieuse
sition. Il est de fait que les recherches
rises par les agents de Henri VII, si elles attribuèrent un nom au prétendant, ne lui découvrirent cependant pas de famille qui le réclamât comme un de ses membres; et l'on doit penser que le roi de France et le roi d'Écosse, dont le premier lui procura des troupes, des vaisseaux et de l'argent, et dont le second l'honora de la main de sa nièce, avoient autant d'intérêt et de facilités que le roi d'Angleterre à vérifier l'existence d'une famille de Warbeck à Tournay, simple fait dont la confirmation eût dévoilé l'imposteur. On peut considérer encore la prétendue modération de Henri VII, quand il s'empara de Warbeck, comme une concession politique faite à la crainte de s'attirer une guerre terrible à l'extérieur et à l'intérieur, s'il mettoit à mort son prisonnier, lorsque rien encore n'avoit ébranlé la conviction générale que celui qu'il désignoit sous le nom de Warbeck pouvoit être en réalité le duc d'York; aussi ne tarda-t-il pas à l'envoyer à l'échafaud, dès que l'infortuné se fut compromis lui-même et avili par de lâches aveux. Un fait plus moderne est venu appuyer, sinon confirmer, l'opinion du meurtre des enfants d'Édouard. En 1674, comme on faisoit des réparations à la Tour de Londres, les manœuvres mirent à découvert, sous la dernière marche de l'escalier qui conduit de l'appartement du roi à la chapelle, et à dix pieds de profondeur, des ossements qui parurent avoir été renfermés dans un coffre, et dont les proportions indiquèrent deux enfants de onze à treize ans. Les recherches des savants amenèrent la conjecture que ces restes pouvoient être ceux des enfants d'Edouard; et ils furent solennellement transportés à Westminster, dans la chapelle de Henri VII. D'après cette découverte, Warbeck ne seroit qu'un misérable aventurier; mais tous les doutes ne sont pas éclaircis, car rien n'a prouvé que ces débris fussent réellement ceux des corps des jeunes princes. Quoi qu'il en soit, le sort s'étant prononcé contre Warbeck, l'a historiquement classé parmi les imposteurs.

Délivré de tous ses compétiteurs, Henri VII s'occupa d'affermir sa maison par de

grandes alliances. Depuis long-temps il avoit demandé au roi de Castille et d'Aragon la main de Catherine, sa fille, pour son fils Arthur, prince de Galles. Ces négociations arrivèrent à leur terme. Lorsque le prince eut atteint sa quatorzième année (1501, 2 octobre), la princesse fut envoyée en Angleterre, et la cérémonie de l'hymen s'accomplit avec beaucoup d'éclat à l'église de Saint-Paul. Arthur se faisoit aimer par une grande douceur de caractère, et brilloit par une instruction fort rare à cette époque. Tout en lui présageoit à l'Angleterre un monarque doué des qualités nécessaires à son bonheur et à sa gloire; mais la foiblesse de son tempérament laissa bientôt reconnoître qu'il étoit attaqué d'une maladie organique, et il mourut après quatre mois de mariage, regretté de toute la nation. Le roi d'Angleterre se trouva dans la nécessité de restituer à Ferdinand les sommes qu'il avoit déjà reçues pour la dot de Catherine; et, afin de ne pas s'en dessaisir, il proposa de marier la princesse à son second fils, Henri, devenu son héritier présomptif. Le roi d'Espagne s'y refusa d'abord; mais Henri VII étoit maître de la personne de Catherine, il obligea son fils à prendre avec elle des engagements, et il fallut bien que Ferdinand consentît à cette nouvelle alliance. Les négociations durèrent plus d'une année; le pape envoya les dispenses nécessaires, et le mariage dut s'accomplir le jour même où le nouveau prince de Galles auroit complété sa quinzième année. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que la veille de ce jour, le jeune Henri protesta dans toutes les formes contre le contrat qu'il avoit passé dans sa minorité, et déclara qu'il n'avoit nulle intention de faire quoi que ce soit qui pût le rendre légal. Nonobstant cette protestation, la volonté du roi se fit entendre et le mariage fut conclu.

Les querelles entre l'Angleterre et l'Écosse furent éteintes à peu près à la même époque, par l'alliance du roi Jacques et de la princesse Marguerite, fille de Henri VII. Le pape accorda encore des dispenses à raison de la parenté; et un traité de paix perpétuelle rendit aux deux nations une sécurité qu'après cent soixante-dix années de guerre, on avoit perdu tout espoir de voir renaître.

La reine Élisabeth mourut en couches, le 11 février 1503. Bien qu'elle fût universellement chérie, et qu'elle le méritât, elle n'avoit pu conquérir les affections de Henri VII, qui ne l'avoit épousée que par politique. Le roi montra cependant quelque douleur, mais elle dura peu; et il songea promptement à un autre établissement qui pût lui valoir de grands avantages pécuniaires. Son avarice l'engagea d'abord à jeter les yeux sur la veuve du dernier roi de Naples, à qui son mari avoit légué d'immenses richesses; mais il apprit bientôt que le nouveau roi refusoit de s'en dessaisir, et il porta ses vues sur une autre veuve, Marguerite de Savoie, qui possédoit de vastes domaines non contestés. Une circonstance extraordinaire vint le servir dans son amoureuse avidité : l'archiduc Philippe et Jeanne d'Aragon, sa femme, reine de Castille, ayant quitté les Pays-Bas pour se rendre en Espagne, se trouvèrent fatigués de la mer, et, nonobstant l'avis de leur conseil, relâchèrent à Falmouth. Henri ne manqua pas de les inviter à se rendre à sa cour, et le fit en des termes qui ne laissoient pas la faculté du refus. Il les accabla de festins et d'amusements de toute espèce, mais ne les laissa partir que lorsque Philippe, qui étoit frère de Marguerite, eut consenti à son mariage avec Henri, et même eut fixé la dot à trois cent mille couronnes, que les articles d'un traité de commerce, très-avantageux aux Anglois mais onéreux aux Belges, eurent été signés entre les deux rois, et que Philippe eut livré à la vengeance de Henri VII le comte de Suffolk, l'un des neveux de la duchesse de Bourgogne, proscrit par le parlement. Le roi d'Espagne allégua en vain les droits de l'hospitalité, les lois de l'honneur; on lui fit entendre qu'il étoit captif lui-même, et on ne lui rendit la liberté de poursuivre sa route que lorsque les portes de la Tour se furent refermées sur le malheureux comte. Hen-

ri VII avoit donné sa parole au roi d'Espagne de ne pas attenter à la vie de son captif. Il n'osa en effet l'enfreindre; mais lorsqu'il mourut, il laissa à son successeur l'ordre d'exécuter le comte, et Henri VIII signala par ce meurtre son obéissance filiale.

Henri VII poursuivoit activement son projet de mariage avec la duchesse de Savoie, lorsque Philippe vint à mourir, et laissa une veuve, reine de Castille, dont l'alliance sembla beaucoup plus désirable au roi d'Angleterre. On la disoit frappée d'aliénation, mais qu'importoit à l'avidité de Henri VII? il abandonna Marguerite, et demanda Jeanne au roi d'Aragon, son père. Ferdinand crut devoir ménager le roi d'Angleterre afin de n'apporter aucun obstacle au bonheur de sa quatrième fille Catherine, et lui promit de donner les mains à ce nouvel hymen dès que Jeanne recouvreroit la raison; mais la malheureuse princesse n'en reprit jamais la jouissance, et Henri, trompé dans son espoir, se livra tout entier à la recherche des moyens qui pouvoient accroître ses richesses.

Deux jurisconsultes, sir Richard Empson et sir Edmond Dudley, secondèrent parfaitement les intentions du roi, et se montrèrent les dignes instruments de ses tyranniques inclinations. Également injustes, pervers, inflexibles, ils n'eurent aucune peine à persuader à Henri VII que l'or de ses partisans valoit celui de ses ennemis. Leur habileté dans la connoissance des lois leur suggéroit d'atroces inventions qui rendoient la justice même complice de leur rapacité, en revêtant leurs exactions de formes régulières. La personne dont ils vouloient faire leur victime étoit d'abord juridiquement accusée par des misérables soldés à cet effet, et envoyée en prison sur la plainte la moins vraisemblable; mais comme elle ne voyoit jamais arriver le jour du jugement, elle cédoit à de secrètes insinuations, et rachetoit sa liberté à prix d'argent. Durant les dissentions publiques relatives aux deux roses, une foule de prétentions féodales étoient tombées en désuétude: Empson et Dudley les firent revivre, et poursuivirent avec rigueur la rentrée des arrérages de tous les droits négligés de la couronne; ils firent rechercher les anciens jugements qui avoient prononcé des confiscations, et remirent en vigueur les statuts oubliés qui punissoient certains delits d'amendes ou de compensations pécuniaires. Ils organisèrent une armée de délateurs, et formèrent une commission pour juger les personnes qu'ils dénonçoient, quand elles s'étoient refusées à entrer en composition; mais le jugement étoit constamment favorable à la couronne, car les juges mêmes étoient condamnés à l'amende si les ministres du roi ne les trouvoient pas assez sévères. Les parlements furent composés par eux d'hommes si timides ou si dévoués, qu'ils accordèrent tous les subsides qu'on leur demanda, et qu'ils semblèrent même approuver, par le silence, les dons gratuits que Henri n'hésita pas à extorquer de ses sujets en diverses circonstances. Ils parvinrent enfin, par leur administration arbitraire, leurs vexations et leurs cruautés, à faire entrer de si prodigieuses valeurs dans le trésor de Henri VII, qu'on affirme qu'ils avoient accumulé près de deux millions de livres sterling, valeur presque incroyable pour cette époque, où la rareté des espèces métalliques étoit encore très-grande. On peut penser que les deux ministres ne s'étoient pas oubliés.

Le déclin de la santé du roi, dont les forces dépérissoient sensiblement, ne fit pas cesser les persécutions, bien que les prédicateurs lui eussent fait connoître, du haut de la chaire, la nécessité de se réconcilier avec le ciel par de bonnes œuvres. Henri fit de grandes aumônes, et fonda des maisons religieuses; mais il laissa Empson et Dudley poursuivre leur carrière d'iniquité, et jeter en prison un grand nombre de citoyens de Londres. Un jour, toutefois, il se mit à ordonner des restitutions, mais la maladie avoit atteint son dernier période, et il expira le 22 avril 1509, dans la vingt-quatrième année de son règne. Il avoit vécu cinquante-deux ans.

Henri VII n'avoit pu conquérir l'affection

du peuple, quoiqu'il eût éteint la guerre civile, ramené l'ordre et la paix dans ses états, et obtenu la considération des princes étrangers; mais, toujours renfermée dans les abîmes de sa politique, jamais son ame ne livra passage à une expansion généreuse; son amitié étoit sans abandon, sa confiance sans franchise, et il n'appuyoit son autorité que sur le respect et la crainte. Il aimoit à s'entourer de mystère, et ne laissoit même à aucun membre de sa famille la faculté de lire dans son cœur. Son intérêt personnel étoit le premier, le seul mobile de ses actions, et la dextérité de son esprit ne fut employée qu'à obtenir des avantages qui ne se rattachoient que par circonstance au bonheur du peuple. Habile à découvrir les secrets des autres, il savoit parfaitement cacher les siens, et jamais l'impétuosité d'une passion ne put le distraire du point de vue qu'il s'étoit donné; sa seule passion, il faut le dire, étoit l'avarice; et sa cupidité l'emportoit même sur son ambition.

Ce fut sous le règne de Henri VII que le Nouveau-Monde fut découvert. L'Angleterre eut peu de part aux premières expéditions qui allèrent à la recherche des terres inconnues; cependant Colomb, rebuté des difficultés qu'il éprouvoit dans les cours d'Espagne et du Portugal, avoit chargé son frère Barthélemi de développer ses projets à Henri, et de solliciter sa protection; mais le roi avoit voulu en conférer avec Colomb lui-même; et tandis que Barthélemi revenoit près de son frère, la reine Isabelle accordoit son appui au célèbre navigateur. Un Vénitien, Sébastien Cabot, fixé depuis longtemps à Bristol, offrit au roi de tenter des découvertes, en se dirigeant vers le nord-ouest; son projet fut agréé, et il reconnut Terre-Neuve et la côte-ferme de l'Amérique du Nord (1497).

Henri laissa trois enfants, un fils qui lui succéda sous le nom de Henri VIII, et deux filles, Marguerite, reine d'Écosse, et Marie, qui épousa Louis XII, roi de France.



Sceau de la cathédrale de Glocester.

HENRI VIII.



eauté* mâle, jeunesse dans tout son éclat, force et adresse dans les exercices du corps, physionomie vive et énergique, renommée de savoir, d'esprit et de perspicacité : telles furent les qualités qui séduisirent les nouveaux sujets du fils de Henri VII, et leur inspirèrent les préventions les plus favorables. Il n'avoit pas dix-neuf ans; il succédoit à un monarque avare, soupçonneux, sévère, qui tenoit tout en crainte autour de lui : on ne connoissoit aucun de ses vices; on lui supposa des vertus qu'il n'avoit pas, et l'on conçut de son règne les plus flatteuses espérances.

Suivant l'usage, les premiers actes publics de Henri VIII furent assez adroitement calculés pour accroître la satisfaction générale. Son mariage avec la princesse Catherine étoit encore un problème aux yeux du peuple. Le jeune roi fit reprendre hautement la discussion commencée à ce sujet; Catherine déclara, sous serment, que son mariage avec Arthur n'avoit pas été consommé; le conseil se prononça en sa faveur; et les cérémonies du mariage et du couronnement furent en même temps accomplies par l'archevêque de Canterbury, d'après l'avis de la comtesse de Richmond, grand'mère du roi. Le conseil fut composé des hommes qui, dans la haute administration, avoient, sous le dernier monarque, montré le plus de prudence et de vertu, et qui s'étoient fait le moins haïr. On y compta l'archevêque de Canterbury, Wareham, revêtu des fonctions de chancelier, le lord Herbert, grand-chambellan, le comte de Shrewsbury, grand-maître du palais, sir Thomas Lovel, gouverneur de la Tour, sir Édouard Poynings, sir Thomas Darcy, sir Henri Marney, Thomas Ruthal, docteur en droit, et sir Henri Wyat. Le jeune roi, selon le vœu témoigné par

* Cette lettre est tirée d'un manuscrit de la bibliothèque asmoléenne. Ce livre ne contient que des lettres, des animaux et des fleurs, coloriés. Il paroît avoir servi de specimen à un enlumineur et dessinateur de lettres ornées.

son père au lit de mort, offrit des compensations aux personnes dont les biens avoient été injustement saisis par la commission des recherches. Il fit jeter en prison et condamner au pilori les délateurs naguère si bien accueillis; mais la plupart d'entre eux furent arrachés du poteau et mis en pièces par le peuple. Empson et Dudley, cités devant le conseil pour rendre compte de leur criminelle conduite, se défendirent avec une grande habileté; une scrupuleuse exécution des lois ne pouvoit, suivant eux, être considérée comme un crime: ils n'avoient fait qu'obéir au feu roi, et il n'eût pas été convenable que de simples instruments de l'autorité suprême, comme eux, eussent mis en délibération le danger ou l'utilité d'une loi, récente ou surannée, mais toujours valide tant qu'elle n'étoit pas abrogée par la puissance législative: que, de tout temps, la populace avoit murmuré contre le joug de l'administration, contre la juste distribution des récompenses et des châtiments, et qu'un gouvernement se détruiroit lui-même s'il s'oublioit jusqu'à livrer les juges à la merci des coupables. Leur justification parut si complète, et leurs actes tellement appuyés par des ordres du roi, que leur rigidité ne parut que de l'obéissance, et que, pour les condamner, il eût fallu faire le procès à la mémoire de Henri VII. Cependant on vouloit les trouver coupables, et on les accusa d'avoir formé le projet de s'emparer de la personne du nouveau roi, et du gouvernement lui-même à force ouverte. Des témoins, gagés ou haineux, déposèrent que, durant la maladie de Henri VII, ils avoient invité leurs amis à venir à Londres, en armes. Ce prétexte suffit à des jurés dociles; et, tous deux, déclarés coupables de conspiration, furent condamnés à mort et exécutés pour satisfaire à l'aveugle vengeance du peuple, et non en punition de leurs véritables délits.

L'administration de Henri VIII parut heureuse et facile dans les premières années de son gouvernement. Son père lui avoit amassé d'immenses trésors; il laissa respirer ses peuples, et il se livra avec ardeur à tous les plaisirs de son âge. Parmi les amusements dont il remplissoit ses journées, il affectionnoit surtout ceux qui lui retraçoient l'image de la guerre; et dans les tournois et carrousels, il combattoit lui-même avec la hache d'armes ou l'épée à deux mains, et déployoit une adresse qui lui attiroit les louanges de ses courtisans. Sa vanité en étoit flattée, et il appeloit de tous ses vœux une circonstance qui lui permît de se signaler dans les combats.

Le moment arriva où Louis XII, roi de France, s'étant emparé du Milanois, attaqua la puissance temporelle du pape Jules II, dont l'ambition étoit au moins aussi grande que celle du monarque françois. Jules signa un traité d'alliance offensive et défensive entre lui, la république de Venise et le roi de Naples, Ferdinand, beau-père du roi d'Angleterre. On invita celui-ci à prendre part à cette alliance, en lui donnant d'abord le titre de *Chef de la ligue italienne*, et lui promettant celui de *Roi très chrétien*, perdu par Louis XII comme schismatique, si la ligue réussisssoit dans son entreprise. Le pape flatta l'amour-propre de Henri VIII par cette proposition; et afin de le gagner entièrement, il lui envoya une rose parfumée d'ambre et arrosée d'huile consacrée. Les courtisans du jeune roi ne manquèrent pas de lui dire que jamais il ne trouveroit plus belle occasion pour recouvrer les provinces d'Aquitaine et de Normandie, et Henri signa un traité avec le roi d'Espagne et de Naples, traité par lequel il s'engageoit à mettre sur pied six mille cinq cents hommes, et à entretenir une flotte de seize vaisseaux qui porteroit trois mille matelots, soldats ou canonniers. Le parlement entra dans les vues du roi, et lui accorda un subside considérable; et sans motif apparent, sans hostilité préalable de la part de la France, Henri VIII envoya un héraut à Louis XII pour réclamer la restitution des anciens domaines de la couronne d'Angleterre, et déclarer la guerre en cas de refus (juin 1512). Le marquis de Dorset eut le commandement des troupes de terre, et le lord Howard, fils du comte de Surrey, celui de l'escadre angloise.



Costumes de tournois sous le règne de Henri VIII.

Le fourbe Ferdinand s'occupoit fort peu, réalité, des intérêts de l'Angleterre, mais aucoup des siens. Lorsque le marquis Dorset lui eut amené son armée, il demanda, selon ses instructions, à marcher par ntarabie sur Bayonne; mais le roi d'Espae lui fit entendre qu'il redoutoit le roi de avarre, et qu'il convenoit d'abord de mete hors d'état de nuire un allié de la France i, par sa position, pourroit interrompre s communications, et détourner ses convois. se jeta donc sur la Navarre, et intima rdre au marquis de Dorset d'appuyer ses pérations avec l'armée angloise. Dorset rétendit que ses instructions ne lui permetoient pas cette excursion. Ferdinand écrit à Londres pour se plaindre. Le marquis, près six semaines de temporisation, de débats, de récriminations, s'apercevant que les maladies s'étoient mises dans ses troupes, et que l'esprit de révolte et la désertion le menaçoient d'une désorganisation complète, demanda, suivant les traités, des transports à Ferdinand pour ramener ses soldats dans leur patrie. Ferdinand ne put s'y refuser, et les Anglois étoient déjà partis lorsqu'arriva la réponse de Henri VIII à la première lettre du roi d'Espagne; elle portoit un ordre au marquis de Dorset d'obéir en tout à la volonté de Ferdinand. Le mécontentement de Henri fut extrême; mais il fut facile à Dorset de justifier sa conduite et de prouver au roi d'Angleterre que le roi d'Espagne n'avoit eu d'autre but que de conquérir la Navarre, et nullement celui de lui faciliter son entrée en Guyenne.

L'escadre angloise n'eut pas plus de succès que l'armée de terre. Une flotte françoise de trente-neuf voiles étoit sortie de Brest sous le commandement de Primauget, monté sur *le Cordelier,* vaisseau d'une dimension extraordinaire, et qui portoit seize cents hommes. La flotte d'Angleterre, commandée par sir Thomas Knyvet, grand-écuyer, se composoit de quarante-cinq vaisseaux; elle rencontra l'escadre ennemie, et se mit en devoir de la combattre. Sir Charles Brandon, qui fut depuis duc de Suffolk, entraîné par son ardeur, attaqua *le Cordelier*; mais son vaisseau fut promptement démâté, et sir Thomas Knyvet accourut à son secours; il montoit *le Régent,* le plus grand des navires de l'armée angloise, et le combat se poursuivit avec un extrême acharnement. D'autres bâtiments vinrent encore à son aide, et mirent Primauget dans la nécessité de se rendre; mais ce brave marin ne voulut jamais abaisser son pavillon, et pour sauver son honneur, se résolut à périr avec tout son équipage, en faisant à ses adversaires le plus de mal qu'il pourroit. En conséquence, il mit le feu à son vaisseau, et se jeta sur le navire ennemi. Les flammes se communiquèrent au *Régent*, et dévorèrent les deux navires, qui sautèrent presque en même temps, avec un fracas épouvantable. C'étoit la première fois, depuis l'invention de la poudre à canon, que pareille catastrophe arrivoit en mer. Les deux flottes, effrayées d'un tel spectacle, abandonnèrent le combat, et retournèrent dans leurs havres respectifs.

Cependant la ligue, acharnée contre la France, avoit réussi à délivrer le territoire italien de la présence des armées de Louis XII. Jules II n'existoit plus; il avoit été remplacé par Léon X, et ce pontife souverain, la république de Venise, et même le roi Ferdinand, venoient de conclure un armistice avec leur antagoniste. Henri refusa de suivre cet exemple; il vouloit, disoit-il, venger la honte que ses généraux avoient attirée sur son étendard, et le parlement, soumis à ses volontés, lui accorda un subside très considérable (1513). Un traité le lia avec l'empereur d'Allemagne, et ils se promirent d'envahir le royaume de France dans le délai de deux mois.

Afin de commencer à remplir cet engagement, Henri fit bloquer la rade de Brest par sir Édouard Howard, fils du comte de Surrey. Six galères françoises, commandées par Prigent, se trouvoient dans la rade du Conquet. Édouard Howard résolut de s'en emparer; il fit voile directement sur l'ennemi, aborda le vaisseau qui lui parut le plus formidable, et sauta sur le pont, suivi de soixante-dix Anglois; mais le vent s'étant déclaré contre lui, jeta une partie de ses vaisseaux à la côte, où ils furent écrasés; Howard périt en combattant avec bravoure, et Prigent, vainqueur, alla insulter les côtes de Sussex. Il y commit de grandes dévastations, et Henri chargea lord Thomas Howard, frère aîné de l'amiral tué par les François, de venger la mort de son puîné. Les galères de Prigent furent forcées de reprendre leur ancienne station.

Dès que les escadres angloises se virent maîtresses des mers, Henri fit passer successivement à Calais vingt-cinq mille hommes, en trois divisions, suivant l'usage du temps. La première fut commandée par le comte de Shrewsbury, et la seconde par le lord Herbert; il se fit réserver la troisième, et, avant son départ, il nomma la reine Catherine, directrice et gouvernante du royaume. Tandis qu'il s'occupoit de ces dispositions, Shrewsbury et Herbert avoient formé le siége de Térouane, défendue par Téligny et Créquy avec une foible garnison. Henri VIII parut enfin à Calais, et, après y avoir passé quelques semaines en fêtes et carrousels, il se rendit au camp, où il ne tarda pas à être rejoint par l'empereur Maximilien, suivi de quatre mille chevaux. Maximilien, qui savoit combien son allié étoit accessible à la flatterie, et qui avoit un puissant intérêt à le gagner, caressa l'amour-propre de Henri VIII par les concessions les plus avilissantes; il se décora de la rose rouge, symbole du roi d'Angleterre, se déclara volon-

taire a son service, et consentit à recevoir une paie de cent couronnes par jour comme les simples généraux. Louis XII vint au secours de Térouane; mais à peine rendu à Amiens, il apprit que les Suisses à la solde de l'empereur, et la cavalerie allemande, avoient fait une irruption en Bourgogne. Il sentit la nécessité de porter une partie de ses troupes sur le point attaqué, et son conseil l'engagea à prendre des mesures pour faire traîner en longueur le siége de Térouane, et ravitailler la garnison. Fontrailles, d'après ses ordres, se mit en marche, suivi de huit cents cavaliers, qui portoient chacun un sac de poudre et deux quartiers de lard. Ils culbutèrent au galop les lignes angloises, jetèrent leurs fardeaux aux portes de la ville, et, faisant volte-face, regagnèrent, sans perte, le corps d'armée. Ce succès engagea les François à tenter une nouvelle entreprise. Les ducs de Longueville et d'Alençon s'avancèrent le long de la Lys avec toute la cavalerie; mais cette fois ils étoient attendus. Les cavaliers allemands, prenant en croupe les archers anglois, se précipitèrent sur eux, soutenus par toute l'infanterie, sous la conduite d'Édouard. On ne sait ce qui influa sur l'esprit de cette vieille cavalerie albanaise, italienne et françoise, qui passoit pour la meilleure de l'Europe; mais, au premier choc, elle s'ébranla, et, saisie d'une terreur panique, elle s'enfuit dans toutes les directions (16 août 1513). Les officiers surpris firent de vains efforts pour la rassurer et la rallier, et la plupart, entièrement abandonnés, se rendirent à l'ennemi sans avoir eu l'honneur d'un combat. On remarquoit parmi les prisonniers les plus célèbres, le duc de Longueville, le chevalier Bayard, Bussy-d'Amboise, Clermont, La Fayette, le marquis de Rothelin. Le gouverneur de Térouane, ayant perdu tout espoir d'être secouru, rendit la place à Henri VIII qui, par condescendance pour Maximilien, permit d'en raser les fortifications; car Térouane étoit un poste redoutable aux villes flamandes de son voisinage. Cette journée fut nommée la Journée des Éperons.

La guerre qui se poursuivoit en France ne ralentissoit pas celle que Henri avoit déclarée à l'Écosse avant son départ pour le continent. Bien que Jacques IV eût épousé la sœur du roi d'Angleterre, il n'en épargna pas moins les mortifications journalières qu'un grand et orgueilleux monarque croit de son honneur de faire subir aux princes qui lui sont inférieurs en puissance, et toutes les fois qu'il réclamoit, Henri lui répondoit avec une hauteur insultante. Jacques, fatigué de ces vexations, renouvela son ancienne alliance avec la France; et dès qu'il eut appris que le roi d'Angleterre avoit fait une incursion dans ce royaume, il lui dépêcha un courrier pour le sommer, aux termes des traités, de quitter le territoire de son allié. La réponse de Henri ne fut qu'un outrage, et bientôt les Écossois inondèrent le nord de l'Angleterre. Toutefois cette guerre ne fut pas approuvée par la nation écossoise, ni par les hommes sages du conseil du roi. La reine s'y opposa, et, les raisonnements des chefs de l'administration et des principaux membres de la noblesse n'ayant rien arraché à l'entêtement de Jacques IV, on eut recours aux miracles. Le patron de l'Écosse apparut au sein des ténèbres, et la croix d'Édinbourg somma les lords belliqueux de comparoître au tribunal d'enfer. Jacques n'en tint compte; il passa la Tweed, assiégea Norham et s'en empara, ainsi que de Ford, Étall et Wark, forteresses frontières assez importantes. Cependant il perdit quelques temps au château de Ford, qu'il fit démolir, et le comte de Surrey, qui habitoit Pontefract, profita de son inaction pour réunir une armée d'environ vingt-six mille hommes. Dès que le comte se crut en mesure, il envoya Rougecroix, poursuivant d'armes, offrir le combat au roi d'Écosse, pour le vendredi suivant. Jacques accepta courtoisement le défi, et vint camper sur la colline de Flodden, l'une des dérivations des monts Cheviot, dominant la vallée de la Tweed. Surrey fit requérir son adversaire de descendre dans la plaine de Milfield; mais, cette fois, Jacques eut la sagesse de transgresser les for-



hâteau de Ford.

mes chevaleresques, et de dire seulen it qu'il attendroit les Anglois le vendr , comme il s'y étoit engagé. Surrey embarrassé imagina quelques manœuvres qui tendoient à lui donner la possibilité d'attaquer l'ennemi par derrière; mais Jacques reconnut le but des mouvements qui s'opéroient, fit mettre le feu à ses tentes, et prit possession de la montagne de Brankston. Surrey, de son côté, s'avança en bon ordre; les deux armées, en présence, firent leurs dispositions, se divisèrent en cinq corps, et commencèrent le combat. L'avant-garde angloise fut dès l'abord repoussée et rompue par le lord Home qui commandoit un corps de lanciers; mais le lord anglois Dacre rétablit l'engagement, et parvint à mettre en fuite les lanciers écossois. Les comtes Crawford, Errol et Huntley combattoient au centre, le lord amiral Howard, et Jacques, à pied, tenoit tête à Surrey, avec une résolution qui sembloit lui mériter la victoire. Mais l'aile gauche de l'armée angloise, sous les ordres d'Édouard Stanley, étant parvenue à repousser les comtes d'Argyle et de Lennox, mit en déroute complète les montagnards écossois, et revenant sur le principal corps d'armée, y porta la terreur et le désordre. Jacques, frappé par une main inconnue, quelques-uns dirent que ce fut celle d'un assassin, tomba sur le champ de bataille, et le sort du combat fut décidé. Les Écossois perdirent cinq mille des leurs; les Anglois eurent à regretter un nombre d'hommes à peu près égal. Mais la mort des plus grands seigneurs, le roi, l'archevêque de Saint-André, deux évêques, deux abbés, douze comtes, trente barons, et nombre de chevaliers, rendoit irréparable la perte de l'Écosse. Un matériel immense, six mille chevaux, soixante-dix pièces d'artillerie restèrent dans les mains des Anglois, qui inhumèrent le corps de Jacques avec de grands honneurs. Mais il fut impossible de convaincre les Écossois de la mort de leur monarque; suivant eux, il étoit allé secrètement en pèlerinage à la Terre-Sainte, d'où il reviendroit incessamment reprendre sa couronne. Les gens crédules l'attendirent durant longues années.

Au moment où Henri VIII reçut la nouvelle de la victoire de Flodden, il forçoit la

ville de Tournay à capituler. Ce fut le dernier exploit de la campagne. Il conclut avec Maximilien un traité par lequel celui-ci s'engageoit à protéger les frontières avec un corps de dix mille hommes, en considération d'un subside de deux cent mille couronnes. Au mois de juin suivant (1514), la guerre devoit recommencer, et Charles, prince d'Espagne, devoit épouser la princesse Marie, sœur de Henri VIII. Ces bases arrêtées, le roi d'Angleterre reprit la route de ses États; il accorda la paix à Marguerite sa sœur, reine et régente d'Écosse, et lui promit de protéger constamment son fils resté son appui; il rendit au comte de Surrey le titre de duc de Norfolk que Henri VII avoit enlevé à son père, permit au lord Thomas Howard, fils du nouveau duc, de prendre le nom de comte de Surrey, créa lord Herbert comte de Somerset, Brandon, vicomte de Lisle, duc de Suffolk, et sir Édouard Stanley, lord Mounteagle. Wolsey, qui commençoit à prendre de l'empire sur l'esprit du roi, fut pourvu de l'évêché de Lincoln.

Rien n'empêchoit désormais Henri VIII de poursuivre ses entreprises contre la France; mais il apprit bientôt que la politique des puissances continentales étoit changée, que Ferdinand, satisfait de la possession de la Navarre, avoit consenti à un nouvel armistice d'une année avec Louis XII; que le pape Léon X avoit révoqué les excommunications fulminées contre ce monarque, et que l'empereur Maximilien lui-même consentoit au mariage de son petit-fils Charles avec la princesse Renée, fille de Louis XII, qui lui portoit tous les droits de son père au duché de Milan. Henri, dans son indignation de la perfidie de son allié, écouta les propositions que lui fit faire le roi de France, et lui accorda la main de sa sœur, la princesse Marie, âgée de seize ans seulement. Un traité d'alliance offensive et défensive fut conclu entre l'Angleterre et la France. Henri donna une dot de deux cent mille couronnes à sa sœur; Louis consentit à payer au trésor anglois un million de couronnes, en trente-huit termes de six en six mois, en considération des divers arriérés que l'Angleterre étoit en droit de lui réclamer. Marie fut conduite par le duc de Norfolk à Abbeville, où Louis XII l'épousa, et, peu de jours après, elle fut couronnée à Saint-Denis, et fit, en grande pompe et magnificence, son entrée royale à Paris; mais le bon roi Louis, dont l'âge étoit déjà fort avancé, devint tellement épris de sa jeune et charmante épouse, qu'après trois mois d'amour, de joie et de fêtes, les médecins lui annoncèrent que sa carrière étoit terminée. Il rendit le dernier soupir le 15 janvier 1515. La reine douairière n'usa point le temps à le pleurer. Elle avoit aimé le duc de Suffolk; elle lui écrivit pour l'engager à venir la trouver sans délai, lui demanda s'il éprouvoit assez d'amour pour se résoudre à l'épouser à l'instant, quelque danger qu'il pût courir. Suffolk n'hésita pas, et le mariage fut secrètement célébré. François Ier protégeoit, dit-on, les amants par une raison toute politique; il craignoit que Marie, en s'alliant au prince d'Espagne, n'allât augmenter encore une puissance qui menaçoit de devenir formidable; il plaida la cause de Suffolk auprès de Henri. Le roi d'Angleterre ne fut pas inexorable, et une cérémonie nuptiale à Greenwich annonça au peuple l'élévation inouïe de Suffolk. Les traités qui avoient lié Henri VIII à Louis XII furent ratifiés par François Ier.

Parmi les commensaux de la maison du roi, Henri avoit distingué dès son avénement au trône, un des chapelains de son père, nommé Thomas Wolsey. Cet ecclésiastique, fils d'un boucher suivant les uns, d'un riche bourgeois selon les autres chroniqueurs, étoit né à Ipswich. Un des ministres du roi Henri VII le plus en crédit, Fox, évêque de Winchester, le chargea de quelque mission délicate, dont il s'acquitta fidèlement et adroitement, et l'en récompensa par le doyenné de Lincoln. Sous Henri VIII, il fut fait aumônier du roi, qui prit plaisir à son esprit vif à la fois et profond, et qui l'admit à tous ses amusements. Wolsey chantoit avec goût, dansoit bien, ce qui ne s'accordoit

guère avec la gravité de son état, et faisoit des armes avec talent; il devint le favori du maître, et se servit de l'engouement de Henri pour commencer sa fortune, en vendant une utile protection. Wolsey suivit en France le monarque belliqueux, et montra des connaissances si variées en administration, et tant de ressources dans l'esprit, au sein des difficultés, que le roi lui confia la direction des subsistances de l'armée. De nombreux bénéfices ecclésiastiques accrurent promptement ses richesses. Il fut nommé doyen d'York, puis évêque de Lincoln; il eut entrée au conseil, et bientôt, seul et absolu ministre, il gouverna le royaume avec une puissance égale à celle du roi. Henri VIII consacroit une grande partie de son temps au soin de la monarchie; mais Wolsey lui sauvoit avec adresse l'aridité des détails, et il acquit un immense ascendant en paroissant se plier aux volontés contradictoires de son souverain, et lui persuadant qu'il partageoit son avis, au moment même où il s'étudioit à l'en faire changer.

Tel étoit le premier ministre de Henri VIII lorsque de nouveaux mouvements éclatèrent en Écosse. La reine Marguerite, peu de mois après la mort de Jacques IV, avoit épousé le comte d'Angus, de la maison de Douglas, jeune homme sans expérience, et livré à ses passions. Ce mariage avoit déplu à la noblesse, et une députation des seigneurs alla chercher en France le duc d'Albany, le premier prince du sang écossois, mais qui étoit né sur la terre étrangère, qui ignoroit les mœurs, la politique, et jusqu'à la langue de son pays, et dont la fortune territoriale étoit tout entière située dans le royaume où son père avoit jadis trouvé un asile. François I[er] ne s'opposa point à son départ, nonobstant la parole qu'il en avoit donnée à Henri VIII; et celui-ci n'apprit la présence d'Albany en Écosse qu'avec la nouvelle qu'il s'étoit emparé des deux enfants, fils de Jacques IV, les avoit confiés à la garde de trois lords choisis par le parlement, et s'étoit revêtu de l'autorité suprême sous le titre de régent. Henri se plaignit au roi de France de la violation de ses royales promesses. François répondit par des assurances d'amitié et des apologies; il étoit en ce moment occupé à préparer une armée, sous le prétexte de punir les hostilités des ligues suisses; mais, en réalité, pour tenter la conquête du Milanois et de la Lombardie. Le pape et les princes italiens, effrayés, jugèrent à propos d'en appeler à Henri VIII, et pour se le rendre favorable, Léon X envoya au favori Wolsey le chapeau de cardinal, au titre de Sainte-Cécile transteverine. François I[er], avec la courtoisie chevaleresque qui le caractérisoit, félicita Wolsey de cette nouvelle et haute dignité.

La victoire de Marignan et la réduction de Milan éveillèrent cependant l'attention, et probablement la jalousie de Henri VIII; il délibéra longuement avec son ministre et son conseil sur la nécessité de recommencer les hostilités, et leur avis commun fut de suivre une ligne intermédiaire entre la paix et la guerre, en facilitant, par des subsides, les succès des ennemis de la France. Les premiers fonds remis par les agents de l'Angleterre à l'empereur Maximilien, ne lui ayant pas paru suffisants, il imagina le projet le plus étrange et le plus romanesque pour stimuler l'amour-propre de Henri; il lui proposa l'investiture du duché de Milan, et lui offrit de l'adopter pour son fils, et de lui résigner la dignité impériale, sous la condition qu'il déclareroit la guerre à la France, se rendroit en Allemagne, réuniroit les troupes angloises aux siennes, et marcheroit avec lui à la conquête de Milan. Wolsey fit aisément apercevoir à Henri tout ce que ce projet avoit d'illusoire et de dangereux; et le roi, se bornant à accepter l'offre de l'adoption, répondit que ses discussions présentes avec l'Écosse ne lui permettoient pas de s'éloigner de ses États. De son côté, François I[er], redoutant une diversion de la part de son grand ami et perpétuel allié Henri, donna le conseil aux Écossois de négocier une paix solide avec l'Angleterre, et rappela près de lui le régent Albany, qui, dégoûté de la turbulence du



Château de Bamborough.



peuple qu'il étoit venu gouverner, et probablement intimidé par les menaces du roi, prétexta des affaires personnelles urgentes pour obtenir du parlement la permission de faire un voyage en France. L'Écosse, durant son absence, devint un théâtre de discordes, de violences, de meurtres, de rapines; et de long-temps elle ne fut en état de servir ses amis ni de combattre ses ennemis.

François Ier, en paix avec l'Europe, ne songeoit qu'à s'assurer la possession du duché de Milan ; mais la conduite secrète du roi d'Angleterre le surprenoit autant qu'elle lui sembloit contraire à ses protestations. Henri continuoit à fournir des subsides à ses ennemis, et concluoit des traités mystérieux avec l'empereur et le prince Charles. Sur ces entrefaites, Léon X s'effraya des maux dont les Turcs victorieux menaçoient toute la chrétienté; proclama, de sa pleine puissance pontificale, une trève de cinq années entre tous les souverains, et leur envoya des légats pour les exhorter à se réunir et à pourvoir à la défense commune. François Ier saisit cette occasion pour se réconcilier avec Henri VIII; il lui proposa une alliance qui fut acceptée, et dont les clauses principales furent la reddition de Tournay à la France, et une promesse de mariage du dauphin, encore enfant, avec Marie, fille aînée du roi d'Angleterre. Tous les princes de l'Europe furent invités à adhérer au traité d'union (1518).

Le cardinal Wolsey avoit grandi à chaque événement; il étoit devenu chancelier, garde des sceaux, lorsque l'archevêque de Canterbury, Warehant, pressé par l'âge, eut demandé sa retraite; puis il avoit été investi par le Saint Père des fonctions de légat. Il étoit archevêque d'York, il possédoit les revenus des deux siéges de Worcester et de Hereford, accordés à des étrangers; il tenoit en commande (commendant) l'abbaye de Saint-Alban et l'évêché de Bath. Il trouva même plus tard que cet évêché n'étoit pas assez riche, et il l'échangea contre celui de Durham, qu'il quitta encore, poussé par la cupidité, pour l'église de Winchester. Il recevoit un pension de 7,500 ducats sur les évêchés de Palencia et de Tolède, en Espagne; et François Ier lui payoit annuellement 12,000 livres sterling. Ces immenses revenus n'étoient point accumulés : Wolsey

les employoit à défrayer un faste qui n'avoit pas eu d'exemple depuis Thomas Becket. L'or et la soie, nonobstant les lois somptuaires, brilloient sur ses vêtements, sur ses meubles, sur les équipages de ses chevaux. Un prêtre portoit constamment devant lui une hampe d'argent surmontée d'une croix d'or; une autre personne la main de justice et autres insignes de chancelier. Dans tous ses voyages, il se faisoit suivre d'un long train de mulets, portant des coffres recouverts de pièces de drap cramoisi. Lui-même étoit toujours entouré d'une cour de nobles et de prélats; il faisoit remplir les offices de sa maison par des barons et des chevaliers, et les fils des familles les plus distinguées briguoient l'honneur de faire partie de ses pages, ce qui les conduisoit rapidement aux charges civiles ou militaires. Lorsqu'il célébroit l'office divin, il ne se faisoit servir que par des évêques; et c'étoient des membres de la plus haute noblesse qui lui présentoient l'eau et la serviette. Il imitoit autant que possible l'appareil et les cérémonies papales, et il alloit jusqu'à trouver mauvais que l'archevêque primat de Canterbury l'appelât dans ses lettres : « Votre affectionné Frère. » Toutefois, cet homme insatiable de pouvoir, de gloire et de richesses, possédoit une habileté rare, une adresse consommée, une force de dialectique à laquelle tout cédoit. Il déploya les plus grands talents dans l'exercice de sa charge de chancelier, et, s'il parut étranger aux minuties de la procédure et à ses subtilités, il n'en montra pas moins un jugement sûr et ferme, dont les sentences furent admirées des plus savants. L'Église lui dut la réformation de plusieurs abus, et l'administration de la justice des améliorations qui furent reçues avec reconnoissance, parce qu'elles soulageoient le pauvre et atteignoient les oppresseurs; mais, avec le désir de condescendre aux passions et aux caprices du roi, il se jeta dans des contradictions et des difficultés qui amenèrent enfin sa ruine : on s'indigna de ce qu'un homme aussi fastueux, aussi adonné à ses plaisirs, se rendit sévère au point de réprimer la plus légère irrégularité dans ses inférieurs. Les moines, les ecclésiastiques, qui avoient cru acheter la tolérance de leur mauvaise conduite en payant des amendes considérables au tribunal de censure institué par Wolsey, se révoltèrent de la tyrannie qui les forçoit encore à des pénitences canoniques, et une masse d'inimitiés se rassembla et se prépara à saisir le moment favorable pour l'écraser. Mais, peu inquiet de l'avenir et confiant dans ses forces, Wolsey n'en poursuivoit pas moins sa brillante carrière, appelant les savants étrangers les plus illustres aux universités qu'il protégeoit, récompensant par des bénéfices les savants nationaux; créant des chaires à Oxford, érigeant un collége à Ipswich, fondant la célèbre église du Christ, pénétrant avec une étonnante sagacité dans les secrets, les intentions, les subtilités des cours continentales; ne se trompant jamais sur le résultat d'un événement politique, et conservant, dans l'intérêt de l'Angleterre, une balance exacte entre les rivalités des maisons de France et d'Autriche. C'étoit, en réalité, un grand ministre, aussi avoit-il formé le projet de se faire nommer pape.

Cependant l'empereur Maximilien vint à mourir (1519), et, malgré ses promesses à Henri VIII, il engagea les électeurs à placer la couronne impériale sur le front de son petit-fils, Charles, roi des Romains. François Ier se mit au rang des candidats, et en écrivit à Henri, « son bon Frère, » qui lui donna les plus fortes assurances de son appui; François, en retour, assura pour sa part, à Wolsey, au moins quatorze voix au conclave à la première vacance. Henri, toutefois, qui s'étoit vu, en songe, au trône des Césars, ayant appris par son envoyé que les chances ne lui étoient pas favorables, au lieu d'accomplir la parole donnée au roi de France, reporta la voix dont il pouvoit disposer sur Charles V, roi des Romains et roi d'Espagne, qu'il éleva ainsi au plus haut degré de puissance. François, dont le caractère généreux ne pouvoit être mis en doute, espéra détruire le germe de l'ani-

osité qu'il voyoit naître au cœur de Henri ans une entrevue qu'il lui offrit, ou plutôt l'il réclama aux termes de leurs traités; le devoit avoir lieu sur les frontières de urs états. Des difficultés d'étiquette ne anquèrent pas de se montrer; le roi d'Esigne chargea ses ambassadeurs d'envenier les discussions à cet égard; mais le cheleresque François coupa court à tout dét en désignant Wolsey lui-même comme n arbitre, et lui signant un pouvoir pour rminer la contestation à l'honneur des deux uverains. On régla donc que l'entrevue uroit lieu le dernier jour de mai 1520, ene Guisnes et Ardres, sur un territoire qui ppartenoit à l'Angleterre, concession qui t faite par François Ier, en considération e ce que Henri devoit passer la mer pour nir le trouver.

Cette réunion, qui sembloit devoir être ute de plaisir, ouvrit un vaste champ à ntrigue, et prépara des événements qui rent loin d'être pacifiques. Peu de jours ant le départ de Henri, Charles V, avec e escadre de vaisseaux espagnols, vint order au havre de Hite. Il se rendoit, dit-il, dans ses domaines paternels des ys-Bas, attiré par une nécessité d'une ute importance; et, sachant que la cour gloise étoit en ce moment à Canterbury, n'avoit pas voulu s'éloigner sans présenter s hommages à ses bons et augustes pants. Flatteur et attentif, le jeune empereur sinua quelques-unes de ses idées à l'ambiux Henri, et combla Wolsey de présents, n de le gagner à sa cause. Après quatre urs il prit congé, traversa la Manche, mais eut soin de se tenir à portée du lieu désié pour la réunion.

Un magnifique palais en charpente fut evé près de Guisnes pour le logement du i, de la reine d'Angleterre et de leur ite; et, jusqu'à cette époque, on n'avoit i, ni même imaginé, rien de si somptueux. a soie recouvroit les plafonds, des drapes retomboient sur les murailles, et les ables étoient d'un éclat et d'une richesse rprenantes Près d'Ardres on avoit construit un autre édifice pour le roi de France, et les architectes y avoient ajouté un pavillon, destiné aux festins, entièrement recouvert en drap d'or. Le cardinal Wolsey, chargé des difficultés du cérémonial, vint d'abord visiter le roi de France, et passa deux jours près de lui, à le persuader de l'attachement profond que lui avoit voué le roi d'Angleterre, si bien que le franc et loyal François consentit à un traité additionnel qui ne prouvoit pas sa politique, mais bien le désir de s'assurer l'amitié de Henri VIII. Il s'obligea à payer annuellement un subside de cent mille couronnes, advenant la célébration du mariage du dauphin et de la princesse Marie, et il y engagea ses successeurs à perpétuité. Cette petite extorsion consommée, les deux monarques, par une belle matinée de juin (1520), partirent à cheval des hauteurs de deux collines opposées, descendirent dans la vallée, s'embrassèrent avec une cordialité, sinon sincère, du moins apparente, et se retirèrent dans une tente dressée à cet effet, au centre de la plaine, et où ils eurent une conférence secrète. En se séparant, il fut convenu que des tournois, des banquets, des danses, des déguisements, rempliroient leurs journées pour plaire aux dames. En effet, le combat à la barrière, à la large épée, à la lance, à pied et à cheval, s'ouvrit dès le lendemain en présence des reines de France et d'Angleterre. Les deux rois, et surtout Henri VIII, s'y distinguèrent; et François Ier sembla s'étudier à faire briller l'adresse de son rival, avec cette politesse exquise qu'on ne trouvoit alors qu'à sa cour; il n'y eut pas un chevalier de France, de quelque force ou de quelque habileté dans les armes qu'il fût doué, qui ne succombât courtoisement sous les coups plus assurés de Henri; et cependant l'esprit cauteleux de Charles-Quint s'insinuoit sourdement entre les deux nations, et leur souffloit, par ses agents, des craintes de trahison qui maintenoient des deux côtés une continuelle défiance. Les rois, cédant aux soupçons de leurs serviteurs, ne quittoient leurs résidences qu'à la même heure, régloient leurs dé-

marches sur un ordre du jour arrêté chaque matin pour toutes leurs minutes, visitoient les reines au même moment, et se rencontroient avec la plus stricte régularité. Le loyal François, las de ces formalités, partit d'Ardres de grand matin, suivi seulement de deux gentilshommes et d'un page, et se rendit à Guisnes. La garde angloise, en le voyant, parut tout en émoi : « Vous êtes mes prisonniers, dit le roi de France, menez-moi vers votre maître; et vous aussi, vous êtes mon captif, » ajouta-t-il, en jetant ses bras au cou de Henri, que le bruit venoit d'attirer. Le roi d'Angleterre, surpris, ne perdit pas toutes ses craintes, mais il essaya de les cacher, en répondant qu'il se rendoit, et qu'on ne pouvoit lui jouer un tour plus agréable. Cependant il continua, pour sa sûreté, disoit-il, à prendre des mesures que ne devoit pas lui suggérer la loyauté bien avérée de son rival en puissance, et il se masquoit dans ses excursions afin de n'être pas reconnu. Il arriva qu'un jour il fut ainsi rencontré par François Ier, qui revenoit de Guisnes, où il avoit été prendre congé de la reine d'Angleterre, et que le cardinal Wolsey et le duc de Buckingham reconduisoient par honneur. François le devina et le plaisanta; et Henri, forcé de se démasquer, ne se délivra de ses affectueux sarcasmes, qu'en lui passant au col une chaîne de pierres précieuses, mais si le généreux François l'accepta, ce ne fut qu'en lui remettant à son tour un magnifique bracelet d'une valeur inestimable. Ils s'embrassèrent. Hé! qui n'eût cru que leur alliance devoit être éternelle!

Mais Charles-Quint ne les avoit pas perdus de vue, et de Gravelines, où il avoit pris sa résidence, il surveilloit Henri, et il usoit de l'influence qu'il avoit acquise, dans ses diverses entrevues, sur l'esprit de son jeune oncle, pour entretenir sa rivalité contre le roi de France. Henri, en quittant François Ier, alla visiter le monarque impérial, passa quelques jours près de lui, et le conduisit à Calais, où se trouvoit la reine d'Angleterre. On remarqua qu'aucun chevalier espagnol n'avoit paru au tournoi, bien que tous eussent été invités; et l'aml deur de François Ier fut chargé de déc le motif de cette sorte de dédain. Il ne parvenir; et, dans une audience qu'il des deux souverains, il eut une no preuve du mauvais vouloir de Charl l'avoit invité à ratifier, comme emper traité de triple alliance, naguère conc tre lui, François et Henri; mais C éluda la requête, et, pour mieux exa vanité du roi d'Angleterre, il le pria son arbitre dans toutes les contestatio pourroient s'élever entre la France et pire ou l'Espagne. L'adroit monarque également le cardinal Wolsey dans se en flattant ses passions ambitieuses et pidité. Il lui promit la papauté à la m Léon X, et lui donna les revenus des é de Badajoz et de Palencia. Les hist contemporains prétendent que le p des domaines acquis par Wolsey, joint lui de ses pensions et de ses bénéfices loit le revenu de la couronne.

L'autorité sans bornes de Wolsey, table à ses serviteurs, n'épargnoit p ennemis, et le plus léger soupçon d dans cette ligne les grands et les peti duc de Buckingham, connétable d'A terre, descendoit d'Édouard III par J Gand, duc de Lancastre, et Thom Woodstock, duc de Glocester. Il paroi ce seigneur, dont l'esprit étoit foible, quelque foi dans l'astrologie judicia s'étoit lié avec le prieur des chartre Hinton, nommé Hopkim, qui possédo soit-on, le don de prophétie. Ce cha lui annonça que Henri, après son expé contre la France, reviendroit en Angl couvert de gloire, et que si Jacques d'I passoit les frontières, ses états ne le roient jamais. En effet, la prise de Tér et Tournay, et la mort du roi d'Écosse blèrent confirmer le talent prophétiq Hopkim, et firent une vive impressio l'esprit de Buckingham. Ce moine, p flatter, affecta de plaindre l'Anglete ce que le roi n'avoit pas d'héritier, et d qu'il entrevoyoit de hautes destinées p

Stafford, fils de Buckingham. Le duc, ié, se permit de dire que, dans le cas enri VIII viendroit à mourir sans en-, c'étoit à lui que le trône devoit légitiment revenir. Ce propos fut entendu et orté à Henri, qui donna l'ordre de surr sa conduite, mais, durant deux an- à quelques imprudences près, on ne a rien à y reprendre. On prétendit en- l'il s'étoit pourvu d'armes, et avoit prodes menaces contre la vie du roi. Ce t pas là son crime : il s'étoit hasardé à er l'entrevue du camp de drap d'or, les ises inutiles qu'elle avoit entraînées, et ut le luxe effréné de Wolsey, dont l'os- ion choquoit le peuple et nuisoit à son e. Buckingham reçut dans sa terre de nbury, en Gloccestershire, l'ordre de tre à la cour. Il se rendit à Windsor, fut froidement accueilli, et à York, où dinal refusa de le recevoir. On l'arrêta enwich au moment où il debarquoit, et conduit à la Tour. Le duc de Norfolk, le fils étoit gendre de Buckingham, fut gé de présider à la procédure. La cour nposa de ce duc, de sept comtes et de barons. Buckingham nia énergique- la plupart des propos mis à sa charge, ne d'avoir dit qu'il feroit couper la tête ardinal, et qu'il eût poignardé le roi si ût voulu l'envoyer en prison à l'époque avoit été disgracié; il réfuta les autres s de l'accusation avec éloquence; on lui onta le prophète Hopkin et quelques- e ses serviteurs, mais son sort étoit fixé ice. Le duc de Norfolk lui annonça, en nt des larmes, qu'il étoit condamné à , comme coupable de haute trahison. ne suis pas un traître, répondit avec Buckingham, je ne l'ai jamais été; je ix d'ailleurs aucun mal à ceux qui m'ont mné, je vous pardonne; puisse Dieu er ma prière en votre faveur! Quant au e ne solliciterai pas ma grace de sa , il sait que je ne suis pas coupable! » ngham fut décapité sur l'esplanade de ir (17 mai 1521). C'étoit un prince no- sage, extrêmement aimé du peuple, qui le regretta généralement. La charge héréditaire de connétable d'Angleterre fut supprimée à sa mort, et ne fut jamais rétablie.

Les Espagnols, mécontents du gouvernement que Charles-Quint leur avoit donné, et des taxes nouvellement imposées qui, suivant eux, blessoient leurs priviléges, se soulevèrent, et appelèrent les François à leur aide. François Ier, qui, depuis long-temps, réclamoit, en faveur de la maison d'Albret, la restitution de la Navarre, las des tergiversations de Charles, et indigné de sa dernière réponse, par laquelle il déclaroit posséder ce royaume en vertu d'une sentence ecclésiastique, donna l'ordre à son armée de franchir les Pyrénées. La Navarre fut délivrée en peu de jours; mais les François ayant pénétré dans la Castille et assiégé Lagrono, loin d'être accueillis par les Espagnols, les trouvèrent au contraire réunis contre eux en grande force, furent repoussés, et reperdirent la Navarre. Le duc de Bouillon-la-Marck, suscité par François Ier, envoyoit, à la même époque, un cartel à l'empereur, son souverain, et portoit la guerre dans la Belgique; mais Léon X prit tout à coup le parti de Charles, et réunit les troupes pontificales aux troupes impériales, qui s'emparèrent de Monzon et investirent Mézières. Dans cette conjoncture, Henri VIII offrit sa médiation, elle fut acceptée; et Wolsey, chargé par son maître de la haute dignité d'arbitre entre deux souverains, parut à Calais avec un train de la plus grande magnificence. L'empereur, qui connoissoit la partialité du médiateur à son égard, proposa des conditions si déraisonnables, qu'on reconnut aisément qu'il ne vouloit pas d'accommodement. Il demandoit qu'on lui cédât la Bourgogne, et qu'on le dégageât de l'hommage féodal qu'il devoit à la couronne de France pour la Flandre et l'Artois. Le congrès fut donc dissous, et Wolsey, sous prétexte de disposer à la paix l'esprit de l'empereur, partit pour Bruges, où Charles l'attendoit. Il y fut reçu avec autant de pompe et de respect que l'eût été le roi d'Angleterre lui-même : cinq cents gentilshommes anglois

à cheval l'accompagnoient constamment, et ses équipages dépassoient en richesse ceux du plus puissant monarque. Le résultat de ces entrevues et de la médiation du cardinal ne fut point la paix, comme on auroit dû s'y attendre, mais une ligue offensive contre le roi François I , entre l'empereur, le roi d'Angleterre et le pape. Chacune de ces puissances dut faire une invasion en France avec une nombreuse armée. Le mariage projeté entre Marie, héritière alors du trône de la Grande-Bretagne, et le dauphin, fils de François, fut rompu; et la princesse, fiancée à Charles Quint, alliance qui fut loin, aux yeux des gens sages, de paroître avantageuse aux intérêts de l'Angleterre.

Milan avoit été repris par les troupes pontificales jointes à celles de l'empereur, et tandis que Rome se réjouissoit de ce succès au sein des fêtes triomphales, Léon X vint à mourir (14 nov. 1521). Le cardinal Wolsey, en apprenant cette nouvelle, espéra que la triple couronne seroit déposée sur sa tête. Charles-Quint lui avoit naguère promis de l'appuyer de toute son influence impériale; Henri VIII paroissoit désirer son élévation. Des messagers furent dépêchés de toutes parts, afin de rappeler des promesses sacrées; mais que sont les paroles des rois contre des intérêts du jour! L'évêque de Tortose, vice-roi d'Espagne, cardinal Adrien, fut nommé pape, et Wolsey fut réduit à lui envoyer un messager pour le complimenter sur son avènement.

François I[er] cependant paroissoit ne pas connoître le traité secret qui lioit contre lui l'empereur et le roi d'Angleterre, ou du moins il feignoit de l'ignorer, et il continuoit à temoigner à Henri une amitié et des égards reçus avec une extrême ingratitude; enfin, il demanda nettement le renfort qui lui étoit assuré par son propre traité; et il subordonna à son obtention le paiement de la pension annuelle à laquelle il s'étoit obligé. Ne recevant que des réponses évasives, et forcément convaincu de la duplicité de Henri, il mit un embargo sur les navires anglois qui se trouvoient dans ses ports, et fit saisir les marchandises qu'ils contenoient. Par représailles, Henri VIII fit arrêter tous les François qui se trouvoient en Angleterre, et même l'ambassadeur. La présence et les discours de Charles-Quint vinrent ajouter à son exaspération contre François I[er]. L'empereur, débarqué à Douvres, l'accompagna à Canterbury, à Londres, à Winchester, à Southampton; et, au milieu des fêtes et des spectacles, cimenta le traité de Calais, en promettant de marcher avec quarante mille hommes contre la France si Henri l'imitoit, de l'indemniser des pertes qu'il pourroit subir, et d'épouser la princesse Marie dès qu'elle auroit atteint sa douzième année, sous peine de payer une somme de cinq cent mille couronnes. Il donna au comte de Surrey une commission d'amiral de ses flottes, et parut s'honorer de porter les insignes de l'ordre de la jarretière que lui conféra Henri.

Mais, pour attaquer la France, il falloit de l'argent et des hommes. Wolsey se chargea d'obtenir le premier et Surrey de réunir les seconds. On nomma des commissaires, on força tous les propriétaires à déclarer la valeur réelle de leurs biens; on les imposa en leur promettant de les rembourser; on emprunta vingt mille livres sterling aux marchands de Londres, et l'on rassembla par toutes les exactions possibles d'assez fortes sommes. Surrey parvint aussi à former une armée de dix-huit mille hommes sous les murs de Calais; il les conduisit jusqu'à la ville d'Amiens, à travers le Boulonnois et l'Artois, en brûlant tous les villages qu'il rencontra; mais des maladies, causées par les pluies, lui firent perdre la moitié de ses compagnons, et il se vit forcé de les ramener promptement à Calais.

François I[er], de son côté, essayoit d'opérer des diversions afin de diviser les forces angloises. Il avoit, par ses promesses, engagé le comte de Desmond à soulever l'Irlande, mais il n'avoit pu lui envoyer les troupes qu'il s'étoit engagé à lui fournir, et les tentatives du révolté n'avoient en aucun résultat. En Écosse, le duc d'Albany s'étoit refusé à renouveler la trêve lors de son ex-

, et s'étoit mis en marche avec une
ombreuse. Le lord Dacre, gouver-
marches de l'Ouest, n'ayant rien à
ser, imagina de l'arrêter par des né-
is; il s'y prit si adroitement, qu'il
roire que cent mille hommes arri-
son secours, et qu'il devoit s'atten-
e répétition de la bataille de Flodden.
d'Albany ne soupçonna aucune su-
ie dans ces assertions, et se fit ac-
in armistice d'un mois pour sollici-
aix. Il promit de dissoudre son ar-
qu'il fit en effet, et Dacre donna sa
l'arrêter la marche de l'armée an-
ii n'existoit pas.

asard et l'ineptie servoient donc
utant que l'habileté, mais l'épuise-
trésor causoit à son ministère des
is sans cesse renaissants; il fallut
er un parlement (15 avr. 1523). La
e des Communes choisit pour son
ou président sir Thomas Moore,
n France sous le nom de Thomas
et quand elle fut constituée, Wolsey
nta avec un message royal, et de-
in subside de huit cent mille livres
La stupéfaction fut si grande que
prit la parole, et que Wolsey, sur-
manda si l'usage de la chambre étoit
primer son opinion que par l'organe
eur. Thomas Moore fléchit le genou
e ministre, et pensa excuser la cham-
disant que la présence d'un si émi-
rsonnage inspiroit trop de respect
l'on osât rompre le silence; qu'il
it les instructions de la chambre, et
it ensuite les porter aux pieds du
. Le roi témoigna un profond mé-
ment de l'audace de la portion de la
e qui, dès le seizième siècle, étoit
lifiée d'opposition; et l'on dit même
ondit à sir Édouard Montague, qui,
i en terre, satisfaisoit à ses interro-
: « Si mon bill ne passe pas demain,
verra tomber votre tête. » Le bill
non tout-à-fait comme l'avoit voulu
nais en établissant un impôt de cinq
nt sur le principal des propriétés durant deux années, durant trois sur les fiefs et pensions, et quatre sur les valeurs mobiliaires. Ce n'étoit pas tout; il falloit aussi imposer le clergé, et on lui demanda la moitié de ses revenus annuels. L'opposition fut plus forte que celle de la chambre des Communes; deux synodes discutèrent la question sans la résoudre. Wolsey leur ordonna de se réunir en synode national; mais les députés déclarèrent que leurs pouvoirs ne s'étendoient pas à engager leurs commettants par d'autres actes que par ceux des synodes partiels. La cour acheta le silence des ecclésiasques les plus ardents, et, après quatre mois, le clergé accorda ce subside, mais à condition qu'il ne seroit levé qu'en cinq années. Lorsque l'assemblée fut dissoute, Henri VIII ne consulta que ses besoins.

La guerre avec l'Écosse se continuoit durant ces discussions, mais avec peu d'intérêt. Albany, qui s'étoit rendu en France, en revint avec cinq mille auxiliaires, au moment où il apprit que la reine Marguerite, l'épouse du comte d'Angus, se proposoit de reparoître à Edinbourg. Le parlement appela contre elle toute la nation, et elle se leva en masse. En peu de jours, Albany compta plus de soixante mille hommes sous ses étendards. Le plus vif enthousiasme animoit les Écossois, et si le régent eût montré quelque foible portion du caractère qu'exigeoit la circonstance, il eût facilement obligé l'Angleterre à reconnoître l'indépendance de sa patrie. Le comte de Surrey se crut perdu, il demanda pressamment des renforts, et recommanda sa famille aux bontés du roi, parce qu'il s'attendoit à être attaqué et enveloppé; mais Albany ne marchoit pas avec cette rapidité, et Surrey eut le temps de recevoir des détachements, qui portèrent son armée à cinquante mille hommes. Albany, qu'effrayoit le nom seul du vainqueur de Flodden, se retira en désordre au-delà des frontières avec un sentiment de terreur qui fit sa honte, et qui amena le renversement de son autorité. Il se hâta de partir pour la France, et Marguerite proclama son fils à Édinbourg; mais sa conduite scandaleuse lui



Portrait du cardinal Wolsey.

aliéna les cœurs des Écossois. L'influence de Henri fit donner la régence à son époux, le comte d'Angus, et de longues trèves rendirent la paix aux frontières, sans détruire les germes de la guerre civile qui grondoit sans cesse dans l'intérieur.

Cependant le roi d'Angleterre, en préparant les armées qui devoient renverser la puissance du roi de France, fomentoit honteusement une conspiration destinée à le précipiter du trône, et à opérer le démembrement de sa monarchie. Deux envoyés anglois, sir John Russell et le lord Banrain, étoient parvenus à déterminer le connétable, duc de Bourbon, mécontent de quelques propos de la reine-mère, à lever au sein de la France l'étendard de la guerre civile. Par bonheur pour François Ier, le duc de Bourbon crut son complot découvert, et se hâta de passer en Italie sous un déguisement. Mais il connoissoit tous les projets du roi, qui se vit obligé de changer ses premiers plans, et de rester en France pour faire tête aux conspirateurs, tandis que l'amiral Bonnivet s'empareroit de la Lombardie. L'armée angloise quitta enfin Calais sous le commandement de Suffolk, fit sa jonction avec les troupes impériales, espagnoles et flamandes; et, après avoir perdu un mois sous les murailles de Saint-Omer et de Boulogne, traversa la Picardie et l'Artois, passa la Somme et l'Oise et s'avança vers Laon, où elle comptoit se réunir à l'armée allemande; mais cette armée avoit été repoussée par le duc de Guise. Suf-

folk prit alors le chemin de Valenciennes. L'hiver approchoit, les pluies rendoient la marche difficile ; les maladies détruisoient rapidement ses bataillons; il tint conseil avec le général flamand, comte de Buren, et le résultat de la conférence fut la nécessité de licencier l'armée (1523). La colère de Henri VIII fut au comble quand il apprit cette nouvelle; mais Wolsey parvint à l'apaiser.

Bonnivet, toutefois, étoit entré en Italie, et arriva sous les murs de Milan. Cette ville se défendit avec courage, et l'amiral prit des quartiers d'hiver à Biagrasso et aux environs. Sur ces entrefaites, le pape Adrien vint à mourir, et l'ambitieux Wolsey rêva encore la tiare. Les ministres anglois à Rome n'épargnèrent ni l'argent ni les promesses pour la lui obtenir. Henri VIII et l'empereur usèrent de toute leur influence en sa faveur; il eut d'abord un grand nombre de voix, et la chance paroissoit certaine, lorsque tout à coup elle tourna et se reporta sur le cardinal Jules de Médicis, qui fut élu et prit le nom de Clément VII. Wolsey attribua son mécompte aux intrigues des cardinaux françois, et n'en fut que plus ardent à nuire à leur nation. Au printemps suivant (1521), toutes les ressources de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Angleterre, furent mises en œuvre pour abaisser la France. L'amiral Bonnivet, battu de toutes parts, et obligé d'ordonner la retraite, perdit l'élite de l'armée françoise, et abandonna le Piémont. Mais François Ier, malgré l'avis de son conseil, repoussa la sage proposition de renoncer au Milanois, et de premiers succès semblèrent justifier son entreprise. Wolsey redoubla de soins pour lui susciter des ennemis et des embarras; il fit remettre au connétable de Bourbon des sommes considérables. Les Vénitiens eurent part à ses largesses, ainsi que l'armée napolitaine; la bataille de Pavie se donna, et François Ier devint prisonnier de Charles-Quint (25 févr. 1525).

La joie que causa cette catastrophe en Angleterre ne sauroit se décrire. On chanta le Te Deum, le cardinal Wolsey officia en grand appareil à Saint-Paul, devant toute la cour, et Henri VIII se crut déjà monté sur le trône de France. Deux ambassadeurs, l'évêque de Londres, Tonstal, et le chancelier de Lancastre Winqfield, furent envoyés à l'empereur pour lui rappeler les conventions secrètes arrêtées entre l'oncle et le neveu. Il ne s'agissoit de rien moins que de placer des garnisons dans toutes les villes fortes de France, dont la reddition générale ne pouvoit tarder, de restituer à Henri VIII la couronne qu'il nommoit son héritage légitime, et de remettre aux mains de Charles-Quint les provinces qui lui appartenoient comme représentant de la maison de Bourgogne. A peine les envoyés furent-ils partis, que le roi reconnut, dans l'exécution de ce projet, plus d'obstacles qu'il ne l'avoit pensé d'abord. Le premier de tous étoit le défaut d'argent. On avoit anticipé sur la levée des derniers subsides, et la convocation d'un nouveau parlement eût amené des difficultés nouvelles. Henri rendit donc une ordonnance de plein-pouvoir qui imposoit au clergé une taxe d'un quart de son revenu, et aux laïques d'un sixième. La résistance de part et d'autre fut si prononcée, que le roi se vit contraint de déclarer qu'il ne forceroit personne, mais qu'il accepteroit un don gratuit. On lui répondit que le parlement avoit déclaré les dons gratuits illégaux. Les prières, les raisonnements, les menaces, n'amenèrent aucun résultat, et l'attitude du peuple devint si effrayante, que Henri prit la détermination de renoncer à ses demandes; ce ne fut pas sans en conserver un long ressentiment.

Les ambassadeurs ne furent pas plus heureux auprès de l'empereur. Chargé du gouvernement d'immenses états, Charles-Quint n'envisageoit pas sans appréhension les difficultés nouvelles qui surgiroient d'une invasion de la nature de celle que réclamoit Henri. La France n'étoit pas entamée, et son énergie nationale étoit à redouter. L'armée victorieuse d'Italie, les Allemands, les Espagnols, les Italiens, exigeoient une liquidation de solde arriérée, que le trésor

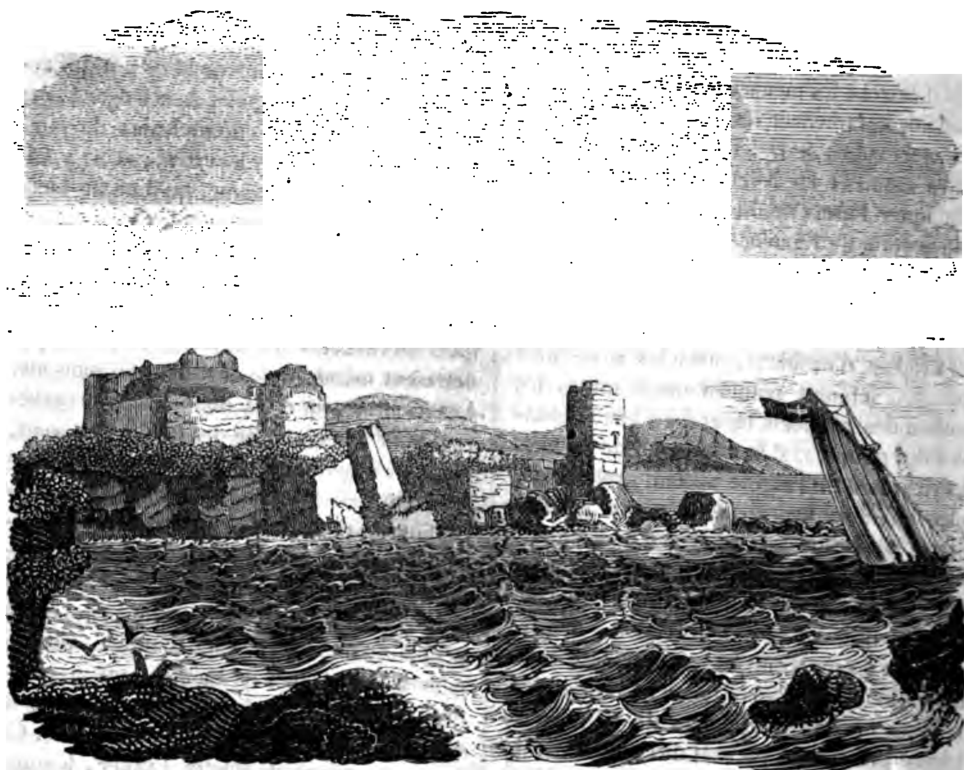
impérial étoit hors d'état de supporter. Il sentit qu'il falloit user de grands ménagements; et, rejetant toute proposition d'envahissement, il accorda un armistice de six mois à la France. « Le gibier, répondit-il aux envoyés anglois, est dans les toiles, songeons à tirer parti de la nappe (1). Demandez à votre maître les pouvoirs nécessaires pour traiter avec les ministres impériaux, des conditions de la liberté de François. » Henri parut mécontent de cette simple réponse; depuis quelque temps il s'apercevoit que le style des lettres de Charles perdoit le caractère affectueux dont elles avoient été empreintes jusqu'à ce jour. Il apprit bientôt que l'empereur n'oublioit pas que Wolsey avoit gravement insulté son ambassadeur de Praët, en faisant saisir ses dépêches, les ouvrant et les déchiffrant. Charles aussi fut informé que, nonobstant la cérémonie des fiançailles accomplie entre lui et la princesse Marie, le roi d'Angleterre venoit de faire offrir la main de sa fille au roi de France et d'Écosse. Il la réclama donc comme sa femme, avec promesse de la proclamer à l'instant impératrice si Henri consentoit à la lui confier. Henri s'engagea à la lui envoyer à condition que l'empereur lui remettroit en échange la personne du monarque captif. Charles-Quint ne pouvoit accepter une pareille proposition; il repoussa vivement les prétentions singulières de Henri; et celui-ci, qui ne voyoit pas sans jalousie l'immense accroissement de puissance du jeune empereur, et la suprématie qu'il s'étoit acquise depuis la victoire de Pavie, écrivit directement à la régente de France. Le cabinet françois ne pouvoit balancer; il consentit à payer au roi d'Angleterre une somme de deux millions de couronnes par termes sémestriels de cinquante mille écus, de constituer à Henri une rente viagère annuelle de cent mille couronnes, d'assurer à la reine douairière de France, duchesse de Suffolk, sœur de Henri, le douaire qu'elle avoit perdu en convolant à de secondes noces; de payer trente mille couronnes au cardinal Wolsey, pour ses reprises sur l'évêché de Tournay, et de lui faire présent de cent mille autres couronnes en reconnoissance de ses bons offices. Par compensation à tant de sacrifices, une alliance offensive et défensive étoit conclue entre les deux puissances. François Ier ratifia ces onéreuses conditions dans sa prison; mais le parlement de Paris eut le noble courage de protester contre un tel traité, et d'enregistrer sa protestation.

Charles-Quint, informé de la duplicité de Henri, lui fit demander officiellement la main de sa fille, en déclarant que l'assemblée des cortès avoit, pour le bien de l'État, exigé qu'il se mariât. Henri répondit fièrement que sa fille étoit trop jeune, et qu'il lui étoit loisible de prendre une autre épouse, s'il ne lui convenoit d'attendre. Charles, à la réception de cette missive, donna sa main à l'infante de Portugal Isabelle; et, peu de temps après, traita définitivement avec François Ier, qu'il rendit à la liberté, mais en lui imposant de telles obligations, qu'il n'étoit pas un homme sensé qui pût croire qu'elles s'accomplissent jamais. François devoit épouser la princesse Éléonore, sœur de Charles, rendre au connétable de Bourbon, nonobstant sa trahison publique, ses domaines, ses droits, ses propriétés, ses emplois; garantir l'empereur de toute réclamation pécuniaire de la part de l'Angleterre; renoncer à toute prétention sur Milan, Naples et la Flandre, restituer la Bourgogne et livrer ses deux fils en otages. Le cabinet anglois considéra ce traité comme une fourberie, et, pour en entraver l'exécution, il envoya en France deux affidés, l'un diplomate consommé, l'autre jurisconsulte célèbre, le docteur Taylor. Ils préparèrent un dialogue raisonné, dans lequel Cheney, feignant une profonde ignorance, se faisoit enseigner par Taylor que des promesses et des serments tels que ceux de François Ier ne pouvoient être obligatoires, ce qu'il appuyoit de l'opinion de canonistes et théologiens d'une haute réputation. François remercia Henri, et se mo-

(1) En termes de chasse, la nappe du cerf c'est sa peau.

le Charles V lorsque celui-ci voulut le ıer de tenir sa parole ou de venir relre ses fers; et les deux monarques léfièrent les menaces de leur rival, sans fois commencer les hostilités (1526).

e révolution religieuse s'accomplissoit moment en Allemagne, et menaçoit ıquer l'autorité du saint-siége dans les s états de l'Europe. S'il étoit vrai que riviléges du clergé, durant les siècles ıres, eussent posé des barrières au desne des rois et des grands, si de l'union Église d'occident, sous les souverains fes, étoient résultés entre toutes les ns des rapports favorables à la civilisales peuples; si la splendeur du culte et chesses de l'Église avoient grandement ibué à propager l'élégance du goût, à r les beaux-arts au degré de sublimité étoient parvenus, il faut avouer aussi le faste de la cour de Rome, que les es que sa grandeur étaloit, avoient é le trésor pontifical, et nécessité des ations singulières pour le remplir. A ue où des mandataires du siége aposle prêchoient partout des croisades, ils nt accordé des indulgences plénières fidèles qui, ne pouvant se rendre en sainte, contribuoient au soulagement ɔldats du Christ par des dons volontaiCe troc ayant eu du succès fut renouvelé s les fois que le besoin d'argent se fit , et l'on s'accoutuma promptement à e au peuple des indulgences sous le xte de quelque intérêt de religion. L'arqui en provenoit étoit versé, soit dans ffres du pape, soit dans les trésors de es séculiers; et les quêteurs, qui d'ore étoient de simples moines, retenoient, produit de la vente des indulgences, emise qui enrichissoit leurs couvents. Il donc de leur intérêt d'en vendre beau-; et pour y parvenir, ils exagéroient les ages de l'indulgence qu'ils étoient charle placer, et prêchoient sur leurs méles panégyriques les plus outrés. Lors-Jules II conçut le projet d'élever cet rable monument que l'on nomma Saint-Pierre de Rome, il fit publier une indulgence en France et en Pologne. Léon X l'étendit aux provinces septentrionales de l'Allemagne, et ce fut l'électeur de Mayence qui reçut la communion papale. A cet égard, cet électeur chargea les dominicains de faire valoir cette opération lucrative; et ils y mirent un zèle si imprudent, qu'il ne fut bientôt bruit que de leur avidité. Ils vendoient leurs indulgences, non seulement dans les églises, en chaire, dans la sacristie, au cimetière, mais dans les foires et marchés, dans les cabarets et mauvais lieux, et ils pénétroient même forcément dans les maisons. Les richesses que les dominicains arrachèrent ainsi à la crédulité des fidèles tentèrent, dit-on, les moines de Saint-Augustin; ils sollicitèrent l'électeur de les charger de la perception du produit des indulgences, ne purent l'obtenir, et, dans l'excès de leur animosité, ils imaginèrent de combattre les indulgences elles-mêmes, et de prouver au peuple qu'on le trompoit. Staupitz, vicaire-général des moines de Saint-Augustin, chargea un jeune moine de son ordre de poser la question, et de soutenir la controverse. Ce moine se nommoit Martin Luther, homme d'un esprit ardent, de mœurs sévères, d'imagination forte et vive, qui avoit été professeur à l'université de Wittemberg, fondée par l'électeur de Saxe, Frédéric, et s'y étoit fait remarquer par la hardiesse et l'éclat de ses opinions. Luther composa quatre-vingt-quinze petites thèses sur les erreurs que les frères quêteurs inculquoient au peuple, et la nature réelle des indulgences; puis il les adressa à l'archevêque de Magdebourg. Le prélat n'ayant pas répondu, Luther afficha ses thèses à la porte de l'église de Wittemberg. On en fit des copies nombreuses, on les imprima; et comme leur auteur avoit eu soin de ne pas prendre un ton trop dogmatique, qu'il s'appuyoit sur l'autorité des écrivains les plus orthodoxes, et que ses écrits étoient semés de traits piquants, il devint bientôt populaire et recherché. Les dominicains ne manquèrent pas de vouloir réfuter les propositions de Luther; on leur



Château de Ternberry, dans le Ayrshire.

répondit, une guerre de plume s'engagea. Le bruit en vint jusqu'à Léon X, mais il ne prit pas la chose au sérieux, et ne voulut voir dans cette affaire que ce qu'il nomma une querelle de moines. Il s'amusa même d'une lettre que Luther lui écrivit, et dans laquelle, afin de détourner le ressentiment du pape, il se mettoit à ses pieds, lui soumettoit ses opinions, et reconnoissoit, disoit-il, sa voix pour la voix du Christ. « J'aime les hommes de talent, disoit Léon, Luther en a beaucoup; s'il s'écarte, il nous reviendra. »

Mais l'ennemi des indulgences passa bientôt à l'examen de questions plus importantes, et s'attaqua aux bases de la croyance établie. L'évêque d'Ascula le dénonça comme hérétique, et le cardinal Cajetano fut chargé de l'examiner à son tribunal. Luther, que la peur commençoit à gagner, se rendit à Augsbourg, où se trouva aussi le cardinal, et il essaya d'engager une controverse avec son éminence. Cajetano éluda constamment la discussion, et promit seulement de recevoir Luther comme un fils repentant s'il consentoit à rétracter ses erreurs. Luther s'y refusa, quitta Augsbourg et revint à Wittemberg, où ses amis le reçurent en triomphe. Le cardinal se plaignit d'avoir été trompé, et engagea Frédéric à bannir Luther de ses états; mais l'électeur, qui goûtoit fort les talents du professeur, l'une des gloires de son université, prétendit qu'on ne le poursuivoit pas par attachement à la vérité, mais parce qu'il avoit causé la perte de certains profits, et le conserva près de lui. Une bulle du pape vint alors expliquer la doctrine de Rome sur les indulgences : celle de Luther y

nt condamnée, mais le professeur en appela à un concile général. Protégé par l'électeur, il se mit à parler du libre arbitre, de prédestination et de la grace, et travailla énergiquement à renverser l'Église romaine. Des causes nombreuses militoient en Allemagne en faveur de Luther et contre la cour de Rome. Les dissensions et les guerres des empereurs et des papes avoient éteint dans l'esprit des peuples cette soumission profonde à la parole du saint-père, qui n'en permettoit pas l'examen; et les Allemands ne voyoient plus dans le successeur des apôtres qu'un prince temporel auquel ils pouvoient résister. Le clergé d'Allemagne étoit ignorant, immoral et avide. Ces graves défauts provenoient de ce que les prélats tudesques, pour la plupart princes séculiers, portés à ces hautes dignités par le droit de leur naissance, s'occupoient peu des fonctions épiscopales, et laissoient s'enraciner une foule d'abus que Luther fit aisément remarquer à ses auditeurs. Le peuple conçut l'espoir d'en être délivré, et suivit avec joie la bannière d'un homme qui lui promettoit des libertés inaccoutumées. Ce mot de liberté étoit constamment dans sa bouche et dans ses piquants écrits, que l'imprimerie, nouvellement inventée, multiplioit et répandoit avec profusion. Les nombreux humanistes qui se livroient, en Allemagne, à l'étude des classiques, qui possédoient presque seuls les graces flatteuses du style, ces formules éloquentes qui entraînent, devinrent les partisans de Luther, écrivirent en sa faveur, et poursuivirent les dominicains de leurs sarcasmes avec d'autant plus d'ardeur, que ces bons pères, devenus les censeurs des livres que la presse mettoit au jour, n'avoient pas ménagé les auteurs.

Le pape reconnut enfin que l'autorité de l'Église, comme l'autorité des princes, couroit des dangers, que la liberté de penser produisoit la volonté d'agir, et qu'il étoit temps d'opposer une digue à l'envahissement rapide de la nouvelle doctrine. Les supérieurs de l'ordre des augustins furent invités à ramener à d'autres idées leur frère émancipé, ou à punir sa désobéissance; mais Luther, loin de se rendre à leurs remontrances, écrivit une lettre à Léon X; et, dans un style acerbe et ironique, il rappela toutes les accusations qu'il avoit portées contre la cour de Rome. Le pape condamna, par une bulle, quarante et une des propositions du professeur, et prononça contre lui l'excommunication majeure s'il ne se rétractoit dans le délai de deux mois. Mais Luther étoit trop avancé pour reculer, et il éleva entre l'Église catholique et lui une barrière éternelle, en brûlant publiquement, à Wittemberg, et en grande solennité, les livres canoniques, les ouvrages de ses antagonistes, et même la bulle du saint-père. Cette audacieuse action accomplie, il sentit que de grandes protections lui étoient nécessaires, et l'électeur Frédéric, son ami, fit ses efforts pour lui gagner celle de l'empereur. Luther composa pour ce monarque un ouvrage où, en étalant ses maximes, il faisoit le tableau des outrages dont les souverains pontifes avoient accablé les empereurs. Le pape accrédita près de l'empereur le nonce Alexandri Girolamo, qu'il chargea d'éclairer l'esprit de ce prince. Luther fut examiné devant Charles à la conférence de Worms; il y déploya des talents remarquables, une grande fermeté, refusa de se rétracter, fut condamné à quitter la ville dans un bref délai, puis banni du territoire de l'empire, et le décret de bannissement ordonna que ses livres seroient brûlés. Les amis du réformateur veillèrent à sa sûreté. Près d'Eisenach, des gens déguisés et masqués parurent attaquer le chariot où se trouvoit Luther; ils s'emparèrent de sa personne, lui firent endosser la cuirasse et tout l'accoutrement d'un soldat, et, après plusieurs détours, le déposèrent au château de Warbourg, où il resta long-temps caché, mais d'où il continua la guerre par des écrits qui animoient le courage et redoubloient l'ardeur de ses partisans. Les doctrines de Luther n'avoient pas tardé à pénétrer en Angleterre, où il existoit encore un grand nombre de lollards qui s'empressèrent de les adopter. Les études théolo-

giques avoient toujours eu des attraits pour l'esprit sophistique de Henri VIII; il examina les principes sur lesquels reposoit le système de la réformation, le blâma vivement, et, d'accord avec Wolsey, fit brûler solennellement les livres du moine augustin, et intima l'ordre à tous ceux de ses sujets qui pourroient en posséder de les remettre à leurs évêques respectifs, sous peine d'excommunication. Il imagina même d'écrire contre Luther et de le réfuter, et composa un traité latin sur les sept sacrements, qui passa plutôt pour l'ouvrage du cardinal Wolsey et de l'évêque de Rochester que pour le sien. La production théologique et polémique du monarque fut envoyée au saint-père, qui la fit lire en plein consistoire, et accorda de grands témoignages d'admiration au souverain dont la plume vengeoit les doctrines de l'Église attaquée, et dont l'épée se levoit pour la défendre envers et contre tous. La vanité de Henri fut extrêmement flattée de l'approbation élogieuse du pontife, mais cela ne lui suffisoit pas. Les souverains de France et d'Espagne s'honoroient des surnoms de rois très chrétiens ou très catholiques, conférés par les papes. Lorsque Louis XII avoit été frappé d'excommunication par Jules II, celui-ci avoit secrètement transporté à Henri le titre de roi très chrétien. Léon X, après la mort de Jules, refusa de ratifier cette concession, et donna seulement l'espoir de la remplacer un jour. Henri, fier du succès de son livre, demanda le titre de défenseur de la foi. Il se présenta bien quelque opposition dans le consistoire, mais Léon crut qu'il ne pouvoit moins faire pour un roi si fermement attaché à l'Église. Le titre lui fut accordé par une bulle, et ratifié depuis par Clément VII.

Luther, enchanté d'avoir à combattre un roi puissant, lui répondit sans aucun ménagement, et une controverse indécente s'établit entre le moine et le théologien couronné. Les flatteurs de Henri, sir Thomas More et Fischer, l'évêque de Rochester, entreprirent sa défense par des ouvrages qui ne pouvoient manquer d'obtenir du succès en Angleterre. Mais Henri, blessé au fond de l'ame des expressions acerbes de Martin Luther, cessa d'avoir confiance en sa plume, ou dans celles de ses serviteurs, et voulut soulever les rois contre le frère augustin. Il se plaignit à l'électeur Frédéric, et prétendit que tous les souverains se trouvoient insultés en sa personne. Le roi de Danemarck, Christian, pria Luther de donner quelque satisfaction à Henri. Le spirituel fondateur de la nouvelle église feignit de regretter son erreur, et s'offrit à publier un ouvrage à la louange du roi, où il reconnoîtroit qu'il lui avoit faussement attribué le livre intitulé *Défense des sept Sacrements*. Cette apologie singulière parut, et la sainteté de la doctrine luthérienne s'y trouva plus exaltée que jamais. Henri crut devoir encore répondre, et parla de la passion, de la vanité, de l'impudicité, des débauches du nouvel apôtre de Satan, que Dieu repoussoit, et dont il falloit avoir les doctrines en horreur. Luther, exaspéré, rendit outrage pour outrage.

Nonobstant le savoir théologique du roi d'Angleterre, le train ordinaire de sa vie ne tenoit en rien de la sainteté des maximes qu'il professoit, et ses mœurs étoient loin d'être régulières. La reine Catherine lui avoit donné cinq enfants, trois fils et deux filles, mais tous étoient morts en bas âge, à l'exception de la princesse Marie. Catherine comptoit six années de plus que Henri; quelques infirmités particulières l'atteignirent, et le roi lui retira son amour, sinon son estime; il se livra sans retenue à la fougue de ses passions, et eut d'abord pour maîtresse Élisabeth Blount, veuve de sir Gilbert Tailbois; elle lui donna un fils baptisé sous le nom de Henri Fitz-Roi, qu'il créa, dès son enfance, comte de Nottingham, duc de Richmond, amiral d'Angleterre, gouverneur des marches d'Écosse, et vice-roi d'Irlande; on croyoit généralement que ce fils seroit appelé à lui succéder, mais il mourut à dix-huit ans, et Henri chercha des distractions et des héritiers dans d'autres familles. Marie Boleyn s'offrit à sa vue; son père étoit sir Thomas Boleyn, honoré d'ambassades en di-



Château de Richmond.

verses circonstances, descendant d'un lord-maire de Londres, et marié à la fille du duc de Norfolk. Marie plut au roi; et durant quelques mois elle conserva de l'ascendant sur son cœur; mais elle avoit une sœur plus jeune et plus jolie, et bientôt Marie fut oubliée pour la charmante Anna Boleyn. Anna avoit été nommée, dès l'âge de sept ans, fille d'honneur de la reine Marie, sœur du roi, mariée d'abord à Louis XII, et devenue duchesse de Suffolk après la mort de ce monarque. Elle resta en France, après le départ de la duchesse, attachée à la nouvelle reine, madame Claude, épouse de François Ier; et lorsque Henri VIII prévit qu'une guerre qu'il préparoit alloit rendre ennemis deux peuples dignes de s'entendre et de s'estimer, il réclama la jeune fille d'honneur, tellement aimée à la cour de France que François Ier ne put se dispenser de se plaindre d'une mesure qui lui annonçoit une grave mésintelligence. Le bruit courut même à cette époque que Anna Boleyn étoit le fruit adultère des liaisons de lady Boleyn, sa mère, et de Henri VIII. Elle revint à regret en Angleterre, et bientôt elle brilla parmi les plus belles fleurs du parterre de Windsor. Elle dansoit avec une grace parfaite, elle chantoit à ravir, elle jouoit merveilleusement de plusieurs instruments; tout en elle sembloit ravissant : et son esprit vif et piquant donnoit un tour si agréable aux conversations auxquelles elle prenoit part, qu'on ne pouvoit que l'aimer et l'admirer. Le jeune comte de Northumberland, Percy, en devint éperdument épris, et il lui fit des propositions de mariage; mais Henri avoit déjà donné son cœur à la belle, et le cardinal Wolsey, auquel il s'étoit confié, se hâta de soustraire le jeune imprudent dont il esti-

moit la famille, à l'implacable jalousie du roi, en lui faisant épouser sans délai la fille du comte de Shrewsbury. Anna Boleyn reçut bientôt de Henri un présent de bijoux magnifiques; son père fut élevé à la dignité de vicomte de Rochford, et elle découvrit aisément quelles étoient les intentions du roi; mais elle répondit comme depuis une autre héroïne : « Si je ne suis point de naissance à prétendre à votre main, je suis de trop bonne maison pour devenir votre maîtresse. » Une année s'écoula dans les plaisirs, et au milieu des fêtes diverses que la passion suggéroit à Henri pour vaincre la résistance d'Anna Boleyn. L'adroite jeune fille, tout en évitant les situations où sa pudeur pouvoit être compromise, flattoit avec adresse les espérances de son royal amant, et l'amenoit à un tel degré d'amour, qu'il ne rêvoit plus qu'aux moyens de faire rompre le mariage qui l'attachoit à la princesse Catherine. Henri commença donc à feindre des idées superstitieuses; il parut inquiet de ce qui s'étoit passé entre son frère et Catherine avant la mort du premier; il ne savoit si la cour de Rome avoit prononcé en connoissance de cause sur le degré de parenté qui les unissoit. N'avoit-il pas vécu en état d'inceste avec sa sœur? La mort de ses trois fils n'étoit-elle pas une preuve éclatante du courroux du ciel? Il s'en ouvrit à Wolsey, qui l'engagea à solliciter le divorce auprès du pape, et qui lui promit le succès. Mais on se garda bien de faire connoître au public qu'un hymen avec Anna Boleyn étoit le but d'une demande aussi sérieusement importante. Cependant le roi rompit tout commerce conjugal avec Catherine, et lui conserva à peine les égards que méritoit son rang et les attentions d'une amitié qui s'affoiblissoit tous les jours.

Les événements continentaux avoient suivi leur cours et produit leurs résultats. Le pape gémissoit, mais sans remède, sur la politique irréfléchie de ses prédécesseurs, qui avoient constamment repoussé l'alliance des François pour conserver celle des Allemands, des Espagnols, des Anglois; et ses vaines confédérations avec les Vénitiens, les Milanois, les Florentins, ne l'avoient pas préservé des hostilités de Moncade, le gouverneur de Naples, de Lannoy, le vice-roi, et du connétable de Bourbon. La ville éternelle avoit été prise par ce traité (1527), et les églises et les couvents, comme les maisons et les palais, étoient restés pendant cinq jours à la merci de barbares aventuriers qui, pour se délivrer des reproches de leur conscience, n'avoient pas manqué d'adopter les principes de Luther. Tandis que Clément VII étoit renfermé au château Saint-Ange, les rois de France et d'Angleterre traitoient entre eux d'un nouveau mariage pour la princesse Marie; et l'on sembloit d'accord sur les conditions de cet hymen, lorsque l'évêque de Tarbes demanda imprudemment si la légitimité de la princesse étoit incontestable. Cette question, faite par l'un des ambassadeurs françois, ne fut pas accueillie avec l'indignation qu'elle eût excitée en toute autre circonstance. Une fête au contraire suivit la conférence. Le roi y parut sous le costume et le masque d'un Vénitien, et choisit Anna Boleyn pour sa danseuse, au grand étonnement des personnes présentes qui n'eurent aucune difficulté à le reconnoître.

De ce moment, Henri VIII ne prit presque plus la peine de dissimuler ses projets. Sous le prétexte très frivole de répondre à l'évêque de Tarbes, il rassembla les casuistes et les théologiens les plus instruits, et leur demanda leur opinion. Les uns découvrirent un passage du Lévitique qui défendoit absolument d'épouser la veuve de son frère, les autres un verset du Deutéronome qui admettoit un cas d'exception, celui où le mariage n'auroit pas produit d'enfant; mais la plupart s'accordèrent à déclarer que la bulle de dispense, pour cause de parenté entre Catherine et Henri, devoit être annulée parce qu'elle reposoit sur le faux exposé que leur union étoit nécessaire pour maintenir la paix entre deux puissances, qui n'étoient point divisées, et parce qu'on y disoit qu'elle avoit été sollicitée par Henri, qui, n'ayant alors que douze ans, n'avoit pu faire une telle dé-

marche de sa pleine volonté. La nouvelle du sac de Rome parvint à Londres en ce moment. Si Charles-Quint n'en étoit pas coupable, au moins avoit-il toléré que des troupes et des généraux, se disant à son service, eussent commis un crime qui affligeoit toute la catholicité. Henri espéra que la position fâcheuse où se trouvoit le pape le rendroit favorable à ses désirs lorsqu'il lui offriroit le secours de l'Angleterre, et Wolsey fut chargé d'aller immédiatement négocier avec François Ier. Le roi de France témoigna la plus haute estime au cardinal, et le reçut avec les honneurs réservés aux princes souverains. Malgré les intrigues de Charles, qui fit plusieurs tentatives pour se rapprocher de Henri, Wolsey conclut plusieurs traités avec François au nom de son maître. L'un renouveloit et ratifioit l'alliance perpétuelle des deux couronnes, un autre fiançoit la princesse Marie au duc d'Orléans, un troisième fixoit le taux du subside accordé par l'Angleterre, pour faire la guerre en Italie; et un quatrième stipuloit que, tandis que le pape seroit en captivité, les intérêts des Églises françoise et angloise resteroient réglés par leurs évêques, et que les décisions de Wolsey, en sa qualité de légat du saint-siége, seroient exécutoires, nonobstant tout appel au pontife, et quel que fût le rang de la partie condamnée. Cette clause tendoit à soumettre au cardinal le sort de l'infortunée Catherine (1527).

Le roi se regardoit comme un trop grand théologien lui-même pour omettre d'écrire sur le sujet qui lui importoit si fort. Il composa donc un traité où, s'appuyant de la prohibition du Lévitique, il prouva que le divorce qu'il méditoit seroit légitime, et l'arracheroit de l'état de péché dans lequel il vivoit depuis son mariage. Aussitôt que Wolsey fut de retour, il lui communiqua l'intention où il étoit d'obtenir le divorce et d'épouser Anna Boleyn. Sur le premier point, Wolsey favorisoit le désir du roi, mais le second lui parut si étrange, qu'après avoir épuisé tous les raisonnements que lui suggéroit la politique pour l'en détourner, il le supplia à genoux de se garder d'une alliance si peu conforme à la dignité de son rang, et qui le rendroit la fable de l'Europe; mais le cardinal étoit trop bon courtisan pour se mettre en opposition directe à la volonté du roi. Dès qu'il eut reconnu qu'elle étoit inébranlable, il changea de marche, annonça qu'il avoit réfléchi, que les arguments de Henri l'avoient d'abord frappé, puis convaincu; et il montra plus d'activité pour servir sa passion qu'il n'en avoit mis à la combattre. Il pressa les théologiens de s'expliquer définitivement et nettement sur la question soumise à leur examen, et il en obtint une déclaration portant que les motifs allégués par Henri justifioient suffisamment son scrupule, et qu'il devoit en référer au saint-siége.

Le divorce lui-même n'auroit pas suffi tout seul, il falloit encore trouver le moyen d'établir d'une manière inattaquable la légitimité des enfants qui pourroient provenir d'un autre mariage. Les agents du roi en Italie, et principalement le doyen du tribunal de Rote, Staphilœo, exercèrent leur esprit et leur savoir à ce sujet, tandis que Charles-Quint proclamoit hautement qu'il étoit résolu à protéger la reine Catherine, sa tante, et menaçoit le pape de toute sa colère s'il cédoit aux instances de Henri VIII. Clément parvint à s'échapper du château Saint-Ange, sous le déguisement d'un jardinier, et atteignit la forteresse d'Orviette. Des envoyés anglois ne tardèrent pas à l'y rejoindre, et le supplièrent, au nom du roi, de signer deux actes, dont l'un conservoit à Wolsey les pouvoirs nécessaires pour prononcer le divorce, et l'autre permettant à Henri de se remarier à qui bon lui sembleroit, la nouvelle épouse eût-elle été fiancée à un autre, ou fût-elle sa parente, même au premier degré. Cette dernière stipulation avoit pour but d'obvier d'avance à toutes les difficultés, à tous les scrupules que feroit naître la liaison adultère qui avoit existé entre Marie Boleyn et Henri VIII, et d'éviter le reproche d'inceste que ne manqueroient pas d'élever les mécontents. Clément VII,



Portrait d'Anna Boleyn, d'après Holbein.

l'amitié royale, mais il n'en reconnut pas sur-le-champ toute l'étendue; et même ayant accompagné Henri à Grafton, dans le Northamptashire, il en reçut un accueil si tendre, que ses ennemis tremblèrent pour leur propre sûreté. Le roi le prit par la main, causa long-temps tête à tête, en particulier dans son cabinet, et en public avec familiarité, et lui dit en le quittant: « Je vous attends demain, cardinal! » Mais le même jour il donna sa parole à sa belle maîtresse de ne le revoir jamais. Wolsey étoit appelé à Londres pour d'importantes affaires, et quand il se rendit au palais, avant son départ le roi en étoit déjà parti. Le cardinal partit donc pour la capitale sans l'avoir vu, mais dans une sécurité complète.

Il avoit repris ses occupations habituelles, lorsque l'avocat-général l'accusa tout à coup à la cour du banc du roi d'avoir transgressé, comme légat, le célèbre statut des proviseurs, *Præmunire*. Le statut ne concernoit pas les légats, et Wolsey, d'ailleurs, avoit eu soin de se munir d'avance de la licence royale et de la sanction du parlement. Mais il connoissoit trop bien le caractère de Henri VIII pour ne pas reconnoître à l'instant toute l'étendue du mal qu'on prétendoit lui faire. Il se livra à une douleur désordonnée, résolut de tout abandonner, et manifesta la



Vue du palais de Hamptoncourt élevé par Wolsey.

volonté d'aller demeurer dans un ermitage, si la colère du roi pouvoit s'adoucir. Les ducs de Norfolk et de Suffolk se présentèrent pour lui demander les sceaux; il les remit en toute humilité, déclara que puisque Henri le faisoit accuser, c'est que sans doute il étoit coupable, mais qu'il l'étoit sans le savoir; qu'il imploroit sa miséricorde infinie, et s'engageoit à lui transférer tous ses biens personnels, évalués à plus de cinq cent mille couronnes, si le roi, dans sa bonté, lui laissoit la jouissance de ses bénéfices. Henri ne fut point ému de cette soumission extraordinaire; il répondit que les biens qu'on lui offroit étoient à lui, puisqu'ils provenoient de ses donations; il lui fit intimer l'ordre de quitter immédiatement le palais d'York, bâti des riches produits de l'archevêché, et d'aller prendre sa résidence à Asher, maison de campagne de l'évêché de Winchester, située près de Hamptoncourt. Wolsey avoit dépensé des sommes immenses pour embellir le palais d'York. Les tentures étoient en drap d'or et d'argent; le buffet n'étoit décoré que de vaisselle d'or massif; mille pièces de toile de Hollande existoient dans sa lingerie, et le même excès de somptuosité avoit rempli les appartements de meubles magnifiques, inutiles pour la plupart, à raison de leur nombre. Il fallut abandonner toute cette opulence, et monter dans sa barge, au milieu d'une foule immense, ras-

semblée pour jouir de son humiliation. Ceux-là même qui avoient le plus rampé devant sa grandeur sembloient les plus pressés de l'outrager; ils espéroient qu'on alloit le conduire à la Tour, mais ils se trompèrent : Wolsey mit pied à terre à Putney, et reçut un instant après un message du roi, qui l'engageoit à modérer sa douleur, et lui rappeloit qu'il pouvoit lui rendre en tout temps plus qu'il ne lui enlevoit aujourd'hui. Une bague étoit jointe à ce message, comme marque d'affection. Le cardinal la reçut à genoux dans la boue, avec des transports de joie inimaginables. Le caractère du grand homme d'état n'avoit pas tenu contre l'adversité.

Henri VIII adressa successivement divers messages consolants et affectueux au cardinal, c'étoit un peu de miel dont il enduisoit le vase d'amertume où buvoit son ancien favori. La cour du banc du roi rendit une sentence qui condamnoit le cardinal, mais la protection royale en arrêta l'exécution. Quatorze pairs et autant de jurisconsultes dressèrent alors contre lui un acte d'accusation en quarante-quatre articles, dont la plupart nous sembleroient aujourd'hui de la plus étrange absurdité. Le bill fut lu à la chambre des communes, mais il y trouva un adversaire auquel personne n'avoit songé, c'étoit Cromwell, l'ancien secrétaire de Wolsey, devenu secrétaire intime du roi. Cromwell défendit le cardinal avec autant d'éloquence que de courage, et le bill fut rejeté. Il passa pour certain que telle avoit été la volonté du roi. Cependant Wolsey, dont les biens étoient saisis, ne vivoit à Asher qu'au sein des privations; il avoit congédié sa maison, dont il s'étoit fait aimer par sa douceur et sa générosité. Il restoit presque seul; et l'amertume de ses souvenirs le jetoit dans de telles angoisses, que sa santé s'en altéra. Henri, qui le sut, et qui n'avoit pas encore perdu tout attachement pour l'homme qui, durant si long-temps, avoit connu ses plus secrètes pensées, lui envoya trois médecins, devant lesquels il s'écria : « Pour Dieu! qu'il ne meure pas! Je sacrifierai vingt mille livres pour le conserver! » Il lui fit donner l'assurance du retour de son amitié, et obligea son ennemie Anna Boleyn à lui faire présent de ses tablettes d'or, comme gage de paix et d'oubli.

Mais ce petit oiseau de nuit, comme l'appeloit le cardinal, conservoit un implacable ressentiment de l'opposition marquée par Wolsey à son mariage. Dès qu'elle apprit que le calme étoit rentré dans son esprit, elle songea à l'en chasser de nouveau, et Wolsey reçut l'ordre de résigner ses bénéfices ecclésiastiques, à l'exception de l'archevêché d'York et de l'évêché de Winchester. Le palais d'York fut annexé aux domaines de la couronne, et le revenu du diocèse de Winchester fut partagé entre le duc de Norfolk, le vicomte de Rochford, le lord Sandis et son fils, sir William Fitz-William, sir Henri Guilford, sir John Russell et Worris, sous la réserve d'une pension de mille écus pour le cardinal, qui fut gratifié d'un pardon général. Henri lui fit en même temps la remise d'une somme de six mille cinq cents livres sterling, qu'il lui avoit avancée pour solder quelques dettes, l'achat de ses meubles et ses provisions depuis la saisie de ses biens.

Wolsey eut la permission de quitter Asher pour Richmond, mais ses ennemis le trouvèrent trop rapproché de Henri, et il reçut l'ordre de fixer sa résidence à Cawood, dans son archevêché. Il s'y conduisit en prélat, et s'adonna tout entier aux intérêts spirituels de son diocèse, à la prédication et aux œuvres de charité; il donnoit beaucoup, s'employoit à réconcilier les familles désunies, recevoit à sa table la noblesse du comté et les ecclésiastiques distingués, et faisoit faire de grands travaux aux maisons et bâtiments qui appartenoient à l'archevêché; il eut bientôt une cour nombreuse, et il ne fut pas difficile de le noircir aux yeux d'un prince aussi soupçonneux que Henri VIII. Au milieu d'une fête qu'il donnoit aux personnes les plus importantes du Yorkshire, Wolsey fut arrêté sous l'accusation de haute trahison.

Ce coup devoit être le dernier. Après une journée de marche, le cardinal se trouva si fatigué, qu'il fallut s'arrêter. Il reçut l'hospitalité, à Sheffield-Park, chez le comte de Shrewsbury, d'où il se fit transporter à l'abbaye de Leicester, après quinze jours de souffrances. L'abbé et les moines vinrent le recevoir en grande cérémonie. « Hélas! dit Wolsey, je ne viens, mon père, vous apporter que des ossements et vous demander une tombe. » Peu d'heures avant d'exhaler son dernier soupir, comme il voyoit dans sa chambre le gouverneur de la Tour, Kingston, chargé de la garde de sa personne, il lui dit : « Maître Kingston, je vous prie de me recommander au roi, de le conjurer de se rappeler ce qui s'est passé entre nous, et particulièrement à l'égard de la reine Catherine et de son affaire secrète. Sa conscience lui dira alors quelle a pu être mon offense. Sa fermeté sans doute est toute royale, et plutôt que de céder sur un point de ses volontés, il exposeroit la moitié de son royaume. Que de fois ne suis-je pas resté à ses genoux plus de trois heures entières, pour combattre un amour désordonné, sans pouvoir y réussir! Ah! maître Kingston, Dieu n'eût pas repoussé mes cheveux blancs si je l'eusse servi avec le même zèle. Je suis puni pour avoir sacrifié le service de Dieu à celui de mon prince! C'est un juste retour de tant de peines! » Après ces mots, Wolsey demanda à recevoir les sacrements, et peu d'instants après il expira (29 nov. 1530). Il étoit âgé d'environ soixante années.

Cet ambitieux ministre, distingué par les plus hautes qualités, avoit eu le talent de retenir dans de justes bornes, aux yeux du public, les passions violentes du roi; sa disgrâce ne provint que de sa résistance à de nouveaux excès. Dès qu'il fut mort, la porte s'ouvrit aux actions les plus répréhensibles, et le caractère de Henri se montra dans toute sa perversité. Au moment où Wolsey quitta les rênes du gouvernement, le duc de Norfolk devint président du cabinet, et sir Thomas More (Thomas Morus), grand chancelier, sir William Fitz-William remplaça Thomas More dans ses anciennes fonctions de trésorier du roi; le docteur Stephen Gardiner fut créé secrétaire de sa majesté, le duc de Suffolk comte-maréchal, et le vicomte de Rochford comte de Wiltshire; mais ce fut en réalité Anna Boleyn qui gouverna. Les hommes sages s'étonnèrent de voir Thomas More, dont le pieux savoir, la délicatesse de conscience, les rares vertus, étoient appréciés de toute l'Angleterre, associer sa modestie et son intégrité aux sentiments peu scrupuleux de ses collègues au conseil. La noblesse et les grands dignitaires du clergé ne purent cacher leur surprise de ce que d'aussi hautes fonctions que celles de chancelier fussent confiées à un homme qui étoit à peine chevalier; mais le roi déclara que son choix devoit se trouver justifié aux yeux de tous par le mérite supérieur de l'homme qu'il avoit élu.

Henri VIII crut avoir trouvé l'occasion de rendre le pape favorable à son divorce, en approuvant lui-même le projet formé par Clément VII d'une confédération générale contre les Turcs. Il nomma, pour son ambassadeur à Rome, le comte de Wiltshire, père d'Anna Boleyn, l'évêque de Londres, Stokesley, les aumôniers de sa chapelle, et Bennet, jurisconsulte, et leur adjoignit en outre un conseil de théologiens, présidé par Thomas Cranmer, qui fut depuis archevêque de Canterbury. Ces envoyés étoient munis des pouvoirs nécessaires pour traiter des articles relatifs à la confédération, mais le but de leur voyage étoit en réalité d'acheter du saint-père, par des sacrifices, une adhésion à son mariage. Avant leur départ, le roi laissa percer l'intention de se soustraire à l'autorité du saint-siége, et de revêtir dans ses états un évêque du pouvoir patriarcal, si le pape se refusoit à lui accorder ce qu'il demandoit depuis si long-temps; et il y avoit lieu de croire que Clément ne se rendroit pas à ses vœux, attendu qu'il s'étoit réconcilié avec l'empereur, et qu'il venoit, à la sollicitation de Charles V, de défendre à Henri de se marier avant qu'il eût définitivement prononcé sur le divorce. Charles se

trouva présent à l'audience que reçurent les ambassadeurs, et il voulut empêcher le comte de Wiltshire d'exposer au pape l'état de la question, comme étant partie dans la cause. Le comte répondit qu'il ne parloit pas comme père, mais comme représentant de son souverain; et il réclama le consentement de l'empereur lui-même de la part de son maître, lui offrant la restitution de la dot de Catherine, une pension viagère pour cette princesse convenable à son rang, et une somme de trois cent mille couronnes. Charles s'écria qu'il n'étoit pas un marchand pour traiter ainsi de l'honneur de sa tante, et que Dieu prononceroit.

Afin de presser la réponse du pape, et d'influencer sa décision, les agents de Henri s'adressèrent à tous les théologiens et jurisconsultes de l'Italie, de l'Allemagne et de la France, répandant l'or et les promesses, et sollicitant des avis favorables. Les universités de Bologne, de Padoue, de Ferrare, et plusieurs centaines d'érudits se prononcèrent pour le divorce en Italie. Les Allemands y furent contraires, et Luther écrivit même qu'il aimeroit tout autant permettre au roi d'Angleterre d'avoir deux femmes ou reines à la fois, que de renvoyer celle qu'il possédoit pour en épouser une autre. Henri comptoit beaucoup sur les universités de France, et il pria François I[er] d'interposer son autorité en sa faveur. François exploita la circonstance: il ne vouloit pas offenser Charles-Quint, parce que ses deux fils étoient encore prisonniers dans ses mains, comme otages, et qu'il ne pouvoit les racheter qu'en payant les sommes énormes stipulées dans le traité de Madrid, lesquelles comprenoient cinq cent mille couronnes à l'Angleterre, et l'obligation du rachat d'un lis de diamans engagé à Henri VIII. Le roi n'hésita pas un instant; il remit la dette, rendit les diamans, et prêta encore quatre cent mille couronnes à François I[er], qui, par reconnoissance, sollicita tant et si bien l'université de Paris, qu'il en obtint, moitié par promesses, moitié par ruse, une décision favorable aux prétentions du roi d'Angleterre. Orléans, Bourges et Toulouse se prononcèrent dans le même sens. Ces documents furent placés sous les yeux du saint-père, et l'on y joignit une lettre signée des lords temporels et spirituels de l'Angleterre, et des membres de la chambre des communes, qui menaçoient le pape, au nom de la nation, d'autoriser le mariage sans son intervention. Clément fut inébranlable, et comme tous les expédients se trouvoient épuisés, Henri, dans son humeur et son découragement, laissa entrevoir qu'il étoit au moment d'abandonner son projet de divorce.

Anna Boleyn et ses ambitieux amis résolurent alors de tenter un coup décisif. Ils jetèrent les yeux sur Cromwell, l'un des secrétaires du roi, que ce monarque écoutoit avec le plus de plaisir, et lui prescrivirent le rôle qu'il avoit à jouer. Cromwell, fils d'un simple foulon des environs de Londres, d'abord soldat dans les guerres d'Italie, puis commis chez un marchand de Venise, s'étoit adonné à l'étude des lois lors de son retour dans sa patrie, et s'étoit fait distinguer par Wolsey, qui l'avoit employé à quelques opérations fiscales, où il s'étoit enrichi. Il le suivit dans sa retraite, mais, s'apercevant que la destinée de son patron étoit fixée, il revint à la cour, et fut accueilli du roi, qui lui conserva les fonctions dont il s'étoit si bien acquitté, et s'en servit pour suspendre la condamnation de Wolsey à la chambre des communes. Cromwell avoit pour principe qu'il n'existe de vice ou de vertu que pour l'amusement des savants dans les colléges, et sa conduite étoit dirigée par une doctrine plus que facile, qui en faisoit un adroit courtisan et un serviteur utile aux rois absolus. C'étoit un homme à faire et défaire. Un mot d'Anna Boleyn le jeta aux pieds de Henri VIII: le roi, étonné, lui demanda ce qu'il vouloit. Cromwell parla de la douleur qui l'avoit saisi en voyant son bon roi dans l'inquiétude. « Qu'étoit-il, toutefois, pour donner des avis à son souverain? mais son dévouement l'emportoit sur le sentiment de son insuffisance. Henri devoit-il se laisser abattre par la timidité de ses conseillers?

ue le pape et l'empereur agissoient l, falloit-il qu'un monarque leur cédroits incontestables? La nation ne qu'un roi, non deux ordonnateurs. dont les profondes connoissances en e faisoient l'admiration de ses su- voit qu'une parole à prononcer. Il eprendre l'autorité usurpée par le le peuple, le parlement, le clergé, it à lui, tout étoit prêt à lui obéir : ient fait les princes de l'Allemagne! êtes mon conseiller privé, répondit llez prêter serment! »

t une révolution tout entière qu'aposée Cromwell; mais il avoit songé yens de la commencer, et s'en étoit de son achèvement sur les passions Wolsey, condamné pour être con- au statut de *Præmunire*, et s'être rrer, sous le grand sceau, l'autori- 'exercer l'autorité de légat, avoit eu mplice tout le clergé, qui avoit re- a juridiction sans songer aux termes s de la loi. En conséquence, l'avo- ral dirigea une information contre ecclésiastique sans exception. La tion, c'est-à-dire les deux divisions posoient l'assemblée du clergé, l'une ats et abbés mitrés, l'autre des dé- u clergé inférieur, ne sachant de manière apaiser Henri, s'en référè- a clémence, et lui offrirent un pré- cent dix-huit mille livres sterling. Le efusa d'abord, puis l'accepta, sous n que l'on introduiroit dans l'acte oi étoit le protecteur et le chef su- le l'Église et du clergé d'Angleterre. écria contre cette innovation, mais par céder, en introduisant, entre èses, les mots : « Autant que le per- oi du Christ. »

ent VII avoit cependant promulgué f prohibitif, et Henri VIII, afin d'en l'effet, ayant fait lire publiquement rations des universités, envoya plu- ords à la reine Catherine, afin de r à s'en rapporter à la décision de pairs temporels et de quatre pairs spirituels; mais elle répondit constamment qu'elle étoit la femme légitime du roi, et qu'elle attendoit avec confiance la décision de la cour de Rome. Afin de lasser sa patience, on lui envoya l'ordre de quitter Windsor. Elle se rendit à Moor, puis à Easthampstead, et enfin à Hampthill, où elle fixa sa résidence. En apprenant ce nouvel attentat de Henri aux droits matrimoniaux de la reine, Clément écrivit à la reine une lettre véhémente, mais il ne fit qu'affermir le roi dans ses résolutions, et avancer la catastrophe qui alloit séparer l'Angleterre de l'Église catholique romaine.

Le parlement sembloit disposé à approuver toutes les mesures que lui proposoit Henri VIII. Les annates, ou levée des premiers fruits, formoient pour le saint-siége une importante source de revenus qui couvroit les traitements des cardinaux attachés au pontificat. On déclara qu'il devenoit onéreux de conserver un impôt créé dans l'origine pour la délivrance de la terre sainte, et détourné de son application sans l'autorisation des chambres; en conséquence, un bill défendit le paiement des annates à tout prélat ou nouveau possesseur de bénéfices, sous peine de confiscation du revenu de l'évêché ou du bénéfice, et en stipulant que si le saint-père refusoit les bulles nécessaires aux impétrans, les prélats seroient consacrés, comme dans les temps antiques, par un archevêque assisté de deux évêques (1532). Peu après, les communes se plaignirent de ce que les assemblées, ou convocations du clergé, rendoient souvent, sans en référer aux autres états, des statuts relatifs à des objets temporels, en opposition à ceux du royaume, et qui devenoient exécutoires sous peine de censures spirituelles. Henri somma le clergé de s'engager à ne plus faire publier ou exécuter de nouvelles constitutions, sans l'assentiment de l'autorité royale, et ordonna la révision de celles qui existoient par un comité moitié laïque moitié ecclésiastique, choisi par le roi. Le clergé hésita, mais il redoutoit tellement son monarque, qu'il promit de lui obéir. La seule modification qu'il ob-

tint fut que Henri se réuniroit au comité, ce qui lui laissoit en réalité la responsabilité des décisions. Ce nouveau pas vers l'accomplissement de ses projets amena un bref du souverain pontife, qui cita le roi à comparoître devant lui, et déclara qu'Anna Boleyn et lui seroient excommuniés s'ils continuoient leur cohabitation un mois après la réception du bref, et spécialement dans le cas où ils auroient osé se marier nonobstant sa première défense.

Vers cette époque, Henri VIII et François Ier eurent une entrevue sur le continent. François se rendit à Boulogne, Henri à Calais; le premier étoit publiquement accompagné de la reine de Navarre, le second d'Anna Boleyn, mais en secret. Henri fit sa visite au roi de France, qui la lui rendit à Calais, où le roi d'Angleterre lui avoit préparé un banquet. Après le repas, on proposa de danser : douze dames déguisées et masquées firent leur entrée dans la salle, et allèrent chacune choisir un cavalier. François trouva tant de graces à sa danseuse, qu'il pria Henri d'ordonner à ses sujettes de se démasquer, et l'on reconnut que le roi de France avoit dansé avec Anna Boleyn. Il fut si satisfait de sa conversation, et si touché de sa beauté, qu'il lui envoya le lendemain un bijou de la valeur de quinze mille couronnes. Il paroît que Henri VIII avoit eu l'intention, dans cette entrevue, d'amener son allié à partager son ressentiment contre l'évêque de Rome, et à se concilier sur les moyens de rendre leurs clergés, leurs peuples, leurs royaumes, leurs gouvernements, indépendants de la surveillance et des volontés pontificales. Le roi d'Angleterre vouloit un concile général; François essaya de le ranger à des avis plus modérés, et ils convinrent que le roi de France écriroit au pape pour protester contre l'outrage fait à toutes les têtes couronnées par le successeur des apôtres, en citant un monarque hors de ses états, et pour inviter Clément à se transporter à Marseille, où se rendroient les deux souverains. Ils se séparèrent en se donnant des marques d'un attachement sincère.

Henri VIII puisa dans ce voyage de nouvelles et plus fortes résolutions de conclure son mariage avec Anna Boleyn. Elle avoit été admirée de tout ce que la France possédoit de grands personnages et d'hommes galants. Son amour-propre s'en trouva flatté, et il prit la détermination d'achever en un jour ce qu'il préparoit depuis cinq ans. Anna Boleyn avoit été déjà creée marquise de Pembroke avec cent mille livres sterling de pension. Des écrivains, partisans de cette jeune et intéressante personne, affirment que sa sagesse égaloit sa beauté, et qu'elle avoit constamment opposé aux désirs du roi une vertueuse résistance; d'autres prétendent au contraire que Henri ne se résolut à lui donner sa main que lorsqu'il fut certain de sa fécondité; que depuis quatre mois elle sembloit lui promettre un héritier, et que la cérémonie du mariage étoit de toute nécessité pour assurer la légitimité de l'enfant. Il ne nous appartient pas de nous prononcer magistralement en aussi sérieuse matière. Anna Boleyn, accompagnée de lady Berkeley et d'Anne Savage, qui portoit la queue de sa robe, se rendit, vers quatre heures du matin, le 25 janvier 1533, dans une chambre haute du palais de White-Hall, au pavillon occidental; le roi y arriva en même temps qu'elle, suivi de deux valets de chambre, Norris et Heneage; un autel avoit été préparé. Le docteur Rowland Lee, qui venoit d'être élevé à l'évêché de Coventry, fut introduit; il célébra la messe, et les deux amants furent unis. Mais ce ne fut que vers les fêtes de Pâques que cet hymen fut déclaré.

D'autres historiens racontent que la cérémonie du mariage eut lieu le 14 novembre 1532; que le duc de Norfolk, le vicomte et la vicomtesse de Rochford, leur fils, et le docteur Cranmer, y assistèrent; mais que le roi ne donna l'ordre de le rendre public que lorsque la grossesse d'Anna fut devenue apparente.

Thomas Cranmer, qui avoit écrit un livre en faveur du divorce, et déployé un grand zèle en sollicitant des décisions de juriscon-

sultes en Allemagne et en Italie, parut au roi digne d'occuper le siége archiépiscopal de Canterbury. Cette nomination sembla d'autant plus singulière, que Cranmer, qui étoit entré dans les ordres après la mort de sa femme, s'étoit, disoit-on, épris en Allemagne de la petite fille d'un célèbre jurisconsulte, et l'avoit épousée, quoique prêtre; mais il est probable que cette action ne fut pas connue de Henri; les bulles du nouvel archevêque furent promptement expédiées; et, en jurant obéissance canonique au pape, il protesta d'une manière très insolite qu'il n'entendoit par ce serment s'engager à quoi que ce fût qui pût porter préjudice aux droits du roi, ou faire obstacle aux réformes que le monarque jugeroit convenable d'ordonner pour le bien de l'Église d'Angleterre. Une fois que Henri fut assuré de faire sanctionner ses volontés par un archevêque, il chargea Cromwell de commencer les procédures relatives à son divorce avec Catherine; et, d'abord, un acte du parlement frappa des pénalités du statut de *Præmunire* tout appel aux tribunaux du saint-siége. L'assemblée du clergé décida qu'aucune dispense du pape n'avoit autorisé un frère à épouser la veuve de son frère après la consommation du mariage, et lorsqu'il étoit prouvé que celui de Catherine et d'Arthur avoit été consommé. Cranmer, avec un grand air d'humilité, demanda au roi la permission, pour l'acquit de sa conscience et l'accomplissement de son devoir envers la nation, d'examiner la validité du mariage de Catherine et Henri. Il y fut autorisé, et alla s'établir à Dunstable, à quatre milles d'Hampthill. La reine fut citée à comparoître devant le primat, qui ouvrit son assise assisté de l'évêque de Lincoln, de celui de Winchester et de sept autres prélats. Catherine ne répondit point à la citation, personne ne se présenta pour elle, et après quinze jours de séances, la cour la considéra comme contumace, décida que son mariage avec Arthur avoit été consommé, et déclara nulle, illégitime et invalide son union postérieure avec Henri VIII. Le primat tint une autre assise à Lambeth, où il fut officiellement proclamé que Henri et Anna Boleyn étoient unis en légitime mariage, et que l'archevêque le ratifioit en tout point de son autorité judiciaire et pastorale. Il est même probable que Cranmer les unit de nouveau. Peu de jours après, Anna Boleyn fut couronnée avec une grande solennité. Des fêtes, des tournois, des marches triomphales annoncèrent à la noblesse et au peuple que les désirs du roi étoient enfin satisfaits; et dans la première quinzaine de septembre suivant, Anna mit au jour, non pas un héritier de la couronne, comme l'orgueil du roi s'en étoit flatté, mais une princesse qui reçut le nom d'Élisabeth (7 sept. 1533).

Il restoit à régler la position de l'infortunée Catherine. Le lord Montjoy lui fut dépêché pour lui intimer l'ordre de ne plus prendre d'autre titre que celui de princesse douairière de Galles, et qu'elle ne toucheroit pour son entretien et celui de sa maison que la pension qu'elle recevoit du vivant de son premier époux. Défense fut faite de lui donner le nom de reine, et d'employer près d'elle le cérémonial auquel elle étoit accoutumée; mais Henri ne put empêcher qu'une pitié générale ne l'enveloppât dans son malheur. A sa cour même on blâmoit si hautement son divorce que, dans sa colère, il envoya à la Tour la femme du vicomte Rochford, sa belle-mère actuelle, et la belle-sœur du duc de Norfolk.

Le pape tomba dans de grandes incertitudes lorsqu'il apprit le mariage de Henri. Charles V le sollicita vivement de rendre justice à sa tante, mais il blessa Clément VII en se prononçant contre les prétentions qu'élevoit le saint-siége à la souveraineté de Modène et de Reggio. Le pape annula cependant la sentence de Cranmer en appelant la cause devant lui, et excommunia Henri et Anna conditionnellement. François Ier, qui désiroit ardemment réconcilier le monarque anglois et le souverain pontife, demanda une conférence au saint-père, qui l'accorda. Ils se rendirent dans la ville de Marseille, et convinrent de divers points; mais on s'aper-



Costume des hérauts d'armes en 1535.

çut bientôt que les envoyés de l'Angleterre qui se trouvoient présents n'avoient de pouvoir que pour écouter et aucun pour résoudre. Dubellay, naguère évêque de Bayonne, et actuellement évêque de Paris, avoit acquis une assez grande influence sur l'esprit de Henri; il fut dépêché en Angleterre; il ramena le roi à des idées de modération, et en obtint un consentement pour soumettre la contestation au consistoire romain, sous condition que les cardinaux de la faction impériale en seroient exclus. Dubellay revint à Rome au milieu de l'hiver, et ses démarches conciliantes, et les efforts des ambassadeurs de Henri VIII eurent un tel succès, qu'il écrivit au roi de suspendre toutes les propositions de loi en matière religieuse qui pourroient blesser le siége apostolique, et lui envoya la liste des cardinaux qui devoient voter en sa faveur, et dont le nombre lui assuroit gain de cause. Mais au moment où le consistoire se disposoit à prononcer, le bruit se répandit à Rome que d'horribles libelles contre cette cour circuloient avec profusion à Londres, et qu'en présence même du roi on avoit joué une farce où les cardinaux et le pape étoient tympanisés! Le consistoire, indigné, se hâta de donner sa décision. Sur vingt-deux cardinaux présents, dix-neuf déclarèrent que le mariage de Catherine et de Henri étoit valide. L'évêque Dubellay fut accablé de douleur ; les impériaux triomphèrent, et le canon et les feux de joie annoncèrent leur satisfaction. Le pape ne tarda pas à reconnoître qu'il étoit sorti des bornes de la prudence, mais il n'étoit

plus temps d'y porter un remède salutaire.

Henri VIII, d'ailleurs, n'avoit pas eu dans les espérances de Dubelloy la même confiance que ce prélat. Cromwell, nommé récemment chancelier de l'échiquier, l'avoit mis à même de résister à la cour de Rome, en obtenant des deux chambres le droit de modifier à son gré les lois ecclésiastiques, la prohibition complète des appels au saint-siége, lesquels de la cour de l'archevêque devoient être portés à la chancellerie du roi, qui nommoit des commissaires chargés de terminer définitivement la procédure sous le nom de cour des délégués, la défense de présenter la nomination des évêques et abbés à la confirmation du pape, et d'en impétrer des bulles, formalité qui fut remplacée par un mode d'élection et de ratification qui laissoit toute puissance à la volonté du roi; la cessation de toute espèce de paiement, pour quelque cause que ce fût, à la chambre apostolique; et enfin, l'attribution des graces et indulgences à l'archevêque de Canterbury.

Cela ne suffisoit pas encore; la suprématie se trouvoit bien établie, mais il falloit pourvoir au réglement de la succession au trône. Une loi déclara que le mariage de Henri et de Catherine étoit nul, invalide et sans effet civil, et son hymen avec Anna Boleyn régulier et légal. La princesse Marie fut exclue de la succession à la couronne, et la descendance de la nouvelle reine habile à en hériter. Tous les sujets du roi furent astreints à prêter serment à cet acte, sous peine d'emprisonnement et de confiscation de biens; et toute tentative pour diffamer ce mariage fut mise au rang des crimes de haute trahison, et soumis à la même pénalité. La plupart des évêques donnèrent à Henri une preuve de servilité qu'ils nommèrent du dévouement; ils prirent de nouvelles commissions de la couronne, dans lesquelles il étoit expressément déclaré que leur puissance épiscopale et spirituelle émanoit tout entière de la seule autorité du roi.

Ainsi disparut la suprématie des papes sur le clergé de l'Angleterre, mais ce ne fut pas sans opposition et sans supplices. Soit que Henri fût exaspéré par les longues difficultés qu'il lui avoit fallu combattre, soit que son caractère, long-temps comprimé par l'ascendant de quelques hommes sages, se livrât enfin à toute sa violence et sa cruauté native, il se jeta dans une carrière de soupçons et de crimes, où chacun de ses pas fut arrosé de larmes et marqué par du sang. Une pauvre fille, sujette à quelque affection hystérique, singulièrement développée, avoit laissé, dans ses accès, échapper des expressions que les personnes ignorantes et crédules qui la soignoient, prirent pour des prophéties; elle entra dans un couvent, se livra aux plus grandes austérités, eut des extases, acquit une grande réputation de vertu, et fut bientôt connue de quelques fanatiques sous le nom de la sainte fille de Kent. Ses prédictions firent tant de bruit que Henri voulut la voir; elle avoit déjà dit et annoncé la disgrace de Wolsey, et Wolsey étoit tombé. Elle prédit à Henri que s'il répudioit Catherine, il mourroit au bout de sept mois, et seroit remplacé sur le trône par la princesse Marie. Lorsque le divorce eut été prononcé, Henri fit arrêter Élisa Barton, ainsi se nommoit l'illuminée; et, de plus, toutes les personnes qui avoient répété ses prédictions, et qu'il ordonna de considérer comme complices du crime de haute trahison dont il la fit accuser. La chambre étoilée les condamna à confesser publiquement leur imposture, et les fit ensuite reconduire en prison. Mais Henri n'étoit pas satisfait : dès que les sept mois, après lesquels il devoit périr, furent écoulés, il fit rendre une sentence de conviction contre Élisabeth Barton et ses six complices, Risby, Brocking, Gold, Deering, Rich et Masters, et tous les sept subirent la peine de mort aux gibets de Tyburn.

Cependant diverses personnes avoient eu connoissance de la prophétie relative à la mort du roi, et elles furent accusées de non révélation. Parmi celles-ci se trouvèrent le savant évêque de Rochester, Fisher et sir Thomas More, dont la rigide vertu n'avoit pu permettre qu'il conservât long-temps la

dignité de lord chancelier. Fisher s'étonna de cette accusation, et lorsque Cromwell lui conseilla de s'abandonner à la miséricorde du roi qui, sans doute, lui accorderoit sa grace, il s'y refusa nettement; et il écrivit aux lords que le silence qu'il avoit gardé sur les propos d'Élisabeth Barton ne pouvoit le rendre coupable, puisqu'elle avoit été admise en présence de Henri, et lui avoit elle-même fait part de sa prophétie. Mais Fisher, à qui la duchesse de Richmond, grand' mère du roi, avoit recommandé, sur son lit de mort, la jeunesse et l'inexpérience de son petit-fils; Fisher, prélat savant et vertueux, que Henri VIII, durant plusieurs années, avoit regardé comme le plus sage de ses conseillers, s'étoit prononcé contre le divorce, et de là venoit une volonté bien décidée de punir son opposition. Il resta donc sous le poids de l'accusation, et composa pour une somme de trois cents livres avec la couronne. Quant à Thomas More, il avoit reconnu, durant la discussion relative au divorce, que les affaires qu'il étoit chargé de traiter ne se concilioient point avec sa conscience; il parla de son âge, de ses infirmités croissantes, et supplia Henri d'accepter sa démission. Le roi, que mécontentoit une telle défection, dont la véritable cause ne pouvoit lui rester cachée, déguisa toutefois ses sentiments. Il reçut gracieusement cette démission, confia les sceaux à sir Thomas Andeley, *grand vendeur de justice,* selon la voix du peuple, et lui donna l'ordre d'exprimer, dans ses discours de réception, le regret qu'éprouvoit le roi en perdant les services d'un homme aussi vertueux. Thomas More, retiré dans sa maison de Chelsea, s'y livroit entièrement à l'étude et à la méditation, lorsque le bruit des prophéties de la sainte fille de Kent vint le troubler dans sa retraite. Le roi lui en demanda son avis en lui montrant un manuscrit des phrases improvisées de cette fille, qu'il avoit fait recueillir. More répondit qu'il ne voyoit rien de sensé dans ces phrases, et que, bien qu'elles fussent rimées, elles lui sembloient tellement brutes, que la femme la plus simple pouvoit, selon sa conscience, en faire tout autant. Il la vit ensuite, lui donna le conseil de s'abstenir de parler des affaires d'état, et lui écrivit même pour l'engager à se borner à des sujets de piété. Cependant ce fut de cette lettre qu'on se servit pour l'accuser de non révélation. Il protesta de son innocence si fortement, que Henri en parut d'abord convaincu; et, comme Fisher, Thomas More échappa pour le moment au supplice. Mais le roi n'avoit rien oublié, et



Escalier de la prison de Thomas More à la Tour de Londres.

quinze jours après l'exécution d'Élisabeth Barton, Fisher et More furent mandés à Lambeth devant le conseil, où on leur demanda de prêter le serment de succession d'après le nouveau formulaire. More répondit qu'il étoit disposé à le prêter, mais seulement en ce qui concernoit la succession; invité à s'expliquer, il s'engagea à produire

ses raisons, si l'on pouvoit l'assurer que le roi ne s'en offenseroit pas. La seconde partie de ce serment, en effet, établissoit qu'aucun pouvoir sur la terre ne sauroit détruire la prohibition prononcée par le Lévitique, et que conséquemment le mariage de Henri et de Catherine avoit toujours été illégal. L'évêque Fisher fit à peu près la même réponse; et comme tous les deux, par leur savoir et leurs vertus, exerçoient une grande influence sur les esprits, Henri voulut effrayer leurs partisans par la rigueur de la sentence qu'il fit rendre. Atteints du crime de trahison, ils furent condamnés à la dégradation personnelle, à la confiscation de toutes leurs propriétés et des revenus de leurs bénéfices, et à un emprisonnement perpétuel à la Tour. L'évêque de Rochester avoit alors soixante-dix-sept ans, et la misère de ce vieillard infirme devint telle, qu'il n'eut pas même les vêtements nécessaires pour se garantir de la rigueur des saisons. Thomas More fut nourri dans sa prison par le produit du travail de sa fille et la charité de quelques amis.

Henri ne pouvoit s'arrêter dans la route qu'il avoit entreprise; et, pour consolider l'édifice qu'il construisoit, de nouvelles mesures étoient nécessaires. Le parlement arrêta donc que le roi, ses héritiers et successeurs, seroient les seuls chefs suprêmes sur la terre de l'église angloise, avec pleine puissance de réformer et corriger les abus, erreurs, hérésies, qui pouvoient l'être par l'autorité spirituelle. Les premiers fruits des bénéfices, emplois et dignités ecclésiastiques, et les dîmes de tous les traitements annuels, furent annexés à la couronne, pour la splendeur et le maintien de la suprématie royale. Quiconque osoit dire que le roi étoit schismatique, hérétique, ou tyran, ou infidèle, devoit être puni comme coupable de haute trahison. Les évêques furent astreints à faire serment qu'ils abjuroient à jamais la suprématie du pape, qu'on ne devoit plus nommer que l'évêque de Rome, et qu'ils ne souffriroient pas qu'il possédât aucune autorité dans le royaume, ni qu'en aucune circonstance on fit appel à lui. Il fut ordonné que le mot de pape seroit rayé de tous les livres destinés à l'instruction publique, et la nouvelle doctrine enseignée aux enfants par les maîtres d'école; que les évêques et curés prêcheroient tous les dimanches que le roi étoit le véritable chef de l'Église, et ce qui s'étoit passé jusqu'à ce jour étoit une usurpation soufferte par l'indifférence ou la timidité de ses prédécesseurs. Les prélats les plus instruits et les plus loyaux furent invités à composer des ouvrages en faveur du nouveau système religieux; et Gardiner, Tunstall, Sampson et Stokesley, se rendirent aux désirs du roi, soit par ambition, soit par attachement réel à sa cause. Il en arriva que des opposants qui ne prétendoient pas mettre leur conscience aux ordres d'un souverain, répondirent à leurs arguments; et ce fut surtout dans les couvents qu'il s'en rencontra. Deux franciscains, de la stricte observance, montrèrent dans leurs sermons une liberté qui leur valut diverses réprimandes de Cromwell; ils se nommoient Peyto et Elstow. Peyto ne craignit pas de se comparer à Michée, et le roi à l'impie Achab. Un docteur, Corren, donna en chaire à Peyto les épithètes de calomniateur, de traître et de rebelle. Elstow, qui se trouvoit présent, l'interrompit, et s'engagea à justifier ce que Peyto avoit avancé. Henri ne voulut pas sévir personnellement contre eux, mais il fit chasser de leurs monastères tous les frères observantins. Les uns furent jetés en prison, d'autres furent répartis en divers couvents; il en périt un grand nombre au fond des cachots, le reste fut banni en France et en Écosse. Les trois prieurs des chartreuses de Londres, de Belleval et d'Axiholm, se crurent autorisés, par la sainteté de leur caractère, à discuter avec Cromwell le principe sur lequel Henri fondoit sa suprématie. Le conseiller du roi les entendit, puis les envoya à la Tour et les fit mettre en jugement, comme accusés de haute trahison, c'est-à-dire d'avoir refusé au monarque la qualification, les honneurs et le protocole de sa royale dignité. Les jurés hésitèrent, mais la terreur qu'inspiroit le grand justicier étoit

telle, qu'ils les déclarèrent coupables. Les trois prieurs, un prêtre séculier, un moine de Sion, et trois chartreux qui s'étoient présentés pour donner à leurs supérieurs les consolations de la religion, furent exécutés à Tyburn, de ce supplice horrible qui consistoit à être pendu, détaché vivant du gibet, éventré et démembré.

L'évêque de Rochester et l'ex-chancelier languissoient en prison depuis un an, lorsque le pape Paul III, successeur de Clément VII, comprit Fisher dans une nomination de cardinaux, afin de le récompenser des souffrances qu'il éprouvoit pour la cause apostolique; mais dès que Henri l'eut appris, il s'écria, dit-on : « Paul peut bien lui donner un chapeau, mais j'aurai soin qu'il n'ait pas de tête pour le porter. » Comme Fisher avoit été déjà déclaré coupable de non révélation, il ne fut pas difficile de lui trouver un degré de culpabilité de plus. La question de la suprématie étoit toujours présente, comme l'épée de Damoclès; et Fisher, presque octogénaire, fut condamné à mort et exécuté. Son corps, par les ordres de Henri, resta long-temps exposé aux outrages de la populace.

Les hautes vertus de Thomas More ne le sauvèrent pas de la rage sanguinaire de Henri VIII. Arraché de sa prison, il fut conduit à pied de la Tour à Westminster-Hall; on avoit espéré l'humilier ou l'intimider en le présentant ainsi aux injures du peuple; mais quand on vit ce vénérable vieillard, si renommé par sa rigide équité et son savoir extraordinaire, ses longs cheveux blancs, son visage amaigri, le grossier manteau de laine dont il étoit couvert, et qu'on put admirer sa pieuse et noble résignation, il n'y eut qu'un cri d'horreur et de tendre compassion parmi la multitude. Il parut devant ce tribunal, dont il avoit été le régulateur aux applaudissements des gens de bien. L'acte d'accusation lui reprochoit d'avoir blâmé le mariage du roi, de lui avoir refusé le titre de chef de l'Église, d'avoir exhorté, par lettres, Fisher à s'opposer à la suprématie, d'avoir conspiré avec Fisher, attendu que dans son interrogatoire, Fisher avoit énoncé les mêmes sophismes que lui. More répondit que s'il avoit blâmé le mariage, ce n'avoit été qu'en conférant avec le roi, et sur son expres commandement; il dit, sur le second point, qu'il n'avoit pu refuser à Henri le titre qu'il réclamoit, parce que, depuis sa première condamnation, il étoit mort civilement, et que d'un homme en cette position on ne pouvoit requérir une opinion; qu'il avoit gardé, il est vrai, le silence sur le statut, mais que le silence n'avoit jamais été considéré comme une trahison. En réponse au troisième point, il pria de produire les lettres qu'on l'accusa d'avoir écrites et qu'il nia; et, quant au quatrième, il ignoroit quel avoit été le langage de Fisher, il affirmoit que jamais il n'avoit fait part à personne de ses opinions, et il ne s'occupoit, dans sa prison, qu'à se préparer à la mort en méditant sur la passion du Christ. Le solliciteur général Rich déposa alors que More lui avoit dit à la Tour que le parlement ne pouvoit conférer à qui que ce fût le titre de chef de l'Église, parce que ce n'étoit qu'une autorité civile. More nia vainement ce propos inconciliable avec sa réserve accoutumée; vainement deux personnes, qui avoient suivi Rich à la Tour, déclarèrent n'en avoir rien entendu; on inculpa jusqu'au sourire de l'accusé, que l'on qualifia de sourire malicieux, et sa sentence fut prononcée. More prononça quelques paroles qui furent entendues dans un douloureux silence. Son fils, présent à la barre, se jeta à ses pieds, et reçut sa dernière bénédiction; sa fille, Marguerite, au péril de sa vie, se jeta entre les gardes qui le ramenoient à la Tour, et tomba évanouie dans ses bras.

More ne perdit ni sa sérénité, ni même la douce gaieté qui lui étoit habituelle; il n'avoit pas besoin de se fortifier contre les horreurs de la mort. Quand on lui apprit que le roi commuoit son supplice en simple décapitation : « Dieu veuille, dit-il, préserver mes amis d'une telle grâce! » Son indifférence pour la vie fut égale à son immense vertu. Comme il montoit avec diffi-

s marches de l'échafaud, il pria le u de lui prêter son bras : « Mon t-il, aidez-moi à monter, et lorsque à genoux, je me charge du reste. » teur le supplia de lui accorder son : « Comment donc, reprit-il, tu me ujourd'hui le plus grand service qui pouvoir d'un mortel; mais je crains is faire grand honneur à ton talent, n cou est bien mince! » Il lui donna ce d'or; et en posant sa tête sur le l le pria d'attendre qu'il eût écarté ie barbe; « car, vois-tu, ajouta-t-il, ut pas qu'elle soit coupée, elle n'a commis de trahison! » Sa tête fut e à l'instant (6 juillet 1535), et ex-ur le pont de Londres. Thomas 'avoit pas plus de cinquante-trois ie exécration générale fut vouée à 'III lorsque cette mort fut connue ı l'Europe; l'Angleterre se contenta r en silence; la terreur la dominoit. pe Paul III lança les foudres de l'É-ntre Henri; il le cita devant son tri-ui donna quatre-vingt-dix jours pour ître; et, en cas de défaut, prononça munication contre lui et ses adhé-dépouilla de sa couronne, déclara nts d'Anna Boleyn illégitimes, ainsi t de ses adhérents; mit le royaume dit, dégagea ses sujets du serment té, donna ses états au premier oc-interdit aux nations étrangères tout ce avec l'Angleterre; et permit, à ue le voudroit, de courir sus à tous i continueroient à reconnoître son , de s'emparer de leurs biens et de ire en esclavage. Cependant le pape, éfléchi qu'il n'existoit aucun prince ou qui voulût mettre cette bulle à m, se contenta de la déposer aux du Vatican; monument inutile d'une ce impossible.

évolution religieuse s'étoit opérée; ut le dire, elle n'avoit été inspirée de la nouvelle Église que pour le is frein d'assouvir une honteuse pas-ı suprématie royale étoit reconnue par les corps monastiques et par le clergé séculier; la nation recevoit ses pieuses inspirations et ses directions dogmatiques des conseils cléricaux que le roi avoit établis à ce sujet, et l'échafaud lui garantissoit le silence des opposants. Toutefois, Henri se trouvoit fort embarrassé sur la manière d'exercer sa suprématie. Cromwell lui avoit dit : « Emparez-vous de l'autorité pontificale, et vous pouvez être assuré que lorsque les gens d'église seront certains que leur existence et leur fortune sont en vos mains, ils deviendront les serviteurs dévoués de vos volontés. » Il avoit suivi ce conseil, et, en effet, les ecclésiastiques séculiers, ou conventuels, étoient à ses pieds. Mais le défenseur de la foi ne pouvoit agir d'une manière contraire aux principes qu'il avoit publiés en combattant Luther; et il répondoit à ceux qui le consultoient que sans doute les choses spirituelles, comme les sacrements, n'étant mondaines ni temporelles, ne dépendoient que du Christ; mais que ceux qui les administroient, c'est-à-dire les personnes des prélats, ainsi que leurs lois, actes, mœurs, conduite publique ou privée, étant choses temporelles, dépendoient absolument de sa souveraine puissance, et qu'il n'y avoit pas de chef au-dessus de lui. Afin d'exercer convenablement cette puissance, Henri se servit de l'homme qui lui avoit été si utile pour la faire reconnoître; et Cromwell, déjà chancelier de l'échiquier, et premier secrétaire du roi, devint vice-gérant royal, vicaire-général, et principal commissaire, revêtu de toute l'autorité spirituelle appartenant au roi comme chef de l'Église; chargé de la juridiction ecclésiastique et du redressement des erreurs, hérésies et abus dans ladite Église. Il devint la seconde personne du royaume, il eut la préséance sur tous les lords spirituels et temporels, sur les grands officiers de la couronne, et même sur l'archevêque de Canterbury, primat d'Angleterre. Cet homme n'étoit cependant gradué dans aucune université, et n'avoit jamais pris les ordres sacrés.

A peine fut-il revêtu de sa pleine puis-



Ruines de l'abbaye de Netley, près de Southampton ; elle fut détruite sous Henri VIII.

sance, qu'il songea à enrichir le roi de la fortune des corporations monastiques, et qu'il lui proposa la dissolution des monastères. Tous ceux qui pouvoient espérer une portion dans ces dépouilles, les lords du conseil et l'archevêque Cranmer, accueilli-

rent cette ouverture, et le chef suprême de l'Église, le défenseur de la foi, ordonna une visite générale de toutes les maisons conventuelles, sous le prétexte patent d'y introduire l'esprit de réforme, mais avec l'instruction particulière d'amener les usufruitiers à résigner leurs possessions entre les mains du roi. Cette mesure eut peu de succès; mais un bill du parlement fit donation à Henri et ses héritiers de tous les établissements monastiques dont les revenus ne dépasseroient pas deux cents livres, avec leurs meubles, joyaux, appartenances et dépendances, et le droit d'en disposer par lettres patentes. Trois cent quatre-vingts communautés se trouvèrent dissoutes par ce bill, qui valut au roi plus de trente-deux mille livres sterling de rente, et plus de cent mille livres en argent et vaisselle. Cromwell et les favoris du roi y firent une abondante moisson, car un grand nombre de monastères obtinrent un sursis à leur dissolution, par des présents et des pensions, et beaucoup furent rétablis en payant chèrement cette faveur. Les supérieurs des maisons définitivement supprimées reçurent une pension à vie. Les simples moines qui n'avoient pas dépassé vingt-quatre ans furent relevés de leurs vœux; les plus âgés furent répartis dans les grands monastères. On donna une robe à chaque religieuse et la permission de vivre de son industrie dans le monde.

La reine Catherine, dont l'admirable résignation, dont les nobles vertus, ne s'étoient pas un instant démenties, résidoit seule, et presque sans ressources, dans un des manoirs royaux, depuis trois années. Par amour pour sa fille Marie, elle avoit refusé un asile honorable en Flandre ou en Espagne; et cependant on l'en avoit séparée, et on ne lui avoit pas permis de la revoir. La mort horrible de son confesseur Forest, exécuté pour haute trahison, celles de Fisher et de More, qu'elle attribuoit uniquement à leur attachement à sa cause, l'avoient frappée d'une telle douleur, que sa santé s'étoit graduellement détruite, et qu'enfin une maladie de langueur l'avoit mise au bord du tombeau. Dans cette position, elle écrivit à Henri, qu'elle appela son lord, son roi, son mari, et le supplia en grace de lui accorder la vue de sa fille pour dernière consolation. Henri eut la cruauté de la lui refuser; et bientôt on vint mettre sous ses yeux une courte lettre écrite au lit de mort, où elle lui recommandoit sa fille, et imploroit sa protection pour le petit nombre de femmes, de serviteurs qui ne l'avoient pas abandonnée. Le cœur dur de Henri en fut touché jusqu'aux larmes, et il chargea l'ambassadeur de l'empereur de lui porter un message qui pût la consoler, c'étoit la permission de voir Marie, à laquelle il ne donnoit plus le nom de princesse; mais Catherine avoit exhalé son dernier soupir quand cet ordre arriva. Cette reine, tant outragée et si digne d'un meilleur sort, fut inhumée avec pompe dans l'église de l'abbaye de Peterborough. (1536, janvier.)

Une catastrophe nouvelle se préparoit à la cour de Henri VIII. La belle et légère Anna Boleyn commençoit à perdre les bonnes graces du roi que, malgré son exquise beauté, la jouissance avoit conduit à la satiété. Il avoit eu la fantaisie d'ordonner un deuil général le jour de l'inhumation de l'infortunée Catherine; mais Anna, dans l'excès de sa joie, dédaigna cette prescription; elle se vêtit d'une de ses plus brillantes parures, et s'écria : « Dieu soit loué! Je n'ai plus de rivale, et je suis reine, enfin! » Henri lui en témoigna son mécontentement, et peu de jours après, une douleur mieux fondée vint torturer la pauvre Anna. En entrant dans son appartement, elle entrevit sur les genoux du roi une jeune et belle personne, nommée Jeanne Seymour, fille d'un chevalier du Wiltshire, et l'une de ses dames de compagnie. Le cœur d'Anna en fut contristé; les tourments de la jalousie l'assaillirent, et ses anxiétés déterminèrent un accouchement prématuré; il eût probablement fondé à jamais sa puissance, car l'enfant qu'elle mit au jour étoit du sexe masculin, et Henri désiroit un fils avec ardeur;

avoit vu lord Rochford, son frère, assis ou appuyé sur le lit de sa chambre à coucher, dont elle étoit incestueuse! Elle avoit commis d'abominables actions avec Norris, Brereton, Weston et Smeaton, et chacun d'eux l'avoit possédée plusieurs fois; elle les avoit assurés, l'un après l'autre, qu'ils étoient les seuls qu'elle aimât, et qu'elle haïssoit le roi: elle avoit enfin cherché avec eux les moyens d'attenter à la vie de Henri. La malheureuse femme, toute condamnée d'avance, n'obtint pas même d'être assistée d'un conseil; réduite à se défendre elle-même, elle le fit avec tant de présence d'esprit et d'éloquence, avec une modestie si touchante, et une si parfaite mesure, elle porta une telle conviction de son innocence dans l'ame des spectateurs, qu'on pensa qu'elle alloit être acquittée. Mais l'odieux tribunal prononça, sur son honneur, qu'elle étoit coupable, et statua qu'elle seroit brûlée vive, ou décapitée, selon le bon plaisir du roi. Dans l'horreur qui la saisit, elle tomba sur ses genoux, et s'écria : « O mon père, ô mon créateur, vous, la vie et la vérité, vous savez que je suis innocente! Et vous, mylords, dans ce moment solennel, je ne veux pas vous accuser; mais quels que soient vos soupçons, j'ai toujours été au roi une épouse fidèle et loyale! » On l'entraîna. Rochford fut amené, et à l'instant condamné au supplice des traîtres.

Henri VIII pouvoit actuellement épouser Jeanne Seymour; mais il ne se trouvoit pas encore assez vengé de la misérable Anna, et il voulut la couvrir d'une nouvelle honte en faisant déclarer nul le mariage qui les avoit unis, et son enfant illégitime; il y avoit à cela quelque difficulté. L'archevêque Cranmer, qui avoit prononcé la dissolution du mariage de Catherine, avoit entouré celui que le roi venoit alors de contracter avec Anna Boleyn, et selon les volontés de Henri lui-même, de toutes les formalités qui devoient le rendre inattaquable; il étoit donc à craindre qu'il ne se refusât à l'annuler. Cranmer reçut l'ordre de se rendre incontinent à Lambeth, palais habité par le roi, mais avec défense de se présenter devant lui. La frayeur s'introduisit dans l'ame du primat, et il se hâta d'écrire à Henri: « Qu'il avoit toujours eu grande opinion de la sagesse et de l'innocence de la reine, mais que la prudence et l'équité du roi l'induisoient à la croire coupable: et dans ce cas, il appeloit sur sa tête le plus sévère châtiment: que s'il avoit aimé la reine, qui l'avoit comblé de bienfaits, parce qu'elle aimoit et pratiquoit les principes de l'Évangile, il la haïroit de toute sa haine pour les profanateurs de l'Évangile, si elle étoit coupable. » La terreur dont le primat étoit frappé n'avoit cependant aucune cause réelle. Le roi n'avoit voulu que le rendre docile à ses volontés, en lui donnant à penser qu'il pouvoit abaisser le plus grand de ses sujets comme il avoit su l'élever. On lui communiqua ce que l'on nommoit les preuves du crime de la reine, et il s'occupa des moyens de dissoudre ce qu'il avoit lui-même déclaré bon et valide. La procédure fut aussi odieuse que le fait en lui-même : Cranmer cita le roi et la reine à son tribunal; le roi choisit un défenseur; on força la captive à suivre cet exemple en la menaçant de lui faire subir sa sentence dans sa plus grande rigueur. On donna d'abord pour raison déterminante du divorce, des relations qui auroient existé entre Anna Boleyn et Percy, comte de Northumberland, avant le mariage du roi; mais Percy fit serment sur la sainte écriture, et en présence de deux archevêques, que jamais contrat ni engagement ne l'avoit lié à l'infortunée; on fut alors obligé d'avoir recours au souvenir des premières amours du roi et de Marie Boleyn, et l'on déclara que, nonobstant la dispense du pape, la cohabitation charnelle avec l'une des deux sœurs rendoit nécessairement incestueux et invalide l'hymen contracté avec l'autre. Le primat Cranmer prononça donc la dissolution du mariage « Pour la plus grande gloire de Dieu! » Le parlement confirma le divorce, et la princesse Élisabeth se trouva ainsi déclarée illégitime, comme l'avoit été la princesse Marie, fille de Catherine. Toute

uvelle procédure ne dura que deux
t à peine fut-elle terminée, que l'on
it les compagnons d'infortune de la
ux échafauds preparés pour eux.
d, Norris, Brereton et Weston fu-
apités, Smeaton fut pendu.
péroit encore que la peine à laquelle
damnée la malheureuse Anna seroit
e en une longue détention; mais
tence eût été, pour le cruel Henri,
oche perpétuel; et, deux jours après
ion de son frère, elle eut ordre de
arer à mourir. Elle passa presque
nuit en prières, demanda pardon
ames qui l'avoient servie de ses im-
s et des petits chagrins qu'elle leur
usés, se mit à genoux devant lady
n dans la posture la plus humble,
pplia de lui accorder la grace d'aller
la princesse Marie, de se mettre à
en son nom comme elle le faisoit en
ent, et d'obtenir de la fille de Ca-
qu'elle pardonnât à la pauvre Anna
tous les torts qu'elle avoit eus. Elle
Kingston à l'accompagner à l'écha-
fin qu'en voyant l'air de résignation
oir avec lequel elle se présenteroit
Dieu, il ne doutât pas qu'elle ne fût
te. Le 19 mai 1536, vers midi, les
Suffolk et de Richmond, le lord-
les shérifs, les aldermens, la con-
t vers le gazon de la cour intérieure,
ouvoient rangées des députations de
es corporations. Anna leur parla de
plus gracieux, du ton le plus doux,
un ange qui va prendre son vol vers
x: « Je suis condamnée à mourir,
et il faut que je meure! Je ne veux
personne, je ne veux rien dire des
ions dont on m'a chargée. Dieu pro-
roi! C'est un prince aimable, un
in clément et doux! Je prends congé
, je vous dis à tous un dernier adieu,
prier pour moi! »

Boleyn s'agenouilla, posa sa belle
le billot, et fut décapitée d'un seul
r le bourreau de Calais, qu'on avoit
comme plus adroit que ceux de l'Angleterre. Ses restes, jetés dans un simple cercueil, furent inhumés dans la chapelle de la Tour. Henri VIII, comme si ce n'eût été assez de la flétrir du nom de concubine, de blesser son cœur de mère en déclarant sa fille illégitime, de la marquer des honteux stigmates de l'adultère et de l'inceste, de l'abreuver au calice d'une mort affreuse lorsque devoient s'ouvrir pour elle ses plus belles années, voulut encore insulter à son malheur; il s'habilla de blanc le jour de son exécution, et, se plongeant sans pudeur dans les orgies d'un nouveau mariage, il épousa Jeanne Seymour le lendemain matin!

Durant le reste du règne de Henri VIII, il fut défendu, sous peine de la vie, de croire à l'innocence d'Anna Boleyn; sous le règne postérieur d'Élisabeth, il fut défendu d'en douter, si l'on ne vouloit être puni comme traître et rebelle. Les historiens catholiques condamnèrent sa mémoire parce que son hymen avoit servi de prétexte à la réformation religieuse opérée par Henri. Les protestans, au contraire, repoussèrent avec horreur l'accusation d'impudicité qui avoit causé sa mort. Anna Boleyn ne fut, sans doute, ni tout-à-fait criminelle, ni tout-à-fait innocente; mais le vrai coupable fut l'infâme souverain qui brava toutes les bienséances, qui repoussa tout sentiment humain pour satisfaire une honteuse passion. Le parlement, qu'il convoqua peu de jours après, félicita la nation angloise d'être gouvernée par un nouveau Salomon, prudent et juste comme ce saint roi, courageux et fort comme l'amant de Dalila, glorieux et beau comme Absalon.

La princesse Marie, qui languissoit depuis deux années à Hunsdon, où elle étoit reléguée, solitaire depuis la mort de Catherine, pensa que le moment seroit favorable pour se réconcilier avec le roi. Lady Kingston, qui s'étoit pleinement acquittée près d'elle du dernier vœu d'Anna Boleyn, l'engagea à s'adresser à Cromwell. Le vicaire-général, flatté de sa démarche, lui dicta, ou lui corrigea une lettre à son père. Mais Henri n'en fut pas touché, et voulut d'abord qu'elle adop-



Portrait de Jeanne Seymour, d'après Holbein.

lât le système théologique qu'il avoit créé, qu'elle reconnût sa suprématie, et déclarât elle-même le mariage de sa mère incestueux et illégitime. Marie avoit alors vingt ans; cette proposition la révolta. Cromwell lui écrivit une lettre sévère, et la menaça de l'abandonner si elle ne rachetoit, par une entière soumission, sa désobéissance envers son père. La princesse céda, et reconnut tout ce que l'on voulut. Henri se radoucit, lui donna un état de maison plus convenable à son rang, et lui confia même le soin de sa petite sœur Élisabeth. Un acte du parlement changea, pour la troisième fois, l'ordre de la succession à la couronne, assura cette succession aux enfants à naître de Henri et de Jeanne Seymour; et même, par la plus étrange violation du principe constitutionnel, autorisa le roi, s'il n'avoit pas d'enfants, à disposer du trône, comme il le voudroit, en faveur de qui lui plairoit, par lettres patentes ou par testament.

Les innovations introduites par le roi dans l'ordre hiérarchique; le droit que s'étoit arrogé la convocation, ou assemblée du clergé anglican, d'interpréter à son gré les lois ecclésiastiques, et même les saintes écritures; l'espèce de catéchisme, où se trouvoient classées et expliquées les nouvelles doctrines, avoient eu des effets différents sur l'esprit



Costumes militaires du règne de Henri VIII. (Cavaliers.)

peuple. Aux environs de Londres, dans
s les lieux où la présence du roi inspi-
t une plus lâche soumission ou une plus
inde terreur, on adoptoit sans murmures
dogmes qu'il lui plaisoit de faire prêcher.
is son despotisme n'agissoit pas avec une
le puissance dans les comtés du nord,
nt le clergé ne sembloit pas disposé à lais-
périr sans opposition la religion antique
'il professoit. La destruction des petits
nastères vint aggraver le mécontentement
i, des prêtres, s'étoit communiqué aux ha-
ants. Lorsque l'on vit les moines errer en
nd ant dans les campagnes, réclamant de
pitié des fidèles un morceau de pain sem-
ble à celui qu'ils distribuoient naguère aux
uvres à la porte de leurs couvents, le zèle
lluma en faveur de la religion en danger.
exaspération mit au peuple les armes à la main. La noblesse, qui regrettoit les bénéfices dont jadis s'enrichissoient les cadets de famille, qui attachoit de la vanité aux honneurs qu'elle recevoit dans les monastères fondés par ses ancêtres, qui regardoit comme une spoliation la reversion à la couronne des biens des corporations religieuses provenant des pieuses fondations de ses pères, se joignit bientôt au peuple insurgé.

Le mouvement commença dans le Lincolnshire. Une multitude armée força le duc de Suffolk, qui commandoit pour le roi dans la province, à entrer en négociation avec elle. On y comptoit environ vingt mille hommes dirigés par Mackrell, prieur de Barlings, lequel avoit pris le nom de capitaine Cobles; et l'on citoit parmi les premiers instigateurs du mouvement les lords Darcy, Nevil, Latimer, Lumley et l'archevêque

d'York. Une seule proclamation du roi suffit pour dissoudre cette réunion. Cependant les plus convaincus de la justice de leurs réclamations, ou les plus compromis, loin de déposer les armes et d'accepter un douteux pardon, marchèrent vers le Yorkshire, où l'insurrection venoit d'éclater. Les habitants belliqueux des cinq comtés du nord, du Humber aux frontières de l'Écosse, s'engagèrent par serment à rétablir l'église catholique et à renverser l'hérésie, à épurer la noblesse, à expulser des conseils du roi tous les gens serviles qui abusoient de sa confiance, à se défendre mutuellement; et par l'amour qu'ils portoient à Dieu, à défendre sa foi, sa sainte église, et leur maintenance à toujours. Ces insurgés appelèrent leur entreprise le pélerinage de grace. Des prêtres, portant la croix, les précédoient en habits sacerdotaux. Le Christ crucifié, un calice et une hostie, étoient représentés sur leur bannière, et ils portoient sur la manche de leur vêtement l'emblème des instruments de la passion, et le nom de Jésus en broderie. Plus de trente mille hommes, commandés publiquement par Robert Aske, mais en secret, disoit-on, par des personnages plus considérables, s'emparèrent d'York, de Hull, de Pontefract, et s'avancèrent sur Doncaster, défendu par le comte de Shrewsbury et le duc de Norfolk, qui lui avoit amené cinq mille hommes et du canon. Norfolk proposa un armistice aux rebelles, afin qu'ils fissent connoître ce qu'ils demandoient, et qu'on portât leurs réclamations à Henri; mais son projet étoit de gagner du temps et de les désunir, ou de les effrayer. Ils donnèrent dans le piége, et dépêchèrent au roi deux d'entre eux, chargés de paroles d'accommodement. Le roi les retint quelque temps; puis, quand il crut que la ruse de Norfolk avoit réussi, il les congédia avec une lettre dans laquelle il disoit : « Que ce n'étoit pas à des manants ignares comme eux à discuter de matières théologiques, et avec qui encore? avec lui, qui depuis vingt-huit ans avoit montré comment il falloit gouverner un royaume. Les moines étoient des paresseux, des méchants qu'il n'entendoit nullement favoriser. » Le roi leur offrit un pardon général, dont il exceptoit dix personnes à sa discrétion. Mais les chefs, redoutant tous de faire partie de ces dix proscrits, refusèrent ces conditions, et ouvrirent une autre négociation. Une assemblée du clergé catholique se réunit à Pontefract. Le roi y envoya des commissaires, et on leur fit des propositions si étranges, que Norfolk demanda aux chefs insurgés si c'étoient eux qui accordoient une amnistie au roi. Il rompit la conférence, et les pélerins de la grace se pressèrent de nouveau sous leurs drapeaux; mais ils furent vaincus dans deux engagements partiels. La plupart des chefs furent faits prisonniers; et le lord Darcy, Robert Aske, William Lumley, Thomas Percy, John Bulmer, Robert Constable, Stephen Hamilton, Nicolas Tempest, lord Hussey, et beaucoup d'autres, amenés à Londres, perdirent la vie sur l'échafaud. Les moindres officiers furent pendus à York, à Hull, à Carlisle, à Lincoln; on en exécuta jusqu'à soixante-dix en un seul jour (1536).

Les succès de Henri contre les rebelles l'avoient comblé de joie, et elle s'accrut encore par la naissance d'un fils que lui donna Jeanne Seymour (12 octobre 1536), mais la jeune reine mourut deux jours après avoir doté l'Angleterre d'un héritier du trône. Henri montra peu de douleur; elle fu absorbée par la satisfaction que lui causoit l'accomplissement de ce qu'il avoit le plus désiré. Le petit prince reçut le nom d'Édouard, et fut créé prince de Galles, duc de Cornwall, et comte de Chester. Le frère de la reine, sir Édouard Seymour, obtint la dignité de comte de Hereford; sir William Fitz-William devint comte de Southampton, sir William Paulet et sir John Russell furent élevés au rang de lords.

La destruction des petits monastères avoit été trop avantageuse au trésor privé de Henri pour qu'il ne cherchât pas l'occasion de s'emparer des richesses des plus grands. Plusieurs couvents septentrionaux avoient permis à leurs vassaux d'entreprendre le péle-

; grace, et le comte de Sussex fut
e présider une commission instituée
miner leur conduite. La plupart des
ffrayés des recherches auxquelles
umettoit, pensèrent qu'il leur con-
imiter les supérieurs des petits mo-
, et de résigner aux mains du roi
ayes, dans l'espoir d'en être mieux
Le travail des commissaires, leurs
de maison en maison durèrent qua-
s. Quand la persuasion n'obtenoit
ccès, ils employoient la rigueur et
. Un honteux système de délation
oduit parmi les moines, les domes-
es tenanciers, et même les voisins,
its ou jaloux d'obtenir un coin de
eur convenance. On scrutoit avec
ition plus que scrupuleuse les comp-
onastère en recette et en dépense;
it les cellules, les chambres parti-
les bibliothèques, les archives et
lè la communauté, afin d'y décou-
que trace d'une opinion contraire à
natie de Henri VIII; et la moindre
tion, la plus légère erreur dans les
de comptabilité, la découverte d'un
d'une note en faveur de l'église ro-
nenoit sur-le-champ l'imputation de
ion dans les mœurs, ou de malver-
ou d'infraction aux statuts, et con-
ent de haute trahison. Cette en-
raya tellement la plupart des supé-
u'ils allèrent au-devant des volontés
et ils en furent récompensés par de
ues pensions. Ceux qui résistèrent
tés dans les prisons, où on les laissa
misère et de faim. Les abbés de
ury, de Colchester, de Reading,
coupables de trahison, périrent par
lu bourreau; et lorsque enfin le roi
possession de la presque totalité des
nventuels, un bill présenté au par-
int investir la couronne de toutes
riétés monastiques, meubles et im-
Le revenu de ces biens dépassoit
nq millions de nos jours, et la va-
matières d'or et d'argent, pierres
es et joyaux est incalculable.

Il y eut de grands murmures dans plusieurs comtés, et surtout relativement à la suppression des couvents de femmes, où les jeunes filles recevoient de l'éducation, et qui servoient d'asile aux personnes honorables tombées dans l'indigence. Nonobstant les réclamations générales, Henri persista dans l'exécution complète de son système d'abolition, et, pour éteindre toute commisération en faveur des milliers de moines et de religieuses qu'il rejetoit dans le monde, il fit publier une scandaleuse histoire de la vie claustrale; les mœurs des religieux y furent présentées sous les couleurs les plus abominables, les miraculeuses impostures de certaines reliques dévoilées, et l'immoralité possible de quelques individus fut attribuée à la totalité des membres des ordres monastiques.

Le roi ne renvoya pas les moines sans leur donner des pensions suffisantes pour leur existence. Il fit attribuer aux simples religieuses des annuités de quatre livres sterling, et comme à cette époque la valeur de l'argent étoit dix fois plus forte qu'elle ne l'est de nos jours, celle allocation équivaloit à 960 de nos francs. Les moines reçurent des pensions de 1,440 f.; les prieurs de 3,000 f. On porta celles des abbés des grands monastères à plus de 60,000 fr. de rente viagère. La plupart de ces indemnités toutefois parurent peu convenables à ceux qui les obtinrent, à raison de la richesse de leurs couvents. On cite des abbayes, telles que celles de Chertsey et de Furnèse, qui dépensoient annuellement trois à quatre cent mille francs à l'entretien de douze ou quinze moines, et le luxe qu'ils affichoient avoit depuis longtemps élevé des plaintes fondées, quoiqu'ils exerçassent une généreuse hospitalité. Afin, disoit Henri, de rendre le bien pour le mal, il se fit autoriser, par un acte du parlement, à consacrer à la religion une partie des dépouilles des monastères. Il créa six nouveaux siéges épiscopaux, Chester, Glocester, Oxford, Westminster, Bristol et Peterborough, et convertit quatorze abbayes ou prieurés en

cathédrales ou églises collégiales, auxquelles il attacha un doyen et des prébendiers, avec l'obligation de distribuer annuellement aux pauvres domiciliés une somme déterminée, et d'en affecter une autre aux réparations des grandes routes.

L'infaillibilité de Henri VIII n'étoit pas encore tellement admise par son propre clergé qu'il n'existât dans son sein de graves dissidences. Deux opinions distinctes eurent bientôt chacune un chef et des protecteurs; l'une marchoit sous la bannière de Gardiner, évêque de Winchester, et comptoit dans ses rangs l'archevêque d'York, Lee; l'évêque de Londres, Stokesly; celui de Durham, Tunstal, et celui de Bath et Wells, Clarke; ils étoient protégés près de Henri par son premier secrétaire Wriothesley et par le duc de Norfolk. L'autre se rattachoit aux principes adoptés par Cranmer, l'archevêque de Canterbury, secondé par Latimer, évêque de Worcester, Fox, évêque de Hereford, et Saxton, évêque de Sarum, et reconnoissoit pour protecteurs le vicaire-général Cromwel et le lord chancelier Audeley. Ces deux partis s'étudioient à découvrir les foiblesses du roi, à capter sa confiance, et à se nuire l'un à l'autre; celui de Gardiner étoit toutefois le plus rapproché de la communion romaine, et ses adversaires l'accusoient d'être d'intelligence avec le pape et l'empereur. Vers la fin de 1535, Henri crut devoir écrire à la réunion des princes protestants réunis à Smalkald, pour les engager à former avec lui une alliance contre l'autorité pontificale à laquelle ils s'étoient soustraits. Les princes protestants, pour le reconnoître comme chef de leur ligne, exigèrent d'abord qu'il souscrivît à leur profession de foi, et qu'il leur avançât une somme de deux cent mille couronnes. Henri, naguère encore antagoniste de Luther, fut blessé de penser qu'il falloit reconnoître des dogmes qu'il avoit combattus, et il consulta Gardiner, alors son ambassadeur en France. La réponse du théologien ne se fit pas attendre : « Le roi ne feroit que changer de servitude » si, émancipé de l'autorité usurpée du » saint-siége, il alloit se placer sous celle » d'un moine allemand; dans tous les cas, » c'étoit à lui d'exiger d'abord la reconnois» sance de sa suprématie et l'approbation de » son divorce. Ces concessions préliminaires » accordées, il décideroit sur le reste après » avoir discuté les principes de Luther avec » une députation de théologiens protestants « qu'il prieroit de lui envoyer. » La négociation n'alla pas plus loin; mais Henri profita de cette occasion pour fixer les limites de l'orthodoxie angloise. La chambre inférieure de la convocation du clergé, dénonça à la division qui représentoit sa chambre haute cinquante-neuf propositions tirées des écrits des protestants; et Henri, après les avoir examinées avec ses théologiens, composa un recueil d'*articles* qu'il soumit à la convocation, où ils ne manquèrent pas d'être adoptés. On y déclaroit que les trois symboles, celui des apôtres, celui de Nicée, et celui d'Athanase, étoient nécessaires pour être sauvés; que les trois sacrements de baptême, de pénitence et d'eucharistie, étoient les moyens ordinaires d'obtenir la grace, et que l'on tiroit grand profit pour la purification de l'ame et la remise des péchés, de la vénération des images, des honneurs rendus aux saints, et des prières dites à l'intention d'obtenir leur intercession. Ces articles furent lus, au nom du roi, dans les églises, et sans aucuns commentaires. Ce ne fut pas tout; il falloit une explication franche et sincère de la nouvelle doctrine. La convocation fut chargée de la faire, et elle mit au jour un ouvrage intitulé : *La divine et pieuse institution de l'homme chrétien*. Ce livre qui expliquoit le symbole, les sacrements, les commandements, le pater, l'ave, l'absolution et le purgatoire, repoussoit, comme la plus grave transgression aux ordres de Dieu, comme un obstacle invincible au salut, la croyance en la suprématie du pape, faisoit une loi de l'obéissance passive aux souverains, et déclaroit qu'ils n'étoient comptables de leurs méfaits qu'envers Dieu. Les doctrines de Gardiner triomphoient complétement dans cet exposé des principes anglicans, et le roi y

paroissoit si attaché que Cranmer eût payé de sa tête la plus légère observation sur quelques-uns des articles. Il désiroit pourtant obtenir le mariage des prêtres, l'abrogation des messes particulières et la communion aux laïques sous les deux espèces; et il parvint assez adroitement à remettre ces dogmes en discussion, en déterminant le roi à s'éclairer des lumières d'un conseil de docteurs allemands. Ce conseil s'assembla; Henri répondit lui-même aux arguments de ses membres, mais il resta ferme dans ses opinions, et ces innovations furent encore ajournées.

Toutefois la révolution religieuse marchoit. Henri VIII, par un des *articles*, avoit promis en général la destruction des abus. Le premier qu'il s'avisa de détruire fut la multiplicité des fêtes, et leur suppression amena la destruction des reliques et des images de saints. Le grand nombre des fêtes superflues nuisoit au travail et à l'industrie, et quant aux images elles pouvoient être bonnes dans les livres pour les gens illettrés, mais ailleurs elles produisoient l'idolâtrie, et c'étoit offenser Dieu que d'avoir vénération pour un morceau de bois ou de plâtre. On brûla donc ou l'on brisa en grand appareil les statues et les croix miraculeuses, les ossements adorés depuis des siècles, les reliques de toute nature, et l'on prit soin de dévoiler au peuple les fraudes pieuses dont il avoit été la dupe. Ainsi l'on détruisit à Hales, dans le Glocestershire, une fiole de cristal où l'on vénéroit du sang de Jésus-Christ, qui se liquéfioit pour de riches offrandes; ainsi l'on brisa la croix de Boxley qui remuoit les yeux et les lèvres au moyen de quelques rouages secrets que l'on mit en lumière; ainsi l'on jeta aux flammes trois têtes de sainte Ursule, les charbons de saint Laurent, onze ceintures de la Vierge, le chapeau de saint Thomas de Lancastre, qui guérissoit les migraines; mais ce qui fixa le plus l'attention de l'Angleterre et, parmi tant d'impiétés, parut aux yeux des anciens chrétiens le comble du sacrilége, ce fut le procès que l'on fit aux mânes de saint Thomas de Canterbury. On se rappelle avec quelle ardeur de zèle Thomas Becket avoit défendu les priviléges du clergé. Les moines n'avoient pas oublié que la mort de ce prélat avoit été le châtiment de sa persévérance à maintenir les droits de leurs couvents, et ils lui en avoient gardé de la reconnoissance. Lors de sa canonisation, ils avoient honoré sa tombe d'un si grand nombre de miracles, et depuis en avoient attribué tant d'autres à ses reliques, que tous les ans plus de cent mille pélerins venoient assister à la cérémonie de l'exposition de la châsse, jour de fête obligatoire pour tout le royaume. Les offrandes à l'autel de saint Thomas s'élevoient à des sommes énormes, tandis que celles qui se déposoient aux autels de Dieu et de la Vierge annonçoient par leur exiguité l'absence de toute ferveur. C'étoit là, selon Henri, une idolâtrie bien marquée. En conséquence, l'avocat du roi dirigea une information contre Thomas Becket, se disant archevêque de Canterbury. Citation à comparoître fut déposée sur sa châsse. On lui accorda les délais canoniques nécessaires; mais comme Becket ne se présenta pas, et qu'il n'institua aucun fondé de pouvoir, le roi, de sa grace, lui nomma un défenseur et un conseil. La cour prit siége à Westminster, entendit le procureur-général et les répliques de l'avocat, et, bien instruite, rendit un jugement qui condamnoit Thomas Becket, jadis archevêque de Canterbury, coupable de rébellion, de trahison et d'hérésie obstinée, à être brûlé *mort* pour l'édification des vivants, et confisquoit ses biens personnels, c'est-à-dire sa châsse et son trésor provenant des donations faites par les ames pieuses (11 août 1538). Cette châsse étoit du plus grand prix, et, dans le trésor, se trouvoit un diamant donné par le roi de France Louis VII, le plus beau qui fût alors en Europe. La sentence fut exécutée. Les reliques de Thomas furent brûlées publiquement par la main du bourreau, et ses cendres jetées au vent. Une proclamation du roi annonça ensuite à ses sujets que Thomas Becket n'avoit jamais été saint, mais

un rebelle et un traître, et ordonna de détruire toutes ses statues et images, et de rayer son nom du calendrier sous peine d'amende et d'emprisonnement.

Du rôle de réformateur à celui de persécuteur, il n'est qu'un pas lorsque le nouvel apôtre dispose de la puissance temporelle, lorsqu'il est à la fois le chef de l'Église et de l'armée. Le défenseur de la foi ayant appris qu'une bible, traduite par Tyndal, et imprimée en Hollande, étoit répandue à profusion en Angleterre, la fit condamner comme version infidèle, par la convocation, ordonna d'en imprimer une autre qu'il jugea plus exacte, et à la traduction de laquelle il travailla, dit-on, avec Cromwel, et voulut protéger par le glaive les doctrines mises au jour par sa plume. Il donna l'ordre au chancelier et aux juges de déployer toute leur activité et la force dont ils disposoient pour détruire les erreurs, et d'assister les évêques et les commissaires dans leurs réquisitions. Il fit livrer aux flammes, non pas seulement les livres qu'il jugeoit hérétiques et scandaleux, mais les libraires qui les vendoient, et les malheureux qui en adoptoient les opinions. En 1533, des bûchers se dressèrent dans les principales villes de l'Angleterre, et Henri VIII, pour la plus grande gloire de sa suprématie, y envoya autant de victimes que l'inquisition à ses autos-da-fé en Espagne. Cinq libraires, un prédicateur du nom de John Frith, un tailleur appelé Andrew Hewet, seize anabaptistes, parmi lesquels on comptoit plusieurs femmes, furent successivement brûlés vifs, afin d'attester la grande orthodoxie du roi; mais plus sa rigueur étoit extrême, plus il sembloit qu'on se dévouât volontairement à en subir les conséquences. Un prêtre nommé Lambert Nicholson, poursuivi par l'archevêque Warham, fixa l'attention du public et excita son intérêt. Il avoit été maître d'école à Londres, et il alloit être jugé sur le soupçon d'hérésie, lorsque l'archevêque vint à mourir. Cet événement lui valut la liberté; mais peu de temps après, ayant entendu le docteur Taylor prêcher le dogme de la présence réelle, il imagina de le réfuter, et lui remit un écrit qui contenoit un certain nombre d'objections à cette croyance. Taylor apporta cette note au théologien Barnes qui étoit luthérien, et qui, tout en professant lui-même une hérésie, saisit avec ardeur l'occasion de faire punir celle d'un autre. Il dénonça le maître d'école à Cranmer, qui le cita devant la cour archiépiscopale; mais Lambert en appela au roi, le chef de l'Église, et Henri, charmé de trouver une occasion d'exercer sa suprématie et de déployer sa science, consentit à recevoir l'appel, nonobstant quelques objections respectueuses de Cranmer. Westminster Hall fut préparé pour recevoir une nombreuse réunion. Le roi parut sur son trône, vêtu de soie blanche, et dans tout l'appareil de la puissance monarchique. Les prélats étaient placés à sa droite, et derrière eux les juges et les jurisconsultes, les pairs temporels à sa gauche, et derrière, les officiers de la maison du roi et les courtisans les plus en faveur. L'accusé fut introduit au milieu de cette illustre assemblée, et sommé de défendre son opinion.

Ce fut Sampson, évêque de Chichester, qui ouvrit la conférence. Il annonça que si le roi avoit délivré la nation angloise de l'idolâtrie et de la superstition, jadis tant encouragées par la cour de Rome, ce n'étoit pas une raison pour qu'on attentât aux pures doctrines de la religion. Henri VIII avoit, il est vrai, chassé les moines, race inutile, vermine à charge à l'état, et traduit la bible en anglois; mais ce n'étoient pas là des actions hérétiques, et il étoit déterminé à maintenir la foi catholique dans toute sa pureté.

Le monarque se levant alors et saluant, demanda d'un ton doux à Nicholson Lambert s'il persistoit dans ses opinions, et celui-ci ayant répondu affirmativement, le roi reprit un air sévère et commença la réfutation des objections de l'inculpé, en discutant la première de toutes. Lambert lui répondit et préluda par des éloges du souverain; mais Henri les rejeta avec une indignation calculée, et la dureté de ses paroles intimida le malheureux accusé. Sept évêques

entreprirent successivement de réfuter les autres objections de Lambert, à grands coups d'arguments fournis par les écritures et les Pères. Ils l'étourdirent, l'effrayèrent, l'humilièrent; Lambert, dont l'érudition et l'habileté étoient vantées par ses partisans, perdit tous ces avantages, et fut réduit au silence, après cinq heures de la plus fatigante controverse. « Eh bien! lui demanda le roi, » qu'as-tu à dire maintenant? N'en as-tu » pas assez? Veux-tu vivre ou mourir? » — » Je m'en remets à votre grace! s'écria Lambert interdit. — En ce cas tu mourras, je » ne suis point le protecteur des héréti» ques. » Le vicaire général Cromwell se leva et prononça la sentence de mort.

La terreur du châtiment ne dompta pas la persévérance de Lambert. Henri, qui s'étoit flatté d'opérer une conversion par la force de sa dialectique, laissa percer un mécontentement qui ne fut qu'à peine dissipé par les louanges de ses flatteurs; et le misérable condamné fut livré à des tourments que les bourreaux se firent un devoir d'accroître dans l'intention de venger un peu plus leur maître. On le brûla à petit feu, de telle façon que les jambes étoient consumées jusqu'au tronc et qu'il vivoit encore; les gardes, émus de ses souffrances, se servirent enfin de leurs hallebardes pour le jeter au milieu des flammes.

Parmi les hommes dont Henri redoutoit le plus le génie à l'étranger, se trouvoit le cardinal Réginald Pole ou de la Pole, qui descendoit du duc de Clarence, frère d'Édouard IV, par la comtesse de Salisbury, sa mère. Pole avoit montré dès son enfance des talents extraordinaires et une éminente piété. Henri, qui l'avoit distingué dans les premières années de son règne, s'étoit proposé de l'élever aux plus hautes dignités ecclésiastiques, et lui avoit conféré le doyenné d'Exeter afin qu'il pût continuer ses études à l'université de Paris. Il espéroit que Pole le serviroit dans les démarches qu'il faisoit alors pour obtenir le suffrage de ce corps savant, en faveur de son divorce; mais le jeune érudit s'y refusa, et cependant le roi ne lui discontinua pas ses bontés. Il lui permit d'aller en Italie pour se perfectionner dans les sciences canoniques; le combla de faveurs nouvelles et le consulta souvent sur les mesures à prendre pour soustraire la couronne d'Angleterre à l'autorité du pape. Pole eut le courage de défendre dans ses lettres la suprématie pontificale, et publia enfin un traité de l'unité de l'Église où il s'élevoit vivement contre les empiétements de Henri sur l'autorité du saint-siége, contre son divorce et son second mariage. Henri eut l'air de le ménager encore et l'invita à revenir en Angleterre pour l'éclairer de ses lumières sur certaines questions obscures et difficiles; mais Pole sut éviter le piége; il resta en Italie; Henri le priva de tous ses bénéfices, et le pape, en dédommagement, le créa cardinal.

Mais le ressentiment de Henri VIII savoit se faire jour par mille chemins. Pole avoit été comblé des plus grandes marques de distinction par l'empereur et par le roi de France, dans une entrevue que ces monarques eurent à Nice avec le pape, en 1538. Comme il n'étoit point encore entré dans les ordres majeurs, le bruit avoit couru qu'à raison de sa descendance royale, les souverains avoient songé à lui faire épouser la princesse Marie, et lui avoient permis d'aspirer à la couronne d'Angleterre, si Henri VIII ne se réconcilioit pas enfin avec le saint-père. De semblables prétentions, vraies ou fausses, eussent conduit le cardinal à la mort, s'il n'eût été hors des atteintes du roi; mais il avoit des frères, des parents, des amis; et un matin Henri Courtney, marquis d'Exeter, petit-fils d'Édouard IV par sa mère Catherine; le lord Henri Pole-Montague et sir Geoffroy Pole, frère du cardinal; sir Édouard, Nevil frère du lord Abergavenny et sir Nicolas Carew, grand écuyer, furent arrêtés et conduits à la Tour. Trois jours après, les uns devant un jury, les autres devant la cour des pairs, ils furent accusés d'avoir attenté à la securité de la couronne, jugés et condamnés à mort. On se servit de Geoffroy Pole comme accu-

sateur, et ses révélations condamnèrent son frère et ses amis à l'échafaud. Ce service lui valut sa grace, et le roi fit publier un livre destiné à justifier une exécution qui souleva d'horreur les cœurs qui conservoient encore quelque sentiment de justice et d'indépendance. Une sentence de trahison fut portée contre le cardinal, et Henri qui ne se trouvoit pas assez vengé, entreprit encore de faire condamner la vertueuse comtesse de Salisbury, sa mère. On l'accusa d'avoir défendu à ses vassaux de lire la bible traduite par les ordres du roi, et d'avoir entretenu correspondance avec son fils; mais elle mit dans sa défense tant de candeur et de fermeté, tant de franchise et de caractère que les commissaires chargés de l'interroger n'osèrent aller plus loin. Le roi mécontent, chargea Cromwell de demander aux juges si l'on ne pouvoit déclarer une personne convaincue de trahison, sans lui faire son procès. Les juges répondirent qu'aucun tribunal ne voudroit donner un si dangereux exemple, mais que le parlement étant une cour suprême pourroit passer un bill de conviction, dans le cas où l'évidence ne laisseroit pas penser que cela fût trop contraire aux principes de l'équité. Il n'en falloit pas plus à la vengeance, et dans un bill de proscription, lancé contre des individus déjà jugés, on introduisit le nom de la comtesse de Salisbury, celui de la marquise d'Exeter et ceux de sir Adrien Fortescue et de sir Thomas Dingley. La marquise reçut sa grâce; la comtesse, âgée alors de soixante-dix ans, la dernière des Plantagenet, la plus proche parente du roi par le sang, resta en prison comme garante de la conduite de son fils. Toutefois Henri se lassa de cette sorte de clémence, et, moins de deux ans après, il la livra au bourreau. La vénérable comtesse montra jusqu'au dernier moment le calme et la dignité de la vertu. Invitée par l'exécuteur à poser sa tête sur le billot : « Non, s'écria-t-elle, elle n'a commis aucune trahison, prends-la comme tu pourras! » On la courba de force sur l'instrument de mort, et cet assassinat, en portant une nouvelle terreur dans toutes les âmes, ajouta encore, s'il étoit possible, au sentiment de servilisme dont se faisoient gloire les courtisans théologiens de Henri VIII.

Henri ne se trouvant pas encore satisfait du recueil d'articles dont il avoit fait la base de la religion nouvelle, choisit un certain nombre de questions qu'il fit examiner par un comité ecclésiastique, et dont le but étoit d'extirper du royaume toute diversité d'opinion religieuse. Les évêques chargés de cet examen furent loin d'être d'accord entre eux, mais la voix prépondérante du roi mit fin à leurs débats, et, comme à l'ordinaire, il ne manqua pas de les étonner et de les édifier par son profond savoir. Ces questions au nombre de six furent présentées au parlement, sous la forme de bill; le parlement leur donna force de loi et y joignit une pénalité qui valut à cet acte le nom de Bill de sang. Il y étoit arrêté : 1° que le Christ est présent dans l'eucharistie, sous la forme et non la substance des espèces; 2° que la communion sous les deux espèces n'est pas nécessaire *ad salutem*; 3° que les prêtres ne peuvent se marier; 4° que les vœux de chasteté doivent être observés; 5° que les messes particulières sont utiles; 6° que la confession auriculaire est utile et même nécessaire. Les peines prononcées contre les dissidents étoient, pour le premier article, la mort et la confiscation; pour les cinq autres, la confiscation et la mort; cependant les prêtres ou les religieuses mariées n'étoient passibles de ces peines que dans le cas où ils ne se seroient pas séparés à l'instant.

Les évêques de Worcester et de Salisbury, Latimer et Shaxton, qui avoient fait partie du comité et qui n'avoient pas partagé l'opinion de Henri se hâtèrent, dans leur effroi, de résigner leurs siéges respectifs; mais nul ne ressentit une plus vive terreur que Cranmer, qui avoit fait venir près de lui l'épouse qu'il avoit prise en Allemagne et qui lui avoit donné des enfants. Il se hâta de les y renvoyer pour se conformer à la loi nouvelle.

La servilité du parlement étoit devenue complète. Après le sacrifice des libertés ec-



Portrait de Anne de Clèves, d'après Holbein.

clésiastiques, il ne lui restoit qu'à sacrifier les libertés civiles; ce qu'il fit, en déclarant que le roi possédoit le droit de publier, sans l'avis même de son conseil, des édits ou proclamations qui auroient force d'actes du parlement, de condamner les personnes coupables de transgression à ces édits à la prison et à l'amende et même à la peine de mort, dans le cas où l'accusé auroit tenté de sortir du royaume pour se soustraire au paiement des amendes ou à l'emprisonnement (1539).

La mort de Jeanne Seymour avoit laissé un grand vide dans l'existence de Henri et il n'avoit pas tardé à songer à un quatrième mariage. Il jeta les yeux sur la duchesse douairière de Milan, nièce de l'empereur; mais il rencontra des obstacles qu'il ne se soucia pas de vaincre, et il sollicita la main de Marie, duchesse douairière de Longueville, fille du duc de Guise. Cette princesse étoit déjà fiancée au roi d'Écosse, et François Ier ne put répondre à Henri qu'en lui offrant l'une des deux sœurs cadettes de Marie. Le roi montra beaucoup d'humeur de ce mécompte et en témoigna davantage encore lorsque ayant invité François à conduire lui-même les deux princesses à Calais, afin qu'il pût fixer son choix, le roi de France ne répondit qu'en traitant sa demande de plaisanterie. Cromwell alors lui proposa la princesse Anne de Clèves, sœur du duc régnant. Son portrait peint par Hol-

[illegible] [illegible] désir, afin de [illegible] la reine et, [illegible] de se nourrir d'amour dans [illegible] aperçut-il que cet amour se changea en dépit et en haine. Les traits de la princesse étoient grossiers, sa taille assez élevée, étoit épaisse et sans grâce; aucune beauté ne se découvroit dans toute sa personne disproportionnée. Elle plia le genou devant le roi qui se fit effort pour la relever et l'embrasser. Il voulut lui adresser la parole, elle lui répondit en hollandois, et, dans son désespoir, il porta l'impolitesse jusqu'à ne pas lui remettre les présents qu'il lui avoit destinés. « Quelle cavale » flamande! s'écria-t-il; jamais je ne pour» rai m'y accoutumer! » Il la laissa seule et revint à Greenwich où, dès le lendemain, il convoqua le conseil, demanda s'il ne seroit pas possible de renvoyer la reine dans son pays, et dans tous les cas, ordonna de chercher les moyens de casser son mariage. Mais, après de longues et infructueuses consultations, et dans la crainte de voir se former contre lui une coalition des princes allemands, de l'empereur, et du roi de France, il se résolut à accepter sa destinée. La cérémonie du mariage fut accomplie et durant quelques mois, Henri essaya de s'habituer à sa nouvelle compagne. Élevée dans une grande simplicité des mœurs, la reine ne savoit que coudre, filer et un peu lire. Elle ignoroit la musique, que le roi aimoit avec passion; les usages de la cour lui étoient inconnus, et, après six mois, elle n'étoit pas encore parvenue à prononcer le petit nombre de mots anglois nécessaires aux plus communs besoins. La colère concentrée de Henri se porta naturellement sur Cromwell qui avoit conseillé ce malencontreux mariage et il saisit la première occasion étrangère à cette négociation pour la laisser éclater. Une querelle théologique s'éleva entre l'évêque de Winchester, Gardiner et le docteur Barnes ardent admirateur de Luther, et l'un des protégés de Cromwell. Le roi cita Barnes à son propre tribunal et l'ayant écrasé de son irrésistible dialectique, lui ordonna de se rétracter. Barnes obéit en effet; mais après avoir lu à l'église de la Croix de Saint-Paul la rétractation qui lui étoit imposée, il prêcha sa propre doctrine avec plus d'énergie que jamais, et le roi l'envoya à la Tour. Les courtisans pensèrent que Cromwell étoit perdu, mais Henri attendoit pour le frapper le moment où il cesseroit d'en avoir besoin. Le parlement étoit sur le point de s'assembler, il lui falloit des subsides, et Cromwell seul avoit le talent de les arracher au clergé comme aux communes. Le vicaire-général ouvrit donc la session par un discours où il demanda de nouvelles peines contre les ennemis de la doctrine nouvelle; il obtint bientôt que les propriétés des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem fussent annexées aux domaines de la couronne, sous prétexte d'assurer un apanage à la reine, et il fit voter un des subsides les plus considérables que les chambres eussent encore accordés. A mesure qu'il obtenoit quelques-uns de ces avantages pour le roi, Henri sembloit se plaire à le combler de ses faveurs; il le créoit comte d'Essex, lui donnoit la charge de lord chambellan, et confirmoit une concession de trente manoirs provenant des monastères supprimés; mais, en même temps, il faisoit rechercher les circonstances les plus minutieuses de la vie de son prétendu favori. Il apprit que Barnes, agent confidentiel du vicaire-général, avoit été le négociateur de son mariage avec Anne de Clèves; il sut que Cromwel avoit averti la reine du projet de divorce, et qu'il étoit le protecteur secret des hérétiques luthériens. La noblesse haïssoit le vicaire-général à cause de son élévation et de la bassesse de son extraction; le peuple, à raison des violences exercées contre les monastères; le clergé, parce qu'il abusoit de l'immense autorité que lui donnoient ses fonctions; les catholiques, comme ennemi de la religion, les protestants, comme timide et

perfide, et toutes ces haines réunies furent mises en un faisceau sous les yeux du roi, dès qu'il eut manifesté la volonté des les connoître. Cromwell n'eut aucun soupçon de sa disgrace. Le 10 juin 1540, il parut au conseil où il prit sa place ordinaire; mais une commission pour l'arrêter étoit déjà délivrée au duc de Norfolk, et ce fut à ce conseil que le duc la mit à exécution. Accusé de trahison, Cromwell réclama la faveur d'une instruction devant ses pairs, mais elle lui fut refusée et l'on procéda contre lui par bill de conviction. Cette horrible méthode avoit été suggérée par lui-même, et pour la première fois employée contre la comtesse de Salisbury; il devint donc la victime de sa propre iniquité. On l'accusa d'avoir empiété sur l'autorité royale en graciant des condamnés, d'avoir adopté des opinions hérétiques, favorisé la prédication de l'hérésie, permis la circulation des livres prohibés, et d'avoir dit que pour la défense de la réforme, il combattroit le roi lui-même, s'il étoit nécessaire. Cranmer essaya de le défendre; mais la réflexion lui inspira des craintes pour sa propre sûreté, et il vota pour la culpabilité. La cruauté de Henri VIII portoit un tel effroi dans l'ame de ses conseillers et de ses courtisans que le bill de conviction, sans procédure, sans interrogatoire, sans instruction, sans preuve, passa à l'unanimité à la chambre des lords comme à celle des communes.

Dès le lendemain, les poursuites en divorce commençèrent à l'instigation du roi. Les chambres, sous prétexte de régler tout ce qui concernoit la succession au trône, demandèrent que la convocation du clergé donnât une décision sur la validité ou la nullité du mariage, et la commission qui fut nommée à cet effet déclara qu'il étoit nul, parce qu'on n'étoit pas certain qu'un contrat antérieur passé entre Anne de Clèves et le marquis de Lorraine eût été révoqué en temps utile et dans toutes les formes, et que Henri n'avoit jamais donné, en réalité, le consentement nécessaire pour imprimer au contrat qui le lioit la force qui pouvoit le rendre valide. Ces foibles arguments furent admis par le clergé, les lords et la chambre des communes. Il y eut menace de peine de mort contre quiconque oseroit dire que le mariage avoit été légal, et la princesse, se soumettant à son sort, reçut en dédommagement la jouissance du palais de Richmond et un revenu annuel de trois mille livres sterling.

A peine le divorce eut-il été prononcé que l'on conduisit le vicaire-général à l'échafaud. Il fit en vain les derniers efforts pour fléchir le roi, peignant sa position misérable des couleurs les plus touchantes, sollicitant sa grace en des termes qui eussent arraché des larmes aux plus insensibles, protestant de sa parfaite innocence; Henri ne fit que rire de son désespoir, et répondit: « Je » l'engage à se taire; est-ce qu'il n'a pas un » fils? » Ce cri de tigre fit cesser toute protestation et tout murmure de la part de Cromwell; il connoissoit trop bien le caractère de son maître pour ne pas savoir que Henri VIII eût vengé sur son fils innocent, la moindre parole indiscrète arrachée par le sentiment de ses maux. Il marcha vers le lieu du supplice avec une résignation admirable, et personne n'osa verser des larmes sur sa triste destinée.

Il est vrai que le sanguinaire Henri rassasioit en ce moment ses peuples du spectacle des exécutions. Deux jours après la mort de Cromwell, on traînoit sur la claie, de la Tour à Smithfield, des catholiques méconnoissant la suprématie et des protestants professant des opinions contraires aux doctrines du roi théologien; Abel, Bowel et Featherstone, étoient les premiers; le docteur Barnes et ses adhérents, Jérôme et Garnet les seconds; ceux-ci furent pendus et coupés en quartiers, les autres brûlés à petit feu.

Il ne s'étoit pas écoulé un mois depuis que le divorce de Henri VIII et d'Anne de Clèves avoit été prononcé, lorsqu'il prit au roi fantaisie de se remarier pour la cinquième fois. Il se fit prier par les lords, au nom de l'Angleterre, de prendre une épouse qui lui donneroit une nombreuse postérité; et le



Portrait de Catherine Howard, d'après Holbein.

8 août 1540, Catherine Howard, nièce du duc de Norfolk, élevée par les soins de la duchesse douairière, jeune fille de la plus rare beauté, distinguée par un air d'innocence et de candeur qui ravissoit toutes les ames, reçut, pour son malheur, la main du plus inexorable des hommes.

Qui croiroit qu'une jeune reine dont la modestie enchantoit, dont la simplicité virginale annonçoit la vertu la plus pure, eût cependant des ennemis acharnés à sa perte? Jaloux, sans doute, des marques d'affection que lui prodiguoit Henri, ils s'unirent contre elle, et tramèrent, durant un voyage qu'elle fit à York pour accompagner le roi, un complot qui la conduisit à la mort, peu de mois après son élévation. Une servante chargée des travaux les plus abjects dans la maison de la duchesse de Norfolk, grand'-mère de la princesse, déclara à un nommé Lascelles, son frère, qui se hâta de le rapporter à Cranmer, que Catherine, avant son mariage, avoit favorisé de son amour un officier de la maison de la duchesse du nom de Dereham. L'archevêque-primat effrayé de cette révélation, aussi dangereuse à taire qu'à divulguer, en conféra avec le comte de Hereford et le chancelier Audeley. Il fut convenu qu'on en avertiroit le roi, mais ne sachant comment en parler à Henri, Cranmer prit le parti de lui écrire. Henri s'en étonna, témoigna la plus grande incrédulité,



Costumes civils du temps de Henri VIII.

et jura que si Cranmer n'avoit pas dit vrai, sa tête répondroit de cette odieuse calomnie. La vie de l'archevêque se trouva donc jouée contre celle de la reine, et la perte de l'un ou de l'autre devint inévitable. Cranmer fit arrêter Dereham, qui fut assez lâche pour avouer ses relations avec celle qui étoit devenue sa souveraine ; trois filles attachées au service de la duchesse donnèrent de nouveaux détails sur l'inconduite de Catherine, et le roi, dit-on, versa des larmes quand on lui fit connoître leurs interrogatoires. La reine fut interrogée à son tour par Cranmer ; elle se laissa persuader par sa faconde, et signa une confession où elle avouoit bien que sa conduite avant son mariage n'avoit pas été très-régulière, mais que jamais elle n'avoit été infidèle au roi, pas même de pensée. Cela ne suffisoit pas pour amener un divorce ni fonder une accusation de haute trahison. On rechercha minutieusement alors sa conduite depuis son mariage, et l'on finit par découvrir qu'un gentilhomme de ses parents maternels, nommé Culpepper, qui jadis avoit aspiré à sa main, étoit demeuré près de trois heures dans la chambre de la reine, en tiers avec lady Rochford, quoique la nuit fût arrivée. On pensa que cela suffisoit pour établir la culpabilité. En conséquence, Dereham et Culpepper furent condamnés à mort et sur-le-champ livrés au supplice des traîtres. Le lord William Howard, lady Howard, son épouse, et huit autres personnes, dont quatre femmes, se trouvèrent dévoués à la même peine pour crime de non révélation ; et enfin, la reine, lady Rochford, la duchesse douairière de Norfolk, la comtesse de Bridgewater et d'autres encore, entendirent la lecture du bill qui les envoyoit à l'échafaud. Catherine demanda pour toute

grace que l'on épargnât sa famille; la duchesse de Norfolk seule reçut inopinément sa grâce, et deux jours après l'annonce de leur jugement, toutes les femmes furent mises à mort. La reine et lady Rochford eurent la tête tranchée sur l'esplanade de la Tour. Les hommes furent exécutés après elles. Cette épouvantable tragédie terminée à la satisfaction du monarque théologien, il obtint du parlement un bill qui prononçoit la peine de mort contre toute fille qui oseroit épouser le roi sans posséder sa virginité; et pour prouver que le soin qu'il donnoit à sa félicité maritale n'influoit en rien sur l'active sollicitude dont il entouroit ses peuples comme chef de l'Eglise, il fit publier un ouvrage sous le titre de *Doctrine nécessaire et Science de l'Homme chrétien*. Cet ouvrage fut nommé le livre du roi et devint la nourriture spirituelle de son troupeau.

Quelque tyrannique que fût l'administration de Henri VIII, ce monarque avoit cependant des vues trop profondes et s'étoit entouré d'hommes d'un trop grand talent, pour que le sort de l'Angleterre n'en reçût pas quelque amélioration. Il remarqua que les lois angloises et ses ordonnances avoient peu de force dans les provinces qui composoient la principauté de Galles, que ses employés en étoient exclus, que les lords et comtes répartissoient la justice à leur gré, et qu'ils accordoient une honteuse protection aux scélérats condamnés qui pouvoient la payer. Afin de remédier à cet état de choses, Henri incorpora définitivement les Galles à l'Angleterre, abolit à toujours le coutume de Gavelkind (1), ordonna que les bourgs enverroient des députés au parlement, et fit mettre en vigueur la législation et la jurisprudence angloises, en accordant aux indigènes les mêmes droits et priviléges dont jouissoient les autres sujets de la couronne.

De la principauté de Galles, les regards du roi se portèrent sur son peuple d'Irlande, dont l'esprit turbulent n'étoit pas facile à gouverner. Deux familles s'y partageoient la puissance, les Fitz Gerald ou comtes de Kildare et les Butlers ou comtes d'Osmond ou Ossory. Le dernier comte de Kildare, lord-député ou gouverneur de l'Irlande, ayant été dénoncé par la famille des Butler, Henri l'avoit attiré à Londres et envoyé à la Tour. Le bruit courut à Dublin que le roi l'avoit fait décapiter, et son fils, le lord Thomas, jeune homme de vingt et un ans, qui lui avoit succédé dans ses fonctions, ayant réuni cent quarante seigneurs aussi braves, aussi généreux que lui, imagina de déclarer la guerre à Henri VIII. Un barde irlandois, par ses chants exaltés, entretenoit son ardeur et le rendoit sourd à la voix de la raison que lui rappeloit sans cesse l'archevêque d'Armagh dans les termes les plus touchants. Fitz-Gerald eut d'abord quelque succès et parvint à s'emparer de l'archevêque de Dublin, Allen, qu'il regardoit comme le dénonciateur de son père. Le prélat fut mis à mort; et Fitz-Gerald sollicitoit déjà, en prince, le secours et l'approbation de l'empereur, lorsque les revers vinrent l'accabler. Repoussé de Dublin et renfermé dans la forteresse de Munster, il offrit de se soumettre, stipula un pardon complet pour ses compagnons et lui, et se rendit à Londres, où il alla se jeter aux pieds du roi. Mais Henri ne se crut pas lié par un traité avec un sujet rebelle et le fit conduire à la Tour, où cinq frères de son père, traîtreusement saisis dans un banquet de réconciliation, furent enfermés comme lui. On les décapita tous les six, innocents ou coupables. Le père en mourut de douleur, et le jeune Gerald, âgé seulement de douze ans, unique rejeton désormais de cette malheureuse famille, parvint à se réfugier auprès du cardinal Pole, qui surveilla son éducation.

La position de ce jeune homme près du cardinal et ses relations suivies avec l'Irlande entretinrent dans cette contrée l'horreur des innovations religieuses de Henri. Mais la puissance ecclésiastique n'eut pas

(1) Voyez, pour l'explication de cette coutume et ses singuliers effets, l'*Histoire de l'Irlande*, par Thomas More, traduite par M. le baron de Roujoux.

assez d'énergie pour résister long-temps à la puissance civile, et le parlement vota des statuts copiés sur ceux de l'Angleterre. Deux partis se formèrent, prirent les armes et se combattirent jusqu'à ce que l'un d'eux eût succombé. Ce fut la cause royale qui triompha, et le lord Gray, lord-député, alla rendre compte à Henri du succès qu'il avoit obtenu. Henri l'en récompensa en lui faisant trancher la tête; il n'aimoit pas les sujets qui devenoient trop puissants. De partielles insurrections, aussitôt apaisées que déclarées, laissèrent à la politique royale la possibilité de prendre des mesures capables de fonder à jamais son autorité. Il éleva l'Irlande au rang de royaume, organisa son parlement à l'instar de celui de l'Angleterre, le chargea de faire des réglements pour l'administration de la justice, et environna ses pairs de tant d'honneurs, que non-seulement les lords de race angloise mais les chefs indépendants, Ulliac de Burgh, Murrogh-O'Brian et O'Nial, sollicitèrent cette pairie et en firent partie sous les titres de comte de Clanricard, comte de Thomond et comte de Tyrone. Jamais mesure gouvernementale n'avoit obtenu plus de succès et plus profondément assis la puissance du vainqueur (1543). Il n'étoit pas toujours aussi sage.

En s'occupant de l'Irlande, Henri n'oubliait pas que les souverains de l'Écosse, ses proches parents, étoient cependant constamment alliés aux François, et qu'il avoit toujours à craindre pour ses frontières du nord quand la guerre l'appeloit sur le continent. En 1534, Jacques V avoit demandé la main de la princesse Marie qu'on lui avoit alors refusée, parce que l'on craignoit qu'un jour ses enfants ne disputassent le trone d'Angleterre à ceux d'Élisabeth, la fille d'Anne Boleyn. Depuis cette époque il avoit successivement épousé une fille du roi de France qui étoit morte après deux mois de mariage, et Marie de Longueville actuellement régnante, et qui l'entretenoit dans ses sentiments d'attachement aux intérêts françois. Henri, pour l'en détacher, essaya d'abord d'en faire un prosélyte de sa nouvelle doctrine; mais Jacques refusa de s'engager dans des discussions théologiques. Un ambassadeur chargé de lui offrir de beaux chevaux que lui envoyoit son oncle le roi d'Angleterre, eut la hardiesse de lui dire que son maître le plaignoit de manquer d'argent et d'être presque réduit au métier de berger, tandis qu'il pourroit aisément s'enrichir, en s'attribuant les biens des moines ; il alla même jusqu'à lui faire pressentir que s'il adoptoit les doctrines de Henri VIII, celui-ci le désigneroit pour son successeur, advenant le décès du jeune Édouard; Jacques résista constamment à ces cajoleries, et le mécontentement de Henri, porté à l'extrême, lui fit prendre la détermination de convertir son neveu par la voie des armes.

La guerre commença en 1542. Jacques, qui ne s'y attendoit pas, n'avoit fait aucuns préparatifs, ce qui n'empêcha pas quelques détachements improvisés de tenir tête à trois mille hommes de cavalerie et de les mettre en fuite à Haddenrig. Henri mit sur-le-champ en marche une armée nombreuse commandée par le duc de Norfolk, qui passa les frontières et livra aux flammes deux villes et vingt villages. C'en étoit fait de l'Écosse, s'il n'eût été forcé de revenir à Berwick à défaut de subsistance. Jacques avoit trop peu de troupes pour risquer une bataille générale, mais il envoya dix mille hommes sous le commandement de Maxwell avec ordre de traverser les marches de l'ouest et de rester sur le territoire anglois autant de jours que Norfolk étoit resté sur le sol écossois. Maxwell rencontra Warthon, gouverneur des marches, et à la vue de l'ennemi ses soldats furent saisis d'une terreur panique si extraordinaire qu'ils se mirent à fuir dans toutes les directions, abandonnant vingt-quatre pièces d'artillerie, deux comtes, cinq barons, deux cents gentilshommes et huit cents hommes qui furent faits prisonniers. L'infortuné Jacques fut saisi d'une telle douleur en apprenant ce triste événement, qu'il tomba malade et mourut en très-peu de temps (décembre 1542).

Quelques jours avant cette mort prématu-

battre, allèrent ravager les côtes de Sussex et revinrent jeter l'ancre devant Boulogne. Lord Lisle, ayant reçu un renfort de trente vaisseaux, se hâta de rejoindre la flotte françoise, mais après quelques manœuvres insignifiantes, il se retira dans ses ports.

Cette guerre sans résultat fatigua bientôt les deux princes. Ils convinrent d'un armistice et bientôt la paix fut signée. Ses conditions étoient la restitution de Boulogne d'une part et de l'autre le paiement de deux millions de couronnes en huit années (juin 1546).

Le peuple anglois étoit mécontent, il ne concevoit pas quel motif avoit pu déterminer le roi à concéder, au milieu de ses succès, une paix aussi peu profitable à la nation; mais la raison qui l'y avoit engagé n'en étoit pas moins puissante : ses trésors étoient épuisés. La masse énorme d'argenterie enlevée des monastères, la vente des joyaux sans prix qui s'y étoient trouvés, celle des propriétés, le produit des immenses subsides accordés par le clergé comme par les communes, tout avoit été dissipé ou précipité dans un abîme inconnu. Les emprunts forcés dont le parlement avoit ensuite fait remise au monarque, nonobstant les réclamations des prêteurs, les dons gratuits ou de bienveillance qui leur succédèrent, ne suffirent pas pour remédier à la détresse du roi, et il recourut à la plus désastreuse ressource, l'altération du titre des monnoies. La valeur de l'once d'or, qui étoit de quarante shillings, fut élevée à quarante-six, et il en fut de même de la livre d'argent : il fit émettre alors une monnoie qui contenoit presque autant d'alliage que de métal précieux; et comme cette mesure lui parut avantageuse, l'année suivante ses monnoies continrent deux portions d'alliage sur trois. Ce palliatif ne fut pas suffisant, il fallut encore solliciter de nouveaux impôts. Le clergé donna quinze pour cent de ses revenus, les laïques vingt pour cent et deux shillings huit pences par livre sterling de la valeur des meubles et marchandises ; enfin le parlement mit à sa disposition les hôpitaux avec leurs manoirs, ter[illegible] héritages, les collèges et les chanteries, en le priant d'en user pour la plus grande gloire de Dieu.

Ces opérations financières n'arrêtoient en rien les discussions et les dissensions religieuses. Deux partis qui se détestoient mutuellement, les adhérents de l'ancienne doctrine secrètement soutenus par Gardiner, et ceux de la nouvelle dirigés par Cranmer, s'accusoient sans cesse et dénonçoient à Henri l'hétérodoxie de leurs chefs opposés. Mais Henri sentoit le besoin de conserver ces deux hommes dont l'un détruisoit ce que l'autre avançoit avec trop de hardiesse. Le chancelier Audeley étant venu à mourir, fut remplacé par le lord Wriothesley, comte de Southampton; celui-ci étoit attaché à l'ancienne doctrine, et ce fut pour ses partisans un jour de joie; mais le roi qui détestoit le veuvage, ayant jugé à propos de se marier pour la sixième fois, choisit la nouvelle reine parmi les admirateurs de la réforme. Elle étoit veuve du lord Latimer et se nommoit Catherine Parr. Son frère fut créé comte d'Essex et son oncle lord Parr de Horton. Tous les trois défendoient avec zèle les innovations luthériennes, et la reine qui lisoit les livres prohibés, osa un jour argumenter avec Henri. La colère du roi ne fut pas celle d'un apôtre, mais d'une bête féroce. Cette contradiction le jeta dans un tel état d'irritation qu'il se renferma dans ses appartements et donna l'ordre au chancelier et à Gardiner de préparer des articles contre Catherine. La mort de cette malheureuse femme eût été la suite de cette mesure, si elle n'eût été avertie de ce qui se passoit. Elle passa dans une chambre voisine de celle du roi, et là, elle poussa tant de gémissements, jeta tant de cris, tomba dans de si terribles convulsions, que Henri, incommodé de tout ce bruit, lui envoya son médecin et lui fit porter quelques paroles de paix. Elle usa de ce moment d'indulgence ou de lassitude pour se rendre près du roi, ramena très-adroitement la conversation sur les points qui avoient excité la fureur du théologien, et témoigna la plus grande admiration pour son savoir et le plus profond

respect pour ses décisions, ne demandant qu'à être éclairée de ses lumières. « Non, » non, Katt, reprit le roi, c'est vous qui » êtes un docteur, par sainte Marie! » elle s'excusa, prétendant n'avoir soutenu la discussion qu'afin de le distraire. « En ce cas, » mon cher cœur, lui dit Henri, nous serons » donc encore bons amis. » Lorsque le chancelier se présenta le lendemain avec une garde pour arrêter la reine, il reçut contre-ordre; mais Catherine n'oublia pas la leçon.

La santé du roi déclinoit alors sensiblement. Il s'étoit toujours livré avec gloutonnerie aux excès de la table, et il avoit acquis une telle corpulence que, ne pouvant marcher, il se faisoit traîner dans ses appartements au moyen d'une machine. Il ne signoit plus. Trois commissaires étoient chargés d'apposer son nom sur les actes qui le demandoient impérieusement, ce qu'ils faisoient en appliquant à ces actes un timbre sec aux lettres du nom du roi sur lesquelles ils passoient ensuite de l'encre avec une plume. Enfin un ulcère, que depuis long-temps il portoit à la cuisse, prit un caractère funeste et mit ses jours en danger.

Dans cette situation, les deux oncles du jeune Édouard, dont l'un Seymour, comte de Hertford, étoit chancelier, songèrent à prendre des précautions pour obtenir du roi la tutelle de l'héritier du trône. Ils avoient à redouter le vieux Howard, duc de Norfolk, et son fils, qui tenoient aux anciennes doctrines religieuses, tandis que les Seymour avoient adopté les nouvelles, et ils parvinrent à effrayer Henri sur l'ambition des Howard. Le roi se laissa persuader que les Norfolk vouloient s'emparer du gouvernement durant sa maladie, afin de mieux s'assurer de la tutelle du prince après sa mort; il donna l'ordre de les arrêter, les fit enfermer dans des cachots séparés, et les mit immédiatement en jugement. Le lendemain il revit son testament, en raya les dispositions qui comprenoient parmi les exécuteurs le duc de Norfolk, l'évêque de Winchester Gardiner, et celui de Westminster Thurlby, transféra sa succession à défaut de descendants par Édouard, Marie et Élisabeth, à ceux de la reine de France, sa sœur cadette, à l'exclusion de la ligne écossoise issue de sa sœur aînée, et nomma seize personnes toutes prises parmi les partisans des Seymour pour composer le conseil privé du jeune roi jusqu'à sa majorité, fixée à dix-huit ans.

Ces mesures ne suffisoient pas encore aux Seymour, il leur falloit la perte des Norfolk. Le vieux duc avoit été l'une des créatures les plus devouées de Henri, et n'avoit jamais balancé à lui sacrifier jusqu'aux sentiments du cœur. Le comte de Surrey son fils, adoré du peuple, étoit un jeune homme de la plus haute espérance, peintre aussi distingué qu'agréable poète, et dont les vers ont encore aujourd'hui du charme pour les littérateurs. Il fut accusé de haute trahison comme ayant écartelé son écusson des armes d'Édouard-le-Confesseur. Il les portoit depuis long-temps sans qu'on lui en eût fait le reproche, et elles lui avoient été assignées par décision des maîtres en l'art héraldique; mais il falloit du sang aux derniers soupirs de Henri. On déclara que ces armoiries fournissoient la preuve que le comte aspiroit au trône, et le 25 janvier 1547 le bourreau fit tomber sa tête innocente. Le lendemain 29, Henri fit expédier une commission pour exécuter le duc de Norfolk, à l'expiration d'un jour et d'une nuit qu'il lui accordoit pour donner ordre aux affaires de sa conscience. Toutefois ce ne fut pas la dernière heure de Norfolk, mais celle du tyran qui sonna. Le roi mourut dans les horreurs d'une longue et douloureuse agonie, avant le lever du soleil, et le sang de Norfolk ne rougit pas son cercueil.

Durant trois jours, le confesseur du roi, évêque de Rochester, l'archevêque Primat Cranmer et le comte de Hertford cachèrent au public le décès du roi, et tandis que Hertford mettoit en sûreté à Enfield la personne de l'héritier du trône, le parlement continuoit à prononcer comme d'ordinaire sur les affaires de l'état. Le 31 janvier 1547,



Portrait et costume de Henri VIII, à son avénement au trône.



Costumes militaires du règne de Henri VIII.

le chancelier annonça la mort de Henri VIII aux deux chambres, leur lut son testament, et déclara la dissolution du parlement. Édouard VI fut proclamé roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, défenseur de la foi et chef suprême de l'Église angloise.

Honte éternelle aux souverains qui ne cherchent que dans le sang le lustre de leur couronne, qui ne laissent à leur nom d'autre immortalité que celle du crime! tel fut Henri VIII. La nature sembloit l'avoir doué d'un noble caractère, sa personne étoit ornée de grâce et de beauté, des études assidues l'avoient élevé à une hauteur que les rois atteignent rarement, et des talents naturels, développés par la méditation, avoient dès son aurore annoncé à ses peuples un monarque digne de leur admiration et de leur amour. Mais investi d'un pouvoir sans limites par la pusillanimité des chambres que la constitution avoit établies pour servir de barrière à la tyrannie, il se jugea lui-même si puissant que le ciel et la terre n'avoient rien à refuser à ses volontés : n'admettant aucune opposition civile ou religieuse, il courba l'une sous ses pieds au moyen de la hache du bourreau; il poursuivit l'autre dans les consciences avec des armes aussi terribles, et prépara des bûchers à quiconque ne croiroit pas à son Dieu comme il le fabriquoit. Soupçonneux, avide, opiniâtre et capricieux, gonflé d'orgueil et jaloux de toute supériorité, il se livra tout entier à de hideuses passions, attenta sans scrupule aux libertés

de la nation qu'il renversa d'un souffle, traita les Anglois comme un peuple d'esclaves, et, dans l'avilissement où il le plongea, ne lui laissa seulement pas le droit d'adorer Dieu comme ses pères et de brûler un même encens sur les mêmes autels.

Les flatteurs de Henri, que menaçoit incessamment l'épée de Damoclès, l'entretenoient, par leurs singulières exagérations, dans la haute idée qu'il avoit de sa sublimité, telle, suivant eux, que les hommes n'étoient pas doués de capacités suffisantes pour décrire les ineffables qualités de son esprit ou les excellentes vertus de son cœur royal. C'étoit l'image de Dieu sur la terre; lui désobéir étoit désobéir à Dieu même; limiter son autorité, c'étoit offenser le Seigneur; douter de son infaillibilité en toute chose, une impiété digne de mort; et la mort, en effet, frappa sans relâche sur ses amis comme sur ses ennemis, sur les prêtres comme sur les laïques, sur ses femmes comme sur ses plus proches parents.

C'est pourtant du sein de cet empire despotique et sanguinaire sur la croyance, sur la liberté, sur la fortune, sur la vie des hommes, qu'est sortie cette constitution angloise qui a élevé à un si haut et si noble rang une nation illustrée par ses rapides progrès dans la civilisation. Comprimé d'abord sous un pouvoir odieusement arbitraire, ce peuple sut bientôt se rattacher aux formes libérales de gouvernement que le tyran n'avoit pas songé à détruire. Ces formes devinrent le bouclier d'une résistance longue et graduelle; et après un débat pénible de plus de deux siècles, les envahissements de la couronne furent réprimés, et ses prétentions limitées par le droit enfin reconnu du peuple. Il seroit trop long de rechercher si la chute complète de l'autorité des papes, en Angleterre, a été la cause prédominante de l'accroissement de puissance, de richesse, de prospérité de cette nation industrieuse et persévérante, ou si la tolérance au moins du culte catholique romain n'eût pas donné une impulsion plus vive, plus équitable, plus naturelle à ce rapide avancement; nous nous bornons à constater le fait : ici est l'origine; nous verrons, sous les autres règnes, le développement curieux des conséquences.



Sceau de Sainte-Marie d'Aresby.

ÉDOUARD VI.



ix années composoient à peine l'âge du jeune Édouard, lorsque la mort de Henri VIII lui laissa la couronne d'Angleterre. D'après les dispositions testamentaires du feu roi, le conseil privé, qui devoit exercer la puissance souveraine durant la minorité, se composoit de l'archevêque de Canterbury, Cranmer, du lord chancelier, Wriothesley, du lord grand-maître Saint-John, du grand-chambellan comte de Hertford, oncle du roi ; du garde du sceau privé lord Russel, du grand-amiral vicomte Lisle, de l'évêque de Durham Tunstal, du maître de la cavalerie ou grand-écuyer, sir Anthony Brown, du président des plaids communs sir Édouard Montague, du juge Bronsley, du chancelier à la cour des augmentations sir Édouard North, du premier secrétaire William Paget, des premiers gentilshommes de la chambre sir Anthony Denny et sir William Herbert, du trésorier de Calais sir Édouard Wolton et du docteur Wolton, doyen de Canterbury. Henri VIII avoit également créé un second conseil de douze personnes, mais sans autorité immédiate, et n'ayant à donner d'avis que lorsqu'il en seroit requis. Ses principaux membres étoient sir Thomas Seymour, oncle du jeune roi, les comtes d'Arundel et d'Essex, le trésorier, sir Thomas Cheyney et sir John Gage, contrôleur de la maison.

A peine les exécuteurs testamentaires se furent-ils réunis, et eurent-ils fait serment de maintenir littéralement les volontés du feu roi, qu'ils jugèrent à propos de le rompre et de satisfaire l'ambition du comte de Hertford, en le nommant protecteur du royaume et gardien de la personne du roi, sous prétexte qu'il convenoit que la majesté royale fût courtoisement représentée par la même personne. Hertford ne leur parut pas à redouter ; on connoissoit la médiocrité de ses talents, et il ne pouvoit aspirer à la couronne, puisqu'il n'étoit parent du roi que dans la ligne utérine. Sa nomination fut accueillie avec joie par les partisans des doctrines nouvelles.

Quelques jours avant sa mort, Henri VIII avoit témoigné le désir de récompenser quelques-uns de ses serviteurs par des titres

ou par des donations. Les exécuteurs testamentaires se regardèrent comme spécialement chargés de remplir une volonté bien peu marquée, mais qui pouvoit leur être fort avantageuse ; en conséquence, ils appelèrent devant le conseil leurs propres collègues, Paget, secrétaire du feu roi, Herbert et Denny, ses gentilshommes ordinaires, qui étoient constamment restés près de Henri jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir, et qui devoient avoir entendu toutes ses paroles. Ceux-ci n'hésitèrent pas à déclarer que le roi avoit eu l'intention de donner un duché à Hertford, avec un domaine territorial de 800 livres sterling de revenu, 300 livres de pension sur un évêché et les rentes annuelles d'une trésorerie, d'un doyenné et de six prébendes à prendre en diverses cathédrales ; un marquisat au comte d'Essex, frère de la reine ; des comtés aux vicomtes Lisle et lord Wriothesley ; des baronnies à sir Thomas Seymour, Richard Rich, John Saint-Léger, William Willoughby, Édouard Sheffield et Christophe Danby, avec des pensions suffisantes pour tenir honorablement leur nouveau rang ; et à eux, déposants qui n'eurent garde de s'oublier, des revenus de 400 livres sterling. Cette honteuse mystification fut le second acte de la puissance du conseil. Hertford fut créé duc de Somerset, Essex marquis de Northampton, Lisle comte de Warwick, Wriothesley comte de Southampton, et les autres furent institués barons sous leurs propres noms. Saint-Léger et Danby eurent assez de pudeur pour refuser les honneurs et les revenus qu'on leur offroit ; mais sir Thomas Seymour, plus avide, témoigna son mécontentement du peu que l'on faisoit pour lui. On l'apaisa en lui donnant la charge de grand-amiral, que Warwick lui céda en échange de celle de grand-chambellan, abandonnée par Somerset pour les dignités de lord grand-trésorier et de comte-maréchal. Lorsque ces hauts personnages se furent ainsi récompensés des services de l'avenir, ils s'occupèrent de terminer les obsèques du feu roi.

Henri VIII fut inhumé à Windsor, au milieu du chœur, près du corps de Jeanne Seymour, sa troisième femme, la mère d'Édouard VI. Le couronnement du jeune roi se fit quelques jours après. On remarqua qu'au lieu de prendre, suivant l'usage, le serment du monarque de protéger les libertés du royaume, l'archevêque ne parla que du droit de sa naissance, qui lui donnoit le sceptre, et de l'obligation où se trouvoit le peuple de se soumettre en tout à sa volonté, comme représentant de Dieu et vicaire du Christ. On plaça sur sa tête trois couronnes, celles d'Angleterre, de France et d'Irlande, en imitation de la tiare, et les lords et les prélats lui rendirent l'hommage accoutumé.

Les membres du conseil n'agirent pas long-temps avec l'ensemble et l'union qui leur eussent été nécessaires. L'ambitieux Somerset ne tarda pas à se souvenir que le comte de Southampton avoit fortement blâmé son élévation à la dignité de protecteur, et il saisit la première occasion pour le renverser. Wriothesley, dans l'intention de se consacrer plus entièrement aux délibérations du conseil, imagina de créer une commission de quatre avocats, qu'il chargea d'entendre les causes en son absence, et d'apposer le grand-sceau à des arrêts qu'il rendoit siens ensuite par sa simple signature. Les défenseurs des parties condamnées se plaignirent. Le conseil décida que Southampton, coupable d'offense envers le roi, perdroit sa charge, seroit emprisonné et paieroit une forte amende. Le chancelier se défendit en vain ; il ne put lutter contre une majorité gagnée ; il résigna les sceaux, et fut constitué prisonnier dans sa propre maison, jusqu'à ce que l'on eût réglé le taux de l'amende qu'il avoit encourue. La disgrace du chancelier, son éloignement du conseil, n'étoient pas les seuls avantages que Somerset eût recherchés dans cette affaire. Dès qu'il se vit délivré d'un opposant et que les sceaux se trouvèrent en sa puissance, il fit signer par le roi des lettres-patentes qu'il revêtit du grand-sceau de l'état, et par lesquelles il s'attribua toute l'autorité d'une régence, confirma sa propre



Homme d'armes au commencement du règne d'Édouard VI.

nomination, supprima les deux conseils, et créa un autre conseil privé, sans l'avis duquel il se réservoit cependant le droit de prononcer et d'agir. Ainsi croula tout le système de gouvernement établi par Henri VIII.

François Ier n'avoit pas tardé à suivre au tombeau le roi théologien. Henri II, qui lui succéda, prit un vif intérêt au sort de la jeune reine d'Écosse, et, en ratifiant les traités qui lioient les couronnes de France et d'Angleterre, il refusa de s'engager par aucune stipulation qui pût nuire à sa cause. Henri VIII, comme nous l'avons dit, avoit essayé de faire prévaloir en Écosse ses doctrines religieuses, et le cardinal de Béthune, archevêque de Saint-André, s'étoit montré l'un de ses plus énergiques adversaires. Georges Wishart, d'une famille noble et réformateur des plus zélés, s'étoit entendu avec sir William Kirkaldy, le lord Rothes et quelques autres, pour s'emparer du cardinal et le livrer au roi d'Angleterre, ou même le tuer, s'il leur opposoit de la résistance. Loin de réussir dans son entreprise, Wishart tomba lui-même dans les mains du cardinal, qui le jugea comme séditieux et comme hérétique, et le condamna à cet horrible supplice qui consistoit à subir d'abord les douleurs du gibet, et à être ensuite brûlé à petit feu. Wishart accepta son sort avec un grand courage, et prédit au cardinal sa mort prochaine. En effet, il sortit des vengeurs de sa cendre. Les disciples de Wishart, les partisans de l'Angleterre, se réunirent un

jour en grand nombre, pénétrèrent dans le château du prélat, le frappèrent à grands coups d'épée, le tuèrent, et suspendirent son cadavre à l'un des balcons. Le château étoit bien fortifié; il avoit été nouvellement approvisionné. Un enthousiaste, nommé Knox, y conduisit un secours de cent quarante sectaires, et les assassins résolurent de s'y défendre, en invoquant la puissante protection du roi d'Angleterre. Henri VIII leur envoya des hommes et de l'argent. Après sa mort, ils conclurent avec le protecteur deux traités par lesquels ils s'engageoient à procurer le mariage de la jeune reine avec Édouard VI, et à faciliter l'entrée d'une armée angloise en Écosse, pour s'emparer de la princesse. Le comte d'Arran, gouverneur, eut connoissance de cette odieuse trahison; il leva des troupes, demanda des secours à Henri II, qui lui envoya une nombreuse artillerie sur une flotte commandée par Strozzi. Les François assiégèrent le château de Saint-André, s'en emparèrent et le rasèrent de fond en comble.

Enfin, le protecteur parut avec vingt mille hommes sur les rives de la Tweed, la traversa et marcha sur Édimbourg, tandis que la flotte angloise, commandée par le lord Clinton, s'avançoit par mer pour le soutenir. Arran fit allumer la croix de feu; elle courut de colline en colline, de clan en clan, et, comme aux temps anciens, toute la nation prit les armes. Le comte choisit trente mille hommes d'élite, et se mit en disposition de résister aux envahisseurs. Une rencontre de cavalerie eut lieu à Falside. On perdit beaucoup de gens des deux côtés, mais sans aucun résultat. Le lendemain, les Écossois passèrent la rivière d'Eske. Somerset profita d'un mouvement peu réfléchi, s'empara d'une hauteur nommée Pinkencleugh, et donna le signal du combat. La victoire parut d'abord se décider en faveur des Écossois, qui repoussèrent la cavalerie, commandée par lord Gray; mais en s'abandonnant à la poursuite des fuyards, ils se trouvèrent exposés au feu de l'artillerie des vaisseaux, qui les ébranla et les rompit. La déroute devint bientôt générale, et huit mille Écossois restèrent, dit-on, sur le champ de bataille (3 septembre 1547). Ce qu'il y eut de singulier, c'est que, quatre jours après, l'armée victorieuse se trouva elle-même en retraite forcée, harcelée sans cesse par un corps de cavalerie sous les ordres personnels du comte d'Arran. Il sembla que le protecteur ne se fût présenté sur les frontières d'Écosse que pour y cueillir quelques lauriers, et les rapporter à Londres en triomphe dans la quinzaine. Son enivrement de ce succès fut tel, qu'à la première réception chez le roi, il parut en public assis sur un tabouret, à la même hauteur et sous le même dais qu'Édouard VI.

Ce fut de ce moment que Somerset se crut assez puissant pour opérer des changements radicaux dans la croyance établie par Henri VIII. L'éducation qu'il faisoit donner au jeune roi tendoit à lui imprimer de nouvelles opinions, et à lui faire penser que tout le culte, attaqué déjà par son père, n'étoit qu'une criminelle idolâtrie. Mais il étoit urgent d'éloigner du conseil les prélats qui n'eussent pas été de cet avis, et pour y parvenir sans bruit et sans contrainte, l'archevêque de Canterbury imagina de déclarer que son autorité ecclésiastique avoit pris fin avec la vie du feu roi, puisqu'elle émanoit de sa souveraine volonté; il sollicita donc une nouvelle institution de la part du jeune monarque; tous les prélats ses affidés imitèrent son exemple, et les autres furent renvoyés dans leurs diocèses, jusqu'à ce qu'il en eût été décidé. En même temps, on divisa fictivement le royaume en dix portions ou arrondissements, et une commission de visiteurs, moitié prêtres, moitié laïques, fut appointée pour les parcourir successivement. A leur arrivée, tout exercice d'autorité spirituelle se trouvoit suspendu; les évêques, le clergé, un certain nombre de principaux propriétaires comparoissoient devant elle, répondoient sous serment à ses questions, et en recevoient des instructions, des pouvoirs et des livres d'homélies, qui devoient préparer dans les esprits la révolution qu'on

désiroit, et les accoutumer aux innovations qu'on se proposoit d'introduire dans le culte. Gardiner, l'évêque de Winchester, l'un des plus énergiques adversaires de ces nouveautés, n'attendit pas la visite pour combattre, avec toute la puissance de son talent, des doctrines qu'il jugeoit erronées. Il en écrivit au protecteur, en lui disant que le roi étoit trop jeune pour comprendre de tels points de controverse, et à Cranmer en le défiant de prouver la vérité de certaines assertions. On lui répliqua par une injonction d'obéir aux volontés royales; et afin qu'il ne s'opposât pas à la visite dans son diocèse, on l'envoya en prison où on le tint au secret.

Le parlement étoit assemblé à cette époque; il accorda au jeune roi un subside pour sa vie sur l'importation et l'exportation des marchandises; mais il eut soin de stipuler qu'aucun autre roi ne pourroit par la suite le percevoir sans un acte nouveau de la législature. Il remit à la disposition de la couronne, les chantreries, les colléges, les chapelles qui avoient échappé au recensement fait sous Henri VIII, ainsi que les fondations destinées aux frais des obits, anniversaires et luminaires, sans condition de doter des écoles publiques et d'augmenter le salaire des pauvres curés. Tous les cas de félonie et de trahison, inventés pour la perte des innocents depuis Édouard III jusqu'à Henri VIII, furent rayés du livre des statuts; on déclara que désormais il faudroit au moins deux témoins pour admettre l'accusation de trahison; on annula les lois rigoureuses contre les lollards; on rapporta le statut des six articles; et il fut permis à tous de lire les écritures et d'imprimer et vendre, en langue angloise, les livres publiés par Luther, Melancthon, Erasme et d'autres. Enfin on soumit à l'examen de la convocation du clergé les deux grandes questions de la légitimité du mariage des prêtres et de la communion sous les deux espèces. La réponse à la première fut renvoyée à la session suivante; mais elle fut unanimement favorable à la seconde et bientôt un bill ordonna qu'à l'avenir le sacrement de l'eucharistie seroit administré à tous les chrétiens sous les espèces du pain et du vin. A de si grandes innovations et si promptement adoptées, on ajouta la déclaration que, toute juridiction spirituelle et temporelle, provenant du roi, le droit d'élire ou de présenter les évêques appartiendroit désormais à la couronne et non aux doyens et chapitres, et que les causes poursuivies devant les cours ecclésiastiques, le seroient au nom du monarque et non pas à ceux des prélats. Le parlement termina ses importants travaux en prononçant une amnistie générale dans laquelle fut compris Gardiner, et en adoptant un statut plus que sévère pour la répression de la mendicité : quiconque vivoit trois jours sans travailler étoit classé parmi les vagabonds; on lui imprimoit sur la poitrine la lettre V avec un fer rouge, et on l'astreignoit à servir comme esclave son dénonciateur durant deux années. Ce nouveau maître ne lui devoit que du pain et de l'eau et pouvoit lui passer une chaîne au cou, au bras ou à la jambe. Si le condamné s'absentoit quelques jours, on le marquoit d'un S au front ou à la joue et il devenoit esclave pour la vie. Une troisième récidive lui valoit la peine de mort, par le supplice attribué à la félonie. Quel mépris de l'humanité!

Le jeune roi, bien qu'à peine âgé de dix ans, prenoit une grande part aux discussions théologiques et ses flatteurs lui persuadoient que les opinions qu'on lui suggéroit, et qu'il reproduisoit ensuite comme de lui-même, étoient des émanations de la Divinité. Il se croyoit donc infaillible comme Dieu. Cette tête profonde et sensée prit fantaisie de savoir si Gardiner avoit conservé son caractère et ses principes dans sa rigoureuse prison et il lui fit ordonner de prêcher devant lui à la croix de Saint-Paul. L'évêque de Winchester déploya un noble courage, et le lendemain on le vit encore sous les verroux d'un cachot. C'est ainsi que le théologien enfant traitoit les plus sages conseillers du roi son père, ceux qui, durant de longues années, avoient maintenu avec succès contre les plus habiles novateurs, les doctrines des pères

de l'Église et inspiré du respect à ses plus ardents adversaires. « Son jugement et sa piété » précoces, disoient en parlant de lui les prélats de son intimité, reçurent dès lors une » grande consolation, » ce fut l'achèvement et la publication d'une liturgie angloise, élaborée par Cranmer à l'aide du Saint-Esprit, et adoptée par le parlement. Les prières communes, l'administration des sacrements, tous les rites et cérémonies qui devoient désormais être en usage en Angleterre, s'y trouvoient compris, et la pénalité contre les dissidents menaça les ecclésiastiques qui officieroient sous d'autres formes, de six mois d'emprisonnement et de la perte d'une année de revenu pour la première fois; d'un an de prison et de la confiscation complète des bénéfices pour la seconde, et du cachot pour la vie à la troisième. La même année (1549) vit informer au parlement la doctrine de la continence ecclésiastique; et tout en déclarant qu'il seroit à désirer qu'une évangélique chasteté laissât les prêtres tout entiers à l'exercice de leurs fonctions, on statua qu'à l'avenir ils pouvoient faire usage du mariage et que les hymens déjà contractés seroient considérés comme valides. Ce fut ainsi que Cranmer parvint enfin à légitimer les enfants que lui avoit donnés la fille d'Osiander le célèbre jurisconsulte allemand.

Le grand amiral lord Thomas Seymour, supérieur en talents à son frère, avoit conçu une extrême jalousie du haut rang où Somerset étoit si rapidement monté, et son ambition lui laissa entrevoir une carrière qui pouvoit peut-être le conduire lui-même à des honneurs inouis. Dès long-temps il s'étoit fait aimer de la veuve de Henri VIII, et Catherine Parr l'eût sans doute choisi pour époux à la mort de Latimer, si l'éclat d'une couronne de quelque danger qu'elle fût entourée, n'avoit séduit sa vanité. A peine Henri eut-il été déposé dans la tombe, que la reine douairière, nonobstant l'inconvenance d'une telle conduite, obtint une lettre d'approbation du jeune roi et donna sa main à Thomas Seymour. Elle n'étoit pas veuve depuis un mois, et elle devint enceinte si promptement que l'on eut lieu de douter que l'enfant qu'elle portoit appartînt au roi défunt ou au nouvel époux. En se mariant, Seymour avoit surtout considéré les grandes richesses de Catherine; mais elle reçut ordre de restituer au trésor les joyaux qu'elle ne tenoit, disoit-on, de Henri VIII qu'à titre de prêt. Le frère de Somerset, mécontent de cette mesure, imagina de captiver seul les bonnes grâces du jeune roi. Il le fit à force de services personnels, parvint à se faire introduire souvent près d'Édouard, lui donna de l'argent, flatta ses désirs, le plaignit de la sévérité avec laquelle le protecteur le traitoit, et enfin lui inspira la résolution d'écrire au conseil pour demander que la charge de gardien de sa personne fut confiée au second des deux frères. Somerset découvrit cette espèce de complot et, dans sa colère, voulut d'abord faire juger Seymour comme traître; mais on parvint à les réconcilier, et le coupable y gagna une pension nouvelle de huit cents livres sterling. Cependant Catherine Parr mourut en couches, et l'amiral, qui ne supportoit plus sa chaîne qu'avec impatience, imagina de faire une cour assidue à la princesse Élisabeth, alors âgée de seize ans. Il paroît qu'il en fut reçu avec faveur. La vive princesse se conduisit à son égard, sans doute par excès d'innocence, avec tant de légèreté ou d'indécence, que le bruit de sa grossesse devint pubic. Une gouvernante avoit été gagnée; Seymour s'introduisoit à volonté dans sa chambre et traitoit la princesse avec une extrême familiarité. Elle en vint à songer à un hymen clandestin; mais un mariage de cette nature l'eût privée de tout droit à la couronne, selon le testament de Henri VIII. Il fallut donc que Seymour se contentât des sentiments amoureux d'Élisabeth. Il se mit alors à blâmer hautement l'administration de son frère, condamnant toutes ses menées, recherchant et caressant les mécontents, se faisant des créatures dans le peuple en lui parlant de ses libertés, et chez les grands par de riches présents et des promesses; il commit enfin tant d'imprudences que Somerset résolut de se délivrer

l'un si dangereux adversaire. Les malversations du directeur de la monnoie de Bristol en fournirent l'occasion. Il se nommoit Sharington et fut accusé d'avoir gagné des sommes prodigieuses en falsifiant le titre des espèces. On découvrit par ses registres qu'il devoit trois mille livres sterling à Seymour, et quand on l'interrogea sur les motifs qui avoient engagé l'amiral à lui prêter tant d'argent, il répondit que Seymour l'avoit chargé de frapper de la monnoie, afin de solder dix mille hommes qu'il comptoit rassembler pour s'emparer de la personne du roi et renverser le gouvernement actuel. Seymour fut arrêté à l'instant; après de cours débats à la chambre des lords et à celle des communes où l'amiral déploya une grande présence d'esprit, un bill de conviction fut lancé contre lui, et le roi y attacha son approbation. Trois jours après, Somerset signa l'ordre de l'exécution de son frère. Seymour en vain protesta de son innocence jusque sur l'échafaud; le peuple le crut et avec d'autant plus de raison que Sharington, en récompense de sa délation, avoit été rendu à son emploi et remis en possession de sa fortune; mais Somerset fut inexorable, et la tête de son frère tomba sous la hache du bourreau.

Les hostilités journalières entre l'Angleterre et l'Écosse avoient cessé; mais les deux nations n'étoient pas réconciliées, et le peuple écossois en masse montroit une extrême répugnance au mariage de la jeune reine Marie avec Édouard. Dans son sens irréfragable, il trouvoit étrange qu'on lui eût déclaré la guerre pour cimenter une alliance de famille, et que l'on sollicitât l'affection d'une femme par le ravage et le meurtre. Les lords réunis à Stirling résolurent de sortir de cette fausse position, de s'adresser à la France, d'offrir la main de Marie Stuart au jeune Dauphin, et d'envoyer la princesse à la cour de Henri II pour y achever son éducation. Somerset, instruit de ces dispositions, chargea le lord Gray de Wilton de les changer, à l'aide d'une puissante armée, qui, d'abord, prit et brûla Dalkeith, et mit une forte garnison dans le château de Haddington. Mais une escadre françoise, sous les ordres de Villegaignon, amena aux Écossois un secours de cinq mille hommes, et força les Anglois à se retirer tandis qu'un ambassadeur traitoit avec les états d'Écosse, en recevoit la jeune reine, la conduisoit en France et l'amenoit à Saint-Germain-en-Laye où elle étoit fiancée au Dauphin. La forteresse de Haddington, cependant, assiégée par les François, ne pouvoit se maintenir. Un convoi protégé par deux mille chevaux fut pris par l'ennemi et son escorte détruite ou prisonnière. Le comte de Shrewsbury s'empara de Dumbar qu'il brûla; mais Haddington se rendit, ainsi que Fast Castle et Home Castle; et les Écossois, après quelques actions sanglantes, parvinrent à libérer entièrement leur territoire.

L'Angleterre étoit bien loin de jouir de quelque prospérité dans son intérieur. La dépréciation des monnoies, la rareté du blé, la disproportion des salaires, la mise en pâturages d'un trop grand nombre de terres, avoient, parmi beaucoup d'autres causes, amené dans le peuple une extrême misère. Des souffrances de la disette au désir des soulèvements, il n'y a qu'un pas; et le remplacement définitif des cérémonies pompeuses de l'ancienne liturgie par la simplicité des nouveaux offices en devint le prétexte. Plus de musique instrumentale, plus de chants, plus de riches vêtements et de processions imposantes. Le peuple crut avoir changé de Dieu comme de culte, et tout à coup il se leva en masse dans quinze comtés à la fois. Sir William Herbert, à la tête de quelques troupes, dispersa les insurgés dans celui de Wilts, et des exemples de justice militaire rétablirent un moment la tranquillité dans les autres; mais ce calme fut de peu de durée. La rébellion gagna de nouveau de proche en proche et prit une attitude plus dangereuse. Le lord Gray, suivi des troupes aventurières que le gouvernement avoit tirées d'Italie, combattit les insurgés dans les comtés d'Oxford et de Buckingham, et fit pendre tous ceux dont il

put s'emparer. Cette rigueur fut le signal d'un mouvement presque général dans le Devonshire; plusieurs gentilshommes s'y associèrent, et sir Humphrey Arundel, gouverneur du mont Saint-Michel, se mit à leur tête; il compta bientôt dix mille hommes sous sa bannière. Le lord Russel, garde du sceau privé, marcha contre eux avec un petit corps de troupes et en se faisant accompagner de prédicateurs, afin d'éclairer la conscience des révoltés. Cependant, comme leur éloquence avoit peu de succès, et qu'il se sentoit trop foible pour livrer combat à une si nombreuse réunion, il essaya la voie de la négociation. Les insurgés demandèrent le rétablissement de la messe avec les anciennes cérémonies, l'exécution du statut des six articles, l'entrée du cardinal Pole au conseil, la restitution de l'eau bénite et du pain bénit, et le rétablissement de deux abbayes par comté. Cranmer, à qui l'on fit part de ces demandes, y répondit, au nom du roi, avec l'expression du dédain, et les rebelles marchèrent sur Exeter dans l'espoir de s'en emparer. Exeter se défendit, mais éprouva durant plus d'un mois toutes les horreurs de la famine; car le gouvernement, au lieu de défenseurs et de subsistances, lui envoyoit des proclamations. Le lord Gray parut enfin avec la cavalerie allemande et des arquebusiers italiens; il combattit trois fois les insurgés, trois fois les battit, prit Arundel et presque tous ses officiers, et les fit exécuter sans forme de procès. Le vicaire de Saint-Thomas fut pendu à son clocher en habit ecclésiastique, son chapelet à la ceinture.

Un nommé Ket, tanneur de profession, mais seigneur de trois manoirs, se déclara chef du mouvement qui éclata dans le Norfolkshire. Il eut bientôt vingt mille hommes sous ses ordres, et se fit ériger une espèce de trône au sommet de la colline de Moushold, près Norwich, sous un chêne qu'il nomma le chêne de la Réformation, et où il établit des cours à l'instar de celles de l'échiquier, du banc du roi et des plaids communs. Il répondit aux proclamations de Cranmer par d'autres proclamations, où il peignit les maux du peuple, et déclara ne s'être armé que pour obtenir son redressement. Il vainquit le marquis de Northampton, tua le lord Sheffield et s'empara de Norwich qu'il livra aux flammes. Le comte de Warwick marcha contre lui et parvint à le déloger de cette position. Ket, enfin, fut surpris par l'armée royale à Dussingdale; il combattit avec acharnement, mais forcé de céder au nombre, il fut fait prisonnier et pendu à Norwich. Neuf de ses compagnons le furent également aux branches de l'arbre de la Réformation, et une amnistie vint permettre à tous ceux qui n'avoient pas péri de rentrer dans leurs foyers (1549).

Les armes angloises n'étoient pas heureuses sur le continent; Henri II avoit profité de ces insurrections successives pour déclarer la guerre et pénétrer dans le Boulonois; Blaguenesse, Ambleteux, Mont-Alembert, Sallaques, se rendirent ou furent pris d'assaut, et les François mirent le siége devant Boulogne. Ces événements ébranlèrent la puissance du protecteur; on les attribuoit à son imprévoyance, et il se forma un parti pour le renverser. Ébloui de son élévation, et loin de songer à se créer des amis, Somerset ne se distinguoit que par son orgueil et sa présomption; il repoussoit avec dédain tous les avis, et se plaisoit à froisser les membres du conseil par la hauteur de ses manières et l'arrogance de ses décisions. Son immense fortune, et l'usage qu'il en faisoit, lui attirèrent la clameur publique, et l'on blâma hautement l'érection d'un palais magnifique dans le quartier du Strand. On avoit abattu, pour obtenir le terrain nécessaire à sa construction, l'église paroissiale de Sainte-Marie et trois demeures épiscopales, celles des évêques de Worcester, Landaf et Lichfield. La démolition de plusieurs chapelles et maisons religieuses lui avoit fourni une partie de ses matériaux; mais lorsque ses agents voulurent faire détruire l'église de Sainte-Marguerite, les paroissiens s'y portèrent en tumulte et chassèrent les ouvriers. Somerset fut obligé de rétracter ses ordres; il com-



Old Somerset House (Ancien palais Somerset).

manda de prendre des pierres dans une église fermée qui avoit appartenu à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ; mais la destruction du cloître mit au jour des ossements et des tombeaux; et cette action, qui passa pour un sacrilége, le rendit encore plus odieux au peuple.

Le protecteur, ayant accompagné Édouard à Hamptoncourt, avoit pris des précautions pour la sûreté de la personne royale, en ordonnant aux lords des cantons voisins et aux habitants de Londres d'envoyer des hommes armés, afin de composer la garde journalière du monarque; mais les adversaires de Somerset, à la tête desquels on remarquoit le comte de Warwick, défendirent par des circulaires d'obéir à ses commandements. Le comité d'opposition, que présidoit Warwick, s'étoit réuni à Ely-Place et se composoit du lord Saint-John, des comtes de Southampton et d'Arundel, et de cinq autres conseillers d'état. Le protecteur, averti de cette défection hardie, sentit combien il étoit important d'agir avec activité, et il conduisit le roi à Windsor durant la nuit; mais il ne prit aucune autre mesure, et tous les autres conseillers allèrent rejoindre le comité d'Ely-Place. Dans cette position, il imagina de leur écrire pour s'informer de leurs intentions; c'étoit leur reconnoître une autorité. Les lords s'aperçurent que son courage l'abandonnoit, et ne répondirent que pour exiger qu'il résignât à l'instant ses fonctions de protecteur. Somerset offrit de soumettre la discussion à l'arbitrage de quatre personnes. Il étoit trop tard, et Warwick et ses amis insistèrent pour une soumission entière et sans conditions; ils publièrent en même temps une proclamation dans laquelle ils l'accusèrent de malversation et de haute trahison. Le protecteur, abattu et sans défense, les reçut à Windsor, vit emprisonner ses gens, et fut lui-même conduit à la Tour par trois cents cavaliers, en plein jour, et avec un appareil qui annonçoit le désir de l'accabler d'humiliations.

Cette révolution de cabinet, en relevant les espérances des catholiques, effraya les réformateurs; mais le comte de Warwick montra plus de prudence et laissa beaucoup de liberté au parlement qui porta un bill de félonie contre tout rassemblement qui auroit pour objet de changer les lois fondamentales et de tuer ou d'emprisonner un membre du conseil royal. Plusieurs autres actes parlementaires, favorables au système des

évangélistes, leur rendirent la sécurité, et les esprits se trouvèrent préparés à voir juger et peut-être condamner Somerset, sans crainte pour la prospérité de la réformation.

L'accusation portée devant les chambres lui reprocha la chute des forteresses du Boulonnois par sa négligence, le défaut de paiement des troupes, son avidité et sa prodigalité personnelle, sa haine pour la noblesse dont il préparoit la destruction ou l'abaissement, et enfin la criminelle pensée de se substituer sur le trône à la personne du roi. On lui fit entendre qu'il n'échapperoit à la mort que par une confession complète, et Somerset consentit à implorer sa grace à genoux, en s'accusant lui-même de négligence, de présomption, d'incapacité, de fourberie, de rapacité. Aucune humiliation ne lui fut épargnée, et quand ses ennemis se furent suffisamment rassasiés du spectacle de sa honte, ils lui firent don de la vie, en lui enlevant toutes ses charges, ses biens meubles et personnels, et une partie de ses terres féodales, en valeurs de deux mille livres sterling de revenu annuel. On le mit ensuite en liberté, et ses adversaires reçurent, comme ils devoient s'y attendre, les récompenses que ne manquent jamais de s'allouer les vainqueurs. Warwick devint grand amiral et grand maître, le marquis de Northampton, grand chambellan; les lords Russel et Saint-John, garde du sceau privé et lord trésorier, avec les titres de comtes de Bedford et de Wiltshire.

Le nouveau chef du conseil se trouvoit dans les mêmes embarras qui avoient, en partie, perdu Somerset. Afin d'en sortir, il prit la résolution de faire la paix avec la France, et, après d'assez longues négociations, on signa de part et d'autre un traité peu favorable à l'Angleterre (1550). Boulogne fut rendu à la France qui paya quatre cent mille couronnes au lieu de cinq millions qui étoient réclamés. Les Anglois restituèrent les forteresses de Dunglass et Lauder à l'Écosse, et s'engagèrent à raser les fortifications de Roxburgh et d'Aymouth. La paix se trouva ainsi conclue entre les deux nations limitrophes, par l'intervention de celle que les mers en séparoient.

L'Angleterre ne pouvoit se passer de discussions théologiques. Il est certain que la presque totalité du clergé inférieur étoit loin d'approuver les innovations où l'avoient poussé d'ambitieux prélats; et les réformateurs s'aperçurent de la nécessité de redoubler de rigueur contre les catholiques. L'évêque de Londres Bonner se plioit avec peine aux nouveaux rites, et le conseil lui intima l'ordre de se conformer soigneusement à la liturgie angloise et de prêcher lui-même, tous les trois mois, à Saint-Paul, des sermons dont on lui donna le texte et la division. Une foule immense se rassembla pour entendre son premier sermon; mais Bonner *oublia* son premier point qui devoit démontrer que les rebelles de Devonshire, de Cornwall et de Norfolk étoient éternellement damnés et brûlés, côte à côte avec Lucifer. Dénoncé dès le lendemain, il fut déposé et emprisonné, et Ridley l'un des juges lui succéda au siége épiscopal de Londres.

La facilité avec laquelle Bonner avoit été condamné inspira le désir de faire juger Gardiner qui, depuis deux ans, étoit en prison. On l'engagea d'abord à solliciter son pardon et à signer une formule de soumission. Il s'y refusa nettement, disant qu'il vouloit un jugement légal et non pas une faveur, qu'on agissoit sans délicatesse en demandant à un prisonnier son adhésion à des points qui pouvoient intéresser sa conscience, qu'on l'accuseroit ensuite d'avoir acheté sa liberté. Conduit devant le roi, il persista dans son refus de signer les articles qu'on lui présentoit. On lui donna trois mois pour se décider; après ce délai, ramené en présence de Cranmer, il s'exprima sur la liberté de conscience et la méchanceté de ses persécuteurs avec tant d'éloquence et de vérité, que Cranmer, qui craignit de fâcheuses révélations, lui *retira la parole*, et le déclara *contumace* et déchu de son évêché. On le mit au secret à la Tour, on lui enleva tous ses livres et manuscrits, et on le priva complétement d'encre, plumes et papier.





Statue d'Édouard VI, placée dans le monastère de Grey-Friars (*le monastère des moines gris*); et vue d'une partie de ce cloître.

Deux autres évêques, ceux de Worcester et de Chichester, furent alors accusés de n'être pas parfaitement orthodoxes. On les jugea comme on avoit fait de Bonner et de Gardiner, et tous deux, privés de leurs évêchés, gardèrent prison jusqu'à ce que, sous un autre règne, d'autres opinions prévalussent. Mais il existoit une personne opposante qui par sa position valoit à elle seule presque tout le corps des réformés; c'étoit la princesse Marie, l'héritière du trône advenant la mort d'Édouard, la fille de Catherine d'Aragon et de Henri VIII. Elle avoit conservé dans sa chapelle l'usage de faire dire la messe, selon le rit des catholiques. Le conseil lui fit signifier les statuts et la pria de se laisser instruire convenablement. Elle répondit qu'il n'étoit pas dans son intention de lire des livres protestants, et qu'elle prioit Dieu d'éloigner d'elle ce calice; mais en même temps elle sollicita l'intervention de l'empereur son cousin. Le conseil crut devoir être indulgent par politique, et ferma les yeux sur les cérémonies de sa chapelle. Cependant le petit roi qui avançoit en âge et croissoit en science, bien convaincu de son infaillibilité en matières religieuses, héritage naturel et irrécusable de son père, déclara que sa tendresse pour sa sœur et son devoir envers Dieu, ne lui permettoient pas de tolérer un tel désordre; en conséquence, il la força d'écouter des docteurs de son propre choix, il l'endoctrina lui-même, et, repoussant toutes ses plaintes, il finit par la tenir dans une captivité absolue, sous prétexte de ne laisser approcher d'elle aucune ame gangrenée. On emprisonna ses chapelains, et on l'eût traitée avec encore plus de sévérité, si l'on n'eût redouté la guerre dont l'empereur fit enfin la menace sérieuse. Le théologien inné ne cessa ses poursuites qu'avec douleur, et se vengea sur des mécréants qui n'avoient ni flottes, ni armées pour appuyer les principes de leur foi.

Les hérésies antiréformistes de toute nature furent donc recherchées et punies en Angleterre avec la rigueur dont usoit l'inquisition d'Espagne envers les judaïsants, les luthériens et les anglicans. La carrière avoit été ouverte par Henri VIII à la lutte des opi-

nions théologiques, et il n'étoit pas de folie, pas d'absurdité qui ne trouvât un prédicateur et des adhérents. Le digne fils du défenseur de la foi se hâta de créer des commissions chargées de scruter les consciences, et de livrer au bras séculier les membres infectés du corps social. Les prélats Cranmer, Latimer, Lyell, Cook, Smith, formèrent la première de ces commissions et envoyèrent au bûcher le prêtre Champneis, qui prétendoit que la grace ne pouvoit se perdre; après lui les unitaires Asthon, diacre, Thumb, boucher, et Putton, tanneur, périrent dans les flammes dont eux-mêmes, par un excès de cruauté, furent forcés d'apporter les aliments au lieu du supplice. Une femme nommée Jeanne Bocher suivit bientôt ces malheureux ainsi que la pauvre Anne Askew, colporteuse de livres, qui cependant avoit rendu les plus grands services à la réforme, avant qu'elle fût devenue dominante et persécutrice. L'un prétendoit que le corps du Christ n'étoit point charnel; l'autre que le pain seul ne représentoit pas le sang. Quand il fallut qu'Édouard signât l'ordre d'exécution de Jeanne Bocher, il se prit à pleurer et, de même que Néron, il se plaignit de savoir écrire. Il montra moins de sensibilité en dévouant au bûcher le chirurgien hollandois Van Parris; on avoit proposé à cet homme d'abjurer, mais il ignoroit la langue angloise, et il avoit gardé le silence durant tout son interrogatoire; on en conclut que c'étoit un hérétique obstiné, et il fut brûlé (1551).

Tandis que le jeune roi signaloit son orthodoxie en versant à plaisir le sang des hérétiques, Warwick et Somerset recommençoient les querelles qui avoient troublé toute la cour. Le duc étoit rentré au conseil privé; Édouard son neveu l'avoit nommé l'un des lords de sa chambre et lui avoit restitué ses propriétés; l'une de ses filles avoit épousé le lord Lisle, fils aîné du comte; mais Somerset aspiroit encore à la charge de protecteur, et pour recouvrer son ancienne influence, il alla jusqu'à faire insinuer à Édouard que le mariage de ce jeune roi avec Anne Seymour, sa troisième fille, ne seroit pas un acte inconvenant. Le conseil, informé de cette intrigue, la rompit en sollicitant pour Édouard la main d'Élisabeth, fille de Henri II. Ce fut le comte de Northampton que l'on chargea de cette mission. L'ambassade se composa des plus grands seigneurs d'Angletere, et entre autres des fils aînés de Somerset et de Warwick. Les négociateurs réussirent dans leur demande, et le mariage fut décidé au milieu des fêtes qu'on leur donna en France. Somerset s'imagina que Warwick avoit été le moteur d'un traité si contraire à ses espérances; il se composa une garde personnelle, en apparence pour sa sûreté, mais en réalité dans l'intention de saisir quelque occasion de soulever la Cité, et de se défaire de son rival; mais Warwick instruit des entreprises qu'il méditoit, prenoit ses précautions pour les faire avorter; il se fit donner le titre de duc de Northumberland, éteint par la proscription des Percy et le gouvernement des marches d'Écosse, ce qui lui permettoit d'avoir à ses ordres des bataillons armés; et afin d'accroître le dévouement de ses amis, il obtint du roi le titre de duc de Suffolk pour le marquis de Dorset, de marquis de Winchester pour le comte de Wiltshire, de baron de Cardiff et comte de Pembroke pour sir William Herbert, et il fit créer chevaliers Sidney, Cecil, Cheek et Nevil. Parvenu à ce degré de puissance, Northumberland résolut d'achever la perte de son antagoniste et prépara contre lui un acte d'accusation. Somerset en eut avis; il pouvoit encore agir, et l'on ne sait qui l'eût emporté dans la lutte; mais son indécision ordinaire ne le lui permit pas; il perdit tout un jour et une nuit en consultations et en démarches inutiles; et, comme le lendemain il se rendoit à Westminter avec le lord Gray, l'un de ses amis, il fut arrêté ainsi que le lord. On conduisoit en ce moment à la Tour sir Thomas Holcroft, sir Thomas Arundel, sir Michel Stanhope, sir Miles Partridge, le lord Paget, le lord Dacres et d'autres personnes.

Le jeune roi se fût sans doute affligé de

l'arrestation de son oncle, s'il eût pu s'en occuper; mais on parvint à le distraire, en permettant à la reine douairière d'Écosse qui, de France retournoit à Édimbourg, de traverser l'Angleterre et de venir à Londres. Les fêtes, les cérémonies, les banquets se succédèrent, et le procès de Somerset commença.

L'acte d'accusation portoit que le duc avoit conspiré la déposition du roi et la mort de Warwick; le lord Gray devoit lever des troupes dans le nord; le lord Paget inviter Northumberland et ses principaux affidés à un dîner dans sa maison, et le dnc de Somerset se poster sur leur route avec cent hommes de cavalerie pour les arrêter, ou les tuer, s'ils se défendoient. On devoit ensuite soulever la Cité et disperser les gens d'armes de la garde.

Le duc se défendit avec assez d'adresse sur la réunion des troupes et le repas projeté chez Paget, mais il avoua qu'il avoit eu l'intention d'assassiner les lords; toutefois ce n'étoit qu'une pensée qu'il avoit aussitôt repoussée que conçue. Acquitté sous le rapport de la trahison, il fut déclaré coupable du projet de s'emparer de la personne du comte de Warwick et de l'emprisonner, délit assimilé à celui de félonie par un statut d'Édouard V. On lui prononça sa sentence, et le malheureux prince, se jetant à genoux, demanda pardon à Northumberland et le supplia de solliciter la miséricorde du roi en sa faveur. Le peuple, qui aimoit Somerset, ayant vu le porte-hache de la Tour se retirer lorsque l'acquittemunt sur le fait de trahison avoit été prononcé, s'imagina que le jugement lui étoit entièrement favorable et fit entendre de vives acclamations qui se changèrent en gémissements peu d'instants après.

Le souvenir de Seymour vint l'accabler dans son cachot; il s'étoit montré inexorable pour un frère; Warwick seroit-il plus humain, pour un homme qui n'avoit aucun droit à réclamer son indulgence? Il n'eut pas même la consolation de savoir si le roi plaignoit son triste sort. On interdit à ses amis tout accès auprès du trône, toutes les personnes qui parvenoient à Édouard étoient chargées d'aggraver la culpabilité de Sommerset, et le monarque le crut le plus criminel des hommes. Après six semaines d'une lente agonie, l'ordre de son exécution fut signé, et on le conduisit à l'échafaud dressé à Tower-Hill. Un peuple immense garnissoit l'esplanade et conservoit l'espérance que sa grace lui seroit accordée. Le duc prononça un discours touchant; il se fit un grand mouvement dans la foule; les officiers s'avancèrent pour rétablir l'ordre, et sir Anthony Brown ayant paru à cheval, quelques personnes qui crurent qu'il apportoit la rémission de la peine, se mirent à crier : Grace! Grace! Le malheureux Somerset se rattacha un moment à cette lueur d'espoir, mais il fallut retomber dans l'horrible réalité. Après quelques minutes d'une souffrance qu'on ne sauroit dire, il reprit son discours avec calme, déplora ses fautes et annonça qu'il mouroit dans la foi du Christ. Le bourreau fit alors son office, et l'on vit un grand nombre d'amis de l'infortuné duc venir tremper des mouchoirs dans son sang. Vane, Stanhope, Patridges, Arundel, furent condamnés et exécutés après lui. Paget perdit ses emplois et ses dignités et paya une amende considérable. Le lord Gray fut acquitté (1552).

Le lendemain de l'exécution, le parlement s'assembla. Il fut question des pauvres dans cette séance; un bill autorisa les marguilliers à établir et à percevoir des contributions de charité, et l'évêque à procéder contre les paroissiens qui refuseroient de payer leur cote dans la répartition de la somme imposée. Il fut enjoint aux évêques de poursuivre les personnes qui ne sanctifieroient pas le dimanche et les fêtes selon le nouveau rite, et les magistrats reçurent ordre de les punir sévèrement. Les chambres adoptèrent ensuite un bill qui assimiloit à la trahison toute diffamation contre la personne du roi ou de ses héritiers, lorsque l'injure portoit sur l'hérésie, le schisme, la tyrannie, l'usurpation, et qu'elle étoit exprimée par

écrit ou impression, ou traduite par peinture, gravure ou sculpture.

Quelque disposée que se trouvât cette chambre à obéir aux injonctions de Northumberland, il ne la jugea pas encore assez soumise. En conséquence, le parlement fut dissous, et l'on en convoqua un autre, pour la formation duquel on engagea le roi à écrire aux tenanciers royaux une circulaire qui leur ordonnoit de nommer les personnes éclairées et sages qui leur seroient désignées par les membres du conseil privé. Cet empiétement sur les droits de la nation ne rencontra aucune opposition, et le nouveau parlement se trouva composé des créatures de Northumberland : il s'en servit pour obtenir d'énormes subsides, sous prétexte de payer les dettes d'Édouard VI, et la dissolution de l'évêché de Durham, dont il convoitoit les vastes domaines, qui accrurent en effet sa fortune d'une manière scandaleuse. Ce favori étoit à la fois le plus puissant et le plus riche des sujets du roi. A toutes les places qu'il réunissoit déjà, il joignit l'intendance des manoirs royaux dans les cinq comtés du nord, des propriétés immenses dans les comtés de Somerset, de Worcester et de Warwick, les châteaux de Tinmouth et d'Alnwich dans le Northumberland, celui de Bernard dans le diocèse de Durham, et le palais même de Durham dans le Strand, dont il avoit dépossédé le sage prélat Tunstall. Mais cette situation si brillante étoit tout-à-fait précaire. La santé du roi paroissoit chancelante, et le ministre ne pouvoit s'attendre à la protection de la princesse Marie, trop attachée à l'Église romaine pour ne pas repousser de ses conseils les partisans de la nouvelle doctrine, si elle parvenoit incessamment au trône, comme tout sembloit le présager. Northumberland jugea donc prudent de s'allier par ses enfans à de puissantes familles, et il projeta pour eux divers mariages, dont l'un plaçoit son quatrième fils, Guilford Dudley, dans la famille royale elle-même, en lui donnant la main de lady Jeanne Gray, petite-fille de la princesse Marie, sœur de Henri VIII, et fille de la duchesse de Suffolk. Lorsque cet hymen eut été accompli, l'ambition de Northumberland ne connut plus de bornes, et il médita de placer la couronne sur la tête de son fils, advenant la mort d'Édouard, et à l'exclusion des deux filles de Henri VIII, Élisabeth et Marie. Les arrêts qui les déclaroient illégitimes n'avoient jamais été rapportés, et la couronne revenoit de droit à Marguerite, reine d'Écosse, ou à Marie, reine de France. La première avoit été volontairement omise dans le testament de Henri VIII; restoit donc le représentant de la seconde, Françoise de Suffolk, qui n'hésitoit pas à céder ses droits à sa fille Jeanne. Les souffrances du roi s'accroissoient chaque jour, et, avec elles, l'esprit de fanatisme qui se rattachoit à l'opinion de son infaillibilité. Northumberland toucha cette corde sensible; il peignit à Édouard le bonheur infini que ce jeune monarque s'étoit préparé dans l'autre monde et le bienfait immense dont il avoit doté ses sujets en extirpant l'idolâtrie. Mais qu'auroit-il à répondre à Dieu, s'il permettoit, par une foiblesse impardonnable, que cet édifice fût renversé à sa mort par une femme qui fermoit les yeux à la lumière, et qui n'ometteroit rien pour replonger les ames dans les ténèbres? Lorsqu'il put croire que ces suggestions avoient de l'influence sur l'esprit d'Édouard, il se hasarda à lui faire part du plan qu'il avoit conçu, et il s'y prit avec tant d'adresse, que le prince théologien ne vit plus qu'un devoir à remplir dans une mesure qui satisfaisoit aux intérêts de la religion, quoiqu'elle blessât les droits de ses deux sœurs. En conséquence, le roi écrivit lui-même un testament qu'il signa sur toutes les marges, changea de sa main l'ordre de succession à la couronne, et manda le président des plaids communs, sir Édouard Montague, le chancelier des augmentations, l'avocat et le procureur-général, et l'un des juges, auxquels il remit cet acte, en leur intimant l'ordre de le régulariser d'après toutes les formes voulues; il refusa d'écouter aucune de leurs objections.

Montague et ses collègues se présentèrent

devant le conseil, et déclarèrent que l'acte que l'on exigeoit d'eux les exposeroit à la pénalité de la haute trahison dans un cas très-probable; mais Northumberland les menaça, leur dit que leur refus, en faisoit actuellement des traîtres, et leur ordonna de paroître lendemain devant le roi. Édouard leur parla avec une grande sévérité; en vain objectèrent-ils qu'un statut ne pouvoit être changé que par un statut; le roi répondit qu'il sauroit faire valider son acte par le prochain parlement, et ils finirent par céder à sa volonté, en le suppliant de leur accorder, sous le grand-sceau, des lettres de grâce qui les justifiassent dans tous les cas. Édouard y consentit.

Un acte signé des conseillers du roi et par lequel ils s'engageoient à faire observer les articles relatifs à la succession qu'Édouard avoit arrêtée dans sagesse, fut porté à la chancellerie, et légalisé par l'apposition du grand-sceau (5 juin 1553), acte de soumission blâmé par le plus grand nombre de ceux qui le signèrent, et qui devint, par la suite, l'arrêt de mort ou de proscription de plusieurs d'entre eux.

Il falloit se hâter. La maladie du roi ne laissoit plus d'espoir de guérison. Il étoit à craindre que les partisans de la princesse Marie ne fussent avertis de ce qui se passoit, et qu'ils ne préparassent des moyens de résistance. On envoya, aussi secrètement qu'on le put, de la poudre, des munitions et des gens d'armes à la Tour, et l'on en changea le constable. Les fils de Northumberland levèrent des corps de cavalerie; et comme on jugeoit à propos de s'emparer de la personne de Marie, une lettre du roi lui fut envoyée pour l'engager à revenir immédiatement à la cour; mais elle reçut un avis mystérieux, et, au lieu d'obéir, elle se rendit à Kenninghall, dans le comté de Norfolk. Il est probable qu'elle dut le trône à cette rapide détermination (30 juin 1553).

Les médecins déclarèrent que leur art étoit impuissant, et que le roi n'avoit plus que quelques jours à vivre. Le conseil les congédia, et confia cette santé précieuse au charlatanisme d'une femme empirique qui s'étoit vantée de guérir Édouard en moins de huit jours; mais à peine eut-il pris ses remèdes, que la respiration s'embarrassa, que les jambes s'enflèrent et que le visage, devenu livide, porta les symptômes d'une dissolution prochaine. On fit courir le bruit de sa mort, que le conseil crut devoir démentir par une lettre aux ambassadeurs étrangers; mais l'heure étoit venue, et le fils de Henri VIII expira le 6 juillet, vers le soir, il entroit dans sa seizième année.

Le règne de ce monarque mineur n'est que celui d'un petit nombre de conseillers, et il seroit sans doute injuste d'attribuer à sa mémoire les fautes qu'ils commirent, les erreurs dans lesquelles ils jetèrent sa jeune âme. Quelque éloge que ses flatteurs aient fait de sa capacité, de la netteté de son jugement, de la profondeur surnaturelle de ses pensées, c'est à Cranmer, à Somerset, à Warwick qu'il convient de rapporter les solutions que reçurent les grands événements de l'époque et la tendance des esprits vers les théories religieuses. On doit même douter que le fanatisme dont toutes ses actions sont si fortement empreintes, eût conservé le caractère sanguinaire qui les distingue si douloureusement, dans le cas où, parvenu à la virilité, il eût gouverné, il eût absous ou condamné selon ses propres vues et ses convictions. Il faut le penser pour l'honneur de l'humanité.



MARIE.



Le conseil étoit assemblé lorsque le roi rendit le dernier soupir ; il ne se sépara qu'après minuit, et prit la résolution de cacher la mort d'Édouard, autant qu'il seroit nécessaire pour assurer l'accomplissement de ses projets. On doubla les gardes du palais ; toute communication entre la chambre du roi et les autres appartements fut interdite. Lord Clinton, grand-amiral et l'une des créatures de Northumberland, prit possession de la Tour, des arsenaux, du trésor, et des prisonniers d'état. Les trois jours suivants furent employés à communiquer au lord maire, à douze des principaux citoyens de Londres et aux officiers de la garde, les volontés d'Édouard mourant, en leur recommandant le silence. Enfin, lorsque tout fut préparé, Northumberland, accompagné des membres du conseil et d'une partie de ceux de la chambre des pairs, se rendit à Sion House, où se trouvoit alors lady Jeanne Gray, afin de lui annoncer son avénement au trône. Lady Jeanne ignoroit entièrement les projets de Northumberland ; elle aimoit la paix de la campagne et, depuis qu[illegible], elle résidoit à Chelsea ; mais un ordre du conseil l'avoit rappelée à Londres, et elle y étoit revenue sans soupçonner les motifs qui rendoient sa présence nécessaire.

Jeanne s'étonna d'abord des respects inaccoutumés que lui rendoient le duc son beau-père et les lords qui l'accompagnoient ; mais la duchesse de Northumberland étant entrée dans l'appartement avec la duchesse de Suffolk et la marquise de Northampton, le président du conseil prit la parole et lui annonça que le roi son cousin, avant d'expirer, avoit ordonné à son conseil de la proclamer reine légitime d'Angleterre, à l'exclusion de Marie et d'Élisabeth. Les lords fléchirent alors le genou, déclarèrent qu'ils la reconnoissoient pour souveraine, et jurèrent de la défendre au péril de leurs jours. A cette communication inattendue, Jeanne pâlit, trembla, poussa des cris inarticulés et perdit connoissance. On lui porta de prompts secours, et dès qu'elle eut repris l'usage de ses sens, elle déclara que l'offre d'un trône n'avoit rien de séduisant à ses yeux. Les prières de son beau-père et de son époux vainquirent son irrésolution, et elle consentit à leur sacrifier ses répugnances, et peut-être, hélas ! ses pressentiments.

Cette jeune reine avoit à peine seize ans. Élevée avec le roi, elle avoit partagé les études comme les amusements du monarque ; elle possédoit le grec et le latin, et s'étoit surtout adonnée à la lecture et à la discussion de l'Écriture sainte et des nouveaux commentateurs. Ses traits étoient agréables, ses grâces ravissantes et son caractère d'une



Ruines du château de Broadgate, comté de Leicester, lieu de naissance de Jeanne Gray.

exquise douceur. Ses détracteurs lui reprochent un trop grand amour de la parure, défaut bien pardonnable à une jeune et jolie princesse, mais dont on lui fit un crime, ne pouvant lui trouver d'autre imperfection. Selon l'usage, la nouvelle reine fut conduite à la Tour, résidence des souverains durant les préparatifs de leur couronnement. Tous les conseillers l'y suivirent. La mort d'Édouard et l'avénement de Jeanne furent annoncés par les hérauts, qui lurent au peuple une proclamation où les motifs de ce coup d'état étoient expliqués. Le peuple les écouta en silence; nulle acclamation ne se fit entendre, et les prédicateurs épuisèrent en vain leur éloquence dans les églises. On



Vue de la chapelle de Jeanne Gray et de la tour qu'elle habitoit.

avoit été trop accoutumé à considérer Marie comme l'héritière présomptive de la couronne pour passer ainsi, sans transition, à un autre ordre d'idées.

Un messager de Marie apporta, le lendemain, une lettre de cette princesse dans laquelle elle prenoit le ton d'une souveraine, demandoit par quel motif on ne lui annonçoit pas officiellement la mort de son frère, et ordonnoit de proclamer sans délai son avénement, si l'on vouloit mériter le pardon qu'elle étoit disposée à accorder. Le style de cette lettre devoit ouvrir les yeux de Northumberland, et lui prouver que Marie n'étoit pas une femme isolée et sans défenseurs; mais il avoit à sa disposition le trésor, les gardes royaux, vingt vaisseaux armés sur la Tamise, un corps de troupes prêt à marcher dans l'île de Wight, et l'exercice de l'autorité royale. Il répondit à la princesse qu'il l'engageoit à renoncer à d'inutiles prétentions, et à se soumettre de bonne grâce à sa légitime souveraine; sa lettre fut signée de l'archevêque Cranmer, du chancelier et de vingt et un conseillers.

Mais déjà les habitants de la province de Suffolk reconnoissoient pour reine lady Marie. De toutes parts circuloient des bruits qui indignoient le peuple contre Northumberland. On prétendoit qu'il ne faisoit qu'achever actuellement l'exécution d'un projet dès long-temps conçu; que c'étoit lui qui avoit irrité Somerset contre Seymour, et Édouard contre Somerset, afin que le jeune monarque se trouvât privé de ses protecteurs naturels; que le poison l'en avoit alors délivré, et qu'à son tour peut-être lady Jeanne seroit forcée par un crime de céder le trône à son beau-père. Ces horribles calomnies prirent rapidement de la consistance et un orage de haine vint s'accumuler sur la tête de Northumberland. Les comtes de Bath et de Sussex rejoignirent lady Marie avec leurs vassaux et tenanciers; une foule de gentilshommes les imitèrent, et le duc reconnut le danger, sans savoir comment s'en garantir. N'osant quitter la capitale, où sa présence contenoit les mécontents, il donna le commandement des troupes au duc de Suffolk; mais l'inexpérience de ce seigneur effraya les membres du conseil; et Jeanne, s'exagérant le danger auquel son père seroit exposé, joignit sa voix à la leur et parvint à inspirer à Northumberland la détermination de se mettre lui-même à la tête de l'armée; il partit, et, comme il traversoit la ville, en présence d'une foule nombreuse, il dit au lord Gates qui l'accompagnoit : « Voilà bien des spectateurs, mais pas un » qui s'écrie: Dieu vous soit en aide! » Toutefois les prédicateurs exhortoient le peuple dans toutes les églises à repousser les agressions papistes de l'idolâtre Marie.

De Kenninghall Marie s'étoit rendue au château de Framlingham et bientôt elle eut sous ses bannières le comte d'Essex, le lord Thomas Howard, les familles de Jerningham, de Hastings, de Redingfield, de Sulyard, de Peckam et plus de dix mille hommes des comtés d'Oxford, Middlesex, Buckingham et Berks. Ceux qui ne pouvoient venir en personne envoyoient de l'argent, et des subsistances, et une escadre de six vaisseaux du port de Yarmouth reconnut l'autorité de la reine Marie; on en tira des munitions et des armes, et bientôt elle eut trente mille hommes à sa disposition. Northumberland n'en comptoit pas plus de dix mille sous ses ordres; mais c'étoient des troupes régulières et aguerries, et il est probable que s'il eût hardiment attaqué son ennemie, il l'eût forcée à chercher un asile à la cour d'Espagne; mais la résolution lui manqua; il sut que le conseil de Marie l'avoit déclaré rebelle; il craignit qu'on ne coupât ses communications avec la capitale et il ordonna un mouvement de retraite. C'en fut assez pour jeter le découragement dans ses troupes, et la désertion les réduisit, en peu de jours, à n'être plus qu'une sorte de garde d'honneur.

Les mesures que prenoit le conseil rassemblé dans la Tour ne remédioient nullement à la situation présente, et l'on ne proposoit que des expédients tardifs, tels que celui de faire venir un corps de mercenaires levé en Picardie. L'un des lords conseillers enga-

gea ses collègues à se rendre à l'armée, en y appelant leurs vassaux et leurs adhérents; c'étoit un moyen de recouvrer la liberté; Suffolk n'en prit point d'ombrage et les laissa sortir. Le lord trésorier, le garde du sceau privé, sir Thomas Cheney, sir John Mason, les comtes de Shrewsbury, de Pembroke et d'Arundel, en quittant la forteresse, se donnèrent rendez-vous au château de Baynard, qui appartenoit à Pembroke. Le lord-maire, en secret averti, le garde des archives, plusieurs aldermen s'y rendirent de leur côté, et Arundel ouvrit la conférence par un discours véhément contre l'ambition de Northumberland, son injustice et sa cruauté. C'étoit lui dont la coupable adresse les avoit entraînés dans un piége, et il ne leur restoit pour expier leur faute qu'à reporter promptement leur allégeance à la fille aînée de Henri VIII, « et si les arguments de milord Arundel ne suffisent pas pour vous persuader, s'écria le comte de Pembroke, voici mon épée, elle rendra sa couronne à Marie, ou je périrai pour la défendre. » L'approbation unanime, les cris « longue vie à la reine Marie » retentirent dans la salle; et tous ensemble, le lord à la tête, sortirent du château pour proclamer leur souveraine. Le peuple les encouragea de ses acclamations et ils ne manquèrent pas de faire une distribution de bière, de vin et d'argent. On illumina dans toutes les rues, et l'on chanta un *te Deum* dans la cathédrale.

Le lord Paget et le comte d'Arundel allèrent porter à Marie la nouvelle de cette révolution. Le comte de Pembroke se chargea de prendre possession de la Tour, que Suffolk lui remit sans résistance, et la délaissée lady Jeanne revint à Sion-House qu'elle n'avoit quitté que depuis neuf jours, neuf jours de douleurs et d'effroi. De ce moment, tous les lords, sans distinction de parti, regardant la question comme décidée, se réunirent pour ordonner à Northumberland de mettre bas les armes. Le messager le trouva sur la place du marché, où, les yeux remplis de larmes et le désespoir dans le cœur, il proclamoit lui-même lady Marie. Cette honteuse démarche lui fut inutile; le lendemain, le comte de Pembroke l'arrêta et le conduisit à la Tour, ainsi que plusieurs autres personnes, sous l'accusation de haute trahison.

Durant le court règne de lady Jeanne Gray ou plutôt durant l'interrègne, Northumberland avoit jugé à propos d'inviter lady Élisabeth à renoncer à tout droit de succession, en lui offrant des domaines considérables et une forte somme d'argent. Élisabeth répondit qu'elle ne se connoissoit aucun droit, tant que sa sœur existeroit; elle feignit une indisposition pour n'être pas obligée à se prononcer, et garda son appartement; mais quand elle vit que le parti de Marie triomphoit, elle rassembla cent cinquante chevaux et courut offrir ce secours au vainqueur. Marie la reçut avec amitié et toutes deux entrèrent à Londres en triomphe, au milieu des corps de métiers qui avoient déployé tout l'appareil des grandes solennités. On les conduisit à la Tour en cérémonie, et les premiers objets qui se présentèrent à leurs yeux furent les prisonniers d'état, détenus par les ordres d'Édouard, le duc de Norfolk, la duchesse de Somerset, Courtney, fils du marquis d'Exeter, et l'evêque destitué Gardiner. Ces infortunés se jetèrent aux pieds de la reine, qui les releva, les embrassa et leur rendit sur-le-champ la liberté. Courtney fut nommé peu de temps après comte de Devonshire; Gardiner devint garde des sceaux, puis chancelier et premier ministre; Tunstall entra dans le conseil royal ainsi que les principaux seigneurs qui s'étoient attachés à la fortune de la reine, et les lords qui l'avoient proclamée dans la capitale.

Les premières mesures de Marie furent calculées pour lui rattacher les esprits douteux de la population. Elle rendit aux espèces leur véritable titre et fit frapper de nouvelles pièces d'or et d'argent, en grevant le trésor seul des frais de fabrication et de la perte sur la valeur des monnoies; elle remit au peuple un des subsides accordés par le

dernier parlement; et, sous prétexte de favoriser l'industrie et le commerce, elle invita les personnes qui composoient sa cour à reprendre dans leurs habillements le luxe d'étoffes, de dorures et de bijoux qui jadis rendoit l'entourage des rois si somptueux et si brillant. Elle-même se vêtit, avec une grande magnificence, en soie de couleur et en robes à la françoise, ce qui effraya le rigorisme des réformateurs et leur apprit que leur règne étoit passé. Ce fut Gardiner, en effet, qui officia dans la solennité du couronnement, avec tout l'éclat des cérémonies commandées par l'ancien rite; et il fut aisé de présager le prompt rétablissement du catholicisme.

Marie consulta l'ambassadeur de l'empereur sur les questions les plus importantes à résoudre dans sa position. Cet ambassadeur, homme adroit et habile, possédoit toute la confiance de son souverain, et les réponses qu'il fit parurent avoir été dictées d'avance par le cabinet de Madrid; il s'agissoit d'abord de la punition des personnes qui avoient conspiré pour la priver du trône, en dictant au roi défunt son testament. Simon de Renard fit entendre que l'intérêt de tous les souverains exigeoit une prompte vengeance sur les chefs, mais qu'ensuite un pardon complet et de propre mouvement devoit rassurer la tourbe des gens entraînés. Marie, qui possédoit dans les veines assez de sang de Henri VIII pour n'être pas très-accessible à la pitié, ordonna sur-le-champ la mise en jugement de Northumberland, de son fils aîné le comte de Warwick, de sir Andrew Dudley son frère, du marquis de Northampton, de John et Henri Gates, et de Thomas Palmer. On s'étonna de ne voir dans cette liste ni lady Jeanne Gray ni Guilford Dudley son époux; mais Marie n'osa, dans le premier moment, dévouer à la mort une très-jeune femme, qui n'avoit été que l'instrument passif de l'ambition de son beau-père et que le peuple aimoit et admiroit; on attribua la prudente résolution de la reine à la bonté miséricordieuse de son cœur.

Les pairs furent présidés par le duc de Norfolk, nommé grand sénéchal à l'occasion du procès. Northumberland déclara qu'il n'avoit agi que par la volonté du feu roi, et les ordres du conseil garantis pas l'apposition du grand sceau; y avoit-il d'ailleurs de l'équité à ce qu'il fût jugé par ses conseillers et ses complices? On répondit à ces objections que la volonté du roi n'avoit pu seule changer ce que des statuts légaux avoient établi; que le conseil et le grand sceau dont il parloit étoient sans autorité aucune, comme provenant d'une usurpatrice, et que les lords qui le jugeoient possédoient toute capacité aux yeux de la loi, tant qu'ils n'étoient atteints par aucun acte d'accusation ou de condamnation. Le duc, se voyant jugé d'avance, ne songea plus à se défendre, mais à solliciter la clémence de la reine, sinon pour lui, du moins pour sa famille, pour ses enfants qui n'avoient pu que lui obéir, et il demanda comme faveur que sa peine fût commuée en décapitation. On tenta quelques démarches pour le sauver. Marie répondit que si elle lui donnoit la vie, il n'y auroit désormais aucune sûreté pour elle et pour l'état, mais elle accorda l'adoucissement qu'il demandoit. Sir John Gates et sir Thomas Palmer furent condamnés à mort en même temps que le duc, et exécutés avec lui. Les historiens catholiques rapportent que Northumberland, sur l'échafaud, fit une profession de foi toute favorable à l'ancienne religion, blâmant la nouvelle et invitant ses concitoyens à retourner au culte catholique, duquel il avoit par malheur contribué à les séparer. Les écrivains protestans prétendent de leur côté que cette profession de foi n'avoit été amenée que par une trompeuse promesse de grace, nouvelle angoisse ajoutée par une reine fanatique à un supplice déjà si complet.

La seconde question soumise par Marie à l'empereur ou plutôt à son représentant Renard fut relative à un mariage qu'elle se proposoit de contracter. Plusieurs princes étrangers et deux grands seigneurs anglois étoient présentés à son choix par ses conseils. D'une part le roi de Danemark, le prince

des Asturies, l'infant de Portugal, le prince de Piémont et le fils du roi des Romains; de l'autre le cardinal de la Pole et le jeune Courtney délivré des prisons par la reine. Ce dernier avoit fait quelque impression sur son cœur; il possédoit une belle figure, étoit allié à la couronne et paroissoit fort aimé du peuple, qui avoit compati à son injuste détention; mais Courtney s'étoit laissé séduire par les charmes d'Élisabeth, et dès que la reine s'en aperçut, elle l'éloigna de sa cour comme un homme immoral, impie et tout-à-fait indigne de ses bontés. Le cardinal de la Pole jouissoit d'une haute réputation de vertu et de talent; le sacré collége avoit une fois jeté les yeux sur lui pour la tiare; il avoit souffert de longues persécutions à cause de son attachement à la communion romaine et c'eût été pour Marie un puissant appui dans son projet de rétablir en Angleterre la religion catholique; mais ces considérations cédèrent à celles de l'âge et des infirmités du cardinal. L'ambassadeur de l'empereur n'omit alors aucune intrigue pour engager la reine à se décider en faveur de Philippe, l'infant d'Espagne; il y parvint, et Marie se prononça pour cette alliance; cependant ses conseils, Gardiner, Norfolk, Arundel et Paget lui firent remarquer qu'une dispense du pape, dont l'autorité n'étoit pas reconnue en Angleterre, lui seroit absolument nécessaire, et qu'on ne pouvoit encore la demander ouvertement, sans risquer de s'aliéner la nation fortement prévenue contre la cour de Rome. Il fallut donc mettre à d'autres temps l'exécution de ce projet.

Le troisième point et le plus important étoit le rétablissement complet du culte catholique en Angleterre. L'ambassadeur espagnol ne put que lui conseiller de procéder avec modération et pas à pas: en conséquence les funérailles d'Édouard VI se pratiquèrent à Westminster suivant le rite nouvellement établi, tandis que dans la chapelle de la cour on chanta une grand'messe, où la reine assista entourée de ses courtisans. Fort ignorante et aussi incapable de discuter les dogmes d'une religion qu'Édouard et Jeanne Gray s'y étoient montrés habiles, elle se fondoit simplement sur le principe que, dans sa propre maison, elle avoit le droit d'adorer Dieu dans la forme qui lui sembloit bonne. Son caractère aigre et opiniâtre, encore irrité par ses longues infortunes, par le souvenir de celles de sa mère, par le dédain dont on l'avoit abreuvée lorsque Henri VIII la repoussoit, ne cachoit qu'imparfaitement l'antipathie qu'elle éprouvoit pour les réformés, et ne dissimuloit pas la joie qu'elle ressentoit lorsque ses dévots exemples étoient imités par les personnes qui l'approchoient. Le clergé catholique, certain d'être protégé par elle, ne craignit plus de désobéir aux statuts. Gardiner, Tunstall, Bonner, Leath et Day furent réinstallés dans les évêchés dont ils avoient été dépossédés. Quelques prédications fanatiques des deux partis, quelques émeutes dans les églises, servirent de prétexte à la reine pour imposer silence à tous les prédicateurs qui ne seroient pas munis d'une autorisation particulière. Elle défendit à tous de se servir des termes injurieux d'hérétiques ou de papistes; mais ces derniers eurent seuls la permission d'instruire le peuple du haut de la chaire.

L'archevêque Cranmer alors placé dans la position la plus difficile n'avoit pas été emprisonné, mais il avoit reçu l'ordre de ne pas sortir de son palais de Lambeth. Souvent sous Henri VIII, il avoit rendu de bons offices à lady Marie que le roi détestoit, et il avoit adouci les mesures violentes dont le monarque vouloit la frapper. Ce devoit être un titre à la reconnoissance de la reine; mais Cranmer avoit pris une grande part à la dissolution du mariage de Catherine d'Aragon et ce que Marie avoit pardonné à Gardiner, aussi coupable certainement que le primat, élevoit dans son cœur une haine implacable contre l'archevêque. Cranmer apprit un jour qu'une messe catholique avoit été célébrée dans son église de Canterbury et que le bruit couroit qu'il avoit lui-même consenti à officier en latin devant Marie. L'imprudent prélat repoussa cette accusation par un mandement, où, traitant la messe de strata-

gème du père des mensonges, il déclaroit qu'il vouloit lui-même, avec la permission de la reine, apprendre à sa grace tout ce que la messe contenoit de blasphèmes horribles, tandis que la doctrine et le rituel discutés sous Henri VIII et définitivement adoptés sous Édouard, étoient les mêmes que ceux de la primitive Église. Le conseil manda Cranmer et, après de grands débats, le condamna à garder prison dans la Tour, comme coupable de trahison envers lady Marie, pour avoir embrassé la cause de lady Jeanne, crime qui emportoit la peine de mort, et pour avoir publié des écrits séditieux. Peu de jours après, Holgate l'archevêque d'York, Ridley l'évêque de Londres, Hooper l'évêque de Glocester, Coverdale évêque d'Exeter et le vénérable Latimer, furent traînés dans les cachots. La persécution exécutive commençoit, et trois mois ne s'étoient pas écoulés depuis la mort d'Édouard VI.

Lady Élisabeth se trouvoit alors l'héritière présomptive de la couronne, et comme elle professoit la religion réformée, comme sa mère avoit été la cause déterminante de la séparation de Henri VIII de la cour de Rome, ce fut en elle que les anglicans mirent leurs espérances. Marie en parut inquiète, et les courtisans, qui s'en aperçurent, ne manquèrent pas de lui donner le conseil de s'assurer de la personne de sa sœur, au moins jusqu'à ce que la fermentation fût apaisée. Marie résista d'abord à ces insinuations; elle avoit donné des soins à Élisabeth dans son enfance, elle croyoit avoir conservé de l'influence sur ses déterminations, et elle pensa qu'il lui seroit facile de décider sa sœur à l'abjuration de la doctrine nouvelle, ce qui rempliroit beaucoup mieux ses intentions que des mesures sévères dont le résultat étoit incertain. Élisabeth résista long-temps; mais instruite à la fin que la reine sa sœur entendoit être obéie, et qu'autrement une détention, de toute sa vie peut-être, seroit à peine suffisante pour expier des torts qu'on s'obstinoit à considérer comme politiques bien plus que religieux, elle alla se jeter aux genoux de Marie, s'excusa de son obstination sur son ignorance des dogmes catholiques, et la pria de lui envoyer des théologiens qui voulussent bien l'éclairer sur les erreurs de sa foi. La conversion fut faite en une semaine; la reine embrassa Élisabeth, lui montra une tendresse extraordinaire, et la conduisit à la messe avec elle. La princesse, afin de mériter une telle effusion de sentiment, ouvrit une chapelle dans son propre palais et la meubla de croix, de calices et d'ornements magnifiques que l'empereur lui permit de faire fabriquer en Flandre. L'intimité des deux sœurs n'eut pas de durée, et avant peu de mois, Élisabeth avoit quitté la cour et s'étoit retirée à la campagne. La légitimité actuelle de Marie et la bâtardise d'Élisabeth avoient éveillé le ressentiment dans le cœur de l'une, et le soupçon dans celui de l'autre. Marie ne pouvoit considérer la fille d'Anne Boleyn que comme le fruit de l'adultère.

Le parlement fut réuni le 5 octobre 1553. Les partisans des nouvelles doctrines, effrayés, n'avoient point paru aux élections, ou en avoient été écartés par des menaces ou des contestations sur leur droit. La plupart des membres de la chambre des communes étoient donc attachés à la religion catholique, ou si quelques opposants, en petit nombre, vinrent encore s'asseoir sur les bancs, ils votèrent comme la majorité dans la crainte de se rendre suspects à une reine armée d'une redoutable autorité. Une messe du Saint-Esprit fut célébrée en présence des lords et des représentants des communes, selon l'ancien usage et avec toutes les cérémonies du culte catholique, au mépris des lois de Henri VIII et d'Édouard qui n'avoient pas encore été abrogées; et cependant Marie, n'ayant point répudié le titre de chef suprême de la foi anglicane, on inféra seulement de cette solennité qu'elle vouloit détruire un gênant rigorisme, mais que les abus qui avoient irrité la nation ne reparoîtroient plus.

La reine avoit en vue deux objets principaux, la réhabilitation de la légitimité de sa naissance et le rétablissement complet du

catholicisme. Le parlement n'hésita pas à rapporter tous les actes relatifs au divorce de Catherine d'Aragon, et à casser les statuts d'Édouard sur la religion, dont l'exercice fut ramené à ce qu'il étoit sous Henri VIII. Un autre bill abolit toutes les trahisons et félonies introduites depuis la première année du règne de ce monarque, et confirma le statut d'Édouard VI contre les assemblées tumultueuses. On réhabilita les personnes frappées de proscription sous le règne d'Édouard VI ; mais on porta un bill rigoureux contre celles qui avoient trempé dans la conspiration relative à la succession, et de ce moment l'infortunée Jeanne Gray, Guilford Dudley, son époux, Ambroise Dudley, l'un de ses frères, et l'archevêque de Canterbury durent s'attendre à mourir, au premier caprice ou à la première terreur de la reine.

Au commencement de la seconde session, trois jours après la prorogation de la première, la chambre des communes sollicita la reine de prendre un époux, en la priant, dans son adresse, de le choisir parmi les membres de la noblesse de son royaume ; mais Marie craignoit en épousant un Anglois de se donner un maître, ou du moins d'associer sa vie à celle d'un homme imbu de quelques-unes des fausses maximes du protestantisme ; elle vouloit un époux étrangers à toute hérésie et nourri des doctrines de la pure Église catholique. En conséquence, elle prit la détermination d'envoyer chercher l'ambassadeur impérial ; elle le conduisit dans son oratoire, où le Saint-Sacrement étoit exposé, se mit à genoux en lui ordonnant de l'imiter, chanta le *Veni, Creator Spiritus*, et prit Dieu à témoin qu'elle engageoit sa foi au prince Philippe d'Espagne. Quelque temps après, elle ordonna à la chambre des communes de se rassembler, afin de recevoir la réponse qu'elle avoit préparée à son adresse. Elle prit elle-même la parole, remercia des sentiments loyaux qu'on lui avoit exprimés, mais déclara fort nettement qu'elle ne savoit aucun gré aux gens qui prétendoient la diriger dans le choix d'un mari ; qu'elle entendoit rester aussi libre que ses prédécesseurs dans la direction d'un événement qui la concernoit personnellement, et qu'elle ne feroit son choix qu'avec réflexion, et dans l'intérêt de son peuple autant que dans le sien.

Le temps qui s'étoit écoulé entre l'adresse et la réponse, délai que la reine avoit prolongé en feignant une indisposition, avoit été employé à négocier un traité avec l'empereur et le prince d'Espagne. Par les conditions de ce traité, Philippe devoit prendre le titre de roi d'Angleterre, mais laisser l'administration dans les mains de la reine ; aucun étranger ne pouvoit posséder de charges dans le royaume ; la nation conservoit ses lois, droits, priviléges et coutumes ; Philippe promettoit de ne point emmener la reine hors de ses états personnels sans son consentement, ni aucun de ses enfants sans celui de la noblesse ; il renonçoit à tout droit à la succession de sa femme et lui assuroit un douaire de soixante mille livres sterling de revenu. Si le fils qu'il avoit eu d'un premier mariage venoit à mourir, ses enfants du second lit hériteroient des trônes d'Espagne, de Lombardie et des Deux-Siciles.

Les avantages qui devoient résulter de ce traité étoient immenses ; mais la généralité de la nation en parut peu satisfaite. La mauvaise foi bien connue de Charles-Quint ne laissoit entrevoir que déception dans chacune de ses promesses. Les bruits les plus étranges circulèrent en Angleterre ; elle alloit devenir une simple province des vastes états de l'empereur ; déjà huit mille impériaux s'avançoient sur une escadre pour s'emparer des ports et des vaisseaux, et mettre garnison à la Tour. Le caractère personnel de Philippe étoit encore plus dangereux, plus opiniâtre, plus orgueilleux, plus tyrannique, plus cruel que celui de son père. Le caractère national des Espagnols appeloit sur eux la haine et l'horreur de toutes les nations, d'après les scènes de barbarie qui avoient ensanglanté les conquêtes d'Amérique ; et Marie, aveuglée par son attachement irréfléchi à la religion romaine, ne manqueroit pas d'introduire dans ses états cet épouvantable tri-

bunal d'inquisition, le plus affreux instrument de tyrannie qui jamais eût été inventé. Ces bruits disposèrent le peuple à la révolte et des conspirateurs s'entendirent pour s'opposer à l'exécution du traité en arrêtant Philippe au moment de son débarquement, en mariant Élisabeth avec Courtney, et en les proclamant, dans le Devonshire, roi et reine de l'Angleterre. L'ambassadeur françois, secrètement instruit de ce qui se préparoit, remit aux partisans d'Élisabeth une somme d'argent assez considérable.

Le conseil de Marie reçut toutefois des ouvertures qui l'éclairèrent. Le lord Paget engagea Élisabeth à plus de circonspection, et Gardiner donna aussi d'excellents avis à Courtney. Les conjurés parurent déconcertés de la défection de ce dernier; mais Thomas, frère du duc de Suffolk, leur fit entendre que le dé étoit jeté et qu'au besoin lui-même remplaceroit le comte de Devonshire et joueroit sa tête contre la couronne. Ils prirent la résolution de hâter le mouvement: Suffolk se rendit dans le comté de Warwick, sir Thomas Wyat dans celui de Kent, sir Jacques Croft dans la principauté de Galles. Avant de partir ils invitèrent Élisabeth à s'éloigner et à choisir pour résidence le château de Dunnington. Marie, qu'une lettre interceptée de Wyat avoit avertie de ce projet de départ, lui intima l'ordre de revenir à la cour. La princesse n'obtempéra ni aux avis de ses partisans, ni au commandement de la reine, elle feignit une indisposition, conserva sa résidence dans son château d'Ashridge, le fit fortifier et armer, et pria quelques sages amis de se préparer à la défendre.

C'est une erreur dans laquelle se précipitent la plupart des conspirateurs que de croire qu'une seconde révolution peut s'opérer par les mêmes moyens qui ont une première fois réussi. L'opinion avoit suffi pour détrôner Jeanne, mais elle n'étoit pas assez générale, assez formée contre Marie pour la renverser à son tour. Sir Peter Carew, qui avoit armé quelques habitants du Devonshire, attendit en vain le lâche Courtney; il fut attaqué par le comte de Bedford et forcé de chercher un asile en France. Le duc de Suffolk, avec ses deux frères, les lords John et Thomas Gray, souleva une partie du peuple dans les comtés de Warwick et de Leicester; mais poursuivi par le comte de Hundington à la tête de trois cent chevaux, il se vit contraint de disperser les gens de sa suite, en les engageant à se réserver pour des circonstances plus favorables, et il se cacha chez un de ses tenanciers qui eut l'infamie de le livrer à ses ennemis; sir Thomas Wyat eut un moment de succès; il agissoit avec une entière franchise et dans la pleine conviction que l'hymen de Philippe et de Marie entraîneroit la mort d'Élisabeth et la subversion de toutes les libertés nationales. Une proclamation dans ce sens, écrite avec chaleur, lui attira plus de sept mille hommes en peu de jours; il établit son quartier dans les ruines du château de Rochester. Des vaisseaux en station sur la Tamise, et dont les capitaines étoient initiés au complot, lui fournirent des canons et des munitions, et il accrut le nombre de ses partisans en annonçant qu'il attendoit de France de prompts secours en hommes et en argent. Ce fut le duc de Norfolk que l'on chargea de disperser ce rassemblement; il partit de Londres avec un détachement de gardes commandés par Jerningham, et un autre corps de milices conduit par le capitaine Bret; Le shériff de Kent le rejoignit avec une bande assez considérable, et il se trouvoit en mesure de combattre avantageusement les rebelles, lorsqu'il fut abandonné par le capitaine Bret et sa colonne. « C'est une honte, s'étoit écrié » Bret en s'adressant à ses camarades, c'est » une honte d'aller verser le sang de nos » amis, de nos frères, afin de mieux asseoir » la domination des étrangers; y a-t-il une » âme angloise qui ne gémisse d'un pareil » succès obtenu sur des concitoyens, en fa- » veur d'un ramas de vils Espagnols. Quant » à moi, si je meurs, je veux du moins mou- » rir pour ma patrie, pour la cause du digne » capitaine Wyat. » Les cris de: Wyat! Wyat! longue vie à Wyat! coururent de rang en rang.

La cavalerie du chef insurgé vint appuyer ce mouvement des militaires ; et Norfolk, craignant une défection générale, s'enfuit en toute hâte à Gravesend avec ses principaux officiers, en abandonnant aux révoltés sept pièces d'artillerie.

Wyat conçut alors l'espoir d'être bien accueilli du peuple de Londres, dont la masse avoit adopté les doctrines du protestantisme, et il s'avança jusqu'à Deptford, tandis que la reine alarmée fortifioit la Tour et la Cité, faisoit rompre les ponts dans un rayon de quinze milles, enlevoit tous les bateaux de la rive opposée de la Tamise et mettoit à prix la tête du rebelle. Dejà Wyat commandoit à plus de quinze mille hommes. Le conseil des ministres lui dépêcha un messager afin de s'informer de l'étendue de ses demandes, et la frayeur que causa cette démarche dont on n'avoit pas bien calculé la conséquence, devint telle, que les partisans de l'alliance espagnole et même les ambassadeurs impériaux prirent la fuite et s'embarquèrent. Marie montra du calme et de la fermeté. Elle ordonna de réunir à Guildhall les principaux citoyen, et s'y présentant en grande pompe, le sceptre en main, suivie de ses dames et de ses officiers, elle se plaignit avec dignité de la désobéissance des habitants de Kent ; déclara qu'elle ne vouloit rien faire que pour le bonheur de ses sujets ; que si son mariage devoit leur causer quelque préjudice, ou simplement leur déplaire, elle n'y consentiroit point et aimeroit mieux ne se marier de la vie. Dans l'espoir que ces explications suffiroient, elle les engagea fortement à tenir tête aux rebelles qui n'étoient nullement redoutables, et leur donna le lord Howard et le lord-âmiral pour les organiser, et préparer des moyens de défense, d'accord avec le lord-maire.

Wyat étoit parvenu à Southwark ; mais déjà la crainte ou le dégout avoit gagné ses compagnons, qui ne voyoient arriver ni secours de France, ni insurgés des autres comtés, tandis qu'ils apprenoient que l'armée royale devenoit formidable. Ils commencèrent à déserter et furent bientôt réduits à six ou sept mille hommes. Wyat, qui sentoit la necessité d'agir, crut pouvoir surprendre Ludgate à l'aide de quelques affidés qu'il avoit dans la Cité. Il marcha de nuit sur Kingston. Une partie du pont se trouva détruite ; Wyat parvint à le réparer en déployant une grande resolution. Il eut un leger engagement avec un détachement de royalistes, perdit du temps et ne put arriver à Ludgate, où ses affidés avoient cessé de l'attendre. Il continua cependant sa marche, et le 7 février (1554) il se trouva si près de Westminster, que les ministres sollicitèrent la reine de se retirer à la Tour. Marie montra le plus grand courage, et déclara que si ses conseillers faisoient leur devoir, elle feroit le sien. Pembroke et Clinton lui jurèrent de mourir pour elle. Ils donnèrent l'ordre de placer de forts détachements à Ludgate et de laisser Wyat s'avancer afin de le prendre entre deux feux. Dix mille hommes d'infanterie et quinze cents chevaux furent disposés en divers lieux, et les hauteurs occupées par des batteries de canon. Wyat arriva jusqu'à Hyde-Park avec une troupe diminuée de moitié et découragée. Après quelques coups de canon, il prit en main un étendard et s'élança sur la cavalerie de la reine, qui s'ouvrit, laissa passer environ quatre cents hommes, et, resserrant les rangs, coupa toute communication entre le chef et son corps d'armée. Wyat, toutefois, continua sa route, traversa Piccadilly, atteignit Ludgate, frappa aux portes et demanda d'être admis, en alléguant que la reine avoit fait droit à ses réclamations. Avoit-il été trompé par quelque fausse missive ? c'est ce que l'on ignore ; mais le lord William Howard lui cria du haut de la galerie : « Arrière, arrière ! les traîtres n'entrent pas » ici ! » Wyat s'apercevant qu'il étoit tombé dans un piége, revint jusqu'à l'auberge du Beau-Sauvage, où il s'arrêta et parut réfléchir ; mais attaqué par un corps considérable, il combattit avec une intrépidité sans exemple, et, suivi de quarante hommes seulement, il rétrogada, toujours combattant, jusqu'à Templebar. Là, il fut attaqué de



Costumes militaires du règne de Marie.

tous les chefs. Un héraut d'armes s'avança et lui représenta qu'il sacrifioit inutilement ses partisans. Wyat jeta les yeux autour de lui, et n'apercevant que des ennemis, brisa son épée et se rendit à sir Maurice Berkeley. On le conduisit à la Tour avec d'autres chefs. Le corps d'armée n'avoit pas tenu et l'on avoit fait huit cents prisonniers.

L'insurrection étoit terminée et la reine avoit reçu les félicitations et les hommages de sa noblesse; mais elle n'eût pas été fille de Henri VIII, si quelque peu de sang innocent n'eût été versé dans l'intérêt de sa politique. Elle se rappela que Jeanne Gray et son époux gémissoient dans les cachots de la Tour; elle voulut se délivrer de son ancienne rivale, et, se faisant apporter l'ordre d'exécution, elle le signa, en disant que l'impunité ne faisoit qu'encourager les factieux, et que quiconque aspiroit au pouvoir souverain, ne pouvoit le faire qu'au péril de sa vie et de sa fortune. Marie crut accorder une grande grâce à Jeanne Gray en lui permettant de voir son époux et de lui dire un dernier adieu; mais la courageuse Jeanne refusa cette cruelle faveur, en disant qu'elle étoit inutile, que leur séparation n'auroit pas la durée d'un éclair et qu'ils se réjoindroient dans un lieu où leurs cœurs seroient unis pour toujours au sein de Dieu et de son ineffable félicité. L'infortunée princesse avoit employé les longues heures de sa prison à se préparer à la mort. Elle avoit, avec une extrême présence d'esprit, défendu les dogmes de sa religion contre les théologiens que la reine lui avoit envoyés, et lorsqu'elle distribua ses effets aux personnes qui l'entouroient elle fit porter à Marie une



Portrait de Jeanne Gray.

copie des écritures en langue grecque et elle accompagna ce présent d'une lettre dans le même idiôme, où elle l'exhortoit à opposer une égale constance à tous les revers de la fortune. On avoit résolu que Jeanne et son mari seroient exécutés au même moment et sur le même échafaud; mais on craignit que ce spectacle tragique ne portât à la révolte une population déjà émue par la beauté, par la jeunesse, par l'innocence même des deux époux, et Guilford fut entraîné le premier à l'échafaud. Jeanne fut placée à une fenêtre d'où elle le vit conduire au supplice, et peu d'instant après elle contempla son cadavre sanglant que l'on rapportoit à la chapelle. Elle entendit sans frémir sonner l'heure où elle devoit subir le même sort; et comme elle se rendoit à l'esplanade de la Tour, le gouverneur sir John Gage, la supplia de lui accorder quelque objet qu'il pût conserver en mémoire de ses hautes vertus. Jeanne lui donna ses tablettes, sur lesquelles elle avoit écrit trois sentences en grec, en latin et en anglois, inspirées par le fatal aspect du cadavre de son époux. Elle monta d'un pas ferme, et avec une contenance aussi paisible que modeste, sur l'échafaud qui l'attendoit, prononça quelques paroles avec calme et du ton de voix le plus doux, récita un psaume avec l'ancien abbé de Westminster Feckenham, se laissa tranquillement déshabiller par ses femmes, et posa sa tête aux pieds du bourreau.

Après ces deux innocentes victimes, il

fallut mettre à mort les coupables. Suffolk périt sans exciter de compassion ; elle avoit été tout entière épuisée pour ses malheureux enfants. Le lord Thomas Gray tomba comme son frère, et montra plus de courage. William Thomas se poignarda dans sa prison, et n'en fut pas moins traîné au supplice ; il avoit été le secrétaire d'Édouard VI. Sir Thomas Wyat paya de sa tête son imprudente confiance, et soixante chefs subalternes furent pendus. On porte à quatre cents personnes le nombre des insurgés qui subirent la peine de mort en divers lieux ; quatre cents autres conduits devant la reine, la corde au cou, reçurent leur grâce, après qu'elle eut assez joui de leur terreur et de leur humiliation. Il est difficile de pardonner à Marie l'excès de cruauté qu'elle déploya dans cette grave circonstance; les historiens qui lui donnent le plus de louanges, ne l'excusent qu'en disant que l'orgueil offensé d'Élisabeth eut, en pareil cas, sacrifié un bien plus grand nombre de victimes.

Lorsque la tranquillité lui parut rétablie, la reine s'occupa de la conduite de sa sœur et de celle du comte de Devonshire. Des lettres de l'ambassadeur françois, interceptées et déchiffrées, ne laissoient aucun doute sur leur culpabilité. Courtney fut arrêté et déposé à la Tour. Trois membres du conseil eurent ordre de se rendre à Ashridge et d'en ramener Élisabeth. Elle voulut parler encore d'indisposition ; mais le commandement de la reine étoit précis et la princesse prit la route de Londres. En arrivant, elle demanda une audience à sa sœur et en reçut pour réponse qu'il falloit qu'elle songeât d'abord à se justifier. Les interrogatoires de Suffolk, de Wyat, de lord Russel, de Croft, de William Thomas prouvoient assez qu'Élisabeth avoit eu connoissance du complot, et le conseil prit la détermination de l'envoyer à la Tour. Marie pria, dit-on, plusieurs lords de la recevoir dans leur maison et de se charger de sa garde; mais ils s'y refusèrent, et la reine signa l'ordre d'emprisonnement, nonobstant les protestations d'innocence de sa sœur. Élisabeth entra dans sa cellule avec la persuasion qu'on lui réservoit le sort d'Anna Boleyn sa mère; cependant, elle trouva quelques défenseurs dans le conseil ; elle sortit de la Tour ; mais on la transféra au château de Woodstock; où elle fut gardée avec une grande rigueur. Courtney fut enfermé au château de Fotheringay.

Le parlement s'assembla le 5 avril 1554, et les conseillers de Marie pensèrent que le résultat des derniers événements l'avoit rendu assez servile pour qu'on n'eût pas à craindre d'en être refusé en lui proposant des mesures tendantes à l'accroissement de l'autorité de la reine. Le chancelier Gardiner, sous prétexte d'éviter à l'avenir les malheurs qui pourroient résulter du choc des prétentions au trône, demanda une loi en vertu de laquelle Marie pût disposer de sa couronne et nommer son successeur. La portée d'une telle disposition frappa cependant les esprits les plus disposés à l'obéissance; ils s'aperçurent qu'ils alloient compromettre la liberté, l'indépendance, l'existence de l'Angleterre comme nation, et ils se tinrent en garde contre les sommations du chancelier ; mais il confirmèrent les articles du traité de mariage avec l'infant d'Espagne, et ce but atteint, la reine se hâta de dissoudre une assemblée qui ne se montroit pas assez favorable à ses vues.

Marie, qui avoit vécu tant d'années dans le célibat et qui dix fois fiancée sous le règne de son père, n'eût toutefois jamais allumé le flambeau de l'hymen, si son frère ne fût mort prématurément, attendoit impatiemment l'arrivée de son jeune époux et se plaignoit de sa lenteur. Il arriva enfin, débarqua au port de Southampton, prêta les serments qu'on en avoit exigés, et rejoignit la reine à Winchester, où ces royaux fiancés furent mariés dans la cathédrale. Les époux firent ensuite une brillante entrée à Londres; et, rassurés par les acclamations du peuple et le silence des mécontents, ils travaillèrent bientôt, de concert, au rétablissement définitif de la religion catholique.

Il s'y présentoit plus d'une difficulté, et spécialement la reconnoissance de la supré-

matie du pape et la restitution des propriétés de l'Église données ou aliénées. Ces biens se trouvoient actuellement dans les familles les plus puissantes, que l'on avoit intérêt à ménager, et Gardiner proposa de solliciter du Saint-Père une bulle qui confirmât les aliénations consommées. Tandis qu'on s'en occupoit en cour de Rome, un nouveau parlement fut convoqué. Le roi et la reine assistèrent en grande pompe à la séance d'ouverture, et le chancelier, dans son discours, laissa percer l'espérance que les chambres achevèroient la réunion du royaume à l'Église universelle; en attendant, il proposa un bill qui relevoit le cardinal de la Pole de sa proscription ; ce bill passa aux acclamations générales. Une députation de la noblesse fut envoyée jusqu'à Bruxelles au devant du cardinal; une foule de gentilshommes se rassembla pour le recevoir avec honneur à son débarquement, et quand il fit son entrée dans la capitale, il étoit accompagné de plus de dix-huit cents chevaux. Le roi le reçut à la porte du palais, la reine au haut de l'escalier, et il logea au palais archiépiscopal de Lambeth. C'étoit la religion catholique et romaine qui rentroit avec lui en Angleterre.

Peu de jours après, les chambres sollicitèrent, par une pétition qui ne trouva que deux opposants, la médiation du roi et de la reine pour obtenir l'absolution des censures ecclésiastiques et l'admission nouvelle de la nation dans le sein de l'Église universelle. Le lendemain, la reine étant sur son trône, le légat à sa *droite* et le roi à sa *gauche,* il fut donné lecture de la pétition des chambres, et de la Pole, après un discours de plusieurs heures, dans lequel il annonça que le souverain pontife vouloit bien, dans sa bénignité, condescendre à jeter un regard de pitié sur l'infortunée Angleterre, déclara que la nation étoit pardonnée et rendue à la communion de la sainte Église; on lui répondit *Amen,* et l'on chanta un *te Deum*. En peu de séances, les chambres rétablirent ensuite tout le système de constitution religieuse détruit par Henri VIII et par Édouard VI. Toutefois, l'esprit d'opposition n'en fut pas abattu ; il se mûrit dans le silence et prépara de nouveaux événements.

Philippe désiroit ardemment qu'on le déclarât héritier présomptif de la couronne, et la reine n'omettoit rien pour y parvenir; mais toutes leurs tentatives près des lords étant inutiles, le prince espagnol rechercha la faveur du peuple, pria Marie de lui accorder la liberté de quelques prisonniers d'état détenus depuis l'insurrection de Wyat; il obtint en outre celle d'Élisabeth et du comte de Devonshire. La princesse, après une courte apparition à la cour, prit sa résidence à la campagne, et Courtney reçut ordre de voyager pour son instruction. Il mourut empoisonné à Padoue. La conduite de Philippe, qui n'étoit nullement l'effet d'un sentiment généreux, lui valut d'abord de sincères applaudissements ; mais on reconnut bientôt le but vers lequel il tendoit. Il parvint à obtenir un décret qui lui confioit l'éducation de l'enfant de la reine, si le Ciel vouloit lui en accorder un, et lui assuroit une sorte de régence durant la minorité; mais on ne put déterminer le parlement à le reconnoître pour roi. La servilité de ce corps étoit grande; cependant des symptômes d'opposition commençoient à s'y manifester si ouvertement, qu'un certain nombre de membres s'abstinrent d'assister aux séances pour montrer qu'ils en désapprouvoient les opérations.

Avec la religion catholique arrivèrent aussi l'intolérance et l'esprit de persécution, ou plutôt ils ne firent que changer de parti; les réformateurs avoient brûlé les anabaptistes et pendu les fidèles à l'Église romaine, qu'ils nommoient des hérétiques ; les catholiques romains rétablirent les statuts contre les lollards et les protestants, et les opinions ardentes de Gardiner l'emportèrent dit-on sur les doctrines plus indulgentes du cardinal de la Pole. Un grand nombre de prédicateurs réformés avoient été arrêtés comme complices de Northumberland, ou de Jeanne Gray, ou de Suffolk, et la reine ordonna au chancelier Gardiner de les faire juger, non sur cette prétendue complicité, mais sur les doctrines qu'ils disoient avoir puisées dans les saintes

écritures. Une cour s'ouvrit, composée de treize évêques, de plusieurs lords et chevaliers, et présidée par Gardiner. Rogers, chanoine de Saint-Paul, Hooper, évêque de Glocester, Saunders, recteur d'Allhallows, une des paroisses de Londres, et Taylor, recteur de Hadley en Suffolk, furent les premiers appelés et sommés de rétracter leurs opinions. Ils s'y refusèrent en demandant une discussion publique sur leur croyance et affirmant que leurs doctrines ne différoient en rien de celles qui avoient été long-temps prêchées par Gardiner. On leur donna vingt-quatre heures pour réfléchir, et comme ils persistèrent, la cour les excommunia et les livra au bras séculier. Rogers, qui avoit dix enfants et une femme qu'il chérissoit, demanda par grâce qu'on lui permît de l'embrasser avant son supplice : mais Gardiner lui fit répondre qu'il étoit impossible qu'un prêtre eût une femme. Le malheureux fut brûlé vif à Smithfield. On envoya Hooper à Glocester, et son supplice fut horrible, parce qu'on le brûla à petit feu et que la moitié inférieure du corps étoit consumée avant que les flammes atteignissent les parties supérieures. Saunders périt à Coventry, et Taylor à Hadley, le premier, en embrassant le poteau et s'écriant : « Bien venue soit la croix de Jésus-Christ ! » Le second, frappé au visage et sur la tête à coups de hallebarde, parce qu'il chantoit des psaumes en anglois. Philpot, archidiacre de Winchester, monta après eux sur le bûcher de Smithfield, pour avoir rejeté le libre arbitre et blâmé l'usage forcé d'une langue inconnue à la plupart des fidèles (1555).

Gardiner se lassa promptement de ce cruel office et transféra ses pouvoirs à l'évêque de Londres, Bonner. Celui-ci condamna six prisonniers pour célébrer son installation, et dans sa démence féroce, s'oublia jusqu'à faire lui-même le métier de bourreau, en fustigeant les accusés, leur arrachant la barbe, leur brûlant les mains sur des flambeaux afin de les forcer à l'abjuration. La persécution qui avoit été suspendue pendant quelques semaines, recommença avec plus de fureur que jamais, et provoqua peut-être des tentatives de complot. Les magistrats reçurent les ordres les plus sévères pour s'emparer des prédicateurs de doctrines erronées et des personnes qui tenoient des assemblées secrètes. Comme on trouva qu'ils n'opéroient pas assez promptement, on créa des commissions d'ouïr et *terminer*, véritables cours prévôtales qui jugeoient sans désemparer. La forme de la procédure n'avoit rien de compliqué. On présentoit aux accusés une formule de profession de foi; s'ils la reconnoissoient, s'ils consentoient à la signer, on les mettoit en liberté, s'ils prétendoient la discuter, on les livroit au bras séculier, en recommandant aux magistrats laïques, comme l'inquisition, de les traiter avec douceur, de leur donner une charitable instruction, et d'en disposer conformément à la loi. Les juges n'allant point assez vite, selon les intentions de Marie, Bonner lui-même fut réprimandé sur le ralentissement de son zèle et de son activité. Les victimes succédoient aux victimes, et, dans moins de trois années deux cent soixante-dix-sept personnes de marque furent brûlées vives. Le nombre de celles qui subirent l'emprisonnement, les amendes, les confiscations fut immense, mais l'histoire ne l'a pas conservé.

Parmi les plus distingués de ces martyrs de leur foi, Cranmer, Ridley, Ferrar, Latimer attirèrent principalement les regards de la nation et méritèrent ses regrets. Ridley et Latimer périrent ensemble à Oxford. Le premier étoit devenu évêque de Londres lorsque Bonner avoit été déposé; il possédoit des connaissances supérieures, sa vie étoit exemplaire et il avoit refusé de se marier lorsque la volonté d'Édouard VI avoit entraîné la plupart de ses collègues à contracter ce lien jusqu'alors prohibé. Latimer avoit été chapelain de la reine Anne Boleyn, puis évêque de Worcester; Henri VIII l'avoit ensuite déposé, parce qu'il étoit un des adversaires des six articles. Après la mort de ce monarque, Édouard l'appela et en fit son prédicateur. Il ne manquoit pas d'éloquence et mettoit une grande énergie dans ses déclamations contre les vices des hommes de tou-

ɜt même contre les abus qui déjà dans la nouvelle Église. le Marie, il fut emprisonné x. Ces deux prélats furent ranmer devant un tribunal . une députation de la convo- é, qui discutèrent avec eux itroverse dont on avoit fait la usation. On les déclara vain- Ridley furent envoyés au bû- yant fait observer que son or- archevêque s'étoit accomplie s rites pontificaux, obtint un ingts jours afin d'en référer au e des deux évêques fut épou- urreaux par pitié leur avoient s d'un sachet rempli de pou- Latimer, très-avancé en âge, ent où les flammes du bûcher l'enveloppe de la poudre, en 'explosion; mais elles n'attei- ɪc attaché au corps de Ridley, es jambes lentement détruits l'horribles tortures, qui ne que lorsqu'un des specta- ɔitié, s'élança sur la pile em- ıt à mettre le feu au sachet.

archevêque avoit vu de sa e ses deux amis à la mort; ıs ébranlé par ce douloureux ttendit avec calme la décision ıe pouvoit lui être favorable; oyaux avoient sollicité contre le condamna. Lorsque Cran- ı dernière heure alloit sonner, ndant, il appela du pape à un e rétracta, déclara qu'il adop- nts de la religion catholique és, et offrit de reconnoître, ıentique, la présence réelle et u pape; mais la cour exigea le ses erreurs dans la cathé- ıce du peuple, et il se seroit s à cette humiliation, si ses arvenus à l'informer secrète- rompoit, et que l'ordre de ıûcher immédiatement après étoit donné. On vint le cher-cher en procession; Cranmer fut placé sur une estrade en face de la chaire, les yeux baignés de larmes et présentant l'image de la douleur. Lorsque le sermon prêché par le docteur Cole fut achevé, il prit lui-même la parole, et, d'une voix assez ferme, il commença à lire un écrit que lui avoit remis le moine espagnol Garcina; mais après les premiers articles, qui n'étoient que des lieux-communs de morale chrétienne et des suppliques aux spectateurs afin qu'ils priassent pour lui, il désavoua hautement ses rétractations, rejeta la suprématie du pape et confirma les doctrines contenues dans le livre qu'il avoit jadis publié. L'espoir de vivre, l'aspect des tourments, de fallacieuses promesses, lui avoient, dit-il, arraché des mensonges, mais il alloit sceller de son sang le témoignage qu'il rendoit à une religion vraiment émanée du ciel. On le conduisit alors au supplice, au milieu des outrages des catholiques, et quand il fut attaché au bûcher, quand le feu s'alluma, il étendit la main au milieu des flammes en disant: « Cette main est coupable, elle a commis le crime! » De ce moment, il ne montra qu'un visage serein, et il parut insensible à la douleur. Le bruit se répandit que son cœur avoit été trouvé intact dans les cendres: les protestants adoptèrent ce fait prétendu comme une vérité et comme l'annonce de sa béatitude céleste; les catholiques n'y virent qu'une marque de la malice de Satan et se répandirent en invectives contre la fausseté et la dissimulation de Cranmer. (Mars 1556).

Le cardinal de la Pole devint archevêque de Canterbury après la mort de Cranmer, et des historiens admirateurs de son talent, ou peut-être fascinés par leur attachement à la religion qu'il professoit, ont vanté sa douceur et son éloignement pour la persécution. Il est certain qu'il prêchoit la tolérance dans ses écrits; mais comment comprendre que l'homme qui, dans son diocèse, faisoit conduire à l'échafaud sans pitié les hérétiques, et qui poussoit la rigueur jusqu'à ordonner qu'on déterrât les morts et qu'on brûlât leurs ossements, ne parlât que de modéra-

tion au conseil, et cependant ne trouvât aucune occasion d'exercer au profit de l'indulgence l'immense influence qu'il possédoit sur l'esprit de la reine? Pole fut l'intime conseiller de Marie jusqu'à la mort de cette souveraine, et la persécution ne s'arrêta qu'à cette époque.

Tandis que de barbares exécutions arrachoient ainsi l'ivraie du champ de l'Église de Dieu, selon les expressions du temps, la reine, dans son désir extrême d'avoir un héritier, se déclaroit enceinte, faisoit dire des prières dans toutes les églises pour la conservation de sa santé et de celle de son enfant, et nommoit des ambassadeurs afin d'annoncer cette grande nouvelle aux puissances étrangères. Elle retenoit auprès d'elle son mari, que d'importantes affaires appeloient en Flandre près de l'empereur, et bien qu'elle doutât probablement elle-même de la réalité de sa grossesse, elle en manifestoit une telle certitude, que les personnes qui l'entouroient n'osoient la démentir. Le public, toutefois, n'étoit pas dupe de cette comédie. Les gens de l'art avoient parlé plus franchement à la ville qu'à la cour, et les chansons satiriques, les épigrammes, les sarcasmes les plus piquants, vengeoient les citoyens du mensonge dont on les rendoit complices. Après une année d'attente, de neuvaines et de processions pieuses, le couple royal jugea qu'il étoit temps de faire cesser le doute, et Philippe, après avoir montré la reine à la population de Londres en traversant la ville en grande pompe, partit pour la Belgique.

Gardiner étoit mort, et les partis, comprimés par sa vigilance et sa rigueur, recommencèrent leurs intrigues et leurs tentatives de complot. Marie laissoit percer le projet de transmettre à son décès la couronne d'Angleterre à son époux, et ce bruit accrut le nombre de ses ennemis. Les pamphlets, les libelles diffamatoires pénétroient jusque dans son palais, et quelques mécontents imaginèrent d'élever Élisabeth sur le trône en déposant Marie. On prétend que le cabinet de France, par l'intermédiaire de son ambassadeur, s'étoit engagé à fournir l'argent nécessaire aux conspirateurs. Ils choisirent pour leur chef Henri Dudley, l'un des parents de l'infortuné duc de Northumberland, et ils obtinrent d'Élisabeth des promesses de coopération. Dudley se rendit en France, afin de s'assurer des dispositions réelles de cette cour; mais Henri II venoit de signer une trêve de cinq années avec Philippe, et Dudley ne fut pas accueilli comme il avoit compté l'être; il fit part de ce contre-temps à ses amis qui, dans leur désespoir, résolurent d'exécuter seuls leur projet; mais ils furent trahis par un des leurs. Les émissaires de la reine saisirent Kingston, Throgmorton, Staunton, Udal et autres, qui ne tardèrent pas à périr sur l'échafaud. Ceux qui échappèrent aux recherches se sauvèrent en France, et Marie sollicita leur extradition par un ambassadeur exprès; le roi se contenta de répondre, avec toute la courtoisie possible, qu'il ne savoit rien des personnes en question. Ce refus ne laissa aucun espoir de s'emparer des principaux conspirateurs, et Marie, furieuse, rejeta toute sa colère sur sa sœur Élisabeth. Deux des prisonniers, Peckham et Werne, officiers de la maison de la princesse, l'avoient inculpée dans leurs aveux, et les poursuites commençoient contre elle, lorsque Philippe, qui voyoit que la santé de la reine déclinoit, et qui songeoit qu'à sa mort le trône d'Angleterre appartiendroit de droit à Marie Stuart, dauphine de France et reine d'Écosse, si la princesse Élisabeth n'existoit plus, reconnut qu'il étoit de son intérêt de lui sauver la vie. Quelques paroles d'amour qui touchèrent le cœur de la passionnée Marie lui suffirent pour en obtenir la cessation de toutes les informations; la reine déclara qu'elle tenoit sa sœur pour innocente, et se contenta de l'exécution des deux dénonciateurs. Cependant les proscrits retirés en France ne s'étoient pas endormis, et ils avoient préparé une insurrection, à la tête de laquelle ils placèrent un jeune homme du nom de Cleobury, mais qu'ils donnèrent pour le comte de Devonshire. Il débarqua sur la côte du Sussex, et publia une proclamation qui déclaroit lady Élisabeth reine d'Angleterre et lord Edmond Courtney son époux, roi. Il eut peu de succès. Les trou-



Ruines du château de Scarborough.

pes de Marie ne tardèrent pas à défaire le petit détachement qui le suivoit. Il fut pris et exécuté comme traître.

Élisabeth se trouvoit encore compromise, et peut-être sans l'avoir voulu ; elle se justifia dans une lettre à sa sœur. Quoique Marie lui eût fait répondre qu'elle ne croyoit point en sa culpabilité, elle sentit que le danger auquel elle échappoit pour la seconde fois pourroit se renouveler, et elle résolut de solliciter un asile à la cour de Henri II. Elle dépêcha donc la comtesse de Sussex, sous un déguisement, à l'ambassadeur françois, afin d'en obtenir les moyens de quitter une terre si périlleuse pour elle et de passer sur un sol plus hospitalier. L'ambassadeur, sans lui refuser son secours, lui fit dire par son émissaire que, si elle vouloit monter un jour sur le trône d'Angleterre, elle ne devoit pas en perdre de vue les rivages, et qu'elle eût à se rappeler que, si Marie se fût rendue près de l'empereur en Flandre à l'avénement de Jeanne Gray, comme on le lui avoit conseillé, elle seroit encore en exil. Élisabeth adopta cet avis. Elle se retira dans sa maison de Hatfield, où elle régla toutes ses démarches avec une extrême circonspection.

Marie, toute reine, toute puissante qu'elle étoit, ne jouissoit pas du bonheur qu'elle

avoit rêvé, et sentoit son cœur dévoré d'inquiétudes. Elle n'ignoroit pas que son mariage lui avoit fait un grand nombre d'ennemis, que les emprunts forcés qu'elle avoit arrachés à la noblesse et aux commerçants lui avoient attiré toute leur haine, et qu'une économie qui ressembloit à de l'avarice paroissoit justifier le bruit qu'elle sacrifioit les trésors de l'Angleterre à l'avidité de Philippe. Elle s'apercevoit que les bûchers de Smithfield n'avoient pas donné à la religion catholique une base assez solide pour que ses pieuses institutions lui survécussent. Élisabeth étoit fille d'Anna Boleyn, et certainement dissidente, quoiqu'elle feignît de se conformer aux ordonnances; elle étoit appelée à régner malgré son illégitimité, et il ne seroit pas facile de déterminer le parlement à la frapper d'incapacité. Marie songeoit cependant à obtenir ce point important, lorsqu'une nouvelle entreprise contre sa puissance et sa vie vint changer le cours de ses idées. Thomas Stafford, l'un des proscrits, second fils du lord Stafford et petit-fils du duc de Buckingham, s'embarqua à Dieppe suivi de quelques centaines d'Anglois et d'Écossois, surprit le château de Scarborough, se donna le titre de protecteur du royaume d'Angleterre, et par une proclamation virulente contre Marie, reine indigne et illégitime, qui sacrifiait l'état aux Espagnols, il appela sur le champ de bataille tous les Anglois animés du sentiment de l'indépendance, afin de délivrer la patrie de la tyrannie de l'étranger. Cette imprudente tentative ne pouvoit avoir aucun succès, et Stafford, assiégé dans son château de Scarborough par le comte de Westmoreland, fut forcé de se rendre à discrétion. Mais on crut reconnoître que le roi de France, nonobstant les traités qui lioient les deux états, ne perdoit pas une occasion pour susciter des ennemis à la reine ou pour faciliter leurs entreprises; en conséquence la guerre fut résolue, et le roi d'armes Norroy envoyé à Paris avec la mission de défier Henri II, suivant l'ancien usage. Henri répondit qu'il confioit la querelle à la décision du Souverain Maître des hommes; qu'il ne lui appartenoit pas d'entrer en altercation avec une femme qui ne faisoit qu'adopter sans nécessité les inimitiés personnelles de son mari, et que Dieu prononceroit. Philippe avoit réuni en Flandre quarante mille hommes. Environ dix mille Anglois, commandés par le comte de Pembroke, vinrent le rejoindre, et cette armée, sous les ordres de Philibert, duc de Savoie, pénétra dans la Picardie. Le connétable de Montmorency, à la tête de vingt-cinq mille hommes au plus, essaya de résister à ce torrent qui, après avoir menacé Marienbourg et Rocroy, s'étoit arrêté devant Saint-Quentin. Montmorency voulut en vain jeter du secours dans la place, il fut écrasé par l'armée espagnole, perdit plus de trois mille hommes et fut fait prisonnier avec l'élite de la noblesse françoise (août 1557). Saint-Quentin se rendit à Philippe, qui prit encore Ham et le Castelet, et mit ensuite ses troupes en quartier d'hiver.

Tandis que ces choses se passoient, deux événements occupoient les pensées de la reine Marie: une incursion des Écossois et une contestation avec le saint-père. La guerre d'Écosse fut promptement terminée. La discussion avec la cour de Rome dura plus long-temps et fut plus douloureuse au cœur de la reine. Le cardinal de la Pole, si long-temps martyr de son attachement à la foi catholique, fut attaqué par le cardinal Caraffa, devenu pape sous le nom de Paul IV, et ses doctrines déférées à l'inquisition. Le saint-père lui fit déclarer que son titre de légat étoit révoqué, et intimer l'ordre de revenir immédiatement à Rome. Le motif qui faisoit agir le pape provenoit de ce que Philippe faisoit la guerre au saint-siége, et qu'il avoit rendu des ordonnances qui empiétoient sur l'autorité pontificale. Marie se plaignit vivement. On la blessa encore plus en conférant le titre de légat avec la dignité de cardinal à son confesseur, vieillard de quatre-vingts ans. La reine ordonna de saisir toutes les dépêches qui pourroient venir de la cour apostolique; les lettres de révocation furent trouvées par ce moyen et détruites, et la querelle alloit prendre le plus fâcheux caractère d'aigreur, lorsque, après

plusieurs revers, le pape fut amené à signer la paix avec Philippe. De la Pole, toutefois, fut mandé à Rome, afin de se purger de l'accusation d'hérésie. Marie refusa de le laisser partir. Les procédures commencèrent; mais le confesseur de la reine, partie adverse du cardinal, vint à mourir, la question resta en suspens, et la mort du pape, celle de de la Pole, et celle de Marie, la mirent bientôt elle-même au néant.

Au milieu de l'hiver la guerre recommença en France, mais au grand désavantage des armées angloises. Le duc de Guise prit la résolution de s'emparer de Calais, précisément à l'époque où la rigueur de la saison sembloit rendre toute attaque impossible. Coligny l'année précédente avoit conçu ce projet, et des ingénieurs, chargés par lui d'examiner les environs de la place, en avoient reconnu les approches et tracé un plan d'attaque. Des marais impraticables couvroient la ville sur tous les points, à l'exception d'une digue défendue par deux châteaux, ceux de Sainte-Agathe et de Newnam-Bridge, et la facilité de recevoir des secours de l'Angleterre rendoit improbable toute tentative de l'ennemi. Le duc de Guise, ayant réuni vingt-cinq mille hommes et un train considérable d'artillerie à Compiègne, fit courir le bruit qu'il se proposoit de reprendre Saint-Quentin. Ce fut donc de cette ville que l'on s'occupa. Mais il dirigea sa marche sur Calais, et le lord Wentworth, qui en étoit le gouverneur, ne voulut reconnoître le danger que lorsqu'il ne fut plus temps d'y porter remède; attaqué de tous les côtés et dans l'impossibilité de résister plus long-temps, il rendit la ville avec tous ses magasins, ses munitions et les amas de marchandises qui y étoient entassées. Il demeura lui-même prisonnier avec cinquante personnes de marque; mais la garnison et les citoyens eurent la liberté de retourner en Angleterre. La place de Guisnes et toutes les dépendances de Calais eurent le même sort en peu de jours. La joie de la France fut inexprimable; la douleur et le mécontentement de l'Angleterre éclatèrent de toutes parts; mais ce fut surtout un coup de poignard pour la reine. Elle sollicita des subsides, afin de se mettre en mesure de réparer cette perte. On lui accorda tout ce qu'elle demanda. Les côtes du Devonshire furent fortifiées, et l'on prépara un armement assez puissant pour s'emparer du port de Brest et obtenir ainsi un équivalent à ce que l'on avoit perdu. Cette expédition, sortie du havre de Portsmouth, atteignit en effet les côtes de Bretagne; mais Brest, averti à temps, se défendit vigoureusement. L'amiral anglois borna ses exploits à brûler la petite ville du Conquet et deux ou trois villages, et revint en Angleterre sans gloire et sans profit.

La santé de la reine, affoiblie depuis l'époque où des sensations inaccoutumées lui avoient donné lieu de croire à une grossesse, déclinoit d'une manière rapide. Elle commençoit à reconnoître que ses sujets la détestoient. Les discussions avec le saint-siége, la perte de Calais, la douleur que lui causoit le départ de son époux, qui alloit régir l'Espagne, et dont elle n'espéroit plus le retour, tout se réunissoit pour l'accabler. Elle versoit incessamment des larmes. Des saignées peut-être trop répétées l'entretenoient dans un état de foiblesse qui détermina bientôt une disposition fébrile continuelle, et, de Hamptoncourt où elle faisoit sa résidence, elle revint demeurer au palais de Saint-James. Dans sa sollicitude pour la religion catholique, elle fit venir sa sœur et l'interrogea de nouveau sur ses opinions réelles. Élisabeth se plaignit de sa méfiance, mais elle éluda ses questions sur le dogme, et se contenta d'affirmer par serment que sa croyance et ses sentiments étoient les mêmes que ceux de la reine. Peu de temps après, Marie fit remettre à Élisabeth les joyaux de la couronne et la supplia de lui accorder trois choses : le maintien de l'Église catholique, le paiement de ses dettes privées et des récompenses pour ses domestiques. On ne dit pas ce que répondit la princesse. Le lendemain 17 novembre 1558, la reine Marie se fit dire une messe dans sa chambre, et elle mourut avant la fin du sacrifice. Elle étoit âgée de quarante-deux ans.

Le cardinal de la Pole, depuis long-temps

atteint d'une affection fébrile, mourut vingt-deux heures après la reine Marie; il achevoit sa cinquante-neuvième année.

L'opposition dans l'appréciation du caractère de Marie s'étend aux bienfaits ou aux erreurs de son gouvernement. Ses partisans prétendent que les intérêts du commerce ne furent pas négligés, et ils en citent pour preuve un traité conclu avec la Russie, et la protection accordée aux marchands anglois, au détriment d'une compagnie de négociants étrangers qui, sous la dénomination d'Easterlings et de Still-Yards, importoient du continent tous les objets de luxe et exportoient des laines, des draps, des cuirs, du fromage et de la bière. Ses adversaires prétendent au contraire qu'elle mit des obstacles insurmontables aux accroissements du commerce par les monopoles qu'elle favorisa, et que, de son autorité personnelle, elle suspendit l'exécution des actes du parlement qui assujettissoient au même impôt tous les marchands étrangers. On ne sauroit aujourd'hui se faire une opinion bien assise sur la véritable position commerciale de l'Angleterre à cette époque. La marine royale étoit si peu de chose que quinze mille livres sterling suffisoient aux dépenses annuelles de réparations et d'approvisionnement. Il est vrai qu'en cas de guerre on s'emparoit des meilleurs navires marchands, ce qui jetoit de grandes perturbations dans le commerce, et portoit le découragement parmi les spéculateurs. Le génie d'Élisabeth apporta du remède à ces maux, et en peu d'années changea la face de l'Angleterre, qu'il plaça au rang des nations les plus glorieuses et les plus enviées.



Baptistaire de l'église de Saint-Martin, à Canterbury.



TABLE DES MATIÈRES.

… carte des possessions angloises en France, donnée sous le n. 50 (*bis*), doit être placée en tête de ce volume.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

